L. de S. y V.



LE

BIBLIOPHILE BELGE.

BRUXELLES, IMPRIMERIE DE M. HAYEZ.

LE
BIBLIOPHILE BELGE.

TOME II.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

DE A. VANDALE.

1845.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE.

HISTOIRE

DES BIBLIOTHÈQUES ET DES LIVRES IMPRIMÉS OU MANUSCRITS.

Coup d'œil sur la bibliothèque royale.

Le temps, qui résout les problèmes les plus insolubles, calme les passions, et dégage la vérité des ténèbres où l'on voudrait la retenir, le temps qui finit par mettre chaque chose à sa place, a été favorable à la Belgique. Sortie d'une crise menaçante, elle s'était montrée aux autres nations, dont elle était connue à peine, sous les apparences d'une irréflexion brutale et d'une frivolité violente. Sa modération, ses immenses travaux, son commerce, ses chemins de fer, et, peut-être plus que tout cela, ses relations littéraires et scientifiques, ont appris qu'il existait une autre Belgique que celle dont on se faisait une image si peu favorable, une Belgique profondément morale, sensée, industrieuse, intelligente. Il reste sans doute aux étrangers beaucoup à apprendre sur son compte. Son histoire, sa géographie, ses mœurs, ses tendances, ses besoins sont encore une occasion d'erreur, une source de méprises bizarres, un texte de jugements hasardés; mais chaque jour les idées se rectifient à cet égard, et nous trouvons surtout de chaleureux défenseurs dans une contrée où toute manifestation de la pensée et de l'énergie humaine, quel qu'en soit le but, a le pouvoir d'exciter une vive sympathie : je veux dire l'Allemagne.

La France qui, pour une génération de Belges tout entière, a été

une seconde patrie, la France vers laquelle nous entraînent nos affections et nos instincts, commence aussi à renoncer à ses dédains superbes. Toutefois, je ne crains pas de l'affirmer, c'est en France que continuent de circuler sur notre pays les notions les moins exactes. Pline le naturaliste a remarqué, il y a des siècles, que la lune, l'astre le plus voisin de nous, est aussi le moins connu (1). Cette remarque est d'une vérité frappante, si on en fait l'application à la Belgique et à la France. Toutefois, je le répète, les barrières s'aplanissent, on vient étudier de près ce qu'on se contentait naguère de juger sur des récits infidèles; on se rapproche, on se tend la main, et bientôt, pour ne parler que de livres et rentrer dans notre sujet, on ne se plaindra plus justement, il faut l'espérer, qu'il soit plus difficile de faire pénétrer en Touraine ou en Languedoc un volume imprimé à Bruxelles, que d'obtenir pour lui des lecteurs à Saint-Pétersbourg.

Au milieu de ce mouvement, la Bibliothèque royale, en se rendant nécessaire, indispensable, est parvenue à établir sa réputation au loin. Tantôt c'est M. Cousin qui recourt à ce dépôt pour compléter ses recherches sur Abailard, c'est M. V. Le Clerc qui y puise des matériaux pour l'histoire littéraire de la France, M. Pardessus pour la collection de chartes et de diplômes commencée par Bréquigny, M. d'Avezac pour l'ancienne géographie, M. Edelestand-du-Méril pour la poésie latine du moyen âge; tantôt c'est M. Jacques Grimm qui le consulte dans l'intérêt de la philologie teutonique, c'est M. Ranke qui le fouille en historien heureusement novateur... Ajoutez à cela des notes, des vérifications, des extraits que demandent sans fin, d'un bout de l'Europe à l'autre et même des autres continents, quantité de personnes vantées pour leur savoir et leur mérite, ou de simples *dilettanti* qui ne sont pas les plus faciles à satisfaire. De ce concert, de cette correspondance il est résulté l'aveu, consigné dans plusieurs journaux étrangers, que la Bibliothèque royale de Belgique est une des plus importantes du Nord, et ceux qui s'expriment ainsi sont des hommes qui non-seulement ont vu toutes les autres, mais qui les ont mises à contribution.

Cette Bibliothèque, où tout se fait en vue et au su du public, a publié la cinquième partie du catalogue de ses accroissements. Les

(1) *Proximum ignorari maxime sidus*, II, 6, 9.

imprimés nouvellement acquis étaient parvenus, le 31 décembre 1843, au n° 7583, et les manuscrits au n° 296. Qu'on parcoure ces inventaires, rédigés de manière à tenir tous ceux qui le souhaitent au courant des ressources que l'établissement peut leur offrir, et l'on s'assurera qu'en s'occupant à compléter le fonds Van Hulthem, on a tâché de suppléer à ce qui manquait au fondateur sous le rapport de l'esprit philosophique. Nous avons compris qu'une bibliothèque nationale avait d'autres obligations à remplir qu'une collection particulière, et que si un individu a le droit de disposer sa propriété selon ses goûts et de suivre jusqu'à ses caprices, il n'en est pas ainsi de celui qui doit tenir compte du goût et des besoins de tous.

Cependant il reste toujours des personnes qui veulent ignorer ce qu'il est si aisé de savoir, et il n'y a que quelques semaines qu'un honorable écrivain se plaignit à moi du dénûment où se trouvait la Bibliothèque en ce qui concerne la linguistique comparée. Quel fut son étonnement lorsque, le catalogue à la main, je lui prouvai que nous possédions précisément tous les ouvrages dont il déplorait l'absence, avec quantité d'autres sur des matières analogues et dont l'existence était pour lui, homme du métier, une révélation imprévue!

Nous ne séparons pas la Bibliothèque royale des progrès de la bibliologie. C'est dans son sein, en effet, qu'a paru cette année le *Bulletin du bibliophile belge*, recueil sans prétention et qui, quoiqu'il n'ait pu ni voulu s'appuyer sur les coteries ou les partis, a obtenu, dès son début, un succès auquel de pareilles entreprises nous ont peu accoutumés.

Parmi les bibliographes belges qui cette année ont donné signe de vie, je citerai en première ligne M. Ch. Pieters, cet élégant amateur d'Elzevier, dont M. Brunet a signalé la somptueuse brochure sur ces célèbres typographes (1); M. P. Vander Meersch, qui a commencé un travail très-intéressant et nourri de faits sur les imprimeurs belges

(1) *Analyse des matériaux les plus utiles, pour de futures annales de l'imprimerie des Elzevier.* Gand, Annoot-Braeckman, mars 1843, gr. in-8° de 46 pages, avec deux grands tableaux et deux planches coloriées, dont l'une est tirée sur papier porcelaine, 8 pages de supplément; tiré à 50 exemplaires distribués. Voy. *Manuel du libr.*, 4e éd., v, 801. En cet endroit le nom de M. *Pieters* est imprimé *Peiters.*

établis à l'étranger (1) ; et M. André Warzée qui a entamé, d'une manière aussi amusante qu'instructive, l'histoire des journaux belges (2). Le *Messager des sciences historiques de Gand* a été favorisé de leurs communications.

M. Henri Helbig, toujours amoureux des impressions de Mayence, a cherché vainement à la Bibliothèque l'ouvrage manuscrit de Servais : *Annales typographici Moguntini* (3). De notre côté nous avons tiré de la section des manuscrits un mémoire inédit de M. F.-J.-J. Mols, sur l'imprimerie d'Anvers, et nous l'avons inséré dans le *Bulletin du bibliophile.* M. Bock imprime *Sedulius,* d'après un manuscrit de Kuss.

Quant à notre *Annuaire*, il a continué à être traité avec une bienveillance marquée. M. Auguste Scheler lui a fait de nouveau les honneurs du *Serapeum*, avec cette politesse si bien séante à un talent qui aurait le droit d'être sévère, et M. E. Fétis n'a pas été moins courtois dans le feuilleton de *l'Indépendance* (4).

Cet *Annuaire*, tout médiocre qu'il est, fera naître probablement de bons ouvrages ; c'est un père, au surplus, qui sera charmé d'être effacé par ses fils. Mon honorable ami le conseiller C. K. Falkenstein (5), premier bibliothécaire de la bibliothèque royale de Dresde, m'écrit qu'il a l'intention de publier également chaque année un volume relatif à l'établissement qu'il dirige. Quant à la bibliothèque impériale de Vienne, elle semble avoir ajourné son premier projet.

Voyons maintenant ce qui concerne la nôtre.

(1) *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges établis à l'étranger pendant les XVe et XVIe siècles :* 1° Gerardus de Lisa de Flandria, imprimeur à Trévise, Vicence, Venise, Frioul et Udine, de 1471 à 1499 ; 1844, in-8° de 70 pages ; 2° Antonius Mathias d'Anvers, imprimeur à Mondovi, en Piémont, de 1472 à 1473 ; in-8° de 84 pages.

(2) *Essai historique et critique sur les journaux belges.* Journaux politiques, 1re partie. Gand, Hebbelynck, 1844, in-8° de 131 pages.

(3) Ceci doit servir de correctif à ce qui concerne M. Helbig, p. 26 du volume de 1844.

(4) 17 janvier 1844.

(5) Comme il faut être exact, je ferai observer qu'on a imprimé ailleurs *Falckenstein.*

Son budget, pour 1844, a été réglé comme il suit :

CHAPITRE Ier. — *Personnel* . . . . fr.		26,600 00 (*)
CHAPITRE II. — *Frais d'administration et matériel*		18,900 »
ARTICLE 1er. Entretien des locaux, ports, chauffage des deux sections, y compris la bibliothèque de la ville nouvellement réunie	1,500 »	
ART. 2. Mobilier, constructions	1,500 »	
ART. 3. Appropriation d'un nouveau local, et transfert du fonds de la ville, conformément à une décision ministérielle du 4 mars 1844.	51,000 »	
ART. 4. Impression du catalogue des accroissements.	1,000 »	
ART. 5. Rédaction du catalogue des médailles. .	600 »	
ART. 6. Dépenses imprévues	300 »	
CHAPITRE III. — *Achats et reliures*		34,500 »
ART. 1er. Quart réservé.	8,625 »	
ART. 2. Achats d'imprimés	12,600 »	
ART. 3. Cartes, plans et estampes.	2,400 »	
ART. 4. Médailles	1,500 »	
ART. 5. Reliures, 1re section.	3,000 »	
ART. 6. Achats de manuscrits	5,500 »	
ART. 7. Reliures, 2e section.	875 »	
TOTAL.		80,000 »

Il faut remarquer que les économies faites sur ces divers articles sont consacrées aux achats, surtout dans le département des imprimés, qui doit pourvoir au plus grand nombre de pressantes nécessités; de sorte qu'au lieu de 12,500 francs portés au budget, c'est en réalité une somme d'environ 20,000 francs qui est dépensée de ce chef.

SECTION PREMIÈRE.

§ 1er. — IMPRIMÉS.

Les accroissements de ce département, depuis le dernier compte

(*) En 1839 ce chapitre ne s'élevait qu'à 21,000 francs, mais la bibliothèque était au berceau.

rendu, en d'autres termes depuis le 1er octobre 1843 jusqu'au 1er octobre 1844, présentent ces nombres :

	In-8° et moind. form.	In-4°.	In-fol.	
4e *trimestre de* 1843	887	176	17	
Dissertations academ. et livraisons diverses.				232
1er *trimestre de* 1844 . . . •	729	61	25	
Dissertations et livraisons diverses. . . .				162
2e *trimestre*	816	97	45	
Dissertations et livraisons diverses. . . .				41
3e *trimestre*	398	93	20	
Dissertations et livraisons diverses. OEuvres de musique.				503
	2,830	427	107	938
Total.		4,302		

Du 1er juillet 1838 au 1er octobre 1844, le nombre des acquisitions nouvelles était de

	22,301
Total actuel	4,302
Ensemble.	26,603

Moyenne par jour (en divisant ce total par 2250) 11,82 volumes.

L'accroissement le plus considérable que l'on pût espérer proviendra de l'adjonction du fonds de la ville de Bruxelles. Le transfert de la bibliothèque communale, acquise par l'État, a été commencé. S'il s'exécute lentement, il se fait avec ordre et d'une manière définitive. Quelques obstacles, il est vrai, ont entravé cette opération minutieuse et difficile, car les bibliothèques ont aussi leur *moi*, leur personnalité, auxquels elles ne renoncent qu'avec répugnance. Il y a d'ailleurs des susceptibilités qu'il faut ménager, et, quel qu'il soit, un changement d'organisation s'accomplit rarement sans blesser un droit ou une prétention; mais enfin tout s'arrange, et ce n'est pas en face des plus illustres témoignages de la raison humaine, que l'on peut nier obstinément son autorité.

Comme la fusion a lieu suivant l'ordre du catalogue méthodique, on a procédé d'abord à l'immatriculation des *incunables*. Dans cette

partie si riche, la Bibliothèque royale a fait de véritables conquêtes. Indépendamment de nombreuses éditions des classiques grecs et latins et de plusieurs ouvrages xylographiques d'une excessive rareté, quel prix un amateur n'attache-t-il pas à des livres tels que ceux-ci?

Mirouer de la redemption de l'umain lignage, translaté de latin en françoys. Lyon, 1479, in-fol.

Epitelen en de evangelien. Deventer, 1493, in-4°.

Eximenes, *Le livres des saints anges.* Lyon, 1486, in-4°.

Compendio de la humana salud. Burgos, 1495, in-4°.

Ueberwindung Christiwider Sathan. S. l. n. d. in-4°.

Bible historiale. Paris, 1495, 2 vol. in-fol.

Valere Maxime, translaté de latin en françois par Simon de Hesdin. S. l. n. a. 2 vol. in-fol.

La mer des histoires. Paris, 1488, 2 vol. in-fol. (2 exempl.)

P. Orose, *Histoires.* Paris, 1491, in-fol.

Propriedades de las cosas. Tholosa, 1494, in-fol.

Roman du chevalier Tristan. Rouen, 1489, in-fol.

Roman de Fierabras. Genève, 1478, in-4°.

Ystoria de la Melosina. Tholosa, 1489, in-4°.

Boccácio, *Las ciento novellas.* Sevillo, 1496, in-4°.

La bible des poëtes. Paris, 1493, in-fol.

Le Platon de Ficinus, imprimé à Venise en 1491.

Le décret de Gratien. Mayence, P. Schoyffer, 1472, in-fol.

Les métamorphoses d'Ovide moralisées par Thomas Waleys. Bruges, Colart Mansion, 1484, in-fol.

Sydrach den phylosoph. Deventer, Jac. de Breda, 1496, in-fol.

Historia Alexandri Magni. Argentinæ, 1489, in-fol.

Gesta Romanorum. S. l. n. d. in-fol.

La nef des fols. Paris, J. Philippes, 1479, in-fol.

La somme rurale. Paris, 1491, in-fol.

Tite-Live en français. Paris, 1487, in-fol.

3 feuillets d'un Donat, sur parchemin (1).

Beaucoup d'impressions faites au XVe siècle, à Louvain, par Jean de Westphalie ; à Anvers, par Koberger ; à Alost, par Th. Martens ; à Bruxelles, par les Frères de la vie commune.

(1) Voy. année 1842, p. 16.

L'histoire s'est complétée dans le passé et a suivi la marche du présent ; la botanique et l'horticulture ont trouvé un renfort considérable dans la bibliothèque de feu M. le professeur Van Mons, cédée par ses deux fils avec un désintéressement rare et à un prix si modique, que cette vente équivaut presque à une offrande gratuite.

Entre les spécialités, on remarquera une suite très-considérable de flores locales et de pharmacopées.

Sous le rapport de la littérature du moyen âge, notre dépôt est incontestablement un des mieux fournis qui existent. La littérature flamande y occupe naturellement une place d'honneur.

Les indications des personnes instruites, les propositions d'achats faites par des gens de lettres, ont toujours été accueillies avec empressement, et l'on y a fait droit chaque fois que la chose a été praticable.

Des achats dans les *auctions* publiques à l'étranger, et surtout chez cette classe de libraires qu'on appelle *antiquaires* en Allemagne, et chez nous, moins poliment, *bouquinistes*, nous ont procuré, sans grande dépense, quantité d'ouvrages curieux ou singuliers, dont aucun exemplaire n'avait encore pénétré dans le pays.

L'université d'Oxford a envoyé le catalogue de sa bibliothèque; MM. le baron de Stassart, Nolet de Brauwere Van Steeland, jeune littérateur hollandais établi à Louvain, M. Lappenberg, archiviste du sénat de Hambourg, et M. Grille, bibliothécaire d'Angers, ancien directeur des beaux-arts, ont fait don de quelques-uns de leurs ouvrages; M. Garnier, bibliothécaire d'Amiens, du catalogue des manuscrits de cette ville; le gouvernement des Pays-Bas a déposé le grand recueil sur l'histoire naturelle des colonies hollandaises, que nous possédions malheureusement déjà; la société littéraire du Brabant septentrional, celle qui vient d'être constituée à Leyde pour l'avancement de l'ancienne littérature nationale, ont déposé courtoisement leurs publications; le gouverneur de l'État de Massachusetts nous a gratifié d'un important rapport sur la géologie de sa province; M. Keymolen, consul de Belgique à Mexico, a profité de sa position pour nous procurer l'histoire de la révolution mexicaine, écrite sur les lieux (*Cuadro historico*, etc.); enfin le ministère de l'intérieur a donné différents beaux ouvrages auxquels il avait souscrit sur les fonds consacrés à l'encouragement des lettres.

L'intérêt que M. le comte de Dietrichstein avait témoigné à notre établissement ne s'est pas démenti. Nous lui devons personnellement une reconnaissance infinie.

La plupart des universités allemandes, ces fidèles et actives dépositaires de la science, sont ponctuelles à nous transmettre leurs précieux *Acta academica*, qui tombent rarement dans le commerce. Des ventes publiques nous ont cependant fourni les moyens de recouvrer quantité de ces dissertations, rédigées anciennement sur des matières intéressantes et des singularités généralement ignorées. Cette correspondance et le système de dons et d'échanges que nous mettons en pratique, nous ont mis en rapport fréquent avec MM. les bibliothécaires F.-G. Welcker, de Bonn; Feder, de Darmstadt; Amann, de Fribourg; J.-V. Adrian, de Giessen; G.-F. Beneke, de Gottingue; F.-A. Eckstein, de Halle; J.-C.-F. Baehr, de Heidelberg; C.-W. Göttling, d'Iéna; J.-Ch. Döll, de Carlsruhe; E.-W.-R. Naumann, de Leipzig; F. Rehm, de Marbourg; Ph. de Lichtenthaler, J.-A. Schmeller et J.-M. Harter, de Munich; C.-F. Strackerjan, d'Oldenbourg; J.-G. Moser, Ch.-F. Stälin et A.-F. Gfrorer, de Stuttgart; R. de Mohl, de Tubingue; F. Wolf, de Vienne; G. Ludwig et F.-A. Reuss, de Wurzbourg, etc.; M. Jomard, conservateur du dépôt géographique à la Bibliothèque royale de Paris, nous a honoré de fréquents témoignages de sa sympathie, ainsi que M. Duchesne, le savant iconographe.

Le nombre des recueils périodiques s'est beaucoup accru. Dans cette classe on distingue :

Les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, par MM. Adelon, Andral, etc.

Les *Annales de la chirurgie française et étrangère*, par MM. Bégin, Marchal, Velpeau, etc.

Le *Bulletin de correspondance archéologique*, de Florence.

Les *Annales archéologiques*, publiées par M. Didron.

La *Revue archéologique* de M. Gailhabaud.

Le correspondant.

Le Bulletin de l'alliance des arts.

Le Bibliothécaire de M. Quérard.

Le Cabinet de l'amateur.

Le *Journal des économistes.*

On s'est attaché particulièrement à recueillir les journaux politiques du pays, ces archives de notre histoire présente, qui se contrôlent et se vérifient les uns par les autres. Ici les difficultés sont grandes, et il est souvent bien malaisé, pour ne pas dire impossible, de retrouver dans leur intégrité, des feuilles légères que le vent emporte et que l'insouciance laisse détruire. Ce qui est négligé ou méprisé aujourd'hui peut devenir demain un document précieux, mais on ne songe pas à cela, et il est même peu d'éditeurs de grands journaux qui en possèdent une collection complète. Le travail de M. André Warzée a rendu ce fait littéraire plus sensible.

Quelques volumes sur l'héraldique, qui existaient en double, ont été confiés au département des affaires étrangères. Il est à espérer que les doubles, lorsque l'on décidera de leur sort, seront employés au profit de la bibliothèque : cela est même dans l'esprit des stipulations faites avec la ville de Bruxelles, et même dans les termes des négociations préliminaires pour l'abandon de ses collections. Il serait triste qu'on sacrifiât à des obsessions parlementaires, à des exigences de clocher, la possibilité de porter tout d'un coup à sa perfection un grand dépôt national. Vingt petites étoiles disséminées dans la voûte céleste peuvent-elles remplacer l'œil central du monde, peuvent-elles égaler le soleil?

Les nouveaux catalogues systématique et alphabétique de la première et de la deuxième division, sont au courant des nouvelles acquisitions faites dans ces parties. La *Biographie,* sous-division de la neuvième classe générale, est achevée.

L'inventaire des livres provenant du dépôt littéraire a été poussé jusqu'à l'année 1841.

En ce qui concerne les doubles, voici ce qui a été fait.

Le transport de Gand à Bruxelles du fonds Van Hulthem, à peine effectué en 1838, on a commencé à rechercher les doubles qui pourraient se trouver dans ce premier noyau de la Bibliothèque royale. Lorsqu'il s'est trouvé plusieurs exemplaires d'un même ouvrage on les a scrupuleusement comparés entre eux et le plus complet, le mieux conditionné, le plus beau, a été replacé dans la division à laquelle il appartenait, tandis que les autres étaient mis à part, dans un endroit consacré à cette destination. Ce dépouillement a donné jusqu'à ce jour le résultat suivant :

2,220	ouvrages	in-fol.
885	»	in-4°.
292	»	in-8°.

Ensemble environ 7,000 volumes.

Lorsque tous les doubles auront été reconnus, restera une dernière opération, et qui ne sera pas la moins délicate. Il s'agira en effet d'examiner quels sont les ouvrages dont il convient de garder plus d'un exemplaire, soit à cause de leur rareté, de leur valeur ou de leur fréquent usage; il y a tel livre qu'il n'est pas trop de posséder jusqu'à trois fois, il en est ornés de figures qu'il est d'obligation de découper en faveur de certaines suites du cabinet des estampes, et c'est un point sur lequel ne se fixe pas l'attention des personnes inexpérimentées en ces matières.

Le récollement annuel de la première moitié du dépôt a fait retrouver les n°s 6307, 10,216 et 14,756 qui n'étaient que déplacés, à la vérification de 1842, car chez nous rien ne s'égare. Les catalogues se servent mutuellement de preuves; les dénombrements périodiques, le service quotidien, sont la *preuve* de l'exactitude des catalogues, et il n'est pas de si mince brochure dont on ne sache à point nommé les diverses pérégrinations, le sort et l'emploi.

D'ailleurs les inventaires imprimés, qui sont à la portée des individus les plus modestes, appellent le public à faire par lui-même ces vérifications, en même temps qu'ils l'instruisent successivement des ressources accumulées pour son usage. Les catalogues des accroissements de la bibliothèque royale se vendent environ dix centimes la feuille.

La société d'émulation de Bruges a encore emprunté le n° 27,705 du fonds Van Hulthem, dans l'intention de le réimprimer. M. P. De Decker, auteur d'un livre fort bien fait sur les banques de prêt, et M. Arnould, qui s'occupe du même sujet, MM. Juste et Levae, appliqués à l'étude de notre histoire, ont cité plus d'une fois la Bibliothèque royale.

§ 2. Cartes, plans et estampes.

Augmentations :

	Cartes et plans.	Estampes séparées.
4e trimestre de 1843. .	83	634
1r trimestre de 1844. .	17	326 (plus 4 vol. ou recueils d'estamp.)
2e id. . .	»	4
3e id. . .	49	10 (plus 3 vol. d'œuvres.)
	149	974

La collection cédée par M. Van Parys, qui forme le premier fonds du cabinet des estampes de la bibliothèque royale, était dépourvue de toute classification. A peine quelques enveloppes contenaient-elles un petit nombre de pièces du même maître ; la plus grande partie était disséminée dans les 69 portefeuilles qui renfermaient l'ensemble de cette collection, en sorte que pour former les œuvres des graveurs et des peintres, il a fallu faire un triage général en prenant les estampes l'une après l'autre.

On commença par former la collection des portraits, qui fut assez volumineuse, et qu'on divisa en trois catégories, dont chacune répondait à une dimension adoptée. Les portraits furent classés suivant le plan donné dans le 1er vol. de l'*Annuaire* (pag. 14), montés sur papier fort et catalogués. Il fut fait, pour chacun de ceux dont les inscriptions fournissaient des indications suffisantes, trois bulletins ; le premier au nom du personnage représenté, le deuxième au nom du peintre ou du dessinateur, le troisième au nom du graveur.

Le classement et le catalogue des portraits achevés, on a procédé à la formation des œuvres des différentes écoles. L'école italienne était terminée l'année dernière, celles des Pays-Bas, de France, d'Allemagne et d'Angleterre l'ont été dans le courant de la présente année. En attendant que les estampes soient montées sur papier fort, ainsi que le sont les portraits, on a réuni dans des enveloppes portant le nom du peintre ou du graveur les pièces de chaque artiste. Ces enveloppes ont été classées dans des portefeuilles par ordre alphabétique ; les œuvres de quelques maîtres sont assez considérables déjà pour remplir un ou même plusieurs portefeuilles. Les différentes écoles sont rangées séparément.

La collection d'estampes de la Bibliothèque royale est fréquemment

consultée. Les artistes ont compris que cet établissement leur présentait de grandes ressources pour leurs études, leurs travaux; ils mettent à profit les matériaux qui leur sont offerts; car ce ne sont pas les œuvres des graveurs anciens, ce n'est pas sa nombreuse galerie de portraits qui forment la seule richesse du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, ce sont encore d'excellents recueils d'antiquités, de monuments de tous les âges, de costumes, d'armes, etc. Il n'y a pas de jour où des artistes ne viennent puiser aux sources de nos différentes collections. Pour toutes les éditions illustrées, pour tous les livres à figures, pour tous les portraits enfin, multipliés par la presse belge depuis plusieurs années, nos portefeuilles ont été mis à contribution. Autrefois les artistes étaient obligés d'aller chercher à l'étranger des éléments d'études qui leur manquaient absolument ici. Ils trouvent dès à présent au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale une grande partie des documents qu'ils peuvent avoir à consulter. A coup sûr cet établissement, né d'hier, ne saurait être comparé, pour la richesse, aux magnifiques collections de Paris et de Dresde; mais les services qu'il rend ne sont pas moins réels.

L'œuvre d'Albert Durer s'est accru de quelques pièces anciennes, entre autres du Christ prêchant sur la montagne, grand in-fol., ainsi que de deux excellentes gravures de M. Reindel fils, de Nuremberg, d'après des tableaux du grand peintre allemand, les quatre Évangélistes, et le portrait de Jérôme Baumgartner.

Les cartes géographiques ont été, de même que les estampes, classées et rangées dans des portefeuilles pendant le cours de l'année actuelle. Ces différents travaux viennent seulement d'être terminés.

La collection géographique, quand le moment sera venu et qu'il aura été pourvu à des objets d'une nécessité plus impérieuse, tâchera de profiter des enseignements et des vues de notre illustre confrère et ami M. Jomard, qui a créé à la Bibliothèque royale de Paris un musée consacré à la géographie, et le mot *créer* est tout à fait à sa place, car M. Jomard a fait ce musée avec rien autre que son zèle, son désintéressement et son vaste savoir.

Nous avons continué à recevoir les livraisons des vues des villes d'Allemagne de Lange, de l'atlas du Hanovre de Papen, de la carte géognostique de la Saxe, de la carte des langues de l'Allemagne de M. le docteur Bernhardi, de la carte du navigateur prussien, par

Berghaus, du Bulletin de la société de géographie de Paris, et de plusieurs voyages, tels que celui de M. d'Orbigny, etc. Quelques cartes et plans de la Belgique d'autrefois ont été saisis au passage.

Le cabinet a acquis en outre une gravure de 1418, décrite plus bas, 67 pièces gravées et quelques dessins à la plume de M. de Chalan.

73 pièces de Norblin;
24 pièces de Boissieu.

Le grand ouvrage de Pistolesi sur le Vatican peut être considéré comme appartenant au département des estampes.

Pendant que l'on ressuscitait à Bruxelles le travail patient et merveilleusement fidèle du Brugeois De Meulemeester, qui consuma la moitié de sa vie à reproduire les fresques des Loges de Raphaël, au Vatican, le célèbre graveur italien M. Paolo Toschi, sous la protection de l'impératrice Marie-Louise et encouragé par les conseils de M. le chevalier Pezana, secrétaire particulier de cette princesse, entreprenait de graver au burin toutes les fresques du Corrége à Parme, et quatre du Parmesan. La Bibliothèque royale, par l'entremise du ministère de l'intérieur, a souscrit à cette superbe collection pour un exemplaire avant la lettre, du prix de 3,728 francs. Elle a acquis également la belle gravure du même artiste représentant la Descente de croix d'après Volterra (145 francs).

Nous pourrions citer encore l'œuvre de Thorwaldsen, le *Musée de Berlin;* les gravures de Witthofs; le *Pompeï*, *Herculanum et Stabie,* de W. Zahn; le *Pompeï* de M. Raoul-Rochette; l'*Iconographie* de l'université de Leyde; la *Terre sainte* de Robert (1), etc., etc.

L'école de gravure, malgré nos observations précédentes, en est toujours à son premier et unique dépôt. Elle avait cependant tout à gagner à montrer ce qu'elle sait faire, et à répondre ainsi aux objections que des censeurs chagrins font contre son existence.

(1) La *Société des beaux-arts,* fondée à Bruxelles dans des intentions excellentes, mais devenue ruineuse pour ses actionnaires faute de direction et d'économie, publie une contrefaçon ou plutôt un *fac-simile* parfait de l'œuvre de Robert.

§ 5. Cabinet numismatique.

Accroissement :

4e trimestre de 1843	100
1r trimestre de 1844	110
Plus une bague et un sceau antiques	
2e trimestre de 1844	253
3e id.	344
Total.	807

MM. les numismates, remerciez-nous, je vous prie, et un peu bas encore, car nous avons été pour vous pleins de sollicitude ; nous vous avons préparé, en fait de livres relatifs à votre science, quelques morceaux de roi.

Parmi les dons faits au cabinet, je noterai particulièrement ceux du gouvernement hanovrien ; de M. Dehaes, ancien négociant à Bruxelles, établi aujourd'hui à Malaga, et de M. le baron Popelaire de Terloo. Nous avons acquis quelques pièces romaines découvertes dans le cimetière du village de Mopertingen, et qui ont dès l'abord éveillé le zèle de M. l'ingénieur Guyoth ; une belle suite de 153 consulaires en argent ; des médailles et monnaies du pays vendues à Gand ; quelques autres, fort curieuses, recueillies par les soins de l'habile numismate M. le professeur Serrure, etc. Les *Rois de Pologne* de M. Thadée Krolewski, réfugié polonais, frère utérin de l'archevêque de Posen, ne répondent pas précisément à tout ce qu'on pourrait désirer au point de vue de l'art, mais l'occasion d'honorer un talent malheureux en remplissant une lacune historique, ne devait pas être perdue.

Un autre réfugié de la Pologne, M. Joachim Lelewel, qui déjà s'était chargé complaisamment de mettre en ordre de médailler de la ville, a consenti à rédiger le catalogue général de la collection de l'état. Il est curieux et touchant de voir ce vieillard stoïque, qui a voué sa vie à la liberté de son pays dont il écrit noblement l'histoire, courbé sur des médailles romaines et occupé à déchiffrer quelque monnaie de nos comtes de Flandre et de nos ducs de Brabant. Cette âme républicaine, d'une trempe toute lacédémonienne, d'une formidable énergie, oublie ainsi, dans des études calmes et pacifiques, les

colères ardentes du patriotisme humilié et les projets de vengeance aussi souvent déçus que ranimés.

M. C.-T. de Falbe, naguère capitaine de marine et consul général de Danemarck, en Afrique, actuellement garde du médaillier de sa majesté Danoise, et qui prépare un livre capital sur les médailles africaines, a visité notre collection, dont le caractère est surtout belge (1). Il n'y a trouvé qu'une pièce qu'il puisse mentionner dans son recueil. Mais il s'y attendait, car l'esprit qui préside nécessairement à la formation et au développement de notre médaillier n'était pas pour lui un mystère.

La direction de ce médaillier a été sollicitée par M. Piot, employé aux archives. Elle ne pourrait être confiée à des mains plus expertes.

DEUXIÈME SECTION.

Manuscrits.

(Ancienne bibliothèque de Bourgogne.)

Accroissements :

	In-8° et moind. form.	In-4°.	In-fol.
4e trimestre de 1843	0	7	4
1r trimestre de 1844	1	1	9
2e id.	1	0	48
3e id.	0	0	0

Le 26 mars 1344 on vendit à Bruxelles, chez le libraire Michel, une énorme quantité de papiers de famille, de registres, d'arbres généalogiques et d'autres documents héraldiques, qui avaient appartenu à ce comte de Coloma qui, ayant passé sa vie a rédiger la généalogie de sa famille, en y rattachant celle de toutes les familles alliées, s'était procuré une foule de pièces et de renseignements de toute espèce. On y trouve des éclaircissements et des preuves principalement relatifs aux Gottignies, aux Verreycken, aux Vander Haeghen,

(1) Le dernier volume des *Mémoires de la société royale des antiquaires du Nord*, Copenhague, 1843, contient, pages 131-138, un ingénieux mémoire de M. Falbe sur des vases antiques du Pérou. Il est écrit en français, langue que l'auteur parle fort bien et avec une verve toute méridionale. M. Falbe tempère l'érudition du savant par la mâle franchise du marin, qu'il allie au ton de la meilleure compagnie.

aux Rubens, aux Stalins, aux Visscher de Celles, aux Bergeyck, aux Roose, aux La Barre, aux Wavrans, aux Haynin, aux Bournonville, aux Nieulant, aux Marnix, aux Cruykenbourg, aux Warick, aux Helman, aux Blankaert, aux Leenheer, aux Vander Noot, aux Boot de Welthem, etc., etc. A cette masse de papiers étaient joints les trois premiers volumes de la chronique en prose de Jean d'Outremeuse; bonne copie du XVe siècle, et non du XIVe, ainsi que l'annonce le catalogue. La bibliothèque royale, malgré une concurrence obstinée, s'est fait adjuger la presque totalité de ce *farrago;* elle n'en a laissé échapper que quelques articles dont elle conserve l'espoir de reconquérir la plupart.

Voici encore quelques acquisitions remarquables :

1. *Une Chronique de Flandre*, papier, in-4°, de 276 feuillets, XVe siècle.

Elle commence aux querelles du comte Gui de Dampierre avec le roi de France Philippe-le-Bel, c'est-à-dire à l'année 1294, et se termine vers l'an 1466.

Cette chronique, que M. J.-B. Barrois nous a disputée, mérite de voir le jour, et peut-être que la Commission royale d'histoire la comprendra dans son recueil.

2. *Abrégé chronologique et historique des livres de l'abbaye de Nostre Dame de Loos, avec quelques autres remarques d'histoire, tirées tant des comptes, registres et mémoires de ladite abbaye, que d'aucuns historiens de ce pays, depuis la fondation de ce monastère jusqu'à l'an MDCXCVI, par* F. Michel Gouselaire, *religieux prestre et autrefois procureur et receveur de la mesme abbaye, sindic général de l'ordre de Cisteaux dans les Pays-Bas françois, directeur de l'abbaye de Marquette.* 2 vol. in-fol., le 1er de 607 pp., sans les préliminaires, le 2e de 607 *bis* à 1085 sans l'obituaire et une longue table alphabétique et analytique.

M. A. Leglay a mentionné (1) cet estimable travail qui, tout préparé pour l'impression, a échappé, comme par miracle, à la destruc-

(1) *Histoire et notice des archives générales du département du Nord, à Lille,* dans les *Documents inédits tirés des collections manuscrites de la bibliothèque royale et des archives ou des bibliothèques des départements*, publiés par M. Champollion Figeac, t. II, p. 87.

tion, par la constance d'un ecclésiastique qui le sauva à l'époque de la suppression de l'abbaye, le porta avec lui dans son exil en Allemagne et le garda avec un soin religieux, alors que le besoin et la misère l'obligeaient à sacrifier les objets de première nécessité. M. Lucien de Rosny, auteur d'une histoire de l'abbaye de Loos, déclare avoir profité du manuscrit de Gouselaire (1).

Quoique Gouselaire s'occupe plus des revenus de son monastère que de sa bibliothèque, il n'oublie pas cependant de nous apprendre que, du temps de Dom Nicolas d'Auchy, neuvième abbé de Loos, élu en 1280, on transcrivit plusieurs livres, savoir un missel pour le Refuge de Lille, quatre autres pour les maisons de Tressin, de Noeuville à Wez, de Huequin et de Rogiersart; quatre volumes de Vincent de Lerins et la *Somme des Vertus*, qui furent copiés par Dom Jean Routart. Dom Jacques de Bailloeul écrivit, de son côté, en deux volumes, les sermons de saint Hubert. On copia, en outre, la *Somme des fêtes des saints*, composée en latin par F. Everard, de l'ordre du Val-des-Écoliers.

3. *Mémoires de Messire Charles, sire et premier duc de Croy et quatrième d'Arschot, depuis le* 1er *juillet* 1560 *jusqu'au* 1er *janvier* 1606, *avec un brief recueil de tout ce qui s'est passé de mémorable au Pays-Bas durant ce temps.* In-fol. Authentiqué en plusieurs endroits par la signature du duc même.

Ces mémoires, qui offrent un tableau de mœurs très-piquant, vont être publiés par nous, pour la société des bibliophiles de Belgique, sous le titre de : *Une existence de grand seigneur au XVIe siècle* ou *Mémoires*, etc.

4. *Le livre de chansons* (en français et en flamand), *de Mlle Catherine de Backere* (probablement la fille du poëte flamand de ce nom), 1574, oblong. Ce volume, dont on verra tout à l'heure un extrait, a été entre les mains d'Uhland, le chantre harmonieux de la Souabe, qui prépare sur la chanson allemande un livre qui sera empreint de sa douce et charmante imagination. Sur le titre de ce *chansonnier* se lit la double devise de Catherine de Backere : *L'attente nous rit; — Si Dieu plaist.* Les initiales de ces devises sont inscrites sur la reliure en veau fauve orné d'arabesques d'or.

(1) *Histoire de l'abbaye de N. D. de Loos.* Lille, 1837, in-8°.

5. Une ample collection de tragédies, de comédies et de farces de la chambre de rhétorique de Lierre. Pendant que la première section recherche avec empressement toutes les publications de nos chambres de rhétorique, la seconde est à l'affût des matériaux inédits qui les concernent.

6. M. Eugène Van Meldert, conseiller provincial de la Flandre orientale, résidant au château de Zele, du chef de sa grand'mère Éléonore-Victoire Stockmans, épouse de Jean-François Van Meldert de Devaal, se trouvait en possession de plusieurs pièces relatives au célèbre jurisconsulte Stockmans, qui prit une part très-active dans les débats relatifs à la succession des Pays-Bas et au droit de dévolution réclamé par Louis XIV. Il les a généreusement déposées à la bibliothèque royale. Cet exemple d'un désintéressement si éclairé mérite certes de trouver des imitateurs (1).

Nos manuscrits excitent toujours l'admiration ou la surprise des étrangers. La plupart ne se doutaient pas de l'existence d'un pareil trésor, et il y a, disons-le franchement, beaucoup de Belges, même lettrés, qui sont dans la même ignorance.

Deux manuscrits bibliographiques d'Ermens ont été envoyés à M. le bibliothécaire de Lille; un passional, n°s 7666-7671, qui contient la vie de saint Meginhardus, a été prêté à M. Mone, conseiller archiviste du grand-duché de Bade, et qui est chargé de la rédaction d'un recueil des *Scriptores Badenses*, projet dont on doit, si je ne me trompe, la réalisation à M. le baron de Blittersdorff, en qui la saine et solide littérature a toujours trouvé un appui. Un savant helléniste anglais, M. Gaisford, a emprunté un manuscrit en 2 vol. (n° 11288), contenant un *Etymologicon Homericum;* M. Borgnet, professeur à l'université de Liége, divers volumes qui lui étaient nécessaires pour la rédaction de son *Histoire des Belges au XVIIIe siècle;* le département de l'intérieur, plusieurs manuscrits sur l'administration et la statistique. MM. les Bollandistes en gardent encore quelques-uns sur l'hagiographie.

M. De Ram a livré à l'impression bon nombre de nos documents manuscrits dans ses *Analecta Leodiensia;* nous avons fait de même

(1) On trouve une analyse de ces pièces dans le *Bull. de l'acad.*, séance du 5 octobre 1844.

dans le 1er vol. des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*; dans le *Bulletin de la commission d'histoire* et dans les *Mémoires de la société littéraire de Stuttgart.*

M. Émile Gachet a tiré de la même source des détails et des pièces sur l'expédition de Charles-Quint à Tunis en 1535 (1).

M. le professeur Charles Lanz, de Giessen, a fait paraître cette année même le premier tome d'un ouvrage qui en aura trois et qui est intitulé : *Correspondenz der Kaisers Karl V, aus dem Koenihlichen Archiv der* Bibliothèque de Bourgogne *zu Brussel.* Leipzig, in-8° de XXVIII et 706 pp.

M. Geel, professeur à l'université de Leyde, et savant helléniste, a collationné deux textes d'Euripide.

Il y a d'honnêtes gens qui s'affligent sincèrement de voir des étrangers exploiter ainsi nos archives et nos bibliothèques, et qui même, en général, voudraient qu'on n'imprimât pas ce qui est inédit, de peur de nuire à la valeur des dépôts publics. Ces doléances ne sont point une plaisanterie, je vous jure, et il ne dépend pas de certains hommes de tenir sous clef nos richesses littéraires. Pour nous, loin de nous attrister, nous nous réjouissons, dans l'intérêt des lettres, de ce qu'on cultive un sol qui resterait stérile, et nous sommes fier que des étrangers de mérite viennent moissonner chez nous. La lice est ouverte à tout le monde : malheur aux paresseux! Au surplus, quel que soit l'avantage du premier venu, il y aura toujours assez à faire pour le savoir et le talent : l'ignorance et la médiocrité se plaignent seules de la disette.

Tâchons donc de faire mieux connaître encore nos manuscrits, au lieu de les cacher en jaloux et en avares. C'est le but que nous nous sommes proposé en poursuivant nos extraits dans les *Bulletins de l'académie.*

M. Ph. Bernard, qui a donné précédemment deux notices de manuscrits grecs et latins, en a terminé deux autres : 1° sur un manuscrit grec et deux manuscrits latins des lettres de Phalaris; 2° sur le rhéteur Hermogène de Tarse.

Un livre d'heures qui, en 1841, avait captivé l'attention de M. le

(1) Voy. les *Bull. de la commission royale d'histoire*, t. VIII, pp. 7-54.

baron de Friesen, et qui passait généralement pour avoir appartenu au duc Wenceslas de Luxembourg, frère de l'empereur Charles IV (1), a été restitué au duc Jean de Berry, frère de Charles V, roi de France, par M. Marchal, qui avait d'abord partagé l'opinion commune. Ses raisons me paraissent convaincantes (2). Ne peuvent-elles pas se concilier avec les ingénieuses conjectures de M. de Friesen sur le peintre des miniatures?

Bâtiments. — Cabinet de lecture. — Prêt extérieur. — Observations.

De nouveaux rayons ont été établis sur la galerie pour loger la collection des incunables, et une partie des in-folio qui ne sont pas fréquemment demandés.

Une décision officielle a été prise à l'instant sur le plan d'agrandissement de la bibliothèque, qui doit se prolonger dans la partie occupée par le musée de l'industrie, auquel le musée des armures, qu'on transfèrera à la porte de Hal, va laisser assez d'espace pour qu'il en abandonne un peu à la bibliothèque royale, étouffée sous l'encombrement.

Environ 80 personnes ont été autorisées à emprunter des livres à la première section; le nombre des volumes prêtés s'élève à 1,100 ou 650 ouvrages environ.

Le cabinet de lecture de cette section a été visité par près de 3,000 lecteurs. En général, les lectures deviennent plus sérieuses; les recherches plus substantielles et plus profondes. C'est un élément de la statistique morale que nous sommes en mesure de constater.

La section des manuscrits n'a garde d'oublier M. le baron de Blittersdorff, ministre de Bade, qui raisonne sur de vieux textes, de poudreuses chroniques, en savant plutôt qu'en diplomate; M. le baron de Koenneritz, ministre de Saxe, qui prouve qu'en Allemagne le génie des affaires n'exclut pas le goût délicat des lettres; M. le comte de Ioldi, aimable vieillard, qu'une destinée singulière a fixé, quoique espagnol, à la cour de Danemarck, où sa fidélité, méconnue dans son pays, a trouvé une noble récompense; le poëte Uhland, dont les

(1) Voy. l'*Annuaire* de 1842, p. 33.
(2) *Bull de l'acad.*, t. XI, pp. 407-424.

derniers hymnes enchantent l'Allemagne attentive ; M. C.-H. Kausler, archiviste de Stuttgart, à qui notre histoire et notre littérature flamande ont plus d'une obligation ; M. Vincente Pazos, consul général de la Bolivia en Angleterre, arrivé d'un pays perdu de l'Amérique avec plus de philosophie et d'idées avancées que bien des fortes têtes de notre Europe décrépite ; M. E. Lanz, fidèle à son poste et à la mémoire de notre grand Charles-Quint ; M. Ferdinand Ségoffins, défenseur intrépide du système conservateur ; M. le professeur Royaards, digne collaborateur de M. Kist, dont nous avons reçu la visite l'année dernière ; M. Tailliar, conseiller à la cour royale de Douai, auteur de dissertations judicieuses et solides sur différents points de notre ancienne organisation sociale ; M. Lizt, publiciste, éditeur du *Zollvereinsblatt* et l'un des rédacteurs, pour la partie commerciale, de la *Gazette d'Augsbourg* ; M. le professeur Huber, de Berlin, qui vient de publier la *Chronique du Cid*, de manière à faire envie à l'académie de Madrid ; M. Poley, orientaliste prussien ; M. Schnaase, procureur général à Dusseldorf, habile historien de la peinture et de l'art, M. d'Olfers, directeur du musée de Berlin ; M. S.-H. Spiker, bibliothécaire de cette capitale, et pour qui nous professons une vive amitié ; M. de Falbe, nommé plus haut ; M. Trosch, laborieux et docte archiviste de la ville de Ham, auquel une application excessive a causé la perte d'un œil ; M. Alfred Michiels, jeune belge que nous dérobe la France avec ses irrésistibles séductions et ses splendeurs littéraires, et qu'absorbe la composition d'une histoire de la peinture flamande ; M. Didron, talent pur et nourri, archéologue plein de goût et d'élévation ; M. Rigollot, d'Amiens, infatigable dans ses investigations, épris de Froissart, amoureux d'architecture gothique ; M. l'abbé Santerre, chanoine honoraire de la cathédrale de Beauvais, obéissant avec zèle à l'heureuse impulsion qui ramène le clergé français vers l'archéologie sacrée ; M. Alexandre Dumas, qui découvre dans les chroniques en apparence les plus insignifiantes et les plus barbares, des situations dramatiques, des scènes saisissantes ; M. Buchon, courtisan fidèle de la Grèce du moyen âge et de ces intrépides barons francs qui, se partageant l'empire de Byzance, s'asseyaient fièrement où commandaient Solon et Périclès, où triomphaient Épaminondas et Philopœmen, etc., etc.

La bibliothèque royale, passionnée pour les hommes distingués,

de quelque part qu'ils arrivent, aime à se parer pour eux et ne dédaignerait pas de leur faire des coquetteries ; elle a étendu le cercle de ses flatteuses amitiés ; l'institut de Washington, l'université de Saint-Louis, les bibliothèques d'Oldenbourg, de Coethen et de Parme, d'Angers, de Montpellier, d'Amiens et de Bourges, ont accru le nombre de ses correspondants ordinaires. De Rg.

(Extrait de l'*Annuaire de la bibliothèque royale* pour 1846.)

L'union de Bruxelles de 1577.

Un vrai bibliophile ne laisse rien échapper ni perdre. En ramassant de petites choses on en découvre quelquefois de précieuses, et d'ailleurs ce qui, considéré isolément, est sans valeur, acquiert quelquefois par relation un prix considérable : c'est le *zéro* placé à la suite d'un autre chiffre.

C'est ainsi qu'en recueillant de vieux papiers nous avons découvert l'édition originale de l'union de Bruxelles, cette fameuse ligue politique sur laquelle M. J.-C. De Jonge a fait un livre (*De unie van Brussel des jaars* 1577. 'Sgrav., 1825, in-8°).

L'édition dont nous parlons est une circulaire imprimée in-folio plano à 43 lignes. Elle en contient 13 de plus que la copie figurée de l'acte définitif et général publié par M. De Jonge.

A la fin est une formule d'approbation que les confédérés devaient signer et qui semble le modèle des bulletins de souscription qui terminent aujourd'hui la plupart des prospectus de librairie.

C'est à de pareilles circulaires qu'apposèrent leurs noms les Charles de Croy, les Guillaume de Hornes, les Philippe d'Egmont, des Ligne, des Mérode, des Montmorency, des Ghistelles, des Berlaimont, des Rassenghien, etc. ; cela donne à penser. De Rg.

Souvenirs de la vente Nodier (suite.)

Comedia di Agostino Ricchi, intittelata i tre tiranni. Vinezia, 1533, in-4° (n° 737, vendu 49 francs).

L'histoire littéraire fait à peine mention de A. Ricchi, et nulle part, à ma connaissance du moins, on n'a fait connaître avec quelque détail le sujet des trois tyrans qu'il a mis sur la scène (l'Amour, la Fortune et l'Or). Cette comédie fut représentée à Bologne en présence du pape Clément VII et de l'empereur Charles-Quint, lors d'une fête célébrée pour l'anniversaire du couronnement de ce souverain. Elle est en outre imprimée *con privilegio apostolico;* toutes ces circonstances peuvent à bon droit paraître étranges, lorsqu'on est témoin des licences que se permet Ricchi. Ajoutons qu'il a fait hommage de son œuvre, par une très-respectueuse dédicace, au cardinal *Hippolyto de Medici.*

Ainsi qu'une foule de comédies italiennes de la première moitié du XVI[e] siècle, les *Trois tyrans* se sont proposé pour modèle le théâtre grec, tel qu'il nous est connu par les imitations de Térence et de Plaute. Les noms des personnages nous transportent à Athènes, mais, à chaque instant, des expressions proverbiales nous rappellent l'Italie moderne (1). Quant à l'intrigue, il serait un peu embarrassant de la faire connaître avec clarté, mais fort heureusement, l'auteur nous a épargné cette peine en mettant, dès son premier feuillet, un *argumento* auquel on ne saurait du moins reprocher de manquer de netteté; nous demandons la permission de le transcrire :

« Girifalco ama Lucia, et da Listayiro
Et Pilastrino, accorti parasiti,
N'è beffato, et punito : anchor di questa
Preso Chrisaulo nobil, per astutia

(1) Voici quelques-uns de ces vers qui s'accordent si peu avec la couleur antique que revêt parfois cette comédie :

Un paio di culze di scarlatto
A Martin gala, ch' hebbi dal Gonnella
Che ne l'havea donate il duca Borsio.....
Bona vita
Insieme con la pace di Marcone.....

D'una roffiana, et d'una sua fantesca
(Che Philocrate giovan, quale amava
Li trasser de la mente, ond' ei impazzo
Et si parti romito) la si gode
Sotto uno inganno d'oro; con parole
Di volerla sposar. Tornato in questo
Philocrate di Spayna, in vece altrui
Pendandosi d'haver ne le man Lucia
Si giace con la fante; qual poi sposa,
Quando Chrisaulo (sol da Amor costretto
Oltre ogni suo voler, si sposa Lucia;
E insieme con Calonide sua socera
Congiunge Cirifalco, gia beffato. »

C'est Mercure qui débite le prologue. Le parasite Pilastrino lui succède sur la scène; il amuse le public par l'aveu qu'il fait de sa voracité; il cite assez hors de propos les prières de l'église; il ménage peu les moines; il débite force lazzis; donnons quelques échantillons de son style et de ses idées :

« Ha piu fede
Ne tordi, et nel buon vino, et nel pan bianco
Che i frati al campanel del refettorio.... .
Ciarlate forte, chio divò cantando
Il verbum caro, o'l chirielleisonne.....
.... Io volli una volta farmi frati
Per viver lieto, et non durar fatica......
Se ne l'altro mondo
Si facesse talvolta colatione
La morte mi faria poca paura .
Ma quand' io penso che non vi si mangia
Et non vi si bee mai, divento matto.
O Dio habbia pieta di Pilastrino;
Non dico che mi mandi in Purgatorio,
Ficchimi pur ne l'inferno et ne l'Imbo,
Che pur ch' io mangi tal' hor duo bocconi
Et beu un ciantellin di malvagia,
Ne incaco, Ferraone et Sathenasso,
Et quel poltron di Lucifero porco
Facciami come vuol, se ben volesse
Farmi in pasticci, o in brodo, o in gelatina.....
La figlia c' hora mai
Creggio che senta tentationem carnis..... »

Quelque divertissants que pussent paraître tous ces traits et bien d'autres que nous omettons, il fallait quelque patience pour écouter jusqu'au bout une pièce qui contient tout au moins 6,000 vers. Elle ne manque ni de vérité, ni de saillie, mais il ne faut lui demander ni artifice scénique, ni choix, ni vraisemblance. Comme une foule d'auteurs comiques de son siècle et de son pays, Ricchi étale une mosaïque de dialectes différents; un de ses personnages s'exprime en espagnol, un autre mêle à ses phrases des expressions vénitiennes.

Presqu'aussi gai, presqu'aussi téméraire que Rabelais, qu'il eut peut-être l'occasion de connaître personnellement lors du voyage que fit en Italie l'inventeur de Pantagruel, l'auteur des *Trois tyrans* fut un médecin distingué; il publia plusieurs gros in-folios contenant des traductions de Galien, *cum commentariis,* mais ce sont livres *peu legiers au prochaz*, et personne, à coup sûr, ne sera tenté d'en *sugcer la substantificque mouelle.*

I cantici di Fidentio Glottogrysio, ludi magistro. Firenza, 1574; in-8° (n° 281, vendu 17 fr. 50).

Poësies en une langue factice, dite pédantesque, qui fut très en vogue en Italie au XVIe siècle. Dans une foule de comédies se trouve le rôle d'un pédant qui entasse, à tort et à travers, dans ses discours prolixes, des mots d'un latin plus ou moins douteux et des raisonnements absurdes. Les *cantici* en question passent pour le chef-d'œuvre du genre; leur auteur, caché sous le voile du pseudonyme, c'est Camille Scrofa de Vicence. Avant lui, Domenicho Veniero, Annibal Caro, Bernardo Daniello, s'étaient essayés à manier cet idiome bizarre; il les effaça tous. La première édition de ses écrits vit le jour en 1565; ils furent plusieurs fois réimprimés, en 1572, 1610, 1614, et toutefois ils ne se rencontrent point facilement. Essayons de faire connaître la nature du vers pédantesque en citant d'abord le début du sonnet qui ouvre le recueil de Scrofa:

« Voi ch' auribus arrectis auscultate
In lingua hetrusca il fremito e' rumore
De miei sopiri pieni di stupore,
Forse d'intemperantia ni accusate.
  Se vederte l'eximia alta beltate
De l'accrbo lanista del mio core,

Non sol d'areste venia al nostro errore,
Ma di me havreste ut aequum est pietate. »

Transcrivons aussi quelques vers du 27e et dernier sonnet :

« Dolce, mentre ch' i Fati e i Dei sinevano,
Cara, joconda : e preziosa ferula,
Quando innumera turba plagigerula
La tua iracundia formidar solevano :
  Per te già i miei discipuli ediscevano
I themi, senza errar d'una litterula ;
Alioquin acuta voce et querula
Pulsati fin a l'ethere emittevano...... »

Les sonnets sont suivis de deux *capitoli* assez longs.

Divers écrivains s'empressèrent d'imiter Scrofa ; Tarsia, Garofani, Cotellini, Cosentio, Livicra s'exprimèrent dans les mêmes accents que Fidentio, mais ils n'atteignirent pas au même degré de célébrité; celui qui se rapprocha le plus de ce modèle fut Stefano Vai, florentin, dont les nombreuses et spirituelles poësies sont presque toutes demeurées inédites, mais dont une sorte de dithyrambe, une *canzonetta fidenziana* a trouvé place dans le grand ouvrage de Quadrio (*Storia d'ogni poesia*, t. III, p. 221).

« Ille ego
Che non niego
A ciascun d'essere amasio ;
Gia vagando
Dato ho il bando
Aglj studj ed al ginnasio.
  E quantunque
Per qualunque
Infortunio io resti intrepido,
Expavesco,
Se in cagnesco
Mi riguarda il viso lepido...... »

Erreurs populaires et propos vulgaires touchant la médecine, par Laurent Joubert. Bordeaux, 1579, in-8° (vendu 25 fr.).

Livre peu commun et curieux à plus d'un titre. L'auteur nous fait connaître une foule d'idées bizarres, de pratiques absurdes répan-

dues de son temps; il en montre le ridicule; il fait preuve d'une érudition étendue et d'une indépendance d'idées assez remarquable; il s'est rangé parmi les réformateurs de la langue française, assez nombreux au seizième siècle et il a adopté une orthographe assez singulière, dont les extraits suivants donneront une image fidèle. Nous allons transcrire d'autant plus volontiers les titres de quelques-uns de ses chapitres, qu'ils sont semés de proverbes assez piquants, dont la majeure partie ne se rencontre pas dans le *Livre des proverbes français* de M. Leroux de Lincy (1842, 2 vol. in-12).

S'il est possible par la médecine d'allonger la vie des hommes — que ce n'est péché ou mal fait d'appeler des médecins — de l'ingratitude des malades anvers les medecins — de ceus qui an leurs maus ne veulet aucun medecin — s'il est possible qu'une filhe consoive à neuf ou à dis ans — pour quoy dit on que l'homme peut angendrer tant qu'il peut lever un quarton de son — pourquoy dit on que qui refuse qulque chose à une femme grosse un orgeol lui nait an l'œil — des femmes qui manget à force codignac durant leur groisse pour faire que l'anfant ait bon esprit — s'il est bon de mettre sur le vantre de la fame le bonnet de son mari pour avoir melheur delivrance — des anfans qui naisse vetus; s'ils sont plus heureux que les autres et si leur chemise preserve de dangier ceus qui an portet — s'il est vray que la fame acouchante an pleine lune fera un fis et si an nouvelle une filhe — pourquoy est ce que le lait de celle qui ha fait un fis, est melheur à nourrir une filhe — qui doit plus longuemant tetter un fis ou une filhe — pourquoy dit on de jeune médecin cimetiere bossu, et que les mauvais medecins viennet à cheval et s'en revon à pié — pourquoy dit on qu'il y a plus de vieux yvrognes que de vieus medecins — pourquoy dit on que les mariages du moys de may sont pour la plus-part malheureus — pourquoy dit on que les plus niays font plus d'enfans — si cela fait au travail de la délivrance que la fame étant au travail de l'anfant dise trois fois, an remuant fort vite le poulce, jay froid, jay chaud — s'il est vray que de baiser souvant les petis anfans, on leur eboit le sang — que sinifie le presant qu'on fait des œufs et du sel à un anfant qui tette la première foys qu'il est porté an la maison de quelque sien amy — contre ceus qui tiennet que d'avoir passi la iambe sur la teste d'un anfant l'empesche de croistre — s'il est vray que l'enfant ayt la moitié de l'hauteur qu'il

aura iamais à lage de trois ans — s'il est vray que le chauffer du lit angendre la rogne — s'il est bien dit : le haut, le bas et le milieu chaud; de tout le reste il ne t'an chaud — s'il est vray que les dants allongisset de faim — s'i lest bon de parler an mangeant — que le foye n'est bonne viande et pourtant on dit mal : iamais homme ne mange foye que le sien n'an aye joye — que la chair du porceau est la plus nourrissante de toutes et quelle est sa dignité — si c'est bien dit : un œuf n'est rien, deus sont grand bien, trois sont asses, quatre sont trop et cinq la mort — pourquoy dit on qui vin ne boit apres salade est an danger destre malade — pourquoy dit on : apres la pomme on ne but homme : et apres la poire, prestre ou à boire — si c'est bien dit : la poire avec le fourmage, c'est mariage — si c'est bien dit : contre la mort la vraie targe, ce sont le pain et le fourmage; neuntmoins on dit que le fourmage est bien qui vient d'une chiche main et qui moins mange de fourmage ou jambon, trompe son compaignon — si c'est mal fait de boire quand on va se coucher — contre ceus qui diset qu'il faut boire aussi chaud que son sang mesme an été — s'il est bien dit : vin sur lait est souhait; lait sur vin est venin — pourquoy dit on que le fourmage fait velher et est bon contre les larrons — s'il est vray ce que l'on dit qu'on devient pale de manger beaucoup de pain — contre ceus qui diset que à la fierve quarte et à la goutte, les medecins ne voyet goutte — de ceus qui au mal d'estomach y appliquet une assiette d'etain froide — si les herbes cullies la veilhe de la S. Ian ont plus de vertu qu'à un autre jour — du noyer qui n'ha des noys que le jour de la S. Ian — contre ceus qui cuidet les pilules devoit estre toujours an nombre imper — s'il est vray ce qu'on dit an Allemagne que le jour de la saignée il faut estre sobre et le tiers jour d'apres faut estre yvre ou bien soul — si c'est bien dit : lait et poisson est poison, et apres le poisson la noix est contrepoison — qui est sain de mettre l'eau sur le vin ou le vin sur l'eau — s'il est vray ce qu'on dit : qui tard andante, tard des-aparante — d'ou vient que chacun craint tant la mort veu que ce n'est aucun mal, ains la fin de tous maus — d'ou vient que celuy qui est yvre s'anyvre davantage si on le met à la fenestre — pourquoy dit on : jeune qui velhe et vieus qui dort, ils s'acheminet à la mort — si c'est bien dit : qui tard se couche et se leve matin, il verra tantost sa fin — pourquoy diset les bonnes gens qui non halou vantre dur, non peut pas domir

segur — pourquoy dit on au matin les montaignes et au soir les fontaines — pourquoy dit on, pain legier et fourmage pesant — pourquoy dit on poulles mal cuittes et veau cru font le cimetiere bossu — si c'est bien dit : le beurre au matin est or, à dîner argeant et à souper du plomb.

Le Dict des pays ioyeulx, sans lieu ni date, petit 8° goth. (nº 573, vendu 45 fr.).

Plaquette de quelques feuillets seulement; ce *Dict* se compose de 92 vers de huit syllabes ; nous transcrirons les 24 premiers :

Pour ce qu'on dist et tost et tard
Que le bien qui va tout ore part
N'est pas trop bon a recorder
Dite vous veul et recompter
Le bien qui est tout en ung mont
En mainte part parmy le monde.
Les bons pastez sont à Paris,
Ordes tripes à Saint Denys,
Les bonnes faulx à Espernay.
Et les gros detz sont à Tournay ;
A Londres escarlates fines
Et bons draps vermeils à Malines ;
Les chauderonniers sont en Dinant,
Et les bons cuirs sont en Braibant,
En Touraine les bons faucheurs
A Douai sont les bons facteurs;
A Lyon sont les taverniers
En Lombardie les usuriers.
A Bourges sont les forteresses,
A Saint-Quentin les grosses fesses;
Le bon sel est à Salins,
Femmes bien faictes à Provins;
En Poitou et à la Rochelle,
Le bon vin blanc qui étincelle.....

A la suite d'une longue énumération semblable, vient une *ballade fort joyeuse*, et trop joyeuse en effet, pour que nous nous permettions de rien en citer.

L'ouvrage est terminé par les *neuf manières des femmes*, plaisanterie plate et grossière, qui se retrouve, presque dans les mêmes ter-

mes, dans les *Fantaisies et paradoxes tirés de l'escarcelle de l'imagination de Bruscambille.* Nous aurons soin de l'y laisser.

Dalgarno. Ars signorum. Londini, 1661, 8° (n° 162, vendu 16 fr.).

M. Nodier est, en France, le premier, je crois, qui ait signalé à l'attention des penseurs les écrits de l'écossais Dalgarno; pendant près d'un siècle, les travaux de cet homme de génie sont demeurés dans l'oubli le plus complet; tout ce qu'on sait sur sa vie se réduit à peu près à ceci : il naquit à Aberdeen, il fut maître d'école à Oxford, il mourut en 1687, âgé de 60 ans environ. Leibnitz, auquel rien n'échappait, a fait mention dans une lettre à Burnet, de l'*Ars signorum,* mais jusqu'à Dugald Stewart, personne ne se douta de l'origine et de l'importance des idées de Dalgarno. L'éducation des sourds-muets fut l'un des problèmes sur lequel il dirigea ses méditations; tout était alors à faire à cet égard dans la Grande-Bretagne; Dalgarno paraît n'avoir eu nulle connaissance des écrits relatifs au même objet, il a ignoré l'existence du traité de Bonet : *Reduccion de las letras y arte para ensenar à hablar los mudos,* Madrid, 1620, et de celui de J. Bulwer: *Philosophus or the Deufe and Dumbe man's friend,* 1648; il émet des vues très-remarquables, que nous ne saurions exposer ici, mais à l'égard desquelles nous renverrons à un judicieux article de l'*Edinburgh Review*, n° 124, juillet 1835. L'*Ars signorum* est consacré à la découverte d'une langue universelle, langue qui pourrait bien n'être qu'une chimérique rêverie, mais dont il n'est donné qu'à des têtes fortement organisées de s'occuper d'une manière sérieuse et digne de faire réfléchir les philosophes. M. Nodier s'était toujours porté avec prédilection sur cette étude, il avait recueilli avec zèle les ouvrages qui traitent de la recherche d'une langue de convention usuelle, commune à tous les peuples civilisés; il lui en était échappé un fort curieux à plus d'un titre et qui est également l'œuvre d'un écossais : *Logopandecteision or an introduction to the universal language*, by Thomas Urquhart. L'édition originale, *Londres,* 1653, est introuvable, mais il en existe une réimpression, *Édimbourg,* 1774, et l'ouvrage est compris dans l'édition faite en 1834 pour le *Maitland-Club* des écrits d'Urquhart, édition tirée à 92 exemplaires seulement. Le même club a donné, en 1834 pareillement, une réimpression en un volume in-4°, des œuvres de Dalgarno.

Malheureusement, ces publications ne sont pas mises dans le commerce, et il est douteux qu'il s'en trouve un ou deux exemplaires sur le continent.

Floia cortum versicale de Flois, etc., 1627, in-4° de 4 feuilles (vendu 48 fr., n° 288).

Une des singularités de la littérature macaronique; c'est un petit poëme en allemand latinisé sur les puces; nous en transcrirons le début :

Ongla floosque canam qui wassunt pulvere swarto
Ex watroque simul fleitenti, et blaside dicko,
Multipedes deiri, qui possunt huppere longe,
Non aliter, quam si floglos natura dedisset;
Illis sunt equidem, sunt, inquam, corpora kleina.

Les puces sont, au dire de l'auteur, le plus cruel des châtiments infligés à la race humaine pour la punir de ses péchés; ces petites bêtes ne respectent ni la couronne, ni la tiare. — La première édition de cette facétie porte la date de 1593; elle a depuis été réimprimée plusieurs fois; elle a été insérée dans divers recueils.

Prologue faict par un messager savoyard sur la rencontre de trois nymphes prisonnières par trois mores, 1596, 14 p. (vendu 50 francs, n° 644).

Voici les huit premiers vers de ce très-rare opuscule; ils intéresseront peut-être les amateurs de dialectes provinciaux :

Di zapar megna Di se sei
Ne iou pa prou ita à vou vey
Marma ie ne sarin qu y fare,
O que ie zou de mi da fare
Depouy que ne se ay eta
Ie nou sarin tout raconta
Quan iarin bin per fortuna
A tant de lengue qu'una fena.

Il existe quelques écrits de la même époque en dialecte savoyard; les bibliophiles les payent des prix fous : les *Fanfares et corvées abbadesques*, Chambéry, 1613, ont été adjugées à 500 francs, vente

Nodier en 1829, à 200 francs, vente Bignon (ex. Gaignat, payé 13 francs), à 281 francs, vente Soleinne (ex. La Vaillière, payé 10 francs). La *Farce joyeuse à trois personnages,* 1595, est introuvable. Les *Noels et chansons tant en vulgaire francoys que savoysien*, par N. Martin, Lyon, 1556, 104 p., ont été portés à 120 francs à l'une des ventes d'Heber, faite à Paris.

Chanson nouvelle contenant la forme et manière de dire la messe, 1562. Copie sur velin (vendue 25 francs, nº 532).

Opuscule d'une audace et d'une acreté dont il serait difficile de trouver des exemples aussi frappants. La colère calviniste ne s'est jamais exprimée avec plus de licence. Toute citation est impossible. L'édition originale est, comme bien l'on peut croire, de la plus insigne rareté. Nous n'en connaissons qu'un seul exemplaire, qui fait partie du cabinet de M. A. Venant; il est relié aux armes du marquis de Blandford, fils du duc de Marlborough, et il a fait partie de l'immense *Bibliotheca Heberiana.* Voir le *Recueil de chants historiques français,* publié par M. Leroux de Lincy, seconde série, pages 239 et 266.

Gustave Brunet.

LES ASTROLOGUES LIÉGEOIS.

I.

Mathieu Laensbergh.

Monsieur le baron,

Aujourd'hui, c'est de *Mathieu Laensbergh* que je veux vous parler (1).

(1) La source principale, l'unique même, car c'est là que tous les biographes ont puisé, c'est Villenfagne, *Histoire de Spa,* t. II, p. 93 et suivantes. Elle a été connue, sans qu'il l'avoue, de Tabaraud, qui a écrit l'article Laensbergh de la

Au siècle dernier, un critique, voulant faire de la fine raillerie, disait que Liége n'était connue dans la république des lettres que grâce à Mathieu Laensbergh.

Cela est vrai.

Mais dans cette république des lettres, y a-t-il un homme plus célèbre?

Où trouverait-on une réputation plus étendue, plus universelle? Quel écrivain est plus populaire? Où ne le contrefait-on point? Laensbergh est l'oracle de vingt pays. Comme Dieu et comme Napoléon, il est partout. On en parle à toutes les veillées, on le consulte tous les matins, le roi et le pâtre le questionnent à toute heure. On le craint comme un porte-malheur; on en rit tout haut, on le vénère tout bas. On y croit comme au messie; on s'en moque comme on se moquait de Cassandre.

Les Français se plaignent de la contrefaçon? Mais lui donc, notre grand prophète, s'il voulait se plaindre! On n'en finirait pas, si l'on devait énumérer les imprimeurs qui le réimpriment, abrités par sa gloire. Quel est le prophète moderne qui oserait lutter contre lui! Aussi, que d'almanachs on publie sous son nom! Heureux l'annuaire dont il est le patron! Un almanach qu'il n'a pas fait, est comme s'il n'existait pas. Le chaland passe et ne le remarque point. Est-il de notre devin? on l'achète sans marchander et les yeux fermés. Il doit être bon, car il est signé Mathieu Laensbergh (1).

Et rien n'a manqué à cette grande renommée, la plus belle tête de notre galerie biographique : l'obscurité de la naissance, les ténèbres qui couvrent sa vie, et l'incertitude de sa mort. Est-il surprenant qu'on ait voulu nous ravir cette gloire?

Quelques bibliomanes, ne rêvant que suppositions d'auteurs, ont

Biographie universelle, t. XXIII, p. 105. Dans le *Dictionnaire de la conversation*, t. XXXIV, p. 208, on trouve une notice biographique sur Laensbergh, faite avec un soin, une finesse, un savoir remarquables : elle est signée *Reiffenberg*.

(1) La renommée de notre almanach a tenté en tout temps les imprimeurs. Au XVII[e] siècle, on le réimprimait déjà. Aujourd'hui on le contrefait à Bruxelles, à Tournai, à Lille, à Rouen, au Mans, à Montereau, à Epernay, à Troyes, et surtout à Paris. Chaque année, on publie dans cette capitale au moins une douzaine d'annuaires sous le patronage de notre devin.

voulu voir dans son nom un pseudonyme, sous lequel se cachait un chanoine de Saint-Barthélemi de Liége (1). Des astronomes, orgueilleux au point de croire que la lumière ne peut venir que d'eux, ont prétendu que la célébrité d'un mathématicien, Philips Van Laensbergh, mort à Middelbourg en 1632, a fait donner son nom à notre almanach (2). Ces assertions sont trop intéressées. En les mentionnant, nous avons satisfait notre conscience d'historien; n'en parlons plus.

Mathieu Laensberg naquit à Liége vers la fin du XVIe siècle. Nous croyons qu'il vivait encore en 1650. Une vieille tradition rapporte qu'il demeurait dans la rue Sainte-Aldegonde. Déjà, en 1635, dans son premier almanach, on le représente comme un homme d'un âge mûr. On peut s'en former une idée exacte en jetant les yeux sur la vignette qui en orne le titre. Il a la figure large, le front développé, le nez fort; ses cheveux sont en désordre, la barbe et la moustache longues. Tout, jusqu'à sa vaste houppelande, indique une personne d'un caractère rassis, grave, et peu enclin à tricher ses bénévoles lecteurs.

Il circule à Liége une vieille anecdote dont on fait Laensbergh le héros, et qui confirme ce qu'on raconte de son caractère benin. Empressons-nous de la redire. Un soir que notre devin faisait la pluie et le beau temps, son fils se mit tout à coup à pleurer amèrement. — Eh

(1) A la fin du siècle dernier prit naissance cette opinion qui fait notre mathématicien chanoine de Saint-Barthélemi à Liége. C'est une fausseté : un chanoine de cette collégiale ayant parcouru attentivement les registres du chapitre, aucun titulaire du nom de Laensbergh n'y figurait. Voici probablement ce qui a donné lieu à cette conjecture. Un jour, un de nos bibliophiles, le baron de Cler, trouve un méchant dessin représentant un vieillard étudiant l'aspect des astres : pour inscription on lit : *D. T. V. Bartholomæi canonicus et philosophiæ professor*. Séduit par la ressemblance du chanoine avec l'astrologue, et surtout par la nature de leurs occupations, notre amateur, voulant expliquer le passé, au rebours de son concitoyen, devina que le chanoine et l'astrologue pourraient bien ne faire qu'un seul et même personnage, et, poussant sa conjecture jusqu'au bout, il avança que le nom de Laensbergh devait être un pseudonyme. Villenfagne mentionna cette conjecture, qui a été admise par M. Lavalleye, dans l'*Annuaire de l'observatoire* de M. Quetelet, t. IV, p. 199.

(2) Cette assertion a été produite par des astronomes, désireux peut-être de rattacher l'origine du célèbre almanach à un de leurs confrères, dont le nom serait complétement ignoré aujourd'hui, sans une heureuse homonymie avec celui de notre compatriote. *Voy.* Montucla, *Hist. des mathém.*, t. II, p. 334.

bien! pourquoi pleurnicher comme un enfant? demanda le père. — Hi, hi, papa, quel enfant ne pleurerait, quand vous faites pleuvoir tous les jours de congé!... Laensbergh trouva bientôt le moyen de sécher les larmes de sa progéniture.

Laensbergh s'était adonné aux mathématiques et à la médecine, et, comme complément nécessaire de ces sciences, à l'astrologie. De son temps encore, comme au moyen âge, aucun médecin ou chirurgien n'aurait osé opérer sans avoir consulté l'aspect des constellations. Tout enfant d'Esculape devait être à même de lire dans le ciel la destinée de son malade. S'il en était incapable, il ne purgeait ou ne saignait qu'après avoir consulté son oracle, c'est-à-dire, un almanach. Le but d'un semblable ouvrage, c'était d'être un guide pour le physique et le moral. Cette fin, Laensbergh sut l'atteindre dans son livre, que, selon une expression de Gilbert,

L'Europe en délire
A, depuis cent hivers, l'indulgence de lire.

Comme témoignage de sa profonde science, Mathieu Laensbergh, ainsi que notre joyeux ami l'abstracteur de quintessence, faisait toujours précéder son nom du mot prétentieux de *maître :* ils sont aujourd'hui inséparables. D'abord *Mr*, il remplaça en 1647 cette abréviation par le mot *maistre.*

En cette même année 1647, l'orthographe de son nom fut définitivement fixée : *Lansbert* fut changé en *Laensbergh.* Notre savant se conformait au privilége que, sur sa pétition, le gouvernement lui avait octroyé pour publier son ouvrage.

Le plus ancien almanach de Mathieu Laensbergh que l'on connaisse fut imprimé en 1635 sous ce titre :

ALMANACH pour l'An Bissextil de nostre Seigneur MDCXXXVI, avec les Guetides de Bruxelles et d'Anvers, pour aller et venir, supputé par MR MATHIEU LANSBERT, mathématicien.

A LIÉGE, chez LÉONARD STREEL, imprimeur, demeurant en la rue dite Souverain-Pont, à l'enseigne du Paradis Terrestre. *Avec permission des Supérieurs.* — In-24 non paginé.

Le frontispice est orné d'une vignette en bois représentant Laensbergh tenant dans la main gauche une sphère, et dans la main droite

un compas. Cette gravure est presque en tout point identique à celle qui figure au titre des almanachs modernes.

Comme de nos jours, l'almanach était mis à la portée de toutes les bourses. Selon le prix, il y avait des exemplaires plus ou moins complets, et par conséquent plus ou moins chers. Un exemplaire complet était composé : 1° De l'*almanach* proprement dit; 2° de la *prognostication*, 3° et des *histoires*.

1° La deuxième page de l'almanach est consacrée à la *déclaration du présent almanach* : c'est un tableau des principales époques historiques, des fêtes mobiles, etc. La troisième page traite *des douze signes célestes gouvernans le corps humain* : « Aries gouverne la teste, la face, les yeux, et les oreilles avec toutes ses maladies. Taurus le col et la gorge avec ses maladies. Gemini les espaules, bras et mains (et comme de raison) avec ses maladies, etc. »

Après ces préliminaires utiles et tout à fait indispensables pour l'intelligence de son livre, Laensbergh prend ainsi la parole :

« Nous auons icy spécifié le gouuernement des signes du zodiacque
» sur le corps humain, afin que l'on se garde tousiours de toucher
» quelque membre auec fer ou le feu la Lune estant en un signe
» goucrnant ledit membre, et pour mieux aider aux maladies qui
» suruiennent au corps humain, l'on aura à se conformer selon les
» qualitez qui suiuent desdits signes, soit *contraria contrariis cu-*
» *rando*, ou bien, *simile simili.* »

Nous ne suivrons pas notre auteur dans ses explications désintéressées, qu'il aurait pu facilement intituler : *L'art de se guérir soi-même*, s'il avait été un peu charlatan. Le bon homme, aussi modeste que savant, a même l'honnêteté d'avertir son lecteur « de ne jamais rien avanturer sans le conseil d'un bon médecin ou chirurgien. »

Après s'être montré médecin, Laensbergh devient astrologue, ce qu'il est avant tout. Aussi, nage-t-il en plein dans son élément lorsqu'il s'occupe des *signes des sept planètes* : « ☾ Luna moyennement bon; ☿ Mercurius aussi moyennement bon; ♀ Vénus bon; ☉ Sol moyennement; ♂ Mars mauvais; ♃ Jupiter bon; ♄ Saturnus mauvais. » Il parle ensuite sommairement des *aspects des planètes* : « Cecy ☌ signifie conjonction quand les planètes sont en mesme signe, etc. » Ensuite, « cecy ✠ signifie bon saigner, médiciner, etc.; cecy + dénote les marchez francqs; cecy ☞ les marchez de che-

vaux. » Enfin, il décrit les *douze signes célestes*, puis les *éclipses* : « Messieurs, en la révolution des 12 signes celestes de ceste presente année, adviendront plusieurs eclipses, etc. » Après ces détails, le calendrier commence, et il est excessivement satisfaisant et complet, grâce aux signes et aux abréviations susdites. Presque à chaque ligne, il observe les phases de la lune, les mouvements des planètes, ou donne les pronostics sur les variations du temps. La dernière page de l'almanach est destinée à faire connaître les *Gueties ou marées* de la plupart des villes maritimes des Pays-Bas.

2° La *Prognostication* est un livret où Laensbergh s'occupe exclusivement d'astrologie judiciaire, ainsi que dans la *prédiction*, morceau curieux qui a fait la fortune de l'almanach. C'est là qu'il fait la pluie et le beau temps, et qu'il prédit les événements que les éléments et les potentats doivent inévitablement accomplir dans le courant de l'année. Pour mille prédictions vulgaires, notre devin a eu le bonheur de rencontrer deux ou trois vérités capitales. Il n'en fallait pas plus pour donner de la vogue à son annuaire.

3° L'almanach est enfin accompagné d'un opuscule intitulé : *Histoires ou sommaire des choses les plus mémorables advenues depuis l'an MD jusques à l'an présent*. C'est un choix chronologique des faits les plus remarquables, les plus tragiques, les plus singuliers, les plus invraisemblables : pour captiver l'attention, presque chaque événement est orné d'une petite et méchante gravure sur bois.

Nous ne nous appesantirons pas davantage sur cet annuaire; nous ne dirons pas non plus quelles sont les modifications qu'on a fait essuyer successivement, après la mort de l'auteur, au plan ou à la distribution : nous reviendrons un jour sur tout cela avec quelques détails. Notre lettre s'allongerait démesurément et pourrait acquérir par là une vertu soporifique.

Ce que nous aimerions à faire comprendre, c'est la réputation « pyramidale » dont Mathieu Laensbergh, comme astrologue, a joui en tout temps. Nous aimerions aussi à citer les hauts personnages qui, assez orgueilleux pour penser que les astres s'occupent d'eux, ont tremblé en lisant ses prophéties. Nous en rapporterons un seul exemple.

Madame du Barry, maîtresse de Louis XV, s'attribuant ingénuement cette phrase, consignée sous le signe du taureau : *Une dame*

des plus favorisées jouera son dernier rôle, crut conjurer cette merveilleuse révélation, saisissante de vérité, en ordonnant la suppression des almanachs de 1774. Dans ses alarmantes appréhensions, elle répétait à tout moment : *Je voudrois bien voir ce vilain mois d'avril passé* (1). Son royal amant mourut le 10 du mois suivant, et la prédiction se vérifia en tout point. Tout l'honneur en revint au prophète.

Les puissants ont redouté la prescience de notre compatriote. En novembre 1793, le gouvernement liégeois eut la faiblesse, pour une innocente annonce d'une conflagration prochaine, de faire saisir et mettre au pilon toute l'édition de 1794 (2). On vit aussi en 1823 le gouvernement des Pays-Bas, si sérieux dans tous ses actes, user de mesures sévères et ridicules à l'égard de quelques pensées de l'oracle liégeois.

Ces craintes puériles, ces précautions intempestives, après les bons mots de Voltaire, de Gresset et d'autres écrivains, ont suffi pour faire une brillante réputation à Mathieu Laensbergh. Tout le monde l'accueille, le choie, le respecte parce qu'il a soin de s'occuper des grandes et des petites choses, des puissants et des faibles, des malheurs et, surtout, de bonheur. Rien n'échappe à sa perspicacité. Il prédit tout, ou plutôt on trouve qu'il prédit tout, grâce à son obscurité. Cette obscurité, c'est là encore un de ses mérites : c'est le secret de la science divinatoire de ne s'exprimer qu'en termes sybillins. Toute prophétie doit ressembler aux énigmes du sphinx. Aussi, Laensbergh est-il assuré que ses prédictions s'accompliront au temps préfix dans quelque coin du globe.

A cette heure, Mathieu Laensberg est encore la plus grande célébrité liégeoise et le plus fameux mathématicien du continent. Il en remontrerait aux lettrés de la Chine. En prescience, il ne peut être vaincu que par le démon. Armé de sa sphère et de son compas, il continuera longtemps encore à calculer les horoscopes et à faire des

(1) *Anecdotes sur Mme la comtesse du Barri.* Londres, 1778, in-12, part. IIe, p. 396.

(2) Villenfagne, *Hist. de Spa,* t. II, p. 341, donne une cause par trop naïve à cette mesure du gouvernement ; nous préférons celle qu'a recueillie M. Borgnet dans son *Hist. des Belges à la fin du XVIIIe siècle*, t. II, p. 285.

prophéties, en dépit de la civilisation et des astronomes pour du bon (1). Il faut des siècles pour miner le trône de la crédulité. Mais qu'on nous croie : Mathieu Laensbergh n'en peut mais, si le monde a foi dans l'astrologie judiciaire et doute de Dieu.

Dans l'histoire de notre devin, il est un fait à remarquer : à l'étranger on ignore que, comme le phénix, il renaît chaque année de ses cendres. On pense en effet que Mathieu Laensbergh jouit d'une belle et bonne santé, et que pour le quart d'heure il étudie assiduement les astres. Il y a quelques mois, un touriste français, dont le nom nous échappe en ce moment, arrive à Liége. Les monuments et nos divers établissements visités, il se rend auprès d'un savant bibliophile et lui demande l'adresse de *M. Mathieu Laensbergh*. — Mathieu Laensbergh! fit tout étonné notre concitoyen. — Ma foi, oui, je veux avoir la satisfaction d'annoncer à mes amis de Paris que j'ai vu le fameux astrologue liégeois. — Mais, monsieur, Mathieu Laensbergh est mort depuis.... — Mort!... diable!.. alors, je dirai que j'ai assisté à ses obsèques... — Pas tout à fait : à leur anniversaire, si vous y tenez. Il est mort depuis deux cents ans. — Tiens! tiens!!

Liége, le 23 décembre 1844.

FERD. HENAUX.

(1) Il paraît que les observations météorologiques de l'almanach moderne sont fondées sur des calculs astronomiques de Mathieu Laensbergh. Un émigré français, se trouvant à Liége en 1792, alla franchement chez l'imprimeur et lui demanda comment il fabriquait le célèbre almanach. Obligeant à l'excès, vu la rareté du fait, il voulut contenter la curiosité de l'étranger. Il lui montra un vieux grimoire, recouvert d'un parchemin sale et ridé, écrit de la main de Mathieu Laensbergh : il était rempli de figures de mathématiques et de signes astronomiques, expliqués et commentés dans un latin très-pur. Le manuscrit était sans date et sans nom d'auteur.

Nota. Mathieu Laensbergh a servi tantôt de plastron à des écrivains, et tantôt de titre à des ouvrages. Lui-même a été pris pour sujet de compositions dramatiques. Nous dresserons le catalogue des ouvrages que nous connaissons :

1° *Almanach de Liége, ou prédiction de maître Mathieu Laensbergh pour*

l'année bissextile 1772. — Liége, 1772, in-8° de 24 pages. C'est un poëme sur l'exaltation du comte de Velbruck à l'évêché-principauté de Liége.

2° *Horoscope sur la naissance de monseigneur le Dauphin, par maître Mathieu Laensbergh, mathématicien.* In-8° de 8 pages;

3° *Mathieu Laensbergh.* Ce journal quotidien, grand in-folio, parut pour la première fois, à Liége, le jeudi 1er avril 1824 : en 1829, il changea son titre contre celui de *Le Politique.*

4° *Épître de Mathieu Laensbergh, journaliste, à maître Mathieu Laensbergh, astrologue.* Liége, 1825, in-8° de 7 pages. En vers.

5° *Mathieu Laensbergh*, comédie-vaudeville en deux actes, par MM. De Villeneuve, Vanderburch et Anicet. — Paris, 1829, in-8° de 40 pages. — Bruxelles, in-18 de 52 pages.

6° *La ruche, ou Mathieu Laensbergh à Paris*, recueil de poëmes et chants nationaux, composés depuis la révolution de France et de Belgique. Liége, 1830, in-8°. Nous ne savons s'il a paru plus d'une livraison.

7° *Mathieu Laensbergh est un menteur*, revue, en un acte, mêlée de couplets, par Clairville. Paris, 1838, in-8° de 16 pages à deux colonnes.

La presse espagnole en Belgique.

(Voy. tom. I, pag. 452.)

10. Le plus antique recueil de romances (mot qu'il faut écrire au masculin et qui doit réveiller toute autre idée que l'expression française) est celui qui porte le titre de *Primavera y flor de los mejores romances;* il vit le jour au XVe siècle, et il est devenu d'une excessive rareté; mais il a reparu au XVIIe siècle, avec des additions considérables (Madrid, 1621, in-12, contenant 160 romances. Séville, 1626-1627, in-12, 281 romances. Madrid, 1659). Les collections désignées sous le titre de *Cancioneros* sont mieux connues. Le plus ancien et le plus volumineux des *Cancioneros* est celui que compila Fernando del Castillo, et qui parut pour la première fois à Valence, en 1511. Tel fut le succès qu'il obtint, qu'on le réimprima coup sur coup à Valence, en 1514, 1517, 1526; à Tolède, en 1517,

1520, 1526; à Séville, en 1527, 1535, 1540; à Anvers, en 1557, 1568, 1573 et 1578.

Sous le rapport de l'importance et de l'étendue, ces diverses éditions le cèdent toutefois au *Cancionero general*, dont la première édition vit le jour à Anvers chez Martin Nucio, volume d'une extrême rareté, et qui ne se trouve à Paris, nous le croyons du moins, qu'à la bibliothèque de l'arsenal.

L'éditeur annonce dans son prologue qu'il a réuni tous les romances anciens qu'il a pu découvrir, laissant seulement de côté ceux qui lui ont paru dénués de mérite; vers la fin de son livre, il prévient aussi que, n'ayant pas de quoi remplir quelques feuillets blancs qui lui restent, il y insère une pièce de vers intitulée *Porque*, vers qui ne se retrouvent plus dans les réimpressions faites en 1550 et 1555; notons ici toutefois que le volume daté de 1555, étant de tout point indentique avec celui de 1550, il pourrait bien ne pas y avoir eu nouvelle impression, mais tout simplement un rajeunissement de frontispice. Le *Cancionero* reparut à Anvers, en 1573; à Lisbonne, en 1581; à Barcelone, en 1587 et en 1626. Quoique ces diverses éditions, les plus anciennes surtout, soient fort difficiles à trouver (1), elles ont rendu le *Cancionero* plus commun qu'un autre recueil qui lui sert de pendant, le *Romancero general*, qui fut pour la première fois mis sous presse à Medina del Campo, en 1602, et qui fut reproduit, avec des augmentations considérables, à Madrid, en 1604. L'année suivante, Miguel de Madrigal y joignit une seconde partie, Valladolid, in-4°, et, en 1614, Pedro de Flores réimprima le tout à Madrid (2).

11. *Dichos y echos de don Phelippe II, el prudente rey de la Espanas, por el licenciado* Baltasar Porreno. Brusselas, Francisco Foppens, 1666, petit in-12 de 352 pp.

A la fin on a réimprimé : *Breve description de Pays-Baxo* (par Emanuel Suyero) de 82 pp.

Il y a une édition des *Dichos*, de Séville, 1639, in-8°.

12. *Las guerras de Flandes por Famiano Strada*. Amberes, 1743, 7 vol. in-12.

Il y a encore des traductions de Strada en français, en flamand et en italien.

(1) On jugera de la valeur qu'y mettent les bibliophiles, lorsqu'on aura connaissance des prix auxquels elles sont arrivées en certaines ventes : l'édition de 1557, 43 liv. sterl., Stanley, 1812 (1,096 fr.); 292 fr. Nodier, 1844; l'édition de 1573, 500 fr. La Serna, en 1806, 200 fr. en 1818.

(2) Édition de 1602, 63 liv. sterl. Stanley; 18 liv. 10 sh. Heber. Édition de 1604, 401 fr. Nodier; de 1614, 352 fr. Gohier; 11 liv. 8 sh. Hibbert. Voy. *Revue de bibliographique analytique*, octobre 1844, pp 908-9.

13. *Description breve del Pais-Baxo por* Emanuel Sueyro, *cavallero del habito de Christo, fidalgu de la real casa de su Mag^ad. entretenida cerca dela persona de sa altēza, y señor de Voerde* (voy. nº 11.). *Dirigida al ex^mo señor don Juan de Mendoça y Luna, marques de Montes Claros.* Amberes, Girardo Wolfschatio, 1622, in-12 de 90 pp.

14. *Anales de Flandes por* Emanuel Sueyro, *señor de Voorde*, etc. En Anvers, Juan Beleros, 1624, deux parties in-folio, de 628 et 564 pp. sans les préliminaires et les deux tables.

Dédié au roi Philippe IV, cet ouvrage est orné du portait de l'auteur. Il embrasse les années écoulées de 407 à 1477.

15. *Sermon que predico el presentado fray* Francisco de Bivero, *de la orden de santo Domingo, predicador de los ser^mos señores archiduque Alberto y infante Dōna Isabel Clara Eugenia, en las hourras que se celebraron a la muerte de la catholica Magenstad el rey don Phelipe tercero nuestro señor, en presencia de sas Altezas, en sa real capilla en Brusselas, a los 22 de mayo de* 1621 *años.* En Brusselas, Huberto Antonio, 1621, in-4º de 45 pp., gros caractères, sans la dédicace à l'infante Isabelle. De Rg.

NAWREIEZ numismatographiquez so Lîge ramehneiez par D. T. di l'académie d'archéologie de Belgique. Lîge, imprimreie di F. Oudârt, YVIIICYYYYIIII. Avec cette épigraphe : *Cez dvissez léhoëz, Tieste di Hoye, diréve : Nouna!....* L. Joupeie, in-8º, 11 pages et une planche.

Tel est le titre, inintelligible sans doute pour les 99 centièmes de nos lecteurs, sous lequel M. D. T. (1) vient de faire paraître à Liége,

(1) M. D. T. ! Je me jetais la tête au mur pour déterrer le nom de ce M. D. T., lorsqu'un obligeant ami, qui connaît Liége, me fit observer que la pièce était datée de Longpré, castel d'un savant numismate que je ne nommerai point, mais qui porte le nom d'une province belge et n'est ni M. Brabant, ni M. Namur. Au reste, cette coutume, aristocratique en diable, de dater d'un donjon, paraît être chère aux Liégeois. M. G.g.g.g. n'a-t-il pas daté ses Wallonnades d'Embour ?

une charmante facétie numismatique, à l'occasion d'une trouvaille, ou peut-être d'une prétendue trouvaille de méreaux de plomb, faite sous une des stalles de l'église de St-Jacques, et acquise *au poids de l'or* par un célèbre collecteur de boutons de guêtres, au *chef pelé* (sic). (Nota. Les numismates et les bibliophiles ont toujours le chef pelé; c'est le costume du rôle.)

Ces méreaux, dont M. D. T. donne le dessin sur une planche joliment gravée, sont de deux variétés, décrites par *avers* et *revers* en termes techniques très-convenables. Ils portent la date de 1785. J'aime surtout la fin, les *conclusions historiques* que l'auteur tire de ses méreaux de 1785. Écoutez, c'est ébouriffant :

« *Primo*. On peut d'abord dire à ce propos que l'origine de l'ab-
» baye de St-Jacques remonte à l'an 1014, et qu'elle était habitée
» par des bénédictins. Les abbés portaient la mitre et la crosse de-
» puis 1247. A la demande des moines, nous ne savons pour quelles
» raisons, le pape Pie VI sécularisa cette abbaye et l'érigea en collé-
» giale pour vingt-cinq chanoines, le 28 mars 1785. Joseph II con-
» firma cette transformation le 31 juillet même année. Le collége de
» St-Jacques ne se trouvant pas aussi nombreux que celui des autres
» collégiales de Liége, Pie VI, par sa bulle du 27 juin 1786, sup-
» prima l'abbaye de chanoines réguliers de St-Gilles, et réunit leurs
» revenus à la collégiale de St-Jacques, où sept canonicats, réducti-
» bles à cinq, furent créés en faveur des moines sécularisés de St-
» Gilles.

» Les chanoines élurent leur premier prévôt (le comte de Méan,
» tréfoncier) le 18 août 1786, et leur doyen le 29 du même mois.
» Les méreaux que nous venons de décrire prouvent que les moines
» de St-Jacques assistèrent aux offices, comme chanoines, dès l'an
» 1785, immédiatement après la réception de la bulle qui ordonnait
» leur sécularisation.

» *Secundo*. On pourrait encore, à ce propos, car cet enfouissement
» doit remonter à 1790 (sic), essayer de se représenter l'angoisse
» des bons moines, lorsqu'ils furent forcés d'abandonner leur sainte
» retraite, reproduire de touchantes paroles d'adieu du père cellé-
» rier; maudire la philosophie, la révolution, etc., intercaler là une
» élégie sur les douceurs et les consolations de la vie monacale, ce
» qui n'empêcherait pas d'en venir ensuite à la démonstration de ces

» assertions de la science économique : que les moines ruinaient le
» pays, et qu'avec les revenus de St-Jacques, on aurait pu nourrir
» plusieurs milliers de pauvres, etc. De là, matière à quelques bon-
» nes *tartines* patriotiques, comme on dit, pour flatter les oreilles
» des hommes de 89, et, pour la plus grande satisfaction des géné-
» rations nouvelles, terminer par une belle antithèse entre ce qui fut
» et ce qui est, pour montrer que tout sera bientôt pour le mieux
» dans notre bienheureux pays. »

Somme toute, on s'est moqué de choses bien autrement sérieuses que la numismatique, et MM. les numismates auraient, nous le pensons, tort de se fâcher d'une plaisanterie inoffensive et de plus très-spirituelle. N'oublions pas de dire que cette *plaquette* n'a été tirée qu'à sept exemplaires (1). SEPT EXEMPLAIRES! entendez-vous? Mais c'est là sans doute encore une épigramme, un coup de patte à l'adresse d'une autre classe de ..... maniaques — les bibliomanes.

R. CH.

HISTOIRE DE CEUX QUI COMPOSENT DES LIVRES,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS ET DES LIBRAIRES.

Des marques de quelques imprimeurs.

La *contrefaçon*, cette matière si irritante, qui remue si facilement la bile de nos voisins du midi, n'est pas née d'hier ; elle est presque aussi ancienne que l'art typographique ; et, chose singulière, c'est la France même si prompte à nous accuser de ce qu'elle appelle si courtoisement *contrebande* ou *piraterie littéraires*, qui était autrefois le principal foyer de cette *honnête* industrie, dont les produits inondaient l'Europe entière ; Lyon et Rouen en étaient les deux métropoles, et

(1) Ajoutez : « à part de la *Revue de Liége*. » (Note de M. C. P. S.)

on sait qu'aujourd'hui encore, tandis que la presse et la tribune françaises ne cessent de tonner contre cette pauvre Belgique, Paris et surtout Bordeaux ne continuent pas moins leur système de contrefaçon des ouvrages publiés au delà des Pyrénées. Voilà comment ces messieurs entendent le respect inviolable pour les productions de la pensée; du reste, nous aimons à constater en l'honneur de notre siècle, que la contrefaçon s'est dépouillée de son caractère rude et brutal, et qu'elle a emprunté à notre civilisation moderne, des formes moins sauvages; je dirai plus, la *contrefaçon* est sur le point de faire place à la *réimpression;* ce qui est tout autre chose, comme nous le verrons plus loin (1).

La déplorable manie de contrefaire les travaux de l'esprit et de s'emparer de la propriété de l'intelligence, a excité de tout temps la juste réprobation des hommes consciencieux. Paul Maillet se plaint amèrement, dans son édition de Virgile, qu'il dédia à Laurent Boille, précepteur du duc d'Alençon, des imprimeurs de son temps, qui, soit envie, soit jalousie, des succès qu'obtenaient les artistes renommés, contrefaisaient à peu de frais les bonnes éditions, pour lesquelles des imprimeurs habiles avaient dû faire de grandes dépenses : *Consideranti,* dit-il, *mihi Republicae litterariae et calamitatem et ruinam cominùs ingruentem ob Impressorum incuriam, ignorantiam, vecordiam, execrabilem congerendi et accumulandi libidinem, non satis constare videbatur an magis gaudendum nobis fuerit divinam illam imprimendi artem nostrâ tempestate fuisse repertam, an dolendum potiùs eam ipsam labefactantium artificum livore et invidentià, tam subita, ni fallat augurium, profligatione interituram;* il est vrai de dire aussi que ces éditions contrefaites ne se distinguaient ni par leur élégance, ni par leur correction; tout ce qu'il importait à ces artistes, si on peut leur donner ce nom, c'était de pouvoir livrer les ouvrages à bon compte; la partie littéraire de leur art les inquiétait peu; les uns, pour éviter la dépense, se servaient de correcteurs ignorants, d'autres n'en employaient pas du tout. Érasme se plaint hautement de certains imprimeurs, qui, pour éviter les frais de publication, préféraient voir un bon livre rempli de plus six mille fautes, que de dépenser un peu d'argent pour avoir un bon correc-

(1) Cf. *Bulletin bibliogr.*, article sur la *Revue de Paris.*

teur. Vital de Thèbes, dans les Décrétales imprimées par Ulric Gering, dit d'eux : *Verum dum impensis abstinent, peritiâ artis carent, aut oculatos correctores, qui unicè in hac facultate sunt necessarii, adhibere negligunt, tam ineptè tamque mendosè imprimunt, ut praeclaris Lectorum ingeniis longè plus caecitatis, quam luminis afferre videantur; o perniciosum Impressorum tenacitatem,* s'écrie à son tour Jean Chappius, dans son édition de Sixtus, imprimée par Rembolt, en 1510, *qui, ne nimium expendant, oculatos correctorès digna mercede donandos conquirere formidant bonaque in Reipublicae detrimentum irreparabile depravari sinunt opera.* Il y aurait un volume à écrire sur les fautes singulières que l'ignorance des correcteurs a laissées dans les livres. Henri Étienne, dans ses *Quaerimonia artis Typographicae de illiteratis quibusdam Typographis*, etc., dit avoir connu un correcteur si ignorant, que chaque fois qu'il rencontait le mot *procos,* le changeait en *porcos*, le verbe *exanimare*, en *examinare,* ce qui donnait lieu aux plus curieux *qui proquo;* un autre ne pouvait se familiariser avec le mot *adbibe* qu'on trouve dans ces vers d'Horace :

Nunc ADBIBE *puro pectore verba puer*,

et le changeait toujours en *adhibe;* du reste, s'il faut en croire le même écrivain, quelques imprimeurs étaient si ignorants, qu'il y en avait de son temps qui n'auraient pu nommer les lettres de leur nom :

Proh pudor ! haud rarus numero reperitur in illo,
Nominis ignorans prima elementa sui.

D'autres, dit-il encore, bornaient leurs connaissances typographiques à distinguer les pages imprimées de celles qui ne l'étaient pas : *Quomodo alba pagina discernenda sit a nigra*, et cependant, ces ignares parlaient latin et grec dans leurs avertissements au public, et ne comprenaient pas un seul mot de ce qu'on leur faisait dire.

Avec de tels hommes on jugera quels devaient être les progrès effrayants de la contrefaçon; Érasme, pour y mettre un terme, eut recours à l'autorité des souverains; il sollicita d'eux, en faveur de son éditeur, Jean Froben, des *octrois* ou *priviléges spéciaux,* qui devaient garantir ses ouvrages d'une stupide contrefaçon; il faut entendre cet écrivain raconter lui-même l'état déplorable dans lequel cette coupable industrie jetait l'imprimerie de son temps. Voici ce qu'il

écrivait à cet égard le 28 janvier 1522 à *Bilibaldus Parcheimerus : Plerique insidiantur homini, propemodum conjurati ut illum perdant. Ubi quid novi operis prodit, quod putent fore vendibile, mox unus atque alter suffuratus ex ipsius officinâ exemplar, excudit ac venditat minimo. Interim Frobenius immensam pecuniam impendit in Castigatores, frequenter et in exemplaria. Huic iniquitati facile succurretur, si fiat imperatorium edictum, ne quis librum primum à Frobenio excusum, aut cui sit aliquid ab auctore additum, excudat intra biennum. Tempus longum non est. Officina Frobeniana vel ob hoc favore digna est, quod nihil ex eâ prodit ineptum aut seditiosum.* Ne dirait-on pas cette lettre écrite d'hier?

Cependant on doit le dire, aujourd'hui on ne *contrefait plus, on réimprime,* aujourd'hui on trompe l'auteur et l'imprimeur; mais on ménage la bonne foi des lecteurs; autrefois il n'en était pas ainsi, non-seulement on réimprimait le texte, mais, sans plus de façons, on poussait la hardiesse jusqu'à y conserver le nom de la ville où l'édition originale avait vu le jour, et l'artiste qui l'avait imprimée: *Quid de temerariis quibusdam,* s'écrie avec indignation le même Paul Maillet, *ne dicam falsariis, qui audent aliquid brevibus Gyaris et carcere dignum?*

Benoist Hector, excellent imprimeur de Bologne, afin de déjouer la malveillance de ces peu consciencieux confrères, qui mettaient son nom à des impressions incorrectes et mal soignées, afin de pouvoir les vendre à vil prix, et aux dépens de sa réputation, s'imagina d'adopter *un chiffre, un écusson* ou *une marque particulière*, à laquelle on pourrait reconnaître les éditions véritablement sorties de ses presses.

Il a soin d'en prévenir ses lecteurs dans ses éditions du Justin et de Florus de 1505. Voici comment il s'exprime : *Emptor attende quando vis emere libros formatos in officina mea excussoria.* Inspice signum quod in liminari pagina est, *ita numquam falleris. Nam quidem malevoli impressores libris suis inemendatis et maculosis opponunt nomen meum, ut fiant vendibiliores. Quo pacto et mihi et nomini doctissimi Philippi Beroaldi derogant, vel potius derogare intendunt.*

Notre compatriote Josse Bade, d'Assche, le plus célèbre et surtout l'imprimeur le plus instruit de son temps, fut particulièrement victime des tromperies et de la mauvaise foi de ses confrères. Ses travaux

typographiques jouissaient d'une si grande estime auprès des savants, tant à cause de leur belle exécution que de leur scrupuleuse exactitude, que son nom mis au bas du titre d'un livre suffisait à son succès ; aussi ne tarda-t-on point à mettre frauduleusement son nom à des livres qui n'étaient jamais sortis de ses presses, et dont la déplorable exécution devait certainement l'obliger à en répudier la paternité. *Je prie mes lecteurs*, dit-il, dans la préface de son édition de Calepin de 1516, DE FAIRE ATTENTION A MA MARQUE, *car il y a des imprimeurs qui s'emparent de mes travaux, en empruntant frauduleusement mes titres et mon nom :* « *Oratum faciens Lectorem ut* SIGNUM » INSPICIAT. *Nam sunt qui titulum nomenque Badianum mentiantur et » laborem suffurentur.* » Mais les contrefacteurs de cette époque ne s'arrêtèrent point en si beau chemin ; après avoir imité le texte, les préfaces, usurpé même les noms d'imprimeurs célèbres, ils n'hésitèrent point à contrefaire *leur marque*. Chevillier, à qui j'emprunte quelques-uns de ces détails, cite l'exemple d'un de ces *honnêtes industriels* de Florence, qui ne pouvant approcher de la beauté et de l'exactitude des éditions d'Alde, les contrefit en tout point, sans surtout oublier la *marque* de cet illustre imprimeur, qui, on le sait, avait adopté pour écusson l'ancre entortillée et mordue d'un dauphin, mais au lieu de tourner la tête du dauphin du côté droit de l'ancre, comme dans les éditions des Manuce, elle était tournée du côté gauche; la fraude fut par là bientôt découverte, et François d'Azolo se hâta de signaler au public cette nouvelle supercherie, dans la préface du Tite-Live de 1518.

Cependant la contrefaçon fit de si effrayants progrès, surtout en France, qu'elle éveilla l'attention des souverains, des parlements et des jurisconsultes. Le procédé de ce qu'on appelle *rajeunir les titres*, qui consiste à mettre un nouveau titre à un ouvrage *dur à la vente*, était si commun en ce pays, que par une ordonnance de Henri II, donnée à Châteaubriant le 27 juin 1551, il fut expressément enjoint à tous les imprimeurs de marquer dans leurs éditions, outre les noms d'imprimeur et de ville, l'*année* de l'impression. La déclaration de Louis XIII, du 11 mai 1612, décrète les mêmes prescriptions. Enfin par arrêt du conseil du 27 février 1682, le roi fit défense aux libraires et imprimeurs de Lyon et autres, de contrefaire les livres qui auraient été imprimés par leurs confrères avec privilége, à peine de puni-

tion corporelle. Cette loi a depuis été adoucie par l'édit du mois d'août 1686, en ce qu'il ne prononce la punition corporelle qu'en cas de récidive.

« Défendons (porte l'art. 65 de cet édit) à tous imprimeurs et li-
» braires, de contrefaire les livres pour lesquels il a été accordé des
» priviléges ou continuation de privilége; *de vendre et débiter ceux*
» *qui sont contrefaits*, sous les peines portées par lesdits priviléges,
» qui ne pourront être modérées ni diminuées par les juges; et en
» cas de récidive, les contrevenants seront punis corporellement, et
» seront déchus de la maîtrise, sans qu'ils puissent, directement ou
» indirectement, s'entremettre du fait de l'imprimerie ou du com-
» merce des livres. »

Ces dispositions se trouvent reproduites dans l'art. 109 du règlemet du 28 février 1723.

Malgré la sévérité de ces dispositions, les contrefaçons s'étaient tellement multipliées pendant le siècle dernier, que le roi crut devoir augmenter les peines prononcées par les règlements antérieurs contre ce genre de délit; à cet effet, le 30 août 1777, il rendit en son conseil, un arrêt par lequel il ordonna que les imprimeurs qui contreferaient des livres, et les libraires qui se trouveraient saisis de livres contrefaits, seraient condamnés chacun à une amende de 6,000 livres, pour la première fois, et en cas de récidive, à une pareille amende, et être privés de leur état. On peut du reste consulter les plaidoyers de Corbin, chap. 128 et 141, et les nombreux arrêts des parlements de France.

Il importe de remarquer ici, que la Belgique a été particulièrement maltraitée par la mauvaise foi des imprimeurs français d'autrefois; je me bornerai à citer une édition de l'ouvrage de Dausquius, intitulé : *Antiqui novique Latii orthographia*, imprimé à Tournai en 1632, par Adrien Quinqué, et qu'un imprimeur français eut l'effronterie de vendre en son nom, en y substituant la fausse date de 1677.

Il résulte de tout ce qui précède, que l'étude des *marques* des imprimeurs, n'est pas la partie la moins essentielle de la bibliographie; cette étude est même indispensable, parce que la connaissance des *marques* ou *écussons*, est quelquefois le seul moyen, à l'aide duquel on peut déterminer exactement le nom d'un artiste, l'époque pré-

cise d'une édition, ou la ville où elle a vu le jour ; aussi cette branche importante de la bibliologie a particulièrement fixé l'attention des bibliographes; parmi les ouvrages spéciaux on peut citer, outre celui de *Frid. Roth-Scholtzius*, déjà nommé, de *Baillet*, *jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs*, tom. Ier, pag. 400 et suiv.; le *dictionnaire de bibliologie de Peignot*, V° *Vignette*, et surtout la dernière édition de l'excellent manuel de M. Brunet, dans laquelle cet infatigable bibliographe nous donne un grand nombre de *fac simile* de marques d'imprimeurs; mais malheureusement dans ces ouvrages, comme dans beaucoup d'autres, la Belgique est sinon oubliée, du moins fortement négligée. C'est ce qui nous a donné l'idée de combler quelques lacunes que nous y avons remarquées.

Pierre de Keysere, imprimeur à Gand au XVIe siècle.

De Keysere est un nom bien cher à la typographie, puisque semblable à celui des *Etienne*, des *Manuce*, des *Elzeviers*, il a donné une myriade d'artistes de ce nom, qui ont exercé avec succès l'art divin de l'imprimerie dans la plupart des pays de l'Europe; il suffit de citer *Arnoud de Keysere* et *Pierre de Keysere*, imprimeurs à Gand, l'un au XVe l'autre au XVIe siècle; *Pierre de Keysere*, un des quatre imprimeurs jurés de l'université de Paris, qui, associé avec Jean Stoll, se fit avantageusement connaître par un grand nombre de travaux encore estimés de nos jours; *Martin de Keysere*, qui exerça son art à Anvers au XVIe siècle. Cet artiste s'y distingua par plusieurs ouvrages importants; il avait adopté la devise *sola fides sufficit*, et publia plusieurs éditions de la *Bible* en différentes langues, dont les textes ne devaient pas être très-orthodoxes, puisque Charles-Quint et les docteurs de l'université de Louvain, le mirent à l'*index* des livres défendus; un Jean de Ruremonde acheta le fond d'un *de Keysere* et s'en servit à Cologne, un *Bartholomæus detto l'Imperadore*, qu'on traduirait en flamand par *Bartholomæus de Keysere* eut un établissement à Venise au XVIe siècle; enfin un *Henri de Keysere* fut à la tête d'une imprimerie à Upsal, vers la fin du XVIIe siècle.

Pierre de Keysere, en latin *Petrus Cæsar*, dont nous nous occu-

pons ici, imprima à Gand, dans la première moitié du XVI[e] siècle; cet artiste cumula avec les fonctions de typographe, celles de *libraire juré et privilégié*, et de *notaire apostolique et impérial*; nous voyons par les diverses souscriptions qui se trouvent aux livres qui sortirent de ses presses, qu'il a demeuré successivement au *Sablon, au quai de la Grue* et *à la place de Sainte-Pharaïlde*; ses travaux, que le temps nous a conservés, et notamment ses *Beedenaers* ou tarifs des monnaies d'or et d'argent qui à cette époque avaient cours en Flandre, qu'il exécuta pour compte de *Victor Dayn*, libraire qui habitait le *Saeye stege* (rue des Semeurs) près la maison de ville, fournissent la preuve qu'il était parvenu aux dernières limites de l'art de la gravure en bois, que Josse Lambrecht cultiva plus tard avec le plus grand succès.

Pierre de Keysere adopta la *marque* dont son compatriote Josse Bade, imprimeur à Paris, avait l'habitude de décorer ses ouvrages. Elle représente l'intérieur d'un atelier typographique en pleine activité; à droite se trouve un compositeur en face de sa casse, à gauche fonctionnent deux compagnons pressiers. Qu'on ne croie pas cependant que notre artiste contrefaisait lâchement la *vignette* du savant typographe parisien, comme le faisaient plusieurs imprimeurs de son temps, non, car il a soin d'inserire au sommier supérieur de la presse les mots de : *prelum cesareum*, et au-dessous de sa marque : *Petrus Cœsar Gandavus,* enfin sur la traverse du chevalet du train, il place son chiffre figuré par un P et un C (1). P. C. VAN DER MEERSCH.

Lettres inédites d'hommes célèbres.

(Voy. t. I[er], p. 475).

III.

Lettre de Voltaire à M. Duport, avocat à Colmar.

Strasbourg, le 4 septembre 1753.

Je vous aurais remercié plus tôt, Monsieur, sans ma mauvaise santé, qui m'interdit tous les devoirs et tous les plaisirs. Je ne peux

(1) Voy. tom. I, p. 472.

dans mes moments de relâche vous remercier qu'en prose, vous faites si joliment des vers que vous m'ôtez le courage d'en faire, en m'en inspirant le désir. Votre épître est charmante, je la mérite bien peu, mais je n'en ay que plus de reconnaissance. Elle me donne grande envie de voir l'autheur. J'aimerais beaucoup mieux les Platons que les Denis. Soyez persuadé, Monsieur, de la sensibilité et de l'estime sincère de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

V.

Cette lettre nous a été communiquée par M. F. Grille d'Angers, à qui nous avons déjà tant d'obligations.

IV.

Le père Jacques Vignier, de la Société de Jésus, au R. P. Chrestien le Roy, religieux de l'abbaye de Liessy (sic).

Reverende in Xto Dne et P.

Pax Christi, utinam consequenter et principum inter christianos. Ad vivumne an ad mortuum scribam, anxius haereo, certe ad mihi carissimum, etsi nunquam visum, nec mirum, cum amor caecus sit, non profanus solum et carnalis, sed spiritualis interdum ac divinus. Ex quo bella, horrida bella nos sejunxere, non tam animis, qui supra res terrenas sunt, quam commercio litterarum interrempto, haud destiti tamen saepius de Vestra Reverentia cogitare. Refricarunt etiam memoriam mihi anno superiore, Divione existenti, tomi duo primi excellentes R. P. Bollandi; quibus cum expeterem aliquid, velut guttulam mari, superaddere, occurrit nuper legenda hactenus ignota B. Elizabethae, quondam apud Scallenses (*Chelles*) monialis; postea fundatricis abbatiae de Roseto dictae (Al. *Rosoy*), prope Curtiniacum (*à deux lieues de Courtenay*, *diocèse de Sens*); deinde ante trecentos ferme annos, translatae ad locum qui *Villechasson* dicitur (*abbaye de Villechasson, à une lieue de Valdoy, en Gastinois*, *diocèse de Sens*). Quo occasione loci, ut reor, ipsa Elisabetha, sive Helizabeth, dicta postmodum est vulgoque appellata Sta Rosa (*Sainte Rose*). Cujus etsi vitam scripserit gallice monachus quidam Ferrariensis (*de Ferrières, diocèse de Sens*), non tamen illa communis

est, nec assecutus mihi videtur author latinum exemplar MS.; cujus ipse habeo transcriptum, ex ipso exemplari, quod vidi; et paratus sum mittere, si Rª. Vª. aut R. P. Bollandus expetatis.

Festum hujus Beatae Virginis celebratur, partim 12 febr., partim 19 nov. De utroque loco videri quaedam poterunt apud A. Du Chesne et Dnos fratres de Ste Marthe dictos, in Genealogia familiae Curtiniacensis.

Placet aliquid etiam addam levis erroris amendandi gratia, qui, non culpa R. P. Bollandi, sed alterius, quem secutus est ducem, Josephi in Not. ad vitam S. Theodulphi Aurelian. epi., ubi *Brienno* exponitur *Briare*, ad Ligerim, quum exponendum fuerit *Briennon*, seu *Brinon-l'Archevesque*, urbs et baronia spectans ad Reverendiss. Archiep. Senon., olim patrimonium S. Lupi Senon. Archiep., qui hoc oppidum et caetera praedia amplissima, haereditario jure ad se pertinentia, ecclesiae Senonensi testamento legavit, ut habet Jacobus Tavellus in *Vitis et actibus Archiepiscop. Senonens.* Est enim *Brienno* castellum et oppidum situm sex aut septem ab urbe Senon. leucis gallicis, non longe a recta et militari via quae Senonis Tornodurum usque lapidibus magna ex parte strata praetenditur, inde Auxiam, inde Augustodunum, inde Lugdunum, inde Romam; quam magna ex parte tenuimus Lugduno Senonas usque, ubi nunc degimus.

Placebitne etiam, quasi quodam jure nostro, rogemus unum aliquid Ram Vam, aut ipsum R. P. Bollandum super S. Symone, quodam Barrensium comite, postea monacho apud S. Eugenaeum (nunc abb. Sti Claudii, in comitatu Burg.), cujus memoria celebratur 30 sept., de quo contentio est inter me et R. P. Chiffletium, Societ., nunc Divione existentem, alioquin amicum meum. Hunc enim Barri super Albulam, aut Albam fluvium comitem fuisse vult; ego etiam Barri super Sequanam; ex qua urbe (patria mea) diplomata duo profero, quibus optimus Barrensium comes nuncupatur, Rodulphi et Adelae filius; Walteri, al. Galteri frater, circa a. 1076. At aliunde habemus ex Cartulario Lingon. Rainaldum-Hugonem, epum Lingon., ab anno fere 1060, ex comitibus Barri ad Sequanam originem duxisse; et pro nepotibus suis, qui adhuc parvuli erant, comitatum Tornodor. et Barro-sequan. administrasse; ut etiam refertur a Roberto in *Gallia Christiana;* et de quo brevi edituri sunt sensum suum duo mihi amicissimi; alter Dnus du Bouchet in *Hist. Genealog. Drum de*

Colligny, quae nunc imprimitur, post librum meum de *Vera Capetiorum origine* (contra Chiffletium medicum, et alios); alter in *Genealogia Comitum Tornodorensium*. An posset igitur aliunde recuperari vita et vera familia hujus S[ti] Symonis (olim celeberrimi) de qua quidam nonnulla habeo ex chronico Alberici MS., et ex Guiberto abb. Nongenti (1), sed nihil adhuc plene satisfaciens. Recurro ob id ad R[am] V[am], et ad R. P. Bollandum; quemadmodum et olim proclarissima comitissa et Regina, Adela Flandrensi, de qua forsan aliquando nonnihil extabit, occasione hist. paratae abb. S[ti] Theodulphi Remensis; si Deus nos aliquando illuc revocari jubeat, et quo dirigimus praesentes litteras, quas ob negotia urgentia rectoratus Senon, qui nobis ante annum, paulo plus, impositur fuit, vix potuimus cursim exaratas relegere. R[ae] V[ae] me precibus commendo et SS. (*sacrificiis*).

Vester in Xto Servus,
Jac. Vignier, Soc. Jesu.

Senonis, 4 nov. 1647.

Recommendée au R. P. Recteur du collége de la Compagnie de Jésus de Reims.

Tiré des recueils des Bollandistes, conservés à la bibliothèque royale, 12—13 décemb. — Jacques Vignier, né de parents calvinistes, à Bar-sur-Seine, entra malgré eux, chez les Jésuites, et se distingua par sa piété et son savoir. Il avait rassemblé beaucoup de pièces sur l'histoire du diocèse de Langres, dont il publia le prospectus sous le titre de *Décade*; mais l'ouvrage est resté manuscrit dans la bibliothèque du collége de Dijon. Il n'en a paru qu'un abrégé intitulé : *Chronicon Lingonense ex probationibus Decadis historicae contextum*, Lingonis, 1665, in-8°. Ses autres écrits historiques n'ont pas vu non plus le jour. Il mourut à Dijon en 1669. De Rg.

(1) *Nogent.*

Suppléments aux mémoires littéraires de Paquot , *extraits en partie de ses papiers* (Bil. roy., n° 17631), *avec quelques additions et changements.*

(Voy. notre tome 1er, p. 470.)

V. Adalbert.

Né dans les Pays-Bas d'une famille distinguée, il florissait sous Adalbéron , évêque de Metz , qui mourut en 964. Depuis , sous l'évêque Thierri I , il fut mis à la tête des écoles de l'abbaye de St-Vincent , fondée dans la même ville en 968. Paquot et d'autres le croient le même qu'Adalbert le scolastique (ou l'écolâtre), dont Gerbert a fait l'épitaphe en ces termes :

Edite nobilibus, studium rationis adepte ,
Dicit Adalbertum te Belgica flore juventa,
Stare diu non passa tulit Fortuna recessus,
Bissena Februi cum produxisset Apollo.

On voit par là qu'Adalbert mourut dans un âge peu avancé, le 12 février , sans qu'on sache l'année de son décès. Il avait composé plusieurs ouvrages , mais Trithème dit qu'il n'en a pu découvrir qu'un, qui est sa :

1. *Chronique ;* l'auteur l'avait dédiée à Adalbéron , évêque de Metz; il y donnait la suite chronologique de tous les évêques précédents. C'est un mal que la perte de cet ouvrage. Les auteurs de l'*histoire littéraire* de France conjecturent que cet Adalbert pourrait bien être l'auteur du

2. *Speculum* , qui est un abrégé en quatre livre des *Morales* de saint Grégoire sur Job. On trouve dans les bibliothèques de France quelques exemplaires de cet abrégé , qui paraît avoir été composé après le milieu du Xe siècle. L'auteur l'adresse à Herman ou Heriman, peut-être le même que Garaman , qui fut envoyé en ambassade en Espagne , vers le sultan Abderam, avec le B. Jean de Gorze.

L'étude des *Morales* de saint Grégoire était fort commune alors, comme nous l'apprend, entre autres, la vie de cet abbé Jean, ami de Garaman.

Cf. Calmet, 6, 7; il cite Trithème , *Chron. Hirsaug.* 11 , 100.

VI. Adelboldus.

Que l'on trouve aussi nommé *Athelboldus*, *Othelboldus*, *Adeobaldus*, *Adalbero*, etc., était frison ou hollandais de naissance. Après avoir porté les armes, il se fit moine à l'abbaye de Lobbes, mais il fut tiré de ce monastère en 1008, pour monter sur le siége épiscopal d'Utrecht, qu'il occupa jusqu'en 1027 ou 1028. On le compte pour le dix-neuvième évêque de ce diocèse. Il avait une grande réputation d'habileté, et l'empereur Henri II le prit pour l'un de ses principaux conseillers. Alpert dit de lui : *episcopus celebri fama omnium nostrae aetatis sapientissimus, et latiali lingua longe facundissimus, et maximi vir ingenii est habitus.*

Il a composé :

1. *Adelbaldi episcopi Trajectensis* OPUSCULUM SUPER ILLUD BOETII : *o qui perpetua mundum ratione gubernas.* MS. du XIIe ou du XIIIe siècle sur vélin. (*Cat. bibl. reg. Paris*, n° 7361.)

2. *Vita (S.) Henrici II imperatoris.* Dans Surius, dans Gretser (*Sancti Bambergenses*, Ingolstadii 1611, in-4°), dans les *Lectiones antiquae* de Canisius, t. III, p. II, n° 25, dans les *Scriptores Brunswic.* de Leibnitz, I, 430 ; dans les Bollandistes, au 15 juillet, t. III, p. 744 ; enfin dans le *Novum volumen script. rerum germ.* de Jean-Pierre Ludewig, Col. 790-813, Francof. et Lipsiae. 1718, sous ce titre : *Vita Henrici imp. ab Adelboldo epo Trajectensi, ut creditur, conscripta.*

3. *Vita S. Walburgis*, Bollandistes, au 25 fév., t. III, de ce mois, p. 542.

4. *De ratione inveniendi crassitudinem spherae, libellus ad Sylvestrem II, Pont-Rome,* dans le *Thesaurus Anecd.*, du P. Bernard Pez, t. III, p. II, p. 86, Adelbold écrivit ce traité avant sa promotion à l'épiscopat, puisque le pape Sylvestre II mourut en 1003.

5. *Cantus nocturnalis in laudem S. Martini et Triumphus ejusdem sancti de Danis et Suevis Furoniam infringere volentibus.*

6. *De laude S. Crucis.*

7. *De laude S. Mariae.*

Voyez Valer. And., 5 ; Sweertius, 91 ; Fopp. 6 ; Burmann, *Traj. creditum*, 1-3 ; Cf. Beka, Barlandus ; *Chronicum* apud Matth., *Analect.*, I, t. IX, p. 30 ; Albertus, *de Diversitate temporum*, l. I, c. V et l. II, c. II ; Gesner, *Bibl.*, *Parte 4*, t. I ; Fabricii *Bibl. med. aevi*, t. I, pp. 30, 31 et apud eum *Annalista saxo*.

(On peut consulter encore P. Leyseri *Hist. poetarum et poematum medii aevi*, Halae, 1721, in-8°, p. 307. Il cite Sigebert de Gemblours, de *Script. Eccl.* c. 138 et Christ. Heindreich, *Pandectae Brandenb.*, p. 39 a. — Voir encore Vossius, II, de *Hist. lat.*, c. XLII, p. 336; Guil. Cave, II, 126; Jo. Fabricius, *Histor. Bibl.*, pag. 111, pag. 29. Saxius II, 168, dit que la vie de saint Henri, par Adelbold est en MS. à la bibl. d'Utrecht, catal., p. 459. (R.)).

VII. Adelman.

Adelman (dont le nom semble marquer qu'il était noble) fut condisciple de Berenger dans l'école de Chartres, sous l'évêque S. Fulbert. Il se rendit habile dans les SS. écritures ainsi que dans les lettres humaines. Après Walhon ou Wazon, c'est-à-dire, apparemment en 1041, quand celui-ci devint évêque de Liége, il fut fait écolâtre ou chef des écoles de cette ville.

Berenger, ayant commencé à attaquer le dogme de la présence réelle en 1044, selon le P. Pagi, Adelman lui adressa une lettre modeste, mais forte et savante, pour le désabuser; il paraît qu'il l'écrivit en 1047 ou au commencement de 1048, avant la condamnation de Berenger, prononcée par les conciles de Rome et de Verceil en 1050. Berenger lui répondit avec beaucoup de hauteur, et dans leur *Thesaurus novus Anecdotorum*, les PP. Martène et Durand nous ont donné des fragments considérables de cette réponse.

Berenger répliqua à peu près sur le même ton à Humbert de Bourgogne, ne s'épargnant pas les calomnies contre Pascase-Radbert, contre Adelman, qu'il appelle par une fade raillerie *Aulus-Mannus*, et contre Lanfranc. Ce dernier l'a relevé sur ses propos injurieux et sur ses arguments contre la présence réelle.

Adelman fut créé évêque de Brescia en 1048, selon Ughelli; ce même auteur dit que les *Tables* de la cathédrale de Brescia fixent sa mort en 1057, mais il présume qu'il faut plutôt la placer après 1061, ayant eu entre les mains des actes MSS. du pape Nicolas II, par lesquels ce pontife ordonnait, en 1061, à Adelman, d'excommunier les diacres et les prêtres concubinaires de son diocèse.

Adelman fut inhumé dans l'église de St-Faustin et de Ste-Jovite. En 1512 son corps a été transféré, avec ceux de trois autres saints

évêques, en un lieu plus honorable, par les soins des moines de la congrégation du Mont-Cassin, qui y firent graver cette inscription :

Donec immortalitatem induant Aphridii
Petri, Ramperti et ADELMANNI, *Brixiae*
Episcoporum, reliquum hic grata Cassinensis
Congregatio reposuit. III. D. XII.

Adelman, outre la lettre à Berenger, en avait écrit une autre sur le même sujet à Paulin, ou Paul, primicier de la cathédrale de Metz, où il le priait de travailler à détromper leur ami commun Berenger. Cette lettre n'a pas été retrouvée, non plus que les *Epistolae ad diversos* que Trithème attribue à Adelman. Voici une liste de ses ouvrages :

1. *De corpore et sanguine Domini in Eucharistia ad Berengarium epistola*, dans J. Vlimmerius : *Lanfrancus, Guimundus, Algerus, Ivo, Paschasius* etc. *de veritate corporis et sanguinis Domini in Eucharistia*, Lov., 1551, ib. 1561 (R.); dans les biblioth. des Pères, Paris, 1589, Cologne, 1618, Lyon, 1677; dans le traité d'Urbanus Gottofredus Siberus *de illustribus Alemannis*, Leips., 1610. Siberus soutient, sans aucune preuve, qu'Adelman était allemand. Avec l'ouvrage suivant, Patavii, 1720, in-4°. On doit cette dernière édition aux soins de Paul Gallardi. Item, sous ce titre : *Adelmanni ex scholastico Leodiensi episcopi Brixiensis de corpore et sanguine Domini in Eucharistia ad Berengarium epistola*, dans la collection intitulée : *Veterum Brixiae episcoporum . . . . opera . . . jussu . . . Cardinalis* (Angeli Mariae) *Quirini*. Brixiae, Joan. Maria Rizzardi, 738, in-fol., pp. 413-422; à la fin de cette lettre on lit : *Videntur multa deesse.*

(Conrad Arnold Schmid publia à Brunswick, en 1770, in-8°, une nouvelle édition, corrigée et augmentée, de la lettre à Berenger, avec la réplique de celui-ci : *E codice guelferbytano emendavit, ultra tertiam partem supplevit et cum epistola Berengarii ad Adelmannum et variis scriptis ad Adelmannum pertinentibus.* Voy. *Nova act. eruditor.*, 1770, *jun.*, pag. 278 sq., et Ernesti *Novissima biblioth. theologica*, t. I, p. I, n° 3, pp. 42-46 (R.)).

2. *Rythmi Alphabetici de viris illustribus sui temporis*, dans les

Analectes du P. Mabillon, nov. ed., t. I, p. 420, avec les notes de ce docte bénédictin, p. 423. — Avec le précédent, Patavii, 1720, in-4°; item dans le recueil cité de Quirini, pp. 425-426, avec les notes de Mabillon, p. 427.

Cette pièce a été imprimée mal à propos, sous le nom de Berenger, dans le *Thesaurus novus Anecd.* Parisiis, 1717, t. IV, p. 113. Le P. Mabillon l'avait tirée d'un MS. de Gemblours. Adelman était à Spire quand il fit ces rimes.

V. Possevini *apparatus*, ed. 1608 (9); Ughelli *Italia Sacra*, IV, col. 540, Sigeb., col. 154, Labbe, *Bibl. nova MSS.*, t. I, p. 337.

(Cf. Leyserus, *Hist. poet. medii aevi*, p. 350, Conringius, saec. XI, c. I, p. 112, c. n. Krantzii (C); Pagii *critic.* Baron. ad A., 1035, IV, et an. 1045, IV. Guil. Cave, vol. II, p. 134, Fabricii *Bibl. med. aetatis*, I, pp. 32-33. *Catalog. Bibl. Bunav.*, t. I, vol. III, pp. 20-27, et t. III, vol. I, p. 201, Hamberger, p. III, pp. 762-64, Saxii, *Onomast.*, II, 174-75. (R)). De Rg.

Jan Van Ghelen, imprimeur ordinaire de Sa Majesté impériale, à Anvers (Gheswoben boeckprinter der Keyserlycker M.).

Cet imprimeur demeurait, au milieu du XVIe siècle (1559), sur le rempart des Lombards, op die Lombaerde veste, et avait pour enseigne : *Au lévrier blanc*, In den witte hasewint.

Il a imprimé, entre autres, des livres de dévotion en langue flamande et en caractères gothiques, avec des gravures sur bois et des titres encadrés de figures allégoriques. Sa marque, que l'on voit ici, offre un écusson chargé de son chiffre, suspendu à un palmier et accosté de deux lévriers. Au pied de l'arbre est un lièvre. Son graveur ordinaire signait P. B. ou P. V. B.


I G

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Correction typographique.

Le but du *Bulletin* n'est pas seulement de recommander à l'attention du public les livres qui méritent son intérêt par leur perfection, leur rareté, ou leurs singularités bibliographiques. Il doit signaler aussi toutes ces spéculations mercantiles qu'on présente à ce bon public, en y ajoutant pour hameçon l'appât du bon marché, et qui, par la façon dont l'œuvre est confectionnée, ne peuvent que déconsidérer la typographie belge aux yeux de l'étranger et à nos propres yeux. Un livre de cette espèce nous est dernièrement tombé sous les yeux, c'est un volume de ce qu'on appelle *Panthéon classique et littéraire,* intitulé : *Les oraisons funèbres de Bossuet*, 45 centimes. Le volume, comme vous voyez, ne coûte pas grand'chose, malheureusement il nous semble qu'il ne vaut pas même ce qu'il coûte.

D'abord, à la lecture de ce titre : *Oraisons funèbres de Bossuet, nouvelle édition*, vous croyez avoir toutes les oraisons funèbres. Nous demanderons pourquoi M. Mertens, l'éditeur, a omis celle du chancelier Le Tellier? Pourquoi celle-là est omise plutôt que celle de Marie-Thérèse, par exemple? Il fallait intituler le volume : *Choix d'Oraisons funèbres*, attendu qu'il n'en contient que cinq.

Quant à la correction typographique, nous ne reprocherons à l'éditeur ni l'orthographe moderne, franç*ais*, dis*ait*, qu'il prête à Bossuet, ni les erreurs de ponctuation, ni les lettres doublées ou omises, fautes qui fourmillent dans son ouvrage; nous ne poursuivrons pas son volume du commencement à la fin, nous examinerons seulement les 12 dernières pages.

P. 208, lig. 16. « Pour n'arriver pas sans ressources à notre dernière demeure avec le roi de la terre, il faut encore servir le roi du ciel. » Le déplacement de la virgule forme un non-sens; il faut écrire : « Pour n'arriver pas sans ressources à notre dernière demeure, avec le roi de la terre il faut encore servir le roi du ciel. »

P. 206, lig. 13. Second non-sens par déplacement de la virgule. « Si notre cœur n'était pas selon Dieu il fallait, obtenir...» lisez : « Si notre cœur n'était pas selon Dieu, il fallait obtenir. »

P. 206, lig. 4, *a. f.* « Le prince de Condé répétait avec un goût mielleux, » lisez : *merveilleux*.

P. 205, lig. 9, *a. f.* « Témoignagne, » lisez : *témoignage*.

P. 203, lig. 16. « S'il se plaignit, c'était seulement... » lisez : s'il se *plaignait*, c'était...

P. 202, lig. 2. « Fit toute sa grandeur, » lisez : *fit toujours* toute sa grandeur.

P. 200, lig. 3. « Quoi l'attendre à commencer une vie nouvelle, » lisez : *quoi! attendre*, etc.

P. 200, lig. 4, *a. f.* « Ce n'était pas comme un objet, mais comme d'un empêchement, » lisez : mais comme *un* empêchement.

P. 197, lig. 3. « Occupé de se vaincre soi-même, » lisez : occupé *du soin* de se vaincre.

P. 196, lig. 8, *a. f.* « Receperunt mercedem suam, vanam, » lisez : receperunt mercedem suam, *vani*, vanam.

Etc., etc. et ainsi de suite en remontant.

Que l'on se permette ces négligences excessives avec ces romans d'hier que tout le monde oubliera demain, avec ces feuilletons éphémères, réunis en brochures aussi fugitives que les feuilletons, nous le concevons. Mais que l'on traite aussi cavalièrement Bossuet, Racine, Fénélon, le *Panthéon*, en un mot, comme on l'appelle, c'est-à-dire, la réunion des dieux de la littérature classique, c'est une honte impardonnable, et contre laquelle nous nous élèverons, toutes les fois que le hasard fera tomber entre nos mains ces marchandises falsifiées que l'on prodigue à vil prix, et qui coûtent encore trop cher.

A. Baron.

Bibliothécaires. — M. Planche est nommé conservateur de la bibliothèque de l'université de France, en remplacement de M. Burnouf, décédé, et M. Lebas, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, remplace M. Planche, en qualité de conservateur adjoint.

M. Auguis, député de Melle (deux Sèvres), et l'un des conservateurs de la bibiothèque Mazarine, est mort le 21 décembre dernier, au palais de l'institut, dans sa 59e année.

Bibliothèque d'Oxford. — On écrit d'Oxford (Angleterre) le 14 décembre 1844 :

« On vient de faire une importante découverte à la bibliothèque » bodléienne : c'est le manuscrit d'une traduction complète en lan- » gue arabe du grand ouvrage sur l'anatomie de Galien, laquelle » contient les six livres de cette œuvre qui ne sont pas parvenus » jusqu'à nous, et que l'on croyait irrévocablement perdus. »

Estampe de 1418. — Le feuilleton de l'*Indépendance* du 18 décembre 1844, contient une lettre envoyée de St-Hubert par M. le major Geoffroi, qui, sur une annonce de quelques lignes du journal *Le Globe,* a conçu l'opinion que l'estampe de 1418, acquise par la bibliothèque royale, et dont il avoue ne connaître ni le sujet ni le travail, est une *mystification.* La lettre de M. le major Geoffroi prouve des connaissances, mais elle ne roule que sur des conjectures que des iconographes de première force, tels que MM. Du Chesne aîné, de Paris, et Rodolphe Weigel, de Leipzig, se sont bien gardés de faire en l'absence de la pièce même. Ceci est à peu près l'histoire de la dent d'or. Avant de discuter, *il faut voir.* Au surplus, tous les amateurs et connaisseurs seront bientôt en état de juger par eux-mêmes. La précieuse gravure est entre les mains d'un artiste qui en fait un *fac-simile* scrupuleux, et elle sera ensuite exposée à la vue de quiconque désirera l'examiner en détail.

M. Geoffroi, généralisant l'éloge qu'on a fait du style de la planche de 1418, n'a pas fait attention qu'il ne s'agit pas de la gravure, qui est grossière, imparfaite, mais du dessin. Il n'est question, on l'a suffisamment déclaré, que d'un simple trait, assez péniblement formé, mais qui laisse cependant apercevoir les formes et l'ordonnance. Or, à cette époque, on peut citer des œuvres d'art très-remarquables sous ces deux rapports. Supposez, par exemple, que le tableau si célèbre d'Hubert van Eyck, resté à St-Bavon, tristement dépouillé de ses magnifiques volets, au lieu d'être une peinture, soit une *gravure au trait,* dira-t-on que son mérite est une preuve contre son ancienneté?

M. le major Geoffroi ajoute que le millésime que porte notre estampe ne signifie rien, attendu que deux ou trois dates mises à des productions typographiques sont vicieuses. Mais donner à une rare

exception une valeur si absolue, est-ce raisonner en toute rigueur, et sommes-nous en droit, pour quelques fautes de dates, de rejeter toutes les dates apposées sur les livres que l'on est convenu d'appeler *incunabula?* A quoi se réduirait dans ce cas la bibliographie?

Nous le répétons, IL FAUT VOIR. M. le major Geoffroi, qui a l'œil exercé et le savoir nécessaire, découvrira bien, pourvu qu'il veuille regarder, s'il y a eu fraude ou non. Jusque là, nous lui demandons la permission de ne pas admettre ses remarques purement hypothétiques.

Une observation qu'il faut faire, c'est que l'épreuve du St-Christophe de lord Spencer, est précisément celle du monastère de Buxheim, d'où l'enleva le Dr Dibdin; de sorte que si l'exemplaire de la bibliothèque du roi, à Paris, est faux, comme le croit avec fondement M. Léon de Laborde, on ne connaît réellement qu'*une seule épreuve* de l'estampe de 1423, au lieu de *trois*.

L'*Artiste* de Paris et la *Revue archéologique* ont reproduit notre article sur l'estampe de 1418. C'est ce qui a fourni l'occasion à un iconophile parisien (?) qui se cache sous les lettres A. L., d'adresser à l'*Émancipation*, une lettre insérée dans le feuilleton du 31 décembre 1844 et qui débute ainsi :

« A propos d'une ancienne gravure et d'une note empruntée par vous à l'*Artiste*, vous avez écrit, il y a quelques semaines dans l'*Émancipation*, les quatre lignes que voici :

» — Bruxelles est donc aujourd'hui en possession d'un monument
» qui n'existe nulle part, et qui, selon toute apparence, est un mo-
» nument national, l'œuvre de nos anciens *printers*. L'école flamande
» s'y rencontre, en effet, avec son caractère individuel. — »

» Sans vouloir enlever à votre pays l'honneur que vous lui rap-
» portez, je trouve que l'affirmation est un peu absolue. Vous n'êtes
» pas responsable à la vérité de l'erreur qu'a commise l'*Artiste*.... »

Nous ferons remarquer d'abord que les quatre lignes inculpées ne sont pas de l'*Émancipation*, mais de nous. Ensuite nous demanderons quelle est ici l'erreur de l'*Artiste?* L'auteur de la lettre va-t-il nous citer un second, un troisième exemplaire de la gravure de 1418? l'*Artiste* ne parle pas d'autre chose ; non, il n'en cite pas, mais passant à un autre ordre d'idées, il ajoute comme si ses deux phrases étaient corrélatives :

« Ce journal aurait dû savoir qu'il y a un certain nombre de gra-
» vures antérieures au maître de 1423. »

Nous n'en avons jamais douté, nous l'avons même dit dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale* pour 1845 ; mais où sont ces essais antérieurs ? L'auteur de la lettre répond :

« Seule, la collection de M. Delbecq, de Gand (qui sera vendue
» en février 1845), en renferme une trentaine qui sont certainement
» plus anciennes que le *Saint-Christophe*. Elles ont été trouvées dans
» des manuscrits flamands d'une écriture qui accuse la fin du XIVe
» siècle ; elles y remplaçaient des miniatures, et elles étaient collées,
» chacune séparément, dans un entourage colorié, fait avec une
» empreinte. S'il n'y a pas de date écrite comme sur l'image de 1418,
» le dessin et la *manière* du graveur équivalent assurément à une
» date précise. »

Nous ne nions point que M. Delbecq ait possédé des gravures antérieures au St-Christophe, mais, pour admettre ce fait, nous ne saurions nous contenter des preuves administrées par M. A. L.

Ces estampes ont été trouvées dans des manuscrits du XIVme siècle; à la bonne heure : toutefois, pour que cette circonstance fût décisive, il faudrait prouver qu'elles ont été collées dans les manuscrits susdits, au moment même où ces manuscrits ont été copiés, et assurément rien ne l'atteste. En second lieu, il est impossible d'admettre que le style et la manière équivalent à une date précise. Le style et la manière peuvent indiquer une époque, mais non pas une *année*, un moment donné, d'une manière absolue ; personne, j'imagine, ne soutiendra le contraire.

Après cela j'adopte, en partie, la fin du pagraphe qui exprime une opinion que nous professions depuis longtemps, et même, si nous osons l'avouer, avant la publication des livres de M. De Laborde, sans admettre cependant que l'*impression* (qui, dans son sens le plus large, était connue des anciens) soit uniquement d'invention néerlandaise.

« Ceci rentre complétement dans les idées de M. Léon De Laborde,
» et l'expérience de chaque jour vient confirmer l'opinion si neuve
» et si ingénieuse émise par ce savant, laquelle consiste à prouver
» que l'*impression* est d'origine néerlandaise, et qu'elle a dû précéder
» la découverte de l'imprimerie. » Voir plus bas, p. 76, n° 4.

Monita secreta societatis Jesu. — A propos d'une réimpression belge des *Instructions secrètes de la société de Jésus*, le *Journal de Bruxelles* du 12 décembre a tracé une petite histoire de cet ouvrage qu'il regarde comme supposé. Selon lui, il a été fabriqué par un jésuite du Portugal, chassé de sa compagnie au commencement du XVII[e] siècle, et nommé Jérôme Zarowich. Ce livre, publié en 1612, fut prohibé le 10 mai 1616 à Rome, par la congrégation de l'*Index*. Le 16 mars 1621, il fut de nouveau condamné. Ayant paru en Pologne, les évêques de ce pays le proscrivirent également.

On remarque que Pascal, l'adversaire des jésuites, ne s'appuie pas sur les *Monita*. Le savant Gretzer les réfuta dès leur apparition (*Opera*, Ratisb., 1624). Henri à S[to]-Ignatio, religieux flamand et grand janséniste, fait sonner très-haut ces *Monita secreta*, dans une diatribe violente, imprimée à Strasbourg en 1713. Un autre écrivain en donna une édition italienne en 1660, avec un long supplément et une préface de 137 pages, où le traducteur dit qu'il a écrit dans un style bas et rampant pour *illuminer le menu peuple*.

Nous nous souvenons d'avoir eu sous les yeux, il y a des années, une copie manuscrite des *Monita;* elle provenait du collége de Ruremonde, où elle avait été saisie par M. le procureur général de Berg, auteur d'une traduction française inédite de ces instructions et à qui, suivant une tradition de famille, on avait promis de grands avantages pour lui et pour les siens, s'il se montrait accommodant et facile dans l'accomplissement de sa mission; mais je n'ai pu comparer alors le texte imprimé avec le texte manuscrit.

Société des bibliophiles de Belgique. — Cette société vient de distribuer à ses membres les mémoires de Charles de Croy, quatrième duc d'Arschot, et en a mis 200 exemplaires, sur papier ordinaire, à la disposition du public. C'est un beau volume, grand in-8°, orné de deux planches. A la fin est une longue table alphabético-historique; en tête, une introduction qui a été lue à la séance solennelle de l'académie, le 16 décembre dernier. Ce morceau, accueilli généralement avec faveur, a trouvé un critique amer dans le feuilleton de l'*Indépendance*. Ce critique n'a pas écouté cette lecture et peut-être a-t-il bien fait, mais alors il ne devait point en parler à dire d'expert. Il nous a surtout taxé d'irrévérence, en affirmant qu'il *n'y*

a plus de grands seigneurs. Et en effet, comment avons-nous pu proférer une telle hérésie? Plus de grands seigneurs! bon Dieu! comme s'il n'en existait pas encore un, un seul, il est vrai, mais le plus grand, le plus formidable de tous les seigneurs passés, présents et futurs..... le journalisme! Le journalisme despote et esclave, qui se vend à tous les pouvoirs, et veut acheter toutes les capacités, et qui élève fièrement ses tréteaux au-dessus de tous les trônes!

Comme nous ne flattons personne, on n'exigera pas que nous flattions les journaux. Au surplus, nous ne leur avons jamais rien demandé, ni complaisances, ni éloges, et ce n'est pas à nous qu'on appliquera cette épigramme que vient de faire un homme d'esprit:

Cet auteur qui fait tant de bruit
A-t-il donc un mérite extrême?
Partout dans les journaux il fait parler de lui,
Il fait parler, non pas, il parle bien lui-même.

La société des bibliophiles de Belgique, fondée le 1er de novembre 1839, a publié jusqu'à présent trois ouvrages : 1° *Correspondance secrète de Marguerite de Parme avec Philippe II*; 2° *Lettres sur la vie intérieure de Charles-Quint*; 3° celui que nous venons d'indiquer.

Ces publications, on peut le dire, exécutées avec un luxe de bon goût, donnent l'idée la plus avantageuse de l'état de la typographie aristocratique ou élégante en Belgique. La critique, de son côté, a bien voulu en approuver le fond après en avoir loué la forme.

La Société des bibliophiles peut se composer de 40 membres effectifs et de 6 membres honoraires, au nombre desquels est compté, de droit, le conservateur de la bibliothèque royale, en cette qualité.

Elle fait tirer seulement à 55 exemplaires numérotés, les ouvrages qui forment sa collection. Le premier est présenté au Roi. Un petit nombre d'exemplaires, sur un papier moins beau, peut être livré au public.

Ce qui doit composer une collection complète du JOURNAL DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE. — A propos du 29me cahier de ce journal, la *Bibliographie de la France* (n° 48, samedi 30 nov. 1844, 5958) nous fournit la note suivante :

Le *Journal de l'École Polytechnique* est dans sa 50me année. Quand,

dans un si long espace de temps, il n'en a paru que 29 cahiers, on ne peut ranger cet ouvrage parmi les journaux ou écrits périodiques. Le 1er cahier est daté de germinal an III (mars-avril 1795). Le 4me, qui termine le 1er volume, est daté de *vendémiaire-brumaire-frimaire*, an IV.

Le 2me vol. se compose aussi de 4 cahiers. Les 7me et 8me cahiers, sous la date de l'an VIII, comprennent les trois premières parties de la *Mécanique philosophique* de Prony, dont les 4me et 5me parties, promises dès ce temps, ne paraîtront probablement jamais.

En 1812, on remplaça ces 7me et 8me cahiers par d'autres 7me et 8me cahiers, qui contiennent une réimpression des leçons données à l'École normale par Lagrange et Laplace.

Pour avoir bien complète la collection du *Journal de l'École Polytechnique*, il faut donc avoir doubles les 7me et 8me cahiers. Avec l'un de ces doubles on peut former un tome IIbis.

C'est dans le cahier 10, daté de novembre 1810, et faisant partie du tome IV, qu'on trouve le commencement (les 17 premières leçons) des *Cours de grammaire et de belles-lettres*, par Andrieux, qui n'a pas été compris dans les œuvres de cet auteur.

La collection entière du *Journal de l'École Polytechnique* (y compris les doubles cahiers 7 et 8), se vend 266 fr. 50 c^s^.

Presque tous les cahiers se vendent séparément et à des prix divers, à Paris, chez Bachelier.

Journaux de Bruxelles. — Dans le dernier cahier nous avons annoncé le décès de la *Belgique flamande*. Cette annonce était prématurée, puisque cette feuille n'a fait que modifier légèrement son titre et changer de direction. La *Belgique flamande* est devenue le *Belge flamand*, qui arbore les couleurs de catholicisme pur et compte déjà, dit-on, beaucoup d'abonnés.

L'*Indépendance* du 6 janvier reproche à M. Marco de Saint-Hilaire, qui a créé l'empereur Napoléon, mais qui ne crée pas tout ce qu'il écrit, d'avoir pris une partie des *Anecdotes inédites* de son *Napoléon au bivouac, aux Tuileries et à Sainte-Hélène*, dans un recueil publié, il y a dix ans environ, à Paris, chez Dufey, et réimprimé en Belgique, en 1839; bien entendu que M. Marco a eu la conscience de gâter certaines phrases correctes et de changer certains noms, altérations qui rendent les faits impossibles ou chimériques. M. Desclo-

zeaux accuse encore M. Marco de lui avoir dérobé le chapitre intitulé *Une propriété littéraire*, et d'avoir fait paraître dans une *Revue française* un feuilleton de sa façon, à lui Desclozeaux, sur un combat de coqs. Oh! M. Marco, quand on est l'ami, le confident, d'un homme tel que Napoléon, doit-on descendre à de pareils larcins?

Le *Journal de Bruxelles* du 6 janvier, a recueilli un article de M. Descuret intitulé : *Manie des collections*. Les bibliomanes et les bibliophiles n'y sont point oubliés, cela est naturel. Viennent ensuite quelques anecdotes, un peu fabuleuses peut-être, sur ce bon M. Boulard, que tout le monde connaît, anecdotes passablement racontées, à deux ou trois fautes de langue près.

Manuscrits. — Le manuscrit contenant un poëme sur Anne de Boleyn, et dont nous avons donné récemment un extrait, a été acquis pour la bibliothèque royale.

La presse parisienne. — Voici quel a été le travail des presses parisiennes pendant l'année qui vient d'expirer. Elles ont imprimé 6,577 ouvrages en langues mortes et vivantes, 1,388 estampes, gravures, etc., 102 plans et cartes, 100 œuvres de musique et plus de 54,750,000 feuilles de journaux.

Aelfric society. — La société anglo-saxonne, sous le patronage du nom d'Aelfric (nous avions dit Alfred-le-Grand), poursuit ses utiles travaux. M. Benjamin Thorpe vient de terminer pour elle le premier volume du *Recueil d'Homélies*. Il y a ajouté une traduction en anglais moderne (voy. notre t. I, p. 187).

Publications de manuscrits. — M. Gachard se propose de publier un recueil historique qui contiendra le résultat de ses recherches en Espagne. Ce recueil se composera d'environ mille pièces originales et de deux mille extraits ou analyses.

Pendant que M. Gachard faisait, au delà des Pyrénées, une ample moisson historique, M. le docteur Lauz, accouru de Giessen à Bruxelles, formait une ample collection qu'il intitule : *Correspondance de Charles-Quint,* et qui aura trois gros volumes.

C'est une émulation merveilleuse entre les dénicheurs de manuscrits, les amateurs de l'inédit. M. Buchon va nous donner un de ces jours un volume emprunté à notre bibliothèque royale. M. K.-A. Kahn vient de mettre au jour, à Francfort, un ancien passional en vers allemands, d'après des manuscrits de Heidelberg et de Strasbourg (*Das alte Passionale.* Frankf., H.-L. Broenner, 1845; in-8° de IV et 391 pages). Le docte helléniste Emmanuel Bekker, qui semble affectionner aussi la littérature romane, a gratifié le public du roman de *Flore et Blanchefleur*, d'après le manuscrit de la bibliothèque royale de Paris, n° 6987, et, comme rien ne lui est inconnu, pas plus les petites choses que les grandes, il avertit que nous avions déjà imprimé les 146 premiers vers de ce poëme (*Flore und Blanceflor*, altfranzoesische Roman. Berlin, Reimer, 1844; in-12 de 112 pages). M. Francisque Michel nous prépare quelque nouvelle surprise au commencement de l'année, et, à la suite de ces hommes habiles, nous arrivons modestement les épaules chargées du *Roman du chevalier au Cygne et de Godefroid de Bouillon*, dont nous avons déjà mis les premières feuilles sous presse.

Lettre inédite de Descartes. — Une lettre inédite de Descartes a été retrouvée par M. Ravaisson, secrétaire-trésorier de la bibliothèque de l'arsenal, dans les manuscrits rassemblés par Conrart. C'est une lettre d'envoi, à ce dernier, du *Traité de la Méthode.* Elle est datée *de Hollande, le* 14 *juin* 1637.

Les rats et la bibliothèque royale de Paris. — Nous laissons au *Courrier Français* toute la responsabilité de ces lignes : « L'entre-
» prise générale pour la destruction des rats dans six départements,
» celui de la Seine compris, vient de commencer ses opérations des-
» tructives à la bibliothèque royale, rue Richelieu, infectée, comme
» on sait du reste, par des milliers d'individus appartenant à la
» grande famille des quadrupèdes rongeurs. Dans l'espace de trois
» jours plus de 1,200,000 rats ont été pris. Voici ce qu'on fait de
» leurs cadavres. La peau est enlevée avec soin; elle fera de superbes
» fourrures quand elle aura été préparée. Le cadavre, proprement
» dit, est envoyé à une usine à Grenelle. Là on le fait bouillir pour
» en obtenir la graisse avec laquelle on fait d'excellentes bougies.

» La chair qui provient du dépéçage est employée à nourrir les oies, » les canards et les cochons. Enfin, avec les fémurs et les tibias, » qu'on dit fins comme de l'ivoire, on fait des cure-dents et des cure- » oreilles. Comme on voit, rien n'est perdu. »

Journaux français. — Il se publie en France 750 journaux, dont 230 à Paris et 520 dans les départements ; 310 sont consacrés à la politique et 440 y sont étrangers, du moins la plupart, d'une manière directe.

Une bibliothèque à bord d'un paquebot. — La *Revue britannique* publie le récit d'une excursion dans le pays de Galles et en Irlande. Voici comment l'auteur, à propos du paquebot de Swansea, aborde un sujet qui est tout à fait de notre compétence. (Édition de Brux., nov. 1844, p. 567.)

« Après avoir joui quelque temps de la brise de mer, voyant les » côtes s'éloigner à droite et à gauche, je descendis dans le salon du » paquebot, afin de reconnaître les lieux. Un seul passager m'y avait » précédé, et comme il ne lisait que le journal, je pus m'emparer à » moi seul de toute la bibliothèque du bord : tout vrai bibliophile » est malheureusement très-accapareur de son métier! Le fait est que » j'étais curieux, puisque le paquebot avait trois tablettes garnies de » livres, d'en dresser le catalogue, double étude de mœurs et de bi- » bliographie. Supposons qu'un paquebot français, celui, par exem- » ple, de Rouen au Havre, eût une bibliothèque, ce qui n'est qu'une » supposition, je crois, n'ayant vu de bibliothèque sur aucun paque- » bot de l'Océan et de la Méditerranée ; n'est-il pas permis de penser » que l'aimable capitaine, capable de cette attention pour ses passa- » gers, aurait surtout recours à un choix de romans et à ceux qui » expriment le mieux la gaieté française?.... la littérature est, comme » on sait, l'expression de la société. — Si l'on vous donnait à devi- » nir les ouvrages qui composaient la bibliothèque du paquebot de » Bristol à Swansea, par analogie, vous nommeriez probablement » Smollet, Cooper, Marryat... et quelques autres de ces auteurs qui » font ce qu'on appelle du roman maritime. Eh bien! pas un *roman*, » pas un *voyage;* ni Walter Scott, ni le capitaine Cook. En ouvrant » un volume, l'un après l'autre, je ne trouvai qu'une collection de

» livres pieux, la Bible d'abord, puis une série de sermons, d'exhor-
» tations dévotes, d'homélies et de narrations édifiantes. La plupart
» étaient l'œuvre de ministres dissidents et des membres de cette so-
» ciété active de missionnaires, qui tient ses conciles bruyants à
» Exter-Hall de Londres. Plusieurs livraisons dépareillées d'un *Ma-*
» *gazine* naval étaient encore sorties de la même officine théologique.
» Les apôtres ambulants y rendaient compte de leurs travaux, et je
» dois convenir que quelques-unes de leurs relations, quelques-uns
» des bulletins (sous forme épistolaire) de leurs campagnes évangé-
» liques, n'étaient pas sans intérêt.... Après le dîner, la pluie conti-
» nuant, les livres dévots de la bibliothèque eurent des lecteurs, etc. »

Le *Juif-Errant.* — Le roman de M. Sue a rappelé l'attention sur la légende qu'il a habillée à sa manière, et dont nous avons donné un aperçu bibliographique dans les *Annuaires de la Bibliothèque royale.* Aux ouvrages qui s'y rapportent on peut ajouter :

Ein volksbüchlein enthaltend die Geschichte des ewigen Juden, die Abenteuer des Sieben Schwaben, nebst vielen andern erbaulichen und ergoetlichen Historien. Probeblaetter für Volksfreunde. Mit 1 Abbildung. München, 1827, bey Michael Lindaner, in-12.

L'histoire du *Juif éternel* occupe les pp. 1-24.

Ajoutez encore :

Der immer in der Welt herum wandernde Jude, das ist Bericht von einen Juden aus Jerusalem Nahmens Ahasverus, welcher vorgiebt, er sey bey der Creuzigung Christi gewesen, und bisher durch die Allmacht Gottes beyen Leben erhallen worden. Hierbey ist auch ein Bericht von den Zwoelf Juedischen Staemmen, was ein jeder Stamm dem Hernn Christo zur Schmach angethan, und was sie dafuer leiden muessen. Gedruckt in diesem jahr. In-12 goth., son. sign., C³ (pap. gris de la bibl. bleue).

Le premier avis daté de Revel le 11 mars 1634, est signé *Chrisostomus Dudelaeus Westphalus,* dont j'ai parlé ailleurs.

De Rg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

1. *Essai sur l'origine des runes*, par M. Edelestand du Méril. Paris, Franck, 1844, in-8°, p. 45.

Quoique les recherches sur les runes soient déjà bien nombreuses, aucun savant français ne s'en est encore occupé d'une manière spéciale. M. Du Méril a voulu combler cette lacune, et l'étendue de ses connaissances lui en donnait le droit.

Les caractères connus sous le nom de runes appartiennent au système de l'écriture phonétique. Chacun indique invariablement une certaine émission de voix, et forme des syllabes en s'unissant avec les autres. Mais il est difficile de se refuser à y reconnaître d'anciennes images qu'une longue suite de simplifications avait réduites insensiblement à ne plus être que des signes. Dans le principe toutes les runes étaient désignées par le nom d'un objet matériel, facile à figurer, dont elles étaient la première lettre.

La première mention positive des runes que nous trouvions dans l'histoire ne remonte qu'à la dernière moitié du XVIme siècle, où Venantius Fortunatus disait dans une épître à Florus, lib. VII, n° 18 :

Barbara fraxineis pingatur *runa* tabellis,
Quodque papyrus agit virgula plana valet

M. Du Méril répand sur ce sujet les trésors recueillis dans ses immenses lectures. C'est surtout dans les notes qu'il déploie sa richesse. Il est peut-être à regretter, pour la méthode et la clarté, que les notes en disent plus que le texte. M. Du Méril, dans son amour pour la science, nous rappelle un peu ces autres amoureux, qui mettent dans les post-scriptum de leurs billets doux, la partie essentielle et décisive de leur correspondance.

2. *Runen Sprach-Schatz oder Wörterbuch über die ältesten Sprachdenkmale Skandinaviens, in Beziehung auf Abstammung und Begriffsbildung von Dr.* Udo Waldemar Dieterich. Stockholm und Leipzig, Tritze, 1844, in-8° de xv et 387 pp.

La dissertation de M. Du Méril pourrait servir de préface au glossaire runique de M. Dieterich. Ce que l'un a exposé d'une manière générale, l'autre le fait en

détail. L'ouvrage de M. Dieterich est rangé dans l'ordre de l'alphabet runique, c'est-à-dire suivant les lettres

F U Th O R K H N I A S T B L M R

Il a paru à Leipzig, en 1829, une savante et curieuse dissertation de M. le Dr. Gustav Thormod Legis, intitulée : *Die Runen und ihre Denkmâler*, tome Ier, in-8° de 216 pp., orné de 5 pl. La seconde partie traite de l'*Edda* comme source de la poésie et de la philosophie du Nord. Cette dissertation nous a rappelé une brochure qui n'a pas une extrême valeur scientifique, mais qui appartient à cette classe fugitive de livres que les amateurs recherchent, à cause même de leur facilité à disparaître : c'est un essai académique intitulé : *Dissertatio historico-philologica de origine et antiquis linguae suecanae monumentis.* Autor Mag. Andreus Joh. Winter. Gryphiswaldiae, Eckhardt (1802), in-4° de 28 pp.

3. *Select papyri in the hieratic character from the collections of the British Museum, with prefatory remarks.* London, printed by W. Nicol., 1844, gr. in-fol. de 12 pp. et 70 pl. doubles.

C'est la troisième partie de ce magnifique ouvrage, qui doit servir à résoudre bien des problèmes que nous offre encore l'antiquité égyptienne. Les planches sont admirablement exécutées. Les papyrus, presque tous en lambeaux, sont représentés avec leurs mutilations, leurs lacunes, leurs cruelles blessures. On croit toucher ces vénérables reliques, et on se sent saisi de respect à la vue de ces feuilles fragiles, qui échappent au tact, et qui pourtant ont traversé les siècles pour venir nous instruire des mystères du passé et des destinées d'une société depuis longtemps anéantie.

La préface est signée Edw. Hawkins; les *fac-simile* ont été exécutés au moyen de la lithographie par M. Netherclift, sous la surveillance de M. Birch, conservateur-adjoint au département des antiquités.

4. *Catalogue des estampes anciennes formant la collection de feu* M. Delbecq, *de Gand, rédigé par* MM. Delande et F. Thoré. Première partie. *École allemande, XVe et XVIe siècles. Vente le mardi* 18 *février* 1845 *et jours suivants.* Paris, Alliance des Arts, 1845, in-8°, vii et 124 pp., avec 7 pl. gravées au trait.

Le jour où les premières troupes révolutionnaires entrèrent à Gand, M. Delbecq, âgé d'environ 20 ans, était à une vente publique d'estampes anciennes. La république amena la suppression des couvents; de ces maisons religieuses il sortit quantité de trésors littéraires et artistiques qu'on ne soupçonnait pas. Malgré le gaspillage, beaucoup de choses précieuses furent sauvées. M. Delbecq fut un des plus intrépides conservateurs. Sa prédilection s'adressait

principalement aux maîtres primitifs et aux plus rares parmi ces maîtres anonymes, distingués à peine par quelques marques capricieuses, ou même tout à fait inconnus. Il n'est pas très-difficile, ainsi que le fait remarquer spirituellement M. Thoré, de former une riche collection des plus belles estampes des illustres graveurs de la fin du XVIe siècle ou du XVIIe; il suffit d'avoir beaucoup d'argent et un peu de goût. Mais découvrir les œuvres naïves de ces hommes de génie, qui ont contribué les premiers à l'invention et au perfectionnement de la gravure, les œuvres perdues de tant d'hommes de talent sacrifiés à des noms plus célèbres; réunir quelques centaines de pièces inconnues aux plus infatigables iconographes, pièces non classées, non décrites, uniques ou rarissimes, voilà qui convient à un amateur passionné et persévérant, comme l'était M. Delbecq.

Quand il mourut à Gand, le 6 janvier 1840, il avait réuni un nombre prodigieux de livres et de gravures. Mais tout cela ressemblait un peu à un fouillis; M. Delbecq remettait d'un jour à l'autre l'arrangement de sa collection, et se complaisait dans un savant désordre qui effraya M. Du Chesne aîné. Cette méthode, qu'il avait négligée de mettre dans ses collections, s'y montre après son décès, grâce à des mains étrangères, et c'est dans un pays voisin, dans la grande capitale des arts que l'on va vendre ces objets qui lui étaient si chers.

La vieille école allemande, par laquelle on commence, est très-bien fournie, mais nous attendons surtout l'école flamande, curieux de voir si, comme l'annonçait un correspondant de l'*Émancipation*, elle présente un seul monument comparable à notre gravure de 1418.

On remarquera les n°s 73—90; les cartes à jouer désignées sous les n°s 91—93, les n°s 94, 95, 100, 208 et suiv., l'œuvre d'Albert Durer, etc., etc

Une des gravures au trait, qui ornent ce catalogue, représente une *Sainte Véronique*, circonstance propre à captiver l'attention de M. Rodolphe Weigel, de Leipzig, qui s'occupe en ce moment d'une collection spéciale de représentations de la face du Sauveur.

5. *Annuaire de l'imprimerie et de la librairie française et étrangère, par* M. DUTERTRE, sous-chef de bureau de la librairie au ministère de l'intérieur. Année 1845. Paris, Leriche, in-12 de 12 feuilles.

Donne une nomenclature des journaux de Paris et des départements, et la liste des ouvrages condonnés de 1830 à 1843.

6. *Le catalogue des imprimés de la bibliothèque de Reims, avec des notices sur les éditions rares, curieuses et singulières, des anecdotes littéraires et la provenance de chaque ouvrage.* Tom. II. Sciences et arts. Reims, Regnier, 1844, in-8° de 35 feuilles.

M. Dubourg-Moldan s'est chargé des *Sciences médicales ;* M. Eug. Courmeau, collègue de M. Louis Paris, a aidé ce dernier.

Le 5e volume est consacré aux divisions *théorie* (?) et *jurisprudence.*

7. *Les auteurs déguisés de la littérature française au XIXe siècle, Essai bibliographique pour servir de supplément aux recherches de A.-A. Barbier sur les ouvrages pseudonymes*, par J.-M. Quérard. Paris, 1845, in-8° de 84 pp.

La vanité, la modestie, la malice, la méchanceté, la lâcheté, la peur, la cupidité, sont cause de ces divers travertissements. M. Quérard, l'homme le mieux instruit de ce qui se passe sur le *parnasse français,* vient d'une main hardie arracher le masque aux écrivains qui s'ingéniaient à nous tromper. Pour lui il n'y a point de secret, et il met son lecteur de moitié dans ses découvertes. Le *Moniteur de la librairie* et le *Bibliothécaire* en contenaient une partie. Ici elles sont complétées, rectifiées et précédées d'une préface piquante.

Parmi les écrivains déguisés, nous n'avons pas vu le *Comte de Fortsas,* mais nous y retrouvons son très-proche parent *Anatole Pichauld*, auteur d'*Une exécution révolutionnaire à Mons.*

8. *Sammlung historisch-berühmeter Autographen oder Facsimile's von Handschriften ausgezeichneter Personen alter und neuer Zeit. auf Stein geschrieber.* Stuttgart, Becher und Muller, 1845, in-4°, Ier et IItes Heften, 42 planches.

Il y a quelque plaisir à rechercher dans l'écriture des individus des analogies avec leur caractère, leurs talents, leur position dans le monde; on aime à surprendre l'homme sous ces contours plus ou moins bien tracés, jetés avec audace, dessinés avec recherche, nets ou confus, simples ou historiés, nobles ou petits et vulgaires. Une *Isographie* est donc un ouvrage qui offre de l'instruction et qui peut faire réfléchir. Mais celui qui le compose ne doit pas s'attacher uniquement à l'écriture : il est bon qu'il s'efforce de représenter les individus non-seulement par la forme extérieure de leur pensée, mais par leur pensée même. Je voudrais donc retrancher de ces recueils les lignes insignifiantes, les paroles sans couleur, et peut-être alors j'abrégerais beaucoup la collection qu'on nous prépare à Stuttgart. On y lit cependant déjà des morceaux étendus et qui sont caractéristiques. Tel n'est pas le billet signé par Granvelle.

9. *Gelehrte Anzeigen herausgegeben von Mitgliedern der K. bayer. Akademie der Wissenschaften.* Tom. XVI, jan.—juny 1843, t. XVII, jul.— dec. 1843, t. XVIII, jan.—jun. 1844, in-4° à 2 colonnes.

Parmi les travaux imposés par son règlement à l'académie de Munich, une des premières sociétés savantes de l'Europe, est la rédaction d'une feuille ou d'un bulletin littéraire, paraissant presque tous les jours, et destiné à rendre compte des travaux de la compagnie, ainsi que d'un choix de livres qui s'y rapportent. On y trouve aussi par trimestres la liste des acquisitions nouvelles, en manuscrits et en imprimés, de la bibliothèque royale. C'est avec plaisir qu'on s'assure que la Belgique contribue, pour sa bonne part, à alimenter ce dépôt, l'un des plus riches en ce genre qui existent.

10. *Notice sur le* LIBER FLORIDUS LAMBERTI CANONICI, manuscrit du XIIe siècle, par JULES DE SAINT-GÉNOIS, professeur-bibliothécaire à l'université de Gand. Extrait du *Messager des Sciences historiques de Belgique.* Gand, L. Hebbelynck, 1844, in-8° de 34 pages avec deux planches.

La bibliothèque de la ville et de l'université de Gand possède aujourd'hui au delà de 600 manuscrits, la plupart intéressants pour l'étude du droit, de la théologie, de l'histoire générale et de l'histoire de notre pays. Entre ceux qui se distinguent par leur âge, il faut placer en première ligne celui dont M. de Saint-Génois vient de donner une substantielle analyse, et qui provient de l'église de St-Bavon. C'est une compilation de traités, d'extraits, de fragments sur tous les sujets, dont la plupart sont connus, mais dont plusieurs restés inédits, doivent piquer la curiosité.

Quel que soit le savoir de M. de Saint-Génois, et il est aussi étendu que varié, on ne peut raisonnablement exiger qu'il ait indiqué toutes les sources où a puisé le compilateur.

Nous dirons, en passant, qu'on pouvait comparer les jolis vers sur l'argent (*de denario*) avec certains vers espagnols de l'archiprêtre de Hita, et le long poëme *de Nummo* de l'évêque du Mans, Hildebert, publié par M. F.-G. Otto, p. 163 de ses *Commentari critici in codices bibliothecae Academicae Gissensis*; et, à propos de l'histoire fabuleuse d'Alexandre, nous rappellerons les détails que nous avons donnés à cet égard dans l'*Annuaire de la Bibliothèque royale pour* 1844, pp. 135—147.

Aux différents écrits que nous avons cités sur l'histoire fabuleuse de ce conquérant, ajoutons encore un volume que nous venons d'acquérir à Greiswald pour notre bibliothèque royale : ALEXANDRI MAGNI *Historia pa Swenska Rym uff Latinen in pa wart Spraak wand och bekostat, genom Then hoghwyse och Nampn-Kunnige* Herren Hr. Boo JONSZON. Wysingzborg, 1672, in-4° (en vers).

La vision de Charles-le-Chauve est probablement celle qu'a publiée Lenglet Du Fresnoy (*Recueil de dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, les visions et les songes*, I, 1, 184, et qui commence ainsi : *Ego Carolus gratuito Dei dono rex Germanorum ac Patricius Ramonarum, etc.*

11. *Lettre à la commission royale d'histoire, sur les documents concernant l'histoire de la Belgique, qui existent dans les bibliothèques de Madrid et de l'Escurial, par* M. Gachard. (Extrait du t. IX, n° 2, des Bulletins). Bruxelles, Hayez, 1844, in-8° de 87 pp.

M. Gachard vient de faire un séjour de dix-sept mois en Espagne. Avec son zèle, son activité, sa justesse d'esprit, il ne pouvait y perdre son temps. Aussi les résultats de ce voyage sont-ils des plus fructueux. L'exploration des bibliothèques est un sujet qui nous va au cœur. M. Gachard a fouillé la bibliothèque de l'Escurial, la bibliothèque nationale à Madrid, et celle de l'académie royale d'histoire. Il donne quelques détails sur les établissements mêmes et sur ceux de leurs manuscrits qui concernent la Belgique. La commission royale d'histoire a accueilli cette communication de la manière la plus favorable.

12. *Encyclopédie des gens du monde. Tome XXIIe, première partie.* Paris, Treuttel et Würtz, 1844, in-8° de 398 pages.

En feuilletant ce tome, nous avons couru tout de suite au mot *typographie*, et nous n'avons pas été fâché que cet article eût été confié à M. Eugène Haag, dont le nom, quelque peu germanique, semble annoncer le pays de la bonne et savoureuse érudition.

« Quinze villes, dit-il, se sont disputé la gloire d'avoir vu naître dans leurs murs cet art admirable; mais à l'exception de quatre, Haarlem, Strasbourg, Mayence et Bamberg, leurs prétentions reposent sur des bases si fragiles, qu'on a de la peine à concevoir aujourd'hui qu'elles aient trouvé des défenseurs..... Peut-être se serait-on épargné bien des peines, si l'on avait tenu compte, plus qu'on ne l'a fait, de la différence essentielle qui existe entre la xylographie et la typographie proprement dite. Il est hors de doute que la xylographie ou stéréographie, c'est-à-dire, l'art d'imprimer avec des planches de bois gravées, est de beaucoup plus ancienne que la typographie ou l'art d'imprimer avec des caractères mobiles de fonte, les deux côtés d'une feuille de papier ou de parchemin. Connue des Chinois depuis un temps immémorial, elle était pratiquée en Europe dès la fin du XIVe siècle. C'est un fait dont il n'est pas permis de douter aujourd'hui, quoique le plus ancien monument authentique, l'image de Saint-Christophe avec deux lignes d'explication, conservée au cabinet des estampes de la bibliothèque royale de Paris, ne remonte pas au delà de l'année 1423 (notre gravure de 1418 offre aussi des mots imprimés et l'épreuve du Saint-Christophe de Paris est, on le sait, très-suspecte). Il paraît même certain qu'à cette époque déjà des tentatives avaient été faites pour appliquer la xylographie à des ouvrages de longue haleine. Or, si l'on songe que le mouvement intellectuel, provoqué par la renaissance des lettres, devait faire sentir vivement dans toute l'Europe civilisée le besoin de faciliter et d'accélérer la communication des

idées, on trouvera tout simple et tout naturel qu'on soit arrivé aux mêmes résultats en plusieurs endroits à la fois. Le procédé tabellaire trouvé, il ne fallait plus, il semble, qu'un faible effort de réflexion pour arriver à se dire qu'en partageant les mots en syllabes ou en lettres, il serait facile de les combiner de manière à former d'autres mots, et que, par conséquent, ces mêmes types pourraient servir à imprimer toute espèce d'ouvrages. On est donc autorisé à dire qu'il serait étrange que cette idée ne fût pas venue à plusieurs personnes à la fois, et d'autant plus étrange, que différents passages de Cicéron, de Quintilien et de Saint-Jérôme semblent attester que l'assemblage des caractères mobiles n'était pas inconnu aux anciens. Pourquoi donc, en l'absence de toute preuve contraire, n'admettrait-on pas que Coster, Gutenberg et Albert Pfister, qui vivaient à peu près dans le même temps, se sont rencontrés pour ainsi dire dans la même idée?

» Une tradition, rapportée par Junius dans sa *Batavie* (p. 255, éd. de 1588, in-4o), veut que les caractères mobiles aient été inventés, avant 1440, par Laurent Janszoon, à qui son titre de sacristain de l'église d'Harlem a fait donner le surnom de Coster, sous lequel il est plus connu; et cette tradition est confirmée par une vingtaine de vieux volumes qui ne portent, il est vrai, ni date, ni nom de lieu, mais qui ont été certainement imprimés en caractères mobiles vers cette époque, ainsi que l'indiquent et la qualité du papier et la nature des caractères, qui n'offrent pas la moindre trace d'une influence allemande..... » L'auteur parle ensuite de Mayence, à qui appartiennent la Bible aux 42 *lignes*, dite *Mazarine*, imprimée dans l'intervalle de 1450 à 1455, mais sans date; du Psautier de 1457; de la Bible aux 36 *lignes*, dite de Schelhorn, aussi sans date, et de la Bible aux 48 *lignes*, portant la date de 1462; il n'oublie point Bamberg, à qui plusieurs attribuent la Bible aux 36 *lignes*, mais ne dit mot des *lettres d'indulgence*; il poursuit en ces termes:

« Nous trouvons donc dès le principe trois centres distincts de l'art typographique, sans compter la Hollande, car, en 1486, Strasbourg possédait déjà deux imprimeries, celles de Mentelin et d'Eggesteyn, dont l'une était très-vraisemblablement dirigée par les anciens associés de Gutenberg..... La typograghie hollandaise ne tarda pas à perdre son caractère national. L'influence de l'Allemagne se fait sentir dès l'année 1470 dans les produits des presses de Delft, de Zwoll et même de Harlem, et elle l'emporte décidément à dater de 1480.. .

» *L'ordre des frères de la vie commune* avait déjà fondé une imprimerie à Bruxelles. En 1472, Jean de Westphalie en établit une à Louvain. On possède des livres sortis des presses d'Alost depuis 1473; et en 1476, un élève de Jean de Westphalie, Martens, se fixa à Anvers pour y exercer son industrie. Son imprimerie acquit une grande importance et contribua à assurer à la typographie allemande, la prépondérance sur la typographie hollandaise dans les Pays-Bas...

» Caxton, qui avait longtemps travaillé dans les Pays-Bas, passa en Angleterre vers 1473, avec les instruments de son art, et y établit une imprimerie à laquelle il communiqua toute son activité. La typographie anglaise est donc fille

de la typographie belge, soit qu'on en regarde Caxton comme le père ou qu'on admette, avec d'autres, que l'imprimerie a été introduite en Angleterre par des élèves de Colard Mansion, qui imprimait à Bruges en 1472 ..

» L'imprimerie s'introduisit.... en Suède (1483) et en Danemarck (1493). S'il faut en juger par leurs premières impressions, ces deux derniers pays la reçurent des Pays-Bas comme l'Angleterre.... »

13. *Dictionnaire de la conversation et de la lecture.* 109e livr. (5e du supplément). Paris, Garnier frères, 1844, in-8° de 240 pp.

Ce volume contient les mots *bibliophiles* (sociétés de), *bibliothèques* et *bibliothèques cantonales.*

L'article des premiers commence ainsi : « On trouve fort bon qu'on se réu-
» nisse pour extraire du charbon d'un sol où il n'y a que du sable et des cailloux,
» pour tisser du chanvre ou du lin, faire du sucre de betterave, des machines à
» vapeur, des moulins de toute espèces, et se ruiner en société, sans se ruiner
» pour cela plus gaiement, et l'on blâmerait des gens inoffensifs qui, n'en voulant
» ni à la bourse ni au repos de personne, s'associent pour se procurer l'innocent
» plaisir d'avoir sur leurs tablettes un livre rare ou que d'autres ne peuvent
» posséder... ! » L'auteur de l'article *Bibliothèques* dit : « A une époque où la
» guerre s'en va, les bibliothèques sont les véritables arsenaux ; c'est dans
» l'intelligence, en effet, que les nations doivent mettre leur force ; c'est par
» l'intelligence et l'ascendant moral qu'elles peuvent obtenir la supériorité
» politique, etc. »

Les idées émises sous le titre de *Bibliothèques cantonales* sont fort judicieuses. Dans cet article est exposé un projet de M. de Cormenin, qui a cherché les moyens de rendre praticables et profitables de petites bibliothèques rurales circulantes, vraiment rurales ou villageoises.

14. *Revue de Paris.* Nouvelle série. Année 1844, tom. VIII, août. Bruxelles, 1844, in-12 de 317 pp.

Pp. 308 à 315 se lit une lettre de M. A. Hauman, imprimeur à Bruxelles, adressée au rédacteur en chef du journal parisien le *Siècle.*

M. Hauman se propose de répondre à M. Léon Faucher au sujet de la *contrefaçon* qu'il veut qu'on appelle plus exactement *la réimpression.* Cette réimpression, suivant M. Hauman, est un droit que l'on conteste vainement à la Belgique, et dont la France se sert elle-même pour son compte, quand elle croit y trouver avantage et profit.

Si on lui oppose le respect de la propriété de l'intelligence, il répond qu'elle n'est réellement une propriété que pour autant que la loi lui assigne ce caractère. Si la propriété des œuvres de l'esprit, dit-il, était de droit naturel, elle n'aurait pas le caractère changeant que les lois lui ont donné. Quoique nous

convenions que cette propriété est d'une nature particulière, qu'elle doit être soumise à d'autres conditions que la propriété purement matérielle, l'argument de M. Hauman ne nous paraît pas concluant, attendu qu'on pourrait l'appliquer également à la liberté de la pensée et même à la liberté personnelle, qui varient suivant les caprices des diverses législations, quoiqu'elles aient leur principe dans l'essence humaine.

M. Hauman, qui va résolument à son but, aborde ensuite la question d'équité. Il pense que les hommes de lettres doivent compter sur autre chose que le produit direct et palpable qu'ils tirent de leurs ouvrages, et que la société en les élevant, en les honorant, prend en échange quelques droits sur le fruit de leurs travaux.

En résumé M. Hauman, sans contester absolument à un écrivain la faculté de tirer parti de son œuvre, sous le bénéfice de la législation qui proclame son droit, soutient seulement que ce droit, qui n'est défini que par la loi, et qui n'existe point par lui-même et naturellement, comme le droit de propriété matérielle, ne peut être invoqué au dehors que pour autant qu'il s'y trouve établi par des conventions internationales. Toutefois, en ce qui le concerne, M. Hauman ne demande pas mieux que de traiter. Donnez-lui deux ou trois millions et il cèdera volontiers son fonds et ses actionnaires à la France, et il quittera sans regret la librairie pour les hauteurs de la politique. Il termine par une observation qui n'est pas sans justesse :

« La contrefaçon belge, qui vend à bas prix et qui vend beaucoup par cette
» raison même, a peut-être, plus encore que la librairie française, contribué à
» répandre à l'étranger les idées françaises et le goût de la littérature de la
» France. C'est sous ce point de vue qu'on pourrait reprocher le défaut de gran-
» deur à la politique qui s'attacherait, surtout et avant tout, à obtenir de nous
» la suppression de cette industrie. »

15. *De la contrefaçon et de son influence pernicieuse sur la littérature, la librairie et les branches d'industrie qui s'y rattachent; suivi d'un projet de convention entre la Belgique et la France pour l'abolition de la contrefaçon. Mémoire adressé à la chambre des représentants belge par* C. Muquardt. Bruxelles, C. Muquardt, 1844, grand in-8° de 39 pp.

Voilà un libraire qui va plus loin que M. Hauman, et qui demande l'abolition de la contrefaçon, sans délai, tout de suite, en 1846. Nous aimons cette manière franche et ronde de procéder, car en réduisant à leur juste valeur les injures adressées à notre librairie, les accusations de piraterie et de brigandage, nous déclarons que nous n'avons jamais été partisans de la contrefaçon, bien que, dans je ne sais quel mémoire d'une société de gens de lettres de Paris, on nous ait inconsidérément signalé comme le fauteur, comme l'appui de cette industrie.

La raison en est peut-être que nous avons consenti à donner des soins à certaines réimpressions qui auraient eu lieu sans notre concours. Mais ces soins étaient purement gratuits, car, ce qui va peut-être étonner ces illustres marchands de pensées et de style, nous n'avons jamais trafiqué de nos sympathies littéraires.

M. Muquardt veut donc en finir avec la contrefaçon. Il a été frappé de la guerre à mort que se font nos établissements typographiques, de leur concurrence acharnée, d'où sont nés les volumes à 45 centimes et les distributions gratuites de romans par les journaux quotidiens. Détestable sportule capable d'empoisonner toute une génération. Il a vu avec effroi d'énormes capitaux dissipés dans des entreprises insensées et pressenti, dans un avenir peu éloigné, une ruine éclatante, inévitable. Il propose donc de couper le mal dans sa racine. Mais comme chaque chose a son bon ainsi que son mauvais côté, cette contrefaçon qu'il condamne, a rendu la librairie belge maîtresse des marchés étrangers. Il se flatte donc, qu'une fois la France ouverte sans entrave aux produits de nos presses, c'est en Belgique qu'une partie des auteurs français viendra chercher des éditeurs, parce que ces éditeurs disposant de plus grands débouchés, pourront à la fois leur payer de meilleurs honoraires et leur assurer une vogue plus étendue.

A la suite de ces messieurs, les écrivains belges qui écrivent en français (M. Muquardt ne croit pas au flamand), feront tout doucement leur chemin en France et dans les autres pays, et obtiendront insensiblement leur part dans ces transactions financières. On cessera de les rebuter en se rejetant sur la facilité de publier sans frais des livres dont la réputation est faite et le débit assuré, et la conséquence de ce changement sera l'encouragement et le progrès de notre littérature nationale, ou, si on l'aime mieux, de la littérature franco-belge, de la littérature française fabriquée par des nationaux.

M. Muquardt formule ensuite un traité pour lequel nous lui souhaitons quelques-unes des faveurs que notre diplomatie sait si bien se ménager; il entre après cela dans des considérations sur notre tarif de douane, à l'endroit des livres, et sur la loi saxonne, en vertu de laquelle un auteur étranger, après avoir publié ailleurs une édition originale d'un ouvrage, peut encore se ménager en Saxe une autre édition originale du même livre. Cette brochure sera lue avec intérêt, quoiqu'elle ne soit pas rédigée peut-être avec toute la méthode désirable, et que les arguments sur lesquels elle s'appuie, manquent quelquefois de développement. On y découvre un négociant plein d'intelligence et de droiture, et qui envisage de haut les opérations commerciales.

16. *Serapeum*... von Dr Robert Naumann. Leipzig, nos 21 et 22. 15 et 30 novembre.

Pp. 321-324. Sur la bibliothèque d'Utrecht, par le Dr Grässe.

Pp. 325-335. Suite de la liste des calligraphes grecs des IXe-XVIe siècles, par M. E.-G. Vogel, de Dresde.

Pp 346-352. Fin.
Règlement de la bibliothèque de l'université de Giessen.

17. *Indici della bibliografia italiana dell' anno* 1843. Milano, in-8° de 111 pp.

L'article *bibliographie* indique :
Modo di ordinare una publica biblioteca, di A. Salvioni.
Bibliografia universale sacra et profana, di Fr. Sigismondo da Venezia.

18. *L'Écho du monde savant.* Paris, in-4°. Dimanche 5 et jeudi 9 janvier 1845.

Note sur le coloriage des cartes géographiques et des plans par la lithographie, communiquée par le conseiller d'état, directeur de l'imprimerie royale.

A cette note M. Jules Desportes, directeur du *Lithographe*, oppose une réponse d'où il résulte que l'impression en couleur, telle que l'entend le chef de l'atelier lithographique de l'imprimerie royale, n'est rien moins que nouvelle. En 1837, Godfroy Engelmann prit un brevet pour un procédé tout à fait analogue à celui dont s'est émue l'académie des sciences, et, indépendamment du breveté, que M. Desportes met en première ligne, pour ce genre de travail, dix lithographes au moins font depuis six ans, à Paris, des impressions en couleurs qui occupent environ 80 presses, tels sont MM. Lemercier, Formenier, Ricard, Kaeppelin, Chico, Rigo, Jacquet, Dopter, Basset, etc., etc. La Belgique aurait peut-être aussi son mot à dire en cette occurrence, si on l'admettait à ce congrès typographique.

19. *La revue de Liége, paraissant le* 15 *de chaque mois* (sous la direction de M. F. Van Hulst), 11e livraison, 15 nov. 1844. Liége, F. Oudart, in-8°, pp. 465-672.

Le morceau capital de ce cahier est celui qui est intitulé : *Deux wallonades nouvelles par l'auteur d'Alfred Nicolas.* Quoiqu'il n'appartienne pas précisément à la bibliographie, nous ne pouvons résister au plaisir de le mentionner en deux ou trois lignes. Alfred Nicolas est un homme d'esprit et de savoir, qui fait bon marché des talents qu'il possède le mieux : c'est le wallon dans son expression la plus perfectionnée, avec sa loyauté, son bon sens, sa verve et sa malice. Dans sa causerie facile et abondante, vive et naturelle, il y a quelque chose de Montaigne et de Voltaire, et pourtant l'auteur reste toujours lui-même; il est original par tempérament, rien n'a gâté sa bonne et franche nature belge. Dire de quels sujets se joue la plume de M. Nicolas serait difficile ; guidé seulement par sa capricieuse fantaisie, il parle de tout et même de quelque autre

chose, et il en parle constamment d'une manière amusante, car chez lui la philosophie même est alègre et rieuse, et lorsqu'il nous fait réfléchir nous croyons n'avoir pris qu'une distraction agréable. Nous voulons pourtant lui pousser une botte à la *Mathanasius* et lui montrer que nous ne sommes pas non plus tout à fait ignorants en matière de wallonisme. Il remarque quelque part que si les éditeurs de vieux textes français savaient le wallon, ils éviteraient bien des méprises, et cela est vrai. Là dessus, toujours en badinant et avec son ton aimable, il s'en va reprocher à M. Buchon, autre aimable érudit, qui sait à quoi s'en tenir sur les grandes prétentions de la science, il s'en va, dis-je, le gourmander d'avoir rendu le mot *fel* par *cruel*, attendu qu'en wallon, le susdit mot signifie *animé*, *ardent*. Je le veux bien, mais dans le patois dit *rouchi* ou du Hainaut, il est certain que *fel* n'a pas perdu le sens de *cruel*. Il n'est pas moins sûr que cette signification existait dans l'ancienne langue romane : l'auteur du *Roman de Mahomet* ne dit-il pas à propos de *Néron* (p. 15 de l'édition de MM. F. Michel et Reynaud) :

... Et de Noiron le *fel* homme.

Le *Roman de la rose* ne contient-il pas ces vers (2118-19) :

Villain est *fel* et sans pitié,
Sans service et sans amytié.

Enfin la langue anglaise, qui garde encore tant de vestiges du roman, n'a-t-elle pas le mot *fell* qu'on traduit rigoureusement par *cruel*, *farouche ?*

M. Nicolas doit nous remercier de nous abstenir de lui citer le sanscrit que nous ne savons pas et le grec que nous savons peu. Il nous suffit de lui avoir prouvé que nous sommes presque digne d'être membre de l'*Académie d'archéologie..... wallonne*. Nous n'en demandons pas davantage.

La notice sur M. Rouillé, qui vient ensuite, est pleine de charme. Elle renferme de plus des renseignements littéraires qu'un vrai bibliophile sera fort aise de trouver sous sa main M. Van Hulst a été heureusement inspiré par l'affection filiale.

20. *Revue britannique ou choix d'articles traduits des meilleurs écrits périodiques de la Grande-Bretagne*. Bruxelles, Meline, Cans et compagnie. Décembre 1844, gr. in-8°.

Un long article tiré du *Quaterly Review* et intitulé : *Les livres pour les enfants*, occupe les pp. 674-692.

L'auteur féliciterait volontiers la génération naissante de cette foule d'auteurs qui se dévouent à la tâche de l'amuser pour l'instruire, s'il ne doutait un peu de leur philanthropie. Considérez, en effet, la vente sûre que l'habitude moderne d'éducation universelle garantit aux livres d'enfants, la consommation qui s'en

fait dans les écoles, la quantité qu'on en achète tous les ans pour être offerts en étrennes, et vous conviendrez qu'il faudrait s'étonner plutôt si cette production était moins abondante, et si les producteurs y mettaient plus de conscience. Depuis l'époque de Madame le Prince-de-Beaumont et de Goldsmith, écrire et publier des livres d'enfants a été une source de gros bénéfices ; aucune branche de la littérature ne fait courir moins de chances de perte, et par conséquent dans aucune on n'a poussé aussi loin la *manufacture* et le *métier*.

Aussi que d'abus! faire en jouant un encyclopédiste d'un marmot qui balbutie, égarer, rétrécir son intelligence par un enseignement à la fois trop vaste et trop futile, lui parler un langage inintelligible ou de mauvais goût, lui présenter la science sous des formes inexactes, inintelligibles ou frivoles, et ce qui est pis, oublier en lui parlant, les principes sévères de cette morale dont on ne doit jamais s'écarter, surtout quand on s'adresse à la jeunesse, tels sont les torts principaux qu'on peut reprocher à la plupart des *children books*.

L'auteur qui signale ces inconvénients, ne se range cependant pas de la classe nombreuse des personnes qui nient absolument l'utilité de la littérature enfantine moderne, et qui vont même jusqu'à mettre en question s'il est sage d'écrire en vue de la jeunesse. Le poëte Tieck, vrai poëte et poëte érudit, ne permit jamais qu'un seul ouvrage de cette nature entrât dans sa maison. Mais cette manière de prévenir un mal est encore plus fâcheuse que le mal même. Les livres écrits pour l'enfance sont aussi utiles aux enfants que la société d'enfants de leur âge. Le tout est de bien choisir et de joindre à cette nourriture légère des aliments plus substantiels et plus solides. Dans cette vue, M. R. G. dresse le catalogue d'une petite bibliothèque, dans laquelle il fait entrer quelques livres de la vieille école, que ceux de la nouvelle ont peut-être détrônés, mais qui, selon lui, mériteraient au moins d'être connus de ses lecteurs. On y trouve ainsi Félix Summerly à côté de Miss Jane et Emily Taylor d'Ongar, M. le docteur Aikin, le révérend H. G. Peene, Mistress Barbauld, Miss Anne Frader Tytler, Miss Edgeworth et Mistress Trimmer, avec Walter Scott, Mistress Marcet et Barrow, Marie Howitt, Catherine Sinclair, Miss Martineau, Charles Lamb, le capitaine Marryat, MM. Croker, Henry, Coleridge, Lane, Bingley, le capitaine Basil-Hall, Mistress Hannah More, l'archidiacre Wilberforce, Bunyan, etc.

21. *Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire, ou recueil de ses bulletins.* Tom. IX, n°s 1 et 2. Séance du 5 octobre 1844. Bruxelles, M. Hayez, 1845, in-8° de 356 pp., avec une planche.

Chaque cahier de ce répertoire curieux est, on l'a dit, accompagné d'une *Revue bibliographique* qui fait connaître sommairement la plupart des livres concernant de près ou de loin l'histoire de la Belgique. Le présent cahier offre une courte exposition de *soixante et un* ouvrages de cette espèce. On y trouve de plus, des extraits et des notices sur des manuscrits récemment acquis par la

bibliothèque royale. Ce travail est loin d'être sans utilité, et mérite d'être continué.

22. *Annuaire de l'économie politique pour* 1845, par MM. Ad. Blaize, Ch. Dunoyer, Chemin-Dupontès, Dussard, Léon Faucher, Théod. Fix, Alf. Legoyt, Massé, Monjean, Moreau de Jonnès, De la Nourais, Horace Say, Wolowski. Deuxième année. Paris, Guillaumin (1845), in-18 de 226 pp., sans le calendrier.

Pp. 203-210, aperçu statistique des journaux en Europe, par M. A. Fonteyrand.

D'après certains auteurs, entre autres le savant Chalmers, c'est à Venise que parut, en 1536, le premier journal publié dans l'Europe moderne. Mais l'ombrageuse aristocratie des Dix força les rédacteurs à le faire circuler manuscrit sous le nom de *Gazette*. Dès ce moment, l'impulsion fut donnée. En 1588, le gouvernement anglais inaugura le journalisme par une publication destinée à rassurer les esprits, que l'approche de la fameuse Armada avait alarmés outre mesure. En 1652, un journal parut en Écosse sous les redoutables auspices de Cromwell.

Les registres du *stamp-office* (timbre) nous apprennent que le nombre des journaux soumis à l'estampille officielle était déjà

en	1760	de	9,464,790
—	1790	—	14,035,639
—	1792	—	15,005,760
—	1815	—	21,797,063
—	1830	—	34,075,263
—	1841	—	54,770,000

Le nombre des écrits périodiques que possède la France monte à près de 750. — Le total des feuilles que publie l'Amérique peut être porté approximativement à 67 ou 70 millions, divisés entre une immense quantité de journaux.

Pp. 218-224. *Bibliographie économique*, 1843-1844.

Les seuls ouvrages belges indiqués sont celui de M. P. De Decker, sur les monts de piété, et le *Monautopole* de M. Jobard, français naturalisé en Belgique.

23. *A messieurs les députés de la France sur l'état déplorable où l'imprimerie et la librairie se trouvent réduites, et des moyens d'améliorer leur sort;* par M. J.-C. Lebègue, doyen des imprimeurs de Paris, troisième édition. Janvier 1845. Paris, Lebègue.

La *Bibliographie de la France* (nº 3 de 1845) n'indique ni le format ni l'étendue de cet écrit.

De Rg.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Souvenirs de la vente Nodier (suite.)

Balet comique de la royne, faict aux nopces de monsieur le duc de Joyeuse, par B. de Beaujoyeulx. Paris, 1582, 4°. Vendu 102 francs, n° 728.

On sait combien ce volume est recherché; il contient huit figures, plus 18 images emblématiques. Quelques-unes de ces figures sont singulières, notamment celle du feuillet 32, représentant une entrée de satyres. Le chant de ces personnages servira d'échantillon pour les nombreux fragments poétiques répandus dans le cours de l'ouvrage.

Pan, Diane irritée
S'est des forêts absentée,
Et tant de Nymphes des bois
Qui souloient dessous leur dance
Presser l'herbe à la cadance
Des doux accords de leur voix.
  Dessus la lyre d'yvoire
Elles chantoyent la victoire
De Jupiter, roy des Dieux,
Armé de foudre et d'orage
Qui mit des géants la rage
Sous ses pieds victorieux.

Parmi les divers groupes qui défilèrent dans ce *balet*, au son d'une musique notée dans le livre en question, on distingue des *sereines* « ayant leurs queues retroussées sur leurs bras, faites à escailles d'or et d'argent bruny, et les queus, barbeaux et ailerons qui pendoyent, d'or bruny; leurs corps et leurs cheveux estoyent entremeslez de fil d'or, pendant iusques à la ceinture et tous portoyont un miroir d'or aux mains. » La reine et onze des premières dames de la cour (les

duchesses de Guise, de Nevers, d'Aumale entre autres) étaient costumées en naïades. « Elles estoient vestues de toile d'argent, enrichies par dessus de crespe d'argent et incarnat, qui bouillonnoyent sur les flancs et tout autour du corps, et aux bouts par tout de petites houppes d'or et de soye incarnate qui donnoyent grace à ceste parure. Leurs chefs estoyent parez et ornez de petits triangles enrichis de diamans, rubis, perles et autres pierreries exquises et précieuses. Ces nymphes vindrent dansant iusques aux majestez du Roy et Royne sa mere avec cest ordre. Au premier passage de l'entree estoyent six de front, toutes en un rang du travers de la salle, et trois devant en un triangle bien large; duquel la Royne marquoit la premiere pointe, et trois derriere de mesme; puis selon que le son se changeoit, elles se tournoyent aussi, faisant le limaçon au rebours les unes des autres, tantost d'une façon, tantost d'une autre, et puis revenoyent à leur premiere marque. Comme elles furent arrivees aupres du Roy, continuerent tousiours la partie de ce balet composé de douze figures de geometrie, toutes diverses l'une de l'autre et sur le dernier passage les violons iouerent un son fort gay, nommé la clochette. »

Mercure, Circé, Thétis, une foule de personnages de la fable figurèrent dans ce ballet; on y vit également « un intermede composé de quatre vertus, representees par quatre filles vestues de bleu celeste, ayant leurs robes chargees d'estoiles d'or bruny : faisant entendre la perfection de ceux qui accompagnent et suyvent la vertu. Leur coiffure estoit faitte à arcades d'or et de soye, et au dessus de la teste voyoit-on trois grandes estoiles reluisantes. La premiere portoit un pilier, l'autre une balance, la troisieme un serpent et la quatrieme un vaze, le tout faict d'or bruny. Deux d'entre elles iouoyent de luts et les deux autres chantoyent, qui donnerent grand plaisir à la compagnie, pour la douceur de leurs voix excellentes. Les vertus ayans faict le tour de la salle, s'offrit un fort beau, riche et magnifique chariot qui estoit trainé par un grand serpent. Ce chariot estoit hault sur le devant de quatre pieds, sur le milieu de huict et sur le derriere de dix-huict, estoffé et revestu tout à son tour de trophees d'armes, de livres et instrumens de musique, et tout relevé d'or et d'argent bruny : et entre les trousses et trophees voyoit-on bon nombre de visages et masques donnant grace à toute la manufacture. »

Ces extraits font connaître quelle fut la nature de cette pompeuse cérémonie; lorsqu'elle fut terminée « on se mit aux bransles et autres dances accoustumees es grands festins et esjouissemens. Ce qu'estant achevé, les maiestez des Roy et Roynes se retirerent, estant desia la nuict fort advancee, veu que ce balet comique dura depuis les dix heures du soir iusqu'à trois heures et demie apres minuit, sans que telle longueur ennuyast ny despleust aux assistans, tel estoit et si grand le contentement de chacun. »

Tragicomedia de Calisto y Melibea. Valencia, 1514, 4°, vendu 138 francs, n° 750.

Il ne reste rien de bien neuf à dire au sujet de cette pièce célèbre, connue sous le nom de la *Célestine*, après l'introduction qu'à mise M. Germond de la Vigne en tête de la traduction qu'il en a donnée en 1841, et après l'excellent article de M. Charles Magnin dans le *Journal des savants,* cahier d'avril 1843. Qu'il nous soit permis de renvoyer aussi à ce qui concerne le théâtre espagnol dans le tome IV de la *Bibliothèque dramatique* de M. de Soleinne; celui qui écrit ces lignes y a donné, d'après l'examen d'une collection *célestinienne* des plus remarquables, sur les éditions primitives et sur les traductions de cette *Tragicomedia*, quelques détails dont les bibliographes pourront profiter.

Nous saisirons cette occasion pour indiquer quelques anciens ouvrages dramatiques espagnols dont la rareté est extrême, et qui ont été à peine connus des bibliographes. Le *Manuel du libraire* lui-même n'en a fait aucune mention, mais ils sont compris dans le catalogue qu'a donné Moratin des pièces antérieures à Lope de Vega, catalogue qu'on retrouve en tête du tome I du *Tesoro del teatro espanol*, publié à Paris, chez Baudry, en 1838.—*Farsa de Placida e Vitoriano*, par Jean de la Encina. Rome, 1514. *Farsa de Lucrecia. Tragedia de la castidad de Lucrecia*, par Jean Pastor, 4°, gothique, sans nom de ville. *Auto nuevo del nacimiento de Cristo, nuestro senor*, par le même, Séville, 1528.

Farsa llamada Cornelia; par Andres Prado. Medina, 1537.

Tragicomedia allegorica del paraiso y del infierno, par un anonyme. Burgos, 1539.

Coloquio de Fenisa, par un anonyme. Séville, 1540.

Comedia en la cual se declara la historia de Santa Susana, par Juan

de Rodrigo Alonso, 1551. Un exemplaire de cette pièce très-rare est à la bibliothèque du roi à Paris.

Comedia prodiga, par Luis de Miranda. Séville, 1554.

Farsa llamada Rosilea, par un anonyme. Cuenca, 1558.

Une description de ces divers ouvrages comblerait une lacune dans la bibliographie de la Péninsule.

Segunda comedia de la famosa Celestina, por Feliciano de Silva. Venetia, s. d. 8°; n° 754, vendue 66 francs.

Cette comédie, dont la *Célestine* a donné l'idée, est d'une insigne rareté; quelques bibliographes se sont bornés à en donner le titre, d'autres paraissent ne pas avoir connu son existence. Le catalogue dressé par Moratin, et dont nous avons précédemment fait mention, n'en parle point. Nous pensons faire chose agréable aux amis des lettres et des livres en donnant ici, scène par scène, une analyse de cet ouvrage qui n'a jamais pu être imprimé en Espagne et qui n'y a obtenu qu'une publicité clandestine; la licence de quelques scènes, des attaques hardies contre les mœurs du clergé, expliquent du reste cette prohibition.

Scène 1re. — Felides, jeune cavalier, riche et noble, est épris de Polandria, belle *donçella* d'une illustre famille; il fait confidence de sa passion à son valet, Sigeril; il lui recommande de donner des instructions à son page Pandulpho, afin que celui-ci noue des intelligences avec Zuincia, camériste de Poltrana, mère de Polandria.

Scène 2. — Pandulpho cherche Zuincia, il la trouve s'acheminant vers une fontaine; il lui conte des douceurs, *la requiere de amores*. Arrive Zambra, nègre au service de Poltrana; il fait des reproches à Pandulpho et il entre en conversation avec Borraca, négresse dont il est amoureux.

Scène 3. — Sigeril voit venir à lui Pandulpho fort satisfait; ils conviennent d'aller dans la nuit donner une sérénade à Zuincia.

Scène 4. — Tandis qu'ils sont occupés à faire de la musique, l'alguazil survient; Pandulpho se sauve, il revient ensuite et il entend Zuincia et Polandria se moquer de sa fuite.

Scène 5. — Pandulpho se rend auprès d'une personne de moyenne vertu, nommée Polena, qu'il connaît depuis longtemps; ils se disputent, se battent et font ensuite la paix.

Scène 6. — Pandulpho va à la fontaine pour rencontrer Zuincia; surviennent Zambra et Borraca; on cause.

Scène 7. — Zenara, laquais d'un archidiacre, se rend chez Célestine; celle-ci lui raconte diverses choses qui font peu d'honneur à ce dignitaire; il arrive sur ces entrefaites, et, quand il est parti, Célestine cause avec ses deux acolythes, Areusa et Elicin, *y passan muchas cosas.*

Scène 8. — Felides part, Pandulpho vient, puis arrive Sigeril, envoyé par Felides pour s'informer de ce qui est arrivé à Célestine durant une longue absence qu'elle a faite.

Scène 9. — Conversations entre Célestine, Areusa, Elicin et Sigeril.

Scène 10. — Sigeril apporte des nouvelles de Célestine à Felides; celui-ci se dispose à écrire une lettre à Polandria.

Scène 11. — Pandulpho va au rendez-vous donné à Zuincia; il lui remet la lettre de son maître, *y se desposa con ella, y han efecto sus amores* (cette scène outrage vivement toutes les bienséances).

Scène 12. — Pandulpho vient rendre compte à Felides; il le trouve avec Sigeril chantant une *romance.* Dissertation littéraire, Felides donne l'ordre de mander Célestine près de lui.

Scène 13. — Areusa dit à Célestine qu'il faut se mettre à table. Arrive Centurio, espèce de *bravo*, protecteur de Célestine et de ses *demoiselles.* On mange. Pandulpho vient prévenir Célestine d'avoir à se rendre auprès de Felides; elle s'en défend, en alléguant qu'elle n'a pas de manteau.

Scène 14. — Poncia appelle Polandria afin qu'elle voie passer Felides, suivi de ses laquais, et Zuincia remet à sa maîtresse la lettre du jeune gentilhomme.

Scène 15. — Felides s'entretient avec Sigeril; il parle de celle qu'il aime; Pandulpho apporte la réponse de Célestine.

Scène 16. — Pandulpho va trouver Zuincia; ils s'entretiennent de la lettre qu'a écrite Felides.

Scène 17. — Felides va trouver Célestine; ils arrêtent qu'elle se rendra chez Poltrana.

Scène 18. — Monologue de Polandria, *quejandose del amor;* elle appelle Poncia; elles se transportent toutes deux auprès de Filinides, berger amoureux.

Scène 19. — Pandulpho va chez Célestine, lui apportant un manteau dont Felides lui fait présent. Conversation entre Célestine et Areusa.

Scène 20. — Célestine se rend chez Poltrana; elle se promène dans le jardin avec Polandria et avec de grandes précautions, elle lui révèle le motif qui l'amène.

Scène 21. — Célestine se transporte chez Felides; elle lui dit qu'il est aimé de Polandria; l'amant est transporté de joie; il donne trente ducats à l'entremetteuse; conversations entre lui, Sigeril et Pandulpho.

Scène 22. — Célestine montre à Elicia l'argent qu'elle a reçu; arrive une de ses connaissances, un mauvais sujet nommé Palana; il se montre irrité des fréquentes visites de Pandulpho; on se querelle, on en vient aux coups.

Scène 23. — Areusa, Pandulpho et Sigeril viennent chez Célestine.

Scène 24. — Polandria gronde Poncia de s'être chargée de la lettre de Felides.

Scène 25. — Célestine sort, afin de s'informer auprès d'Areusa s'il est vrai que Centurio ait tué un certain Calisto.

Scène 26. — Sages conseils de Poncia à Polandria; arrive Célestine; Polandria lui fait des reproches; celle-ci lui recommande d'épouser Felides.

Scène 27. — Pandulpho retourne à la fontaine pour trouver Zuincia; ils conviennent d'un nouveau rendez-vous.

Scène 28. — Célestine va rendre compte à Felides de ses demarches; celui-ci, de plus en plus généreux, lui donne cent ducats.

Scène 29. — Célestine toute joyeuse revient chez elle; elle se met à table avec Areusa et avec un garnement nommé Brujales; elle raconte une anecdote survenue chez elle, et dont les héros sont un moine de l'ordre de la trinité, *una moza llamada Texeira y un ruffian llamado Fragolo*. (Historiette tout à fait dans le genre des contes de Boccace ou de La Fontaine; le moine est obligé, pour fuir la colère d'un rival jaloux, de se cacher, au cœur de l'hiver, dans une cuve remplie d'eau froide).

Scène 30. — Conversation entre Pandulpho, Sigeril et Felides.

Scène 31. — Felides vient donner une sérénade à Polandria; il est

accompagné de son laquais Corniel ; Pandulpho n'a point voulu être de la partie ; il a feint d'avoir des scrupules ; le fait est qu'il avait peur.

Scène 32. — Dialogue entre Felides et Sigeril.

Scène 33. — Le berger Felinides raconte à Polandria ses amours avec la bergère Acays ; il récite des vers.

Scène 34. — Areusa et Bajales viennent dîner chez Célestine.

Scène 35. *Scène* 36. *Scène* 37. *Scène* 38. *Scène* 39. — Conversations chez Célestine ; il faut ajouter aux interlocuteurs déjà nommés trois spadassins, trois amis de la *alcahueta*, Barbantero, Traso el Coxo, Tripuendraço.

Scène 40. — Rendez-vous durant la nuit dans le jardin de Poltrona ; on convient que Felides épousera sa maîtresse, que Sigeril recevra la main de Poncia, *y goza Felides de los amores de Polandria.*

Telle est la marche, tel est le dénouement de cette comédie, c'est-à-dire, de ce roman dialogué, surchargé de longueurs et où s'étale une grande érudition mythologique. Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons déjà dit, si ce n'est que les nègres qui y figurent s'expriment en une sorte de patois : *Jura a dux a my entender y ne estar bona cortexia los hombres de ben andar à lox oydox con lax mochachax à la fonte en amore con ex, xoxacondo la creada de mi xenora.*

Feliciano de Silva fut l'un des auteurs les plus féconds de ces romans de chevalerie dont raffola l'Espagne au XVIe siècle.

Le Miroir des plus belles courtisanes de ce temps, imprimé pour l'auteur. 1635, 4° oblong, n° 154, vendu 103 francs.

Recueil rare ; il renferme 40 portraits en buste, chacun dans un médaillon ovale. En regard de chaque feuillet, contenant deux médaillons, on trouve deux quatrains en français, deux en flamand, deux en allemand. Au-dessous de chaque médaillon un distique flamand. Voici les noms des personnes dont l'artiste a jugé à propos de reproduire les traits. Nous transcrivons exactement un texte assez peu correct. Coridon (seul portrait d'homme qu'il y ait dans cette galerie) ; Silvia ; Margo ; la belle Dans ; la Paudrière ; madamoiselle F.-C.-E. Court ; mademoiselle des E. S. R. ; La Bassonpiere ou R. F. schoon Barbertien ; la belle Angloise ; Marga la belle gantière ; Anna la bavolette ; la belle Toscanese in Fiorensa ; la donna Julliana ; la

belle Zavonnare; Anna la vetze; madamme de D. V. E.; madamoiselle le D. V. N. N. E.; M. Margery of Richmonde; Dority; la Chambermaid; Mrs Mary C. P.; mylady of Oxm.; die schoone Malmeuyspier; vrav Anna L.; die wijwodin von Dansiek; Karne A.-D.; signora Isabella; schoon maijken van Brussel; schoon Maritgien; madame de Wit; schoon Elsgien; schoon Hester; schoon Iffken van Purmerendt; belij Janss van Wurmer; schoon Anna Maria von Strasburg; die Metzgers Katerin von Praeg; die biereis ket von Franckfort; Anna Rosina von Marpurg; la belle Janne d'Aras; la belle Marotte de Nancy.

La poésie polyglotte qui accompagne tous ces portraits est au-dessous du médiocre; elle s'élève bien rarement au delà de la niaiserie, et elle est remplie de barbarismes que peuvent revendiquer sans doute, pour égales portions, l'auteur et le typographe. Coridon s'énonce en ces termes :

Je suis le prince du trouppeau.
J'emmeine l'amoureuse bande,
Et pour faire leur douce offrande
Je les conduy soubs mon hameau.

Silvia lui répond :

Je te suy, prince des bergers ;
Aussy sans toy je ne puis vivre,
Et le seul dessein de te suivre,
M'est un mespris de tous dangers.

Donnons quelques autres échantillons de ce que l'auteur a cru des vers français :

Zavonare a l'esprit courtois,
A Rome tenu en estime;
Mon tableau son portrait exprime
Chery des Flamands et François.

Deutreuse en beauté parfaict,
Natur fit onque un tel lourage,
Par les atraits de son visage,
Trois princes leur furent subiect.

Au prince et seigneur du pays
Iadis ma face estoit plaisante
Il y a fortune jamais constante
En un si povre estat m'a mis.

Prenons au hasard deux des quatrains en langue flamande :

De leydt-ster van de liefd', het flick'ren van myn oogen
Heeft eenen franschn graeff tot myne liefd' getoogen
Hy voerde my met hem wel in zijn eygen landt
Maer laes, nu is hy doodt, en ick blijf voort in schandt.

Als de Mansfeltsche graef met vell ruyters en knechten
Het ad' lers moedig rijck quam bestryden en bevechten,
Een wacker lantserd kloeck my voerden uyt het lant,
Nu draegh ick zynen tros al ben ick van ed' len stant.

Crispin de Pas n'a point mis son nom à cette galerie singulière, mais on ne saurait y méconnaître son burin énergique et habile.

Il Manganello, sans lieu ni date, petit in-8°, n° 671, vendu 400 francs.

Longue et vive satire contre le beau sexe ; elle est divisée en onze *capitoli;* elle contient beaucoup d'expressions très-peu convenables, et renferme quelques historiettes qui ne sont nullement édifiantes. L'auteur n'est point connu. Le *Manuel du Libraire* donne des renseignements bibliographiques d'une certaine étendue, à l'égard de ce livret, dont aucun passage, à notre connaissance du moins, n'a été cité nulle part.

Voici le début de ce petit poëme :

Cantando nove cose in terza rima
Mi vene volonta d'un novo mipaccio,
Non pero strano a chi del ver si stima
Io credo che Messer Giovan Boccaccio
Vedesse Giuvenal Gianio d'Aquino,
Prima ch'ei componesse il suo Corbaccio
Donde retrasso en un volgar latino
Il vita perio, il fastidio e la pazza
Che mena al mondo il sesso feminino;
Ne dicon d'una trista feminuzza
Ma dicon di gran donna, e di gran stato
Si come ciascaduna si scapuzza,
Povere e ricche e d'ordine Sacrato
Qual ella sia di maggior riverenza
Poro che l'uno et l'altro ho ben cercato
Giunio fu Gallo e Giovan di Fiorenza
L'uno e molt' anni giù, l'altro e moderno

Et lutti duo formar questa sentenza
Si che per le miglior tanto discerno,
Silvestro mio, per Dio non pigliar moglie.....

Passons au *capitolo secundo :*

Io credo ben c'habbia Cermisone
Per quel ch'un suo et un mio amico dice
Anni sessanta quattro in sul groppone,
Es cerca una moglio castea et pudica
E lu vol de Milan giovane e bella,
E de lu dote non si caramica
Udisti mai la piu rlcca novella
D'un gran dottor d'arte di medicina
Che cerca sposa in l'eta vecchiarella
Dagli 'l buon'anno e la buona mattina.......

Capitolo III :

Eravi una matrona Pudovana
Che (como credo) fu de li Scrovigni
Che facea versi et era poetana
Questa sapeva tutti i belli ordigni
Di silogismi, e formar l'entimema
E disputar con tutti i piu ferigni
Di Homero, di Vergilio e di lor thema;
Sempre parlava iu barbara e barroco
D'ogni disputation quantunque estrema,
E riprendea Virgilio in alcun loco
Ma piu di Giuvenal levava il naso,
E di molt' altri facendo da poco,
E parea nata nel monte Parnaso
Fra li duo colli, e a pie del ricco fonte
Es haver di quell'acqua impelo 'l vaso
Poi disputava di Bellerophonte
E di Narciso che divento fiore
E come sinistro la via Phetonte;
Dicea di Tito Livio il gran rumore
Che fece Roma con Carthuginensi
Et dira à l'uno piu ch' à l'altro honore
E poi di Quinto Curti io gran paesi
Che 'l macedo Alessandro conquistava
Et quanto faro i Greci mul cortesi

Quaudo ch' a sauomano Froia andava
Et por di stratio di tante ruine
Et quanto poi gli Dii ne gli pazava
Contava le diverse discipline
Che navigando il mar soffersi Ulisso,
Et poi d'Agamemnone il tristo fine
Et come che Virgilio il ver non disse
Vituperande l'honesta Didone
A dire che con Eneu concubuisse;
Diceva d' Aristotile e Platone,
Di Socrate, Demosthene e d' Alano.
E multo dilctarse in Cieerone.
Laudava forte il gran popol Romano
Ma riprendeva Ceaar e Pompeio
Et esultava il mazzior Aphricano
Et molto mal diceva di Tholomeo
C' havesso incarurato la Sorella
E discrivava lutto 'l mar Eyeo;
Parlava di Vulcano e Mongibello
Poi dell' arpie, poi del Demogorgone
E del monton de l' oro gran novella,
E raccontava poi come Plutone
Proserpina rapitti e che Tesco.
Con Herculo à l'inferno trepassono.
Hor pensa, qui, Silvestro, il gran piacere
Che debbia il marito di questa
Udir la moglie sua tante sapere
Un altra sa cantare et dir di gesta
Formando gli atti çon piedi e con mano
E far con gli occhi segni di tempesta
L'altra dira che faccia il Re Romano,
Il duca di Savoia e d' Austorich,
Il Turco, e l'Amorato, e'l Tamburlano
E quanto siu da Zava à Sebenich.
L'altra sa far l'alchimia ne croccioli
Et sapra la virtu del lusquiasme
Et partir li lambichi da gli orcioli,
Et sapra separar l'oro dal rame
E diratti i caratti de metagli
E come li confonda il verdecame.......

Enfin transcrivons les derniers vers du onzième et dernier *capitolo.*

La femina è cattiva in ogni fatto
Brodega, puzzolenta e sempre lorda
Si che non ci gastar à niun patto
E guarda ch' el diavol non ti morda.

L'*Espadon satyrique,* par Claude d'Esternod. Rouen, 1624, petit in-12, n° 561, vendu 34 francs.

Au sujet de ce livre « plein de verve et d'esprit » au dire de M. Nodier, on peut consulter la note qu'il lui a consacrée dans son catalogue, et la nouvelle édition du *Manuel du libraire,* t. II, p. 65. Il est permis de s'étonner qu'il ne soit point fait mention de ce recueil dans la *Bibliothèque poétique* de M. Viollet Leduc. J'ai en ce moment sous les yeux une édition de Lyon, 1626; le frontispice est orné d'une figure *singulière,* représentant un satyre qui tient à deux mains une épée énorme, et le tout est muni du privilége et approbation du sieur du Sauzey, lieutenant particulier à Lyon.

Toute la licence de certaine école poétique contemporaine de Louis XIII se retrouve malheureusement dans l'*Espadon;* son titre lui vient de ce qu'il pourfend de part en part les vices et les travers de son époque, mais c'est en termes déhontés qu'il flétrit la corruption des mœurs du temps.

Indiquons les sujets de ces diverses satires : l'ambition de certains nouveaux venus; le paranymphe de la vieille qui fit un bon office; l'anti-mariage d'un cousin et d'une cousine de Paris; l'importunité à une damoiselle; le juif-errant; la mort d'un perroquet que le chat mangea; le mespris d'une jeune fille du Languedoc; la maladie; le soufflet qui enfla la joue; le divorce du mariage; l'ambition d'une fille exempte de tous mérites; la belle Madelaine; d'un petit avocat ignorant; à la quincaillère qui n'estoit ni noble ni riche et qui faisoit la damoiselle; l'hypocrisie d'une femme qui feignoit d'estre dévote; contre l'apostat Léandre autrement dit Constance Guenar.

Le portrait d'une femme hypocrite est tracé avec vigueur.

Or une j'en cognois de semblable farine
Qui est une Laïs et fait de la Pauline,
Qui porte un habit fait d'hymnes et oraisons,
De Grenades (1), de Jobs et des cent Jean Gersons,

(1) Il s'agit du mystique espagnol Fray Lui de Granada dont les écrits ascétiques ont été en partie traduits en français et souvent réimprimés. La réunion des œuvres de ce pieux solitaire remplit 19 volumes in-8° dans l'édition de Madrid, 1786, ou 6 volumes in-folio dans celle de 1800.

Ayant le nez cuyot, avec la morgue étique,
Comme un ge sol re ut à crochet de musique...
Son œil fraufreluchi comm' un soldat d'Ostende;
De saincte Marguerite, ell' a leu la légende,
D'eau bénite elle n'a jamais assez parlé,
Comme de grain bénit, pardon et jubilé,
Ainsi qu'un vieil missel, son bec plein d'Évangiles
Sçait que par placebo commencent les vigiles;
Elle gringotte bien la guide des pécheurs,
Elle sçait les sermons de cent et cent prescheurs,
Saint-Jean, Luc, Marc, Mathieu sont dedans sa mémoire
Hierosme et Augustin, Ambroise et saint Grégoire,
Sont ses quatre cartiers, et a glosi jadis
Le Talmud, en faveur des saincts de Paradis;
Elle théologise, et dedans la Sorbonne
Trouvoient les bacheliers sa sentence fort bonne.
Elle veut accorder l'Eglise et Charanton,
Et monsieur Du Moulin avec père Cotton,
Jurant puissance Dieu et le ventre saint George
Que Jean Calvin mentoit mille fois par la gorge
Et que Luther estoit un fin ruzé coquin,
Et du sieur Mahomet parlant cutexoquin,
Empoulant de présents et bribes les cuisines
Des Carmes, Recollets, Ursules et Beguines,
Chacun y a son pain, garnissant de son vin
Presque de tous couvents le grand Bourabaquin.
Elle dit qu'on n'a pas la foy sans charité,
Tous les jours de ses yeux le temple est visité
Et les gueux mendians qui sont devant la porte
Accusent ceste dame estre de leur main-morte,
D'autant qu'elle leur doit à chacun un denier
Soit d'aumosne, ou de droit, fussent-ils un milier,
Et le contant à Dieu pour un dans son idée
Elle regarde alors si elle est regardée
Et luy semble vrayement que si faisant du bien
Un chacun ne le sçait, cela ne sert de rien.

Regnier n'aurait pas désavoué plusieurs de ces traits; il n'y a d'ailleurs que trop de mauvais goût et parfois de déraison dans les écrits de Desternod; le cynisme de son style condamne au feu la moitié de son livre, et les deux tiers du reste trouvent difficilement grâce aux yeux d'un lecteur tant soit peu difficile.

Boniface et le pédant, comédie imitée de l'italien de Bruno Nolano. Paris, 1633, in-8°, vendu 31 francs, n° 745.

Cette comédie reproduit assez fidèlement la pièce si rare de Giordano Bruno, intitulée : *Il Candelaio.* L'imitateur français y a joint quelques traits qui ne se seraient pas offerts à l'idée de l'écrivain napolitain; il vante Desportes et Ronsard. Nous citerons le début de son prologue; ce sera un échantillon de son style.

« Pour vous en parler franchement, ie ne croy pas qu'il y ait d'auiourd'huy comedie : nos bagasses de femmes qui devoient representer Vitorie et Kerubine se plaignent de ie ne seay quel mal de mere; celuy qui devoit faire Boniface est si yvre qu'il y a vingt-quatre heures qu'il n'a veu ne ciel ne terre, et quoy qu'on lui dye, il est impossible de le tirer du liet; pour moy ie devois faire le Prologue, mais ie vous iure qu'il est si fort embrouillé que depuis huict iours, que ie me tuë après iour et nuict, ie n'en ay pu ficher quatre paroles de suite dans ma teste... »

Le pédant Mamphurius, le héros de la pièce, s'exprime en latin presqu'exclusivement : dès la première scène, il s'écrie : « *O frustra incassum, tot exantlati labores!* O préceptes versez *tanquam in dolio Danaidum*, puisque *eorum servata ratione* on n'en use pas *in tempore et loco.* » Il est bafoué, trompé, par tous ceux qui l'entourent.

Tout le monde connaît la triste destinée de G. Bruno, brûlé à Rome, au mois de février 1600. Épris de Pythagore, de Platon, des doctrines de l'école d'Alexandrie, il prêcha, dans ses écrits obscurs, des systèmes où déborde un panthéisme qui ne se fait pas une idée fort nette de ce qu'il avance. Il fut condamné comme impie et athée. Aucune des pièces de cette sinistre procédure n'a vu le jour. M. Cousin, dans sa notice sur Vanini (*Revue des deux-mondes*, 1er décembre 1843), a reproduit une lettre de Gaspard Scioppius, témoin oculaire de l'exécution de l'infortuné novateur. Voir aussi l'*Histoire des sciences mathématiques en Italie*, par M. Libri, t. IV, p. 441.

L'Enfer de la mère Cardine. 1570, in-8°, vendu 46 francs, n° 581.

Réimpression tirée à petit nombre et donnée par les soins de Méon, en 1793, d'une satire très-vive contre des beautés parisiennes peu sévères; on croit que l'auteur est Flaminio de Birague, auquel la *Biographie universelle* a accordé un article insignifiant. Quant à l'édition originale, on n'en connaît que deux exemplaires, dont l'un est à la

bibliothèque de l'arsenal (catalogue La Vallière-Nyon, n° 10862); l'autre fut payé 142 francs à la vente Mac Carthy. Le sujet de ce petit poëme est fort simple; la mère Cardine, courtière d'amour, descend aux enfers; elle inspire une vive passion à Cerbère qui s'écrie :

Hélas, ie suis perdu (car) ie sens que mon cœur
Est attaint aspremerit de l'amoureuse ardeur....
Pluton qui eut pitié de cette forte raige
Dit, avant que ce feu accroisse davantage,
Et craignant qu'il devienne enfin plus vigoureux,
Ie veux faire à ce iour un accord de vous deux.

Les deux époux étaient dignes l'un de l'autre :

Cerbère avoit au col trois montrueuses testes
Comme un arbre fourchu; et puis ses yeux affreux
Rouges comme charbons, flamboyaient furieux.....

Quant à sa prétendue, elle

Avoit le poil chesnu meslé d'estrange sorte,
Sur son chef descharné couvert d'une peau morte.
Les ioues luy pendoient ridées en tous lieux;
Iaunâtres et rouillez estoient ses deux gros yeux.

Les *demoiselles* de Paris furent invitées au festin de nôces; elles y accoururent;

Le nombre en fut si grand qu'il y en eut dix mille
Qui ne peurent entrer en l'infernalle ville.

L'auteur énumère les plus célèbres :

Marguerite Remy, surnommée aux gros yeux,
La femme de celuy qui est Renard le vieux,
Avec la maquignonne et sa fille boiteuse,
Paquette avec sa mère en tous lieux cauteleuse;
La Picarde cresmière, yvrongnesse tousiours,
Qui tromperoit un diable en ses ruses et tours..... »

Le tout finit par une rude bataille entre ces femmes et les sujets de Pluton, et la morale du récit c'est qu'il n'y a aucun diable qui puisse l'emporter sur une femme.

Huit exemplaires de la réimpression de Méon ont été imprimés sur vélin ; l'un d'eux est à la bibliothèque du Roi ; il est décrit dans le *Catalogue des livres sur vélin*, par M. Van Praet, tome IV, p. 203 ; un autre s'est payé 100 francs à l'une des ventes de M. Renouard.

Le Parnasse des muses ou recueil des plus belles chansons à danser. Paris, 1628, 2 tomes in-12 ; vendu 60 francs, nº 545.

Recueil recherché ; il est divisé en quatre parties contenant 148, 147, 57 et 29 chansons, en tout 381 ; la plupart ne sont nullement spirituelles ; beaucoup sont d'une licence, soit pour le fond, soit pour la forme, qui ne permet aucune citation. Nous nous bornerons à en transcrire une seule, qui a le double mérite d'être courte et d'être présentable.

Amour a changé d'armures,
Il a changé de carquois,
Il ne fait plus de blessures
Avec son bel arc turquois.
Amour n'a plus d'entregent
Qu'entre la bourse et l'argent.

Ce ne sont rien que frivolles
Ce qu'on dit de Cupidon,
Car un sac plein de pistoles
Est aujourd'huy son brandon.

On ne tient plus guères conte
De la belle aux cheveux blonds,
Car la noire la surmonte
Quand elle a bien des doublons.

Pensées de Simon Morin, dédiées au Roy. 1647, in-8º, nº 47, vendu 49 francs.

Simon Morin fut tout aussi malheureux que Bruno ; c'était un pauvre diable qui avait été commis aux finances et qui était copiste ; il ne s'avisa point, et pour cause, de se perdre dans les profondeurs des théories philosophiques les plus obscures ; il se donna d'emblée pour *le fils de l'homme*, pour un nouveau Messie, il soutint que le corps de l'église romaine était l'Antechrist, parce qu'elle était corrompue ; et avança que le Fidèle était impeccable. Au lieu de faire enfermer cet insensé aux petites-maisons, le parlement de Paris lui fit son procès ; il fut brûlé en place de Grève, à l'âge de quarante ans. C'est un des

derniers et des plus affreux de ces meurtres judiciaires qui souillent l'histoire de l'intelligence ou, si l'on veut, de la sottise humaine.

On croirait que la soumission dont témoigne l'ouvrage de Morin aurait dû obtenir pour lui un peu plus d'indulgence. Il met ses pensées *en la protection du fils de Dieu*, demande *l'approbation affirmative de l'Église en cas de nécessité*, sollicite la grâce du Saint-Esprit et laisse son écrit sous la sauvegarde de la Sainte-Vierge. Il trace des pages de la plus édifiante mysticité. « La plus nécessaire science du salut » nous est donnée en contemplant Jésus en croix. La douleur inté- » rieure de Jésus a été plus grande sans comparaison que l'extérieure. » Chacun sçait s'il aime Dieu, mais nul ne sçait s'il est digne de » l'aimer, etc. »

L'avant-propos de Morin débute en ces termes : « Souvent manque- » t-on de s'expliquer, on faict de lourdes fautes, tant au préjudice de » la vérité qu'au regard du bien public, de celuy du prochain et du » sien propre. Ce qui m'arriveroit si je ne m'expliquois avant mettre » ces pensées au jour. »

Il faut plaindre Morin de ce que ses explications aient été si peu goûtées de l'autorité, et de ce qu'elles ont si fort tourné à son préjudice.

Il mêle à sa prose des cantiques qui donnent une triste idée de son talent pour la poësie.

Qui veut venir après moy
Quitte soy,
Et porte sa croix,
Sans en faire choix.
Il faut que ce désir
Borne à tout moment son plaisir....
Bon Jésus, le Roy de mon cœur,
Que je serois ravie
Si j'estois près de vous vainqueur,
Pour jamais asservie ;
J'ayme ; c'est tout ce que je puis
Vous dire en l'estat où je suis.

Voir pour des détails plus circonstanciés relatifs à Morin, le *Dictionnaire des livres condamnés*, par Peignot, 1806, t. I, p. 329 ; les *Mémoires* de d'Artigny, t. III, p. 249-313, les *Mémoires* de Niceron, t. XXVII ; Freytag, *Analect.*, p. 612. GUSTAVE BRUNET.

BIBLIOMANIANA *ou essai sur l'amour des livres, leur différent degré de rareté et leur classification; avec une notice sur le Philobiblion de Richard de Bury et diverses remarques; extrait de différents ouvrages anglais.*

L'appréciation de la rareté des livres dépend de la difficulté qu'on rencontre à se les procurer, difficulté qui augmente ou diminue d'après les différences des temps, des lieux et des personnes.

Un livre peut être très-commun aujourd'hui, et dans dix ou vingt années, peut-être plus tôt, devenir extrêmement rare. D'autres peuvent se rencontrer facilement en pays étranger, tandis qu'on ne peut les acquérir dans son propre pays. Le contraire arrive aussi quelquefois.

Les goûts de l'homme étant très-divers, chacun est dirigé sous ce rapport par des motifs particuliers. Les uns désirent un livre pour le lire avec attention, ou pour le consulter sur une matière qu'ils veulent éclaircir; les autres aspirent à sa possession uniquement afin d'enrichir leur bibliothèque, et d'obtenir la réputation d'avoir une belle collection d'ouvrages; d'autres encore trouvent plaisir à faire parade de magnifiques reliures, et se contentent de jouir de la vue des dorures variées, et des cuirs de toute espèce qui ornent l'extérieur de leurs livres. Mais l'amour des livres n'est une qualité digne d'éloge, que lorsqu'il naît du désir de les étudier sérieusement, de parvenir à distinguer l'erreur de la vérité, et d'en faire usage non seulement pour notre propre satisfaction, mais encore afin d'être utile aux hommes et à la société en général.

Les livres rares peuvent se diviser en deux grandes classes, ceux qui sont tels d'une manière absolue, et ceux qui ne le sont que relativement.

SECTION PREMIÈRE.

La première classe peut se subdiviser en sept catégories :

§ 1. — *Ouvrages qui n'ont été tirés qu'à un petit nombre d'exemplaires.*

Sur ce sujet nous devons éviter de croire trop facilement ce que disent les catalogues et les bibliographies. Dans la préface des *Consi-*

dérations sur les coups d'état, par Gabriel Naudé, Rouen 1630, cet auteur nous assure qu'il n'a fait imprimer que douze exemplaires de cette édition. Néanmoins M. De Colomiez affirme dans son recueil de particularités, qu'il y en a plus de cent ! Il existe une foule d'exemples semblables.

§ 2. — *Ouvrages supprimés avec soin.*

La suppression d'un livre n'en occasionne pas nécessairement la rareté; au contraire, il arrive que des libraires remarquant qu'on le demande fréquemment, se hasardent à le réimprimer, alléchés par l'espoir d'un grand bénéfice. Toutefois l'édition supprimée doit infailliblement devenir rare, soit à cause du peu d'exemplaires qui ont échappé, soit parce que l'ouvrage a été confisqué pendant qu'on l'imprimait.

§ 3. — *Ouvrages en partie détruits par quelque accident.*

Il est arrivé assez souvent que des incendies ont dévoré des imprimeries, et que par là les livres qu'on était en train d'imprimer ont presque tous été consumés. Les bibliographes rapportent plusieurs exemples en ce genre. La maison de John Hévelius ayant éprouvé un pareil malheur, les exemplaires de ses ouvrages, et entre autres de la seconde partie de sa *Machina cœlestis*, auraient été à jamais perdus, si heureusement avant l'incendie, il n'en eût distribué quelques volumes à ses amis.

§ 4. — *Ouvrages dont une partie seulement a été imprimée, et dont le reste n'a jamais été terminé.*

Ce malheur est dû soit à la pauvreté de l'éditeur ou de l'auteur, soit à une mort subite, soit à un changement de résolution ou à un acte de l'autorité. En plus d'un cas, l'ouvrage serait même complétement ignoré, si quelque amateur n'avait placé dans sa collection les feuilles achevées.

§ 5. — *Ouvrages dont des exemplaires sont tirés sur grand papier, ou sur papier de fantaisie.*

Depuis quelques années ce genre de bibliomanie a pris un si grand

développement, qu'il y a peu de bribes ou de plaquettes littéraires ou historiques dont il n'ait été imprimé des exemplaires à part. Aussi la valeur en a-t-elle singulièrement diminué. Aujourd'hui un livre pareil n'a plus un prix supérieur au prix ordinaire, que pour autant que l'ouvrage ait une valeur intrinsèque.

§ 6. — *Exemplaires tirés sur peau de vélin.*

Ces livres sont toujours reeherehés et ehers, non-seulement à cause de la matière subjeetive, mais eneore paree qu'ordinairement le nombre en est limité à quatre ou einq au plus.

§ 7. — *Anciens manuscrits avant ou depuis l'invention de l'imprimerie.*

La valeur de ees ouvrages dépend et de leur valeur intrinsèque et des ornements dont ils peuvent être déeorés.

SECTION II.

Livres dont la rareté est relative :

On peut les diviser en trois eatégories.

§ 1. — *Ceux qui excitent l'attention d'un petit nombre de personnes à la situation ou aux opinions desquelles ils s'adressent particulièrement.*

§ 2. — *Les livres condamnés.*

§ 3. — *Ceux dont de certaines éditions seulement sont rares.*

La première eatégorie a sept subdivisions :

1° *Les ouvrages volumineux.* On les reneontre généralement dans les bibliothèques publiques, mais rarement dans les eollections privées. Tels sont les *Acta sanctorum;* les *Concilia; Bibliotheca maxima patrum; Bibliotheca maxima pontificia,* par Rueaberti; *Gallia Christiana;* Montfaueon, et quelques autres. On les reneontre rarement dans les ventes publiques.

2° *Pièces fugitives.* Comme elles sont presque toujours dispersées au sortir de la presse, et puis se déehirent ou se perdent, elles de-

viennent souvent extrêmement rares au bout de quelques années. On devrait leur donner une place à part dans les bibliothèques.

3° *Histoire de villes ou de lieux déterminés*. Ces sortes d'ouvrages n'intéressent généralement que les habitants de la localité; ils ne trouvent donc qu'un petit nombre de lecteurs, et par conséquent n'obtiennent pas un débit qui aille au delà d'un cercle fort limité. Il en résulte qu'au bout d'un certain laps de temps, il devient difficile de se les procurer.

4° Publications des académies et sociétés savantes ou littéraires.

Le but de ces institutions étant spécial, leurs publications sont tirées à un nombre limité d'exemplaires, et ainsi sont le plus souvent assez rares. Des bibliographies analytiques et raisonnées des ouvrages de ces sociétés, en France, en Angleterre, en Allemagne et en Belgique, seraient des livres curieux et intéressants. Nous avons essayé de combler cette lacune, relativement à l'Angleterre, où les associations de bibliophiles sont nombreuses, mais il faudrait plusieurs années pour bien accomplir cette tâche.

5° Catalogues de bibliothèques publiques ou privées.

Plusieurs de ces catalogues renfermant des notes et des renseignements importants, sont devenus de véritables ouvrages que l'on consulte encore avec fruit. Les principaux sont trop connus pour que nous ayons besoin de les citer ici.

6° Traités curieux quant au sujet ou à l'auteur qui les a composés.

Plusieurs de ces livres sont recherchés, soit à cause de leur rareté, soit à cause de l'originalité de la matière. Ils mériteraient une bibliographie particulière, surtout ceux qui sont écrits par des fous ou des hommes atteints de manie. Nodier a traité ce sujet d'une façon qui prouve combien il pourrait devenir intéressant, malheureusement il ne l'a étendu qu'à un très-petit nombre d'individus, et le champ à explorer est plus vaste qu'on ne le pense.

7° Ouvrages écrits en langage composé, mélangé ou corrompu.

Il n'existe en général de ces sortes de livres qu'un nombre assez circonscrit d'exemplaires, l'éditeur ne pouvant guère compter que sur un petit nombre de lecteurs. Ce genre comprend les patois des divers pays, les ouvrages en style macaronique, hybride et corrompu.

§ 2. — *Les livres condamnés.*

Il y en a de trois espèces principales :

1° Ceux qui traitent des sciences qui ne se fondent que sur la superstition humaine, telles que la géomancie, la chiromantie, la métoposcopie, la magie, la cabalistique, etc., etc. Les vrais savants les méprisent; toutefois plusieurs de ces traités sont devenus rares et les amateurs les payent fort chers ;

2° Livres obscènes. Ils sont écartés des collections d'amateurs, et ne se vendent que sous le manteau, ce qui leur donne une valeur absolument arbitraire ;

3° Ouvrages séditieux, satires et libelles diffamatoires. Au commencement ils trouvent toujours un débouché facile, grâce à la malignité des hommes, mais comme d'un côté on cherche souvent à les supprimer, et que de l'autre ce ne sont la plupart du temps que de minces brochures, ils finissent par devenir rares, et ils sont recherchés tant par les curieux que par ceux qui y puisent des leçons sur l'histoire de l'esprit humain.

§ 3. — *Livres dont de certaines éditions sont rares.*

Il y en a de cinq espèces différentes :

1° Les éditions princeps ou faites sur les manuscrits mêmes. Quoiqu'elles puissent renfermer des fautes et des erreurs que l'on a corrigées dans les éditions suivantes, on en fait du cas et on les recherche généralement, parce qu'elles représentent mieux le manuscrit, et n'ont point été expurgées, ce qui n'arrive que trop souvent pour les ouvrages tant anciens que modernes ;

2° Les éditions exécutées par les imprimeurs célèbres des XVIe XVIIe et XVIIIe siècles.

L'exécution typographique, la beauté des caractères et du papier, la correction du texte, sont les principales causes qui font rechercher ces livres avec avidité par les collecteurs. On n'en est point étonné lorsqu'on examine les productions des Aldes, des Juntes, des Torrentins, des Giolito, des Gryphe, des Étiennes, des Vascosan, des Dolet, des Elzeviers, des Plantin, des Blaeu, des Coutelier, des Barbou, des Foulis, des Baskerville, des Bodoni, des Didot, etc., etc.

3° Éditions imprimées en caractères particuliers ou extraordinaires.

Cette classe comprend les éditions d'auteurs grecs imprimées en lettres capitales, telles que l'Anthologie, le Callimaque, l'Apollonius de Rhodes, l'Euripide, etc. Les deux éditions des aventures du chevalier Theurdanck, imprimées en Allemagne en 1516 et 1517, in-fol., dont les lettres ornées semblent indiquer qu'elles ont été taillées en relief sur bois. De pareils livres et d'autres du même genre, sont rares, curieux et difficiles à trouver.

4° Éditions qui n'ont jamais été destinées au public.

Il y a plusieurs sortes d'ouvrages pareils, les uns sortis des presses royales, d'autres de presses particulières, et tirés seulement pour les amis de l'auteur ou de l'éditeur. Ils sont souvent peu connus à cause de la difficulté d'en rencontrer des exemplaires. Il existe en Angleterre une assez bonne histoire des imprimeries privées et de leur production. Un pareil livre, pour ce qui concerne la Belgique, serait très-piquant, et M. Voisin en a touché un mot dans sa notice sur la bibliothèque du prince de Ligne.

5° Premières éditions sorties des presses des différents lieux de l'Europe, après l'invention de l'imprimerie.

Ces livres sont souvent très-rares et ont de l'importance quant aux renseignements qu'ils fournissent pour l'histoire de la littérature.

D'après le plan que nous venons de tracer, il nous paraît qu'il ne serait guère difficile de composer un livre qui réunirait à un haut degré l'*utile dulci*, et qui formerait un vrai *Manuel du bibliophile*. A cette occasion, il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer un fait littéraire assez peu connu, parce que l'ouvrage dont il s'agit n'est guère répandu, c'est que le *Philobiblion*, le plus ancien traité sur la bibliophilie, est dû à l'Angleterre.

Le savant et généreux prélat, auteur de ce traité, dont le nom de famille était Richard de Aungerville, mais qui l'échangea en entrant dans les ordres, contre celui de De Bury, d'après le lieu de sa naissance, fonda une bibliothèque publique à Oxford (1), dans l'intérêt des étudiants. Après y avoir rassemblé la meilleure collection de livres qui existât alors en Angleterre, il composa son *Philobiblion*,

(1) Chalmers se trompe lorsqu'il avance que ce fut à Cambridge

écrit, d'après Horne (1), dans un style un peu déclamatoire, et en un latin qui n'est pas des plus purs.

Il le divisa en vingt chapitres dont voici le sommaire :

1° Éloge de la sagesse et des livres qui la renferme;

2° Les livres sont bien préférables aux richesses et aux plaisirs du monde;

3° Il faut toujours chercher à en acquérir, ne fût-ce qu'en petit nombre;

4° Ils ne peuvent produire que de bons résultats; les ignorants et les méchants seuls peuvent en abuser;

5° Les bons moines écrivent des livres, tandis que les mauvais emploient autrement leur temps;

6° Éloge des anciens moines mendiants, et reproches adressés aux moines modernes de la même classe;

7° L'auteur déplore la perte de plusieurs ouvrages par le feu et par la guerre;

8° Il rapporte les circonstances favorables dans lesquelles il s'est trouvé, pour rassembler des livres pendant qu'il était chancelier et trésorier, et durant ses différentes ambassades;

9° Les anciens surpassaient les modernes en fortes études;

10° On ne devient vraiment savant que par degré et après de pénibles travaux;

11° La jurisprudence et les ouvrages sur cette matière ne constituent pas de la science proprement dite;

12° De l'utilité et de la nécessité de la grammaire;

13° Apologie de la poésie, et son utilité;

14° Quels sont ceux qui doivent particulièrement aimer les livres;

15° Des avantages nombreux de la science;

16° De la composition de livres nouveaux, et de la correction des anciens;

17° Il faut se servir des livres avec beaucoup de soin. Comment il convient de les placer dans les dépôts;

18° Réponse à ceux qui calomniaient l'auteur;

19° A quelles conditions on doit permettre aux étrangers de se servir des livres;

(1) *Introduction to Bibliography*, t. I, p. 518.

20° Conclusion.

Notre auteur fut nommé évêque de Durham en 1333, et lord trésorier d'Angleterre en 1344.

Deux ans avant sa promotion à l'épiscopat, il fut envoyé à Avignon par le roi Édouard III, son élève, qui lui avait donné une lettre de recommandation pour le pape. Il fut reçu avec distinction dans la société du cardinal Colonna, et fit la connaissance de Pétrarque. Son séjour à Avignon fut de courte durée; Édouard, qui ne pouvait se passer de lui, le rappela bientôt, et il continua à posséder toute la confiance et toute la faveur de son maître.

Richard de Bury fit en Angleterre ce que Pétrarque fit en France, en Italie et en Allemagne. Il consacra tous ses soins et dépensa une grande partie de sa fortune, à la recherche des manuscrits des anciens auteurs. Il les faisait copier sous sa surveillance personnelle, et entretenait dans son palais plusieurs relieurs, enlumineurs et copistes.

Dans son *Philobiblion* il raconte les dépenses incroyables dans lesquelles l'entraîna sa fameuse bibliothèque; quoiqu'il se servît de toute l'autorité que lui donnait sa dignité et la faveur du souverain, il rapporte les difficultés qu'il eut à surmonter pour arriver à son but, et nous informe que les premières grammaires hébraïque et grecque qui parurent étaient dues à sa sollicitude. Il les fit composer pour les étudiants anglais, persuadé que sans la connaissance de ces deux langues, et particulièrement du grec, il était impossible de comprendre les principes des anciens auteurs soit païens soit chrétiens.

Richard de Bury mourut en 1345, et possédait, dit-on, plus de livres que tous les évêques d'Angleterre réunis. Outre les bibliothèques qu'il avait établies dans ses différents palais, le parquet de la salle où il se tenait ordinairement, était tellement encombré de livres que ceux qui y entraient ne pouvaient approcher de sa personne avec les égards dus à son rang.

Il est à regretter que le petit traité de Richard de Bury n'ait jamais été traduit en français. Il est curieux et intéressant.

Octave Delepierre.

Remarques diverses sur la Bibliomanie.

On ne peut mieux commencer la présente compilation relative à l'amour des livres, que par les paroles suivantes de Richard de Bury, dans son Bibliophilon : *Hi sunt magistri qui nos instruunt sine virgis et ferula, sine verbis et colera, sine pane et pecunia. Si accedis, non dormiunt, si inquiris, non se abscondunt. Non remurmurant, si oberres; cachinnos nesciunt si ignores.*

« Ce sont des maîtres qui nous instruisent sans verges ni férule, sans colère et sans ennuyeux préambule. Lorsque vous en avez besoin, ils sont toujours prêts; ils ne cherchent jamais à vous échapper; ils ne murmurent point, si vous vous trompez; et ils ne rient point de votre ignorance. »

L'amour des livres et la culture de l'esprit par la lecture, sont au nombre des bien rares plaisirs vrais de ce monde, et dont la ruse ni le malheur ne peuvent nous priver.

Dugdale, dans son *Monasticum anglicanum*, vol. III, p. 375, nous apprend que Herman, évêque de Salisbury, normand de naissance, et qui accompagna Guillaume-le-Conquérant en Angleterre, aimait tellement les livres qu'il ne dédaigna pas d'apprendre à les relier et à les enluminer.

Roger Bacon était un grand bibliomane, et lorsque les Juifs furent expulsés d'Angleterre, il acquit une foule d'ouvrages hébreux parmi lesquels se trouvaient plusieurs livres curieux et rares. Lorsque Bacon mourut, il légua sa bibliothèque aux franciscains d'Oxford, et par la suite, comme on ne comprenait pas ces livres, ils furent abandonnés aux vers et à la poussière. Pleurez! pleurez, bibliomanes, en songeant à la triste destinée de ces malheureux manuscrits hébreux!

On trouve dans les *Fœdera* de Rymer, vol. VIII, p. 501, une anecdote originale au sujet de *six tonneaux de livres,* envoyés par un cardinal au prieur du couvent de Norwich en 1407. Ces tonneaux arrivés à la douane, y furent retenus jusqu'à ce qu'une ordonnance royale les fît passer en franchise de droit.

Voici le texte de l'ordonnance :

De certis libris absque costumenda solvenda liberandis.

Mandamus vobis quod certos libros in sex barellis contentos *priori atque conventui ecclesiae Sanctae Trinitatis Norwici per quendam Adam nuper cardinalem legatos, et in portum civitatis nostrae praedictae Londinensis ab urbe Romana jam adductos, praefato priori, absque costuma seu subsidio inde ad opus nostrum capiendis, liberetis indilate, etc.*

Le duc de Bedford, régent de France, fut un des plus déterminés bibliomanes de son époque. Il ne cessait d'exciter l'émulation des artistes flamands et français, afin qu'ils travaillassent pour lui à de splendides manuscrits.

Le livre d'heures exécuté pour son usage et sous les yeux de son épouse Jeanne, fille du duc de Bourgogne, est le plus magnifique bijou que l'on connaisse. Au commencement du XVIII[e] siècle, il passa de la bibliothèque de Harley, comte d'Oxford, dans la collection de sa fille, la célèbre duchesse de Portland. Lors de la vente de cette collection en 1786, cette perle des manuscrits fut achetée par M. Edwards pour 215 guinées, et il n'y a pas longtemps qu'on lui en a offert cinq cents guinées, sans que cet amateur ait voulu s'en dessaisir.

Jacob, dans son *Traité des bibliothèques*, p. 237, nous apprend que « Henry de Ranzau, avoit dressé une excellente bibliothèque au » château de Bredemberg, dans laquelle estoient conservés plusieurs » manuscrits grecs et latins. Ce savant personnage et bibliomane » avoit fait un décret pour sa bibliothèque, qui mérite d'estre ici in- » séré, pour faire voir à la postérité l'affection qu'il avoit pour sa » conservation :

. . . .

Libros aut partem ne aliquam abstulerit,
Extraxerit, clepserit, rapserit
Concerpserit, corruperit
Dolo malo,
Illico maledictus
Perpetuo execrabilis
Semper detestabilis
Esto, maneto.

A une époque où l'on a imprimé tant de choses bonnes ou mau-

vaises contre la contrefaçon, il peut être curieux de rappeler comment la vente des livres composés à l'étranger, était réglée du temps de Richard III, en Angleterre, par suite des plaintes des libraires, imprimeurs et relieurs. Voici la traduction d'une loi protectrice de 1483 :

« Comme il paraît qu'un grand nombre des sujets du roi, en ce royaume, se sont appliqués avec zèle à apprendre l'art de l'imprimerie (*the craft of printing*) et qu'aujourd'hui plusieurs, en cedit royaume, sont habiles et experts dans cet art, au point d'être capables d'exécuter aussi bien sous tous les rapports, les mêmes ouvrages que les étrangers d'aucun autre pays;

» Considérant en outre qu'un grand nombre des sujets du roi vivent du produit de leur talent dans l'art de relier les livres (*craf and mystery of binding of books*), dans lequel ils sont très-experts; toutefois plusieurs individus importent de par de là la mer, grande quantité de livres imprimés, non-seulement en langue latine, mais encore dans notre langue maternelle anglaise, quelques-uns cartonnés, d'autres reliés en peau, et d'autres encore en parchemin, et les vendent en détail ; d'où il résulte que plusieurs des sujets du roi, qui exercent le métier de relieurs de livres, et n'ont pas d'autres moyens d'existence, sont privés d'ouvrage, et sur le point d'être ruinés, à moins que des mesures efficaces ne soient prises; à ces causes, avons ordonné que si quelques-uns de ces imprimeurs ou marchands de livres imprimés, les vendent à un prix trop élevé et déraisonnable, le lord chancelier, le lord trésorier ou tout autre chef de la justice, doit régler ce prix, après avoir entendu sous serment douze personnes honnêtes et bien famées. »

Un juge de nos jours aurait trop à faire s'il devait régler le prix des livres, d'après le serment de douze personnes.

Nous croyons que le premier catalogue raisonné de livres (ou manuel du libraire de cette époque) est dû à un anglais, André Maunsell, qui publia en 1595, en deux parties in-folio son *Catalogue of English printed books*, dont chaque partie est accompagnée de trois discours préliminaires. Il se proposait de publier une troisième partie, mais il paraît que le défaut d'encouragement éteignit son ardeur bibliographique.

Il paraît que l'usage de vendre des livres en vente publique, aux enchères, n'est guère antérieur en Angleterre à l'année 1676, car

dans le catalogue de la bibliothèque du docteur Seaman, publié à cette époque, on lit un avertissement au lecteur où il est dit : « *It has » not been usoal here in England to make sale of books, by way of » auction, or who will give most for them, etc., but it having been » practised in other countreys to the advantage both of buyers and » sellers, etc., etc.* »

Nichols, dans ses *Anecdotes of Bowyer*, rapporte un fait assez curieux au sujet d'Osborne, un des plus célèbres libraires de l'Angleterre, de 1738 à 1768.

David Pavillon, homme de fortune et de goût, et savant archéologue, qui mourut en 1762, fit avec Osborne un contrat à forfait en vertu duquel celui-ci lui livrerait pour 2,500 francs de livres à trois sols la pièce. Les seules conditions étaient que les ouvrages ne devaient pas être défectueux, et qu'il ne devait point y avoir de duplicata. Osborne était enchanté du marché qu'il avait fait, et envoya un premier ballot énorme à M. Pavillon. Il trouva, au second envoi, qu'il ne pouvait en livrer qu'un petit nombre.

Ce fut bien pis la troisième fois. Ne voulant pas toutefois s'avouer vaincu, il envoya des ouvrages qui valaient cinq francs le volume, et à la fin il fut forcé d'aller prier M. Pavillon de vouloir bien résilier le marché.

Pour satisfaire à l'engagement contracté il aurait encore dû fournir huit mille volumes !

On a souvent cité la mémoire bibliographique de feu M. Van Praet. Le Florentin Magliabechi, né en 1633, était peut-être, sous ce rapport, encore plus fort que lui. Un jour le grand duc de Toscane, dont il était le bibliothécaire, le fait appeler à l'improviste et lui demande s'il ne pourrait pas se procurer un livre rare qu'il lui désigne. Il est impossible, lui répond Magliabechi, de satisfaire au désir de Votre Altesse. Il n'y a qu'un exemplaire au monde, de ce livre, et il se trouve dans la bibliothèque du grand seigneur, à Constantinople. C'est le septième volume sur le second rayon, à main droite, en entrant.

Voici une anecdote curieuse relative à la bibliomanie, poussée jusqu'au vol.

Le comte de Lauraguais fit une visite à lord Penbroke. Le bibliothécaire s'empressa de montrer en détail la belle collection de livres du lord ; mais au départ du comte, il s'aperçut qu'un volume rare et

précieux ne se retrouvait plus. Ses soupçons se portèrent sur le comte, et un agent secret fut envoyé pour examiner son bagage à Portsmouth, la veille de l'embarcation. On avait bien deviné, le volume y fut retrouvé!

Barbier, dans son *Dictionnaire des Ouvr. anon. et pseud.*, t. I, p. 64, édit. de 1806, rappelle que M. Bolliand-Mermet, en son *Traité de la Bibliomanie*, a osé dire : « C'est une question encore indécise que de savoir si l'invention de l'imprimerie a plus contribué aux progrès des lettres et à la perfection de la morale qu'elle ne leur a nui. Tout ce qu'on peut dire c'est que le nombre des livres est immense, et que celui des bons livres est très-petit. »

Baillet nous rapporte qu'un certain Guillaume Pantin comparait l'imprimerie des Plantins à Anvers, au cheval de Troie, ajoutant qu'il en était sorti bien plus de héros, sous forme de livres hébreux, grecs et latins, que le colosse des grecs n'avait vomi de guerriers dans la malheureuse cité troyenne. OCTAVE DELEPIERRE.

Trois poëmes belges du siècle dernier.

Les livres rares sont presque toujours de pauvres livres, et ce serait, j'en conviens, une singulière *nourriture de l'âme* qu'une bibliothèque exclusivement composée de raretés. Ce sont cependant ces raretés qu'on paye au poids de l'or. A la dernière vente de Charles Nodier, l'infatigable dépisteur de *plaquettes* introuvables, nous avons vu telle misérable brochure de quelques pages, nulle de fonds comme de forme, se vendre plus cher qu'une collection complète des chefs-d'œuvre de la littérature française! De prime abord ce travers frappe, et l'on est tenté de se moquer de ces pauvres maniaques de bibliomanes et de leurs goûts dépravés. Si l'on considère cependant qu'il en est à l'égard des livres comme à l'égard de presque toutes les choses vénales, dont la rareté seule fait le prix ; qu'un diamant qui vaut des millions ne vaudrait plus quelques centimes si l'on venait à extraire les diamants d'une mine abondante comme nos mines de

houille, cette houille si commune et pourtant bien plus utile que le précieux diamant, l'on conviendra sans peine que le *maniaque* des livres ne fait qu'obéir à une loi générale de l'esprit humain, et que sa folie, si folie il y a, n'est pas aussi excentrique qu'on l'avait cru d'abord.

Mais à quoi bon ce préambule? ce préambule, messieurs les lecteurs du *Bulletin*, n'est qu'une petite précaution plus ou moins oratoire, pour demander la permission de vous parler de quelques-unes de ces bagatelles introuvables, si bêtes et si chères, si précieuses et si insignifiantes. Il s'agit aujourd'hui de trois petits poëmes belges du siècle dernier.

C'étaient, vous le savez, de singuliers poëtes, que les poëtes belges du XVIIIe siècle. Mais au moins, de leurs insipides ouvrages, il sortira cette vérité, que, s'il est permis encore à quelques esprits moroses de nier le progrès que le temps et le contact des autres peuples a fait faire à l'intelligence et à la moralité de nos populations, on ne pourra certes disconvenir de l'influence que la France a exercée sur nos littérateurs et nos poëtes, et l'on devra admettre, sans conteste, qu'il y a un abîme de distance entre M. Marloye de Nivelles, et nos Van Hasselt et nos Mathieu.

I.

La Gaudinade, ou l'évêque du Mont-Carmel, poëme héroï-comique, à Namur, chez P. Lambert Hinne, imprimeur-libraire. MDCCXXXII. in-8°, 6 pag. non cotées, 13 pp.

Le sujet de ce poëme est..... mais je ne puis mieux faire que de laisser parler l'auteur lui-même. Selon la méthode obligée, il commence par un *argument* ou SUJET DE CE POEME.

« Le sieur Gaudine, chanoine de la cathédrale à Namur, ayant » donné à dîner aux Carmes Déchaussez le jour des innocents 1731; » ces révérends pères, pour s'égayer, proposèrent à la fin du repas, » de le revêtir en évêque. Le chanoine chatouillé de cette idée seule » d'épiscopat, donna aussi tôt les mains à cette proposition. On n'en » demeura pas-là : équipé comme il était, on l'engagea d'aller

» prendre sa place au chœur. Il y fut et entonna les vêpres d'un ton
» épiscopal, ce qui produisit bien des éclats de rire de la part des
» bons pères et des autres assistants. Il manquait un trait pour que
» la fête fût complète, c'était d'en rendre témoins certaines dévotes
» du premier ordre. On donne donc avis de cette scène à quelques-
» unes des principales, et on les introduit dans l'église, par le dedans
» du couvent. Malheureusement monseigneur l'évêque de Namur gâta
» tout. Averti d'une plaisanterie si déplacée, il chapitra d'importance
» les chanoines et les principaux religieux, et interdisit même de
» prêcher un de ceux qui avaient eu le plus de part à ce divertisse-
» ment scandaleux. »

Voici pour l'argument. Quant au poëme lui-même, c'est encore un des mille décalques du Lutrin de Boileau, ce poëme-coin qui a servi à en frapper tant d'autres (1) :

« D'un chanoine mitré, friand de prélature,
» Je chante, dans ces vers, la burlesque aventure. »

Puis cette inévitable invocation à la muse, *Dic mihi musa memor,* qui revient d'obligation comme la ritournelle après le couplet :

« Muse, raconte-moi, par quels secrets ressorts,
» On en vit venir-là Gaudine et ses consorts. »

Enfin toute cette mosaïque classique, ces éternels refrains serinés par Homère et Virgile, et qu'on appelait alors de la poësie.

Serinés ou calqués, je dois dire cependant que les vers-pastiches du poëte namurois sont infiniment mieux tournés et plus français que la plupart de ceux qu'on fabriquait alors en Belgique. La ville de Namur n'est pas féconde en poëtes; ce n'est pas comme Mons, où chaque rue peut revendiquer le sien. Mais, en 1732, Namur brillait, si pas par le nombre, au moins par la qualité, et c'est une compensation très-acceptable. Le poëme namurois a de plus le mérite de nous conserver le dernier vestige, peut-être, de la burlesque cérémonie de l'*évêque des fols,* dans nos provinces; la farce des carmes déchaussés n'étant évidemment qu'une réminiscence.

(1) Pardon pour cette métaphore de numismate.

II.

Les vanneaux, poëme héroï-comique, à monsieur le marquis de Gages, chambellan actuel de LL. MM. II. et RR. AA., etc.

Ainsi sont faits ces Messieurs les poëtes.
Pour un oiseau, pour un chien mort,
Voilà mes gens aux champs d'abord.
DUCERCEAU.

MDCCLXXV, in-8°, 4 pages lim., 43 pp. sans nom de lieu, mais d'une impression qui a tout à fait le cachet des impressions montoises d'alors.

L'auteur de ce poëme a gardé l'anonyme; une note manuscrite, sur mon exemplaire, l'attribue au père Vallée, jésuite. Nous ne sommes nullement disposés à lui contester cette paternité, mais nous ignorons jusqu'à quel point il est permis d'ajouter foi à de semblables notes, quelquefois mises par l'ignorance ou par la légèreté. Se servir de pareils renseignements pour *démasquer* des anonymes, c'est s'exposer à commettre bien des bévues et bien des injustices. Du poëte quel qu'il soit, père Vallée ou autre, passons au poëme. Pour nous éviter la peine de l'analyser, j'allais dire de le lire, nous prendrons, comme pour celui des carmes, l'*argument* tout fait par l'auteur :

« SUJET.

» Deux vanneaux avaient été placés dans un jardin, où ils détrui-
» saient beaucoup d'insectes de toute espèce, et procuraient, par
» ce moyen, d'inestimables avantages aux fleurs qu'on y cultivait,
» surtout à un parc de renoncules, dont les vers moissonnaient les
» plus belles espérances. Les exploits de ces deux oiseaux commen-
» çaient à devenir célèbres, lorsque les chats du voisinage, après
» avoir fait plusieurs tentatives inutiles pour les prendre, se ras-
» semblent enfin, la nuit, en très-grand nombre, et viennent fondre
» sur eux. »

Onze cents vers sur la mort de deux vanneaux, pris par des chats, dans le jardin du marquis de Gages!

« Je chante (un poëte ne pouvait chanter sans vous le dire : *arma virumque cano*) :

« Je chante les malheurs de deux oiseaux brillants,
» Plus beaux que les amours, et moins beaux que vaillants,
» Qui, devenus fameux par plus d'une victoire,
» Dignes, par leurs exploits, des fastes de l'Histoire;
» Soudain pris en sursaut dans d'injustes combats,
» Moururent glorieux, mais victimes des chats. »

Puis (on s'y attendait):

Muse! retrace-moi la noire perfidie, etc. *Dic mihi musa memor.* Comme au poëme des carmes, comme à tous les autres.

Les notes, en petit nombre, sont aussi un modèle de janotisme admirable. « MIRMOCAS.—Nom de chat. DIX-HUIT.—Ce mot exprime le cri du vanneau », etc., heureux temps, où l'on s'amusait à faire des poëmes sur un chat, un chien, un vanneau, un chanoine masqué en évêque, où l'on usait sa vie et son intelligence à faire des anagrammes et des bouts-rimés! heureux, oui, pour les gouvernants et les exploitants, dont on ne troublait pas le sommeil, mais pour les exploités?

III.

Epître au beau sexe. Par M. J. Marloye de Nivelles. MDCC. LXXIII. Sans nom de lieu, mais probablement à Mons. In-8°, 12 pages.

De plus fort en plus fort! J'ai gardé M. Marloye pour la bonne bouche. Ce que nous avons vu d'abord *brillait* surtout par la bêtise du sujet : ici au contraire, un sujet très-convenable, une épître au beau sexe, est traitée d'une manière réellement incroyable. C'est de la *poësie mirlitonnienne* dans toute la force du terme, et le terme n'est pas encore fort assez.

Ce chef-d'œuvre, dont nous donnerons un petit échantillon pour vous désopiler la rate en temps de carême, est précédé d'une épître dédicatoire en prose « A son altesse royale Madame. » Quelle royale Madame ? sans doute la princesse Charlotte de Lorraine qu'on appelait à Mons, Madame-Royale. M. J. Marloye, de Nivelles, était peut-

être le poëte lauréat, le Gns. O., de la petite cour montoise de la princesse. Écoutons ses vers, *favete linguis :*

« Sexe charmant, sexe enchanteur,
» Reçois l'hommage de mon cœur,
» C'est le vrai tribut que tout être
» Doit à la touchante beauté :
» Charme de la société,
» Que par vous seule on vit naître. »

Ouf! en voilà assez, je pense. Gardons le reste à l'usage du confiseur qui m'en fera la demande. Je le tiens à sa disposition.

Il m'a été impossible de me procurer le moindre renseignement biographique sur M. Marloye. Je sais seulement, et je tiens de lui-même, qu'il est né à Nivelles. Mais à quel âge eut-il sa première dent? à quelle paroisse fit-il sa première communion? portait-il la queue où le catogan? voilà toutes questions importantes que je suis, je le confesse humblement, dans l'impuissance de résoudre. Vraiment c'est dommage; cela eût fait un joli supplément à Paquot.

R. Chalon.

Anonymes et pseudonymes. — Quel est l'auteur du Teatro jesuitico.

Le *Teatro jesuitico* parut à Coimbre en 1654, sous le nom de François de la Piedad, et fut adressé au pape Innocent X. Le jésuite Théophile Raynaud, qui s'est caché sous le nom de *Petrus a Valle clausa,* est le premier qui ait, dans son livre *de Immunitate authorum cyriacorum*, p. 161, attribué le *Teatro* au père Ildefonse de St-Thomas, de l'ordre de St-Dominique. Le père Contenson, dominicain, a suivi cette opinion, dans le troisième tome de sa *Theologia mentis et cordis*, ouvrage approuvé par trois théologiens de l'ordre.

M. de Pontchasteau, auteur ou éditeur des deux premiers volumes

de la *Morale pratique,* a donné un extrait du *Teatro.* Le P. Le Tellier, dans sa *Défense des nouveaux chrétiens de la Chine* contre ces deux volumes, t. I, pp. 100, 243, prétend que le P. Ildefonse n'est point l'auteur de ce livre, et s'appuie sur la plainte qu'il fit imprimer en 1686. Il l'attribue à un autre dominicain, le P. Jean de Ribas; il fut, dit-il, abandonné de ses frères et rejeté de son ordre, comme indigne d'être reconnu pour un de ses membres. Mais Arnauld, celui qu'on appelait *le Grand,* s'est chargé de la justification de Ribas dans une lettre à l'évêque de Malaga, insérée au huitième volume de la *Morale pratique.* Le P. Echard, dans la *Bibl. domin.*, II, 712, ne partage pas le sentiment de Le Tellier; il ajoute que le P. Ribas n'a jamais avoué le *Teatro.* Quel parti prendre? Laisser le livre sur le compte du P. Ildefonse?

Celui-ci était un fils naturel du roi d'Espagne Philippe IV. Il entra dans l'ordre de St-Dominique par un motif de conscience, et ne voulut point, quoiqu'il le pût légalement, passer pour fils du marquis de Quintana, un des plus grands et des plus riches seigneurs de Castille. Le roi le fit évêque de Malaga, Ildefonse ayant préféré cet évêché à celui de Placencia, beaucoup plus considérable pour le revenu.

Le parlement de Toulouse fit brûler le *Teatro* par la main du bourreau, comme rempli de calomnies, et le P. Oliva, général des jésuites, en interdit la lecture à la société. Le 8 janvier 1655 l'inquisition d'Espagne le censura et le condamna également aux flammes. Le 16 février suivant il fut mis, à Rome, à l'index. De Rg.

Robbigius et le langage des animaux.

Il n'est personne qui ne connaisse le badinage philosophique du père Bougeant sur le *langage des bêtes*, grand problème, s'il en fut, qui dernièrement a été examiné d'une manière sérieuse par M. Pierquin de Gemblours. Un auteur moins connu avait depuis longtemps accordé aux animaux le langage articulé, c'était un docteur en droit d'une des universités d'Allemagne, Juste-Reinhart Robbig d'Hallerspinck. Il publia en 1617 un livre intitulé :

J. Reinharti Robbigii *codex criticus, hoc est Robigaliorum libri XII.* Lemgoviæ, in-4°, 2 tomes en un vol.

Cet ouvrage reparut ensuite sous ce titre : *Lexicon novum ac perspicuum, tractatum continens de rebus criticis, in quo ex optimis, tum sacris tum prophanis auctoribus, multa ab errore, plura a silentio, plurima ab interitu vendicata reperiuntur. Cum triplici indice.* Autore Justo Reinharto Robbigio, U. J. D. ab Hallerspinck. Rintelii, nov. acad. Ernest. impensis Phil. Jac. Wagneri, 1622, in-4°.

C'est tout bonnement l'ancienne édition rafraîchie au moyen d'un nouveau titre et d'autres préliminaires. Ceux des premiers exemplaires ont été remplacés par une dédicace de Robbigius à Georges-Guillaume, marquis de Brandebourg. Les pièces liminaires de la seconde partie sont retranchées dans la prétendue deuxième édition. Tout le reste est le même, page pour page.

Pour en revenir au langage des animaux, c'est dans le troisième chapitre du second livre que Robbigius entreprend de nous prouver *voces articulatas brutis male denegari.* Plein de son idée favorite, il découvre des sons articulés dans le bêlement des moutons, dans le grunnissement des cochons, etc. A ce propos il parle du *grogner* des chiens en colère, *irritati*, mot qui se dit particulièrement d'eux, selon la remarque de Donat sur Térence, parce que les chiens irrités semblent prononcer la lettre R redoublée. Le vers de Lucilius, sat. 1re :

Irritata cane quam homo quam planius dicit.

Notre auteur le corrige comme il suit :

Irritata canes R homo quam planiu' dicit.

Ce qui signifie : une chienne en colère dit mieux R que l'homme. *Canes* est le nominatif féminin et *canis* le masculin, d'après Varron, qui pouvait le savoir, et comme Lucilius parle de la lettre R, Robbigius croit que le copiste, par ignorance, a placé la dernière lettre du mot *canes* à la fin de *planiu'*.

Depuis le chien qui parlait, et dont il est question dans Leibnitz, on n'a pas prêté assez d'attention à cette partie des sciences naturelles. L'observation qui s'attache à tout, pèse tout, mesure tout,

n'a pas voulu comprendre les animaux. Qui sait si depuis longtemps ils ne réclament pas une constitution , comme la Prusse, et si, faute de les entendre , nous ne sommes pas à la veille d'une révolution plus terrible que toutes celles qui l'auront précédée? De Rg.

Manuscrits de Mercier de Saint-Léger.

A la vente qui a eu lieu à Gand, le 20 janvier dernier nous avons acquis deux volumes manuscrits cotés 45, et attribués dans le catalogue à l'abbé de St-Léger. Ils contiennent des notes et renseignements bibliographiques.

La bibliothèque royale, pour laquelle nous avons fait cette acquisition, possédait déjà beaucoup de souvenirs de ce savant et infatigable bibliographe, tels qu'un exemplaire de l'*onomasticon* de Saxius, entièrement annoté de sa plume nette et preste, une collection de lettres qui lui ont été adressées par divers savants, et qui renferment des remarques, des minutes et des *collectanea* de sa main, une autre collection de lettres du suédois Jonas Bjornstal, écrites de Rome au même bibliophile, une copie de la nouvelle édition projetée de l'*Histoire de l'origine de l'imprimerie*, par Prosper Marchand, copie faite sous les yeux et la surveillance de l'abbé de Saint-Léger.

Les deux volumes que nous venons de nous procurer à un prix des plus raisonnables, ne sont pas écrits d'un bout à l'autre par Mercier; on ne reconnaît son écriture proprette et courante que dans la moitié d'un de ces in-4°.

En voici une table abrégée des matières.

Tome 1er désigné au dos sous le titre de *Mélanges de bibliographie.*

Catalogue des éditions du *Decameron* de Boccace (écriture étrangère).

Environ 18 pages de fragments d'un traité sur les bibliothèques (écriture de Mercier.)

Une notice sur le livre intitulé *de justa Henrici III abdicatione* (id.)

Notes sur des romans de chevalerie, des relations de voyages, des ouvrages théologiques et d'autres livres (id.)

Tome 2°, portant au dos : *Notices sur les éditions* VARIORUM.

C'est en effet le sujet de ce volume, écrit en entier d'une autre main que celle de Mercier.

En plaçant ici cette indication, nous saisirons l'occasion d'énoncer un vœu que nous avons formé depuis longtemps, c'est qu'on fasse pour Mercier ce qu'on vient de faire pour l'abbé Le Beuf, en réunissant les articles qu'il a disséminés dans quantité de journaux et en extrayant de ses manuscrits connus, les détails que M. Parison promettait de mettre au jour sous le titre de *Merceriana*, et qui, d'après l'opinion de Chardon de la Rochette, auraient été, après le *Menagiana*, le recueil le plus curieux de ce genre. DE RG.

Un album du seizième siècle.

Les belles dames qui étalent sur leurs guéridons de magnifiques in-folios, et qui infligent aux artistes et aux rimeurs une persécution si opiniâtre et si aimable pour obtenir, soit un dessin soit des vers destinés à remplir les pages de ces insatiables livres, ne savent pas que la mode des *albums* est très-ancienne, et qu'elles pourraient invoquer, au besoin, des autorités puissantes pour justifier leurs exigences, j'allais dire leurs importunités. Le XVI[e] siècle mit les *albums* en vogue : une partie de l'Allemagne et les Pays-Bas s'empressèrent de les adopter : les premiers qui parurent semblèrent refléter le génie expirant des *minnesinger* et des *rederykers*, mais bientôt le mauvais goût et la fade galanterie s'en emparèrent. Il n'y eut plus que les femmes de chambre et les grisettes qui osèrent en avoir, jusqu'au jour où ils revinrent triomphants et envahirent de nouveau les boudoirs et les salons.

Ces *albums*, comparés aux nôtres, sont d'une simplicité extrême et presque rustique. La plupart manquent complétement d'élégance; ils se composent d'un petit in-4° allongé, doré sur tranche, relié en

maroquin ou en velours. Au lieu des peintures charmantes, des pochades spirituelles, des esquisses délicieuses qu'on y rassemble aujourd'hui, on n'y voit guère que des cœurs enflammés ou percés de flèches, quelques aquarelles allégoriques, d'un faire médiocre, et des armoiries d'une exécution meilleure. Quant à la partie littéraire, elle est aussi le côté faible et très-faible de ces recueils. Cependant ils méritent, à certains égards, d'être recueillis, comme témoignages de l'état de la bonne compagnie, des rapports réciproques des deux sexes dans le grand monde, de la tournure d'esprit qui pouvait y réussir. Les *albums* conservent encore des traces des grands événements, des souvenirs de certains personnages éminents, qu'on est bien aise de surprendre dans le laisser-aller de la vie intime, et, il y a plus, ils ont sauvé quelquefois de l'oubli des pièces fort applaudies à leur naissance, et qui n'existent plus que là, des morceaux inédits d'écrivains devenus célèbres ou qui auraient mérité de l'être.

C'est d'après ces considérations que nous avons consigné ailleurs des extraits étendus de plusieurs albums anciens, et que nous en avons même publié un tout entier à la suite du 1er volume de nos *Nouveaux souvenirs d'Allemagne.*

Celui que nous voulons faire connaître, et qui est à la bibliothèque royale, a appartenu à Marie de Mompraet. Pour nouer connaissance avec elle, nous dirons d'abord, qu'elle portait un écusson-parti, au premier fuselé d'or et de gueules, au second coupé de sable à deux fleurs de lys d'argent en fasce, et d'argent à une fleur de lys de sable. Issue d'une famille distinguée, elle eut des rapports fréquents avec la plus haute noblesse; elle fut courtisée par des gentilshommes de tous les pays, et passa une partie de son temps à voyager, notamment dans notre pays et en Italie.

Une des signatures qu'on rencontre en commençant, est celle de l'électeur de Cologne, prince-évêque de Liége, Ernest de Bavière. Elle est accompagnée du millésime 1596.

Un peu plus loin on reconnaît les blasons des Lynden. Le premier qui ne porte pas de nom, et qui est écartelé d'Elderen, est celui de Robert de Lynden, chevalier de l'ordre de St-Jacques, baron de

Froidcourt, au pays de Liége, et grand-maître d'hôtel de l'électeur Ernest qu'on vient de nommer (1).

Le second est celui de son fils *Théodore de Lienden* (c'est ainsi qu'il écrit son nom). Il l'a surmonté des mots : *Reins sans peine*, 2 *déc.* 1593, et encadré entre ces deux couplets :

Qui veult dhonneur au hault temple aborder
Doibt penetrer par cent mil (*mille*) travaulx,
Par maints perils corps et vie hasarder,
De nuict, de iour, patir faim, soif, froid, chault,

Ne craindre mort, feu, fer, alarme, assault,
Ne tous les maulx qui font l'homme peureux,
Car l'honneur gist assis sur un monchault
Où nul n'atcint qui n'ayt cœur généreux.

Plus bas d'une autre main il est écrit :

Il sauance qui matinra (m'atteindra)
Th. de Lienden.

Au-dessous est la signature d'une fille de Robert de Lynden :

Espoir me content.
Vilhelma Anna de Lyenden (sic).

Cette dame épousa Guillaume Scharenberger, seigneur de Haupertingen (2).

Or, Marie de Mompraet était alliée à la noble famille de Lynden. La première femme de Gille Thiéry ou Théodore de Lynden, seigneur de Dormaele, fut, en effet, Isabelle de Mompraet (que Butkens ap-

(1) Butkens, *Annales de la maison de Lynden*, pp. 269—278 Ce livre, dans lequel on prétend que Butkens n'a pas toujours puisé à des sources très-pures, est fort rare, et sa rareté date de loin. En 1672, Moretus offrit 50 florins pour un exemplaire ; on proposa la même année à Cnobbaert, dont le père en avait été l'imprimeur, 100 florins pour tous les exemplaires qu'il pourrait procurer. L'invasion des Français en Hollande, laquelle eut lieu à cette époque, avait fait rechercher ce volume.

(2) Ib., 281.

pelle *Monperat*, et dont il blasonne les armes autrement qu'elles ne sont dans notre album). Elle mourut le 11 octobre 1595 (1). C'était peut-être une sœur de Marie.

Jean-Baptiste Mosto, qui portait d'argent à un renard rampant au naturel, le corps échiqueté d'or et de sable, et tenant une palme de gueules, a jeté sur une des premières pages, sa devise : *Et in tenebris fulget.*

En 1592 un comte d'Œttingen y dépose son antique écusson.

En 1593 W. de Wyngaerde y place le sien avec ces mots : *Virtute vitium vince.*

Le 13 novembre 1590 Jean-Jacques, comte d'Eberstein, fait de même à Padoue. Ses armoiries sont ornées de cette maxime : *Premitur haec altissima, sed non opprimitur virtus.*

Agnès de Wolfhart s'exprime dans ce jargon barbare :

Bien huerusse et le corps qui pour lame labuere
Bien hueruex et lesprict qui en tel courps demuere.
Riens sans Dieu.

Marie et Jenne de Munichousen ne sont pas beaucoup plus correctes. La première dit :

Il m'est prins ung humeur
Quy toujours durera
De vous donner mon cœur
Qui vous servira.

Ces belles choses datent de 1596.

Alexander de Groote trace des lignes rimées qui n'ont point leur mesure, et soutient sentimentalement que *souvenir tue.*

Catherine de Ronst signe avec cette sentence, si juste surtout de nos jours : *Opinion gouerne*, et Marie de Mompraet elle-même insère sa devise : *J'espère et crains.*

Un égrillard qui ne se nomme pas, se permet cette réflexion grivoise :

Vestire les filles richement cest chose perdue
Car qui les ayme vrayment les demande toutes nues.

(1) Butkens, p. 264.

Le reste du recueil est rempli de chansons et d'élégies, dont beaucoup ont été ajoutées par une plume moderne. Les vers ne sont pas toujours exactement copiés, il s'en faut, et ne décèlent pas un grand talent pour la poésie.

Voici des couplets dont le mouvement est néanmoins assez lyrique :

Durant ce nocturne silence
Pour alléger la violence
Du mal qui me ronge les os,
Je vous invocq, ô palles ombres,
Sortés de vos cavernes sombres
Et venés ouïr mes propos.

Les cris, les soupirs et les larmes,
Les pleurs, les soubçons, les alarmes,
Le sang, la vengeance et le feu,
Milles (*mille*) et milles (*mille*) peines contraires
Se (*ce*) sont les esbas ordinaires
Dont j'use ma vie en ce lieu.

Dites donc, ô noires âmes,
Touttes les dévorantes flammes
Qui sont au manoir stygieux,
S'esgalent-elles à la peine
Qui pour estre trop inhumaine
Estonne et la terre et les cyeux ?

Aux enfers l'âme est tourmentée
Par une peine limitée,
Mais ce mien tourment immortel
Sans se limiter me martire,
Et toujours j'en attend un pire :
Est-il un tourment qui soit tel ?

Je passe quelques couplets gaillards qu'aucune femme actuellement, fût-ce la *femme libre*, ne voudrait entendre. Parmi ceux qu'un des successeurs de Marie Mompract a ajoutés à son album, il est plusieurs *chansons à danser*. On sait qu'autrefois beaucoup de danses prenaient leurs noms des premiers mots des chansons qu'on récitait en les exécutant. Le trouvère Gerbert de Montreuil, qui les appelle

cançonettes à karole, a fort bien décrit cette sorte de danse dans son roman de *La Violette* (1).

Un jour de pasques, en avril,
Tint li rois court biele et gentil.
. . . .
Apriés mangier les envia
Tous ensamble à caroler. . . .
. . . .
Chacune prent un chevalier
Pour commenchier l'envoisement.
Commenche tout premierement
A chanter ma dame Nicole. . . .
La suer au conte de Saint-Pol,
Qui tant ot biel vis et biel col,
Envoisie fu et mignote,
Commenche haut, à clère note,
Ceste chanchon en karolant. . . .

Sous le titre de *paskaie* une main récente a griffonné (c'est le mot) une chanson en liégeois, que je renvoie à MM. Forir et Simonon.

Quant gif louck tote vos binamaie
Po dry po d'van tote al tournaie, etc.

Matteo Foresti detto il Mantuano fit, en 1594, un madrigal pour Marie de Mompraet :

Pria ch'il ciel fosse il mar, la terra, el foco, etc.

Mais ce qui nous intéresse le plus ce sont les gentillesses que lui adressa un Belge célèbre, celui qu'on appelait le *grand duc de Croy*, et dont nous avons publié les mémoires. Il était en 1595, à Spa, qui ne ressemblait pas plus au Spa d'à présent que nos albums ne ressemblent à ceux de nos grand'-mères, mais où déjà il était du bon ton d'aller se faire traiter de son trop de santé et de ses vapeurs. La galanterie avait pris possession du terrain, les billets doux se mêlaient aux ordonnances de la médecine. Le duc de Croy tira à bout portant sur la belle Marie, je dis *belle*, avec tous les rimeurs, flatteurs, menteurs à sa suite, et je mets ce mot sur leur conscience. L'élève de Juste Lipse décocha résolument à la dame cette double flèche :

(1) Edit. de M. Francisque Michel. Paris, 1834, in-8°, p. 6.

Quan mon ame est plus fort tormente
C'est lors que suis plus joyeulx en apparence,
Concerant mon deuil d'une coise emprunte
Affin que person de mon mal n'ay cognoscance.
En esperant Croy.

S'ella al myo pensiero pensando penso
Un felice pensiero pensando penso
Et voy con gli pensieri tanto pensando,
Che penso coy pensieri mourir pensando.
Carolo de Croy.

Nous n'avons pas l'habitude d'aduler notre siècle, mais convenons sans fausse modestie, que nous faisons mieux que cela, et que du moins, sous le rapport des *albums*, nous sommes *dans la voie du progrès.* De Rg.

HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE,

DES IMPRIMEURS, DES BIBLIOPHILES ET DES AUTEURS.

Introduction de l'imprimerie en Poméranie.

Stettin.	Joh. Eichhorn	1569.
Colberg.	Hemrich Heise	1658.
—	Jacob Kuse	1658.
Stargard.	Berger (Birger) Campe	1671.
Coslin.	Carl Gottlieb Hendess	1816.
Stolp.	Ludw. Delmanzo	1825.
Demmin.	W. Gesellius	1832.
Anelam.	Carl Ludw. Zink	1833
Pasewalk.	Adolph Wilh. Jacob	1833.
Greiswald.	Augustin Ferber	1581.
Barth.	André Seyner ou Seydner	1582.
Stralsund.	Maurice Sachs	1628.
Wolgast.	Joh. Fréd. Ludw. Elsner	1839.
Putbus.	Joh. Fréd. Wagner	1835.

(Extrait de *Die Geschichte der Buchdruckerkunst in Pommern von* D. Gottlieb Mohnike. Stettin, 1840, in-8°). De Rg.

Aubert le Mire.

Cet écrivain s'est exercé sur tous les sujets ; souvent il n'a fait que les effleurer, mais s'il manque fréquemment de solidité et même de jugement, on doit lui savoir gré d'avoir frayé la route dans bien des occasions et d'avoir fait preuve d'un ardent amour du travail. Paquot (*Mémoires*, in-fol., I, pp. 35-39) a dressé une liste étendue de ses publications, mais elle n'est pas entièrement complète. Nous avons essayé de remédier à ce défaut, et, pour le corriger, nous nous sommes aidé de quelques notes du libraire Ermens, conservées à la bibliothèque royale sous le n° 521 du fonds Van Hulthem.

1. Auberti Miraei Elogia illustrium Belgii scriptorum, qui vel ecclesiam dei propugnarunt, vel disciplinam illustrarunt, centuria decadibus distincta. Antw. Vidua et Haeredes Joann. Belleri, 1602, in-8°, pp. 207, sans la table. — Eadem Elogia Belgii scriptorum Aub. Miraei (editio aucta). Antv. David Martinius, 1609, in-4°, pag. 210.

L'édition in-4° est préférée à la première in-12, à cause qu'elle est plus ample et plus correcte. On trouve des exemplaires de l'édition in-4°, qui sont assez rares et difficiles à trouver, et qui portent le titre de : *Illustrium Galliae Belgicae scriptorum icones et elogia : Ex musaeo Auberti Miraei.* Antverpiae, Philip. Gallaeus, 1608, mais c'est le même texte, et la différence ne consiste que dans les estampes de Ph. Galle qui y sont ajoutées. Le Mire a imité Paul Jove dans ces éloges, qui renferment quelques circonstances et dates de la vie de ceux dont il y est parlé.

2. Tractatus de Beguinarum origine. Antverp., Joann. Moretus, 1602, in-12.

Quoique Le Mire même fasse mention de ce petit traité, qui est fort rare, dans son *Chronicon cisterciense*, p. 198, où on trouve ce qui suit : ..*una cum brevi nostro tractatu de Beguinarum origine, an.* 1602, *typis Plantinianis editam*, il est cependant inconnu à la plus grande partie des bibliographes, et je ne trouve personne qui en ait fait mention que Paquot dans ses *Mémoires pour servir a l'Histoire littéraire des Pays-Bas*, tom. I, pag. 141; mais il ne paroît pas que ce bibliographe l'ait vu non plus que les autres, car il ne marque point les

pages comme il est accoutumé de marquer les livres qu'il a eus entre les mains. Le Mire le publia à l'occasion de l'entrée de Catherine Le Mire, sa sœur, au Béguinage de Bruxelles. Il reconnoît pour fondateur des béguines le vénérable Lambert Le Bégue. Ce traité est réimprimé, du moins en partie, dans le *Chronicon cisterciense* du même auteur, pp. 197—208.

3. Elenchus Historicorum Belgii nondum typis editorum. Antverpiae, Hieron. Verdussius, 1606, in-12, p. 15.—Idem Elenchus Historicorum Belgii, etc. Aub. Miraei. Brux., Joan. Pepermannus, 1622, in-12, in-8°, pag. 16.

Ce traité, où Aub. Le Mire traite surtout des histoires dont il y a des MSS dans les bibliothèques des Pays-Bas, est aussi réimprimé dans le livre d'*Antoine Sanderus*, intitulé : *Bibliotheca Belgica manuscripta*, *etc.* Insulis, 1641, 2 vol. in-4°, tom. I, pag. 40 et suiv.

4. Vita Justi Lipsii, Sapientiae et Litterarum Antistitis, Aub. Miraeus... ex scriptis illius potissimum concinnabat. Antv., 1606, in-8°. — Eadem vita Justi Lipsii Aub. Miraei. Editio altera âuctior et emendatior. Antv., David Martinius, 1609, in-8°, pag. 78.

La première édition de cette vie est aussi réimprimée dans l'édition in-4° du livre intitulé : *Elogia illustrium Belgii scriptorum.* Antv., 1609, pag. 137—174, comme aussi dans le *Fama posthuma J. Lipsii.* Juste Lipse avoit donné sa vie assez détaillée dans une de ses lettres (1) et dans ses *Opera omnia.* Antv., 1637, 5 vol. in-fol, tom. I, pp. XLX—LXVIII.

Le Mire y a ajouté la relation de sa mort, quelque peu de faits et des réflexions.

5. Origines coenobiorum Benedictinorum in Belgio : quibus antiquae religionis ortus progressusque deducitur. Antv., Hieron. Verdussius, 1606, in-8°, pag. 199 sans la table.

Le Mire ne rapporte ici que ce qui regarde l'établissement de l'ordre de St-Benoît dans les Pays-Bas. Il a donné un plan plus étendu dans l'ouvrage intitulé : *Origines Benedictinae*, imprimé à Cologne en 1619, in-8°.

6 Gentis Spinulae illustrium Elogia. Antv., Hieron. Verdussius, 1607, in-4°, pag. 44.

(1) Epistolar. select. Centuria Miscell., Epist. 87.

Gentis Spinulae illustrium elogia, editio altera, auctior et emendatior. Coloniae Agripp., Joan. Kinchius, 1611, in-4°, pag. 36.

C'est une liste chronologique de la famille de Spinola, assez pauvre de faits. Elle va depuis 952 jusqu'à 1603.

7 A. Adriani Legende, Leven J. Christi en van de S^t. Moeder Godts Maria en alle Heyligen. Antw., 1609, acced. Kerckelyk historie vermeerdert door Aub. Le Mire. Antw., 1607, fig., in-fol. De Lievre, pag. 251.

8. Rerum toto orbe gestarum chronica a Christo nato ad nostra usque tempora. Auctoribus Eusebio Caesariensi episcopo, B. Hieronymo Presbytero, Sigeberto Gemblacensi Monacho, Anselmo Gemblacensi Abbate, Auberto Miraeo Brux., aliisque, omnia ad antiquos codices MSS partim comparata, partim nunc primum in lucem edita, opera ac studio ejusdem Auberti Miraei. Antv. Hieron.Verdussius, 1608, in-4° majori, pag. 420 (marquées 120).

9. Ordinis B. Mariae Annuntiatarum virginum origo. Accessit ordinis Carmelitani, Virginum praesertim Teresanarum, origo. Aubertus Miraeus Bruxell., ex suis originum libris exscribebat. Antv., David Martinius, 1608 (et non 1618 comme dit Paquot), in-4°, dern. signat. H. 2.

Cet écrit, un des plus rares et des plus chers de l'auteur, renferme une histoire de l'origine de l'ordre, depuis le commencement en 1501 jusqu'à l'année 1517. On trouve depuis la signature E. 2, jusqu'à la signat. H. 2, l'*Histoire de l'origine de l'Ordre de S. Thérèse;* cette histoire a été réimprimée en 1610 sous le titre de : *Ordinis Carmelitani ab Elia propheta primum inchoati, etc.* Antv., 1610, in-12, comme aussi dans le recueil intitulé : *De ortu et progressu ac viris illustribus ordinis... de Monte Carmelo, etc.* Coloniae, Kalckhoven, 1643, in-12, pp. 161—238.

10. De SS. Virginibus coloniensibus Disquisitio. Antv., Gisl. Jansenius, 1608, in-4° majori, pag. 7.

Recueil de 7 pages, qui fait douter de l'*Histoire des onze mille Vierges.* Les exemplaires sont assez rares et difficiles à trouver.

11. Redemptoris Jesu Christi Ordo a Ser^{mo} principe Gonzaga Mantuae IV, et Montis-Ferrati II Duce, CIↃ, IↃCVIII institutus; Aub. Miraeus, Bruxell. publicabat. Antv., Hieron. Verdussius, 1608, in-4°, pag. 4, non chiffrées.

Ni Paquot, ni aucun de nos bibliographes ne font mention de ce petit traité de IV pages, qui est fort rare; il se retrouve en partie dans le livre du même auteur intitulé : *Origines Equestrium sive Militarium ordinum.* Coloniae, 1638, in-12, pag. 74. Il en existoit un exemplaire à Anvers, dans le cabinet du capitaine Michiels, et, à Bruxelles, chez le comte de Cuypers.

12. Bibliothecae Antverpianae primordia, Aubertus Miraeus, Bruxellensis Canonicus et Bibliothecarius Antverp., colligendo publicabat. Antv., David Martinius, 1609, in-4°, pag. 24.

Opuscule, dont Paquot ni aucun de nos bibliographes ne font mention; il est le plus rare de tous les ouvrages de l'auteur. Il en existoit un exemplaire à Anvers dans le cabinet du capitaine Michiels, et chez le comte de Cuypers, à Bruxelles.

13. Origines Carthusianorum Monasteriorum per orbem universum. Coloniae, Anton. Hierat, 1609, in-12, pag. 73, gros caract.

Opuscule très-rare dédié à Hercule Winckelius, prieur de la Chartreuse de Bruxelles, et visiteur de la Province Teutonique. (Voy. n° 25.)

14. Origines Equestrium sive Militarium ordinum libri duo : Aubertus Miraeus, Bruxellensis Canonicus et Bibliothecarius Antverpiensis, scrutando publicabat. Antv., David Martinius, 1609, in-4°, pag. 46.

Item, editio altera auctior et emendatior. Coloniae, Joan. Kinchius, 1638, in-12, pag. 91.

L'édition in-4° est préférée à la réimpression de 1638, in-12. On trouve ce traité réimprimé dans le *Chronicon chronicorum* de *Gualtherus.* Francof., Aubri., 1614, in-8°, tom. II, pp. 1—45.

Origine des Chevaliers et Ordres Militaires. Anvers, David Martens, 1609, in-12, pag. 63.

Origine des Chevaliers et Ordres Militaires. Brussell., Joan. Bapt. Pepermans, 1685, in-18, pag. 67.

La première traduction française, d'Anvers, 1609, est préférée à cette réimpression de Bruxelles.

15. Ordinis Carmelitani ab Elia propheta primum inchoati, ab Alberto patriarcha Jerosolimitano vitae regula temperati, a B. Theresia, Virgine Hispana, ad primaevam disciplinam revocati, origo atque incrementa. Antv., David Martinius, 1610, in-12, pag. 46 (marquées 30).

La première édition de ce traité est imprimée dans un des plus rares livrets de Le Mire, intitulé : *Ordinis B. Mariae Annuntiatarum virginum origo. Accessit ordinis Carmelitani virginum praesertim Teresanarum origo.* Imprimé à Anvers en 1608, in-4°. (Voy. n° 9.) Cette édition, qui est la seconde, est augmentée depuis les pag. 21 (37), 30 (46), des traités intitulés : *Sancti ac patroni ordinis Carmelitarum item Carmelitarum rerum scriptores.* On trouve aussi réimprimée cette seconde édition dans le recueil qui a paru sous le titre de :

De ortu et progressu ac viris illustribus ordinis gloriosissimae Dei Genitricis, semper virginis Mariae de Monte Carmelo, tractatus Joannis Trithemii abbatis Spanheimensis, Auberti Miraei Bruxellensis, et Joannis de Carthagena ord. minorum de observantia. Accedit catalogus illustrium scriptorum ejusdem ordinis, cum aliis quibusdam opusculis. Coloniae Agrippinae, Jodoci Kalckoven, 1643, in-12, pag. 414, et pour l'ouvrage de Le Mire 161—238.

16. Rerum Brabanticarum libri XIX, auctore Petro Divaeo Lovaniensi; studio Aub. Miraei, canonici Antverpiensis, primum nunc editi et illustrati. Antv., Hieron. Verdussius, 1610, in-4°, pag. 248.

Cet ouvrage a paru par les soins de Le Mire; il n'est auteur que des quatre dernières pages.

17. Notitia episcopatuum orbis universi ; item codex provincialis vetus e cancellaria Romana excerptus. Paris, 1610, in-fol.

Édition assez rare, réimprimée à Anvers, sous le titre de :

Notitia patriarchatuum et archiepiscopatuum orbis Christiani; item codex provincialis episcopatuum vetus et novus. Antv., David Martinius, 1611, in-8°, pag. 144.

Réimprimé dans le recueil de Gualtherus, intitulé : *Chronicon chronico-*

rum. Francof., Aubri, 1614, in-8°, tom. I, pp. 1—95. Comme aussi dans le livre intitulé: *Ant. Augustini antiquae decretalium collectiones commentariis et emendationibus illustratae, cum notitia episcopatuum orbis Christiani, etc.* Per Aub. Miraeum. Paris, Seb. Cramoisi 1608, in-fol.

Notitia episcopatuum orbis Christiani in qua Christianae religionis amplitudo elucet, libri V. Antv., Viduae et Filii Joann. Moreti, 1613, in-8°, pag. 418.

Réimpression de la précédente édition, augmentée de deux livres. Elle est la plus ample et la plus estimée.

18. Relacion de los arcobispados y obispados de Espana y de los Indias occidentales y orientales. Ambercs, David Martin, 1613, in-12, pag. 12.

19. Histoire de l'origine et institution de divers ordres et congrégations religieuses, qui gardent la règle et profession de St-Augustin, avec l'origine des ordres de St-Benoist et de St-François en bref. Anvers, David Martin, 1611, in-12, pp. 11 et 63.

Traité d'une grande rareté. Les onze premières pages renferment ce qui regarde l'ordre de St-Benoît et celui de St-François. Le P. Niceron marque une édition latine de cet ouvrage, mais il se trompe, il n'a paru que cette édition françoise. (Voy. n°s 5 et 25.)

20. Vita St-Alberti, cardinalis, episcopi Leodiensis et martyris; ex manuscriptis chronicis Ægidii Leodiensis, aureae Vallis monachi, primum depromptae et auctario, ex variis scriptoribus sumpto, illustratae : studio et cura Auberti Miraei, St-Theol. Licent. et canon. Antverp. Sanctus Albertus filius Godefridi III, Lotharingiae Brabantiaeque ducis ex Margarita Limburgi et Arduennae ducis filia, frater Henrici I, Brabantiae ducis card. et episcopus Leodiensis, apud Remos anno 1192 martyrio coronatus est. Anno 1612, postridie kal. novembris, sacrum ejus corpus magna solemnitate Remis e terra est elevatum et inde Bruxellam translatum atque in augustissimo Carmelitanarum monialium coenobio die ji decembris collocatum, jussu atque auspiciis, ser^mi^ principis Alberti, Austriae Archiducis,

Burgundiae, Lotharingiae Brabantiaeque Ducis, etc., Antv. David Martinius, 1612, in-fol., pag. 24.

Le Mire publ'a cet ouvrage, qui est assez rare et difficile à trouver, à l'occasion de la translation du corps de saint Albert à Bruxelles, où l'archiduc Albert le plaça dans la nouvelle église des Carmélites déchaussées, le 11 décembre 1612.

21. Oratio in exequiis Rudolphi II Imperatoris, habita Antverpiae...... Antverp., Offic. Plant., 1612, in-4°.

22. Verhael van het leven van den H. Willibrordus, hertsbisschop van Utrecht, apostel van Antwerpen, ende andere plaetsen in Brabandt, item van Hollandt, Zeelandt, Vrieslandt, Overyssel, Gelderlandt, Lutzemburg, Gulick, Cleve, Denemarcken, ende andere omliggende landen, met een cort verhael van het leven van syne medegesellen by een vergadert door den eerw. heer. Aub. Le Mire, licentiaet in de H. Godtheyt, canonick van Antwerpen. Antw., in de Plantynsche druckerye, 1613, in-8°, pag. 36.

Opuscule fort rare. Il n'a pas été connu à Valere André, Sweertius, Foppens, ni même à Paquot.

23. Ordinis Praemonstratensis Chronicon, in quo coenobiorum istius instituti per orbem Christianum origines, viri item sanctitate scriptisque illustres fideliter recensentur. Coloniae Agripp., Bern. Gualtherus, 1613, in-12, pag. 335 (marquées 245), sans la table.

Cette chronique de l'ordre de Prémontré, qui n'est pas commune, commence au berceau de cet ordre (1115) et continue jusqu'à l'année 1603. On y trouve encore de plus que le titre n'annonce, ce qui suit : pag. 243 (marquée 143), *Vita venerabilis Haytonis, regis Armeniae, postea ordinis Praemonstratensis canonici, ex diversis auctoribus collecta...* Puis pag. 270 (170), *Vita venerabilis Hroznatae, Teplensis et Chotiessoviensis Monasteriorum in Bohemia Fundatoris*, etc. Pag 298 (198), *Ex vita Martirum Gorcomiensium... Auctore Gu. Estio. De duobus fratribus Praemonstr. ordinis, Adriano Hilvaribecano et Jacobo Lacopio.* Pag. 308 (208), *Dissertatio de Antverpiensis ecclesiae origine ac progressu.* Pag. 315 (215), *Auctarium (Chronici Praemons.), ex Roberto Altissiodorensi.* Pag. 327 (227), *Ex promptuario antiquitatum sacrarum Tricassinae dioecesis, a Nicolao Camu-*

zao, Trecis an. 1610 *edito.* Pag. 329 (229), *Elenchus Coenobiorum ordinis Praemonstratensis in Belgio, seu Germania inferiore.*

24. Cronicon Cisterciensis ordinis a S. Roberto, abbate Molismensi, primum inchoati, postea a S. Bernardo, abbate Clarevallensi, mirifice aucti, ac propagati. Colon. Agripp., Bern. Gualtherus, 1614, in-12, pp. 326.

L'ordre de Cîteaux fut fondé en 1098 :

Anno milleno centeno, bis minus uno,
Sub patre Roberto coepit cistertius ordo.

On trouve depuis la page 197 jusqu'à la 208e, une réimpression, du moins en partie, du traité qui est fort rare, intitulé : *Tractatus de Beguinarum origine*, imprimé à Anvers chez Jean Moretus, en 1602, in-12. (Voy. n° 2.)

25. Origines Benedictinae, sive illustrium coenobiorum ord. S. Benedicti, nigrorum monachorum per Italiam, Hispaniam, Galliam, Germaniam, Poloniam, Belgium, Britanniam aliasque provincias, exordia ac progressus. Coloniae Agripp., Bernard. Gualtherus, 1619, in-8°, pp. 368.

L'auteur s'y propose un plan plus étendu que dans son ouvrage intitulé : *Origines coenobiorum Benedictinorum in Belgio*, Antv. 1606, in-12. Les exemplaires sont aussi plus rares et plus recherchés. (Voy n° 5.)

Aub. Miraei origines Benedictinae, dans MICH. KUEN, *Collectio scriptorum.* Ulmae, Gauman, 1755, in-fol. tom. I, partie III, pp. 1-96.

Origines Carthusianorum Monasteriorum per orbem universum., ib., t. II, p. VI, pp. 207-242. (Voy. n° 13.)

26. Canonicorum regularium ordinis S. Augustini origines ac progressus per Italiam, Hispanium, Galliam, Germaniam, Belgium, aliasque orbis Christiani provincias. Coloniae Agripp., Bern. Gualtherus, 1619, in-14, pp. 196.

Après un abregé de la vie de saint Augustin, on y lit l'histoire de l'origine et des progrès des chanoines réguliers. Les exemplaires sont assez rares.

Ejusdem origines ac progressus canonicorum regularium S. Augustini per Italiam, etc., Kuen, t. III, p. I, pp. 1-62. (Voy. n° 19.)

27. Epigrammata de viris sanctimonia illustribus ex ordine Praemonstratensi, juxta ea, quae e variis auctoribus collecta sunt per R. D. Aub. Miraeum, edidit Joann. Bapt. Wils Antverpiensis. Lovanii, Joann. Masius, 1615, in-4°, pp. 18 non chiffrées.

Ces épigrammes, qui sont assez bien faites, sont dédiées à *Adrien Stalpaerts,* abbé de *Tongerloo.* Les exemplaires n'en sont pas communs.

28. De collegiis canonicorum per Germaniam, Belgium, Galliam, Hispaniam, Italiam, aliasque orbis Christiani provincias, liber singularis. Colon. Agripp., Bernard. Gualtherus, 1615, in-8°, pp. 221, sans la table.

29. De statu religionis Christianae per Europam, Asiam, Africam et orbem novum, libri IV. Coloniae Agripp., Bernard. Gualtherus, 1619, in-8°, pp. 222.

Item Lugd., 1620, in-8°.

Item Helmestadii, 1671, in-8°.

Cet ouvrage dont le but de l'auteur est de montrer que l'Église romaine est seule en droit de s'appeler catholique, n'est pas commun.

30. Originum monasticarum libri IV, in quibus ordinum omnium religiosorum initia ac progressus breviter describuntur... Quibus, eodem auctore, dictarum originum auctarium, seu liber quintus, et oratio in laudem S. Thomae Aquinatis accesserunt. Coloniae Agripp., Bern. Gualtherus, 1620, in-12, pp. 413.

31. Laudatio S. Thomae Aquinatis ejusque doctrinae, dicta Bruxellis in aede sacra PP. Dominicanorum, idibus martii, anno 1619.

Ce panégyrique est imprimé à la suite du précédent traité, pag. 393-409, viennent ensuite quelques extraits sur les études de l'ordre de Saint-Dominique, pag. 410-413.

32. Geographia ecclesiastica, in qua provinciae, metropoles, episcopatus, sive urbes titulo episcopali illustres, alphabeti serie digestae leguntur : et de ecclesiarum maxime illustrium origi-

nibus, progressibus ac vicissitudinibus, breviter disseritur. Lugduni, Antonius Pillehotte, 1620, in-16, pp. 359.

Cet écrit, l'un des plus rares de Le Mire, est un catalogue alphabétique des provinces, des métropoles et des villes épiscopales.

33. De Bello Bohemico, Ferdinandi II Caesaris auspiciis feliciter gesto, commentarius ex quo seditiosissimum calvinianae sectae genium, et praesentem Europae statum licet agnoscere. Bruxell., Joann. Pepermanus, 1621, in-4°, pp. 44 et 10.

Ejusdem editio altera cum auctario. Coloniae Agripp. Henri Krafft, 1622, in-12, 98 et 38.

La première édition in-4° est préférée à la réimpression de 1622, in-12, à cause qu'elle est plus belle et supérieure en rareté.

34. De rebus Bohemicis liber singularis, in quo series Regum Bohemiae, Archiepiscoporum Pragensium, Episcoporum Olomucensium et Vratislaviensium aliaque eo facientia continentur; belli insuper Bohemici origo, successus et finis breviter describitur. Lugduni, Claudius Landry, 1621, in-8°, pp. 117.

35. Serenissimi Alberti, Belgarum principis, elogium et funus. Bruxell. Joann. Pepermanus, 1622, in-12, pp. 102.

36. Isabellae Sanctae : Elisabetha Joannis Bapt. mater, Elisabetha Andr. regis Hung. filia, Isabella regina Portugalliae, Isabella S. Lud. Galliae regis soror. Brux., Joann. Pepermanus, 1622, in-12, pp. 30, non chiffrées.

Ce traité, flatterie adressée à l'infante Isabelle, se trouve ordinairement à la suite du précédent.

37. De vita Alberti pii, sapientis, prudentis, Belgarum principis... commentarius; accedunt seorsim Laurentii Beyerlinck et aliorum de eodem principe elogia. Antverp., ex officina Plantiniana, 1622, pp. 108, pour l'ouvrage de Le Mire, in-4°. Idem, ibid. 1634, in-fol.

Il y aurait bien à ajouter à cette vie de ce pieux et sage prince, laquelle ne

contient pas assez de faits On la trouve aussi réimprimée dans *Sanderus, Flandria illustrata.*

38. De Windesimensi, Lateranensi, Aroasiensi, et congregationibus aliis Canonicorum regularium, ord. S. Augustini; accessit vita et translatio corporis V. Joannis Rusbroquii, ordin. ejusdem, in Viridi Valle, prope Bruxellam, ann. 1622, die 8 nov. facta. Brux., Joann. Pepermanus, 1622, in-12, pp. 69, gros caractaire.

C'est encore un des rares opuscules de Le Mire; il est à remarquer que l'on doit trouver à la suite un traité intitulé :

Ejusdem elogia et testimonia variorum de V. Joanne Rusbroquio, priore monasterii Viridis Vallis, die 2 decembris, anno Christi 1381, aetat. 88 sanctissime defuncto. Brux., Joann. Pepermanus, 1622, in-12, pp. 40, gros caract.

Ce traité manque assez souvent, ce qui fait diminuer la valeur de l'exemplaire où il ne se trouve point. Il a été publié à l'occasion de l'élévation du corps de *Rusbroch*, faite par l'archevêque de Malines, *Jacques Boonen.*

39. Fasti Belgici ac Burgundici. Bruxell. Joann. Pepermanus, 1622, in-8°, pp. 755.

Cet ouvrage contient les vies des saints des Pays-Bas et de quelques pays voisins selon l'ordre du calendrier.

40. Rerum Belgicarum annales, in quibus christianae religionis, et variorum apud Belgas principatuum origines ex vetustis tabulis principumque diplomatibus haustae, explicantur. Bruxell. Joann. Pepermanus, 1624, in-8°, pp. 851.

Cet ouvrage, qui est estimé, commence à l'entrée de Jules César dans les Gaules (en 696) et finit en 1624. Il a été réimprimé, augmenté de plus de moitié par l'auteur et poussé jusqu'en 1636 sous le titre de :

Rerum Belgicarum chronicon ab Julii Caesaris in Galliam adventu usque ad vulgarem Christi annum 1636. In quo Belgarum res ecclesiasticae et politicae, per mille septingentos fere annos cum exterorum historia compositae, ad exactam temporum

rationem revocantur, rejectisque fabulis, ex fide classicorum cujusque saeculi scriptorum ac veterum diplomatum, solide adstruuntur et varie illustrantur. Antverpiae, Guill. Lestaenius, 1636, in-fol., pp. 523, sans la table.

On a blâmé Le Mire d'avoir mêlé à son ouvrage trop de choses étrangères, qui ne viennent point tout à fait à propos, mais malgré ce defaut, ce livre ne laisse pas d'être un des plus estimés et des plus chers. Van Gestel, chanoine de Notre-Dame de Malines (mort le 19 janvier 1748), connu par son ouvrage intitulé : *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, 2 vol., Hagae-Com., 1725, fol., et auteur de plusieurs autres ouvrages qui sont restés en manuscrit, a fait une continuation à cet ouvrage sous le titre de :

Rerum Belgicarum chronicon Auberti Miraei continuatio, ab anno 1636 ad annum 1736. Autore Cornelio Van Gestel.

Mais il est resté inédit comme les autres.

41. Stemmata principum Belgii, ex diplomatibus ac tabulis publicis potissimum concinnata. Bruxel., Joann. Meerbecius, 1626, in-8°, pp. 251, gros caract.
42. Codex donationum piarum. In quo testamenta, codicilli, litterae fundationum, donationum, immunitatum, privilegiorum, et alia piae liberalitatis monumenta, a pontificibus, imperatoribus, regibus, ducibus ac comitibus, in favorem ecclesiarum, praesertim Belgicarum, edita continentur. Bruxell., Joann. Meerbecius, 1624, in-4°, pp. 335, sans la table.
43. Diplomatum Belgicorum libri duo, in quibus litterae fundationum ac donationum piarum, testamenta, codicilli, contractus antenuptiales, foedera principum, et alia cum sacrae, tum politicae antiquitatis monumenta, ad Germaniam inferiorem vicinasque provincias spectantia, continentur. Bruxell., Joann. Pepermanus, 1627, in-4°, pp. 429, sans la table.
44. Donationum Belgicarum libri duo. In quibus ecclesiarum et principatuum Belgii origines, incrementa, mutationes et alia cum sacrae tum politicae antiquitatis monumenta, ex ipsis tabularum publicarum fontibus hausta, proponuntur notisque illustrantur. Antv. Joann. Cnobbarus, 1629, in-4°, pp. 572, sans les tables.

45. Notitia ecclesiarum Belgii, in qua tabulis donationum piarum longa annorum seriae digestis, sacra et politica Germaniae inferioris, vicinarumque provinciarum historia, explosis fabulis, recensentur et illustratur. Antverp., Joann. Cnobbarus, 1630, in-4°, pp. 708, sans les tables.

Ces quatre derniers ouvrages de Le Mire sont accompagnés de notes sur les pièces qui s'y trouvent. Les exemplaires étoient autrefois très-chers, mais depuis la réimpression, qui est fort augmentée, ils sont tombés de prix. Cette réimpression a paru par les soins de Foppens, sous le titre de :

Auberti Miraei.... opera diplomatica et historica in quibus continentur chartae fundationum ac donationum piarum, testamenta, privilegia, foedera principum et alia tum sacrae tum profanae antiquitatis monumenta, a pontificibus, imperatoribus, regibus, principibusque edita, et ad Germaniam inferiorem vicinasque provincias spectantia, ex ipsis tabularum publicarum fontibus eruta. Editio secunda auctior et correctior, Joannes Franciscus Foppens, Bruxellensis, S.T. L. cathedralis ecclesiae Brugensis canonicus, et in alma universitate Lovaniensi (in paedagogio Liliensi) philosophiae professor (postmodum canonicus graduatus in metropolitana Mechliniensi), notas et indices addidit, diplomata multa cum suis originalibus contulit, aliaque plura hactenus inedita adjunxit. Tomus primus, continens codicem donationum piarum, diplomata Belgica, donationes Belgicas, et notitiam ecclesiarum Belgii. Bruxellis, Franciscus Foppens, 1723, in-folio, pp. 804.

Ejusdem Auberti Miraei opera diplomatica et historica, cura Joann. Franc. Foppens... Tomus secundus, continens tria auctaria, sive supplementa diplomatica, et tres indices, unum chronologicum, alterum topographicum, sive capitulorum, abbatiarum, etc. et tertium genealogicum, seu familiarum, quarum mentio fit in hisce operibus. Ibid. 1723, in-fol., tom. I et II, pp. 1362 et 38, 13 et 3, pour les trois indices.

Diplomatum Belgicorum nova collectio sive supplementum ad opera diplomatica Aub. Miraei... in quo continentur chartae fundationum ac donationum piarum, testamenta, privilegia, et alia antiquitatis monimenta, a pontificibus, imperatoribus, regibus,

principibusque Belgii edita, et ex ipsis tabularum publicarum fontibus eruta, una cum indice locupletiore, duobus etiam praecedentibus voluminibus operum diplomaticorum ejusdem Auberti Miraei correspondente. Tomus tertius cura et studio Joann. Franc. Foppens. Bruxel., Petr. Foppens, 1734, in-fol., pp. 732 et 48 pour l'index.

Diplomatum Belgicorum nova collectio, sive supplementum ad opera diplomatica Aub. Miraei..., etc. Tomus quartus, cura et studio Joann. Franc. Foppens. Brux., Petr. Foppens, 1748, in-fol., pp. 724 et 22 pour l'index.

46. Galliae Belgicae sub imperatoribus romanis, et viarum in ea militarium Typus. Antv., 1630, fol.
Item, Antv., 1633, in-8°, catal. de Steurs, p. 38.

C'est une carte de *Pyrrhus Ligorius.* Le Mire, en publiant cette pièce, y a joint des explications. (Voir la note que nous avons insérée dans le *Bull. de de l'Acad.,* t. III, 1836, pag. 74.)

47. De congregationibus clericorum in communi viventium, ut Theatinorum, societatis Jesu, Barnabitarum, Somaschae oratorii, doctrinae Christianae, et aliorum, liber singularis. Colon. Agripp., Bern. Gualtherus, 1632, in-8°, pp. 190.

48. Seren. Isabellae Clarae Eugeniae Hispaniarum infantis, Laudatio funebris. Antv., Balt. Moretus, 1634, in-4°.

49. Elenchus regularum monasticarum et constitutionum asceticarum. Antverp., 1637, in-12.

Inconnu à Valère Andre, Sweertius et Foppens.

50. Codex regularum et constitutionum clericalium, in quo forma institutionis canonicorum et sanctimonialium canonice viventium; leges item scriptae Fratrum vitae communis, Theatinorum, Paulinorum seu Barnabitarum, Societatis Jesu, Clericorum Somaschae seu S. Majoli papiensis, Boni Jesu, Oratorii, Oblatorum S. Ambrosii, Ministrantium infirmis, Clericorum minorum, B. Mariae, Scholarum piarum doctrinae Christianae, et aliarum religiosarum familiarium in congregatione viventium, recitantur notisque illustrantur. Antv., Caesar Joach. Trognaesius, 1638, in-fol., pp. 148 et 154.

51. Bibliotheca ecclesiastica, sive nomenclatores septem veteres

S. Hieronymus, presbyter et doctor ecclesiae, Gennadius Massiliensis, S. Ildefonsus Toletanus, Sigebertus Gemblacensis, S. Isidorus Hispalensis, Honorius Augustodunensis, Henricus Gandavensis, Aub. Miraeus, auctariis ac scholiis illustrabat. Antverp., Joann. Mesius, 1639, in-fol., pp. 307.

52. Bibliotheca ecclesiastica, sive de scriptoribus ecclesiasticis, qui ab anno Christi 1494, quo Joannes Trithemius desinit, ad usque tempora nostra floruerunt, pars altera, Aub. Miraei, decani Antverp., opus posthumum. Aub. Vanden Eede, canonicus, sigillifer et scholasticus Antverpiensis, publicabat, Antverp., Jacob. Masius, 1649, in-fol. pp. 268.

On ne fait que peu de cas de cet ouvrage à cause qu'il n'est guère exact. Ces deux volumes sont réimprimés dans le recueil qui a paru sous ce titre :

Bibliotheca ecclesiastica, in qua continentur de scriptoribus ecclesiasticis S. Hieronymus cum veteri versione graeca quam vocant Sophronii, et nunc primum vulgatis editoris notis, Hieronymum cum Eusebio accurate conferentibus : adjuntis praeterea castigationibus Suffridi Petri et Joannis Marcianaei, nec non integris Erasmi, Mariani, Victorii, Henrici, Gravii, Auberti Miraei, Wilh. Ernesti Tentzelii, et Ern. Salomonis Cypriani annotationibus. Appendix de vitis evangelistarum et apostolorum, graece et latine. Appendix altera, quae fertur jam sub titulo Hieronymi de duobus doctoribus, jam sub nomine Bedae de luminaribus ecclesiae. Gennadius Massiliensis annotatis lectionibus codicis antiquis. Corbejensis, et subjunctis variorum notis, Suffridi Petri, Aub. Miraei, E. Sal. Cypriani, S. Isidorus Hispalensis, Ildefonsus Toletanus, Honorius Augustodunensis, Sigebertus Gemblacensis, Appendices Juliani ac Felicis Toletani, et tertia anonymi ad Isidorum et Ildephonsum, Henricus Gandavensis, anonymus Mellicensis a R. P. Bernardo Pez nuper vulgatus; Petrus Cassinensis de viris illustribus monasterii Cassinensis, cum supplemento Placidi Romani, et Joann. Bapt. Mari annotationibus, Joann. Trithemii abbatis Spanhemensis liber de scriptoribus ecclesiasticis, cum notis editoris, Aub. Miraei auctarium de scriptoribus ecclesiasticis saeculi. XVI et XVII, lib. duo. Curante Jo. Alb. Fabricio, SS. Theol. doctore et pro-

fessore in gymnasio Hamburgensi. Hamburgi, Christ. Liebezeit, et Theod. Christ. Felginer, 1718, in-fol., pp. 228, 202, 270 et 356.

53. Diva Virgo Camberonensis, in-12. Cat. de Servais.

54. Origines ordinis Equitanici redemptoris, in-4°. Cat. de Van Gestel.

55. Epistolae aliquot doctissimorum virorum ad varios ut et Em. a Schelstrate, J. Coclci ad Arnold. abbatem Tongerloensem, 1549, A. B. Miraei, card. Poli et aliorum ineditae; MSS., in-4°. Cat. de Major, pag. 314.

56. Chronica nobilissimorum ducum Lotharingiae et Brabantiae, regumque Francorum ab anno 281, ad annun 1442 in sex libros distincta, cum notis Aub. Miraei, MSS.

Simple copie de la chronique des ducs de Lorraine et de Brabant, etc., d'Emond de Dynter, dont l'original, en 857 pages in-fol., d'un caractère assez lisible, étoit gardé chez les chanoines réguliers de Corsendonck, proche Turnhout. Verdussen, échevin d'Anvers, possédoit cet exemplaire.

De Rg.

Quelques mots sur les circonstances qui portèrent Marie-Thérèse à nommer Paquot son historiographe.

Paquot fut, selon l'expression de M. Goethals, un des écrivains les plus érudits du XVIIIe siècle : ses connaissances en droit canon, en histoire ecclésiastique et en histoire littéraire, n'étaient pas moins étendues que son érudition bibliographique. Quoique doué d'une activité étonnante, il se trouva souvent dans le dénûment le plus complet. Il est vrai qu'il fut professeur d'hébreu à l'université de Louvain (1), mais cette place ne rapportait guère plus de 371 fl. par

(1) La chaire pour l'enseignement de cette langue fut fondée par l'ami d'Érasme, Jérôme Busleyden, conseiller au grand conseil de Malines, et ambassadeur de Charles-Quint près du roi Ferdinand son frère. Le droit de collation en appartenait aux proviseurs du collége des Trois-Langues.

an. Il est vrai aussi que le gouvernement lui avait conféré, par lettres patentes du 22 septembre 1756, une prébende de chanoine dans l'église de St-Pierre à Louvain, sans qu'il l'eût demandée; mais ce bénéfice ne lui valait que 500 fl. par an; et encore fallait-il, pour gagner cette modique somme, fréquenter les offices pendant cinq heures du jour et y chanter, fatigue à laquelle la faible poitrine de Paquot ne pouvait résister. Il fut même sur le point de renoncer à ce bénéfice, parce que sa conscience lui défendait d'accepter le traitement d'une charge dont il ne remplissait pas les devoirs. En 1760, ses amis lui avaient procuré la présidence du collége de Houterlé, à Louvain, dans l'intention de lui assurer par là un logement. Malheureusement pour Paquot, il dut défrayer lui-même sa table, table de président, à laquelle il était loin de pouvoir suffire. De manière que la présidence du collége de Houterlé était pour lui plus onéreuse que profitable.

L'avoir de Paquot consistait donc dans une somme annuelle de 371 fl., qu'il retirait de sa place de professeur d'hébreu. Il manquait de tout; et on prétend même qu'il n'avait pas de quoi se chauffer en hiver.

Il avait peu d'espoir d'améliorer sa position. Tous les bénéfices et toutes les places tant soit peu lucratives à Louvain, dépendant soit du magistrat, soit de l'université, il ne put jamais espérer aucune faveur; car ses talents, et surtout sa manie pour la polémique, lui avaient attiré la jalousie et la haine de plusieurs personnages influents. Il ne pouvait même se flatter de l'espoir de devenir un jour docteur en théologie : en effet, un doctorat coûtait dans ce temps-là 3,000 fl., somme trop élevée pour lui.

Marie-Thérèse, toujours prête à soutenir les hommes de talent, prit enfin sa misère en considération, et voulut surtout favoriser en lui le littérateur. Elle avait pour exemple les faveurs accordées par ses prédécesseurs à Erasme, à Juste-Lipse et à Puteanus. Le premier jouissait d'une pension de 1,200 fl., et les deux derniers chacun d'une somme annuelle de 1,000 fl. Elle-même avait accordé 420 fl. par an au docteur Robert, quoiqu'il jouît de bénéfices et de traitements montant ensemble à 5,000 fl.

L'impératrice écrivit donc à son beau-frère, Charles de Lorraine,

une lettre que nous croyons assez intéressante pour la reproduire ici.

« L'Impératrice et Reine,

» Monsieur, mon très-cher et amé beau-frère et cousin. Mon chancelier de cour et d'état m'a rendu compte de la relation de V. A. R. du 18 mars dernier, par laquelle vous m'informez des mérites de Léon Natalis Paquot, licencié en théologie et professeur de la langue hébraïque, en mon université de Louvain, ainsi que du cas où il se trouve d'avoir à peine de quoi vivre; touchée de compassion pour ce savant homme, et me faisant un plaisir de réparer le tort qu'ont ses collègues de lui marquer plus de jalousie que d'envie de concourir à son avancement, je lui accorde une pension de six cent florins courant sur mes finances, et le titre de mon historiographe. V. A. fera en conséquence les dispositions nécessaires pour le faire jouir de ces bienfaits, en faisant insérer dans . a commission les motifs qui me portent à les lui accorder. A tant, etc.

» De Vienne, le 7 avril 1762.

» Marie-Thérèse. »

Quelques jours après, c'est-à-dire le 23 avril, sa commission d'historiographe fut signée. Elle portait qu'étant informée des talents, de l'activité infatigable et des capacités de son cher et bien amé Léon Natalis Paquot, ainsi que de la médiocrité des ressources que ses bénéfices lui procuraient, l'impératrice avait jugé que ce savant était digne de la protection qu'elle accordait volontiers au mérite. En conséquence, elle lui donnait le titre de son historiographe avec une pension annuelle de 600 fl.

On sait que Paquot ne jouit pas longtemps de cette faveur, et qu'elle fut supprimée en 1782. Sa position devint donc précaire comme avant sa nomination d'historiographe, jusqu'à ce qu'il fût nommé, en 1787, professeur d'écriture sainte et bibliothécaire du séminaire de Liége.

Quant aux autres détails relatifs à sa vie, nous renvoyons à la

biographie de ce savant, publiée par M. Goethals (1), et à la notice que M. De Reiffenberg lui a consacrée dans son *Annuaire de la Bibliothèque royale*, année 1841, pag. 172. C. Piot.

(1) *Lectures relatives à l'histoire des Sciences*, *etc.*, t. III, p 273.

Une anecdote littéraire extraite de mes mémoires d'outre-tombe.

Le roi Guillaume Ier donnait des audiences publiques les mercredis de chaque semaine. Tout le monde y était admis suivant l'ordre d'inscription, avec la seule différence que les corps passaient avant les individus. Le monarque, patient et laborieux, écoutait chacun avec bonté et n'oubliait rien de ce qu'on lui remontrait.

Déjà l'orage qui brisa son sceptre en deux, grondait à l'horizon. La cour allait partir pour La Haye; le roi donnait en quelque sorte une audience d'adieu, et c'était l'aimable prince de Chimay qui remplissait les fonctions de chambellan, lui si courtois, si poli, si fidèle aux traditions de l'ancienne bonne compagnie. On était reçu dans le cabinet du Roi, qui se tenait debout, appuyé contre une table. La porte demeurait ouverte, on pouvait tout voir, mais sans entendre clairement ce qui se disait.

Après une réception nombreuse où nous étions nous-même, où se présentèrent humblement plusieurs de ceux qui donnèrent plus tard et avec audace le signal de l'insurrection, après une réception où M. Isidore Plaisant sollicitait une place de notaire à Ixelles, où un autre, qui s'éleva plus haut que lui, briguait le poste de substitut dans une ville obscure, on croyait la liste épuisée, quand arriva un homme jeune encore, mal vêtu, la mine effarée et la démarche incertaine. Quoiqu'il n'eût pas d'habit de cour, on l'introduisit comme s'il eût été un ambassadeur. En se voyant face à face avec son maître, le pauvre hère ne s'en émut pas davantage. « Vous avez, Sire, devant vous, une victime de l'injustice. J'avais un emploi dans le

contrôle de la marque des métaux, on me l'a ôté. — Expliquez-vous, lui dit le Roi sans humeur. — Avant de m'expliquer, répond le solliciteur, je demanderai à Votre Majesté la permission de me servir de la langue qui m'est le plus familière. — Parlez la langue que vous voudrez, lui répart sèchement le roi, qui songeait aux fâcheuses contestations dont on le fatiguait relativement à la langue officielle du royaume. Aussitôt notre homme (il s'appelait C**) tire de sa poche un chiffon de papier, et se met à frédonner sur un air connu (*six liards la botte d'oignons*) le grimoire suivant :

Rex Wilhelmus primus,
Je t'en fais l'oremus;
Du fantasque Plutus
Corrige les abus;
Las! cet olibrius
M'a traité rasibus
Et je suis sans quibus
Dans un cruel blocus.

Aux bontés de ses rois
Tout brave homme a des droits.
En honnête montois
J'ose élever la voix.
Sire, au Pays Leusois,
Ma femme est aux abois,
Enceinte de trois mois,
Pour la quinzième fois.

Cette quinzième fleur
Dans six mois, sauf erreur,
Naîtra, mais par malheur
Je suis dans la douleur!
Mais tu m'exauceras,
O roi des Pays-Bas,
Et sans plus d'embarras
Mieux tu me placeras.

Et le roi que dit-il? le roi se prit à rire. Il promit au sieur C. d'avoir soin de lui. Quelques semaines plus tard ce *poëte montois* prenait soin de lui-même; les armes à la main pour l'indépendance nationale, il faisait une guerre acharnée aux receveurs des contributions. On

assure que son *patriotisme* ne lui a pas été cependant fort propice, et qu'il est retombé dans l'état dont il se plaignait au *farouche Guillaume.* Nous n'avons plus entendu parler de lui qu'à l'occasion d'une cantate sur la garde civique ou bourgeoise, composée dans le style des couplets qu'on vient de lire.

Or, l'anecdote que je viens de raconter est vraie, de toute vérité, malgré son invraisemblance. Il fallait voir la longanimité inaltérable du monarque, l'inquiétude du prince de Chimay que consternaient cette violation trop flagrante de l'étiquette et le sans-façon du sieur C. Le tableau était à la fois grotesque et noble, grotesque à cause de ce personnage, noble et touchant par la condescendance pleine de dignité et de bonhomie du souverain. Rendons justice à tout le monde, même aux rois. De Rg.

Lettres inédites d'hommes plus ou moins célèbres.

(Voy. p. 52).

V.

Lettre de Jean-Jacques Chiflet aux Bollandistes.

Monsieur et Rd père,

« Je renvoye à V. R. les vies de S. Odille avec mes très humbles remerciements. A mon avis elles sont fort apocryphes. Quant à celle dont le P. Vignier rapporte quelques fragments *ex MS. codice Pistorii Balbi,* vulgo *le Bègue*, il faudra que V. R. en procure une copie entière par la voye du R. P. Labbe, qui est amy dudit P. Vignier, de l'œuvre duquel je me sers présentement pour l'origine de la maison d'Austriche, en laquelle il a laissé encore quelques espines à retran-

cher. Mon frère et ses fils saluent très-humblement V. R. et moy je demeure d'icelle

» Très-humble et obéissant serviteur,

» Chifletius. »

Bruxelles, 20 janvier 1650.

Tiré des papiers des Bollandistes, à la bibliothèque royale.

VI.

Lettre d'Aubert Le Mire aux mêmes.

Rev^de admodum in Christo Pater,

« Diu est quod quaero, quis fuerit scriptor vitae *S. Auberti*, Cameracensis episcopi, patroni mei, quae apud Surium est mutila, Cameraci vero integra in monasterio S. Auberti. Baldericus, in chronico Cameracensi, auctorem nuncupat *Fulbertum*, doctorem clarissimum. An non is Fulbertus postea Carnotensis episcopus, scriptis clarus? Pro conjectura hac mea facere videtur capucinus iste anonymus, qui vitam D. Aldegundis, abbatissae Molbodiensis, gallice nuper Atrebati edidit, p. 372, ubi citat epistolam Fulberti ad Ebulum archiepiscopum Remensem. Quid hac de re R^tia Vra sentiat, opto scire, quid item de ejusdem S. Aldegundis genealogia, citato libro gallico praefixa : quid denique de iis, qui testamento S. Aldegundis pag. 207 notantur subscripsisse, etc.

» Habeo vitam S. Gudilae Virginis, gravi et erudito stilo a quodam *Huberto* nomine conscriptam; cujus hoc est initium : *Dilectissimo fratri Alberto Hubertus servus servorum Dei, et hic secundis successibus Christo obsequi*, *et in futuro cum tripudio adstare ejus adspectui. Attulisti ad nos*, etc., velim doceri quis fuerit iste Hubertus scriptor, et Albertus ad quem scribitur.

» Historia D. Virginis Lacensis prodibit post 2 aut 3 septimanas. Chronicon Bethlehemicum petii a Priore Viridis-Vallis, qui negat penes se esse, imo ait et sibi negatum a Bethlehemitis, adeo sunt morosi. Belgium Divaci sub Francis ista quadragesima submittetur prelo, per Dei gratiam. Scito tamen illud per annum esse digestum, adeoque vix posse servire vestris annalibus. Hedwigis Antwerpiensis prorsus

mihi est ignota. Quaerenda erit Diesthemii, per aliquem ex vestris Lovaniensibus. In *originibus* meis *Benedictinis* et aliis, nihil habeo quod corrigam, saltem quoad annos. Quae addenda aut supplenda videbantur, posui in *Originibus monasticis,* Coloniae, 1620 editis. Prumiensis monasterii origo quaeratur in Rheginone Prumiensi, aut rithemii chronico Hirsaugiensi.

» Cras aut perendie per Dei gratiam cogito (*ire?*) Montes Hannoniae, quo mittor cum graphiario quodam hispanico a Cardinale nostro, ut tamquam Protonotarius sumam informationes super natalibus secretarii regis catholici, cui cognomen Alosa, qui nunc est apud Regem gratiosissimus, una cum comite Olivares. Si quid ibi voles de Guisii annalibus Hannonicis, lubens curabo : poterunt litterae mitti ad P. Rectorem Montensem. Nam haerebo ibi per 8 aut 10 dies. Vale in Domino, nostri in sacrificiis et precibus memor.

» Raptim Bruxellis, 25 februari 1623.

» Rae Vae studiosiss.

» A. MIRAEUS. »

Même source. DE RG.

Lettres inédites relatives à la BIBLIOTHECA BELGICA MANUSCRIPTA *de* SANDERUS.

Sanderus est sans contredit un des hommes qui, en Belgique, ont rendu le plus de services aux études historiques. On sait qu'outre ses grandes publications sur le Brabant et la Flandre, qui sont encore aujourd'hui entre les mains de tout le monde; on lui est redevable d'une foule d'autres ouvrages.

Parmi ces derniers sa *Bibliotheca Belgica manuscripta,* qui parut à Lille en 1641 et 1643, en 2 vol. in-4°, tient une des premières places. Sanderus avait compris combien il importait aux savants de connaître les manuscrits qui se trouvaient enfouis dans les différentes bibliothèques de la Belgique. Ce n'était qu'en signalant l'existence de ces trésors littéraires, qu'on pouvait songer un jour à les mettre en œuvre et à les utiliser. Certes, le zélé chanoine d'Ypres en commu-

niquant au public les notices sur des manuscrits qui se conservaient dans les différentes bibliothèques des abbayes, des églises et des particuliers, rendit un service immense à la république des lettres tout entière.

On sait que rien n'arrêtait Sanderus, ni travail, ni sacrifices, ni dépenses, ni difficultés. Mais pour la confection d'un ouvrage de ce genre, lui seul, malgré son zèle, ne suffisait pas. Il devait nécessairement invoquer l'assistance d'un grand nombre d'individus. Il lui était impossible d'aller visiter lui-même toutes les bibliothèques pour en inventorier le contenu, car en supposant qu'on l'eût accueilli partout, ce qui était fort problématique, il ne pouvait mettre son projet à exécution qu'en y consacrant de longues années et des sommes considérables que sa fortune, déjà si fortement ébréchée, ne lui permettait plus d'y sacrifier.

Sanderus choisit donc un moyen beaucoup plus simple. Il s'adressa à tous ceux qui possédaient des manuscrits et les invita à lui en communiquer un catalogue. De cette manière dix, vingt, trente personnes travaillèrent en même temps à une besogne que lui n'aurait pu exécuter que successivement. Ce mode laissait sans doute beaucoup à désirer, car tous ceux qui se chargèrent de lui communiquer les renseignements demandés, n'étaient pas également versés dans la lecture des anciennes écritures, ou n'avaient pas une instruction suffisante pour le faire convenablement.

Quelque imparfaite que soit la publication de Sanderus, nous avons de nos jours des catalogues de manuscrits faits avec moins de soins encore. Cependant l'allemand Haenel et l'anglais sir Philips avaient vu eux-mêmes les volumes dont ils ont fourni une nomenclature si aride et si insignifiante.

La *Bibliotheca Belgica* renferme les catalogues de soixante-trois établissements différents.

Bien que de toutes les bibliothèques dont Sanderus indique les manuscrits il n'en existe peut-être plus qu'une seule, son livre n'en a pas moins conservé de la valeur. On y trouve une foule d'indications précieuses pour l'histoire littéraire ou sous d'autres rapports. Il est encore estimé, non-seulement chez nous, mais même à l'étranger. D'après cela on doit être étonné de ne pas le trouver mentionné dans le *Manuel de Brunet*, car même dans le commerce la *Bibliotheca Bel-*

gica manuscripta a un prix assez élevé. Il est vrai que le livre de Brunet, qui est cependant un chef-d'œuvre en son genre, laisse beaucoup à désirer pour notre pays. Espérons que l'un ou l'autre de nos amateurs remplira un jour cette lacune, en redigeant un ouvrage analogue spécialement destiné à la Belgique.

La *Bibliotheca Belgica* se vend encore de 18 à 25 francs. J'en possède un exemplaire qui m'a même coûté le double. Les mots *Bibliothecae Viridis-Vallis*, inscrits au titre, indiquent qu'autrefois il a appartenu à la bibliothèque de l'abbaye de Groenendael. C'est à la vente d'une partie de l'immense collection de livres du bibliophile anglais, sir Richard Heber, qui eut lieu à Gand, le 26 octobre 1835, que j'en fis l'acquisition. Il était porté au catalogue sous le n° 1335. La concurrence d'un libraire anglais le fit monter à 46 fr. 30 c. avec les frais.

Cet exemplaire unique n'est ni en grand papier, ni garni d'une de ces anciennes reliures historiées, ou aux armes de Grollier ou de De Thou, que les amateurs recherchent tant. Ce ne sont pas même les quelques notes marginales, dont il est chargé, qui le rendent plus précieux qu'un autre, car ces additions sont assez insignifiantes. Si mon Sanderus est plus curieux que tout autre, c'est qu'on y a inséré sept lettres originales écrites à l'auteur en réponse à celles qu'il avait adressées à différents abbés, pour connaître les richesses manuscrites que renfermaient leurs monastères.

C'est à Groenendael même que ces autographes ont été placés dans les volumes. Ce qui prouve que dans nos anciennes abbayes il y avait aussi des bibliophiles.

Ces lettres nous ont paru offrir assez d'intérêt pour être communiquées ici, et nous ne sommes pas égoïstes au point de vouloir les garder pour nous seuls :

I.

Lettre de l'abbé du Parc, près de Louvain, à Sanderus.

Reverende Domine Canonice,

Nolui deesse petitioni vestrae in descriptione librorum manu-scriptorum ecclesiae nostrae ; sed quod forte non tam cito quam R. V. de-

sideravit, et quod etiam ordine forte minus concinno, condonat tempori et tristibus nostris, quibus placuit Altissimo visitare regiminis mei primordia, nunc per bellicos tumultus nunc per contagionem nobis cum Lovaniensibus communem. Rogo Deum ut tam R. V., quam nobis, det hunc annum placabilem et felicem, fundatumque optumis vestris pro Ecclesia laboribus.

R^e^ V^e^ obsequentissimus,

Joannes Abbas Parcensis (1).

Ex Parco, hac 10 januarii 1636.

II.

Lettre de Chrétien Le Roy, moine et bibliothécaire de l'abbaye de Liessies, à Sanderus.

Reverendo in Christo Domino
D. Antonio Sandero, canonico
Iprensi.

Ipris.

Commendatur R^do^ P. Joanni Herennio Societatis Jesu Insulis.

Rde in Chro Dne,

Quas ad R. D. abbatem nostrum nuper dedistis, vidi, et laudavi studium vestrum indefessum, quo prodesse bono publico non cessatis, ut fidem faciunt tot tamque praeclara opuscula vestra, quibus bibliotheca nostra ornatur. Aliud et novum opus (de re licet veteri) planeque insigne, meditatur R. D. V., nempe *Bibliothecam Belgicam manu-scriptam*, ab omnibus viris doctis summopere hactenus desideratam. Pergat, obsecro, neque absterreatur operis difficultate. Agnoscet sine dubio posteritas quam utile id sit futurum. Nostrorum manu-scriptorum indicem ex R^di^ D^ni^ abbatis nostri voluntate, jam colligimus ac propediem mittemus. Ante annos aliquot R. P. Philippus Bosquierus, Minorita Avesnensis, etiamnum sospes, edidit indices

(1) Cette lettre se trouve au t. II, p. 162.

manu-scriptorum, quos in bibliothecis monasteriorum *Cellensis* (sive S^ti Ghisleni), *Altimontensis*, *Alnensis*, *Camberonensis* et *Bonæ-Spei* repererat, sed seorsim a se invicem. Eos R. D. V. non difficulter impetrabit a RR. DD. praefatorum monasteriorum praelatis et forte non sine quibusdam additionibus vel mutationibus. Neque enim ulla ratione probare possum, quod in iisdem indicibus subinde ponitur: *Tractatus varii talis* vel *talis auctoris;* aut *vitae diversorum SS.* etc., nisi et illorum argumenta et horum nomina exprimantur. Intelligenti pauca. R. D. V. diu bono publico incolumem, meique in SS. Sacrificiis memorem conservet ille, qui est omnium Salus. Laetiis, 10 januarii 1636.

R. D. V.

Servus in Christo.

CHRISTIANUS LE ROY, *Monachus Laetiensis.*

Has commendabo R. P. Johanni Herennio, Jesuitae Insulensi, avunculo meo; et R. D. V. suum responsum (si quod habuerit) eadem via huc mittendum curet (1).

III.

Lettre du même au même.

REVERENDE IN CHRISTO DOMINE.

Literarum vestrarum fasciculum recepi. Inscriptas ad RR. DD. abbates misi Malbodium ad R. adm. Dnum. abbatem nostrum, ut tanto securius inde transmitti et plus ponderis habere possint; addidi enim supplicationem, ut eas suis ipse commendatitiis comitari dignetur, ad obtinendos eo facilius MS^tos indices, quos R. D. V. desiderat. Me autem non perperam consuluisse, ut ab illis potius quam a P. Bosquiero expeterentur, vel illud argumento sit, quod R. D. praelatus Alnensis uni e nostris dixerit multa esse in suorum MS^torum catalogo, quae sibi et aliis merito displiceant et velit mutata; Dns vero Georgius Galopinus, religiosus S^ti Gisleni, etiam per litteras asseruerit,

(1) Cette lettre, ainsi que la suivante, a été insérée au t. II, p. 15.

monasterii sui indicem, quem P. Bosquierus tumultuarie prelo subjecit, ante annos forte plus centum fuisse confectum, obelisque potius confodi (ut ejus verbis utar), quam illustrandum asteriscis, utpote non mendis solum, verum etiam mendaciis scatentem; in quo nimirum multi auctores recenseantur, quorum ne quidem nomen aut vestigium in Bibliotheca sua viderit, aut a suis senioribus audierit; ut proinde nulla ei sit fides adhibenda. Quis ergo in animum induxerit ejusmodi indices facere publici juris, nisi qui seipsum publico ludibrio velit exponere? Quod sane R^{ae} D^{ae} V^{ae} erat timendum ne contingeret, si illos indices P. Bosquieri suae *Bibliothecae Belgicae MS^{tae}* inserere voluisset. Nostrorum MS^{torum} catalogum jussu R. adm. Domini abbatis nostri, a me collectum et conscriptum, nunc mitto ad R. D. V. eodem jubente. Eum ordine alphabetico ad usum faciliorem digessi non sine aliquo labore, partim ut vestrum nonnihil sublevarem, partim ut etiam nobis, qui taliter ordinato hactenus caruimus, inserviret. Caeterum asseverare possum ingenue, nullum me in eo expressisse opusculum, quod meis ipse oculis prius non usurpaverim. Illud fortassis ad illius integram perfectionem desiderari possit, quod in recensendis auctorum operibus exactum singulorum ordinem, quem eorum editiones jam continent, servare non curaverim, tum quod ut id facerem, fuisset pro temporibus angustia nimis operosum prima vice, cum omnia simul volumina habere non potuerim in cubiculo meo, et allata mihi subinde fuerint posteriora ante priora; tum et maxime quod videam tam accuratum ordinem a Possevino et Bellarmino non semper observari, tamquam non necessarium. Quem mitto catalogum non cupio huc remitti, quia et nobis unum descripsimus. Addo etiam sperare me vestrae *Bibliothecae MS^{tae}* (praeclari sane operis) visurum quandoque unum exemplar impressum in nostra bibliotheca, cui complures aliae lucubrationes vestrae non exiguum adferunt splendorem; posset fortassis (ut et hoc obiter suggeras) praefatus D^{ns} Georg. Galopinus R. D. V. non parum juvare in procurandis indicibus aliquot monasteriorum, nempe Septem Fontium in silva Zoniae, Gronendael, Busci dni Isaaci, etc., cum quibus vel familiaritatem vel notitiam contraxit, si per litteras eum monere placuerit. Ut hoc mihi persuadeam facit prompta ejus voluntas boni publici in re litteraria promovendi, cum et nobis etiam operam suam ultro in similibus obtulerit.

Macte animo, vir clarissime; ad vetera adde nova, ut numerus operum augeat numerum palmarum, et bono publico prodesse non cesses; nemo enim aliis prodesse potest, qui sibi prior non prosit. Sanctis vestris sacrificiis et precibus humiliter me commendo.

Laetiis, 19 februarii 1636.

R. D. V.

Servus in Christo et amicus

CHRISTIANUS LE ROY.

ADMODUM R[de] D[ne],

Epistolas vestras curavi certo destinari ad tres abbates, ad 4[um], qui est Alnensis, destinabitur brevi.

Ea quae indicasti spectantia ad vitam S. Tho. Cantuar., vel habemus vel non possunt nobis esse usui, praeter *passionem S. Thomae*, de qua scribam Lovanium. Interim gratias ago quod indicare dignatus sis : et me SS. tuis sacrificiis commendo.

Malbodii, 25 febr. 1636.

Tui studiosissimus,

A. D. W. (1).

In abbatia Lobiensi omnes manuscripti igne perierunt, dum ante 60 annos, vel circa, bibliotheca cum templo conflagrarunt (*sic*).

IV.

Lettre du prieur de Villers à Henri Vander Heyden, abbé du même monastère.

REVERENDE DOMINE PRAELATE,

Cupientes facere satis jussioni vestrae evolvimus bibliothecam nos-

(1) Ce post-scriptum est écrit de la main d'Antoine De Winghe, de Louvain, qui a cette époque était abbé de Liessies. Voir (*Brasseur*) *Origines omnium Hanoniae caenobiorum*. Montib. 1650, in-12, p. 47.

tram manuscriptam, antiquam illam farraginem librorum, arbitrati aliquot codices notabiles inveniri posse dignos operae R[di] canonici Iprensis, qui Reverentiam Patern. vestram litteris (quas hic remitto) sollicitaverat, sed vix reperio qui lucem etiam in typis non viderint : quia tamen mentem authoris, qui opus novum molitur non potui satis colligere, mitto indicem praecipuorum voluminum M.S. in pergameno qui apud nos habentur, multis aliis praetermissis qui sine titulo et nomine authoris parum ad rem ipsius fecissent, ut arbitror. Caeterum, pauci qui nunquam sunt excusi et domum nostram spectant, virgulis sunt notati ; reliquos erit authoris secernere et operi suo aptare, cujus plenitudini libenter plura contribuissem, nisi calamitas multorum annorum etiam illos thesauros nostros evacuasset; opto tamen sanctis conatibus ipsius felicem exitum et ecclesiae proficuum et R[e] Vestrae in utroque homine valetudinem plenam vovere.

Obediens et humilis filius,

CHOM. (Chrysostomus?) POCHA.

Villarii Prior indignus (1).

19 februarii 1636.

V.

Lettre de Henri Vander Heyden, abbé de Villers, à Sanderus.

REVERENDE ADMODUM DOMINE,

Ab aliquo tempore recepi litteras R. T. cum aliquot aliis adjunctis ad vicinos abbates destinandis, quod et feci. Verum cum tuta mihi non sit habitatio hoc calamitoso tempore in proprio monasterio, cogor Bruxellis residere, sicque priori nostro commisi cathalogum, hisce adjunctum, conscribendum; ex cujus litteris etiam hisce inclusis, advertes deplorandum spolium plurimorum manu-scriptorum, quibus nostrum inter multa alia monasteria gaudebat et excellebat, quod per rebelles haereticos evenit, circa annum 1580. Si aliqua alia in re gratus esse possim R. T., lubens ei omnem operam meam offero

(1) Insérée au t. I, p. 267.

et opto ei foelicem successum operis quod habet prae manibus ad decorem nostrae patriae. Ego semper futurus sum

T. R. addictissimus in Christo servus,

Henricus VANDER HEYDEN, *abbas Villariensis* (1).

Bruxellis, 24 febr. 1636.

VI.

Lettre de l'abbé d'Alne, à Sanderus.

Ihs.

Reverende Domine,

Mitto eum quem litteris vestris rogastis librorum M. S. indicem, accuratius factum quam antea, sperans tamen me eundem accepturum ubi D. V. ad effectum produxerit suam piam et laudabilem affectionem et in reipublicae christianae (*sic*) et publicum bonum propensionem.

Si in aliquo alio nostra opella uti libuerit, erimus D. V.

Ad omnia promptissimus servus,

EDMONDUS, *A. Alnensis* (2).

Alnae, hac 7ª martii 1636.

VII.

Lettre de Nicolas de Regnaulcourt, prieur de l'abbaye de Marchiennes, à Sanderus.

A Monsieur, Monsieur Sanderus, chanoine de la cathédrale d'Ypre, etc., à Ypre.

Reverende Domine,

Jussu reverendi Domini abbatis nostri, qui Reverentiam Vestram salutat, scripsit catalogum librorum manuscriptorum nostrae bibliothecae quidam e nostris junioribus fratribus, quem modo Re^tiae^ Vrae

(1) Insérée au t. I, p. 267.
(2) Au t. II, p. 234.

mitto; attamen scire vos volo multos adhuc exstare apud fratrem nostrum Dominum Raphaelem Beauchamp, qui Duaci bonum opus componit, et insuper multos fuisse deperditos tempore quo Bibliotheca nostra translata Duacum a reverendo Domino praesule Hanthoys, qui collegium nostrum Marchianense aedificare jussit; exstitit vel negligentia praefectorum, vel eorum nimia indulgentia, qui professoribus et aliis varios concesserint, illi autem, postea ad diversa munia evocati, illos reddere neglexerunt. Si in alio Re[tiae] Vestrae obsequi valeo, libenter me impendas qui sum,

Reverende Domine,

Vester ad omnia paratissimus,

NICOLAUS DE REGNAULCOURT, *prior* (1).

Marchianis, 3[a] die anni 1639.

Il résulte de ces lettres que leurs auteurs s'étaient fait un plaisir de fournir à Sanderus les renseignements qu'il leur avait demandés. Mais elles donnent en même temps la mesure de l'intérêt plus ou moins grand qu'on portait à l'entreprise du chanoine d'Ypres. *Ex ungue disce leonem.*

L'abbé du Parc, malgré les circonstances difficiles, ne manque pas de répondre à l'appel.

Celui de Villers charge son prieur de la confection du catalogue. Ce moine avoue qu'il n'avait pas trop compris les intentions de Sanderus. Les manuscrits étaient pour lui *antiqua farrago*, et ceux qui ne portaient ni titre ni nom d'auteur (ils devaient être assez nombreux), n'attirèrent pas son attention. Ce bon prieur ne devait pas être un paléographe bien habile.

C'est le bibliothécaire de l'abbaye de Liessies qui montre le plus de connaissances, et le plus de zèle. Il va au devant de Sanderus et entre dans des détails qui devaient lui être très-utiles. Ses deux lettres sont les plus intéressantes. Ce Chrétien Le Roy est déjà connu des lecteurs du *Bulletin*, par une lettre que lui adressa le père Vignier (2).

(1) Insérée au t. I, p. 58.
(2) T. II, p. 53.

Edmond Jouvent, abbé d'Alne, avait fait revoir le catalogue déjà existant. Ce travail a la prétention d'avoir été rédigé d'après certain ordre méthodique.

Enfin, l'abbé de Marchiennes ne répond que trois ans après les autres. Il avait chargé, lui, de la besogne un des plus jeunes frères du monastère. Ce n'était pas là une grande garantie en faveur de son exactitude. Le travail de ce jeune moine est un des plus maigres du recueil de Sanderus. C.-P. Serrure.

Marque de Godefroid Back, imprimeur à Anvers.

Godefroid Back imprimait en 1496; ses impressions sont la plupart sans date. (De La Serna Santander, *Dict. bibl. choisi du XVe siècle*, I, 350).

Sa marque est une cage à laquelle est attaché, par une courroie bouclée, un écusson aux armes d'Anvers. La cage pose sur un tertre parsemé de fleurs et surmonté de rinceaux qui s'appuient sur deux colonnes. Le chiffre de l'imprimeur s'aperçoit à travers le treillis de la cage.

Cette marque se trouve, entre autres, à la fin des *Casus papales, episcopales et abbatiales*, in-4° de 4 feuilles gothiques portant le nom de cet imprimeur, et de l'*Ars notariatus*, de 6 feuilles également gothiques, mais sans nom.

Sur le premier de ces ouvrages voir Dibdin, *Bibliotheca Spenceriana*, IV, 473. L'auteur n'y donne plus la marque de Back, qui ornait déjà son *Bibliographical Decameron*.

Voir plus bas l'article de M. P. C. Van der Meersch sur G. Back.

De Rg.



CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Nodierana. — L'académie française a procédé jeudi, 8 février, au milieu d'un public d'élite, à la réception de M. Mérimée. Le récipiendaire a prononcé l'éloge de Charles Nodier, son devancier.

Nous avons reçu de l'aimable fille de Nodier une lettre trop flatteuse pour la communiquer à nos lecteurs. Il y aurait de la fatuité à se parer de l'indulgence d'une femme jolie et spirituelle, quoiqu'ici la reconnaissance l'emporte sur la vanité.

— M. Jalley vient de terminer le buste en marbre de M. Ch. Nodier; ce buste lui avait été commandé par le ministère de l'intérieur, pour la salle des séances de l'Institut.

Le cardinal Mai. — On écrit de Rome, le 7 novembre 1844 :

« Le cardinal Angelo Mai, qui a fait un voyage dans les légations et dans le nord de l'Italie, est depuis quelques semaines de retour dans notre capitale. La santé de cet illustre savant, qui était si délabrée avant son départ, s'est rétablie au point qu'il peut se livrer de nouveau à son occupation favorite, celle de déchiffrer les anciens manuscrits. Le cardinal Mai a apporté des bibliothèques de Venise et de Vérone, plusieurs *codex* tout à fait inconnus, dont il prépare la publication.

» Un commentaire en langue grecque sur la bible, par saint Cyrille; quatre sermons de saint Augustin; un opuscule de Nicéphore contre les iconoclastes, etc., paraîtront d'abord.

» Le cardinal Mai, croyons-nous, n'a rien publié encore d'après les manuscrits du Mont-Cassin, si souvent exploités et si pleins de trésors ignorés. Nous nous rappelons lui avoir entendu regretter de ne pouvoir présider au déroulement des papyrus carbonisés de la bibliothèque du philosophe, trouvés à Herculanum, et conservés au *Museo Borbonico* de Naples. « Il y a là, disait-il, une vingtaine de

traités célèbres de l'antiquité, que l'on croit perdus et qui pourraient sortir de leurs cendres. »

Bibliothécaires. — Par arrêté de M. de Salvandy, en date du 7 de février, M. Félix Ravaison, inspecteur général des bibliothèques publiques, est nommé chef du secrétariat du ministère de l'instruction publique, en remplacement de M. Danton, dont la démission est acceptée.

Le docte Marcel.

Vos manuscrits, Marcel, vos livres précieux
Sans contredit valent bien mieux
Que les plus sonnantes espèces,
Ils sont en outre fort nombreux !
— Je le crois bien, dit-il d'un air tout glorieux,
Je ne connais point mes richesses.

T.

La chanson de Malbrou. — Une question de bibliologie des plus piquantes est celle de l'origine et des transformations successives de nos chansons populaires. La *Revue de Paris* du mois de novembre dernier contient, à ce sujet, un article de M. L. Genin, lequel rappelle les beaux jours de ce journal, aujourd'hui si cruellement appauvri. M. Genin s'est exercé sur la *Chanson de Malbrou.*

Avant 1783 elle était ignorée du beau monde. Ce fut madame Poitrine, nourrice du dauphin, fils de Louis XVI, qui la fit connaître. La reine la mit à la mode, et dès-lors *Malbrou* eut un succès prodigieux.

Cette chanson avait-elle été composée primitivement sur le duc de Marlboroug, décédé dans son lit en 1722? Non, car déjà, à la mort du duc de Guise, assassiné par Poltrot, le 15 février 1563, les Huguenots répandirent une chanson visiblement calquée sur celle qui porte le nom de Malbrou : Laplace l'a recueillie dans ses *Pièces intéressantes*, t. III, p. 239.

La chanson de Malbrou, selon M. Genin, dégagée des additions des courtisans beaux esprits et de quelques altérations modernes, est dans le système de versification des chansons de geste des trouvères, au treizième siècle.

L'auteur de l'article compare le fragment conservé par Madame

Poitrine, avec une chanson espagnole de Juan de Rivera, poëte du dix-huitième siècle, et que Don E. de Ochoa regarde comme ayant inspiré celle de Malbrou, qui a plutôt servi à Rivera de point de départ et de modèle.

M. Genin rapporte ensuite une tradition que M. De Chateaubriand n'a pas jugée indigne d'être recueillie, et qui attribue à l'air de Malbrou une origine arabe. Les soldats de saint Louis l'avaient rapporté d'Afrique. Ce serait l'air d'une complainte composée par les Sarrasins sur leur défaite à la Massoure. *Mambrou* n'est peut être qu'une corruption de *membré* ou *membru*, épithète souvent accolée par les trouvères aux noms de leurs héros.

Pour finir, M. Genin conclut que la chanson de Malbrou appartient au moyen âge et aux premières époques de la littérature françaises.

Bibliothèques communales. — Le conseil communal de la ville de Hasselt vient d'y ériger une bibliothèque publique. Pareille mesure avait précédemment été prise par les villes de Malines, de Verviers, d'Audenaerde, d'Arlon et d'Ath. Le gouvernement a accordé à tous ces établissements les publications de la commission royale d'histoire.

Bibliothèque d'Angers.— L'Anjou a de tout temps été une province où s'est déployée beaucoup d'activité littéraire. Un homme de talent et de cœur, qui a exercé jadis, sous l'Empire, des fonctions importantes, avait érigé au milieu de la capitale de cette province, une bibliothèque destinée à favoriser et à développer ces heureuses sympathies. S'il ne l'avait pas absolument créée, il l'avait agrandie, formée avec autant d'habileté que de zèle. C'était son enfant, ses amours. Quoique traversé souvent par des influences bureaucratiques, de petites tracasseries, de niaises jalousies, il allait toujours son train. Mais voilà tout d'un coup que la discorde éclate dans le *Camp d'Agramont,* je veux dire dans le conseil municipal. La bibliothèque est abandonnée et menace ruine. M. Grille voit s'anéantir, en un moment, le fruit de ses longs travaux, l'œuvre de sa constance et de ses sacrifices. Il en appelle à ses amis, ses amis lui tournent le dos et ne sont pas fâchés de voir à terre le monument que M. Grille élevait tout seul avec un bonheur insolent. Il se désole, et dans un moment d'indignation et de douleur, il écrit une lettre dont nous parlons plus

bas (*Revue bibliog.* n° 36). Nous plaignons de tout notre cœur M. Grille, mais son histoire est celle de tous les hommes *qui marchent dans leur force et dans leur liberté,* sans ramper devant les despotes au petit pied dont pullule notre époque libérale. M. Grille a trop d'expérience de la vie pour s'étonner de ces pauvretés.

Bibliothèques polonaises privées rendues publiques. — On écrivait de Posen (Prusse), le 18 décembre 1844 :

« Dans le grand-duché de Posen existent des trésors littéraires et historiques, consistant surtout en ouvrages anciens, manuscrits et imprimés, concernant ce pays même et tous les autres pays qui jadis formaient le vaste royaume de Pologne; mais ces grandes collections se trouvent dispersées dans les domaines des nobles, de sorte que le public en est privé.

» Il y a quelques mois, M. le comte Dezialynski, possesseur d'une bibliothèque de plus de 40,000 volumes, dans son domaine de Durnik, résolut de la rendre accessible au public, et, à cet effet, il la fit transporter à son hôtel, dans notre capitale, où elle est maintenant ouverte à tout le monde. M. Dezialynski y a fait établir une salle pour les travailleurs, et il vient d'y organiser le prêt extérieur.

» Ce bel exemple a déjà trouvé un imitateur en M. le comte Raczynski, qui, lui aussi, a fait transférer à Posen sa riche bibliothèque, évaluée à 220,000 thalers, et où le public est admis tous les jours. Il a même destiné une somme de 6,000 florins (environ 15,000 francs), par an à l'achat de nouveaux livres pour augmenter cette bibliothèque. Mais à peine cet acte de patriotisme était-il connu que le comte Raczynski, sans doute dans un moment où sa raison s'était égarée, a mis fin volontairement à ses jours. Le 20 janvier dernier il s'est fracassé la tête à l'aide d'un mortier. Les journaux attribuent ce suicide à un profond dégoût de la vie, comme s'il n'y avait plus quelques bons livres à lire et un peu de bien à faire!

Bibliothèques en Algérie. — Le ministre de la guerre de France a donné des ordres pour qu'il fût créé, dans les principaux ports de l'Algérie, des bibliothèques composées d'ouvrages de médecine, de chirurgie et des sciences accessoires.

Calligraphie microscopique. — A propos d'une conque de *Nautilus* présentée à la reine d'Angleterre, et sur laquelle un nommé Charles Herbert Wood a tracé diverses figures, des inscriptions et des vers, l'éditeur du *Bulletin de l'alliance des Arts* rappelle le savant mathématicien Francesco Alunno de Ferrare, qui faisait des chefs-d'œuvre de calligraphie microscopique. Lorsque Charles-Quint vint un jour à Bologne, il lui présenta le *credo* et le premier chapitre de l'*Évangile* de saint Jean, écrits sans abréviation dans un rond de parchemin de la grandeur d'un denier. L'empereur, dit l'Aretin qui rapporte le fait, passa un jour entier à examiner ce singulier travail qui peut être vient d'exciter l'émulation de M. Magnée.

Comédie inédite de Molière.—Les journaux de Paris font bruit d'une découverte dont cette capitale a été le théâtre : il s'agit d'une comédie de Molière intitulée le *Docteur amoureux.* Cette pièce n'était point parvenue jusqu'à nous, non plus que le *Maître d'école*, les *Docteurs rivaux*, et d'autres sans doute dont les noms mêmes nous sont inconnus. La perte du *Docteur amoureux* était d'autant plus fâcheuse qu'elle inspirait à Boileau de véritables regrets ; on le comprend, dit-on, en lisant le manuscrit, dont l'écriture est heureusement assez correcte.

Cette pièce semble plus littéraire qu'on ne l'aurait présumé, d'après l'oubli dans lequel elle est tombée du vivant même de l'auteur. L'intrigue en est piquante et la forme naïve.

Un exemplaire du Molière-Elzevier.— Extrait du *Journal de La Haye*, jeudi 20 février 1845.

M. *J.-L.-C. Jacob,* libraire instruit de La Haye, qui a publié il y a quelques années une intéressante notice sur les *Elzeviers,* vient d'acquérir depuis peu un exemplaire des OEUVRES DE MOLIÈRE, Amsterdam, 1675, 5 vol., pet. in-12, sorties de leurs presses et portant le pseudonyme de *Jacque le jeune.*

L'exemplaire de cette édition, rare par elle-même, a cela d'extraordinaire qu'il se trouve broché à pleines marges avec témoins ; chaque volume a *cinq pouces et six lignes de hauteur* sur *trois pouces et trois lignes de largeur.* Un exemplaire de cette condition n'a jamais passé encore, à ce que nous sachions, en vente publique et pourrait bien

se payer un jour à l'instar du *pâtissier français* (1655), dont les bibliomanes ont fait monter la valeur à un prix excessif.

L'exemplaire susmentionné comprend toutes les pièces avec les dates indiquées par M. Bérard (dans son *Essai bibliographique*, p. 119), excepté pour l'*Amour médecin*, qui porte 1673, et *Amphitryon*, 1669 (du tome III des *Œuvres*). M. Bérard mentionne, au tome V, *Le malade imaginaire*, 1673; il y a dans ce volume deux pièces de ce nom qui auraient dû être indiquées : *Le malade imaginaire* (proprement dit : *Les intermèdes du malade imaginaire*), par *feu* de *Molière* avec la date de 1673, de 36 pages, et *Le malade imaginaire*, comédie en trois actes (sans le nom de l'auteur), avec la date de 1674, de 72 pages. Ces deux pièces citées sur le verso du frontispice général en tête du volume, sont *à la sphère*, et portent sur le titre, *suivant la copie imprimée à Paris*. M. *Brunet* (*Manuel*, tome III, p. 424) qui indique encore une édition d'*Amsterdam*, chez *Daniel Elzevier*, 1674, et *Cologne*, *J. Sambix*, semble révoquer en doute l'authenticité du texte des *Intermèdes du malade imaginaire*, lesquels occupent ici 40 pages, sur les 106, dont se compose cette pièce rare et détachée, qu'il indique.

Il est à remarquer que dans le tome Ier des *Œuvres de Molière* de l'exemplaire susmentionné, se trouve encore après *Sganarelle, ou le cocu imaginaire* (*suivant la copie imprimée à Paris*, 1662 au *quaerendo*, 40 pag.), une autre petite pièce, qui n'est point mentionnée dans la table du volume et qui est intitulée : *La cocue imaginaire*, sans nom d'auteur, datée de 1662, imprimée avec les mêmes jolis petits caractères, de 26 pages, attribuée à *Donneau* de Visé (selon *Brunet*) et dont Bérard ne parle pas. Cette pièce n'étant pas ici à sa place, ainsi que *le Festin de Pierre* (par le Sr *Dorimond*) compris dans le tome II, a sans doute été supprimée dans l'édition postérieure des *Œuvres* qu'en donnèrent les *Elzeviers* en 1679, également en 5 vol. pet. in-12, où le *Sganarelle de Molière* se trouve reproduit *seul*.

Cette pièce réimprimée porte ici la date de 1675 avec la *Sphère* et occupe en tout 60 pages. L'édition de 1662 au *quaerendo*, qui fait partie de la 1re édition des *Œuvres*, lui est bien supérieure cependant sous le rapport *typographique* et reproduit plus fidèlement le texte de l'édition originale imprimée à Paris, en 1660, par *J. Ribeau*.

La 2me édition des *Œuvres*, datée de 1679, est ornée d'une gravure

pour chaque pièce. Je ne crois pas que ces gravures aient proprement été faites pour l'édition de 1675 qui n'en contient point, mais que plus tard on les aura ajoutées comme étant du même format.

M. de Vries. — Le dernier ouvrage de M. de Vries, qui maintient les droits de la Néerlande à l'invention de l'imprimerie, vient d'être traduit en français par M. Noordziek, sous le titre de : *Argumens des Allemands en faveur de leur prétention à l'invention de l'imprimerie*, ou examen critique de l'ouvrage de M. Umbreit.

Cette traduction, qui a été faite à la demande de la seconde classe de l'institut et du ministre de l'intérieur, fait le plus grand honneur à M. Noordziek : il est à espérer qu'elle remplira le but que l'auteur s'est proposé.

Auteurs démasqués. — Le volume publié par M. Querard et intitulé les *Auteurs déguisés de la littérature française* (voy. Notre *Revue bibl.*, nº 7), nous a remis en mémoire un livre qu'on ne rencontre pas dans nos bibliothèques ordinaires et qui est intitulé : *Schauplatz der masquirten und demasquirten Gelehrten bey ihren verdeckten und nunmehro entdecken Schrifften aus gewissen Anzeigungen, glaubwürdigen Nachrichten und wahrscheinlichen Conjecturen bewährter Männer, nach ihren vornehmsten Denkwurdigkeiten, somt Beyfügung neuer Raisonnements und Autoritäten kürtzlich dargestellet von* Peter Dahlmann. Leipzig, J. L. Gleditsch, 1710, in-8º, de 923 pp. sans les préliminaires et une longue table; frontispice gravé. Ce volume est tout plein de choses curieuses et accorde une grande place à la littérature française.

La fauconnerie illustrée. — Il va paraître à La Haye, sous les auspices du prince Alexandre des Pays-Bas, la seconde édition d'un livre de luxe qui traitera de la chasse au faucon, encore pratiquée en Hollande avec succès et avec toute la science du moyen âge. MM. H. Schlegel et A.-H. Verster von Walverhorst se sont chargés de la partie historique et théorique; des dessinateurs habiles, tels que MM. Sonderland, Portman, Wouw, Dubourcq, Wolf, Scheuren, Saal, M. Schlegel, lui-même, et un lithographe exercé comme M. A. Arnz complèteront ces enseignements en parlant aux yeux.

Le prospectus, grand in-4°, offre une vignette parfaitement gravée et une estampe in-plano, au trait, réprésentant le vol du héron dessiné au Loo en 1823. On ne pourrait mieux faire.

Journal pour les joueurs d'échecs. — MM. Westerman et fils, libraires de La Haye, sont éditeurs d'un nouveau journal hebdomadaire, intitulé : *De nederlansch Palamedes, tijdschrift voor het schaakspel.* La souscription pour un an n'est que de 6 florins.

Papiers. — Ne laisser rien perdre, c'est la devise du vrai bibliophile. M. le professeur Reuss de l'université de Wurtzbourg, y a fondé une collection de papiers anciens et modernes qui comprend aujourd'hui :

I. Papiers avec une tête de taureau; 200 feuilles des années 1367-1668.

II. — Avec une couronne ; 150 feuilles, de 1458 à 1776.

III. — Avec une tête de fou ; 70 feuilles, de 1502 à 1799.

IV. — Avec divers objets inanimés; 250 feuilles de 1367 à 1842.

V. — Avec des figures d'hommes et d'animaux; 300 feuilles, de 1420 à 1842.

VI. — Avec des noms ou des lettres détachées; 100 feuilles, de 1565 à 1842.

VII. — Avec des écussons de différents pays de l'Europe ; 600 feuilles, de 1500 à 1843.

(*Serapeum*, 31 décembre 1844.)

Nouveau journal. — M. Hen qui exploite la librairie avec tant d'intelligence et d'honneur, et qui est à la fois un typographe plein de tact et un écrivain de talent, vient de créer un journal mensuel auquel un succès de vogue semble réservé.

L'*Album national*, avec ses *illustrations* gravées sur bois, et ses *illustrations* gravant sur papier, s'annonce de la manière la plus heureuse. Les premiers numéros, par le choix et la rédaction des articles, par une exécution matérielle élégante et soignée, sont le meilleurs des prospectus : comme ce philosophe tant cité, pour prouver le mouvement, M. Hen marche, et il y a plus, il marche de la meilleure grâce du monde.

Autographes. — On avait réuni ces jours derniers, à la salle Sylvestre, une immense quantité d'autographes, et M. Charon, priseur consommé dans ces matières, était chargé d'expliquer et de faire apprécier le mérite des pièces. Le catalogue renfermait environ 600 numéros qui, pour la plupart, offraient un véritable intérêt et étaient accompagnés de portraits d'après les meilleurs artistes, et d'épreuves presque toutes avant la lettre. Une partie de ces documents provenait, nous assure-t-on, d'une collection anglaise célèbre, celle de sir William Upcott, qui a réuni près de 32,000 lettres, non compris les autres manuscrits.

Depuis l'an dernier, il s'est opéré de certaines variations dans le cours des autographes. La plupart des lettres seulement signées ont perdu de leur valeur. Autrefois une simple signature de Charles-Quint ou de François I[er] se vendait fort bien. Maintenant ces sortes de pièces ne se débitent plus que par lots. Cela s'explique. Le nombre des collecteurs n'augmente que peu ou point, et Bruxelles, par exemple, ne compte guère que M. le baron de Stassart. Il en résulte qu'une fois les collections garnies de certaines pièces, celles qui sont présentées, quelqu'intérêt qu'elles offrent, ne se vendent qu'avec peine et à bas prix. On comprend alors pourquoi il y a tant de différence d'une vente à l'autre.

Puis des amateurs sont fort bizarres. Beaucoup n'attachent d'importance qu'à l'écriture et peu au contenu de la lettre. Une grosse faute d'orthographe, un solécisme bien conditionné semblent à d'autres un attrait particulier.

Les lettres de Henri IV qui se cotaient autrefois 80 à 100 francs, sont bien tombées depuis les recherches faites par les ordres du ministère de l'instruction publique, dans les bibliothèques et archives particulières. La dernière ne s'est vendue que 15 francs. Les Voltaire sont aussi en baisse. Une lettre de Henri VIII, roi d'Angleterre, à Anne de Boleyn, a été payée par un député 251 francs. Une lettre de Luther, à laquelle on avait joint un dessin original de Lucas Cranach, représentant la tête de Luther après sa mort, n'a été vendue que 541 fr. Le dessin seul valait plus que cette somme.

Une lutte fort vive s'est engagée entre les deux plus célèbres collecteurs, M. Feuillet de Conches, sous-directeur aux affaires étrangères, et M. le comte d'Hunolstein, député. Il s'agissait d'une lettre

toute scientifique de deux grandes pages in-folio, autographe et signée *Isaac Newton!* La victoire est restée au sous-directeur des affaires étrangères moyennant 715 fr. La place de cette pièce magnifique était marquée à côté des deux plus grandes raretés autographiques que l'on puisse rencontrer, c'est-à-dire, Michel Cervantes et Americ Vespuce.

Ce sujet, considéré sous le point de vue de la recherche et de la conservation des pièces historiques, offre matière à de curieux développements. On annonce un traité spécial, rédigé par le bibliophile Jacob et M. le marquis de Flers, traité qui a pour but de fixer par des règles invariables la manière d'établir l'authenticité des pièces originales et de les classer. Ce sera, en quelque sorte, un code usuel des amateurs, où l'on essaiera d'exposer une théorie destinée à guider les bibliothécaires dans une nouvelle science qui réunit à la fois, lorsqu'elle est bien dirigée, l'utile et l'agréable.

Les contrefacteurs américains et miss Porter. — Parmi les romanciers qui ont précédé Walter Scott, il en est peu qui aient eu autant de popularité que miss Jane Porter; aussi la contrefaçon américaine a-t-elle fait de nombreuses éditions de *Thadée de Varsovie* et des *Chefs écossais*, ce roman dont l'opéra-comique de Paris tira jadis *Wallace*. Les romans de l'auteur de Waverley ont bien fait pâlir cette muse romantico-historique, mais miss Jane Porter a survécu physiquement à celui qui l'avait détrônée; fort vieille, se croyant oubliée à la fois par la mort et par le public, tout à coup elle a reçu de l'autre monde, un superbe fauteuil, d'un bois richement sculpté, garni de velours rouge et de crépines, presque un trône.... C'était un cadeau de ses contrefacteurs Yankees, accompagné d'une lettre où ils la remerciaient, en leur nom et en celui des lecteurs américains, des leçons de morale qu'on trouve dans ses romans. La pauvre octogénaire les a remerciés, à son tour, par un quatrain que la *Revue britannique* traduit ainsi :

Merci, Messieurs, de votre beau fauteuil;
Mais peu de temps j'y trouverai mon aise ;
C'est un peu tard... à mon âge, un cercueil
Est plus utile qu'une chaise.

Si cette mode s'introduisait en Belgique, que de fauteuils s'expédieraient de Bruxelles pour Paris !

Le roman du Renard. — On vient de publier, en Angleterre, une traduction en vers du poëme du *Renard :* version en style d'Hudibras, qui n'est souvent qu'une suite de rimes, mais dont la simplicité même prête aussi parfois à l'épigramme une pointe plus acérée, comme ferait une gaîne usée à une lame de poignard. Ce retour de popularité pour l'apologue du Renard a engagé tout récemment à réimprimer la vieille version de Caxton, que ce typographe avait faite sur la prose flamande; l'éditeur est M. Thomas, de la société Percy, qui y a ajouté des notes. Dans une autre collection populaire (*Parker 's collection*) se trouve encore : *The most delectable history of Reynard the fox and his son Reynardine.* Voir les préliminaires placés par M. J.-F. Willems en tête de son édition du Renard flamand en vers.

Une critique. — Un censeur, à la pensée duquel nous avons l'honneur d'être presque toujours présent et qui écrit rarement douze lignes de suite sans y amener notre nom, a trouvé que ce recueil ne serait lisible que lorsqu'on y mettrait *plus de science et moins de fantaisie.* Il y a pourtant bien du fantasque dans certaines *lectures* que nous n'avons pas écrites, vraiment. Le censeur n'est-il pas comme Achille qui s'emportait contre la Gloire, ou comme Cathos Gorgibus qui se récrie contre le ridicule? De Rg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

24. *Annuaire de la typographie parisienne et départementale,* 2e année. 1845, par E. M. Frétot. Paris, imprimerie de Guyot ; in-18, de 5 feuilles. (Voy. notre tome 1er, p. 144.)

25. *Épître à Messieurs les libraires de France et principalement à leurs glorieux chefs de file bon nombre de MM. les libraire-éditeurs de Paris.* Publiée par ordre du Saint-Père (!). Deuxième édition. Paris, 1845, chez les marchands de nouveautés ; in-8° d'une feuille et demie.

26. *Verzeichinss der Bibliothek der Loge zu den drei Degen im Or. von Halle. Festgabe zu der erster Säcularfeier der Loge am* 13 *und* 14 *December* 1843. Halle, Gebauer, 1843 ; in-8° de 142.

Les francs-maçons de Halle ont une loge sous le nom formidable des *Trois épées* Le 13 et le 14 décembre ils en ont célébré le jubilé séculaire, et, à cette occasion, on a publié le catalogue de leur bibliothèque, la bibliothèque d'une caverne de francs-maçons! Elle ne doit se composer que de livres épouvantables comme eux, de traités de magie, d'empoisonnement, de meurtre; une pareille bibliothèque est une pharmacie de venins, un arsenal de poignards... Nous l'avions pensé comme vous et nous nous sommes grossièrement trompés. La bibliothèque des maçons de Halle est, à la vérité, toute spéciale; elle ne contient que des ouvrages relatifs à l'*art royal* et à d'autres associations secrètes, mais ils n'ont point le caractère effrayant qu'on serait tenté de leur prêter. Il s'y trouve seulement quelques volumes dirigés contre les Jésuites, que les bibliographes allemands s'obstinent, on ne sait pourquoi, à associer à la franc-maçonnerie. Même après la publication de M. G. Klosz (voy. t. Ier, p. 246), nous ne pensions pas que la littérature maçonnique fût si étendue.

27. *Notice des livres, la plupart relatifs à la bibliographie, composant le cabinet de feu* M. L.-A. Constantin (Hesse.), *dont la vente aura lieu les lundi* 10 *et mardi* 11 *février* 1845, *à six heures de relevée, maison Sylvestre*, 30, rue des Bons-Enfants. In-8°.

218 numéros.

28. *Le trésor des chartes, sa création, ses gardes et leurs travaux, depuis l'origine jusqu'en* 1582, par M. L. Dessalles, membre de la société royale des antiquaires de France. Paris, imprimerie royale, 1844; in-4° de 101 pp.

L'établissement du trésor des chartes remonte à l'an 1194. Les Anglais s'étant emparés, par embuscade, du sceau et des registres du fisc qui suivaient le roi à l'armée, Philippe-Auguste songea à donner plus de fixité et d'étendue à la collection des chartes et instruments publics. M. Dessales rassemble quantité de renseignements qui ne sont point dans la notice de Bonamy (*Hist de l'acad. des insc.*, t. XXX, p. 697), et donne une biographie souvent instructive et intéressante des différents gardes des chartes. Son travail est sérieux et exact. C'est de l'érudition de bon aloi.

29. *Serapeum, Zeitschrift...* Herausgegeben von Dr Robert Naumann, n° 24, 31 Dec. 1844.

M. Grösse, bibliothécaire du roi de Saxe, poursuit son tableau historique des bibliothèques de France, d'après Le Bas, *Diction. encycl.*, t. II, p. 526, etc. L'article inséré par M. C Piot, dans notre recueil, sur le père de J.-B.-B. Van Praet, est répété ensuite textuellement en français. Le supplément offre la fin du règlement de la bibliothèque de l'université de Giessen, et celui de la bibliothèque de la ville de Nuremberg.

30. *Le moniteur de la librairie, courrier de l'amateur de livres.* Paris, 1845, 3 numéros (4e année).

Ce journal ne porte plus le nom de M. Quérard ni de ses collaborateurs, mais seulement l'adresse de M. Théophile Barrois. Il semble devoir se borner, désormais à l'annonce de librairie pure et simple. Le *Bibliothécaire*, autre journal fondé par M. Quérard, et que nous ne recevons plus, nous inspire quelques inquiétudes sur son existence.

31. *Bulletin de l'alliance des arts... sous la direction de* Paul Lacroix (Bibliophile Jacob). 3e année, tom. III, no 14, 10 janv. 1845.

M. G. Brunet, qu'on rencontre partout, dès qu'il s'agit de livres, a jeté dans ce cahier une lettre savante et amusante sur un écrivain *condamné,* Elysius Calentius, né à Amphitta, dans la Pouille, et mort en 1503. On y trouve encore un billet italien de Mme de Sévigné et une lettre de Mme de Grignan. Cette communication de M. Monmerqué qui prépare une édition des lettres de Mme de Sévigné, vient simultanément avec une brochure de M. Vallet de Viriville, tirage à part d'un article qu'il avait donné à la *Revue de Paris* et qui est intitulé : *Lettres inédites de madame de Sévigné,* gr. in-8o de 11 pp.

No 15, 30 *janv.* 1845.

P. 233. M. Bonnardot, qui avait déjà inséré dans le *Bulletin* la description de la maison d'un antiquaire parisien en 1434, extraite d'un manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles, tire de la même source de nouveaux détails sur le vieux Paris. L'auteur qu'il suit est Guillebert de Metz.

P. 235. Recherches sur la bibliothèque de Jacques De Thou.

No 16, 10 *février* 1845.

P. 249. M. l'architecte Visconti a proposé de bâtir sur le quai Malaquais, un édifice pour la bibliothèque royale qui évacuerait l'ancien palais Mazarin. Celui-ci serait converti en boutiques. M. Léon de La Borde combat chaudement ce projet, auquel le gouvernement semble s'être arrêté. Entre autres considérations, il signale les dangers d'un *déménagement,* et montre très-bien que des livres et des manuscrits précieux ne se transportent pas d'un lieu à un autre, comme des meubles ordinaires. Le bibliophile Jacob promet une suite d'écrits et de mémoires dans le sens de l'opinion de M. De La Borde.

P. 255. Suite des recherches sur la bibliothèque de Jacques De Thou.

32. *Bulletin du Bibliophile, octobre et novembre, sixième série.* Paris, Techener, 1844, in-8o.

Octobre. — *Suite des dissertations choisies de l'abbé Le Beuf sur le dernier volume des Bollandistes.* Quand le savant abbé écrivit cet article, la collection des Bollandistes était arrivée au quarantième volume, qui s'arrête au milieu du

mois de septembre. Il présente sur ce tome quelques observations critiques, pouvant servir à la seconde édition des *Acta sanctorum*, qui, dit-il, *ne paraîtra guère que dans le XIXe siècle.*

Bibliographie espagnole, XVIe siècle. (Ach. Jubinal.)

Variétés bibliographiques et littéraires.

Notice sur quelques-uns des livres de la bibliothèque de M. Nodier. (G. Brunet.)

Sur l'œuvre de J.-B. Montano.

Novembre. — *L'apocalypse du solitaire*, morceau inédit de Ch. Nodier.

Auteurs brûlés. — Casimir Lizinski. (G. Brunet.)

Annonce des recherches de M. Rothe sur le roman du Renard, dans lesquelles sont analysées, avec des notes critiques, toutes les branches dont ce roman se compose.

Décembre 1844.

Notice historique par M. Le Roux de Lincy, sur les anciennes archives de l'hôtel de ville de Paris.

2e article du vicomte P. de Malden, sur la reliure. Il est accompagné de plusieurs planches, dont deux représentent des reliures faites pour l'empereur Charles-Quint. Elles sont d'un caractère superbe et sévère, sans dorure, en maroquin noir. Deux empreintes montrent l'empereur en pied et en buste, avec sa devise imposante.

Lettre de Ch. Nodier à M. Barbier, sur quelques livres rares.

33. *La Revue de Liége, paraissant le* 15 *de chaque mois* (sous la direction de M. F. Van Hulst). 15 février 1845, Liége, Oudart,

La revue bibliographique met sous nos yeux un nombre considérable d'ouvrages, jugés avec une aménité et un sentiment littéraire fort remarquables.

34. *Journal für Kupfer und Stahlstechkunst, Litho- und Zinkographie, Holzschneidekunst, Schrieft und Stempel-Schneiderei und Messing-gravure, sowie für Stein- und Kupferdruck nebst allen Nebenzweigen, herausgegeben von* Adolf Henze. Mit erlaüterndeu Lithographieen und eingedruckten Original-Holzschnitten. In Zwanglosen Heften. Weimar, B. F. Voigt; janv. 1844, in-4°.

Ce journal, qui paraît annuellement par 3 à 5 cahiers, embrasse toutes les parties de l'art de graver, soit sur bois ou sur cuivre, soit par l'eau forte, le burin, la lithographie, le daguerréotype, la galvano-plastique, ou tout autre moyen dont l'industrie de l'homme a pu et pourra s'aviser. Le prix en est extrêmement

modéré et doit répandre cet excellent guide où la technologie n'est pas séparée de la poétique de l'art, ni de son histoire.

35. *Franzosische National literatur von den Zeite der Kreuzzüge bis auf Franz I*, 1096-1515, *von* Ferdinand Wolf (aus dem Conv.-Sex., 9 aufl. 1844), in-8° de 20 pp.

M. F. Wolf, auquel la littérature romane a des obligations si grandes, avait déjà publié dans une édition précédente du *Dictionnaire allemand de la conversation*, un aperçu des travaux de la philologie française, aperçu tiré à part à 25 exemplaires seulement, et formé de 9 pages. Dans cette nouvelle édition il reprend son sujet et le complète. Ce précis, par la méthode, l'esprit philosophique, l'impartialité et la multitude des faits réunis et concentrés dans un cadre étroit, peut être considéré comme le premier essai d'une histoire *Pragmatico-génésique* de la littérature française du moyen âge. Il en a été tiré aussi 25 exemplaires à part. Heureux ceux qui ont obtenu de l'auteur un de ces rares fascicules !

36. *Lettre à M. le baron de Reiffenberg, pour relever les fautes commisses MM. Weiss, Godard et Moreri dans leurs notes sur les Bourdigné, auteur* : F. Grille. Angers, Cosnier, Paris, Techner. 1845, in-8° de 15 pp.

Cette épître, d'une aménité toute française, d'une verve et d'une pétulance toutes méridionales, commence par un tableau plaisant et animé de l'anarchie qui règne dans le conseil communal d'Angers, et qui rend impossibles les mesures d'utilité publique. La bibliothèque, surtout, est maltraitée; on devait lui construire un bâtiment nouveau; les plans restent dans les cartons; le subside annuel dont elle jouissait, ne lui est pas même payé, et sans le zèle du bibliothécaire et de ses employés, il faudrait fermer la porte aux lecteurs et abandonner les livres aux vers, à l'humidité et à leurs autres ennemis naturels.

Cette exposition élégiaque achevée, M. Grille entre en matière et montre combien, en bibliographie et en biographie, il est difficile d'éviter l'erreur : « Tous » les livres que je vois, dit-il, fourmillent de fautes. Il y faudrait des *errata* » plus épais que le texte. Chacun broche et imprime sans se gêner, sans dire » gare, sans se relire, sans corriger d'épreuves, et le niais public achète tout, » dévore tout, sans contrôle et sans choix. — Préserve-moi, grand Dieu, de tout » ce fatras. Ote de ma voie les manuels et les guides; ôte les œuvres complètes, » replètes et assommantes; sauve-moi des panthéons et des dictionnaires; » chasse au loin les feuilletons, rogatons, avortons faits avec du charbon et à » coup de brosse. Débarrasse-moi des albums, magasins, almanachs, panoramas, » des impressions de voyage et des revues. »

A cette partie succède une apologie satirique du calife Omar, apologie qui n'excuse pas néanmoins le conseil communal d'Angers et l'état où il laisse sa bibliothèque.

37. *Lettres de l'abbé Mann sur les sciences et les lettres en Belgique* (1773-1788). *Traduites de l'anglais par* Octave Delepierre, *attaché à la légation de Belgique à Londres, etc.* Bruxelles, Ad. Wahlen, 1845, in-18 de 169 pp.

Adressées à sir Joseph Bank, ces lettres sont au nombre de trente. Les originaux reposent au *British museum*, et M. H. Ellis en a publié quelques-uns dans un recueil imprimé pour la *Camden society* sous ce titre : *Original letters of eminent literary men of the XVIth, XVIIth and XVIIIth centuries.* M. Van de Weyer, notre ambassadeur à Londres, bibliophile zélé et fidèle, s'étant procuré une copie de *toutes* les lettres de l'abbé Mann, a prié M. Delepierre de les traduire en français, et les a fait imprimer à ses frais dans le format de la collection d'écrits philosophiques et littéraires dont il existait déjà deux volumes.

M. Delepierre veut bien rappeler que nous avons rédigé pour l'académie un éloge de l'abbé Mann. Dans sa correspondance, ce savant justifie le portrait que nous en avons tracé. Il ne vivait que pour la science. Mais si l'on juge du mouvement scientifique de ce pays par ce qu'il dit, il n'y a guère sujet d'en tirer vanité.

La traduction de M. Delepierre est, ce qu'elle devait être, simple et naturelle.

Banks avait été curieux de savoir ce qu'on ferait des bibliothèques des couvents, supprimés par suite des réformes de Joseph II. Son correspondant lui répond, sous la date du 6 septembre 1785 : « Notre gouvernement a déjà ordonné » de déposer tous les manuscrits, sans exception, à la bibliothèque royale de » Bruxelles : et par le même ordre, une commission composée de quatre per» sonnes (dont je fais partie) a été nommée pour choisir les ouvrages qui ne se » trouvent pas déjà à la bibliothèque royale, afin de les y placer aussi. »

De Rg.

HISTOIRE DES BIBLIOTHÈQUES

ET DES LIVRES IMPRIMÉS ET MANUSCRITS.

Vente des anciennes bibliothèques des Jésuites.

Lors de la suppression des jésuites en Belgique, le gouvernement autrichien chargea l'académicien Gérard, à cette époque auditeur de la chambre des comptes, de diriger la vente des livres provenant de leurs différents établissements. En conséquence, on exposa successivement aux enchères les bibliothèques trouvées dans les couvents d'Anvers, de Bruxelles et de Malines, de Nivelles et de Ruremonde, de Luxembourg, d'Alost et de Mons, d'Ypres, de Courtrai, de Gand, de Louvain, de Tournay et de Bruges (1).

Plus tard encore, c'est-à-dire le 4 septembre 1780, on vendit à Bruxelles les *livres choisis dans les différentes bibliothèques des jésuites.*

Le gouvernement fut loin cependant d'avoir tout fait vendre. D'abord il fit réserver les ouvrages qu'on jugea utiles pour la bibliothèque de Bruxelles, ensuite il fit mettre à la disposition des bollandistes les manuscrits et livres qui pouvaient leur servir pour la continuation des *Acta sanctorum* (2). D'autres établissements en-

(1) La collection de tous les catalogues des bibliothèques des jésuites, y compris celui de Maestricht, forme 13 volumes. Mais on doit y joindre le *Catalogue des livres choisis dans les différentes bibliothèques des ci-devant jésuites des Pays-Bas.* Brux. Jos. Ermens, 1780, in-8° de 304 pp., plus la *Table alphabétique des auteurs des livres choisis*, par Jos. Ermens, encore 56 pp. Dans la bibliothèque de Gérard il y en avait une collection complète *avec les prix*, qu'on regardait comme unique. Voir le n° 4504 de la *Description bibliographique de la bibliothèque de G.-J. Gérard.*

(2) On peut voir sur les travaux des bollandistes, après la suppression de l'ordre des jésuites, en 1773, l'intéressant mémoire de M. Gachard, inséré dans le *Messager des sciences et des arts.* Gand, 1835, p. 200 à 249, et les *Bull. de la Comm. roy. d'hist.*, t. 1er (2e éd.), p. 21. On y trouvera en même temps l'explication de plusieurs faits mentionnés dans le mémoire de Gérard.

core, tels que le conseil privé, le collége des vétérans à Louvain, etc., reçurent une partie des dépouilles des jésuites.

Gérard, s'étant acquitté de sa mission, adressa au gouvernement un rapport assez développé. C'est cette pièce que nous publions ici.

M. Voisin, à qui nous l'avions communiquée, en a déjà fait mention dans sa notice sur Gérard (1). Il avait l'intention de l'insérer dans le *Messager*. Nous avons cru que ce document serait mieux à sa place dans le *Bulletin du bibliophile*.

Voici le rapport de Gérard.

« MONSEIGNEUR,

» Par l'article 13 des instructions qu'il a plu à feu son Altesse Royale de me faire dépêcher le 12 mai 1777, j'étais chargé de trier, de toutes les bibliothèques des ci-devant jésuites des Pays-Bas, les livres les plus rares et de prix, et de faire vendre à Bruxelles ceux d'entre ces livres qui ne seraient point réservés pour la bibliothèque royale. En exécution de ces ordres, j'ai fait transporter à Bruxelles les livres tirés dans les bibliothèques des ci-devant jésuites, de même que les livres des bibliothèques des bollandistes et des historiographes, qu'il m'avait aussi été ordonné de faire venir à Bruxelles, et je les ai déposés dans l'église des ci-devant jésuites.

» Je m'étais proposé, après la vente des bibliothèques d'Anvers (achevée au mois de juin 1779), de tirer tous ces livres des caisses dans lesquelles ils étaient renfermés, de les arranger, de séparer les livres destinés pour la bibliothèque royale (2), et de faire un catalogue des livres à vendre, mais une lettre de M. le conseiller secrétaire d'état et de guerre, datée du 20 avril 1779, et portant que je devais le plus tôt possible, de concert avec M. le conseiller d'état et privé de Kulberg, faire les dispositions nécessaires pour passer à l'abbaye de Caudenberg les livres des bollandistes et des historiographes, arrêta les arrangements à prendre au sujet des livres à vendre.

» D'abord, après mon retour à Bruxelles, je me rendis chez M. le

(1) Dans l'*Annuaire de l'académie royale de Bruxelles* de 1837.

(2) C'était déjà la désignation officielle et non pas *Bibliothèque de Bourgogne*, encore moins *Bibliothèque royale des ducs....*

conseiller de Kulberg, pour fixer le jour de la remise des livres des bollandistes et des historiographes, mais ce conseiller ayant dû s'absenter, et souhaitant d'être présent à cette opération, les livres ne furent remis que vers la fin du mois d'août 1779; et comme les quarante-neuf grandes caisses dans lesquelles les livres des bollandistes étaient contenus occupaient un grand espace, et que d'un autre côté, une partie de l'église était garnie de tableaux, je me trouvai dans l'impossibilité de m'occuper de l'arrangement des livres à vendre.

» Ayant les livres des ci-devant jésuites sous ma garde, il me semble qu'il eût été en règle que les bollandistes m'eussent remis pour ma décharge, une reconnaissance des livres que je le leur laissais suivre; mais, M. le conseiller de Kulberg s'est emparé de cette reconnaissance, en s'engageant de me faire fournir une liste circonstanciée de tous les livres déposés dans l'abbaye de Caudenberg, avec le reçu de l'abbé de cette maison et des bollandistes; mais voilà seize mois que la remise des livres est faite, et jusqu'ici je n'ai pu obtenir cette liste, malgré mes demandes réitérées. Votre Altesse me permettra de lui observer qu'il est essentiel qu'on me donne une reconnaissance des livres déposés à l'abbaye de Caudenberg, laquelle je remettrai à la chambre des comptes, afin qu'on puisse reconnaître en tout temps, quels sont les livres dont la propriété reste à Sa Majesté, quoiqu'ils *seraient* dans la bibliothèque de l'abbaye de Caudenberg.

» Quoique j'aie réservé de la bibliothèque des bollandistes pour la bibliothèque royale, quelques livres de théologie, concernant les arts et sciences, l'histoire et les belles-lettres, ainsi que plusieurs manuscrits plus rares qu'utiles, et dont les bollandistes ne pouvaient faire aucun usage; il est plusieurs autres livres, tant manuscrits qu'imprimés, que le conseiller de Kulberg m'a obligé de laisser aux bollandistes et qu'il conviendrait de placer de préférence dans la bibliothèque royale, l'usage de ces livres étant aussi et même plus nécessaire aux membres de l'académie, qui se proposent de travailler à la publication d'un *recueil d'historiens des Pays-Bas*, qu'aux bollandistes, qui, en tout cas, pourraient avoir recours à la bibliothèque royale; je ne puis que soumettre à la considération de Votre Altesse, s'il ne conviendrait point de faire examiner par quelques gens de lettres, quels sont les livres déjà remis à l'abbaye de Cau-

denberg, dont l'usage est plus nécessaire à l'académie qu'aux bollandistes et faire remettre ensuite ces livres à la bibliothèque royale.

» Je pense aussi, qu'afin qu'on pût reconnaître en tout temps quels sont les livres déposés à l'abbaye de Caudenberg qui appartiennent à Sa Majesté, et prévenir qu'on ne change les exemplaires, dont quelques-uns sont augmentés par des notes manuscrites, il serait nécessaire de faire apposer les armes de Bourgogne (qui sont celles de l'académie) avec les lettres *B. R.* (bibliothèque royale), sur chaque volume remis aux bollandistes, ainsi que sur tous les livres de la bibliothèque royale; cela empêchera la dispersion de ces livres.

» Lors de la remise des livres des bollandistes, il n'y avait encore aucune résolution de la part du gouvernement général des Pays-Bas, au sujet de la publication des *Analecta Belgica,* ouvrage projeté par quelques jésuites d'Anvers, connus sous le nom d'historiographes; on ne crut par conséquent point devoir remettre au ci-devant jésuite Ghesquière, les livres imprimés, rassemblés par ces historiographes, et je ne lui aurais remis aucun manuscrit, si M. le conseiller de Kulberg ne m'avait assuré d'avoir des ordres à ce sujet, et, pour éviter toute contestation, je remis audit Ghesquière non-seulement les manuscrits rassemblés par les historiographes, mais aussi plusieurs manuscrits de la bibliothèque des bollandistes, que j'avais d'abord réservés pour la bibliothèque royale. Comme l'académie s'occupe de la publication du *Recueil des historiens des Pays-Bas,* et que les académiciens seront souvent dans le cas de devoir recourir à ces manuscrits, il pourrait plaire à Votre Altesse d'ordonner au sieur Ghesquière de faire transporter ces manuscrits à la bibliothèque royale, d'autant que si ces manuscrits, dont l'usage est nécessaire à tous les académiciens qui s'occupent de la collection des historiens des Pays-Bas, restent dans l'abbaye de Caudenberg, ils ne seront qu'à l'usage de l'abbé Ghesquière seul, puisque pendant les absences de celui-ci, les autres académiciens n'y pourront avoir accès, au lieu que, déposés dans la bibliothèque royale, l'abbé Ghesquière ainsi que les autres académiciens, pourraient les examiner en tout temps.

» Après que j'eus remis les livres des bollandistes, je fis les arrangements nécessaires pour la séparation des livres réservés pour la bibliothèque royale d'avec les livres à vendre, et comme il n'était

point possible de procéder à cette séparation sans ranger tous les livres (qui étaient renfermés pêle-mêle dans des caisses) dans leurs respectives classes, et les placer sur des tablettes, je fis monter dans l'église des ci-devant jésuites les caisses de la bibliothèque de Louvain (dont j'avais fait transporter à Bruxelles la partie qui n'avait point été cédée au collége des Vétérans), ainsi que les tablettes qui avaient ci-devant servi pour les archives que Votre Altesse me permit d'employer, et je fis placer dans les sodalités des garçons et des hommes mariés les tablettes de la bibliothèque de Bruxelles.

» J'arrangeai ensuite tous les livres par classes dans l'église, et après avoir comparé les exemplaires qui étaient en double, je retins ceux qui étaient les mieux conditionnés pour la bibliothèque royale; je les laissai dans l'église, et je fis transporter les livres à vendre dans les sodalités, où j'en fis le catalogue, que j'augmentai de quelques notes que je crus nécessaires pour faire connaître la rareté et valeur de quelques-uns des livres : je reconnus alors, en examinant quelques ouvrages rares, que plusieurs de ces ouvrages étaient incomplets ou détériorés; ce qui m'engagea à faire collationner la plupart des livres à vendre, d'autant qu'il m'était revenu que plusieurs amateurs étrangers, qui avaient fait acheter, dans les autres ventes des bibliothèques des jésuites, des livres qu'ils avaient cru complets, ne les avaient point trouvés tels, et étaient d'intention de ne donner aucune commission pour la vente à faire, si l'on ne garantissait les livres, ce que je fis au moyen d'un avis qui se trouve à la tête du catalogue.

» Dès que ce catalogue fut imprimé, j'ai eu soin de le faire circuler en France, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre et à Rome, et *je pris* des arrangements avec les principaux libraires de ces provinces, pour faire débiter le catalogue dans l'intérieur du pays. Le peu d'espace qu'il y avait entre la publication du catalogue et la vente des livres m'empêchèrent de faire passer des catalogues en Espagne, en Portugal et en Russie, d'où il serait vraisemblable ment venu de fortes commissions.

» La vente des livres *est* commencée le 4 septembre 1780. Elle a été achevée le 20 du même mois; mais comme il s'y trouvait plusieurs étrangers, j'ai fait vendre avec la plus grande accélération pendant six heures par jour.

» A l'exception de quelques livres de théologie, qui, à cause du grand nombre qui avait déjà été vendus précédemment, n'ont pas été portés à toute leur valeur, la plupart des livres ont été vendus le double et même le quadruple de ce qu'ils se vendent régulièrement; et il est certain que la vente aurait produit un tiers de plus sans l'immense quantité de livres incomplets ou détériorés, défigurés ou mal conditionnés : de ce nombre étaient le *Grand atlas* de Blaeu, en 12 volumes in-folio, dans lequel il manquait une feuille et une carte, qui n'a été vendu que 58 florins, quoiqu'il y avait une commission de 500 florins s'il eût été complet. Le recueil connu sous le nom des *Grands et petits voyages* en 25 parties, n'a été vendu que 150 fl.; il aurait été porté à 6 à 700 florins si la plupart des estampes, qui en font le principal mérite, n'eussent été déchirées ou totalement défigurées.

» Le n° 519, *Tractatus universi juris*, était entièrement gâté.

Je crois inutile de donner ici une liste des ouvrages de moindre valeur qui étaient incomplets ou endommagés; je me bornerai de citer ici quelques ouvrages qui étaient en double, dont l'un exemplaire était complet et l'autre incomplet ou endommagé, afin que Votre Altesse puisse reconnaître combien le produit de la vente a été diminué par la quantité d'ouvrages défectueux.

» Le n° 2699, *La Toison d'or* par Guillaume, évêque de Tournay, a été vendu complet 56 florins. Le même ouvrage incomplet n'a été vendu, sous le n° 1732, que fl. 13 10 s.

» Le n° 1735 se trouvait trois fois : un exemplaire complet a été vendu 79 florins; un autre 74 florins, et un troisième, endommagé, n'a été vendu que 40 florins.

» L'ouvrage intitulé : *De Morinis et Morinorum rebus*, 3 volumes in-4°, n° 2343, se trouvait six fois; quatre fois complet, deux fois incomplet. Les exemplaires complets ont été vendus respectivement 80, 79 et 75 florins, et les deux incomplets 50 et 21 florins.

» Le n° 2658, *Illustrations de la Gaule*, a été vendu 20 florins. Le même ouvrage, sous le n° 2659, incomplet, 3 florins.

» N° 2667, *Histoire généalogique de Cambrai*, complet 20 florins, incomplet fl. 6 10 s.

» N° 3049, *Recherches des antiquités de Flandres*, complet fl. 24 10 s. Le même ouvrage, sous le n° 2657, incomplet, fl. 6 10 s.

» Le n° 2746, *De l'origine des Bourguignons*, trois exemplaires; deux complets ont été vendus fl. 11 et 10 10 s. L'exemplaire incomplet 3 florins.

» N° 2876, *Scriptores Hispaniæ*, deux exemplaires complets ont été vendus 61 et 50 florins; un incomplet fl. 8 10 s.

» Le n° 2972, *Machumetis alcoran*, deux exemplaires complets ont été vendus fl. 13 5 s. et 11 florins, et deux incomplets n'ont été vendus ensemble qu'un florin.

» Le n° 3061, *Histoire de la maison de Montmorency*, deux fois complet, a été vendu 17 et 16 florins, et incomplet fl. 1 12 s.

» Le n° 3062, *Histoire de la maison de Vergy*, deux fois complet, fl. 13 10 s. et 13 florins; incomplet 10 sols.

» Le n° 365, *Histoire de la maison de Chasteigner*, complet 27 fl., incomplet 1 florin.

» Le n° 2744, *Mémoires de la république séquanoise*, complet 20 florins, incomplet fl. 5 10 s.

» Malgré le grand nombre d'ouvrages incomplets ou défectueux, le produit de la vente est cependant monté à fl. 23,309 13 sols, argent de change, et les livres annoncés dans un catalogue d'une feuille d'impression, et qui étaient pour la plupart des livres de rebut, ont été vendus 431 florins, argent de change; faisant ensemble fl. 23,740 13 sols de change, et, en argent courant de Brabant, la somme de fl. 27,697 8 sols 6 liards, que le fermier des ventes privilégiées à Bruxelles doit payer aux ordres du conseil des finances dans le courant du mois d'avril.

» Par dépêche du conseil des finances du 1er décembre 1779, j'ai été autorisé à vendre au poids une quantité de livres classiques en blanc, qu'à la réquisition de la commission royale des études, j'avais chargé le préposé d'Anvers Beltiens de faire passer au libraire de Bruxelles Berger, dans la boutique duquel ils étaient restés invendus. Après avoir reçu les offres de différentes personnes qui ne montaient qu'à six liards par livre pesant, j'ai cédé ces livres au libraire Collaer, qui m'en avait offert sept liards par livre pesant; et, les ayant fait peser au poids de la ville, il s'est trouvé 1,941 livres, pour lesquelles le libraire Collaer m'a compté la somme de fl. 169 16 sols 9 liards, que je tiens aux ordres du conseil des finances.

» Le total des ventes précédentes monte à fl.	104,216 18 0
» La vente faite à Bruxelles le 4 décembre 1780, à	27,697 8 6
» Les livres vendus au poids, à.	169 16 9
TOTAL. . . . . fl.	132,084 3 3

» De sorte que la vente de toutes les bibliothèques des ci-devant jésuites des Pays-Bas a produit *cent trente-deux mille quatre-vingt-quatre florins trois sols trois deniers* argent courant. Il reste encore à vendre quatre exemplaires complets des *Actes des saints*, en cinquante volumes;

» Cinq exemplaires du même ouvrage en 49 volumes, où il manque par conséquent un volume qui pourra être fourni par les bollandistes;

» Deux autres exemplaires, l'un en 33 et l'autre en 31 volumes, qui pourront également se compléter, les volumes qui y manquent se trouvant dans le magasin des bollandistes.

» Outre ces exemplaires, il reste plusieurs volumes des *Actes des saints* détachés, savoir :

Janvier,	2 volumes, huit fois;
Idem,	le premier volume;
Février,	3 volumes, deux fois;
Mars,	3 volumes, quatre fois;
Idem,	tome second;
Avril,	3 volumes, trois fois;
Idem,	tome III,
Mai,	tome IV, deux fois;
Idem,	tome V, trois fois;
Idem,	tome VI, une fois;
Propylæum maii,	deux fois;
Juin,	tome I, deux fois;
Idem,	tome II, une fois;
Idem,	tome VI, deux fois;
Idem,	tome VII;
Juillet,	tomes IV, V, VI, VII;
Août,	tomes II, IV, V, VI;
Septembre,	tomes III, VII, VIII;
Le huitième deux fois.	

» L'on pourra échanger ces volumes détachés avec les bollandistes, contre les volumes qui manquent aux collections dont je viens de faire mention.

» J'avais vendu à la main, pendant la vente des livres de la bibliothèque des jésuites de Tournay, un exemplaire des *Actes des saints* mille florins, et l'exemplaire vendu publiquement à Bruxelles, n'a été porté qu'à 615 florins argent de change, faisant fl. 717 10 s. courant. C'est pourquoi, et par la raison qu'il n'y avait guère de concurrence, je n'ai, d'après l'autorisation que j'avais de Votre Altesse, exposé qu'un exemplaire en vente, et j'avais même annoncé avant la vente qu'on n'exposerait qu'un exemplaire. Je m'étais attendu à ce que l'avant dernier enchérisseur me serait venu offrir la même somme qu'on avait vendu l'exemplaire exposé en vente; mais il s'est trouvé que les bollandistes se sont trouvés les avant derniers enchérisseurs; ils avaient commission pour l'abbaye d'Anchin, et ils ont cédé à ladite abbaye, au prix de la vente, un exemplaire qu'ils avaient complété.

» C'est à la vente que l'abbaye de Caudenberg a faite de l'exemplaire complet, que le gouvernement lui a cédé gratis, et des autres exemplaires qu'elle a su compléter au moyen du magasin des bollandistes, qui lui a été donné, que les exemplaires des *Actes des saints*, appartenant à Sa Majesté sont restés invendus. Cet ouvrage a été vendu ci-devant 12 à 1300 florins; le prix en est tombé à cause de l'incertitude dans laquelle on était si cet ouvrage se continuerait, et je ne doute point que lorsque le quatrième volume d'octobre sera publié, il se présentera des amateurs qui payeront volontiers pour un exemplaire le même prix qu'il est passé à la vente.

» Dans presque toutes les bibliothèques des ci-devant jésuites, il s'est trouvé des livres d'estampes; le plus grand nombre s'est trouvé à Anvers, et l'on m'a assuré qu'il y en avait de très-bonnes.

» Les ci-devant jésuites étaient dans l'usage de placer les livres d'estampes dans l'infirmerie, pour l'amusement des malades : l'usage journalier qu'on faisait de ces estampes et la malpropreté qui régnait en général chez les ci-devant jésuites (?), est cause que la plupart des livres d'estampes sont dans un très-mauvais état. D'ailleurs les différents genres d'estampes sont rassemblés sans choix, et pour pouvoir en faire une collection pour la bibliothèque royale et connaître quelles

sont les estampes en double, il faudra les détacher et les arranger, ce qui exigerait beaucoup de temps, et il est douteux si la vente des doubles produirait assez pour salarier celui qui serait chargé du choix et arrangement des estampes.

» Les livres réservés pour la bibliothèque royale sont arrangés dans l'église et distribués dans leurs différentes classes, de sorte que dans moins d'un quart d'heure l'on pourrait mettre la main sur l'ouvrage qu'on désirerait, malgré que la quantité de ces livres soit considérable, s'y trouvant entre vingt-cinq à trente mille volumes.

» Le peu de raretés qui se sont trouvées dans les colléges d'Anvers et de Bruxelle sont déposées dans les sodalités, où j'ai aussi placé un petit reliquaire monté en argent et une petite boussole d'ivoire qu'un conseiller du conseil de Tournay, qui avait été commissaire, lors de l'extinction de la société des jésuites, m'a remis à mon dernier voyage de Tournay, en me disant qu'il les avait trouvés entre les effets du père Lossi, avec quelques vieux bouquins qu'il m'a pareillement remis; je ne fais ici mention de ces petits objets que parce que ledit conseiller a exigé que je lui donnasse un reçu.

» M. le conseiller d'État et de guerre m'ayant chargé, de la part de Votre Altesse, de faire un catalogue des livres réclamés par le ci-devant jésuite Aston. Je joins ici ce catalogue, une partie des livres qui le composent ont été vendus et une partie sont réservés pour la bibliothèque royale (I).

» J'ai remis à la commission royale des études une quantité de livres classiques dont MM. le conseiller privé de Limpens et l'abbé de Nelis avaient fait choix pour l'usage des colléges royaux, et (II) je joins ici le reçu du capitaine commandant de l'académie militaire d'Anvers de deux globes que je lui ai remis pour l'usage de ladite académie, le collége royal d'Anvers est aussi pourvu de globes, et il en reste encore deux chez le préposé Beltiens, dont il pourra plaire à Votre Altesse de disposer.

» Je joins pareillement ici le reçu de l'abbé de Caudenberg d'un exemplaire des *actes des saints* reliés en 51 volumes que je lui ai remis le 27 juin 1778, ensuite des ordres de Votre Altesse (IV), ainsi que la reconnaissance de M. le conseiller privé de Gryspcrre pour les livres que je lui ai remis ensuite des mêmes ordres pour l'usage du conseil privé.

» M. le conseiller privé d'Aguilar doit avoir chez lui quelques livres chinois qu'il a trouvés entre les papiers d'un des colléges d'Anvers, il pourrait plaire à Votre Altesse de charger ledit conseiller de me les remettre ou au bibliothécaire de la bibliothèque royale.

» Il doit aussi se trouver dans l'archive du comité établi pour les affaires des ci-devant jésuites, des livres imprimés qui y ont été adressés par le préposé de Tournay, Herrier. Il pourrait également plaire à Votre Altesse d'ordonner que ces livres fussent déposés auprès des livres réservés. Et j'ai chez moi un livre imprimé et quelques manuscrits que le préposé d'Anvers, Beltiens avait retirés des bibliothèques d'Anvers; comme la plupart de ces livres sont rares et de petit format, j'ai cru qu'ils seraient plus en sûreté chez moi que dans l'église des ci-devant jésuites, et, comme la quittance que j'ai donnée au préposé Beltiens, et dans laquelle tous ces livres sont désignés, m'en rend particulièrement responsable, je me propose, si Votre Altesse l'agrée, de garder ces livres jusques à ce que je ferai la remise des livres réservés.

» Comme ma commission relative aux bibliothèques jésuitiques est achevée, et que le bureau des archives, auquel je suis attaché, n'est point encore en activité, je supplie Votre Altesse de me faire connaître si, en attendant que je puisse m'occuper de l'arrangement des archives, je puis m'adresser à M. le président de la chambre des comptes pour être employé aux affaires ordinaires de ladite chambre.

» Bruxelles, le 15 février 1781.

» Je suis avec le plus profond respect,

» Monseigneur,

» De Votre Altesse,

» *Le très-humble et très-obéissant serviteur,*

» G.-J. GÉRARD. »

Au rapport de Gérard se trouvaient annexées les quatre pièces qui y sont rappelées :

I. Une liste des livres réclamés par l'ex-jésuite Aston, dont une partie avait été vendue, une partie réservée pour la bibliothèque

royale, et une autre partie remise à la commission royale des études. Le nombre des ouvrages redemandés montait à environ 900, mais nous ne voyons figurer sur cette liste aucun manuscrit, aucune édition du XVe siècle, ni même aucun ouvrage important.

II. Le reçu du capitaine Ant. de Bertilli, remplissant les fonctions de commandant de l'académie militaire d'Anvers, pour les deux globes.

III. Le reçu de G.-J. Warnots, abbé de Caudenberg, pour les *Acta Sanctorum*.

IV. La liste des livres remis à M. De Gryspcrre, pour la bibliothèque du conseil privé. C'étaient 33 ouvrages relatifs aux conciles, au droit canon, aux synodes de la Belgique, etc. (1).

C.-P. Serrure.

(1) Sur la copie du rapport de Gérard, que nous avons sous les yeux, une autre main avait écrit les lignes suivantes :

« M. Gérard dit que le conseiller privé d'Aguilar doit avoir chez lui quelques » livres chinois du collége d'Anvers. Ces livres sont au bureau du ci-devant co- » mité. M. d'Aguilar les y a envoyés avec d'autres actes et livres jésuitiques qu'il » avait chez lui.

» Il s'y trouve aussi, comme Gérard l'avance, plusieurs livres imprimés, qui » ont été envoyés par le préposé de Tournay, Herrier.

» Nous avons encore cinq volumes contenant des estampes, des plans, des » dessins, etc., que l'on pourrait peut-être déposer à la bibliothèque royale. »

Souvenirs de la vente Nodier (suite).

Ouvrages relatifs à l'argot.

Le jargon ou langage de l'argot réformé. Troyes, s. d., vendu fr. 24 50 cs, no 97.

Ce petit volume parut pour la première fois dans les plus jeunes années du XVIIe siècle ; il a plusieurs fois été réimprimé depuis, mais fort incorrectement, sur papier affreux, et avec des caractères horri-

bles. La seule édition présentable est celle qui fait partie de la collection des *Joyeusetez*, mise au jour chez Techener. M. Nodier, toujours préoccupé de ces études de linguistique vers lesquelles l'attirait un penchant particulier, avait consacré plus d'un moment à l'examen d'une langue « généralement composée avec esprit, parce qu'elle a été composée pour une grande nécessité par une classe d'hommes qui n'en manquent pas. » Nous copions ses expressions. Depuis, l'argot a conquis une place réelle dans le monde littéraire; des écrivains célèbres l'ont pris sous leur protection; le petit travail philologique que nous lui consacrons est chose de circonstance.

Nous avons voulu comparer l'argot ancien avec le moderne; voici quelques expressions qui sont dans le *Jargon*, et qui ne se rencontrent pas dans l'ouvrage de Vidocq, les *Voleurs*, 1837, 2 vol. in-8°, livre qui offre le glossaire argot le plus étendu que nous connaissions, glossaire rédigé par un homme bien au fait de son sujet.

Un *carme*, un chanoine; du *coulant*, du lait; les *crocs*, les dents; un *drille*, un soldat; *embauder*, prendre de force; *esganacer*, rire; *une fouillouse*, une poche; *une foufière*, une tabatière; *le fumion*, le marché; *les harpions*, les mains; *jouer du vingt et un*, jouer du poignard; il *lancequine*, il pleut; une *lanterne*, une fenêtre; une *mêche*, une demi-heure; une *panturne*, une femme de mauvaise vie; un *piau*, un lit; le *quart-d'œil*, le commissaire; un *requin*, un douanier; *trucher*, demander l'aumône.

Passons aux mots qui sont dans la catégorie contraire, c'est-à-dire qui se trouvent dans le glossaire de Vidocq, et qui ne se rencontrent pas dans le *Jargon réformé*.

Bouscaille, boue; un *branque*, un âne; un *cabe* ou *cabot*, un chien; un *cabestan*, un officier de police; *caner*, être à l'agonie; un *chat*, un geôlier; un *chêne*, un homme; une *cigale*, une pièce d'or; *coquer*, dénoncer; un *cornichon*, un veau; un *cupidon*, un chiffonnier; un *crapaud*, un cadenas; un *créateur*, un peintre; un *cuisinier*, un agent de police; le *dabe*, le roi; la *demi-aune*, le bras; les *dominos*, les dents; de la *douce*, de la soierie; de *l'eau d'affe* ou de *l'élixir de husard*, de l'eau-de-vie; un *escargot*, un vagabond; *faire la tortue*, jeuner; une *flounce*, une femme; du *gras double*, du plomb; un *larbin*, un domestique; un *lève-pieds*, un escalier ou une échelle; de la *ligotte*, de la corde; un *maltouzier*, un contrebandier; *du mince*, du papier

à lettre; une *mirette*, un œil; *morganer*, mordre; la *moucharde*, la lune; *pacqueliner*, voyager; des *paffes*, des souliers; du *paillon*, du cuivre; une *pelure*, une redingotte; un *pendu-glacé*, un reverbère; du *plâtre*, de l'argent monnayé; une *profonde*, une cave; une *réchauffante*, une perruque; *richommer*, rire; une *rondine*, une bague; une *sauterelle*, une puce; une *serviette*, une canne; un *soufflant*, un pistolet; *avoir les taffetas*, avoir peur; un *tapis vert*, une prairie; un *tas de pierres*, une prison; *tomber malade*, être arrêté; la *trime*, la rue; *de la trouée*, de la dentelle; un *zig*, un camarade.

Enfin, car il ne faut rien omettre, voici des mots qui se rencontrent à la fois dans les deux ouvrages en question :

Apôtres, doigts; *artie*, pain; *babillard*, livre; *cambriole*, chambre; une *camoufle*, une chandelle; le *canton*, la prison; de la *fertange*, de la paille; une *flambe*, une épée; un *garnafier*, un fermier; *goupiner*, travailler; *jouer du violon*, scier ses fers; *du larton savonné*, du pain blanc; un *lingre*, un couteau; *être malade*, être en prison; un *orphelin*, un orfévre; le *pilier du creux*, le maître du logis; *pioner*, dormir; le *pré*, le bagne; du *rif*, du feu; *rincer*, voler; une *rouillarde*, une bouteille; un *sabouleur*, un décrotteur; la *sorgue*, la nuit; le *tolle*, le bourreau; une *verdouze*, une pomme ou poire; la *vergne*, la ville.

Nous donnerons une autre fois un catalogue bibliographique de tous les ouvrages argotiques de nous connus; nous signalerons les diverses éditions et les remaniements du petit lexique qui est à la suite du poëme de *Cartouche*, par Granval; aujourd'hui contentons-nous de signaler à l'attention des amateurs un ouvrage assez curieux, qui retrace l'histoire d'une bande de voleurs et d'assassins établis à l'époque du Directoire dans les forêts des départements de Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir : l'*Histoire des brigands d'Orchères* renferme un dictionnaire argot où se rencontrent des expressions différentes de celles qu'offrent les glossaires du même genre. Donnons quelques exemples de ces locutions, qu'il faut laisser aux habitants des bagnes.

Assassiner, *unir*, *escoffier*, *travailler;* auberge, *piole;* aller, *bouler;* bourgeois, *roupin;* bâton, *satou* ou *juge-de-paix;* un berger, *un mornier;* des brigands, *des bijoutiers au clair de lune;* un cheval, *un gré;* un chapeau, *un combre;* un coq, *un caporal;* couper la gorge, *sciager la gourgane;* demander l'aumône, *aller en musique;* une

femme, *une marquise;* une forêt, *une citadelle;* être guillotiné, *jouer à la boule;* la lune, *l'éclairante;* ouvrir une porte, *faire mousser la lourde;* de la poudre à canon, *de la graine d'oignon;* des pistolets, *des pieds de cochon;* un vieillard, *un bonnique.*

Romances de Germania de varios autores. Madrid, 1779, in-8°, vendu 10 francs, n° 697.

Germania, c'est-à-dire, filous, voleurs, bohémiens; les 150 premières pages de ce volume contiennent treize *romances* ou petits poëmes dont les héros sont gens de sac et de corde; c'est le *romance de la vida y muerte de Maladros,* c'est le *testamento de Maladros,* etc. Arrive ensuite un *vocabulario de germania*, un dictionnaire de l'argot espagnol; il remplit 50 pages; voici quelques exemples des expressions qu'il contient: *albaneses* (des albanais), dés à jouer; *amigos* (des amis), de l'argent; *blanco* (blanc), niais, sot; *claro* (le clair), le ciel; *duros* (des durs), des coups de fouet; *labradora* (la travailleuse), la main; *obispo* (un évêque), un coq; *pupugago* (un perroquet), un agent de la justice; *turco* (le turc), du vin.

L'ouvrage se termine par un discours de S. de Moncada sur l'expulsion des Bohémiens, et par quelques poésies de Quevedo en dialecte de *germania.*

La langue usitée parmi les Bohémiens de l'Espagne a été récemment l'objet de travaux étendus et importants de la part de M. Burrow, missionnaire de la société biblique. Il a publié sous le titre de *the Zincali* un ouvrage en deux volumes dont le second est entièrement consacré à la langue de cette race proscrite: il a fait imprimer, à leur usage, une traduction de l'Évangile selon Saint-Luc. Elle forme un petit in-8° daté de 1837, sans nom de ville, ni d'imprimeur, de 177 p. Voici le titre de ce volume, qui est devenu fort difficile à trouver, la vente en ayant été interdite par le gouvernement espagnol, prévenu contre un interprète protestant : *Embeo e Majarò Lucas, brotoboro randato andré la chipe griege, acana chibado andré o Romano, ò chipe es Zincales de Sesé.*

Nous possédons un exemplaire de ce livre, dont l'impression est belle et soignée, et nous transcrirons les quatre premiers versets du premier chapitre comme échantillon de cet idiome.

« 1. Acana que sares han pechubado chibar de pacuaró a narracion
» es buchias que andré amangue han sinado quereladas.

» 2. Sásta junos as penaron a amangue sos desde o principio as di-
» quelarón sa desqueras aquias, y sinaron ministres e varda.

» 3. Pre o matéjo ha parecido lachó á mangue, despues de orotar
» mistós sasta se las quereláron desde o principio, libanartelas de pa-
» cuero, ó baro Theophilo.

» 4. Somia que pincharéles a charchipen de ocolus buchius andré
» que has sinado instruido. »

BIBLIOGRAPHIANA.

Vente de livres rares à Londres.

(Voy. t. 1er, p. 265.)

Au commencement du mois de mars de la présente année, on a commencé à Londres la vente de M. Benjamin Heywood Bright, bibliophile distingué, qui pendant plus de quarante ans a concentré toutes ses jouissances dans l'acquisition de curiosités et de raretés bibliographiques. On peut facilement en conclure que sa collection est une des plus précieuses qui aient été vendues depuis longtemps. Comme la vente durera jusqu'au 12 avril prochain, nous croyons être agréable aux lecteurs du *Bibliophile Belge* en leur communiquant quelques détails sur les prix de plusieurs des ouvrages vendus pendant les premiers jours, sauf à revenir dans des articles séparés sur les numéros (et il y en a plus d'un) qui méritent une mention détaillée et spéciale.

N° 133. *Anglicarum rerum scriptores, a Gale et Fell*, 3 vol. in-fol. reliés en cuir de Russie. Oxon, 1684-91, vendu 250 francs.

N° 142. *Von Ursprung und Herkunfft des Antichristi*, in-folio 1545.

C'est une collection d'une quinzaine de gravures sur bois, dans le genre d'Alb. Durer, dessinées avec vigueur et d'une manière très-

large. Elles ont pour objet de jeter du ridicule sur le pape et sur les ordres religieux. Chacune de ces gravures est une feuille séparée, ayant une sentence latine au-dessus, et, au bas de la page, quatre vers allemands par Luther. Il n'y a ni nom, ni marque d'artiste, et comme ces estampes ne sont pas numérotées, il est impossible de dire si la collection est complète; elle est néanmoins de la plus grande rareté, et le libraire instruit qui a été chargé de la confection du catalogue de M. Bright, croit qu'elle est unique, selon toute apparence.

Les amateurs ont prouvé qu'ils avaient foi en cette assertion, car ces quelques gravures se sont vendues près de 300 francs.

N° 160. Thomas de Aquino; *summa de articulis fidei et ecclesie sacramentis.* Très-bel exemplaire, en caractères gothiques, in-4° (1425, Moguntiae, Joh. Guttenberg); cette parenthèse appartient à celui qui a fait le catalogue.

Édition sans lieu ni date, probablement la même que celle qui est annoncée dans le catalogue de la Vallière comme une production des presses d'Ulric Zel, exécutée vers 1470, et qui se vendit 100 francs. L'exemplaire ci-dessus a été acheté par le libraire Thorpe au prix de 75 francs.

N° 180. Aristotelis *Ethica per* Leon. Aretinum *translata*, 1 vol. in-4°, impressa Oxoniis, 1479; volume extrêmement rare, dont bien peu de bibliographes font mention. Quoique défectueux, quelques feuilles qui manquaient ayant été remplacées en manuscrit, cet exemplaire s'est vendu 145 francs.

N° 192. *Ars moriendi*, petit in-fol. Le baron de Heinecken a décrit sept anciennes éditions de cet opuscule.

C'est la seconde dont il est ici question, qui s'est vendue 1,070 fr. à la vente de Mariette, 1,610 fr. chez la Vallière, 1,280 francs chez Camus de Limare.

La dernière feuille de l'exemplaire de M. Bright manquait; néanmoins l'exemplaire s'est vendu 800 francs. Ceux qui voudront plus d'explications pourront consulter sur cet ouvrage xylographique précieux, Brunet, Ottley, Ebert, etc., etc.

N° 229. S. Augustinus, *de arte predicandi*, petit in-fol. de 22 feuill., sans chiffre, réclames, ni signatures, belle reliure en maroquin. On lit au commencement un avertissement qui nous apprend que cet ouvrage a été imprimé par J. Fust, d'où l'on conclut qu'il ne peut

être postérieur à 1466, puisque le nom de cet imprimeur ne se trouve plus dans les éditions de Mayence, après cette époque. Le libraire Rodd a acheté cet exemplaire 115 francs. Le même volume s'était vendu 612 francs à la vente de la Vallière.

N° 230. Augustinus, *de civitate Dei*, in-fol. m. bl., tranche dorée, grandes marges. Romae, per Conr. Sweynheym et Arn. Pannartz, 1468.

Ce volume rare, que le libraire Lilly a acheté 65 francs, a été vendu 500 francs chez la Vallière; 275 francs chez Crévenna; 118 fr. chez Didot; 215 francs chez Gaignat.

N° 296. *Recueil de ballades anglaises* de 1570 à 1680, 3 volumes in-folio.

Collection de ballades, achetées aux chanteurs ambulants des places publiques; elle fut commencée par Robert Harley, duc d'Oxford, d'où elle passa successivement dans les bibliothèques de West, du major Pearson et du duc de Roxburghe, qui l'augmentèrent chacun de quelques pièces nouvelles. Les ballades seules imprimées en caractères gothiques montent à plus de 900.

On peut les diviser en neuf classes :

1° *Ballades romantiques et légendaires;* 2° *Ballades relatives à Robin Hood;* 3° *Ballades historiques*; 4° *Écossaises;* 5° *Superstitions, manières, coutumes et occupations superstitieuses;* 6° *Ballades d'amour;* 7° *Satiriques et comiques;* 8° *Religieuses et morales;* 9° *Ballades relatives au théâtre de Shakespeare.*

Ce recueil, unique dans son espèce, et d'une haute importance littéraire pour l'Angleterre, a été porté à un prix considérable, comme on pouvait s'y attendre. Heureusement pour les curieux la bibliothèque du Musée Britannique est devenue l'heureux possesseur de ce trésor, au prix de *treize mille trois cent soixante-quinze* francs!

N° 545. *Le blason des armes, nouvellement imprimé. Le blason des couleurs en armes, livrées et devises.* Lettres gothiques, Paris, sans date; vendu 75 francs.

N° 912. Julius Caesars *commentaryes, newly translatyd ouwte of laten in to Englyshe, as much as concernyth thys realm of England, etc.*

Première traduction anglaise, publiée en 1530, de la partie des

commentaires de César, qui concerne particulièrement la Grande Bretagne.

Quoique cet exemplaire fût taché d'eau, le libraire Thorpe l'acheta 650 francs.

Comme les volumes qui se sont vendus de 100 à 500 francs sont très-nombreux dans cette vente, cet article deviendrait beaucoup trop long, si nous devions entrer dans des détails bibliographiques sur ces articles. Nous terminerons donc par la mention de trois minces plaquettes françaises qui, à ce qu'il paraît, ont échappé à la plupart des bibliographes, sinon à tous. Toutes trois sont évidemment sorties des mêmes presses. La 1re page, au bas de laquelle commence le titre, est remplie par un grand L gothique orné, qui occupe tout le recto du feuillet.

Tant à cause du prix auquel ces opuscules se sont vendus, qu'à cause de leur extrême rareté, il sera peut-être agréable à plus d'un amateur de trouver ici des extraits de chacun d'eux.

N° 1403. *Coplainte (la) de lamoureux contre la mort pour sa dame*, in-4° sans date, avec signatures. Six feuillets de 22 lignes à la page, vendu 150 francs.

Contre toy mort doloreuse et despite
Angoisseuse malheureuse maudite
Et en tes faitz merveilleuse et soudaine
Ceste complainte ay forme et escripte
De cueur course (*courroucé*) ou nul plaisir n'habite
Noury de dueil et aggrave de peine
Je tappelle de trahison villaine
De toy me plains de toute rigueur pleine
Car ta durte a tort me desherite
Du riche don de joye souveraine
Et que ton dart a piteuse fin maine
Le choix dhonneur et des dames leslite
. . . .
Je prens conge et d'amour et de joye
Pour vivre seul a tant que vivre doye
Sans moy trouver jamais nen lieu nen voye
Ou liesse ne plaisante demeure,
Les compagnons avec qui je hantoye
Adieu chancons que voulentiers chantoye
Et joyeux ditz ou je me delectoye

On lit à la fin de ce volume, les mots: *par Alain Chartier*, tracés à l'encre et d'une écriture moderne (1).

N° 1412. *Le conge du siecle seculier*, in-4°, sans date, avec signatures de *a* jusqu'à cviii, mais sans pagination. Il y a tantôt 23, tantôt 24 lignes à la page.

—

Le conge prins du siecle seculier
Est dun sire qui par discrecion
Certainement se voult humilier
Soy ordonnant d'une religion
Des Bernardins par grant devocion
En renonceant a tous ses biens mondains
Et a lestat et la condicion
Quil obtenoit aveeques les humains

. . . .

A.

A Dieu justice et raison
A Dieu dequite la saison
A Dieu damour le bon vouloir
A Dieu le sens et bien savoir

B.

Belle chose est soy cognoistre
Et les biens de Dieu recongnoistre
Belle chose est de bien vivre
Et les biens de Dieu ensuivre

C.

Celluy doit-on reputer sage
Qu'en bien faire met son usage
Celluy digne est de biens avoir
Qu'en bien employe son savoir

D.

. . . .

(1) Cette pièce est en effet d'Alain Chartier, et se trouve dans ses œuvres, éd. de Du Chesne, Paris, 1617, in-4°, pp. 532-536, sous ce titre: *Complainte de Maistre Alain, contre la mort qui lui y oste sa dame.* De Rg.

T.

Tien de tous temps ce que verras
Et regarde ce que feras
Tire toujours la droite voye
Et garde qu'on ne te desvoye

V.

Vouloir voulant est vil tenu
Et de peu de gens maintenu,
Vouloir a tout abandonne
Est pis que destre forcenne
Vouloir qui part de flatterie
A ton prouffit ne revient mie.

Veulx-tu bien prouffiter l'ame
Corrige toy et Dieu reclame
Veulx-tu de Dieu ce que promis
Observe bien ton compromis
Veulx-tu de paradis la gloire
Ne cesse jamais de bien faire

Cy finist le conge pris
Du siecle seculier
En la ville du benoist Saint-Martin
L'an estans quatrecens et octante
Dedens juillet fut parfaite la fin
De ceste euvre a plusieurs ignorante.

Après ces six lignes suivent encore trois strophes, de quatre vers chacune ; puis un des possesseurs de notre rarissime opuscule a écrit une note ainsi conçue : *Lyon, par Pierre Mareschale*, 1480.

Le libraire Rodd a acheté ce volume 178 francs.

N° 1419. *Les contenances de la table*, sans lieu ni date, in-4° (1), vendu 125 francs.

(1) *Les contenances de la table* ont été réimprimées pp. 72-93 de l'*Hôtel de Cluny au moyen-âge*, par Mme de Saint-Surin, Paris, Techener, 1835, in-12.

De Rg.

Enfant qui veult estre courtoye
Et a toutes gens agreable
Et principalement a table
Garde ces regles en francoys

Enfant soit de coupper soigneux
Ses ongles et oster lordure
Car sil y est ort de nature
Quant il se gratte il est roigneux

Enfant dy benedicite
Et fais le signe de la croix
Ains que prendre si tu me croix
Ce que tes, de nécessité.

Enfant donneur lave tes mains
A ton lever et au disner
Et puis a soupper sans finer
Ce sont troys foyes a tout le moins

Enfant tu te dois recoller
Apres ce quas beu et mange
Au devant que de ton aller
De ceulx qui ont le bien gaigne

Et te souvenir en pitie
Que de ce monde sont passez
Ainsi que tu es oblige
Prier Dieu pour les trepassez

Enfant se prins tu es tenu
Des biens qui te sont amassez
Dont ton estat est soustenu
Prie Dieu pour les trepassez

Cy finissent les contenances de la table.

Ce petit volume renferme 37 strophes de 4 vers chacune, et finit par une ballade en 4 strophes qui commencent également toutes par le mot : *Enfant.*

Nous avons fidèlement copié les vers des trois ouvrages précédents, en suivant l'orthographe, et sans ajouter ni la ponctuation ni l'accentuation, qui ne se trouvent ni l'une ni l'autre dans les originaux.

Octave Delepierre.

Les tableaux parlans du peintre namurois.

Namur est une petite capitale où il y a beaucoup de gens d'esprit et de capacité, et pourtant, c'est une des villes de la Belgique qui s'est le moins signalée dans les arts et dans les lettres; nous avons déjà eu l'occasion de remarquer que parmi les cités importantes du pays, l'imprimerie y avait paru le plus tard.

Nous croyons donc devoir recueillir avec un soin particulier les produits de cette presse un peu paresseuse. En voici un assez remarquable, sinon par le mérite, du moins par la singularité. C'est l'œuvre d'un peintre dont les tableaux n'ont pas eu plus que ses vers le pouvoir d'arriver à la postérité. Florent Du Rieu est resté dans l'obscurité : nous n'avons pas la prétention de l'en tirer.

Les *tableaux parlans du peintre namurois* forment un in-douze imprimé à Namur, *chez Pierre Gerard, imprimeur juré, à l'opposite du parloir des pères de la compagnie de Jésus,* 1658, 36, 81 et 28 pp. chiffrées, sans 6 feuillets prél., un feuillet (pp. 83-84) intercalaire et 3 à la fin non chiffrés.

Sur le titre sont gravées en bois les armoiries de l'artiste, portant trois écussons surmontés d'un besant ou tourteau. Le tout entouré de pinceaux et d'un ruban avec la devise : *ne pense pas, Icare, passer outre du rieu.* Les émaux ne sont point marqués.

Ce chef-d'œuvre est dédié à Philippe de Croy, de Chimay et d'Arenberg. L'auteur *append aux pieds de son insigne valeur ces petits tableaux pour les empescher de faire naufrage à leur embarquement, ou de culbuter dans le choc du premier combat de l'envie.*

Après un éloge amphigourique de la race de Croy, notre homme ajoute : « Mais qu'est-il besoing de rechercher toutes les magnificen-
» ces que l'antiquité a buriné au front de la mémoire, pour la qua-
» lité d'une maison qui semble estre née pour cet incomparable colier
» qui, entre les agitations de feu, porte la Toison d'or, puisqu'elle en
» a receu le premier grade avec la première constitution, qui fut l'an
» 1429, et qui depuis n'a jamais cessé, comme vostre grave Excel-
» lence fait magnifiquement parestre..... Recevez, prince, ce petit
» trait de feux. Toutefois ne regardez pas aux fadaises dont la plus-

» part de ce livre est fabriqué, il n'est fait que pour divertir, non
» pas pour offenser.... »

Cette épître, qui semble avoir été écrite par le Limousin de Rabelais, est suivie des compliments d'usage. Ce sont un huitain, un quatrain, un seizain, trois sonnets et une ode adressés à M. Du Rieu ou *al senor del Rio*, par son parfait ami Gaspar de la Bouverie, d'Amon, I. César Crivelli et un anonyme caché sous les initiales S. S.

Dans l'avertissement l'auteur, modeste comme un poëte, déclare que *les mots* de son ouvrage, *ne sont point crachez pour acquérir louange immortelle, comme un Malerbe* (Malherbe), *Saint-Amand, Corneil* (Corneille), *et tant d'autres que la gloire fait adorer en son temple comme des demi-dieux.*

Le volume commence par une ode au roi d'Espagne; la première strophe a du mouvement, du nombre et une certaine vivacité :

Roy, le plus roy de tous les rois
Qui furent jamais sur la terre,
Qui ne livras jamais la guerre
Que pour sauver les saintes lois;
Monarque de persévérance,
Qui surmontes par la prudence
L'orgueil et la rebellion,
Tu nous donnes un jeune Alcide,
Dont le cœur est grand *et* avide,
Pour secourir notre lion.

Un sixain est adressé au prince de Condé, réfugié alors à la cour de Bruxelles, sur la chasse qu'il avait faite avec son fils, le duc d'Enghien, à *Trevur* (Ter-Vueren) contre un sanglier. Du Rieu avait travaillé pour ce prince, et lui avait fait, entre autres, *un livrement d'estendards.*

D'autres pièces sont mises sous les noms de Jean d'Autriche, de M. de Saint-Simon, de la duchesse de Guise, de M. Desprez, médecin du prince de Condé, à qui Du Rieu fut redevable de la vie.

Celui-ci déplore en ces termes la mort de Rubens : le cinquième vers est vif et bien frappé :

Esprits ingénieux, il faut perdre la vie,
Puisque Rubens est mort *qui* estoit immortel.
Ce fameux peintre en proye a laissé son autel
Et ses divins labeurs sous les dents de l'envie.
Que dis-je? il n'est pas mort, les dieux ne meurent pas.
Son esprit merveilleux a dompté le trépas.
Les serpens de l'envie et ses vilains obstacles,
Ses dessins, ses tableaux qu'il a faits par milliers,
Sont partout l'univers couronnez de lauriers
De l'honneur, de la gloire, ainsi que des miracles.

Le trépas de Van Dyck inspire aussi la muse élégiaque de Du Rieu, ainsi que celui de *Gérard Zeguers* (Zegers), peintre d'Anvers, de *Van Houc* (Jean Van Hoeck), peintre de l'archiduc Léopold, de *Scut* (Corneille Sehut), de *Wilbois,* de *Brauver* (Adrien de Brauwer), et de *Vaders.* Ces rimes funèbres sont suivies de madrigaux à *Pater Zequiers* (Zegers) peintre de fleurs, à *Tenier* (Teniers), *Jordans, Snaers* (Pierre Snayers) *peintre ès batailles de la ville de Bruxelles,* à *Gaspar de Craye* (De Crayer) à *Wautier*, peintre en portraits, de la même ville, à *Juste Dipeinbecq* (Diepenbeeke) *Quillin* d'Anvers, *Bartholet* (Bertholet), peintre de Liége, *Zwerte* (Zweerts) de Bruxelles, *Doufet* (Gérard Douffet) et *Damy, Jacques d'Artois, Van Hele* (J.-B. Van Heil) et *Aschelin* (J. Asselyn), peintres de Bruxelles, *Natalis*, seulpteur de la ville de Liége, *Vandal* (J. Vandaele), peintre de Bruxelles, *Jean de la Bouverie,* l'aîné, peintre namurois principalement en grisailles.

Jean de la Bouverie répond à Du Rieu :

Ces bois, ces prez et ces fontaines,
L'orgueil de ces roches hautaines,
Ces taillis, peuplez d'arbrisseaux,
Les divins accens des oiseaux,
Le bruit que font par les vallées
Le dégoût des eaux emperlées
Où l'herbe verte en sa fraîcheur
Se rit de l'acier du faucheur,
La nuit d'une forêt bien sombre
Où le jour lutte avecque l'ombre
Et que le silence endormy

Est loing du bruit, son ennemy,
Ces vieux arbres couverts de lierre
Qui se courbent jusqu'à la terre,
Ces aubepins, ces alisiers,
Ces sureaux fleuris, ces rosiers,
L'ardeur que Philomède entonne,
De qui le doux concert m'étonne,
C'est à qui se donne le prix
Sur ce qui ravit mes esprits.....

Il y a dans ces vers, tout incorrects qu'ils sont, l'esquisse d'un paysage assez frais et que l'école de M. Sainte-Beuve ne pourrait en conscience se dispenser de louer.

D'autres vers célèbrent le talent dramatique du jésuite Bonfrère, qui enseignait la rhétorique à Namur.

André Bouge est un peintre nommé dans le *Rendez-vous des bons amis :* je n'ai pas l'heur de le connaître.

Quoique ce volume offre peu d'instruction, il nous transmet cependant les noms de quelques artistes ignorés, mais qui méritaient probablement de l'être.

La seconde partie contient un échange d'éloges que s'adressent mutuellement Florent Du Rieu et Gaspar de la Bouverie. Leur amitié remontait à l'année 1637, et le nœud de leur liaison fut leur passion commune pour les médailles et les antiquités romaines. Les deux amis sont d'égale force en poésie. Du mauvais goût, de l'incorrection, parci parlà quelques éclairs.

Les *troisièmes tableaux* sont *grotesques, chimériques,* comme ceux *que fit autrefois Bos de Bolduc remplis des diablotins fantastiques, et comme ce fameux peintre d'Anvers Brauwer, en ses goinfres des cabarets,* les grimasses de M. Teniers, peintre de Son Altesse, *en ses preneurs de petuns* (tabac), etc.

Ils confirment le jugement que nous avons porté tout-à-l'heure. Les prétentions à la Ronsard sont aussi un des défauts choquants de Du Rieu, de sorte qu'on pouvait lui dire, en retournant la sentence d'un maître, critique féroce : *moins de science et plus de fantaisie!*

De Rg.

Fragment du roman de la Rose (1).

. . . .
Car greignors aura cha avant
Mais je doing aaise itant.

2,778. Tout maintenant que amors m'ot
2,805. Dit son conseil, jou ne seuc mot
Quand il se fu esvainnuis
Dont je fui forment esbahis
Que je ne vich l'esmoi nului
De mes plaies moult me dolui
Et seuc que garir ne pooie
Fors par le bouton où j'avoie
Tout mon cuer mis et ma béance
Si n'avoie en nului fiance,
Fors qu'el dieu d'amors, de l'avoir,
Car je savoie tout de voir
Que de l'avoir noient estoit,
S'amors ne s'en entremettoit.

2,790. Li rosier d'une haie furent
2,819. Clos environ si comme il durent
Mais je passaisc la cloison
Moult volentiers pour l'oquoison.
. . . .

. . . .
Pour l'odor des roses sentir
Je vous i pus bien garandir
N'i arés mal ne vilonnie.
Pour que vous gardés de folie
Se de riens vous i puis aidier
Je ne me ferai jà proiier.
Car près sui de vostre service
Si le vous di tout sans faintise

(1) Ce fragment a été trouvé par M. R. Ch..on dans la couverture d'un livre, et transcrit par M. G...t. Il offre des variantes nombreuses et notables avec le texte de Méon, auquel renvoient les premiers chiffres mis en marge. Les seconds renvoient à l'édition faite sur celle de Lenglet Dufresnoy, Paris, Fournier, an VIII, 5 vol. in-8°, fig. Ce texte n'est pas moins différent.

2,818. Syre, fis-jou à bel-acoil,
2,844. Ceste promesse en gré receul
Si vous rench grâces et mérites
De la bonté que vous me dites
Car mout vous vient de grant franchise
Et quant vous plaist, vostre service
Sui près de prendre volentiers
Par roinses et par eglentiers
Dont en la haie avoit assés
Sui maintenant outre passés.

Vers le bouton m'en vois curant
Qui mieudre odor des autres rent.
. . . .
. . . .
Li hons male bouce se nomme
Et la femme si ot non honte
2,849. Et sachiés qui à droit le comte
2,877. Son parenté et son lignage
Fille fu à raison le sage
Et ses pères ot non meffais
Qui tant fu hideus et tant lais
C'onques raison à lui ne geu
Mais de veoir honte conchut.
Comme Diex ot fait honte naistre,
Caestés qui dame doit estre
Et des roses et des boutons,
Yert asalie des gloutons
Si qu'ele avoit mestier d'aïe
Car Vénus l'avoit asalie
Qui nuit et jor assés si emble
Boutons et roses tout ensanle
Lors rekist a raison se fille
Caestés que venus escille
Pour chou que desconseillias iere.
. . . .

. . . .
2,886. Pour chou qu'il cuide que j'en veulle
2,914. M'en donna une verde feulle
Et pour chou le m'a-il donnée
Que près du bouton estoit née.
De la feulle me fit moult cointe
Et quand je me senti acointe

De bel acoil et si privés,
Je cuidai bien estre arivés;
Lors ai pris cuer et hardement
De dire à bel acoil comment
Amours m'avoit pris et navré.
Sire, fis-jou, jamais n'avré
Joie, se n'est par une cose
Que j'ai dedens mon cuer enclose
Une moult pesant maladie;
Mais je ne sai comment je die
Que je vous criem trop courechier
Miex vaurroie à coutiax d'achier
Pièce à pièce estre dépéchiés
Que vous en fuisiés courechiés.
. . . .

LES LOGES DE RAPHAEL.

(Voy. notre tome 1er, p. 280.)

Tandis que des novateurs minaient les fondements du sanctuaire, Rome, à qui les souvenirs, les beaux-arts et la religion avaient conservé l'empire du monde, ne s'occupait que d'orner ou de construire de nouveaux édifices. Il semblait que l'Église, au moment de perdre une partie de sa puissance, voulût conjurer le danger en redoublant de splendeur et d'éclat. C'était le temps où des pontifes, peut-être trop adonnés aux choses du siècle, convoitaient avec la même ardeur d'opulentes provinces et un bijou ciselé par Benvenuto Cellini; où les merveilles conçues par Bramante et Michel-Ange s'élevaient avec une magique célérité, lorsque dans maintes contrées de l'Europe les autels du catholicisme croulaient à la voix des sectaires.

Protecteur et parent du jeune Raphaël, Bramante l'avait présenté au pape Jules II, et lui avait fourni l'occasion de déployer son génie dans les quatre immortelles compositions qui tapissent la salle *della*

segnatura. On se souvient qu'un peintre belge qui avait plus d'esprit littéraire que de talent pittoresque, mais qui a joui longtemps d'une brillante renommée, a retracé cet événement dans le moins médiocre de ses tableaux. Raphaël, après avoir débuté par une imitation fidèle et presque timide du Pérugin, s'était élevé bientôt à une originalité dont l'étude de l'antiquité et de l'école de Florence n'affaiblirent point la hardiesse. Il savait, privilége unique, combiner et s'assimiler les différentes qualités qu'il découvrait dans autrui, en restant toujours lui-même; si Fra Bartolomeo lui apprit à donner plus de vigueur à ses teintes, plus de largeur à sa manière, s'il profita du grand style de Michel-Ange, s'il y a quelque chose d'antique dans sa façon de comprendre l'arabesque, on ne peut pas dire qu'il imite, et même quand il semble se choisir un modèle, c'est alors qu'il s'en éloigne davantage. Ces modèles ne font que donner l'essor à sa pensée en lui laissant toute son indépendance; c'est le point sur lequel voulait s'appuyer Archimède pour soulever l'univers.

Les personnes qui ont été à Rome, et quel est l'homme d'imagination et de foi qui ne considère ce pèlerinage comme le complément de sa vie intellectuelle? Ceux, dis-je, qui ont visité la ville éternelle, la ville de Romulus et de Léon X, auraient peine à reconnaître, dans le plus vaste des musées qui existe, le Vatican d'autrefois. Cet autre Capitole d'où partaient les foudres qui pulvérisaient les trônes et consternaient les peuples, n'est plus voué qu'à des études pacifiques. Au lieu de ces cardinaux étincelants de pourpre et qui s'égalaient aux rois, au lieu de cette foule de prélats, de chefs d'ordre, d'ambassadeurs arrivés de toutes les extrémités du monde pour prêter foi et hommage, au lieu de ces politiques dont la finesse et l'habileté ont sauvé Rome dans ses mauvais jours et la défendent encore par une tradition constante de principes et de vues, au lieu de cette multitude de courtisans, de gardes et de serviteurs, de tout le bruit et du faste qui remplissaient les onze mille salles de ce palais sans pair, on ne voit plus que des voyageurs désœuvrés ou curieux, des peintres, des sculpteurs, des architectes, quelques érudits qui traversent silencieusement les cours et les immenses corridors : les livres, les manuscrits, les statues, les tableaux laissent peu de place à un pontife qui, préférant aux pompes extérieures la simplicité et

la modestie, consacre à la prière et aux austérités le temps que les Borgia et les Médicis donnaient aux fêtes et aux vanités.

Lorsque l'or des nations affluait à Rome, que là se réglaient leurs destinées, à l'époque où l'Italie renaissait aux lettres, l'artiste le plus étonnant qui ait jamais tenu la palette et le pinceau enfantait coup sur coup des merveilles que les trésors des plus opulents monarques ne sauraient payer aujourd'hui. Successeur de Bramante qui avait à peine jeté les fondements de la cour du Vatican, appelée *la cour des Loges*, Raphaël continua la construction des galeries et les porta à trois étages. Ces galeries ouvertes en portiques et en colonnades, furent disposées pour recevoir un nouveau genre d'embellissement. On venait de découvrir les thermes de Titus, et il ne faut pas douter que Raphaël, qui professait pour l'antiquité ce respect sans lequel il n'y aura jamais dans les arts de succès solide ni durable, n'ait dû à ces précieux restes le plan d'une décoration où, sans tomber dans la bizarrerie, l'imagination s'abandonne à d'ingénieux caprices, à d'élégantes fantaisies, à des badinages pleins de grâce, et jette à travers l'or, les stucs et les couleurs, les détails les plus frais et les plus variés. Déjà un certain Morto da Feltro, diligent investigateur des tombeaux et des ruines, avait essayé d'attirer l'attention sur cette espèce d'ornement. Mais il appartenait à Raphaël d'y attacher l'autorité de son nom et de son exemple, et de pousser à la perfection de faibles et impuissantes tentatives. Dans ce but, il se garda bien de copier les thermes de Titus, cette servilité ne pouvait convenir à la richesse et à la liberté de son génie; c'est l'inspiration qu'il chercha dans ces reliques du passé; il s'en appropria l'esprit et le goût, en les soumettant à un ordre d'idées dont l'antiquité ne lui avait point fourni le type, et dont l'allégorie forme le fond.

Le second étage des loges qui ouvre sur la cour de Saint-Damase est une suite de treize arcades soutenues par des pilastres et des contre-pilastres; chaque travée a son plafond particulier, et ces espaces, multipliés et de peu d'étendue, offrent aux légèretés de l'arabesque le champ le plus favorable. Tout, dans ces travaux si divers, n'est pas de Raphaël; mais ce qu'on ne saurait justement lui contester, c'est le dessein général, la puissance de coordination de chaque partie, le choix des détails, l'ensemble et l'unité de motif et d'effet.

Les arabesques furent exécutées sous la direction de Jean d'Udine. Il excellait à peindre les fleurs, les fruits et les ornements de tout genre. Ce fut lui, dit-on, qui retrouva le secret du stuc antique, c'est-à-dire de la matière dont les anciens se servaient pour entremêler aux peintures de légers bas-reliefs, accessoires exécutés dans les Loges avec un fini si extraordinaire qu'on les prendrait pour des camées. D'autres font honneur à Bramante de cette innovation.

Quelle ne devait pas être dans les premiers temps l'illusion produite par les arabesques de Jean d'Udine, s'il est vrai qu'un palfernier du pape, courant prendre un tapis pour son service, se précipita, dupe d'une imitation frappante, sur un pilastre des Loges?

Raphaël possédait au plus haut degré la faculté d'embrasser dans sa plénitude un objet si vaste qu'il fût. Il communiquait au moindre des individus qu'il employait à réaliser ses immenses créations, la supériorité qu'on admire dans tout ce qui est sorti de ses mains. Sous ses yeux, sous sa conduite, l'ouvrier devenait artiste, et l'art éclatait jusque dans les labeurs les plus vulgaires. Les portes en bois des loges qu'il confia à Jean Barili sont demeurées les chefs-d'œuvre de la menuiserie. De même le pavé, avant qu'il fût endommagé par le temps, l'incurie et la brutalité des hommes, présentait les compartiments les plus somptueux et les plus diversifiés.

Mais la gloire des Loges, ce qui fait leur impérissable célébrité, ce sont les cinquante-deux tableaux peints à fresque, et connus sous la désignation de *Bible de Raphaël,* parce qu'ils sont tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Ces tableaux, répartis dans les compartiments des petites voûtes de chaque travée, ont environ six pieds sur quatre, et les figures deux pieds et demi de proportion.

Le choix de quelques-uns des sujets de ces magnifiques annales du peuple de Dieu ne laisse aucune incertitude sur le désir qu'éprouvait Raphaël de lutter corps à corps, sur le même terrain, avec Michel-Ange. L'envie, passion étroite des petites âmes, n'entrait pour rien dans cette rivalité. C'était un noble combat où Raphaël cherchait à exercer ses forces, sans blesser son adversaire, sans même vouloir le désarmer.

Les larges panneaux, les voûtes spacieuses de la chapelle Sixtine,

appelaient en quelque sorte les colossales peintures de Michel-Ange, dont le génie superbe se complaisait dans les conceptions gigantesques. Forcé de se borner à des tableaux de chevalet, Raphaël ne pouvait viser à des proportions si imposantes. Mais s'il est borné, quant à l'espace, il n'en est pas moins grand sous le rapport de la pensée, du caractère et de l'action. Sa grandeur ne réside pas dans les dimensions surhumaines ni dans la multiplicité des figures, dans une expression parfois exagérée, dans une fougue que le goût ne sait pas discipliner toujours, elle ressort d'une simplicité noble et pure, d'un naturel plein de dignité, d'une intelligence lumineuse de la poésie sublime des livres saints, et d'un sentiment religieux aussi profond que vrai. Mais à la grandeur s'unit aussi la grâce qui n'abandonne jamais Raphaël, la grâce qu'il savait marier à l'énergie, surtout quand la jeunesse semblait se refléter dans toutes les œuvres du peintre, avec sa fraîcheur, son coloris, sa tendresse et sa confiance.

Raphaël n'a peint lui-même qu'une faible partie de Loges. Le reste a été exécuté d'après ses cartons et sous ses yeux, par plusieurs de ses disciples, Jules Romain, Perrin del Vaga Buonacorsi, Pellegrin de Modène, Francesco Penni, surnommé *Il fattore*, Polydore de Caravage, Mathurin de Florence, Raphaël dal Colle.

A peine avaient-ils mis la dernière main à ces peintures, que Rome fut assiégée, prise et saccagée par les troupes du saint-empire romain. Les bandouliers de Charles-Quint se jetèrent sur le Vatican, comme sur la plus belle part de leur butin, et y commirent des dégâts horribles.

Pour comble de misère, quand ces hordes quittèrent la ville sacrée, on chargea du soin de restaurer les Loges un artiste indigne d'y toucher, Sébastien del Piombo. Son pinceau leur fut plus funeste que la fureur brutale des lansquenets impériaux. Il ruina le coloris de ces tableaux si parlants, si vivaces, et n'en laissa guère subsister que la composition et le dessin. Le Titien en gémit, mais le sacrilége se consomma jusqu'au bout. Le temps fit le reste, car ce ne fut qu'en 1814 que Jaochim Murat, alors roi de Naples, étant venu à Rome, ordonna de garnir de vitrages le côté du portique exposé à l'action dévorante de l'air. Quelques jours plus tard, ce soldat couronné était fusillé comme un lâche déserteur, et Raphaël restait encore sans défense contre le vent et la pluie.

Malgré d'aussi cruels outrages, ces compositions incomparables sous le rapport de l'abondance, de l'harmonie, de la propriété, de l'élévation du style, de la beauté du plan et de la perfection des détails, n'ont pas cessé un seul jour de fournir des sujets d'étude à quiconque cultivait la peinture. Que d'airs de tête, que de poses, de groupes, d'idées de toute espèce, on retrouverait dans les productions des meilleurs maîtres, et qui ne sont que des emprunts faits à Raphaël! Que de fois il a été répété, et plus souvent travesti! De son côté, la gravure a essayé à plusieurs reprises de reproduire les Loges. Jamais, il faut le dire, elle n'y est parvenue d'une manière complète et satisfaisante. Il était réservé à un Belge de rendre à l'art un service de cette importance (1).

Avant de parler de son entreprise, qu'on nous permette de réunir quelques renseignements sur sa vie. L'artiste qui en consacra la meilleure part à suivre obstinément la trace de Raphaël, a besoin d'être connu du public, pour se faire pardonner son audace.

Il y a en Flandre une cité qui, malgré les maçons modernes, les restaurations maladroites, les constructions plus gauches encore, est restée une espèce de musée du moyen âge; une cité où la beauté, ce premier élément de l'art, brille dans la plus humble bourgeoise, charmant triomphe qui excita jadis la jalousie d'une reine de France, belle et attrayante elle-même; une cité où mourut Hemling, où Jean Van Eyck découvrit non pas la peinture à l'huile, connue longtemps avant lui, mais un siccatif qui, en rendant cette peinture d'une pratique facile, a donné réellement aux peintres une faculté nouvelle. Là, dans une rue obscure, au fond d'une de ces maisons singulièrement découpées, et telles qu'on en voit dans la patrie de Durer, naquit le 23 avril 1771 Joseph-Charles de Meulemeester.

« En Flandre, disait avec une brusquerie bienveillante le peintre des *Horaces* et des *Thermopyles*, qui, pour le remarquer en passant, faillit perdre la peinture en Belgique, les enfants viennent au monde un pinceau entre les dents. » C'était un burin que la nature avait déposé dans le berceau de Meulemeester.

Ses parents étaient pauvres. Ils l'envoyèrent à une école gratuite,

(1) Voir la notice bibliographique placée à la fin de ce discours.

puis au collége des Pères Augustins de Bruges, où il fit ses humanités et remporta quelques prix. Cette éducation modeste et bornée ne laissa pas de lui ouvrir l'esprit, et si elle ne lui procura pas un grand savoir, elle l'aida du moins à comprendre plus tard beaucoup de choses qu'il ne savait pas. Sa véritable vocation l'attirait ailleurs. A l'âge de seize ans il fut inscrit comme élève à l'académie de dessin et de peinture, et placé en apprentissage chez un orfévre-ciseleur. Dès ce moment il avait trouvé sa carrière.

Au moyen âge l'orfévrerie n'était pas un simple métier. Elle supposait la connaissance de la sculpture et de toutes les ressources du dessin. Ses œuvres étaient moins des ustensiles que des objets d'art, moins des meubles que des monuments. Elle permettait au talent d'effectuer ses conceptions les plus hardies. Les premiers graveurs en taille-douce ont été des orfévres.

Meulemeester annonça par ses essais qu'il était né pour la gravure. Il avait accompli sa vingt-sixième année quand des amis et des protecteurs éclairés le déterminèrent à se rendre à Paris. Recommandé à la maison Bason, surnommée la Providence des graveurs, à M. de Bure, qui s'est fait un nom dans la bibliographie, et à M. Suvée de Bruges, peintre d'histoire et directeur de l'école française à Rome, il entra chez le célèbre Bervick, qui jugea favorablement de ses dispositions et ne tarda pas à l'aimer à cause de la loyauté de son caractère.

Après trois année d'application assidue, Meulemestre fit paraître sa première gravure remarquable, *le Prophète Siméon*. Bervick se reconnut dans cette estampe, qui reproduisait son burin libre et pur, la rondeur, la fermeté et l'état argentin de ses tailles.

L'institut national des arts ayant ouvert pour 1804 un grand concours de peinture, sculpture, architecture et gravure, Bervick engagea son élève à se mettre sur les rangs, et Meulemeester entreprit son *Achille*, qu'il ne termina pourtant qu'à Rome, en 1807, quoique cette planche porte la date de 1806 ; car, informé que l'on intriguait sous main, il ne voulut point présenter ce travail au concours, malgré les vives instances de son maître, qui lui prédisait un succès assuré. Cette pièce est belle, en effet ; le dessin en est d'un style noble et sévère, et l'exécution révèle encore, à un degré supérieur, l'école classique de Bervick. Meulemeestre donna en cette circonstance une première preuve de cette ténacité de résolution, et de cette méfiance ombrageuse

qui plus tard mirent souvent obstable à son avancement et à sa fortune.

Néanmoins, pour montrer que ce n'était point la crainte de ses rivaux qui l'empêchait d'entrer en lice, il exposa au salon de 1804 sa *Vierge* d'André Solari, suave composition qui tient à la fois du faire de Raphaël et de celui de Léonard de Vinci, et qu'il avait terminée en 1803 pour la chalcographie du musée de Paris.

Cette estampe plaça tout d'un coup Meulemeestre parmi les bons graveurs modernes; on y loua généralement la finesse et le moelleux de la coupe, et l'on vanta, entre autres qualités, la légèreté de la chevelure de l'Enfant Jésus et la souplesse de draperies. Si Meulemeester avait continué à se perfectionner dans ce genre de gravure, il n'aurait cédé à personne dans l'art de manier le burin.

A la fin de 1806, Meulemeester fit un voyage qui décida du reste de sa vie. Il se mit en route pour l'Italie avec son compatriote le peintre Ducq, qui le quitta à Milan. *Italiam! Italiam!*... En observant son allure allègre, son regard plein d'espoir, son impatience d'arriver, on devinait que l'artiste brugeois allait à Rome. Rome est le songe doré de quiconque a *reçu du ciel l'influence secrète.* Meulemeestre avait peu de poésie dans la tête, il n'était pas fait pour créer, mais pour copier; néanmoins il sentait vivement ses modèles et le tableau des grandes scènes de la nature, ce modèle suprême des arts, lui causait de profondes émotions. Dans une lettre qu'on a conservée, il rend compte de ses impressions de *tourist* avec une simplicité prosaïque et naïve qui est bien loin d'être sans charme. Point d'exagération, point de sentiments affectés; du bon sens, de la rectitude et quelquefois de l'enthousiasme : il adorait surtout ces montagnes si élégantes dans leur irrégularité, où se jouent divinement la lumière et l'ombre, et que devait lui rendre Raphaël.

Meulemeestre fut accueilli comme un fils par M. Suvée, qui s'était enfin installé à Rome et avait réussi, malgré de puissantes résistances, à réorganiser l'école française. Il obtint un logement à la villa Médicis, chef-lieu de l'école, et eut bientôt une triste et douloureuse occasion de prouver sa reconnaissance à cette homme respectacle, son guide et son appui. M. Suvée tomba dangereusement malade : il mourut, le 9 février 1807, entre les bras de Meulemeester qui lui avait prodigué les soins les plus touchants avec une sollicitude vraiment filiale.

Depuis longtemps Meulemeester, frappé de la beauté des loges, avait conçu le désir d'en faire une étude particulière et suivie, mais M. Suvée, qui songeait à l'avenir de son élève, l'aurait probablement détourné d'une entreprise qui exigeait une vie d'homme tout entière, et promettait moins d'avantages possitifs que d'estime. Privé des avis d'un bienfaiteur et d'un ami qui exerçait sur lui une irrésistible influence, il put donner carrière à ses idées et s'abandonner à la seule passion capable d'agiter son âme paisible et un peu froide. Chaque jour on le trouvait en admiration devant la *Bible Raphaélesque.* Ce flamand si raisonnable, si régulier, devenait presque un italien passionné en présence des chefs-d'œuvre qui font l'orgueil de l'Italie.

L'art, cette émanation de la divinité, aime, comme elle, les cœurs simples et sincères. Meulemeester ne se posait pas en artiste frénétique, il ne cherchait pas à éblouir la foule et à bâtir sa fortune sur des singularités calculées. Son culte pour Raphaël était candide, franc, plein de ferveur. A l'exemple de Volpato, qui se consacra particulièrement à la reproduction des tableaux des *Stanze* et des arabesques des *Loggie,* Meulemeester entreprit de dessiner à l'aquarelle, en un format plus grand qu'on ne l'avait tenté jusqu'alors (1), et en imitant avec une exactitude inouïe le ton et l'effet de la fresque, les cinquante-deux peintures historiques de la galerie de Saint-Damase, pour les transmettre ensuite sur le cuivre, au moyen de la gravure.

Perché pendant douze années sur une échelle de vingt-cinq pieds qui est devenue elle-même un monument, il n'eut de pensées et de regards que pour l'œuvre de Raphaël. Ces tableaux, dont mille causes différentes ont amorti et effacé les couleurs, et qui, dans maintes parties, sont presque indéchiffrables, occupèrent seuls son opiniâtre attention. A force de les contempler et d'en étudier les moindres détails, il avait acquis en quelque sorte le don d'une seconde vue, c'est-à-dire qu'il était parvenu à distinguer des formes arrêtées et des nuances précises là où d'autres n'avaient aperçu que la confusion et le chaos. Mais, superstitieux dans sa fidélité, il ne se contentait pas de deviner, il traduisait littéralement; plus d'une fois le désir de restituer un contour le retint plusieurs journées l'œil fixé sur la voûte.

(1) La dimension des dessins de Meulemeester est d'environ au neuvième des orginaux, c'est d'environ 20 pouces de France de long, sur 10 de large.

C'est ainsi qu'à force de persévérance, d'aptitude et de réflexion, il rendit trait pour trait, teinte pour teinte ces peintures lancées par le génie vers le ciel. Rien ne put le détourner de cette application pénible, ni sa santé, ni la modicité de ses finances, ni les événements. Les révolutions passèrent au pied de son échelle sans le distraire un moment.

Une fois cependant le nouveau stylite fut obligé de descendre de ce périlleux piédestal et faillit même n'y plus remonter. Son travail était plus d'à moitié terminé, lorsque des ordres supérieurs, provoqués par je ne sais quelle influence jalouse, firent retirer l'échelle. C'était anéantir d'un coup son labeur passé et ses plus chères espérances. Meulemeester réclama avec énergie, ses plaintes ne furent pas écoutées. Il s'avisa heureusement qu'il y avait près de lui une femme puissante et aimable qui le comprendrait mieux que les bureaux. Mais quel langage tenir à une reine jeune et belle? Un artiste devait-il lui présenter un fastidieux papier timbré? Non, Meulemeester, quoiqu'il sût médiocrement le français, recourut à un placet d'un genre neuf et mieux approprié au sexe et au caractère de la personne à laquelle il s'adressait : un moment l'indignation le fit poëte, et il envoya à l'épouse de Murat une pétition en trois couplets sur un air vulgaire. Nous pensons qu'on la lira volontiers pour son originalité, et qu'on traitera avec indulgence le versificateur improvisé :

Je possède une échell' de bois,
Je possède une échelle,
Et ne possède plus, je crois,
Guère autre chose qu'elle.
Voilà-t-il pas qu'au nom du roi
On s'en vient me chercher querelle,
Pour m'ôter mon échell' de bois,
Pour m'ôter mon échelle.

Perché sur mon échell' de bois,
Perché sur mon échelle,
Dans ce Vatican où je vois
Mainte fresque immortelle,
Je vivais plus heureux cent fois
Que ne fut le vainqueur d'Arbelle :
Ah ! laissez mon échell' de bois,
Ah ! laissez mon échelle.

Hélas! pour mon échell' de bois,
Hélas! pour mon échelle,
Priez cette reine à la fois
Et si bonne et si belle;
Peignez-lui bien mon désarroi,
Car je meurs de peine cruelle
Si je perds mon échell' de bois,
Si je perds mon échelle.

Il est probable qu'une pétition raisonnée, parfaitement logique, n'aurait eu aucun succès. Au lieu de l'ennuyer par des arguments illisibles, dire à une femme, à une reine, qu'elle était belle et bonne, et le dire d'une manière imprévue et plaisante, c'était le comble de l'adresse dans un homme qui n'était rien moins qu'adroit selon l'esprit du monde. Des couplets franco-tudesques lui donnèrent gain de cause, et en cette rencontre *tout finit* encore *par des chansons*. Caroline trouva fort aimable et fort drôle le Brugeois qui lui tenait un langage si peu conforme à une étiquette qui la gênait et qu'elle ne savait pas bien elle-même : l'échelle de Meulemeester fut rétablie.

Du haut de cette station, Meulemeester ne jetait point des regards indignés sur le monde. Il ne connaissait ni les dédains ni les colères, élément essentiel de nos *génies* contemporains : le plaisir que lui procurait son échelle n'avait rien de chagrin ni d'amer. Quant il détachait un moment ses yeux des arcades des loges, il pouvait les promener sur le plus splendide panorama. Rome, avec sa croix et sa tiare, qui sanctifiaient les ruines de l'antiquité païenne, s'étendait à ses pieds; plus loin les montagnes pittoresques d'Albano et de l'Abruzze couronnées de villes et de délicieuses habitations champêtres, lui offraient de ravissantes perspectives sous le soleil d'or et le ciel bleu de l'Italie. Aussi cette échelle était-elle devenue, pour ainsi dire, son principal domicile : pendant les grandes chaleurs, lorsque le sommeil s'appesantissait sur lui, il y faisait même la sieste; et alors, pour ne pas en tomber, il s'entourait le corps d'une courroie fortement attachée aux deux montants.

Heureux l'artiste tout entier à l'art et assez sage pour se faire, loin de l'intrigue et du bruit, un modeste abri dont l'obscur fraîcheur entretient dans son âme un calme et une sérénité qui se répandent sur ses œuvres, en leur donnant un charme inexprimable! Il fallait

que cet attrait fût bien fort pour Meulemeester, puisqu'il lui fit oublier la gêne et les dures privations d'une position précaire. Quatre années d'une chétive demi-pension payées par le gouvernement impérial, et un logement au Vatican que lui accorda le Saint-Père, furent les seuls secours qu'il reçut pendant dix années consécutives. Pour suppléer à ces minces ressources, il dut sacrifier ses petites épargnes et recourir à son burin, ce qui retarda encore son entreprise.

Cependant l'empire français était tombé, et avec lui le royaume d'Italie et le trône royal de Rome érigé en faveur d'un faible enfant. Toutes les fières créations de l'orgueil et de la politique de Napoléon s'écroulaient les unes sur les autres. Au milieu de ces débris, l'échelle indigente de Meulemeester restait debout.

Après dix années de persistance, ses copies des loges étaient enfin terminées, et, loin d'être épuisé de lassitude, il voulait consacrer encore deux ans à la minutieuse révision de ses dessins. Le roi Guillaume était peu sensible aux beautés des arts, et sur ce point il se rendait justice. Mais il savait quelle place les arts tiennent dans la civilisation, quelle dignité ils communiquent au pouvoir, et on ne peut nier qu'il se montra leur protecteur généreux. Il fit offrir à Meulemeester la place de professeur de gravure à l'académie d'Anvers. Instruit des motifs sur lesquels celui-ci fondait son refus, il se chargea de le défrayer à Rome pendant les deux années qu'il réclamait comme une grâce. L'opiâtreté courageuse du graveur était de nature à plaire à un monarque qui mit volontiers son honneur dans la constance, j'allais dire dans l'obstination.

Ce ne fut donc qu'après douze ans de préparatifs que Meulemeester songea à la seconde et à la plus importante partie de son projet, la gravure en taille-douce. Un autre eût reculé devant les lenteurs qui menaçaient de l'entraver; lui se disposait gaiement à cette nouvelle épreuve. Qu'étaient-ce que les fatigues et les contrariétés pour un caractère de cette trempe? il ne demandait que du temps, un coin à l'écart et un peu de pain.

En 1817, il obtint du pape Pie VII le privilége exclusif de graver, d'imprimer et de vendre dans les états de l'église, les copies des fresques de Raphaël. Le pontife avait plus d'une fois donné des marques de sa bienveillance au *fiamengo*, et était venu voir travailler dans le Vatican celui qu'il appelait agréablement l'*artista della scala.* Il lui

avait même décerné de vive voix l'éperon d'or; mais le cardinal Consalvi oublia de lui délivrer son brevet, et Meulemeester se consola de ne pouvoir signer *eques*, comme son compatriote Odevaere, qui puisait ce droit dans la décoration du Lion belgique.

Meulemeester quitta définitivement Rome le 2 octobre 1819. Ce ne fut pas sans un serrement de cœur qu'il dit adieu au Vatican et à la galerie de Saint-Damase. Après avoir visité Naples encore une fois, comme pour emporter un peu de cette chaleur vivifiante d'Italie qui semble passer du ciel sur la toile et sur le marbre, il se remit, vrai pèlerin, en marche pour son pays natal. Le 20 janvier 1820 il arriva à Bruges, après une absence de vingt-deux ans, seulement interrompue par un court séjour qu'il y avait fait en 1804. Reçu en audience particulière par le roi et par la reine des Pays-Bas, qui cultivait la peinture avec un talent très-rare dans les personnes de son rang, il en fut accueilli avec une affabilité familière et séduisante, qui a gagné si aisément à la monarchie tant d'esprits rebelles et de républicains farouches, tout fiers de sentir leur rude crinière caressée par une main royale.

Le 19 juillet 1820, le roi Guillaume le nomma professeur de gravure à l'académie d'Anvers, place honorable qu'il lui destinait depuis longtemps. Meulemeester remplit pendant quelques années ses fonctions avec le zèle le plus louable. Il n'y renonça que pour se livrer sans partage au travail auquel il avait dévoué sa vie.

Le moment était venu de remettre la main à l'œuvre. Tous les artistes, les juges compétents, les personnages de distinction qui, dans la galerie même du Vatican, purent comparer les copies avec les fresques originales, avaient exprimé hautement leur surprise à Meulemeester, et déclaré qu'elles étaient les seules vraiment exactes dans tous leurs détails. En Belgique, ses dessins ne causèrent pas moins d'admiration. Aussi dès que son prospectus parut, les plus illustre suffrages répondirent à cet appel, et la plupart des souverains de l'Europe figurèrent parmi les souscripteurs.

Meulemeester fit preuve d'un goût exquis en adoptant pour la taille-douce une manière différente de celle qu'il avait pratiqué jusqu'alors. Il ne voulut pas de cette gravure rayonnante et colorée qui rend bien la vigueur de la peinture à l'huile; il choisit un procédé large, simple et pur, qui tenait à la fois du genre de Berwick et de

celui de Schelte à Bolswert, et qui s'adaptait parfaitement au ton calme et mat de la fresque. Au mérite de la fidélité, se joignait celui d'une plus grande célérité dans l'opération.

Pendant l'année 1823, il fit à Londres une exhibition de ses dessins, dans le but d'y recueillir des souscripteurs. En passant le détroit, comme dans tous ses voyages, il n'abandonnait jamais le portefeuille qui contenait son trésor et qu'une boîte en liége devait préserver d'un naufrage. Il le portait en bandoulière, et s'il lui fallait un instant le déposer, il le couvrait des yeux ainsi qu'une mère qui craint de perdre de vue l'enfant sur lequel repose toute sa tendresse. On ne pouvait s'empêcher, en le considérant, de se rappeler ce sage de l'antiquité dont le mot est devenu d'une trivialité célèbre : *Omnia mea mecum porto.*

En Angleterre, pays de la spéculation, le génie lui-même s'exploite comme une industrie. Il se trouva des calculateurs qui firent à Meulemeester les offres les plus séduisantes, soit pour la cession de ses aquarelle, soit pour la publication des loges en société. Il en fut tellement assailli que son inexpérience et son caractère naturellement soupçonneux, en prirent l'alarme. Meulemeester se crut entouré d'intrigants et de fripons, et alla jusqu'à s'imaginer que son portefeuille, évalué 150,000 francs, n'était pas en sûreté : il se sauva en le serrant contre son cœur.

Le premier cahier des loges, en gravure et en couleur, parut à Paris en 1825, et fut d'un bon augure pour la suite de l'entreprise.

Retenu à Anvers par ses devoirs de professeur, Meulemeester voulut s'affranchir d'un obstacle qui retardait une entreprise dans laquelle il plaçait toutes ses espérances de fortune et de renommée. Le roi Guillaume, toujours facile et bienveillant, lui accorda un congé, avec jouissance d'une partie de son traitement. Il y joignit encore depuis de petites libéralités secrètes. Libre de ce côté, notre artiste alla se fixer à Paris, afin de s'occuper exclusivement de la gravure et de la direction de son œuvre.

Il avait alors atteint sa cinquante-cinquième année, et il lui restait à graver au burin quarante-huit planches de grande dimension. Ses meilleurs amis, effrayés de sa témérité, essayaient de l'arrêter dans une route qu'ils jugeaient sans issue. Meulemeester ne les écoutait qu'avec méfiance; il en suspectait quelques-uns d'envie, et se figurait qu'on arrachait de son front le laurier qui commençait à s'y épanouir. Il résolut d'aller jusqu'au bout.

Un de ses amis était parvenu à organiser à Paris une société de capitalistes, pour exécuter, avec le concours des meilleurs graveurs de l'Europe, sous la direction spéciale et au nom de Meulemeeter, tout l'ouvrage en six années. Les avantages qu'on lui assurait étaient considérables, et par la combinaison qu'on avait trouvée l'entreprise était devenue possible. Poussé par la fatalité, Meulemeester n'acquiesça point à ces propositions.

Environ deux ans après, M. Firmin Didot lui offrit pour la cession de son portefeuille, de ses souscripteurs et de toute l'affaire, telle qu'elle était alors, une somme de 300,000 francs, payable en six termes, d'année en année, également sous la condition expresse de lui conserver l'honneur et la direction des travaux. Au moment de conclure et de se séparer de son *cher portefeuille*, il ne put s'y résoudre, repoussa brusquement l'or étalé devant lui, et partit le soir même de Paris, dans la crainte de se laisser tenter.

Il exposa alors au gouvernement des Pays-Bas sa position et son dénûment. Le directeur des beaux-arts et des lettres, M. Van Ewyck, fut chargé de lui proposer un prêt de 10,000 à 15,000 florins, dont la garantie serait prise sur l'ouvrage en voie de publication et sur son portefeuille. Son portefeuille! Dans sa terreur d'enfant, il s'en voyait déjà dessaisi, dépouillé, et il refusa tout net.

Ne nous en plaignons pas, mais, disons pour rendre hommage à la vérité, que si Meulemeester, au lieu de s'attacher à cette colossale entreprise, et de s'opiniâtrer à terminer seul ce qui exigeait le concours de plusieurs talents réunis, s'était mis à graver quelques tableaux choisis de l'école flamande, il serait devenu un des plus célèbres et des plus riches artistes de l'Europe. La *femme hydropique*, gravée par Claessens d'après Gérard Dow, n'a-t-elle pas produit près de 100,000 francs?

Cependant s'il ne marchait qu'avec peine, il faisait quelques pas en avant. La gravure des planches du deuxième cahier fut achevée à la fin de 1829; mais le cahier ne parut qu'en 1831, avec la neuvième livraison en couleur. Le canon de juillet n'avait pu le détourner de son occupation journalière. La vieille dynastie des Bourbons avait reçu une grave atteinte, mais celle de Raphaël restait intacte. La révolution de 1830 ne touchait point aux loges et n'intéressait Meulemeester que pour autant qu'elle lui enlevait un ou deux souscripteurs.

Le 8 août 1836, il quitta Paris. Ainsi qu'il en avait chaque année l'habitude, il confia son portefeuille de dessins orginaux au bon et savant Van Praet, conservateur de la bibliothèque du roi, son compatriote et son ami. Lui seul était réputé digne d'un tel dépôt, lui seul n'inspirait pas de soupçons à un esprit aigri par les contrariétés, et disposé à se laisser aller insensiblement à cette susceptibilité farouche, à cette inquiétude sauvage, supplice bizarre, qui tortura les dernières années de l'auteur d'*Émile.*

On pouvait tracer à bon droit sur ce portefeuille, la singulière inscription qu'on lit dans le prologue de *Gil-Blas ;* ce portefeuille renfermait aussi son âme.

Il s'était rendu successivement à Bruges, à Gand, à Bruxelles, à Anvers. Vers le mois d'octobre il alla en Hollande, d'où il gagna avec un fort rhume le château du prince de Salm-Salm dans les provinces rhénanes. De retour à Anvers, en repassant par Bruges, il fut bientôt obligé de garder le lit. Pour un artiste ingambe et alerte, toujours courant, sautillant, quelle cruelle extrémité! Il se trompa cependant sur son état, et lorsqu'on jugea nécessaire de lui administrer les secours de la religion, il les reçut avec ferveur, avec onction, mais sans prévoir sa fin prochaine.

Le 5 novembre, la suffocation fit des progrès rapides. Meulemeester expira vers quatre heures en étendant les bras. Il semblait chercher encore ce portefeuille où il avait concentré toutes ses pensées, ses affections les plus chères, ses rêves les plus séduisants, et sur lequel il aurait dû mourir, comme un Spartiate sur son bouclier.

Ainsi finit cet artiste qui, de même que le prophète dont il a reproduit admirablement la grande physionomie, ne fit qu'entrevoir la terre promise. On ne pouvait lui reprocher que l'honorable maladresse de ses compatriotes ; car en Belgique ce n'est pas le talent qui manque, mais l'habileté à le faire valoir, à le mettre en œuvre. Meulemeester gaspilla sa vie ; toutefois il y avait dans cette gaucherie apparente quelque chose de noble et d'élevé : le graveur flamand était doué d'un désintéressement trop réel pour s'évaluer exactement en monnaie courante, de même qu'il avait trop de mœurs pour partager les désordres que bien des artistes croient inséparables du génie. Naïf, loyal et pur, il se trouvait en quelque sorte en dehors de son

siècle; faute de le comprendre, il usa ses rares capacités d'une manière improductive, et légua à d'autres le soin de le défendre contre l'oubli qui s'empare si vite aujourd'hui des réputations les plus éclatantes. C'est au public de nous donner les moyens de faire fructifier cet honorable et difficile héritage.

BIBLIOGRAPHIE DES LOGES.

1. *Historia del Testamento Vecchio*, *depinta in Roma nel Vaticano da Rafaelle di Urbino*, *et intagliata in rame da* S. Badalocchio (Sisto Rosa) *et* Gio. Lanfranchi, *Parmigiani.* Al Sig. Annibale Caracci. Roma, appresso Giov. Orlandi, 1607.

Un titre et cinquante et une feuilles que M. Passavant, II, 206, et Bartsch, XVIII, 345, trouvent spirituellement gravées; vingt-huit sont de Lanfranchi et vingt-trois de Badalocchio. Les quatre dernières feuilles appartiennent au Nouveau Testament. Hauteur 4 pouces 11 lignes, largeur 6 pouces 7 lignes. Bartsch, XVIII, pp. 345, 354.

La seconde édition contient après le titre trois feuilles avec une longue dédicace datée du 1er janvier 1607. La troisième édition porte la date du 5 août 1605. La quatrième offre cette adresse : *Excudit Michael Colyn. Amstelodami*, A° 1614. La cinquième : *Excudit C. J. Visscher, anno* 1638. Cette dernière contient de plus trois planches relatives à la création, avec le texte correspondant de la Bible. Là où le Jéhovah hébreu se tient debout, Dieu le Père apparaît toujours dans une gloire.

Une copie en contre-partie se vendait, vers 1661, à la chalcographie de la chambre apostolique.

2. *Historia..... Urbino. Al M^to ill^o Sig. D. Giuseppe Bernagi Giov. Orlandi D. D. D.* — Baldass. Aloisi Bon. fe. — Si stampa in Roma appresso Giov. Orlandi, 1613

Titre et cinquante feuilles avec un texte tiré de la Bible. H. 5 p. 5 l. L. 6 p. 8 l.

La première et la seconde planche sont en contre-partie comme dans la seconde édition du n° 1.

3. Les 52 sujets gravés par Orazio Borgiani, de différente dimension, in-4° allongé et in-8° H. B. 1615.

Les quatre premières et les quatre dernières planches sont hexagones. Dans la représentation de la Cène on a ajouté un petit chien.

2e édition. *Geo. Jacomo Rossi formis Romae alla Pace*, etc. Bartsch, XVII, p. 316, nos 1-52.

4. *La Sacra Genesi figurata da Rafaele d'Urbino*, *intagliata da* Francesco Villamena, *dedicata al.... Card. Aldobrandino*. Roma appresso gli heredi del do Villamena, 1626.

Dans la dédicace, la veuve de Villamena dit que son mari, qui avait dessiné toutes les loges de Raphaël, avait été interrompu par la mort tandis qu'il s'appliquait à les graver.

Vingt feuilles et un titre. Les quatre premières et les quatre tirées du Nouveau Testament sont hexagones. Les trois dernières planches représentent des ornements accessoires. Villamena avait dessein de donner 64 feuilles.

2e édition. *In Roma appresso Gio. Batt. di Rossi. Milanesse*, 1626.

3e édition *In Roma, presso Carlo Losi*, 1773.

Sacrae historiae acta a Rafaele Urbinate in Vaticanis xystis ad picturae miraculum expressa a Nic. Chapron, *Gallo*, *et a se delineata et incisa*. D. D D. Romae, 1649, in-fol. oblong. H. 19. p. L 8. p. 2 l.

Ce recueil contient 54 feuilles, y compris un titre gravé, représentant Nicolas Chapron au pied de la statue de Raphaël et le prophète Isaïe, peint par Raphaël, dans l'église de Saint-Augustin, à Rome. Il a joui longtemps d'une grande estime. « Ce sont, dit le *Manuel des curieux et amateurs de l'art* (par » Hubert et Rost), d'assez bonnes copies des excellentes peintures de Raphaël. » Elles sont en général assez bien dessinées, mais on y chercherait vainement » cette correction de style, cette pureté de dessin, surtout cette noble vérité » d'expression qui caractérisent les originaux. »

Ce jugement est trop favorable. En effet, le volume de Chapron est d'une défectuosité désespérante pour l'artiste qui voudrait, d'après ces gravures, donner une contre-épreuve des compositions de Raphaël, ou pour l'amateur désireux de s'en faire une idée juste, par l'étude et la coordination des détails et des accessoires, qui le plus souvent servaient au peintre à caractériser son sujet, et à instruire les spectateurs de la pensée historique, poétique ou allégorique qui l'avait inspiré. Il serait facile de relever une à une toutes les inexactitudes de Chapron, mais elles sont trop nombreuses et allongeraient démesurément cette notice. Pour prouver néanmoins que nous n'exagérons pas, nous consignerons ici quelques preuves irrécusables de ce que nous avonçons.

En décrivant la *création du ciel et de la terre* et la *création des animaux*, nous avons relevé des infidélités choquantes de Chaperon.

Dans la planche représentant la sortie de l'arche, beaucoup d'animaux sont omis, le rhinocéros, deux lézards qui précèdent les singes, et des oiseaux à la gauche et à la droite de l'arche.

Dans *Moïse sauvé des eaux*, la princesse manque complétement de grâce, et ses jeunes suivantes sont des femmes sur le retour. Quant à la sœur de Moïse,

une Israélite de 16 à 17 ans, Chapron, peu familiarisé probablement avec la Bible, en a fait une vieille matrone, et le pied que l'on en aperçoit, et qui, par la position évidente du corps, devrait être un pied droit, est un pied gauche.

Le *Passage de la Mer rouge* présente encore de ces métamorphoses malheureuses : le burin de l'artiste, comme le temps qui vieillit tout, grave des rides sur les plus jeunes fronts.

S'agit-il de la *Nativité de Jésus-Christ?* la Vierge elle-même ne peut échapper à cette manie de la décrépitude ; elle a perdu à la fois sa jeunesse, son expression et sa dignité.

Dans la *Dernière Cène*, la beauté majestueuse et divine du Christ a disparu, et les apôtres semblent être tous du même âge.

Malgré ces défauts, Chapron l'emporte encore de beaucoup sur Lanfranchi et Badalocchio, et sur ceux qui le suivent immédiatement : c'est une justice que nous lui rendons volontiers.

Autre édition avec cette adresse : *Lutetiae Parisiorum apud P. Mariette.* 54 feuilles. — En 1782 Desnos acheta 20 livres les planches de Chapron, sans celle d'Isaïe.

6. Imitation, mais en plus petit. 50 feuilles. H. 4 p. 8 l. L. 5 p. 8 l. *Gravé à Paris*, par A. Aveline, *se vend chez lui.* Titre en français, texte en latin. On y ajoute 3 feuilles : la Mort d'Abel, le Sacrifice d'Abraham et Samson au milieu des ruines, estampes qui n'ont point Raphaël pour modèle.

7. *Imagines Veteris ac Novi Testamenti a Raphaele Sanctio Urbinate in Vaticani palatii xystis expressae*, Jo. Jac. de Rubeis (Rossi) *cura delineatae et incisae.* Romae, 1674, in-fol. obl. H. 11 p. 8 l. L. 15 p. 11 l.

Recueil contenant 55 planches, y compris le frontispice et la dédicace. La première feuille offre le portrait de la reine Christine de Suède; la seconde, celui de Raphaël.

Les 36 premiers sujets sont gravés par César Fantetti, et tous les autres par Pierre Aquila; ces derniers sont d'une exécution infiniment supérieure à celle de Fantetti. La dernière feuille représente le prophète Isaïe gravé par Fantetti, 1675.

La valeur actuelle des trois principales de ces publications, dit M. Edmond de Bursscher, dans une *Biographie* minutieuse de *J. C. De Meulemeester* (Gand, s. d., in-8° de 133 pp., fig.), peut être établie comme suit : *Chapron*, épreuves avant l'adresse de Mariette, 50 à 60 francs; après l'adresse, 20 à 25 francs. — *De Rubeis*, 20 à 30 francs. — *Lanfranchi* et *Badalocchio*, 15 à 20 francs.

8. Gravé en petit par un artiste français anonyme dans l'ouvrage intitulé : *Bibliorum sacrorum latinae versiones antiquae.* Reims, 1743, 3 vol.

9. *La collezione intera dei* 52 *quadri*, etc, *disegnate da* Pietro Bartolozzi *et intagliate da* Secondo Bianchi.

10. *Picturae Perystili Vaticani* Avec une dédicace au pape Pie VI par Montagnani. — *Venit Romae apud Petrum Paulum Montagnani*, 1790. 53 feuilles.

H. 8 p. 8 l. L. 10 p. avec encadrement. Dessiné par Luigi Agricola, gravé par Luigi Cunego, Gio. Petrini, Girol. Carattoni, G. Morghen, Mochetti, Pozzi, Cochini, Bossi, etc.

2e édition, 1795.

11. *Loggie di Rafaele*, gravé par J. Volpato et J. Ottaviani, d'après les dessins de C. Savorelli et P. Camporesi. *Roma presso Marco Pagliarini*, 1782, 43 feuilles, grand in-folio royal, publiées en 3 livraisons. La seconde porte ce titre : *Seconda parte delle Loggie di Rafaele nel Vaticano che contiene XIII volte e i loro rispettivi quaddri, pubblicata in Roma, l'anno* 1774, gravé par J. Ottaviani.

Volpato avait pour objet spécial de représenter les arabesques, les stucs et les plafonds des loges.

12. *Les loges du Vatican peintes par Raphaël, contenant* 52 *sujets avec le texte explicatif de la Bible*, in-4o, chez David, graveur (à Paris) et chez Treuttel et Wurtz (*Journal général de la littérature de France*, 1808, p. 60).

13. *Collection des* 52 *fresques du Vatican, connues sous le nom de Loges de Raphaël, et représentant les principaux sujets de la Bible* (lith. par Engelman), *publiée par* H. Castel de Courval. Paris, 1825, in-fol. obl.

Lithographies très-médiocres, copiées sur Chapron, et accompagnées des textes de la Bible correspondants à chaque sujet.

14. Au trait, in-8o, dans le *Musée de peinture et de sculpture, dessiné et gravé à l'eau forte par* Réveil, *avec des notices descript., critiques et hist. par* Duchesne *aîné*, in-8o.

15. Les 52 sujets gravés par Carlo Lasinio d'après les dessins de Luca Comparini, in-4o oblong.

16. Les mêmes, gravés par Alex. Mochetti et Jacopo Rossi Chez Agapio Franzetti, à Rome, in-4o oblong.

17. Dans l'*Histoire de l'art par les monuments* de Seroux d'Agincourt, Paris, 1823, in-folio, on voit, t. VI, pl. CLXXXVI, représentés au trait et en très-petite dimension, dans les nos 2, 1, 3, Jéhovah débrouillant le chaos, Moïse sauvé des eaux et le Songe de Pharaon. Pour l'explication, recourir au t. II, pp. 179-180.

18. Les 52 sujets des Loges très-bien gravés au trait, avec un texte explicatif en italien, dans le tome VIII du bel ouvrage intitulé : *Il Vaticano descritto ed illustrato da* Erasmo Pistolesi *con disegni a contorni, diretti dal pittore Cav.* Tommaso de Vivo. *Roma, caclographia del nuovo Aequirente*, anno 1838, in-fol.

La vue de la galerie des Loges est gravée par Giac. Fontana, les loges mêmes par G. Wenzel, G. Mitterbeck, G. Marcucci, L. Ceroni, A. Manelli, G. Vitta, L. Piroli, G. Ferretti, G. Albani, P. Marchetti, R. Puccinelli, L. Penna, G. Lepri, P. de Carolis, P. Gatti, R. Bullica, A. Costa, etc., d'après les dessins de Paolo Guglielmi.

19. Les 52 loges gravées au trait dans les *Vies et œuvres des peintres les plus célèbres*, par C. P. Landon, ainsi que dans la *Galerie complète des tableaux des*

peintres les plus célèbres de toutes les époques. Paris, Firmin Didot, 1844, in-4°. Ce dernier recueil n'est jusqu'ici qu'un tirage nouveau du premier.

20. L'ouvrage de Meulemeester devait être primitivement publié en treize livraisons de quatre planches chacune, accompagnées d'un texte explicatif et d'observations que l'auteur avait eu l'occasion de faire sur les fresques mêmes. Il se proposait d'y joindre des mesures exactes de ces peintures, prises dans toutes leurs dimensions; voici, par exemple, celles du premier tableau :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur en hauteur	3	6	2
Id. au milieu	5	6	9
Id. en bas	3	9	8
Hauteur au milieu	2	5	6
La profondeur du courbe (*sic*).	0	0	5
Longueur de la ligne droite, à droite	1	5	11
Id. à gauche	1	5	6
Id. ligne courbe, à droite	1	7	4
Id. à gauche du spectateur . .	1	8	10

Le texte était confié aux presses de M. Firmin Didot

Les prix par livraison étaient établis de la manière suivante dans le prospectus :

En noir avec la lettre,	fr 50
Avant la lettre ou avec lettres blanches,	100
Sur papier de Chine id.	200
En couleur imitant les fresques,	400

L'ouvrage entier aurait donc coûté fr. 650—1,300—2,600—5,200.

OBSERVATIONS.

Ce morceau sur les Loges de Raphaël et les gravures de Meulemeester est imprimé ici tel qu'il a été écrit; mais destiné à paraître à Paris, il devait subir la censure d'un éditeur parisien. Or, cette censure a des méticulosités et des susceptibilités des plus singulières. Ainsi nous avions consacré quelques lignes à la ville de Bruges, cette vieille cité qui ressemble à un musée dans quelques-unes de ses parties : *que ne dites-vous tout bonnement Bruges?* a demandé le censeur; *n'est-ce pas assez pour une ville flamande?* Ailleurs nous écrivions : *il était réservé à un belge*, etc. — *A un belge! vous n'y pensez pas? La lettre moulée peut-elle perpétuer de pareilles choses à Paris, au cœur de*

la France? Je n'y saurais consentir. Il me semblait entendre le vieux comédien qui, dans une pièce de Casimir Delavigne, s'écrie d'un air indigné :

« Et je ne dirai pas, Monsieur, mes cheveux gris. »

Puis vinrent des querelles sans fin sur des mots insignifiants, des bouts de phrase d'une innocence parfaite. Il fallait se garder de blesser telle opinion, de se priver d'un souscripteur en offensant telle puissance. Cela rappelait plaisamment la liberté qu'on avait laissée à Figaro devenu auteur.

Nous ne rapportons ces petits faits intimes, nous ne soulevons ce coin de la coulisse, que pour montrer qu'un écrivain n'est pas toujours maître de sa pensée ni même de son style, et que la servitude de la presse est bien souvent ailleurs que dans les lois.

De Rg.

La presse espagnole en Belgique.

(Voyez pag. 41.)

16. *Relacion de un pais que nuevamente se ha descubierdo enla America septentrional de mas estendido que es la Europa y que saca a luz en castellana, debajo de la protection de el Exmo S. Duque de el Infantado Medrono, director dela academica real y militar de el exercito de los Paises-Baxos.* En Bruxellas, Lamberto Marchant, 1699, in-12.

C'est la traduction sommaire d'un ouvrage du célèbre voyageur Hennepin, intitulé : *Nouveau voyage d'un pays plus grand que l'Europe...* Utrecht, Ern. Voskuyl, 1698, in-12. Voy. la notice de M. F. Van Hulst, sur le P. Hennepin, *Revue de Liége*, 15 janv. 1845, p. 97.

17. *Breue Relacion en octaua Rima de la jornada que a hecho el ill^{mo} y ex^{mo} Señor Duque d'Alua desde España hasta los estados de Flandes. Compuesta por* Balthasar de Vargas. (Une vignette en bois représentant les armes du duc.) Imprimiose en Anueres en casa de

Amato Tauerncrio, acosta del author, 1568. Con privilegio real. Petit in-12 de 56 feuillets non paginés. Le dernier contient une stance omise par les imprimeurs à la place qui lui appartenait.

Ce petit volume, d'une rareté excessive, a été acheté pour la bibliothèque royale, à la vente du comte d'Hane de Steenhuyse, à Gand, le 31 juillet 1843, *Catal.*, n° 1848. Il est précédé d'une dédicace de l'auteur au duc d'Albe et de cinq sonnets, dont le dernier est adressé par Vargas à sa plume.

Plusieurs noms propres sont désignés à l'espagnol : par exemple le comte d'Egmont s'appelle *Agamon*, le comte de Meghem, *el de Mega*, le duc d'Aerschot, *el duque d'Ariscote*, le marquis de Berghes, *el marques de Bergas*, etc.

18. *Relacion de los arcobispados y obispados de Espana y delos Indias occidentales y orientales*, par Aub. Le Mire. Amberes, David Martin, 1613, in-12 de 12 pp.

Ce livre est cité dans notre notice sur Aub. Le Mire, p. 139, n° 18.

19. *Grammaire espagnole*, mise et expliquée en françois, par César Oudin, secrétaire-interprète du roy ès langues germanique, italienne et espagnolle; augmentée par Antoine Oudin, professeur des mesmes langues, et depuis nouvellement reveue et corrigée. Brux., Henry Fricx, derrière l'hôtel de ville, à l'enseigne de l'*Imprimerie*, 1670, in-8° de 216 pp. *Bibl. Hulthem.*, n° 10,611.

20. *El cavallero determinado.* Anvers, en l'officina Plantiniana, *cerca la biuda, y Juan Moreto,* 1591, in-8° de 208 pp. chiffrées, sans les préliminaires et 3 feuillets à la fin. Gros caractère, avec figg. sur cuivre. *Bibl. Hulthem.*, n° 12,158.

Dans notre édition des lettres de G. Van Male, nous avons donné l'histoire de ce livre, traduit d'abord en prose espagnole par l'empereur Charles-Quint sur les rimes françaises d'Olivier de La Marche, puis mis en vers castillans par Don Fernand d'Acunha. Voy. pp. XVII, 15 et 116.

A la fin on lit la devise connue :

Tant ha souffert La Marche.
Tanto ha sufrido La Marcha.

Le privilége est accordé à Jan Mourentorf (*Moretus*) pour l'espace de six ans. Le poëme entier contient 388 vers

21. *Hymno triumphal de los divinos loores.* Commentado por el P.

Pedro de Bivero, dele compañia de Jesus, predicador de su Alt., enla tonca de Breda. En Bruselas, por Huberto Antonio, en el Aguila de Oro, circa de Palacio, 1625, in-4° de 55 pp. sans les 2 feuillets préliminaires.

C'est un commentaire sur le *Te Deum*, dédié à l'infante Isabelle, à l'occasion de la prise de Breda

22. *Obras de Don* Diego de Saavedra, haxardo cavallero del orden S. Iago, del consejo desu Magestad enel Supremo de las Indias, y su Embajador Plenipotenciario enlos treze cantones, en la Dieta Imperial de Ratisbona, por el circulo y casa de Borgoña, y en el congresso de Munster para la Paz General, que contienen : I. Idea de un principi politico christiano, representado en cien empresas; II. Corona gothica, austriaca y castellana, dividida en dos partes, la segunda parte nunca imprimida; III. la republica litteraria. En Amberes, Juan-Bautista Verdussen, 1677, in-fol. de 398, 251, 154 et 34 pp. sans les préliminaires et les tables. Frontispice gravé.

Sur les titres se voient l'emblème de Verdussen, la cigogne nourrissant sa mère, avec ces mots : *signum amoris*.

La dédicace est adressée à l'évêque d'Anvers, Aubert Van den Eeden. En tête de l'avis au lecteur est une vignette représentant une presse typographique.

De Rg.

HISTOIRE DE CEUX QUI COMPOSENT DES LIVRES,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS ET DES LIBRAIRES.

Godofredus Back, imprimeur à Anvers, de 1494—1511 (1).

De tous les imprimeurs anversois du XVe siècle, Godefroid Back est un des moins connus, et il est cependant un de ceux qui, après Gé-

(1) Voyez plus haut, p. 166.

rard Leeu, mériterait le plus de l'être, tant à cause de la longue et brillante carrière qu'il a parcourue, qu'à cause des nombreux et importants ouvrages qu'il a mis au jour.

On est peu d'accord sur l'époque à laquelle cet artiste, sur lequel il nous reste d'ailleurs bien peu de renseignements biographiques, a commencé à exercer l'art typographique. Visser (1), et, après lui, Panzer (2) et Hain fixent cette époque à l'année 1485; mais il est à remarquer que ce premier auteur ne cite aucun livre imprimé en cette année; il se borne simplement à dire, en parlant d'une édition sans date de l'ouvrage intitulé : *De virtutibus herbarum*, d'Albert-le-Grand, que Back imprimait déjà en 1485, sans fournir aucune preuve de son assertion; les deux autres auteurs copient mal leur devancier et interprètent encore plus mal son opinion; ils donnent de leur propre autorité, soi-disant d'après celle de Visser, la date de 1485 à l'ouvrage d'Albert-le-Grand, que tout le monde sait être imprimé sans date. Voilà cependant comment la fausse interprétation de l'opinion d'un auteur recommandable, par des écrivains estimés, engendre et perpétue en quelque sorte des hérésies littéraires, qui deviennent d'autant plus difficiles à détruire qu'elles sont appuyées de tout le poids que leur donne la parole de savants, dont l'opinion est presque toujours acceptée avec la plus entière confiance.

Verdussen va plus loin encore que Visser et ses continuateurs : il affirme, sans en fournir la moindre preuve non plus, que l'ouvrage ayant pour titre : *Om te wetene den loop van den firmamenten ende de vegelyen van den jaere ende meer andere goede leeringhe,* imprimé par notre artiste, a vu le jour en 1480. On sait à quoi s'en tenir sur les assertions hasardées de cet ancien échevin d'Anvers; le *Tondalus visioen,* de Mathias Goes, avec la fausse date de 1472, est là pour prémunir les bibliographes contre la légèreté des conjectures de ce trop zélé défenseur de la gloire de sa ville natale; il suffit, du reste, pour apprécier la valeur de cette allégation, de faire observer que cet amateur ne cite aucune édition portant une date aussi reculée.

(1) Visser, *Naamlyst van boeken, die in de XVII Nederlandsche provincien geduurende de XVe eeuw gedrukt zyn*, pag. 63.

(2) Panzer, *Annales typogr.*, vol. Ier, pag. 15, n° 110.

La troisième opinion est celle de Laserna Santander (1), qui soutient que Back a commencé à faire rouler ses presses en 1496; mais comme correctif à cette assertion, cet estimable écrivain ajoute que peut-être il imprimait déjà avant cette époque; enfin la plus ancienne impression citée par Lambinet (2) porte la date de 1495; c'est le *Resolutorium dubiorum circa celebrationem missarum occurrentium, per venerabilem dominum Johannem de Lapide*, avec cette souscription : *Resolutorii dubiorum circa celebrationem misse occurrentium per Godfridum Back. Antwerpie impressi ad laudem dei finis. Anno Dni M.CCCC.XCV.*

Malgré tout ce qu'il y a de dangereux en bibliographie, d'avancer une date, quand même elle serait appuyée par des autorités respectables, nous croyons être dans le vrai en affirmant qu'aucune des opinions que nous venons de citer n'est admissible dans l'état actuel des recherches bibliographiques; nous *croyons* (nous n'oserions l'affirmer) que le début typographique de Godefroid Back, peut être fixé à l'année 1494, du moins il imprima en cette année la traduction flamande du voyage en la Terre-Sainte, fait en 1322, par Jean de Mandeville, ce chevalier anglais qui vint mourir à Liége (3); c'est à ma connaissance le seul livre imprimé en cette année par notre artiste anversois. Remarquons ici que Mandeville a rédigé primitivement la relation de ses surprenantes aventures, non pas en latin comme on le croit assez généralement, mais en langue romane, comme il nous le dit lui-même : « *Et sachiez que je euwisse che livre* » *mis en latin por briefment adeviseir, mais por chuy que plusieurs* » *entendent mies le romans que latin, je lay mis en franchois.* »

L'année suivante fut plus fertile, car sans compter le *Resolutorium dubiorum circa celebrationem missarum*, in-8°, dont nous avons parlé ci-dessus, et qui, soit dit en passant, forme un volume de 72 feuillets, imprimé en caractères gothiques, sans chiffres ni réclames, mais avec les signatures *ai—k*, et dont il existe un exemplaire dans

(1) Laserna Santander, *Dict. bibl du XVe siècle*, vol. Ier, p. 350.

(2) Lambinet, *Recherches sur l'origine de l'imprimerie*, pag. 441. — Hain, *Repert. bibl.*, n° 9911.

(3) Brunet, *Manuel*, dernière édition; v° *Mandeville*. — *Biblioth. Grenville*, tom. II, p. 433.

chacune des bibliothèques de Bruxelles, de M. F. Vergauwen à Gand, et du duc de Sussex (1), cette dernière vendue récemment à Londres; Godefroid Back publia en cette même année un volume in-4° portant le titre de *Rosacea christiferae Mariae corona*. Antwerpie, per Godfr. Back, M. CCCC. XCV (2) et un ouvrage de Judocus Beysfelius, intitulé : *Tria rosacea coronamenta pulcherrima atque devotissima Anne Marie Jesu*, in-4° de 8 feuillets, avec signatures, orné de deux gravures en bois, avec cette souscription à longues lignes : *Hec tria rosacea coronamenta hic finem capiunt, impressa Antwerpie per me Godfridum Back, anno incarnationis Dnice millesimo quadringentesimo nonagesimo quinto decima sexta die mensis januarii* (3).

En l'année 1496 Back se signala par plusieurs travaux importants, qui témoignent hautement de la louable activité qu'il avait imprimée à son atelier typographique. D'abord il mit sous presse la légende de sainte Dympne, patronne de la ville de Gheel dans la Campine; cet opuscule, qui n'a que 6 feuillets, in-4°, est devenu très-rare et est vivement recherché surtout en Angleterre; il est imprimé en caractères gothiques, à longues lignes, sans chiffres ni réclames, mais avec signatures et porte pour titre : *Legenda sancte Dympne virginis et martyris filie regis Hybernie incipit feliciter. Impressum Antwerpie per me Go. Bac, anno milles. CCCC° nonagesimo sexto* (4). Ce précieux opuscule, dont on trouve des exemplaires à Gand, dans les riches collections de MM. F. Vergauwen et C.-P. Serrure, fut bientôt suivi du premier ouvrage flamand sorti de ses presses; nous en donnons ici le titre d'après Lambinet (5) : *Die epistelen ende die evangelien metten sonnendaechsen sermoonen*. Antwerpen, by God. Back, 1496, in-4°.

Cet fut vers cette même année, s'il faut en croire le consciencieux M. Dupuy de Montbrun (6), que notre typographe donna son édition

(1) *Bibl. Sussex*, tom. I, n° 2918.

(2) Hain, *Repert. bibliogr.*, n° 5753. — Lambinet, *ubi supra*, pag. 442. — Ermens, 4e catal., n° 2445.

(3) Lambinet, *ubi supra*, pag. 442.

(4) Brunet, *Manuel*, tom. 3, p 81. — Hain, *Repert. bibliogr.*, n° 6523. — Lambinet, *ubi supra*, pag 442. — *Bibl. Grenville*, tom. I, 1, 218.

(5) Lambinet, *ubi supra*, pag. 442 et 443. — 3me catalogue d'Ermens.

(6) Du Puy de Montbrun, *Recherches bibliographiques sur quelques impressions néerlandaises du XVe et du XVIe siècle.* Leide, 1836, pag. 57 et 58. — Hain, *Repert. bibl.*, n° 4699.

flamande de la légende de sainte Catherine, traduite du latin de Raimond de Capoue, dont voici le titre : *Sinte Katherinen legende gheboorten ende der bekeringhe ende passye der heyligher maghet, beghint hier seer deuotelick ;* elle est imprimée en caractères gothiques, à longues lignes de 31 dans les pages entières, avec les signatures *aiij—fiij,* mais sans chiffres ni réclames, ensemble de 36 feuillets ou 72 pages ; la souscription suivante se trouve au verso du 36[me] et dernier feuillet : *Gheprent tot Antwerpen by my Gouaert Bac.*

En 1498, il mit au jour une nouvelle édition d'Albert-le-Grand, *De virtutibus herbarum, de virtutibus lapidum, de virtutibus animalium et de mirabilibus mundi. Item parvum regimen sanitatis valde utile,* in-4° de 36 feuillets, imprimés en caractères gothiques à longues lignes, sans chiffres ni réclames, avec les signatures *a*3—*f*, une gravure en bois sur le titre et la souscription : *Impressum in mercantiali (sic) oppido Antwerpiensi, per me Godfridum Back, anno MCCCC XCVIII;* la bibliothèque royale en possède un exemplaire.

L'année 1500 vit paraître une troisième édition du même ouvrage d'Albert-le-Grand (1), qui paraît avoir été décidément en faveur auprès des lecteurs des publications de notre habile imprimeur ; cette troisième édition a 60 pages ; enfin en 1502, il mit sous presse : *Den sielen troest;* dont nous avons vu un exemplaire dans la collection d'incunables de M. F. Vergauwen ; c'est un volume de format petit in-fol. de 110 feuillets, à 2 colonnes, de 41 lignes dans les pages entières, sans réclames, mais avec chiffres, les signatures *a*1—*s*111, et cette souscription : *Bider gracien ons Heren so es dit boec volmaect en gheeyndt Thantwerpen buten die Camerpoert int vogelhuys, bi mi Govaert Bac, int jaer Ons Heren M. CCCCC en twee;* et en 1504, il donna une quatrième édition *De virtutibus herbarum* d'Albert-le-Grand, aussi de format in-4°, imprimée en caractères gothiques, à longues lignes, sans chiffres ni réclames, mais avec les signatures *a*3—*f*1, dont la bibliothèque royale possède aussi un exemplaire ; cette édition, qui paraît calquée sur celle de 1498, a la souscription suivante : *Impressum in mercantiali (sic) oppido Antwerpiens. per me Godfridum Back, anno M. CCCCC. IIII.*

Si on devait s'en rapporter au peu de renseignements bibliogra-

(1) Lambinet, *ubi supra*, pag. 443.

phiques que les auteurs nous fournissent sur Godefroid Back, on pourrait croire que c'est en l'année 1504 que cet habile typographe a quitté la carrière artistique, ou que la mort est venu le surprendre au milieu de ses travaux; cependant il n'en est rien, car un ouvrage conservé à la bibliothèque royale, nous fournit la preuve que son établissement était encore en pleine activité en 1510; et un autre qui se trouve dans celle d'Ypres, nous permet d'affirmer qu'en 1511 il était encore à la tête de son *officine*. En effet, ce premier dépôt possède un opuscule in-4° de 22 feuillets, imprimé en caractères gothiques, sans chiffres ni réclames, mais avec les signatures *a*1—*c*3, portant cet intitulé, imprimé en rouge et en noir : *Miracula confraternitatis septem dolorum sacratissime virginis Marie*, au-dessous duquel se trouve une estampe en bois, représentant la vierge des douleurs; à la fin se trouve cette souscription : *Finiunt miracula confraternitatis septem dolorum beatae Mariae virginis Antwerpie impressa per me Godfridum Back, MCCCCCX.* A la bibliothèque d'Ypres, on montre, avec un juste orgueil, un des ouvrages les plus précieux des presses de Back, qui, sous le rapport de sa grande rareté, de sa valeur artistique et de son importance scientifique, mérite d'obtenir ici une mention particulière, d'autant plus qu'il porte la date de 1511, qui est la dernière année que nous avons rencontré le nom de l'artiste anversois.

Ce précieux volume porte pour titre : *Den herbarius in Dietsche*, in-4°; il se compose de 173 feuillets, est imprimé à longues lignes, avec chiffres et les signatures *a*III—*D*III, et est orné de 150 figures de plantes gravées en bois; au recto du deuxième feuillet, se trouvent le prologue et la table des chapitres en 6 feuillets; le texte qui comprend 150 chapitres, commence au recto de la signature *bi*; la deuxième partie de l'ouvrage commence ainsi : *Dat tweeste partikel des boeckx van medecinen de ter cameren of den stoel doen gaen of daer toe bereyden*; l'ouvrage est terminé par cette souscription, dont nous remplissons les abréviations : *Hier voleyndet in den naem gods desen weerdigen boeck die men hiet den Herbarius oft een vergheringhe der simpelder medecinen dwelc eenygelic verstandel mensche van noden is bi hem te hebben om hem selven want niemant vri en is van sicheden, en is geprent in de vermaerde stad van Antwerpen buyten de Camerpoorte int voghelhuys bi mi Govaert Back int jaer Ons Heren M. CCCCCXI den XXVIII*sten *dach van november. Laus Deo* ✝✝.

On a pu remarquer que nous n'avons fait connaître aucune production des presses de Godefroid Back, des années 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1506, 1507, 1508 et 1509; qu'on ne croie pas néanmoins que pendant toutes ces années ses presses soient restées inactives, car rien ne nous autorise à faire pareille supposition : le domaine de la bibliographie est immense, le champ des investigations est sans bornes, et aucun bibliographe, même après avoir fait les recherches les plus consciencieuses, ne pourra placer sur son œuvre, comme sur les colonnes d'Hercule, les mots *nec plus ultra* (personne n'ira plus loin), et en se renfermant même dans un cadre donné, dans un cercle dont les limites sont déterminées, quel bibliographe oserait avoir la présomptueuse prétention d'avoir tout dit, d'avoir tout publié, et prédire à ses successeurs que le sujet est irrévocablement épuisé? Nous croyons, nous, que même sur les terrains déjà explorés, il restera toujours quelque chose à glaner pour les personnes qui voudront se livrer à de nouvelles recherches; et pour ce qui concerne le sujet qui nous occupe, nous croyons que le dernier mot sur Godefroid Back, est loin d'être dit, et que nous sommes bien plus loin encore de connaître tous ses travaux; aussi nous paraît-il probable que les lacunes que nous avons signalées dans les années de sa carrière typographique, seront un jour comblées, par suite de découvertes ultérieures qu'on ne manquera pas de faire; et quant à nous, loin de soutenir que Back aurait laissé ses presses dans une inexplicable inactivité, nous serions plus disposé à croire que le grand nombre d'éditions sans date, que nous connaissons de lui, sont peut-être précisément sorties de ses presses pendant les années où nous ne rencontrons aucune trace de ses travaux; cette supposition acquiert d'autant plus de vraisemblance, qu'il y a peu d'artistes qui aient produit autant d'éditions sans date, que celui qui nous occupe; nous allons en faire connaître quelques-unes qui sont parvenues à notre connaissance; cette nomenclature aura l'avantage de signaler à l'attention des curieux, plusieurs volumes que leur grande rareté ou leur mérite littéraire rend dignes d'occuper une place distinguée sur les tablettes des amateurs les plus difficiles (1).

(1) Nous devons quelques-uns des renseignements qui ont servi à ce travail à l'extrême obligeance de M. F. Vergauwen, qui a mis avec sa complaisance et sa courtoisie habituelles, tout ces matériaux à notre disposition.

1° *Secreta mulierum et virorum ab Alberto magno composita.* (*In fine*) *Finis..... per me Gothofredum Back.*

In-4° de 36 feuillets, en caractères gothiques à longues lignes, avec les signatures *aiii—fi.* — Il s'en trouve un exemplaire dans la collection de M. F. Vergauwen à Gand — Hain (1) en cite deux autres éditions égalcment sans date, mais différentes de celle-ci.

2° *Questiones naturales Aristotelis, de variis corporum humanorum dispositionibus audientibus valde suaves* (souscription) : *Impress. Antwerpie per me Gothofridum Back.*

In-4° de 32 feuillets, en caractères gothiques, sans chiffres, ni réclames, avec les signatures *aiii—fi.* — Se trouve également chez M. Vergauwen (2).

3° *Esopus grecus per Laurentium Vallensem traductus* (souscription) : *Esopus grecus per Laurentium Vallensem traductus finit. Antwerpie per me Go. Bac.*

In-4° de 6 feuillets en caractères gothiques (3).

4° *Modi significandi sine quibus grammaticae notitia haberi nullo pacto potest. Antwerpie, per Godofr. Back.* In-4° (4).

5° *Alberti magni liber aggregationis seu secretorum de virtutibus herbarum, lapidum et animalium. De mirabilibus mundi. Regimen sanitatis. Adlardi Bathouiensis questiones naturales et questiones philosophorum.* (Souscription) : *In mercuriali oppido Antwerpiensi per Godofridum Back.* In-4° (5).

6° *Ars notariatus. Antw.*

In-4° de 6 feuillets, caractère gothique à longues lignes de 36 dans les pages entières, sans chiffres ni réclames, mais avec signatures — A la fin se trouve la marque de l'imprimeur copiée dans ce recueil, chez M. Vergauwen et à la bibliothèque royale.

7° *Epistola de miseria curatorum.* (In fine) : *explicit epistola de miseria curatorum et Plebanorum.*

(1) Hain, *Repert. bibliogr.*, n°s 560 et 561.
(2) Hain, *ubi supra*, tom. I, p. 215. — Visser, pag. 63.
(3) Hain, *ubi supra*, n° 322.
(4) Hain, *ubi supra*, n° 424.
(5) Hain, *ubi supra*, n° 533.

In-4° de 8 feuillets, caractère gothique à longues lignes, de 35 dans les pages pleines, avec signatures, mais sans chiffres ni réclames (1). Également dans la collection de M. Vergauwen.

8° *Incipiunt secreta mulierum et virorum ab Alberto magno composita* (in fine) : *Finis huius tractatuli venerabilis Alberti magni est per me Godfridum Back.*

In-4° de 36 feuillets, en caractères gothiques, avec signatures ; au-dessous de l'intitulé se trouve une gravure en bois, représentant le symbole des quatre évangélistes; la marque de l'imprimeur se trouve sur le même feuillet que le titre (2).

9° *Expositio mysteriorum misse et verus modus rite celebrandi* (in fine) : *Explicit expositio mysteriorum misse.*

In-4° de 36 feuillets, caractère gothique à longues lignes, de 36 sur les pages entières, sans chiffres ni réclames, signatures *a*III—CIII. — Au verso du dernier feuillet se trouve la marque de l'imprimeur. Dans la bibliothèque de royale et chez M. Vergauwen.

10° *Itinerarius Johannis de Hese, presbyteri a Jherusalem describens dispositiones terrarum, insularum, montium et aquarum ac etiam quedam mirabilia et pericula per diversas partes mundi lucidissime enarrans. Tractatus de decem nationibus et sectis Christianorum, epistola Johannis Soldani ad Pium papam secundum. — Epistola responsoria ejusdem Pii pape ad Soldanum. — Johannis presbyteri maximi Indorum et Ethiopum Christianorum imperatoris et patriarche. — Epistola ad Emanuelem Rhome gubernatorem de ritu et moribus Indorum deque ejus potentia divitiis excellentia. — Tractatus pulcherrimus de situ et dispositione regionum et insularum totius Indie, nec non de rerum mirabilium ac gentium diversitate* (in fine) : *Expliciunt duo tractatuli de mirabilibus rerum et statu totius Indie ac principe eorum presbytero Johanne.*

In-4° de 22 feuillets, caractères gothiques, imprimé à longues lignes de 36 dans les pages pleines, avec signatures *a*3—*d*, sans chiffres ni réclames ; au verso du dernier feuillet se trouve la marque de l'imprimeur.—Se trouve aussi

(1) Lambinet, pag. 443. — Hain, n° 6609.
(2) Hain, n° 560

chez M. Vergauwen. — Il existe plusieurs éditions de ce voyage, qui paraît avoir été fait en 1489 ; cependant Mameranus crut le faire imprimer pour la première fois à Anvers en 1565. Voy. la dissertation de M. De Reiffenberg, édition de Barante, tom. V, pp. 425-437.

11° *Secreta mulierum ab Alberto composita* (souscription) : *Finis huius tractatuli venerabilis Alberti magni, per me Godfridum Back.*

In-4° de 35 feuillets, en caractères gothiques (1).

12° *Hier beghint een genuechlike hystorie van den edelen hertoghe Govaert van Buloen die welck seer genuechlyck es om lesen* (souscription) : *Hier is voleyndt die historie van Govaert van Bulioen. Gheprent Thantwerpen bi my Govaert Back.*

In-fol. de 86 feuillets, imprimés à deux colonnes de 42 lignes dans les pages entières, sans chiffres ni réclames, mais avec les signatures *aii—oiii*. Au verso du feuillet qui contient la souscription, se trouve la marque de l'imprimeur ; ce précieux volume, orné de 45 gravures en bois, a été probablement imprimé d'après l'édition de Harlem de 1486. Le seul exemplaire que j'en aie vu se trouve dans la collection de mon ami M. le professeur Serrure (2).

13° *Karel en Elegast.* Au recto et au verso du premier feuillet se trouvent deux gravures sur bois représentant deux guerriers portant drapeau, on aperçoit un château fort sur le second plan et le monogramme IK. Au recto du deuxième feuillet : *Hier begint een genoechelike hystorie van den edelen coninck Karel van Vranckeryck ende van den vromen ridder Elegast.*

Een vraye hystorie ende waer
Mach ic u letten haerter naer
Het was op eenen morgen stonden
Dat coninck Karel slapen sonde
Tingelen al op ten ryn
Dlant was allegader syn.........

Le poëme se termine au recto du 25e feuillet par ce vers :

Nu segget amen allegader.

Au verso du même feuillet se trouve la souscription suivante :

(1) Hain, *ubi supra*, n° 561.
(2) Hain, *Repert. bibliogr.*, n° 3686.

Hier eyndt die historie van den edelen coninc Karel en van d·n vromen ridder Elegast.

Autre volume de la plus grande rareté, qui fait aussi partie de la collection de M. le professeur Serrure, qui l'a fait acheter à la vente Heber. Il est de format in-4°, en caractères gothiques, imprimé à longues lignes de 29 dans les pages entières, sans chiffres ni réclames, avec les signatures *a*—*c*3 Il existe plusieurs éditions de ce roman de chevalerie, dont M. Hoffmann de Falersleben a amplement parlé dans ses *horæ belgicæ*.

14° *Primus tractatus hujus operis est de salute corporis. — Secundus tractatus est de salute anime. — Tercius tractatus est de amore contra luxuriosos et lascivos, editus a Pio secundo maximo pontifice. — Quartus tractatus est descriptio Trojane historie per Homerum poetam grecorum maximum* (souscription) : *Explicit libellus iste ex diversis copulatus tractatibus, impressus Antwerpie per me Godfridum Back.*

In-4° de 24 feuillets, caractères gothiques, à longues lignes, sans chiffres, ni réclames, avec les signatures *a*3—*d*3. La marque de l'imprimeur se trouve au verso du dernier feuillet. Dans la collection de M. Vergauwen à Gand (1).

15° *De doctrina dicendi et tacendi.* Au verso du neuvième feuillet : *Explicit liber de doctrina dicendi et tacendi ab Albertano Causidico brixiensi editus.*

In-4° caractères gothiques, à longues lignes de 36 dans les pages entières, sans chiffres ni réclames, avec les signatures *a*III—*b* Au verso du dernier feuillet se trouve la marque de l'imprimeur. Également dans la collection de M. Vergauwen (2).

16° *Casus papales, episcopales et abbatiales.* Au verso du dernier feuillet : *Finiunt casus papales, episcopales et abbatiales.*

In-4° de 4 feuillets à longues lignes, sans chiffres, réclames, ni signatures, caractères gothiques. Chez M. Vergauwen.

17° *Om te wetene den loop van den firmamenten ende de vegelyne van den jare ende meer andere goede leeringhe.* Antwerpen, by Govaert Bac. In-8° (3).

(1) Hain, *Repert. bibliogr.*, n° 14151. — Lambinet, pag. 444.
(2) Lambinet, pag. 424. — Catal Lammens, tom. II, n° 2429.
(3) Hain, *ubi supra*, n° 10205.

18° *Hier beghint een bouck van trooste ende van rade dat gheheeten is Mellibaeus ende is seer orboerlyck ende profitelyc.* Sous ce titre se trouve une gravure en bois (à la fin) : *Gheprent Tantwerpen int vogelhuys by my Go. Bac, an de Ca..... orte* (Camerpoorte). Au verso du 74e feuillet se trouve la marque de l'imprimeur.

In-4° de 74 feuillets, de 29 lignes dans les pages entières, caractères gothiques, avec gravures en bois. Cette précieuse édition est décrite par Hain (1).

19° *Dat boeck van Tondalus visioen. Gheprint Tantwerpen by my Govaert Back* (2).

20° *Crispi Sallustii de coniuratione Catiline liber. Antwerpie opera et impensis Godefridi Back impressus.* In-4° (3).

21° *Historia perpulchra de Anna sanctissima. Jhesus Maria Anna.* L'ouvrage finit par ces mots : *Expliciunt hic tota.*

In-4° de 42 feuillets, imprimé en caractère gothique, à longues lignes de 36 dans les pages entières, sans chiffres ni réclames, avec les signatures *aiii — g*. Deux gravures sur bois. Il s'en conserve un exemplaire dans la bibliothèque royale.

22° *Die hystorie van den vromen ridder Paris ende van die schone Vienne* (souscription) : *Gheprent Tantwerpen buten die Camerpoert bi mi Govaert Back int vogelhuys.*

In-4° en caractères gothiques, de 56 feuillets à longues lignes de 30 dans les pages pleines, sans chiffres ni réclames, mais avec les signatures *aii — k* et trois gravures en bois (4). M. Serrure à Gand, possède un exemplaire de cette précieuse édition.

On voit par cette nomenclature des nombreux travaux de Back, qu'il n'y a pas d'artiste qui ait parcouru une carrière plus laborieuse, et qui ait publié plus d'ouvrages importants; et quand on compte de si beaux résultats, on ne sait vraiment ce que l'on doit le plus admirer en lui, ou sa prodigieuse activité ou le choix heureux qu'il mit dans ses nombreuses publications.

Pendant tout le temps que notre artiste exerça l'art typographique à Anvers, c'est-à-dire depuis 1494 jusqu'en 1511, il y habita une

(1) Hain, n° 11051.
(2) Brunet, *Manuel*, tom. IV, pag. 492.
(3) Hain, n° 14238.
(4) Brunet, *Manuel*, tom. III, p. 634.

maison appelée *tvogelhuys*, située hors de la Camerpoorte (*buten de Camerpoorte*); cette maison portait probablement une cage pour enseigne ; Back, à l'exemple de ses contemporains, adopta cette enseigne pour son écusson d'imprimeur ; il en a en effet décoré la plupart des éditions qui sortirent de ses presses, et c'est ce signe distinctif qui nous permet de lui attribuer avec certitude plusieurs ouvrages, qu'il a publiés sans son nom, sans celui même de la ville qu'il habitait.

Il est à remarquer qu'il fit successivement subir à sa marque plusieurs modifications. Sa *marque* primitive est conforme à la gravure que nous en publions ici; elle représente une grande cage, placée sur un tertre parsemé de fleurs. Les initiales *G B* qui forment son monogramme, sont placées dans la cage même, derrière le treillis (1). Enfin à la cage, surmontée de rinceaux qui s'appuient sur deux colonnes, est suspendu par une courroie bouclée, un écusson aux armes de la ville d'Anvers.

La deuxième marque dont Back a fait usage, ou pour mieux dire la modification qu'il a fait subir à la première, consiste aussi en une cage placée sur un tertre parsemé de fleurs, mais son monogramme y est remplacé par un *M*, surmonté d'une croix ayant la forme de quatre ailes de moulin, et les armes de la ville d'Anvers, qui étaient suspendues à la cage, ont disparu; ce second écusson se rencontre entre autres dans l'*Epistola de miseria curatorum*.

La troisième, qui se trouve entre autres dans le roman de *Karel et Élegast*, représente aussi la cage, mais soutenue par deux hommes ; dans l'intérieur se trouve un oiseau, et les initiales *G. B.* sont placées au-dessous du tertre.

Enfin la quatrième marque est rapportée par M. Du Puy de Montbrun (2). Elle forme deux carrés presque réguliers, le premier porte la cage sans aucun couronnement et sans les armes d'Anvers, l'autre représente un écu portant le monogramme de l'imprimeur, cet écu est suspendu à un couronnement gothique, ou, si l'on veut, à un portique, et repose obliquement sur un parquet en marqueterie.

De tout ce que nous avons rapporté de Godefroid Back, il résulte que ce n'était pas seulement un artiste laborieux, mais, à en juger

(1) Dibdin, *The bibliographical Decameron*, vol. III, p. 148. — Du Puy de Montbrun, pag. 58; ce recueil, II, 167.

(2) Pag. 58.

par ses importants travaux, il doit avoir été très-entendu dans son art; ses caractères ne manquent pas d'élégance, ils ont un type particulier, qui permet facilement aux connaisseurs de distinguer ses publications de celles de ses contemporains. Les matrices sur lesquelles ses caractères ont été fondus, se trouvent aujourd'hui en la possession de MM. Enschedé à Harlem, qui conservent tant de choses intéressantes pour l'histoire typographique des Pays-Bas.

P.-C. Vander Meersch.

Quelques imprimeurs anversois en 1567. — *Lettre de Marguerite de Parme touchant leur arrestation.*

Le *Bulletin du bibliophile belge* a publié à différentes reprises des articles relatifs à l'histoire de la bibliographie anversoise, entre autres une lettre inédite de François Mols, adressée à l'académicien Des Roches, et contenant une suite de noms d'imprimeurs ou de libraires anversois depuis 1470 jusqu'à 1593. Ces noms, qui ont été relevés sur les registres de la corporation de Saint-Luc, forment sans doute une excellente base pour l'histoire bibliographique d'Anvers; mais il s'en faut de beaucoup que la liste en soit complète. Il n'y avait point, à ce qu'il paraît, obligation pour les imprimeurs de se faire inscrire régulièrement sur les registres : aussi voyons-nous que les uns imprimaient déjà depuis plusieurs années avant d'être mentionnés comme membres de la corporation, et que d'autres ont imprimé toute leur vie sans en faire jamais partie.

On trouverait plus d'une preuve de cette assertion dans l'examen des livres qui sont sortis des presses anversoises; la lettre que nous donnerons ci-après en fournira quelques autres. Il y est fait mention de plusieurs imprimeurs d'Anvers qui n'ont jamais figuré sur les registres de la corporation de Saint-Luc. Peut-être faut-il en attribuer la cause au peu d'importance et au peu de développement qu'avaient

pris leurs ateliers typographiques, et peut-être aussi devons-nous les ranger parmi ces ouvriers obscurs qui, depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours, ont formé le déplorable martyrologe de la liberté de la presse.

Il y avait six jours que le duc d'Albe était arrivé à Bruxelles. Marguerite de Parme, qui conservait encore le gouvernement du pays, subissait déjà l'influence du terrible exécuteur que venait de lui envoyer Philippe II. Après tous les édits de modération, on revenait plus que jamais au système de la force et à l'emploi de la violence. Dès le 23 juillet 1567, Marguerite avait révoqué toutes les concessions faites aux religionnaires d'Anvers. La réaction était commencée et Dieu seul savait jusqu'où devaient aller les vengeances.

L'imprimeur Gilles Van Diest était véhémentement soupçonné d'avoir imprimé pendant les troubles, des *livretz*, *pasquilles*, *escriptz et pourtraictz scandaleux*, et l'on venait de saisir chez lui (1) *certaine* FIGURE DE LA FORME DE L'INQUISITION D'ESPAIGNE, *chose qui ne povoit tendre que à sédition et tumulte;* en fallait-il plus pour exciter le zèle des hommes qui servaient une politique implacable. On arrêtera d'abord Gilles Van Diest, on l'interrogera diligemment et estroitement, c'est-à-dire qu'on le mettra à la torture; on lui fera dire les noms de tous ses complices, c'est-à-dire de ceux qui lui ont donné assistance, les peintres, les graveurs, les dessinateurs, etc. On tâchera de savoir s'il n'a pas un fils qui vend semblablement des impressions hérétiques et scandaleuses dans la ville de Viane, enfin on fera dans sa maison une recherche minutieuse de tous les livres, papiers et portraits qu'il pourrait avoir cachés. Car il faut, dit la gouvernante, *enfoncer* la vérité de cette affaire. Le margrave avait montré à l'égard de Van Diest une indulgence coupable dont on le blâme. Pourquoi n'avait-il pas

(1) C'est le 24 août que Marguerite avait reçu les pièces de conviction. La note suivante en fait foi :

Item. Betaelt eenen bode die gesonden is naer Bruessele den xxiiii augusti a° LXVII, by ordonnancie ende bevele van mevrouwe de hertoghinne van Parma, omme te draeghen ende te leveren in handen van den secretaris Berthy diverssche gedructe papieren mette schynen die eenen Gillis Van Diest begonst hadde de drucke van den inquisitie van Spangnen. Betaelt voor de reyse dry gulden en eenen stuyver. Compt alzoe hier xv[s] iii[gr.] v[d].

(Compte de l'écoutète d'Anvers, 1567.)

agi envers ce dernier comme il avait fait précédemment à l'égard de Jehan Van Schille? On visitera aussi les maisons de Jehan Van Bouhuysen, de Guillaume de Paris et des autres. Mais par malheur, dit Marguerite, *il fait assez à croire que, puisqu'on a perdu l'occasion de les visiter tous à l'instant, maintenant il sera bien tard.*

Et quel est l'homme que l'on charge de cette visite domiciliaire et de cette perquisition? c'est le conseiller Jacques Hessel, un de ceux qui ont figuré plus tard dans le fameux *conseil de sang,* et dont la conduite, de l'aveu même de Viglius, qui était son parent, avait justement soulevé la haine du peuple (1). Le duc d'Albe, le jour où il commença l'exécution de sa sanglante besogne, n'aurait dû trouver pour valets que des Vargas ou des Del Rio; le sang belge n'aurait dû être versé que par des bourreaux étrangers. Jacques Hessel semble au reste s'être acquitté *convenablement* de sa mission, car l'affaire prit bientôt entre ses mains une certaine importance.

Le 2 septembre le margrave d'Anvers envoyait un exprès au comte de Mansfelt à Bruxelles, pour lui remettre certaines pièces concernant l'incarcération de Gilles Van Diest (2). Cela veut-il dire que le malheureux imprimeur avait été transféré à Bruxelles et que le duc d'Albe avait voulu juger le tout par lui-même et de ses propres yeux? C'est possible, mais quoi qu'il en soit, les comptes du margrave d'Anvers, non plus que ceux de l'amman de Bruxelles, ne nous ont rien révélé sur la destinée de Van Diest : qu'y aurait-il d'étrange si, pour sa *figure de l'inquisition d'Espagne*, il avait subi le même sort que Jacob Lyesvelt, décapité à Anvers 25 ans auparavant pour avoir imprimé une bible en langue vulgaire (3). Lisez les comptes des officiers de justice de

(1) En 1578 il expia cruellement, en Flandre, les fautes qu'on lui reprochait. Ryhove le fit pendre sans forme de procès.

(2) Cela résulte de la note suivante :

Item den 11 *septembris a° LXVII*, *gesonden in diligente naer Bruessele met brieven aende grave van Mansfelt, alhier doens gouverneur wesende, omme hem te leveren zeker stucken aengaende den gevankenisse van den persoon van Gillis Van Diest, die als boven begonst hadde te drucken d'inquisitie van Spaengnen. Betaelt aenden zelven bode, etc.* (Comptes de l'écoutète d'Anvers, 1567.)

(3) *Bulletin du bibliophile belge*, t. I, p. 80. Il est cependant à remarquer que les comptes de l'écoutète d'Anvers en 1542 ne font aucune mention de cette exécution.

eette époque déplorable, et vous serez révolté de la futilité des raisons pour lesquelles des milliers de martyrs furent conduits au bûcher ou à l'échafaud.

Mais voici la lettre de Marguerite de Parme au conseiller Hessel. Nous l'avons transerite de la minute, qui est déposée dans les archives du conseil privé, carton des affaires de Flandre.

A nostre très-chier et bien amé messire Jacques Hessel (1), *chevalier de la chambre, conseiller du roy à Gand.*

Marguerite, par la grâce de Dieu, duchesse de Parme, de Plaisance, etc., régente et gouvernante.

Très-ehier et bien amé. Comme, quelques jours passez, nous avions esté advertis que ung *Gilles Van Diest* (2), imprimeur en Anvers, imprimoit certaine figure de la forme de l'inquisition d'Espaigne, chose qui ne povoit tendre que à sédition et tumulte, nous escripvismes ineontinent là dessus au margrave dudit Anvers à fin de appréhender ledit imprimeur et ses eompliees, et signamment les auteurs de ceste impression, après s'en estre diligemment enquis. Sur quoy ledit margrave a eonstitué prisonnier ledit imprimeur et quelques aultres, ayant, par examen faict d'eulx, tiré ce que verrez par leur déclaration que avons commandé vous estre envoyé quant et eeste, avee deux lettres dudit margrave des xxvi et xxvii[es] de ce présent mois. Or eonvenant que eest affaire, pour estre de l'importanee qu'il est, soit entièrement enfoncé, il nous a samblé s'y debvoir faire ultérieurs debvoirs, et partant vous encharger, eomme faisons, de par le roy monseigneur, très-acertes que ayez à prendre vostre chemin par ledit Anvers pour vous joindre au margrave et l'assister, pour bien diligemment interroguer ledit *Gilles Van Diest*, prisonnier, sur l'imprimerie susdite; et d'advantage comme iceluy prisonnier est véhé-

(1) Voy., au sujet de Jacques Hessel, *Anal. Belg.* de Hoynck van Papendrecht, tom. I, part. 1, pag. 170, et Vanderwynckt, *Hist. des Troubles*, tom. II, p. 451.

(2) Les registres de Saint-Luc portent le nom d'un *Anthoni Van Diest, druckere*, en 1572. *Bullet du bibliophile belge*, tom. I, pag. 80-81.

mentement suspect d'avoir imprimé ces années passées plusieurs livretz, pasquilles, escriptz et pourtraictz scandaleux qui sont esté venduz et distribuez publiquement audit Anvers, l'interroguer diligemment et estroictement sur lesdits livres, pourtraictz et escriptz, ensemble de tous ses complices et de ceulx qui luy ont donné assistence, mesmement qui ont esté les inventeurs, paintres, graveurs et tous aultres samblables; aussy s'il n'a ung sien filx se meslant du mesme mestier qui se seroit retiré à Viane, et illecq faict semblables impressions héréticques et scandaleuses; en faisant avec la mesme diligence recercher et fureter sa maison pour veoir si l'on n'y trouvera rien de chose semblable, sçachant dudit margrave si à l'instant de la prinse dudit *Gilles* et saisissement de ses pourtraictz de ladite inquisition il n'a faict diligence requise pour cercher et visiter tous les aultres papiers, livres et pourtraictz, et en cas que non, luy demandant pourquoy il ne l'a si bien faict en la maison dudit *Gilles*, comm' il escript l'avoir faict en celle de *Jehan Van Schille,* donnant en oultre ordre que l'on visite diligemment les maisons de *Jehan Van Bouhuysen* et *Guillaume de Paris* (1), et aussy des aultres, combien qu'il faict assés à croire que puisque l'on a perdu l'occasion de les visiter tous à l'instant, et devant estre préadvisez, que maintenant il sera bien tard. D'advantaige que tenez la main que ledit *Guillaume de Paris,* relacé par ledit margrave, soit de rechef empoigné et interrogué sur les mesmes articles que dessus, changeant ce que trouverez nécessaire, et afin que la chose se puist tant myeulx exécuter, nous escripvons présentement les lettres cy-joinctes audit margrave, afin qu'il praigne assistance de vous, et que par ensemble ayez à enfoncer la vérité de cest affaire, en faisant diligence pour avérer non-seulement le faict présent, mais aussy les aultres choses susdictes, et de vostre besoigné nous ferez rapport à vostre venue icy. A tant, etc.

De Bruxelles, le xxviiie jour de aoust 1567.

Au conseillier Hessel.

Nous aurions désiré pouvoir mentionner quelques livres sortis des presses de l'un des imprimeurs cités dans cette lettre. Nous nous

(1) *Bullet. du bibliophile belge*, tom. I, pag. 81, mention d'un *Sylvestre van Paris, printere,* en 1537.

sommes livré dans cet espoir à quelques recherches qui sont restées malheureusement infructueuses. Quant à la *figure de l'inquisition d'Espagne*, il est probable que tous les exemplaires en auront été détruits dès l'origine, soit par l'imprimeur lui-même, soit par les agents de l'autorité. Em. Gachet.

Imprimeurs belges à l'étranger.

1. Jean de Flandre à Madrid. Nous possédons un livre relatif à notre histoire nationale, qui est sorti de ses presses, savoir :

Rolandi Mirtei Onatini commentarivs rervm in Belgio gestarum a Petro Henriquez de Azeuedo, comite de Fuentes, etc., ad *Joannem Fernandium Velasquium, magnum Castellae comestabilem, etc., cum privilegio, Matriti. Ex typographia regia* MDCX, in-4° de 10 pages non chiffrées de prélimin. et de 68 pp. de texte.

Au dernier feuillet on lit : *Matriti, apud Joannem Flandrum.*

Il paraît qu'on peut en conclure que Jean de Flandre était en 1610 directeur de l'imprimerie royale à Madrid.

Disons ici en passant, pour ceux qui veulent s'occuper de nos pseudonymes, que ce *Roland Mirteus Onatinus* est *Martinus Antonius Del Rio.*

La bibliothèque royale, fonds Van Hulthem (n° 26655 du catal.), possède de lui un autre ouvrage.

Del Rio prend ailleurs le nom de *Miriteus.* Voici le titre d'un livre qui fait également partie de notre collection : *Comentarios de las alteraciones de los Estados de Flandes, sucedidas despues de la Flegada del señor don Juan de Austria a ellos, hasta su muerte compuestos en Latin por Rolando Natin Miriteo, en cinco libros, y traduzidos en Castellano por don Rodrigo de Medina y Marnilla, en Madrid, en casa de Pedro Madrigal,* 1601, in-4° de 16 pp. non chiffrées de prélim., et de 151 pp. numérotées d'un côté du texte.

2. P. CRAESBEECK ou CRASBEEK, à Lisbonne. Voilà un nom qui ne saurait appartenir qu'à un belge.

Brunet, à l'article *Camoens*, cite plusieurs éditions de la *Lusiade* et des autres ouvrages de cet illustre poëte, sorties des presses de Craesbeeck.

En voici une cependant qui lui a échappé : *Os Lvsiadas de Loys de Camoens. Em Lisboa, Crasbeeck*, 1633, in-24.

Nous la trouvons dans le catalogue de M. De Courcelles, sous le n° 912 (1).

A cette même vente il y avait encore, sous le n° 911, un autre livre imprimé chez Craesbeeck : *Gigantomachia de Manuel de Gallegos*, Lisboa, *Crasbeeck*, 1628, petit in-4°. Brunet n'en parle pas.

C.-P. S.

Portraits d'imprimeurs et de libraires belges.

M. Bodel-Nyenhuis, de Leyde, a inséré dans le *Jaarboekje voor den Boekhandel* une intéressante notice sur les imprimeurs et libraires dont il existe des portraits. Ce savant bibliophile s'est livré à de longues recherches et a fourni une liste assez ample, cependant il y a encore un certain nombre de typographes ou de bibliopoles belges qui lui ont échappé. Nous allons tâcher de combler cette lacune.

I. En tête de cette note supplémentaire doit figurer celui qui introduisit l'art typographique dans notre patrie, THIERRI MERTENS d'Alost. Les traits de cet homme, qui mérite à tant d'égards la statue qu'on va lui élever dans sa ville natale, ne nous ont été conservés que d'une manière assez imparfaite. On ne les retrouve que sur la pierre qui couvrait son tombeau.

Thierri Mertens, qui depuis 1473 jusqu'en 1534 imprima successi-

(1) *Catalogue des livres et documents historiques, manuscrits et imprimés, autographes, etc., de feu M. De Courcelles*, 25 juin 1835. Paris, Leblanc, in-8°. Sur les Craesbeeck de Lisbonne voir De Reiffenberg, *Mém. sur les relations anciennes de la Belg. et du Portug.*, p. 75.

vement à Alost, à Anvers et à Louvain, se retira à la fin de ses jours au couvent des Guillelmites, dans la première de ces villes. C'est là qu'il mourut. Les frères déposèrent ses cendres dans leur église et les couvrirent d'une pierre noire, sur laquelle ils firent sculpter en relief la figure entière de Mertens. Sa tête est appuyée sur un coussin, il a les mains jointes et porte une robe longue, en forme de pélisse à manches pendantes. En 1774, la régence d'Alost voulant conserver l'ancien monument dans son intégrité, le fit relever du pavé de l'église des Guillelmites où il était placé horizontalement et foulé par les passants qui en altéraient tous les traits, et poser verticalement contre la muraille. Ensuite, cette pierre tumulaire a été encadrée dans une pyramide de marbre noir et blanc. A la suppression des Guillelmites, sous Joseph II, le magistrat d'Alost fit transporter ce monument à la collégiale, dans la chapelle de Saint-Sébastien, vis-à-vis l'autel. C'est là qu'on le voit encore aujourd'hui.

La pierre sépulcrale de Mertens a été gravée pour l'ouvrage de Lambinet, *Recherches historiques et critiques sur l'origine de l'imprimerie* (1).

II. A côté de Thierri Mertens se place Jean de Westphalie, le célèbre imprimeur de l'université de Louvain, qui partage avec lui l'honneur d'avoir doté la Belgique de cet art si précieux. Jean de Westphalie a eu soin lui-même de transmettre son portrait à la postérité. Il l'avait fait graver en bois et s'en servait de marque pour faire reconnaître ses éditions. En cela, comme l'observe Lambinet, il a imité l'usage pratiqué plus anciennement par les cartiers et les graveurs d'images, qui scellaient leurs ouvrages de leur écusson, de leur monogramme ou de leur portrait.

On le trouve, entre autres, sur deux de ses éditions que nous avons eu occasion de voir. La première est un grand in-folio, sans date, et porte pour titre :

Breviariū. domini io fabri (Fabri) *super codicē p. multū. vtile in vtriusq. iuris facultate incipit feliciter.*

Au verso de ce premier feuillet figure le portrait de Mertens.

C'est d'après cette édition qu'il a été reproduit par Lambinet (2).

(1) Pag. 326 de l'édit. de Bruxelles, an VII, ou t. II, pag. 97 de l'édit. de Paris, 1810.

(2) *Recherches*, p. 216, ou t. II, p. 18.

M. Vergauwen, de Gand, possède un superbe exemplaire de ce livre, qui passe pour un des premiers sortis des presses de Jean de Westphalie.

Le même portrait se voit aussi au dernier feuillet du *Prognosticum Pauli de Middelburgo.*

Ce volume, qui est plus rare encore que le premier, se termine de la manière suivante :

Editum per Paulum de Middelburgo Zelandie bonarum artium et medicine doctorem illustrissimi ducis urbini phisicum in alma universitate Lovaniensi studiorum alumna ibidemque impressum per me Johannem de Westphalia. Anno salutis MCCCCLXXXIIII pridie kalendas septembris.

Vive Westphalia.

C'est entre les deux derniers mots qu'est placé le portrait de l'imprimeur.

Un très-bel exemplaire de cette curiosité bibliographique a passé de la bibliothèque de M. Chalon dans celle de M. Vergauwen.

III. Il est un troisième imprimeur belge du XVe siècle dont il existe un portrait, mais tout à fait microscopique. C'est Colard Mansion. Cet artiste brugeois, dont la réputation est devenue européenne, grâce au beau travail de Van Praet, était non-seulement typographe mais encore littérateur. On sait qu'il traduisit, entre autres, du latin en français, sur l'invitation de Louis de la Gruthuse, un ouvrage ascétique *de la pénitence d'Adam.* Il en existe un exemplaire manuscrit à la bibliothèque royale à Paris. Ce volume est orné d'une petite miniature représentant le traducteur offrant son livre au seigneur de la Gruthuse. Colard Mansion est vêtu d'une robe noire ou bleue très-foncée, unie et sans ornements. Il a la tête nue.

Cette miniature est du reste tellement petite, qu'il est impossible d'avoir une idée un peu exacte des traits de l'imprimeur de Bruges. On n'y trouve donc que son costume; c'est toujours quelque chose.

Ce dessin a été publié une première fois par Lambinet et ensuite par Van Praet (1). Ce dernier en a donné un fac-simile en couleur.

IV. Après ces imprimeurs célèbres du XVe siècle, nous avons à citer un homme du siècle suivant, qui est plus connu comme savant que

(1) *Recherches,* p. 383. — *Notice sur Colard Mansion*, pl. I.

comme typographe. Nous voulons parler du grand antiquaire Hubert Goltzius. De retour de ses voyages dans les différentes contrées de l'Europe, il s'établit à Bruges où il monta une imprimerie. Son premier but était sans doute de confier ses propres ouvrages à ses presses. C'était en effet une grande économie de ne pas devoir recourir à d'autres, et une véritable satisfaction pour un auteur de pouvoir surveiller lui-même les ouvriers. Goltzius ne se borna pas à éditer les ouvrages qu'il avait composés, il en publia un grand nombre d'autres. Tous se font remarquer par la beauté et la netteté des caractères et de l'impression.

Nous connaissons les portraits suivants de Goltzius, et nous n'avons pas la prétention de les indiquer tous. Il est même probable qu'il en existe davantage.

Le volume intitulé : *Graecia sive historiae vrbivm et popvlorvm Graeciae ex antiqvis nvmismatibvs restitvtae libri qvatvor,* composé par Goltzius et imprimé chez lui à Bruges, en 1576, in-fol., est orné d'un très-beau portrait gravé sur cuivre, d'après un tableau d'Antoine Morus, peintre de Philippe II.

Un portrait encore plus beau se trouve dans le supplément à l'ouvrage que nous venons de citer, dans la *Siciliae historia posterior, sive eorvm qvae post pacem sub Avgvsto terra marique partam, vsque ad hoc saeculum, gesta svnt.* Ce volume sortit également des presses de Goltzius l'an 1576.

Cette fois-ci l'antiquaire a été représenté en profil. Autour du médaillon on lit : *Melchior Lorichivs Flensbvrgensis Holsatvs ad vivum delineavit et in aere scvlpsit.*

Ces portraits de Goltzius n'ont pas été reproduits dans l'édition de Henri et Corneille Verdussen d'Anvers, en cinq volumes in-folio, édition qui, soit dit en passant, est bien inférieure à celle donnée par l'auteur même. Il est vrai qu'au premier volume de celle-ci on a placé un très-beau frontispice sur lequel on remarque un buste décoré d'une couronne de laurier. C'est celui de notre savant. Mais ses traits y sont rendus sur une échelle assez petite et par conséquent d'une manière bien moins distincte que dans les deux belles gravures qui enrichissent la première édition.

Enfin un quatrième portrait gravé sur cuivre par Esme (Érasme?)

de Boulonois figure dans Foppens (1). Il paraît être copié d'après celui de Melchior Lorichius.

V. Après Goltzius nous avons à mentionner un autre érudit, qui, sans être ni imprimeur, ni libraire, n'en rendit pas moins d'immenses services à la typographie. Nous voulons parler de CORNEILLE VAN KIEL ou KILIAN. Ce célèbre correcteur de Plantin naquit à Duffel, et mourut à Anvers en 1607, à un âge très-avancé.

On voit encore aujourd'hui à l'établissement de Plantin et des Moretus, à Anvers, qui appartient actuellement à M. Albert Moretus, un très-beau portrait de Kilian. Ce tableau, dont le maître nous est inconnu, n'a jamais été gravé. M. le chanoine David, qui prépare une nouvelle édition de l'*Etymologicon teutonicae linguae,* obtiendra du propriétaire, nous n'en doutons pas, l'autorisation de le faire reproduire par la lithographie pour en orner son intéressante publication. Ce sera là un véritable embellissement pour son livre.

Le seul portrait gravé de Kilian que nous connaissions est celui qui se voit au frontispice du *grand dictionnaire et trésor des trois langues, françois, flameng et espaignol.* Anvers, César. Joach. Trognæsius, 1640, in-4°. Ce titre est gravé par I.-C.-I. (Jeghers?) D'après E. Q. (Érasme Quellin?). Le buste de Kilian y est en compagnie de cinq autres lexicographes, César Trogney, Gabriel Meurier, Mathias Sasbout, César Oudin et M. Nicod.

Ce portrait donne à Kilian une belle tête, un peu chauve, mais au front large, avec une barbe superbe.

La planche en bois qui orne le dictionnaire de 1640 a été reproduite une seconde fois pour le dictionnaire flamand-espagnol et espagnol-flamand d'Arnould de la Porte, curé et chapelain de la citadelle d'Anvers, imprimé chez H. et J. Verdussen en 1659, in-4°, en deux parties (2).

M. Dinaux, dans un article sur Gabriel Meurier, inséré dans les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique* (3) a déjà

(1) *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 488.

(2) *Den nieuwen Dictionaris oft schadt der duytsche en spaensche talen, enz., door Arnoldus de la Porte, capellaen en major van 't casteel van Antwerpen, Antw. H. et J. Verdussen,* 1659, et la seconde partie sous le titre de *Nuevo dictionario o thesauro de la lengua Española y Flamenca*, etc.

(3) *Nouvelle série*, 1844, t. V, p. 214.

attiré l'attention sur ces portraits. M. Dinaux a cité le dictionnaire de 1659, mais il n'a pas connu celui de 1640.

Nous émettons ici le vœu de voir ériger, au village de Duffel, un monument à Kilian, comme on l'a fait tout récemment à Merckhem pour Hosschius. Nous savons qu'il en est question depuis longtemps, mais nous espérons que cela se réalisera.

VI. Nous venons de dire que le portrait de Kilian se trouve en société avec celui de César Trogney, et ensuite que le dictionnaire de 1640 a été imprimé chez César-Joachim Trogney. Nous ignorons si c'est là le même individu. Si l'identité est bien constatée, c'est encore un portrait d'imprimeur à porter sur notre liste.

VII. Zacharie Heyns, qui cultiva les muses flamandes avec succès, naquit à Anvers en 1566 (1) et quitta avec son père la Belgique à la suite des troubles qui l'agitaient. Réfugié en Hollande, il devint imprimeur-libraire, d'abord à Amsterdam, ensuite à Zwolle.

Un superbe portrait, gravé en cuivre, de Z. Heyns, âgé de 55 ans, orne sa traduction de la *Semaine* de Guillaume de Saluste, seigneur du Bartas, qu'il imprima lui-même à Zwolle en 1621 en 4 volumes in-4°. Le poëte Vondel y a ajouté un quatrain en son honneur.

Zacharie Heyns était fils de Pierre Heyns qui a laissé des poésies françaises et flamandes. Voici comment Guicciardin (2) dans son énumération des hommes de lettres qui vivaient de son temps à Anvers, parle de ce dernier « y est encor Pierre Heyns, homme affable, de » bon sçavoir, et bon poëte en langue françoise et en sa naturelle » teutonne, ainsi qu'on peut iuger par les œuvres qu'il a mis en lu» mière : et mesme par celle qui porte tiltre de *Miroir du monde :* » cestuy en ses vers fait profession d'éviter l'usage de tout vocable » forain et estranger, ainsi que iusqu'à présent plusieurs autres en » ont usé ; afin que de faire voir à chacun que ceste langue est assez » copieuse et riche en soy, pour exprimer et discourir de quelque » chose que ce soit; sans qu'il luy faille emprunter à ses voisins et

(1) On peut voir Willems, *Verhandeling*, t. II, p. 65. — Witsen-Geysbeek, *Woordenboek*. — Snellaert, *Verhandeling*, p. 228, 232 et 247.

(2) *La description de tous les Païs-Bas*. Anvers, Plantin, 1582, in-fol., p. 175. — Dans les éditions plus anciennes et entre autres, dans celle en italien, Anvers, 1567, il n'est pas encore fait mention de Pierre Heyns.

» moins aux nations lointaines : ce qui est vn dessein et grand et » louable pourveu que (comme il le promet) il le puisse effectuer. »

Bien que plusieurs de nos biographes se soient occupés de Pierre Heyns, on est encore loin de lui avoir consacré une notice tant soit peu complète (1). Ceux qui ont écrit l'histoire de la littérature flamande, faute de trouver ses ouvrages et de pouvoir juger par eux-mêmes, ont été obligés de se copier. Quant aux œuvres françaises de notre poëte anversois, elles sont de la plus grande rareté. Brunet (2) en cite quelques-unes que les bibliophiles sont heureux de ne payer que 50 francs.

D'après ce que nous avons dit plus haut, Pierre Heyns quitta la Belgique pour aller s'établir en Hollande. C'est là qu'il mourut.

VIII. Gérard Van Wolsschaten était un imprimeur anversois, qui s'adonna aussi à la poésie flamande. Ses ouvrages ne sont pas dénués de mérite (3).

Le portrait de ce poëte-typographe, gravé en cuivre par Fréd. Bouttats, orne un recueil de chansons composées et imprimées par lui-même. C'est un très-petit volume, format oblong, portant la date de 1661 et intitulé *Antwerps Lusthofken.* A côté du buste de l'auteur, on voit ses armoiries avec la devise *vive in pace.* Les Van Wolsschaten étaient en effet une famille noble et très-ancienne. Au-dessous du portrait on lit sur une banderolle : Gerardus Wolsschatius *scabin. ordam*sis*. Reg. cath. à monetis.*

Ainsi ce Gérard Van Wolsschaten cumulait avec la profession de poëte et d'imprimeur, les fonctions d'échevin d'ordam et de *suppôt,* comme on disait alors, de la monnaie de Sa Majesté très-catholique au duché de Brabant.

Le père de notre Van Wolsschaten s'appelait aussi Gérard. Il était également imprimeur et poëte. Il mourut à Anvers, le 28 décembre 1660. M. Willems l'a confondu avec le fils (4).

(1) On peut consulter : Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 983. — Paquot, *Mémoires*, t. XII, p. 365. — De Vries, *Schets*, t. I, p. 55. — Willems, *Verhandeling*, t. I, p. 286. — Witsen-Geysbeek, *Woordenboek*, t. III, p. 182. — Snellaert, *Verhandeling*, p. 203.

(2) *Manuel du libraire, in voce.*

(3) On peut consulter, Willems, *Verhandeling*, t. II, p. 106, et Witsen-Geysbeek, *Woordenboek den Neder. dichters*, t. VI, p. 553.

(4) *Verhandeling.*

IX. A cette liste d'imprimeurs anciens nous devons ajouter le nom d'un libraire de nos jours, celui de feu Bernard De Bruyne, de Malines. Tous ceux qui, en Belgique, aiment un peu les vieux bouquins ont eu des relations avec lui ou du moins l'ont connu. M. De Reiffenberg, dans l'*Annuaire de la Bibliothèque*, année 1841 (1) a fait une esquisse du bibliopole malinois, qui est d'une vérité frappante, quoiqu'un peu caustique. Mais ce portrait n'entre pas dans le genre de ceux dont nous nous occupons ici, ni de ceux dont M. Bodel-Nyenhuis fait collection.

Il existe en outre un curieux portrait de Bernard De Bruyne, lithographié par Madou. Celui-ci a figuré dans l'*Artiste*, journal qui n'a eu qu'une courte existence. Il y en a un assez grand nombre d'exemplaires tirés à part sur grand papier.

A la vue de ce portrait tout le monde doit dire, comme M. Dibdin, que M. Madou a admirablement saisi les traits de l'*Original*.

C.-P. Serrure.

Lettres inédites d'hommes plus ou moins célèbres.

(Voy. pp. 155 et 164.)

XIV.

Lettre de Sanderus.

Sanderus, l'infatigable historien belge du XVIIe siècle, a, comme on le sait, consacré dans son *Gandavum sive Gandavensium rerum libri sex*, une description détaillée à l'abbaye de Saint-Pierre, ou du Mont-Blandin, à Gand. Il y a entre autres fait figurer la biographie des abbés de ce célèbre couvent. On conserve à la bibliothèque de l'université de Gand, une lettre autographe de ce savant écrivain, par laquelle il s'adresse à l'abbé de Saint-Pierre pour obtenir la copie de quelques documents concernant deux prélats fort méritants de ce monastère : *Gérard Culsbrouck* et *François Helfaut*. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur communiquant cette lettre, restée jusqu'ici inédite :

(1) P. 265.

Suscription : *Pro amplissimo viro abbate Blandiniensi.*

« Amplissime domine praelate, Placebit R^{tiae} tuae mandare alicui » suorum *vitam S. Gerardi Callensis,* quae est in MSC. codice abba- » tum Blandiniensium, quae nuper pro augustia temporis a me » exscribi non potuit, una cum *Epitaphio D. Gerardi Culsbrouck* et » *vita Francisci Helfaut*, exscribat, ut postea per me eadem illa » revisa et in puriorem ordinem digesta, cum aliis elogiis illustrium » virorum excudatur. »

Amplitudinis tuae servus in Chro,

ANTONIUS SANDERUS Pbr.

C'est probablement des copies qui lui furent adressées en cette occasion qu'Antoine Sanderus fit usage pour écrire la vie de *Culsbrouck* et *Helfaut*, insérée comme nous l'avons dit dans le *Gandavum*, pp. 325-332. Cette lettre ne porte point de date, la première édition du *Gandavum* n'ayant été publiée qu'en 1624, on pourrait dire que cet autographe est de 1623 ou 1622.

JULES DE SAINT-GENOIS.

Lettre sur CH. NODIER, *à M. De Reiffenberg.*

« Vous aussi, Monsieur le baron, avez jeté quelques fleurs sur la tombe de ce bon et spirituel Charles Nodier, que nous avons si vivement regretté. Outre l'appréciation de son mérite et de l'universelle étendue de ses connaissances, chacun s'est empressé de rendre hommage aux excellentes qualités de son cœur; de citer quelques particularités de sa vie, qui toujours faisaient ressortir l'aménité de son caractère : sous ce rapport, le *Bulletin du bibliophile belge* n'est pas resté en arrière du *Bulletin* de Techener, et son biographe, M. Francis Wey, s'est également plu à reconnaître cette bienveillance réelle, profonde et générale, dont au reste ses travaux philologiques sont la meilleure preuve.

» Après avoir cherché, et je dirai réussi, par sa théorie des édi-

tions elseviriennes, à relever encore la gloire et la considération des *Elsevier*, en distinguant avec un tact si sûr les précieux livres sortis de leurs presses, de cette foule de petites éditions bâtardes, avec ou sans leurs fleurons, qui, au moyen du signe banal de la sphère, ont agrandi leur collection outre mesure et usurpé leur place sur nos tablettes, l'estime publique dont ces célèbres imprimeurs ont constamment joui avait fait naître chez lui l'envie de les laver un jour du reproche d'avoir publié des ouvrages aussi licencieux que le *Blessebois*, les *Ragionamenti* et quelques autres, encore qu'ils soient bien certainement imprimés avec leurs caractères. Il supposait qu'imprimeurs jurés de l'université, et jouissant de la réputation la plus honorable, ils n'avaient pu songer à imprimer de pareils livres; mais qu'un certain *Simon Moinet*, appelé pour diriger les impressions françaises de *Jean* et *Daniel*, associés, et qui a signé la dédicace en tête de l'*Eschole de Salerne*, de 1651, serait devenu, après la mort de *Jean*, possesseur d'une partie du matériel de l'imprimerie de Leyde, et qu'après avoir concouru à la publication de tous les ouvrages en vers burlesques, il aurait imprimé lui-même le *Blessebois*, etc.

» A l'occasion de ma brochure sur les Elsevier, il me fit l'honneur de me demander si je ne pouvais pas lui fournir quelques renseignements à l'appui de ces suppositions, et qui le mettraient à même de donner suite à l'espèce de réhabilitation qu'il méditait. M. J.-L.-C. Jacob de la Haye venait de m'adresser presqu'en même temps la lettre de ce *Simon Moinet*, qu'il a publiée dans son *Annuaire de la librairie hollandaise*, et je m'empressai d'en transmettre une copie à M. Nodier, en lui faisant remarquer que cette lettre me semblait indiquer que Simon Moinet avait très-probablement suivi *Daniel Elsevier* à Amsterdam, lorsqu'en 1654 il alla s'y associer à *Louis III*; puisqu'à sa date, en 1661, il y était encore correcteur de leur imprimerie, et que par conséquent, si elle ne détruisait pas sa supposition quant aux *œuvres satiriques de Blessebois*, imprimées en 1676, et à la *Bibliothèque d'Aretin* qui est sans date, il n'en était pas de même à l'égard des *Ragionamenti* et de la *Puttana errante*, dont les éditions elseviriennes sont de 1660. J'ajoutai que le style de la lettre et la naïveté avec laquelle Moinet y raconte à Nic. Heinsius l'étrange réception qu'on lui avait faite à l'ambassade de France, me semblaient dénoter un homme tout à fait médiocre et peu capable de diriger une

imprimerie. Cependant je ne tardai pas à découvrir que plus tard Simon Moinet s'était effectivement établi pour son propre compte non pas à Leyde, mais à Amsterdam; et je signalai à M. Nodier (c'était malheureusement peu de jours avant sa mort), un petit volume qui venait de me tomber dans les mains, ayant pour titre : « Relation de » l'établissement de la compagnie françoise pour le commerce des » Indes orientales, à *Amstredam* (sic), de l'imprimerie et aux dépens » de *Simon Moinet*, le long du canal du Laurier, dans le cû-de-sac » du potier, 1666. » Dans cette relation de 132 pp. petit in-12, les caractères, les initiales grises sont elseviriens, et la composition, le papier même ressemblent aux Elseviers véritables. Deux autres opuscules, relatifs à la compagnie des Indes, portant simplement pour souscription : *à Paris*, 1665, et provenant sans aucun doute des mêmes presses, se trouvent à la suite de cette relation, et de toutes ces particularités je tire la conséquence que Moinet doit s'être établi en 1662 ou 166,3 alors que *Louis III* s'était définitivement retiré à sa campagne à s'Graveland, nommée par Græviús *Praetorium elsevirianum agri comitatensis*, et que *Daniel* a sans doute confié la direction de toute son imprimerie à ce savant *Zetterus* que Carpzovius qualifie de *Ministre Elsevirien*, et que M. *Adry* cite avec tant d'éloges dans sa notice. On peut donc décidément attribuer à Simon Moinet l'impression de quelques Elseviers anonymes ou pseudonymes après 1662 : toutefois ne pouvant pas remplir les bonnes intentions de M. Ch. Nodier, pour les *Ragionamenti de* 1660, les véritables imprimeurs du *Blessebois* et de quelques autres livres du même genre, nous intéressent beaucoup moins.

» Mais pour notre regrettable philologue la lettre de Simon Moinet était intéressante sous un autre rapport : elle était pour ce profond grammairien un nouvel échantillon d'orthographe, qui lui révélait un réformateur de plus à joindre à la liste des *Taillemont*, *Le Baïf*, *De la Ramée*, *Jacques Pelletier*, *Loys Maigret et René Milleran*, dont il est question dans ses anciens et ses nouveaux mélanges. Il devait lui importer de savoir si « les quatre cahiers de son orthographe fran- » çoise qu'il avait dessein d'aler présanter à monsîgneur De Thou, » accompagnés d'une petite èpitre dèdicatoire » avaient fini par voir le jour; car on peut supposer qu'aussitôt établi, l'amour propre d'auteur l'aura engagé à confier d'abord à ses presses une œuvre pour la-

quelle il témoigne un si vif attachement : cependant, soit que le continuel usage que l'on fait ordinairement d'une grammaire, ait rendu ce traité d'orthographe aussi rare qu'un *ancien Donat,* soit plutôt que l'auteur ait sagement prévu que son impression ne profiterait guère à son naissant établissement, je ne sache pas que le livre existe; mais on m'en a procuré dernièrement deux autres, sortis de ses presses, et dans lesquels il s'est plu à mettre sa méthode en pratique, en ayant grand soin d'ajouter sur les titres qu'ils sont *corèct é an la bone ortografe :* l'un est intitulé : « La masarinade an vers bur- » lesques, par le sieur Scaron, *corèct é an la bone ortografe.* Ams- » tredan aus depens è de l'inprimerii de *Simon Moinet,* dans la rûële » de la sêrveite, vulgairement *servetstug,* joignant le pré, 1663. » Pet. in-8° de 20 pp. ; et l'autre : « Le vrai testament du cardinal Ma- » zarin, *corèct é an la bone ortografe,* etc., 1663. » Petit in-8° de 28 pp., avec un avis au lecteur sur la nouvelle orthographe. J'ignore si ces deux opuscules sont rares; mais je les aurais signalés à M. Ch. Nodier à cause de Simon Moinet dont ils portent l'adresse; et s'il est d'autres bibliophiles que ces renseignemens intéressent, le Bulletin belge pourrait les leur communiquer.

« Gand, 20 mars 1845. »

« Agréez, etc. » Ch. Pieters.

Marques des imprimeurs belges.

La marque que nous copions ici est à la fin d'un volume singulier, sans nom d'imprimeur :

Die distellacien en virkuyken der watere. In-4° goth. 2 colon., nombreuses fig. sur bois, sans chiffres ni réclames; dern. sign. LIIJ et 12 IIJ (le registre recommence); au-dessous de la marque on lit :

Geprint ĩde prĩcelijcke stat van Brussele. In den zeevedere int jaer Ons Heere duysent vijf hondert ende seventiene (1517 III) *de lesten dach van aprile.*

Ce volume renferme un second traité qui fait suite au premier et intitulé : *Boeck van den ghebranden en ghedistilleerden wateren.* L'art de distiller a été composé primitivement en latin par Jérôme Brunsch-

wyg, ou Brunswick, chirurgien et apothicaire de Strasbourg, né au commencement du XVe siècle, mort dans un âge fort avancé, et qui est aussi l'auteur d'un traité de chirurgie en allemand, imprimé à Strasbourg en 1497, in-fol. Il se nomme au premier feuillet de son art de distiller : *Om welcke voernoemde ik* Hieronymus Bruynswick, *des geslechts Salern, tot Straesborg gheboren, versaemt hebbe desen minen bouk dye genoemt is* Liber de arte distillandi *in onser talen.* V. *Biogr. universelle classique.* Paris, 1829, I, 383.

Il ne faut pas confondre ce livre avec un autre sur le même sujet, intitulé : *Dis is die rechte conste om alderhande wateren distilleren ende oock van die virtuten van alle ghedistilleerde wateren seer gout ende profytelyck.* Anvers, Jean Vosterman. Catal. Rymenans, n° 1666.

Notre volume, précieux pour l'histoire des sciences chimiques, n'est cité par aucun bibliographe et ne se trouve indiqué dans aucun catalogue. Nous nous sommes servi de l'exemplaire de M. Théodore De Jonghe, qui a appartenu à l'abbaye de Grimberghe.



CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

NODIERANA. — L'*Artiste* (XVe année, IVe série, t. III, pp. 17-18) contient la suite des *pages oubliées* de Ch. Nodier. La première remarque est relative à l'orthographe des mots *desir, desirer,* qu'il faudrait écrire sans accent, et nous nous souvenons, en effet, que Talma, qui avait toutes les bonnes traditions du beau langage vraiment français, les prononçait sans cette inflexion gasconne et contraire à l'étymologie.

Bibliothécaires. — M. Victor Deflinne-Mabille, ancien bibliothécaire de Tournay et ancien professeur de langue flamande à l'athénée de cette ville, vient de mourir à St-Pierre-lez-Calais, à l'âge de 45 ans.

Comme bibliographe, M. Deflinne a publié :

Notice historique sur la bibliothèque publique de Tournay, suivie d'un aperçu sur les bibliothèques les plus célèbres de l'antiquité. Brux., H. Tarlier, 1828, in-8° de 124 pp.

L'Aperçu qui comprend aussi des bibliothèques des temps modernes, commence à la page 45 et va jusqu'à la fin.

A la page 92 il est question du *Philobiblion* de Richard de Bury, évêque de Durham, en Angleterre, et dont il a été parlé plus haut, pp. 111-113.

2e édition, *Précis historique et bibliographique sur la bibliothèque publique de la ville de Tournay.* Tournay, Renard-Dosson, 1835, in-8° de 77 pp.

Le *Précis* a subi de nombreux changements, et l'*Aperçu* a été remplacé dès la page 22 par un *choix de manuscrits de la bibliothèque publique de Tournay.* Nous avons relevé, à propos du *roman de Jourdain de Blaye*, une des méprises de M. Deflinne; Ph. Mouskes, *Intr.* au 2e vol. p. CCLIV.

A tout prendre, cette publication peut être considérée comme un nouvel ouvrage plutôt que comme une seconde édition.

— M. Jean-Baptiste-Augustin Soulié, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, ancien rédacteur du *Mémorial bordelais* et de *la Quotidienne*, vient de mourir à Paris.

— Par arrêtés de M. le Ministre de l'Instruction publique de France, en date du 5 mars 1845 :

M. Moreau, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, est nommé au même titre à la bibliothèque Mazarine. La place de conservateur, laissée vacante à cette dernière bibliothèque par le décès de M. Auguis, est supprimée.

M. Tastu, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, est nommé au grade de bibliothécaire, en remplacement de M. Moreau.

M. Dufay, employé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, est promu au grade de sous-bibliothécaire, en remplacement de M. Tastu.

M. Alfred de Bougy, surnuméraire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, est nommé employé, en remplacement de M. Dufay.

—M. Ad. Keller, si connu par ses travaux sur la littérature française du moyen âge, a été nommé, par arrêté du 27 novembre 1844, professeur ordinaire des littératures germanique et romane, et premier bibliothécaire de l'université de Tubingen. Il remplace en cette qualité M. Robert de Mohl.

— Le conseiller de régence, baron de Münch-Bellinghausen (poëte ingénieux qui se cache quelquefois sous le pseudonime de *Friedrich Halm*), a été nommé conseiller aulique et premier garde (*custos*) de la bibliothèque impériale de Vienne.

— A la fête des ordres, à Berlin, le 19 janvier dernier, M. S.-H. Spiker, bibliothécaire de la bibliothèque royale, a reçu les insignes de l'ordre de l'aigle rouge de la troisième classe, avec le nœud.

— L'ordre de St-Michel a été accordé, en Bavière, au savant et modeste J.-A. Schmeller, sous-bibliothécaire de la bibliothèque de cour et d'état à Munich. Le premier bibliothécaire de l'université de Leipzig, le conseiller Gersdorf, a reçu, de son côté, la croix d'or du sauveur, de Grèce.

Commerce de la librairie en Allemagne. — Jusqu'à présent la ville de Leipzig, en Saxe, était, comme on le sait, le centre de tout le commerce de libraire d'Allemagne; mais par suite des entraves mises depuis quelque temps à ce commerce, les libraires allemands ont pris la résolution de choisir d'autres chefs-lieux pour leurs opérations. Ceux du Midi ont dernièrement fait choix, à cet effet, de Stuttgart, capitale du royaume de Wurtenberg, et maintenant ceux du Nord viennent de désigner Berlin. Dans chacune de ces deux villes on va incessamment construire une bourse, spécialement consacrée aux affaires de librairie, à l'instar de celle qui existe à Leipzig, et les libraires du nord et du midi de l'Allemagne sont actuellement en instance auprès des gouvernements respectifs de Prusse et de Wurtenberg, afin d'obtenir l'autorisation de tenir deux foires de librairie par an, tant à Berlin qu'à Stuttgart, comme celles qui, depuis des siècles, se tiennent à Leipzig, à Pâques et à la Saint-Martin. Il n'y a pas de doute que les deux gouvernements ne leur accordent cette autorisation, qui aura pour résultat de faire refluer vers leurs capitales un commerce important, dont jusqu'ici la ville de Leipzig retirait seule les énormes bénéfices.

Un libraire rimeur. — *Laurent-Mathieu* Guillaume, libraire à Paris, est mort le 23 juin 1836. Il avait mis en vers la *Charte constitutionnelle.* Paris, 1829, in-4°.

La charte constitutionnelle de Louis XVIII avait exercé dès 1814 la muse de Duvernoy, dit le Troubadour, qui l'avait tournée en vaudevilles.

M. Pinot de St-Pierre, un anonyme et M. Legendre, imitèrent cet exemple en 1820.

En 1828, Michel B. en fit autant.

Nous tirons du *feuilleton* de la *Bibliographie de la France,* samedi 22 février 1845, cette note sur un écrivain qui n'a pas obtenu de place dans la *France littéraire,* de M. Quérard, malgré l'étonnante puissance microscopique de ce bibliographe.

Estampe de 1418. — M. Severyns s'est chargé de faire un *facsimilé* rigoureusement exact de cette pièce importante, dont la découverte a vivement intéressé M. De Bartsch, fils du célèbre iconographe,

et garde du cabinet des estampes de l'empereur d'Autriche. Il a bien voulu nous adresser ses félicitations à ce sujet.

Formes qu'il faudrait adopter pour les bâtiments destinés aux bibliothèques publiques. — Nombre approximatif des volumes de la bibliothèque royale de Paris. — M. Benjamin Delessert, propose dans l'*Artiste* (XVe année, IVe série, t. III, 1845, pp. 18-21), de donner à l'avenir aux bibliothèques publiques la forme circulaire ou *panoptique*. Cette forme, suivant lui, exigerait moins d'espace, la construction des édifices serait à la fois prompte et économique, le service et la surveillance faciles et commodes.

Les bibliothécaires et les lecteurs seraient placés au centre d'une vaste rotonde où viendraient aboutir de grandes galeries, dessinées par des murs en rayons divergents, et des deux côtés de ces murs seraient placés des corps de bibliothèques.

Cette forme, d'après le calcul de M. Delessert, permettrait de placer 800,000 volumes dans un espace de 1,900 toises carrées.

La pierre, le marbre, le fer, la poterie, le zinc, seraient les seules matériaux employés; l'édifice pourrait être chauffé par la vapeur provenant d'un bâtiment isolé. Chaque salle serait partagée dans sa hauteur par trois ou quatre galeries légères en fer.

Tous les corps de bibliothèque ou armoires vitrées n'auraient que six pieds de hauteur, afin que l'on pût ôter et remettre les livres sans échelles mobiles et sans marchepieds. Des escaliers tournants en fonte, placés derrière les colonnes de la rotonde, conduiraient à ces galeries.

Tous les livres seraient à l'abri de la poussière, et dans des armoires fermées à clef.

Ce système, appliqué à la bibliothèque royale de Paris, n'excéderait pas, dit M. Delessert, une dépense de *huit millions*, au lieu que le projet dont on a parlé aux Chambres en 1833 en demanderait *vingt-six*.

L'auteur de cet article intéressant, s'occupe ensuite de l'évaluation du nombre des volumes de la bibliothèque royale, évaluation sur laquelle on a des données si diverses.

En remarquant que, d'après la proportion reconnue par M. Van Praet, on peut évaluer à 250 volumes le nombre moyen de livres dans

une toise carrée, tous formats compris, il arrive à un chiffre de 600,000 volumes qui s'accroissent de 12,000 chaque année.

Si on appliquait cette méthode aux autres grandes bibliothèques de l'Europe, il faudrait singulièrement restreindre les évaluations de M. Balbi.

Honoraires des auteurs. — M. de La Martine avait vendu, rapportent les journaux, la propriété de ses œuvres à une société qui devait être dirigée par le libraire Béthune, au prix suivant :

1° 350,000 francs en argent, à différents termes ;

2° Une rente viagère de 8,000 francs avec réversibilité de moitié sur une autre tête, au capital de 120,000 francs;

3° Une part dans le produit de l'*Histoire des Girondins*, part évaluée par les acquéreurs eux-mêmes, au bénéfice de M. de La Martine, à environ 200,000 francs.

En tout à peu près 700,000 francs.

La résiliation de ce contrat de vente vient d'être prononcée à la demande de M. de La Martine.

Quoique de pareilles annonces soient souvent très-exagérées, même lorsqu'il s'agit d'écrivains éminents comme l'auteur des *Méditations*, il est incontestable qu'en France un littérateur de mérite peut arriver à la fortune, rien que parce qu'il est littérateur. Or, en Belgique cette qualité lui serait précisément plus funeste qu'utile et le mènerait tout droit à l'hôpital, s'il n'y joignait quelque autre titre. En effet, dans ce bon et honnête pays, si des littérateurs ont réussi, c'est par quelque raison accessoire, ce n'est pas *parce que*, mais *quoique*, pour nous servir d'un barbarisme politique devenu célèbre. Les carrières scientifiques en Belgique sont très-rares et très-peu lucratives, encore supposent-elles autre chose que l'exercice pur et simple de l'intelligence. Pensez comme Pascal, écrivez comme La Martine, ce n'est pas assez si vous n'avez un peu de l'aptitude du commis de bureau, si vous n'êtes pas capable d'un labeur matériel : le génie lui-même doit tomber dans la hiérarchie administrative.

Portraits en médailles. — Que les temps sont changés! autrefois c'étaient les belles dames qui donnaient leur portrait en Diane, en Vénus, en bergère, aux soupirants qui s'attachaient à leurs pas ; c'é-

taient les souverains qui distribuaient leur image enrichie de brillants, aux courtisans, aux diplomates.

Cette mode a passé comme bien d'autres ; les belles dames n'ont plus le temps de multiplier les éditions de leurs charmes, les rois trouvent les brillants trop chers et ont un moyen plus économique de faire des gracieusetés aux personnes qu'ils veulent favoriser. Cette double puissance de la beauté et de la monarchie s'est retirée : la presse a pris sa place; ce sont les imprimeurs qui vont nous honorer désormais d'un *fac-simile* de leur physionomie. Quand je dis *les imprimeurs*, je me reprends et je ne nomme que M. Auguste Wahlen, quoique son exemple, si plein d'influence et d'enseignement, ne puisse manquer d'être suivi. M. Auguste Wahlen vient, en effet, de décerner à chacun de ses souscripteurs aux *Mœurs et costumes de tous les peuples*, une belle médaille gravée par M. Hart, et qui nous offre sa *pourtraiture* fidèle.

Bien différent des jolies femmes auxquelles il succède, il n'a pas voulu qu'on le flattât, ses traits sont ceux d'un homme que le temps n'a pas ménagé; il n'a pas prétendu non plus que le bronze véridique déguisât son âge, M. Auguste Wahlen est dans sa soixantième année. Dans cette représentation il n'y a de flatté que sa cravatte et sa boutonnière, qui ressemblent à une chapelle d'*ex voto*.

— Une autre médaille est celle offerte par *des libéraux belges*, à M. Eugène Sue. M. Sue y est représenté en cape fourrée, avec une belle barbe et à peu près dans un costume moyen âge; il a au cou je ne sais quoi qui ressemble au Nishan : au revers est la plume de ce célèbre écrivain, qui se croise avec la foudre, ni plus ni moins.

Voici les légendes de cette médaille, le style n'en est pas très-numismatique, peut-être même serait-ce partout du mauvais style.

A. *Les libéraux belges à Eugène Sue*, Hart, janv. 1845.

B. *Sa plume foudroie l'hydre qui brava Rome et les rois.*

(Champ). *Édit de Louis XV*, 1764, *bulle de Clément XIV,* 1773, *édit de Marie-Thérèse,* 1773, *le Juif Errant,* 1844.

N'est-il pas singulier que l'époque la moins monumentale que l'on connaisse, ait la manie frénétique des médailles et des statues?

La contrefaçon belge jugée en France. — M. Paul Lacroix dans le

Bulletin de l'alliance des arts du 10 mars 1845, p. 280, s'exprime ainsi : « Quant à nous, qui, sans approuver le principe de la contrefaçon, regardons la contrefaçon comme inévitable dans l'état actuel des sociétés, nous nous étonnons que la Belgique ne fasse pas valoir d'excellentes raisons pour justifier ce qui a toujours été en usage et ce qui ressemble à un droit depuis l'invention de l'imprimerie. Les Elseviers, ces illustres contrefacteurs, n'ont jamais été inquiétés, et certes les services qu'ils ont rendus sont plus importants que le tort assez incertain qu'ils ont fait à quelques auteurs; car nous nions formellement que ce tort s'étende le moins du monde aux libraires français. Nous l'avons dit dans plusieurs commissions littéraires créées pour étudier la contrefaçon belge et y porter remède, il faut attendre la monarchie universelle pour anéantir la contrefaçon des livres et toutes les autres contrefaçons qu'on laisse vivre en paix. Le remède à un mal est souvent dans l'excès du mal. La contrefaçon, telle qu'on la fait maintenant en Belgique, se dévore elle-même. » De Rg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

38. *Tweetal Bijdragen betrekkelijk de Boekdrukkunst (niet in den handel).* 's Gravenhage, A-D. Schinkel, 1844, in-8° de 28 pp.

L'auteur de cette brochure, qui n'est pas dans le commerce, est M. Schinkel lui-même, l'un des typographes les plus habiles et les plus instruits de la Hollande. Il y examine deux points que personne ne pouvait mieux traiter que lui.

D'abord il discute la question suivante : *Est-il possible d'imprimer des livres avec des caractères gravés en bois et mobiles.* Déjà M. Meerman dans les *Origines Typographicae*, tom. I, pag. 25, avait fait un essai, mais les seuls mots : *Spiegel Onzer Behoudenis* imprimés de cette manière, offraient un spécimen tellement malheureux, qu'on en avait en quelque sorte tiré la conclusion qu'un pareil procédé était impraticable.

M. Schinkel a été d'un avis contraire, et a voulu essayer à son tour. A cette fin il a fait graver quelques lettres en bois et s'en est servi pour imprimer 9 lignes qui se voient page 11 de sa brochure. Le résultat qu'il a obtenu est très-satisfaisant, et prouve qu'il est possible que dans les premiers temps de l'imprimerie on ait eu recours à un pareil procédé. M. Schinkel observe que celui qui a gravé les caractères qu'il a employés n'était pas précisément un graveur en bois de profession, mais plutôt un amateur. Il en conclut que si un artiste très-versé dans ce genre de gravure, voulait s'exercer à confectionner des lettres, on parviendrait facilement à imprimer avec plus de perfection encore. Enfin, il est d'avis que des caractères en bois un peu dur, du buis, par exemple, résisteraient à un tirage de plusieurs milliers d'exemplaires.

La seconde partie de la brochure de M. Schinkel renferme une lettre relative aux trois fragments d'un Donat récemment découverts par M. Campbell. Cette lettre est adressée à M. J.-W. Holtrop, conservateur de la bibliothèque royale à La Haye.

M. Schinkel y émet l'opinion que les caractères du premier de ces fragments sont les mêmes que ceux qui ont servi pour le : *Ludovici de Roma singularia juris*. Par rapport aux deux autres fragments, il fait les observations suivantes : 1° qu'ils ont été imprimés avec des lettres coulées, et par conséquent mobiles, mais que décidément ils appartiennent aux premiers essais de l'art typographique; 2° que l'encre qui a été employée est un composé d'huile de lin et de noir ordinaire. Sa mauvaise qualité prouve le peu d'habileté qu'on avait à la fabriquer, et témoigne encore en faveur de l'ancienneté de ces fragments. C'est avec une encre du même genre qu'a été imprimé le *Spiegel onzer Behoudenis*; 3° que l'imperfection de la composition et du tirage, vient encore à l'appui de l'opinion dont nous venons de parler; 4° que ces fragments n'ont été imprimés que d'un côté.

Quant à cette dernière circonstance, M. Schinkel ajoute qu'elle peut être expliquée de différentes manières, ou bien par l'inexpérience que l'on avait alors pour imprimer au verso des feuilles, ou bien simplement par l'oubli ou la négligence.

C.-P. S.

39. *Een Romeinsche tegel voorzien van latijnsch cursiefschrift, gevonden in de nabijheid van Nijmegen, opgehelderd door D*r L.-J.-F. Janssen, *conservator bij 's rijks museum van oudheden te Leyden (niet in den handel)*. 's Gravenhage, A.-D. Schinkel, 1844, in-8° de 20 pp. avec une planche.

Encore une brochure qui n'est pas dans le commerce, et qui n'a été distribuée qu'à un certain nombre d'élus.

M. Janssen, dont les publications archéologiques sont généralement con-

nucs, y décrit une tuile romaine portant une inscription en lettres cursives. Les monuments de ce genre sont de la plus grande rareté.

Ce n'est que depuis quelques années que l'écriture cursive des Romains a attiré l'attention des savants. M. Massmann, par la description d'un diptyque trouvé au village d'Abrudbényà, en Hongrie, en a le premier signalé l'existence. Depuis, quelques lignes griffonnées sur les murs de Pompéi, ou sur des objets y déterrés en ont fourni de nouveaux exemples. Mais c'est en Hollande qu'on a découvert le premier monument avec une inscription entière en lettres cursives. M. Janssens l'a insérée précédemment dans son recueil d'inscriptions tirées du musée de Leyde (1).

La tuile que le savant antiquaire décrit dans la brochure qui nous occupe, a été déterrée au mois d'octobre 1844, dans la commune de Holdeurnt, près de Nymègue. Aujourd'hui elle fait partie du cabinet de M. P.-C.-G. Guyot de cette ville. On sait que les environs de Nymègue abondent en antiquités romaines, dont les plus intéressantes ont été décrites par Smetius, Fr. De Betoun, Reuvens, et dans ces dernières années par MM. Janssen et Leemans. Ces restes de l'antiquité, découverts en Gueldre, se voient aujourd'hui, soit dans des collections particulières de la Hollande, soit dans des musées publics tels que ceux de Leyde, de La Haye, et même dans ceux de Mannheim et de Munich.

La tuile décrite par M. Janssen porte les lignes suivantes :

KALIVNIS
QVARTVS
LATERCLOS
N CCXIIII.

Ce qui se traduit par : *Kalendis junii Quartus laterculos* (fecit) *numero* CCXIIII.

Cette inscription offre peu d'intérêt par elle-même, mais elle acquiert une haute importance comme spécimen d'un genre d'écriture dont il ne reste presque pas de vestiges.

Ces quatre lignes sont tracées avec tant de négligence, ou par une main si peu habile, que la plupart des lettres sont à peu près méconnaissables. Il faut une grande attention et beaucoup d'expérience pour les déchiffrer.

Il nous paraît que plus d'un monument, avec des inscriptions de ce genre, a dû rester inaperçu ou non apprécié. En effet, il serait facile de prendre un pareil griffonnage pour un simple effet du hasard. C.-P. S.

(1) *Mus. Lugd. Bat.*, *Inscrip.*, Gr. et Lat. Lugd.-Bat., 4to, 1842. Tab. XXXIII, fig. I.

40. *Uitkomsten van een onderzoek omtrent de Elseviers, meer bepaaldelijk met opzigt tot derzelver genealogie. Een noodige voorarbeid tot de geschiedenis der Elseviersche drukkers*, door Jhr.-W.-J.-C. Rammelman Elsevier, 1[ste] van het 3[de] regt. infanterie te Utrecht. Utrecht, N. Vander Monde, 1845 (niet in den handel), in-8° de 54 et 40 pp.

41. *Addition aux pages* 799-830 *du tome V du* Manuel du libraire et de l'amateur de livres, par Jacques-Charles Brunet (par M. Charles Pieters). Gand, Annoot-Braeckman, 2 feuillets in-8°.

Il est beau de voir un jeune militaire utiliser les loisirs de la paix et se livrer à des recherches difficiles pour mieux faire connaître un nom qui honore son pays et qu'il est justement fier de porter lui-même. M. Rammelman Elsevier, descendant des célèbres typographes, écrit avec l'exactitude minutieuse d'un bénédictin. On ne croirait pas trouver sous l'uniforme d'un lieutenant cette patiente investigation, cette laborieuse curiosité. L'*Analyse* de M. Charles Pieters, l'un des amateurs d'Elseviers les plus éclairés et les plus riches, était tombée par un hasard heureux entre les mains de M. Rammelman. Cette rencontre établit entre eux des relations qui ont tourné au profit de la science.

M. Rammelman a communiqué ses travaux à M. Pieters au fur et à mesure, en lui indiquant les sources où il puisait. M. Pieters a fait, de son côté, à Anvers, à Malines et à Louvain, quelques perquisitions qu'il a transmises à son nouveau correspondant, et il est aujourd'hui bien prouvé que la famille des Elsevier est belge et originaire de Louvain. Quant à sa noblesse, à la possession ancienne des armoiries qu'on lui attribue et à ses alliances aristocratiques dans un temps reculé, cela n'est pas si certain. La noblesse des Elsevier n'en est pas moins incontestable. Leurs travaux, leur habileté, les services qu'ils ont rendus aux lettres, voilà des titres inattaquables et qui valent mieux qu'un certificat héraldique.

M. Rammelman nous donne une généalogie historique et raisonnée des Elsevier, accompagnée de pièces originales qui lui servent de preuves. M. Pieters, voulant compléter et rectifier la notice sur les Elsevier que M. Brunet a insérée dans la dernière édition de son *Manuel*, a résumé la brochure de M. Rammelman dans un tableau généalogique suivi de quelques développements, et qu'il vient de faire imprimer à *treize exemplaires* seulement, y compris le sien sur peau de vélin. Cette rarissime plaquette est intitulée :

Notice de la collection des auteurs latins, français et italiens, imprimés en petits formats par les Elsevier, et des éditions d'Abraham Wolfgang qu'on peut y joindre. A Gand, imprimé chez C. Annoot-Braeckman, pour Charles Pieters, 1845. Au revers on lit : *Le titre et les deux pages qui suivent ont été imprimés pour l'exemplaire unique, tiré à part sur peau de vélin* (pour M. Pieters), *des*

pages 799 *à* 830 *du tome V de la quatrième édition originale du* MANUEL DU LIBRAIRE ET DE L'AMATEUR DE LIVRES, *par* JACQUES-CHARLES BRUNET. Paris, 1842-1844.

Il résulte de ce concours de recherches que la souche des Elsevier la plus anciennement connue jusqu'ici est Louis, qui, venant de Louvain, s'établit à Leyde en 1580, comme relieur et libraire. Il mourut le 4 février 1617. Sur ses six fils il y eut un peintre, quatre libraires et un libraire-imprimeur. Mathieu, libraire à Leyde, fut père d'Abraham I, qui donna le jour à Jean, père d'Abraham II.

Si M. Rammelman laisse reposer son épée que la patrie, grâce au ciel, ne réclame pas en ce moment, il n'en est pas de même de sa plume. Il poursuit infatigablement son enquête, et, depuis l'impression de son livre, il a découvert la date de la retraite de Mathieu comme libraire et celle du contrat de Bonaventure et d'Abraham avec Jacob, pour la vente de leurs livres, à La Haye, indication dont M. Pieters a fait usage.

42. *Arguments des Allemands en faveur de leur prétention à l'invention de l'imprimerie, ou examen critique de l'ouvrage de M.* A.-E. UMBREIT : die Erfindung der Buchdruckerkunst, par A. DE VRIES, trad. du holl., par J.-J.-F. NOORDZIEK. La Haye, A. De Schinkel, imprimeur éditeur, 1845, in-8° de XXXIV et 212 pp.

Les nations qui se respectent ont droit au respect des autres peuples. La Hollande possède à un haut degré cette conscience de sa dignité, cette pieuse sollicitude pour l'honneur des ancêtres, et plus d'une fois elle a trouvé dans ces sentiments l'énergie nécessaire pour résister aux calamités qui fondaient sur elle. Il y a longtemps qu'on lui conteste l'existence de Coster et une part directe à l'invention de l'imprimerie. Elle ne s'est pas découragée et à des preuves d'abord contestables, ont succédé des arguments de plus en plus solides. Nous l'avouons; nous avons été élevés dans l'incrédulité à l'égard de Coster. M. Van Hulthem, qui voulait bien nous accorder le titre de son *élève*, nous avait laissé des impressions que notre commerce avec l'Allemagne n'avait fait que confirmer. Aujourd'hui notre conviction est fort ébranlée.—Nous avions (t. I, n° 6) exprimé le désir que la dernière publication de M. A. De Vries fût traduite en français, afin d'obtenir une publicité plus complète. Ce vœu a été exaucé. M. Noordziek, qui semble fait pour être l'interprète de ces discussions, par la clarté de sa rédaction et la profonde intelligence qu'il a de toutes les parties du problème, s'est chargé encore de cette tâche M. Schinkel, dont le zèle est si noble et si désintéressé, et qui a rompu plus d'une lance pour la cause qui lui est si chère, a excité, par ses sollicitations pressantes, l'ardeur des champions un peu fatigués du combat. L'auteur ayant communiqué au traducteur plusieurs additions et remarques, ce n'est pas trop dire que la version l'emporte sur le texte original.

M. De Vries n'a pas seulement pour but d'établir que l'invention de l'imprimerie a pris naissance en Hollande, mais de renverser les prétentions de l'Allemagne à cette découverte, ce qui s'oppose au système conciliateur qui admet des essais simultanés dans les deux pays et dans la même direction d'idées. Quelqu'opinion que l'on garde, le procès s'éclaircit, la Hollande gagne du terrain, et il n'est plus permis de lui répondre seulement par des sarcasmes.

43. *Catalogue des livres de la bibliothèque de l'université de Liége*, tome quatrième. Médecine. Liége, Collardin, 1844, in-8° de xxiii et 780 pp.

Ce volume, quoique marqué le quatrième, est le premier qui ait paru du catalogue général de la bibliothèque de l'université de Liége. Pour la méthode et l'exactitude on pouvait s'en rapporter à M. le bibliothécaire J. Fiess. Malgré quelques lacunes inévitables, ce volume présente une excellente monographie bibliographique. Il est terminé par une table alphabétique des auteurs qui facilitera beaucoup les recherches. Cette table occupe les pp. 623-780.

44. *Bibliothèque dramatique de M. de* Soleinne, *catalogue rédigé par P.-L.* Jacob, bibliophile (P. Lacroix). Dernière partie. Livres doubles et livres omis. Paris, 1845, in-8° de vi et 88 pp.

Le voilà donc terminé ce répertoire vraiment unique, ce catalogue d'une bibliothèque spéciale qui n'a jamais eu sa pareille! En le parcourant on gémit de voir disperser tant de richesses si péniblement amassées et qu'une main d'homme ne pourra plus désormais réunir. Mais ce sentiment amer n'excite que plus de reconnaissance envers le littérateur spirituel qui s'est consacré courageusement à ce labeur, où son talent et son imagination n'ont pu trouver aucun aliment. La bibliographie lui doit une couronne, et elle la lui décerne volontiers, malgré l'aveu qu'il fait des inexactitudes nombreuses et inséparables d'une rédaction précipitée.

Voici quelques articles qui appartiennent à l'histoire littéraire de la Belgique.

48. Petri Papei *Samarites*. Antwerp. 1539.

53. Arna Madire *Pisander Bombylius*. Antwerp. Steelsius, 1540.

54. *Homulus* Petri Diesthemii. Antwerp. J. Steelsius, 1538.

55. *Europius*, *tragedia christiana* F. Livini Brechti, *Minoritae Lovan.* Lovanii, Rutg. Velpius, 1568.

214. L'*Adieu du trône, ou Dioclétien et Maximian*, trag. par le sieur du Bosc de Montandré. Brux., Fr. Foppens, 1654, in-4°.

229. *La cynosure de l'âme*, *ou poésie morale*, par le P.-F. Nicolas de La Ville. Lovain, André Bouvet, 1658.

45. *Bibliographie de la France ou journal de l'imprimerie et de la librairie.* Samedi 1er mars 1845.

Le *feuilleton* de ce n° contient, pp. 7-8, une courte notice de M. *J.-R.*, *c-a à l. B. r.* (conservateur adjoint à la bibl. royale), sur *Léopold-Auguste-Constantin* Hesse, bibliographe né à Erfurt le 24 juin 1779, mort à Paris le 16 juin 1844.

I. *Bibliotheconomie.* Paris, Techener, 1839, in-12.

L'auteur n'a mis en tête de ce volume que ses prénoms *L.-A. Constantin.* A l'occasion de ce livre il s'éleva une discussion entre cet auteur et celui du *projet d'un nouveau système bibliographique des connaissances humaines.* Nous regrettons que M. J.-R. se soit laissé aller, dans cette occasion, à une critique trop personnelle et trop acerbé.

II. *Nouvelle édition.* Paris, Roret, 1840, in-18.

III. *Essai d'une statistique des bibliothèques publiques des pays étrangers de l'Europe.* Paris, Roret, 1840, in-12.

Extrait du numéro précédent, et destiné à servir de complément à la première édition de la *Bibliotheconomie.*

46. *Dictionnaire-iconographique des monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge, depuis le Bas-Empire jusqu'à la fin du seizième siècle, indiquant l'état de l'art et de la civilisation à ces diverses époques, par* L.-J. Guenebault. Paris, t. Ier, 1843, A—FVT, grand in-8°, 507 pp.

Ce dictionnaire est vraiment une œuvre bibliographico-iconographique. Nous n'avons jamais pensé qu'un pareil livre pût être complet. La description d'un grain de sable resterait elle-même imparfaite, quand bien même la science la plus profonde tenterait de l'entreprendre. Elle aurait beau s'armer de ses regards les plus pénétrants, de ses inductions les plus ingénieuses, de ses analyses les plus fines, le grain de sable lui échapperait encore par quelque endroit. A plus forte raison quand il s'agit d'un sujet très-étendu par lui-même, ne peut-on se flatter d'avoir tout vu, tout compris, tout dit. Mais entre cette plénitude absolue et l'insuffisance indigente, la distance est grande. Nous n'affirmons pas que M. Guenebault forme le deuxième terme de ce rapport, néanmoins en convenant que son recueil a de l'utilité, qu'il a dû même lui coûter des recherches laborieuses, nous ne pouvons cependant tomber d'accord que le compilateur paraisse avoir une connaissance suffisante des ressources dont il lui était permis de disposer.

Par exemple, à l'article *Cologne*, M. Guenebault a omis beaucoup de choses relatives à la fameuse cathédrale de cette ville, entre autres le plan mis au jour à Darmstadt, par Moller, les publications d'A. von Binzer, L. Levy-Elkan, H Puttmann, etc.

A l'article *Anvers* il n'est point question du travail de M. Serrure aîné, sur la flèche de la cathédrale; au mot *Bruges* on cherche vainement les noms de MM. Rudd et Delepierre, etc., etc. La critique qui consiste à signaler des omissions, est, sans contredit, la plus facile de toutes, mais comment en appliquer une autre à un simple répertoire, dont on admet le plan et la méthode?

47. *Bulletin de l'alliance des arts*, sous la direction de PAUL LACROIX (bibliophile Jacob). 3e année, t. III, no 17, 25 fév. 1845.

Pp. 265-266. *De l'organisation des bibliothèques dans Paris*, 2e article. — Revue critique des projets présentés depuis cinquante ans pour le déplacement de la bibliothèque royale, par le comte De la Borde, extrait de *la Presse.*

48. *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, vol. 1er, no 2. Paris. Fr. Klincksieck. 1845, in-8o.

Le *Bulletin bibliographique* comprend les pp. 184-198.

49. *Bulletin de librairie ancienne*, publié par A. FRANCK, successeur de Brockhaus et Avenarius. Paris, rue Richelieu, 69. 1845, no 1, in-8o de 20 pp.

50. *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges établis à l'étranger, pendant les XVe et XVIe siècles*, par P.-C. VANDER MEERSCH. Gand. 1844, in-8o de 120 pp.

Ce troisième fascicule, extrait du *Messager des sciences historiques*, est consacré à *Arnoldus de Bruxella.* M. Vander Meersch s'y montre toujours bibliographe attentif et instruit.

51. *Notice historique et bibliographique sur la légende du juif errant*, par J.-B. de B. (GUSTAVE BRUNET de Bordeaux). Paris, Techener, 1845, gr. in-8o de 19 pp. (Bordeaux, impr. de Lavigne), tiré à 50 exemplaires.

La notice avait paru déjà dans un journal. L'auteur, qui est, sans contredit, l'un des bibliographes actuels qui connaissent le plus de faits singuliers et qui savent le mieux en tirer parti, y a ajouté quelques développements qui n'avaient pu entrer dans le cadre d'un feuilleton. Peu de choses ont été faites et dites sur le *Juif errant* que M. Brunet ne sache sur le bout du doigt. Toutes les littératures ont été mises à contribution par lui, et il n'a même oublié ni notre *Philippe Mouskes* ni nos *Annuaires de la Bibliothèque royale.* Pour avoir

l'art de lui apprendre ou plutôt de lui rappeler quelque chose, nous lui citerons le bouquin suivant :

De wonderlyke historie van den wandelender Joode, den welken van 't jaer 33, tot heden toe in deeze wereld is dwaelende. Behelzende zyn geslachte, zyne straffe en zyne wonderlyke avontueren, die hy sedert dien tyd gezien, gehoort en bygewoont heéft in alle gewesten der wereld. Als ook eenige wonderlyke geschiedenissen, welke voor zynen tyd gebeurt zyn. Uyt het hoogduyts in 't nederduyts vertaeld. T'Antwerpen, by Josephus Thys, boekdrukker en boekverkooper op de Vlas-Merkt in de pauw. In-12 de 31 pp.

Il est bon de savoir qu'il ne se passe pas de semaine que M. Brunet ne publie des dissertations et des notices tout aussi piquantes, et cela n'est pour lui qu'un jeu, un délassement. Après avoir mis au jour une traduction élégante des *Propos de table de Luther*, accompagnée d'une foule de remarques bibliologiques des plus curieuses, il vient encore de faire une version de la *Légende dorée*, ce document précieux du moyen âge.

Au moment où M. Brunet termine sa brochure, ne voilà-t-il pas qu'au sein de la commission royale d'histoire de Belgique, M. le docteur Coremans, aborde le même sujet, de manière à ce qu'on le juge encore neuf après avoir lu le philologue français? M. le docteur Coremans, qui est poëte, regrette la poésie des croyances naïves du moyen âge, et, poétiquement parlant, nous partageons ce regret; mais indépendamment du point de vue littéraire, M. Coremans semble préférer les époques où ces fictions, dont le symbolisme était plutôt senti que compris, ne tombaient point sous l'examen de la raison pratique. Or, il est permis de demander s'il est désirable, pour le bonheur de l'humanité, de l'entretenir dans une éternelle enfance, et si l'on pourrait louer l'homme mûr, formé à la science de la vie, et dont l'intelligence a été cultivée par l'étude, de mettre au-dessus des acquisitions de l'expérience, les fables dont son premier âge a été bercé?

M. Coremans, si riche des traditions allemandes, si familiarisé avec la littérature du Nord, a un peu oublié les sources françaises : en y cherchant avec soin, il aurait pu y découvrir des paillettes d'or et même mieux que cela.

52. *La revue de Liége paraissant le* 15 *de chaque mois* (sous la direction de M. F. Van Hulst), 2e liv., 15 fév. 1845. Liége, Oudart.

Ce recueil, comme nous l'avons dit, a pris une position excellente. Il peut exercer sur notre littérature une influence propice et il l'exercera. Après avoir commencé par l'indulgence il ne finira point par le rigorisme, mais il usera quelquefois d'une critique plus sévère au fond sans rien perdre de l'aménité de la forme.

Troisième livraison, 15 mars 1845.

M. Nand (Ferdinand Henaux), dans un article sur le *Calendrier liégeois*, article curieux comme tous ceux qui coulent de sa plume, se déclare *Bibliophile*. « Moi, dit-il spirituellement et poliment, j'ai l'honneur de me dire bibliophile, » et je crois que je le suis réellement, depuis que mon nom figure parmi » ceux des doctes collaborateurs du *Bulletin du bibliophile belge*. Voici pour- » quoi j'ai ambitionné cette distinction.

» Je n'ai plus d'amis. Les ingrats m'ont quitté pour être plus heureux : ils » sont morts. Malheur, oh ! malheur à ceux qui perdent leurs amis d'enfance : » ils n'en feront plus!

» Pour le moment je n'ai donc pas de *compaing*, c'est une denrée si rare! en » effet,

Les amis de l'heure présente
Ont le naturel du melon :
Il en faut essayer cinquante
Avant d'en rencontrer un bon.

» Mon cœur voulant absolument aimer quelque chose, il s'est pris à aimer les » livres, et particulièrement les vieux, jaunis par le temps et l'étude : quand il » ne pourra plus rien aimer, j'espère qu'il les aimera encore. Un livre, n'est-ce » pas un ami de tous les jours, de tous les instants ? Lui, il ne m'abandonnera » jamais. Quand je suis triste, il me console ; quand je suis joyeux, il rit avec » moi ; si je visite quelque manoir antique, il m'accompagne. Si je suis plu- » sieurs jours absent, je raccours et je le salue presque en pleurant. Quand je » mourrai, inquiet sur son sort à venir, je léguerai son amitié, comme Alexandre » regrettant son empire, *au plus digne*. »

La revue continue d'offrir une analyse substantielle des principaux ouvrages publiés dans le pays, et même de plusieurs qui paraissent à l'étranger. MM. F. Van Hulst, F. Alex., Ph. L. et A. Jos. font les frais de cet utile travail.

53. *Revue britannique, ou choix d'articles traduits des meilleurs écrits périodiques de la Grande-Bretagne*. Février 1845. Bruxelles, Meline, gr. in-8°.

Ce cahier contient, pp. 135-145, un article traduit du *Foreign Quaterly Review* (X. M.), sur la *Presse allemande*. L'auteur remarque qu'on a compté, en l'année de grâce 1844, près de mille journaux dans les différentes provinces germaniques, dont 45 affectés exclusivement à la médecine ; 20 à la pratique de l'enseignement, autrement dit à la pédagogie ; 38 à la théologie ; 50 à la littérature, etc. « A voir, ajoute-t-il, dans un cabinet de lecture de Leipzig et de Berlin, cette immense quantité de feuilles de toutes nuances et de toutes formes qui chaque jour s'entassent l'une sur l'autre, on pourrait croire que la presse allemande doit régenter le monde, et cependant elle est bien loin d'avoir l'importance de celle de France et d'Angleterre. »

Il fait passer ensuite sous les yeux du lecteur la *Gazette d'Augsbourg*, la *Gazette de Leipzig*, la *Gazette du Rhin*, la *Gazette d'état de Prusse* et la *Gazette de Cologne*. Voici la conclusion de cet examen : « Il résulte de l'étude » patiente que nous avons faite de la presse allemande, qu'il y a là, sous une » froide surface, un vif sentiment de patriotisme, et nous sommes très-convaincu » que si cette presse parvient à rompre le joug qui pèse sur elle, et à exprimer » librement les idées nationales, elle sera pour l'Allemagne une meilleure » sauvegarde contre l'agression étrangère que tout ce système de parade mi- » litaire qui occupe la diète germanique. »

54. *Serapeum... Zeitschrift herausgegeben* von Dr Robert Naumann. Leipzig 31 januar und 15 febr. 1845, nos 2 et 3.

Pp. 17-24. Article de M. C.-P.-C. Schœnemann, bibliothécaire à Wolfenbuttel, sur la connaissance des anciennes bibliothèques monastiques du Nord, particulièrement sur celle du monastère de Leitzkau au XIIe et au XIIIe siècle.

Pp. 24-32. Les plus anciennes bibliothèques publiques du pays de Brunswick et du Hanovre, par M. le Dr Bethmann, si honorablement connu en Belgique par ses recherches historiques pour la collection de M. Pertz.

Pp. 33-39. Quelques manuscrits de la bibliothèque des comtes de Schœnborn à Pommersfelde, par le même.

Pp. 40-46. Troisième article sur des bibliophiles du XIVe et du XVe siècle, I. Constantin Lascaris.

No 4 *du même journal*, 28 février.

Pp. 49-55. Examen du livre de M. Merzdorff sur les bibliothèques oldenbourgeoises, par M. Naumann.

Pp. 55-59. Suite des notices sur des bibliophiles du XIVe et du XVe siècle, par M. E.-G. Vogel de Dresde.

Pp. 59-64. Analyse du *Lamberti Floridus*, d'après le manuscrit de Gand (voy. *Serapeum*, 1842, pp. 145-154 et 161-172). Nous avons mentionné une autre description de ce recueil faite par M. le baron Jules de Saint-Genois.

De Rg.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Bibliomania par F. J. Dibdin, *nouvelle édition.*

Il n'est pas de bibliophile qui ne connaisse au moins de nom les somptueux ouvrages du docteur Dibdin. Nous savons qu'on peut leur reprocher, non sans motifs, de manquer de méthode et parfois de critique, d'être rédigés avec précipitation et de comprendre beaucoup trop de détails puérils et oiseux, beaucoup trop de plaisanteries qui ne sont pas toujours heureuses, mais du moins il faut reconnaître chez leur auteur une lecture immense, un dévouement sans bornes à la cause des livres, une activité infatigable, un zèle que les années ne refroidissent en rien. La *Bibliotheca Spenseriana*, le *Bibliographical Decameron*, l'*Antiquarian Tour*, les *Typographical antiquities* occuperont toujours dans tout cabinet d'élite, une place fort distinguée.

La *Bibliomania or book-madness* (rage, folie des livres) « roman bibliographique divisé en six parties » fut la première production importante de Dibdin. Publiée en 1811, elle fut épuisée en moins d'un an et le prix quintuplé; de 27 shellings, il monta à six guinées. Après trente et un ans d'intervalle, l'auteur s'est décidé à faire réimprimer son livre, et nous croyons qu'il a eu raison. L'ouvrage se présente à nous aujourd'hui sous la forme d'un grand in-8° de 800 pages environ; l'exécution typographique est digne de Dibdin. C'est tout dire. A la suite du livre de 1811, reproduit sans changement aucun, texte et notes (et celles-ci forment les trois quarts du tout), l'auteur a placé un supplément contenant des détails sur les divers personnages qu'il avait mis en scène sous des noms romains, personnages qui sont tous morts, à l'exception de deux ou trois; il a réimprimé également la première édition devenue introuvable de la *Bibliomania*,

telle qu'elle parut en 1809, ne formant encore qu'une mince brochure de 87 pages.

On sait que tous les ouvrages de l'écrivain qui nous occupe se recommandent par le luxe et la multiplicité des ornements et des *illustrations*. Celui-ci ne pouvait faire exception à cette règle. Parmi de charmantes gravures ou vignettes éparses dans le texte, et que l'on peut hardiment qualifier de chefs-d'œuvre, nous signalerons le séduisant portrait de Marie Stuart, p. 254, et la *Caverne du désespoir*, p. 614, sujet tiré du poëme de Spenser (*the Fairy Queen*) et admirablement gravé sur bois par R. Branston, d'après J. Thurston.

Mentionnons aussi la bordure en rouge de la p. 3, représentant quatre sujets de la danse des morts, d'après des heures gothiques; et p. 208, la devise de M. Morin, imprimeur à Rouen.

Peut-être reviendrons-nous un jour sur le contenu de la *Bibliomania;* peut-être lui emprunterons-nous quelques anecdotes piquantes, quelques rapprochements dignes de mémoire; aujourd'hui nous nous bornerons à une analyse succincte du supplément. Il nous présente des faits qui ne sont pas à dédaigner dans l'histoire des livres. D'ailleurs cette production devant sans doute être toujours assez peu commune sur le continent, nos extraits présenteront quelque chose de neuf.

L'auteur débute par rappeler son dernier ouvrage, mis au jour en 1838, *le Tour dans le nord de l'Angleterre et en Écosse*, deux volumes in-8°, qu'embellissent de charmantes vignettes et d'admirables gravures. Quel a été le but de l'écrivain en entreprenant cette publication? Il nous l'apprend lui-même : « Ranimer un goût qui sommeille, ramener les passions joyeuses et vives des temps passés, exciter les amateurs à se conduire en gens d'honneur et de cœur, en donnant des poignées de guinées et non des poignées de shellings, lorsqu'il s'agit de posséder quelque trésor bibliographique. » En dépit de quelques fâcheux contre-temps, 600 exemplaires du *Tour* se sont vendus dans une période de dix-huit mois à partir de la mise en vente, et le grand papier est monté au prix de 12 guinées. L'auteur fit hommage à la reine Victoria d'un exemplaire magnifiquement relié, et qui contenait la dédicace imprimée tout exprès sur vélin; il eut le chagrin de ne pas même obtenir pour son offrande un simple accusé de réception, et cela par suite d'une règle d'étiquette qu'il flétrit comme absurde et

qui borne à un remercîment verbal, sec et bref, le signe de gratitude qui émane du trône pour tout ouvrage présenté par l'auteur en personne.

Le fameux bibliomane Héber, mis en scène sous le nom d'Atticus, se trouve ensuite sur le chemin de Dibdin. On sait que cet amateur insatiable avait réuni d'immenses piles de bouquins; telles que nul mortel n'aura peut-être la résolution d'en entasser. Son goût pour accumuler des doubles, des *sur-doubles*, des *extra-doubles*, était le symptôme le plus étrange de sa fièvre pour les vieux livres. Il se trouva chez lui *dix* exemplaires de l'édition princeps de Platon (Alde, 1513) et *six* exemplaires de l'édition princeps d'Aristote (Alde, 1495, 5 vol.). Presque tous ces seize exemplaires étaient d'une belle conservation; parmi les Platons, notamment, il s'en trouvait un superbe, acheté en 1810 à la vente Heuth.

Sir Thomas Grenville possède un exemplaire *non rogné* de ce même Platon, exemplaire qui avait appartenu au révérend Théodore Williams, et qui est au-dessus de toute comparaison; il fut payé 50 l. st. Un autre exemplaire, réglé en rouge et presque dans le même état que lorsqu'il sortit de dessous les presses aldines, repose dans la bibliothèque Spenser. « Les feuillets *font entendre une voix très-éloquente,* lorsque vous les tournez. Existe-t-il un son plus harmonieux pour l'oreille de tout bibliomane ! »

On avait conçu le projet de publier la vie littéraire de M. Héber, ce projet n'a pas eu de suite et peut-être y a-t-il eu sagesse à l'abandonner. Le catalogue des ventes de ses livres faites à Londres se compose de douze parties et renferme près de 53,000 articles. En calculant deux volumes par article, l'un dans l'autre, on arrive à un total de 106,000 volumes. Le produit *net* s'éleva à 55,000 liv. st.; les frais, commissions et droits allant, en tout, à près de 17 pour cent, doivent grossir cette somme de 10,000 liv. Ce fut donc à 65,000 liv. st. (1,657,000 francs) que monta l'addition des prix payés à la dispersion de cette incroyable réunion de livres. Les catalogues rédigés à la hâte, avec enchevêtrement de l'ordre alphabétique et de la distinction des formats, composent un véritable chaos où toute recherche est à peu près superflue; quelques bonnes notes ont été ajoutées à trois parties, la seconde (art dramatique), la quatrième (poésie anglaise), la onzième (manuscrits); celle-ci comprend près de 1720 articles; ils

produisirent au delà de 5000 liv. st.). Heber avait d'ailleurs de vastes dépôts de livres accumulés en Flandre, à Paris, à Nuremberg. Il ne vit jamais un seul des volumes qu'il possédait dans cette dernière ville, où il avait acheté en bloc et par correspondance, la collection formée par Panzer et qui a fourni de nombreux matériaux aux *Annales typographici* de ce savant bibliographe (1).

Sous le nom de Pontevalle se cachait John Dent, dont la bibliothèque fut vendue en 1827. Hélas! ce fut en cette occasion que se manifesta dans toute son étendue, la décadence de la bibliomanie: le Tite-Live de 1469 sur vélin fut abandonné à 262 l. st.! Il fut adjugé presque sans combat, et il a passé chez T. Grenville. Ce même exemplaire avait été payé 782 l. st. (19,950 francs) à la vente Edwards et 472 l. 10 sh. à celle de sir Mark Sykes. Ce fut Dibdin qui eut le bonheur de venir annoncer à sir Mark Sykes qu'il était le possesseur de ce bijou, et l'intrépide amateur battit fortement des mains en apprenant cette nouvelle.

Hortensius était sir W. Bolland, baron de l'Échiquier. Sa bibliothèque fut vendue en 1840; 2940 articles produisirent près de 3000 guinées. « Sa passion pour les livres était sur la plus grande échelle, et marquée par toutes les phases d'un enthousiasme fait pour exciter l'envie; les anecdoctes qu'il racontait à l'égard de ses volumes chéris étaient scintillantes et fringantes; je ne suis pas tout à fait sûr qu'il n'eût pas l'intention de consacrer un petit oratoire à la mémoire de Caxton et à celle de Wynkyn de Worde. Il regardait les in-folios mis au jour au commencement du seizième siècle par ce dernier imprimeur comme étant des prodiges d'exécution typographique; ami des muses, il serait tombé en extase s'il lui eût été donné de vivre assez longtemps pour voir l'exemplaire *unique* du Chaucer de 1498, que j'ai eu la bonne fortune de procurer à la bibliothèque de sir Th. Grenville (2). »

(1) Quelques notes empruntées aux catalogues hébériens, ont paru dans le *Bulletin du Bibliophile* de Techner, 1840.

Le savant auteur du *Manuel du libraire* a parlé de ce bibliomane des bibliomanes dans le *Manuel* (1842, I, 348), et dans la notice mise en tête de son édition des poésies d'Alione d'Asti, 1836, in-8°, p. 31.

(2) Cette édition de 1498 n'est pas indiquée au *Manuel*. Elle ne se rencontre pas non plus dans la *Bibliotheca Grenvilliana*, ayant sans doute été acquise après l'impression de ce somptueux catalogue.

Voici quelques exemples des prix payés à la vente Bolland pour certains articles :

Cicero : *de officiis*, Ulrick Zelle ; 11 l. st. 11 sh.

Chaucer : *Troylus et Cresseyde* 1526. Exemplaire imparfait, qui avait appartenu au duc de Roxburge et à Héber ; 25 l. st.

Marston : *Scourge of Villanie* (le fléau des scélérats) 1598. Satire d'une rareté effroyable (*terrific*) ; 18 l. 5 sh.

Shakespeare : *Vénus et Adonis*, 1596, in-12, troisième édition ; 91 l. st. (2320 francs).

Lucrèce, 1594, in-4° (1). Première édition, 105 l. st. (2677 fr.). Notons en passant que ce dernier opuscule, payé si cher, avait été découvert par Dibdin dans un recoin de la bibliothèque du chapitre de Lincoln ; il avait réuni en même temps quelques autres ouvrages rares, enfouis dans le même dépôt, et il avait fait du tout un paquet ficelé en notant qu'il l'évaluait en bloc quatre-vingts guinées ; il avait l'intention, lorsqu'il reviendrait à Lincoln, de proposer au doyen et au chapitre de leur acheter ces raretés, mais laissons-lui la parole :

« Le lecteur jugera de ma surprise et de mon plaisir (mêlé cepen-
» dant de quelques grains de désappointement) lorsque le baron, un
» jour après que j'eus dîné avec lui, me conduisit vers l'une de ses
» armoires d'acajou, et me montrant ces précieux volumes, me de-
» manda si je les avais vus *précédemment*. Pendant quelques minutes,
» je ressentis l'*obstupui* d'Enée. Comment cela est-il possible? m'écriai-
» je enfin. Le secret est dans la tombe des Capulets (2), répliqua mon
» ami. Ce sont ces mêmes volumes que vous avez signalés dans votre
» *Decaméron*. Quelques années plus tard, j'appris qu'il avait profité
» d'un voyage à Lincoln pour en faire l'emplette, et que mon esti-
» mation avait servi de base au marché. Cette acquisition ne fut
» pas onéreuse à mon honorable ami, puisqu'il fut donné une valeur

(1) Ni cet ouvrage, ni le précédent n'ont obtenu une mention d'une demi-ligne dans le *Manuel* ; ils en étaient cependant bien dignes, mais le savant bibliographe français s'est trouvé souvent à l'étroit dans le cadre de quatre volumes, et c'est ce qui explique un silence regrettable sur des livres qu'il connaît mieux que qui que ce soit en Europe.

(2) Citation empruntée à l'une des plus belles tragédies de Shakespeare, *Roméo et Juliette*.

» supérieure à celle de l'achat de la totalité pour un seul de ces vo-
» lumes, le Viol de Lucrèce (*the Rape of Lucrece*), opuscule dont il
» paraît qu'on ne connaît que quatre autres exemplaires complets, et
» dont peut-être nulle créature humaine n'a jamais eu la patience
» d'achever la lecture.

Aurelius servait de masque à Georges Chalmers, le plus savant et le plus célèbre des historiens et des antiquaires de l'Écosse. « Sa
» *Calédonie* (1) est une démonstration triomphante de ses facultés
» gigantesques. C'est un admirable ouvrage, malheureusement il est
» très-mal imprimé et sur un papier si dédestable, qu'avant un siècle,
» peut-être, il n'en subsistera plus six exemplaires complets. D'autres
» travaux moins considérables de M. Chalmers concernent la statis-
» tique et la philologie. Ses recherches au sujet de Shakespeare, sa
» *Vie de Marie Stuart*, jouissent, et à bon droit, d'une estime géné-
» rale. Après sa mort, survenue en 1823, sa bibliothèque passa à son
» neveu, et celui-ci décédant à son tour, elle fut livrée à Londres aux
» chances des enchères. Le catalogue divisé en deux parties (car la
» vente se fit en deux fois, en septembre 1841 et février 1842), con-
» tient 3876 articles ; ils produisirent la somme de 4108 l. st. Entre au-
» tres articles dont les prix fixèrent l'attention, on distingue :

» Wilkins : *Concilia Magnæ Britanniæ et Hiberniæ*, 1737, 4 vol.
» folio ; 25 l. st. (Les controverses qu'ont soulevées le *puseyisme* et
» les discussions religieuses sur les doctrines de l'église anglicane, ont
» singulièrement fait augmenter le prix de cette collection impor-
» tante.)

» Churchyard : *Worthiness of Wales* (Dignités du pays de Galles,
» en vers) 1587, in-4°; 24 l. st. (705 francs.) Dans ma jeunesse, je
» devins possesseur, pour une demi-guinée, d'un exemplaire non rogné
» de ce très-rare volume, et je le cédai, peu de temps après, à un
» libraire qui vint se jeter à mes pieds, qui embrassa mes genoux
» jusqu'à ce que j'eusse accepté son offre de deux guinées.

» W. Hals : *Histoire complète du comté de Cornouailles;* deuxième
» partie, 15 l. st. Un des ouvrages les plus rares dans la classe de la
» topographie britannique ; la première partie n'a jamais été im-
» primée.

» Patrick Hannay : *Poésies*, 1622 ; 13 l. st. 5 sh.

(1) Edimburgh, 1807-24, 3 vol. gr. in-4°.

» Nous croyons qu'il n'existe qu'un seul autre exemplaire com-
» plet; il a successivement fait partie des bibliothèques de Bindley,
» de Perry et de Sykes.

» De Foe : *Revue des affaires de France et de toute l'Europe;* 8 vol.
» 1705. Exemplaire le plus complet que l'on connaisse; 41 l. st.

» L'exemplaire le plus entier que l'on puisse citer après celui-là, est
» celui du Musée britannique, lequel ne comprend que six volumes.
» Cet ouvrage dû à la plume de l'auteur de *Robinson Crusoë,* parut
» en feuilles détachées, ce qui explique sa prodigieuse rareté. »

Cronycle and descripcion of Englande, 1498. Wynkyn de Worde; 2 vol. 48 l. st.

Marlowe : *Tragédie de Richard, duc d'York*, 1595, 1re édition, exemplaire qui passe pour unique; 131 l. st. (3,340 francs).

Ce volume fut acheté pour la bibliothèque Bodleyenne, à Oxford. Honneur aux établissements publics qui comprennent que leur devoir est de ne jamais laisser échapper des raretés du premier ordre!

Hakluyt : *Voyages touching the discoverie of America,* 1582, in-4°; 25 l. st.

Exemplaire avec les deux cartes; on n'en connaît qu'un seul autre où elles se trouvent réunies. (Le *Manuel* ne mentionne pas cet ouvrage.)

Je laisse de côté divers volumes de poésie anglaise payés 10 à 20 l. st. Ce sont des raretés qui n'ont point de cours sur le continent. Je signalerai un seul petit in-12 : *Meetings of Gallants at an Ordinarie,* 1604, parce que ce mince recueil de vers (adjugé à quinze guinées, mais il valait davantage) était resté ignoré des bibliographes, et parce qu'il débute par un dialogue entre la Guerre, la Famine et la Peste, qui aurait bien pu, s'il avait été connu de Coleridge, donner à ce poëte l'idée de cette terrible *political cylogue* qui attaque le ministère de Pitt.

La bibliothèque Chalmers était riche en anciennes éditions des écrits de Shakespeare; nous citerons les prix qu'obtinrent quelques-uns d'entre eux; on verra quel enthousiasme excitent dans le cœur des bibliophiles d'Albion, les vieilles impressions de l'Eschyle anglais.

Vénus et Adonis. Edimbourg, J. Writtoun, 1627; 37 l. st. 10 sh.

Exemplaire qui jusqu'à présent passe, sans contestation, pour unique. L'édition, d'ailleurs des plus médiocres, a été, mal à propos,

indiquée comme portant la date de 1607, par des bibliographes qui ne l'avaient jamais vue; elle montre que, de bonne heure, la réputation de Shakespeare était grande en Écosse.

Tragédies, 1623; 41 l. st.

Exemplaire avec le titre réimprimé et des raccommodages (1).

Sonnets, 1609 (1re édition, rarissime); 105 l. st. (2,675 francs).

Très-bel exemplaire. (La dernière édition du *Manuel* n'indique aucune adjudication au-dessus de 40 l. 10 sh. Par suite d'une erreur typographique, elle signale un exemplaire comme ayant été vendu 37 francs; lisez 37 l. st., soit 944 francs.)

Le Marchand de Venise, 1re édition, 1600; 10 l. st.

Le Rêve d'une nuit d'été (2e édition), 1600; 105 l. st.

Titus Andronicus (2e édition), 1611; 15 l. st.

On ne connaît qu'un seul exemplaire complet de la première édition de cette pièce, dont il est extrêmement douteux que Shakespeare soit l'auteur.

Le Roi Lear (2e édition), 1608; 14 l. st. 14 sh.

Nous pourrons encore mentionner parmi les raretés qui rentrent dans la classe de l'antique poésie anglaise :

L'Art d'aimer d'Ovide, en anglais, 1513, W. de Worde; 10 l. st. 15 sh.

Édition inconnue aux bibliographes.

Hugues Hilary : *Resurrection of the Masse* (de la messe), Strasbourg, 1554; 18 l. st.

Poëme rarissime, œuvre d'un partisan zélé de la réformation.

Skelton : *Poésies diverses*, in-4°; 23 l. st. 10 sh.

On trouve dans les *Aménités de la littérature* de M. d'Israéli, un excellent article sur ce poëte, tout à fait ignoré hors de l'Angleterre. Skelton est plein de verve et d'entrain, et dans ses petits vers à rimes croisées, dans les expressions bizarres et familières qu'il crée hardiment, il faut reconnaître une vie qui entraîne.

The Phœnix Nest (le nid du Phénix), 1593; 40 l. st.

Ce titre bizarre sert d'enseigne à un recueil de poésies composées

(1) On lit de très-longs détails sur les divers exemplaires connus de cette édition originale des œuvres réunies de Shakespeare dans le *Library companion* de Dibdin, 1824, p. 809-816.

par divers beaux esprits de l'époque. Cet exemplaire, celui d'Héber et celui de Malone qui a passé à la bibliothèque Bodleyenne, sont les trois seuls exemplaires complets qui soient connus.

Sir Philip Sidney : *Apologie for Poetry,* 1595; 15 l. st. 5 sh.

Première édition rarissime; on n'en connaît que trois autres exemplaires dont l'un est conservé au Musée britannique. Elle renferme quatre sonnets adressés par H. Constable à l'âme de Sidney, et qui n'ont reparu dans aucune des réimpressions. L'ouvrage est d'ailleurs élégamment écrit et fort digne d'attention.

La désignation de Menaleus servait de voile au révérend Drury, directeur d'Harrow-School. Sa bibliothèque fut vendue de son vivant en 1827; le catalogue n'énumère pas moins de 4729 articles. Les reliures étaient de toute beauté; les classiques de Rome et d'Athènes formaient la partie la plus importante de cette collection d'élite, où se trouvaient aussi quelques anciens manuscrits fort propres à exciter l'intérêt le plus vif. Le goût du propriétaire pour les études philologiques et son dévouement à la cause de la bibliophilie caractérisent l'inscription qu'il fit placer, gravée en lettres d'or, sur la porte de son cabinet. Nos lecteurs ne seront pas fâchés de la trouver ici.

In Musei mei aditu
Pontificum videas penetralibus eruta lapsis
Antiquas monachum vellera passa manus
Et veteres puncto sine divisore Papyros
Quaeque fremit monstris littera picta suis :
Ætatis decimae, spectes, Industria Quintae
Quam pulcra Archetypos imprimat arte Duces
Aldinas aedes ineuns et limina Juntae
Quosque suos Stephanus vellet habere Lares.

Le docteur Drury passait pour l'individu le plus instruit en fait de prosodie grecque qu'il y eût en Angleterre, et un article sur les *Musae Edinburgenses,* inséré dans un des premiers volumes du *Quarterly Review,* montre quel jugement exquis il apportait dans la critique. Il mourut en 1840, et dans la collection peu étendue qu'il laissait, il se rencontra le manuscrit original de *Childe Harold*, manuscrit qu'avait donné au docteur Drury Lord Byron, son ancien élève, et qu'acheta, à un prix fort élevé, le libraire Murray, éditeur des œuvres de l'illustre poëte.

Le pseudonyme de Lorenzo déguisait un bibliophile de la vieille roche, dont le nom s'est déjà trouvé sous notre plume, sir M. Sykes. Après sa mort, ses livres et ses gravures produisirent plus de 60,000 l. st. à répartir en deux portions à peu près égales.

Narcottus désignait M. W. Templeman, amateur passionné du jeu des échecs, qui se souvenait de s'être assis, dans sa première enfance, sur les genoux de Philidor, et qui s'était fait un point d'honneur de placer dans sa bibliothèque tout livre où pouvait se trouver le mot *échecs* (1).

Ayant épuisé la liste des personnages mis en scène dans son ouvrage, Dibdin dit un mot des relieurs. Charles Lewis est mort; son fils, qui promettait de soutenir dignement l'honneur de son nom, *spes altera Romae,* fut enlevé à la fleur de ses ans. « Mais l'art de la reliure ne » dégénère point, et je ne sais pas si John Clarke n'est point, en son » genre, un homme aussi redoutable que n'importe lequel de ses pré- » décesseurs. Il y a dans ses livres une solidité, une force, un *carré* » d'exécution qui vous prouvent qu'on peut, sans les endommager » sérieusement, les jeter de la cime du Snowdon au sommet du Cader » Idris (2). Le hasard m'amena un de ces matins en contact avec un » exemplaire de la nouvelle édition du *Monasticon* de Dugdale (3), » relié en maroquin bleu et magnifiquement doré sur les plats et sur » le dos; il gisait sur la table de M. James Bohn, vrai monument de » splendeur bibliopégistique. Un sentiment irrésistible de respect » nous défendait d'oser soulever ce somptueux vêtement. Et quel ou- » vrage! digne d'avoir pour parure les perles de l'Orient et les pierre- » ries de Golconde. Quel est le mortel fortuné qui a su accomplir ce » chef-d'œuvre? demandai-je d'une voix émue. — Qui pourrait-il » être sinon John Clarke, répondit le bibliopole. »

(1) Profitons de l'occasion pour signaler deux bibliographies *échiquiennes*, l'une encore inédite, composée par M. Fréd. Alley, fait connaître 750 ouvrages divers (on trouve une analyse de ce travail dans le *Bulletin du bibliophile* de Techener, 1838, pag. 405); l'autre a paru en Allemagne en 1844; M. Oettinger en est l'auteur, et notre *Bulletin* l'a signalé dans le temps, tom. I, pag. 196. Rappelons aussi le catalogue curieux que contient l'ouvrage de Walker : *Philadorian, a magazine of chefs*, 1838, in-8°.

(2) Deux montagnes fort élevées du pays de Galles.

(3) Cette nouvelle édition, fort augmentée, a paru à Londres, de 1817 à 1830, en 8 vol. in-folio.

Enfin, le supplément que nous analysons se termine par un éloge emphatique d'un exemplaire de l'*Encyclopédie* de Rees, relié en quatre-vingts volumes et *illustré* par plus de dix mille gravures ajoutées.

Nous trouverions encore et sans peine dans la *Bibliomania,* matière à de nombreux extraits qui auraient bien vite rempli la page et le revers, mais, pour le moment nous devons nous arrêter; Dibdin lui-même nous le dit quelque part en se servant de trois mots qu'il prend dans Virgile : *sat prata biberunt.* GUSTAVE BRUNET, *secrétaire-général de l'académie de Bordeaux.*

Continuation du compte rendu de la vente de M. Bright, à Londres.

Nous poursuivons nos observations sur la vente de M. B. H. Bright, en rappelant que nous ne citerons pour le moment que les ouvrages qui se sont vendus aux prix les plus élevés, et en donnant de temps à autre un extrait, afin de faire oublier la sécheresse d'une simple nomenclature de titres.

N° 2584. PIERRE GRINGOIRE : *Les faintises du monde*, in-4° en vers, sans lieu d'impression ni date. Le titre de cet exemplaire avait été enlevé, et néanmoins il s'est vendu 65 francs.

N° 2585. PIERRE GRINGOIRE : *Les folles entreprises.* « *Qui en veult » avoir se transporte sans deshonneur, sans diffame, près du bout du » pont Nostre-Dame, à l'enseigne de Mère-Sotte.* » En vers, avec gravures sur bois, imprimé à Paris par *maistre Pierre le Deu,* 1505. Vendu 425 francs. Il est vrai que l'exemplaire n'était pas rogné ni découpé.

N° 2586. PIERRE GRINGOIRE : *Heures de Nostre-Dame*, *translatées en francoys et mises en rithme*, in-4°, par Jehan Petit. 1524. Avec belles gravures sur bois. Vendu 80 francs.

N° 3324. LACTANTIUS et TERTULLIANUS : *Divinorum institutionum libri*

septem, proxime castigati et aucti. 1535. Impression des Aldes. Cet exemplaire avait été celui d'Alde Manuce lui-même. Sur le titre se trouvait écrit son nom, et d'après une note de sa main, sur la garde du livre, on voyait qu'il l'avait collationné sur deux anciens manuscrits de Bologne, dont l'un en caractères lombards. Les leçons diverses étaient inscrites sur la marge de l'exemplaire. Elles sont nombreuses et parfois très-importantes. Une marque particulière indique chaque fois le manuscrit, et par conséquent notre volume est d'un très-grand prix pour une nouvelle édition. Vendu 410 francs.

N° 3359. *Les comédies facécieuses de* P. Larivey. Lyon. 1597. — Trois comédies. Troyes. 1611. 2 vol. in-18. 88 francs.

N° 3427. *The most wonderful and pleasaunt history of Titus and Gisippus, drawen into english metre by* Edw. Lewicke. Lond. T. Hacket. 1562. Il paraît que cette traduction en vers d'un ancien roman de chevalerie doit être extraordinairement rare, car l'exemplaire s'est vendu 665 fr., quoique ce ne fût qu'un petit in-12 d'environ 70 pag.

N° 4595. *The whole Psalter translated into english metre*, in-4°, J. Daye. 1557. Cette traduction est faite par Mathieu Parker, archevêque de Cantorbery. Ce recueil de Psaumes est d'une extrême rareté, aussi s'est-il vendu pour la somme de 1,010 francs.

N° 4624. *Les quatre choses*, in-4°, sans date. Édition du 15e siècle que Brunet n'a point citée. Elle est imprimée en gros caractères gothiques, avec signatures, mais sans pagination, et de vingt-quatre lignes à la page. Au verso et au recto du premier feuillet, est une gravure sur bois représentant un docteur en robe.

Cet ouvrage de 19 feuillets en tout, et qui s'est vendu 120 francs, n'est pas, comme on pourrait le supposer d'après le titre, une traduction des *quatuor novissima*, mais un recueil d'axiomes et de préceptes moraux ou philosophiques.

En voici quelques exemples :

« Quatre choses ycttent lomme de sa maison : La fumée, la pluye, defaulte de vivres et la male femme.

» Quatre choses font lomme tost cheoir en povreté : Le jeu, la gourmandise, la paillardise et la paresse.

» Quatre choses doit avoir la femme envers son mary : L'aimer de bonne amour ; estre paciente et le retirer d'ire ; le tenir en bonne attemperance, et avoir soin de sa personne.

» Quatre choses desirent les femmes : Marier à homes jeunes et beaux ; prendre plaisir en enfans ; estre bien vestues et surtout estre dames de lostel.

» Quatre choses qui ne se peuvent acheter ni estimer : Science, liberté, santé et vertus.

» Quatre choses qui sont en paradis : Vision de Dieu et de ses saints ; jour sans nuyt ; repos continuel, et joye sans fin.

» Quatre choses qui sont en enfer : Vision des dyables et des damnez ; nuyt sans jour ; peine et tourment éternellement, et tristesse sans fin.

» Quatre choses sont qu'on ne peut jamais recouvrer : La pierre yettée ; la parole dite ; la virginité perdue et le temps perdu.

« Cy fini le livre appelé *les quatre choses.* »

Il faut convenir que c'est payer cher 19 feuillets de pareilles maximes, que de les payer 120 francs.

N° 4635. *A defiance to fortune, proclaimed by Andrugio, noble Duke of Saxony, declaring his miseries, and continually crossed with unconstant fortune, the banishment of himselfe, his wife and children*, in-4°, J. Proctor. 1590. Bel exemplaire d'une espèce de roman de chevalerie en prose, que le libraire Thorpe a acheté 310 francs.

N° 4645. *Les songes drolatiques de Pantagruel, où sont contenues plusieurs figures de l'invention de maistre* François Rabelais, et dernière œuvre d'iceluy, pour la récréation des bons esprits. Paris 1565. — Exemplaire extrêmement bien conservé de ces caricatures qui ont été reproduites pour l'édition de Dalibon, et qui néanmoins se sont vendues 175 francs.

N° 4718. *The booke of Nurture for men servaunts and children*, in-4°, T. East. 1568. Ce volume, composé par Rhodes Hugh, commence par le *pater*, le *credo*, et diverses autres prières, accompagnées de gravures sur bois au trait, et il se termine par un poëme, où l'auteur expose les règles de conduite à observer par les domestiques de toutes les conditions et par les enfants.

Voici le commencement de cette œuvre poétique :

« All ye that would learne, and then would be called wise
Obedience learne in youth, in age it will avoyd vice.
I am blind in poets art, thereof I can no skill

All eloquence I put a part, and folow mine owne will;
Corrupt in speech my breves and longs to know
Borne and bread in Devonshire, my termes will wel shew. »

. . . .

Il paraît que l'auteur a voulu se mettre à la hauteur de ceux pour lesquels il composait son livre. Toutefois, comme ce livre est très-rare, il s'est vendu 420 francs.

N° 4767. *A most friendly farewell given by a wel-willer to the right worshipful sir* Frauncis Drake, *knight, etc., etc., and to all the gentlemen his followers, and captaines in this exploite, who sat sale from Woolwich the XVe day of july,* 1585, in-4°, imprimé par Walter Mantel, vers la fin du seizième siècle.

Ce poëme a échappé aux recherches de tous les bibliographes, et on croit que l'exemplaire est *unique;* aussi a-t-il été l'objet d'une concurrence très-grande.

Le libraire Thorpe a été l'heureux adjudicataire de cette plaquette, au prix de 270 francs.

C'est ici le cas ou jamais de donner aux amateurs un échantillon des vers de ce précieux volume :

When true report had blased abroad of III yeres taken toile
Of that rare knight Syr Francis Drake through many a forraine soile,
Who by his travalle on the seas unto his endlesse fame,
Did purchase for his countrey wealth, and credit to his name,
I did expect some Ovid's pen to paint his worthy praise
Who when be dies shal stil remaine w fame on earth alwaies
But non hath writ that earst I sawe which makes me saye
The brunt was spread of traviles his the poets did dismay,
My mind was forward with the first but yet my heart did faile
Yet hearing how the second time this worthy venturous knight,
Doeth goe to seas accompanyed with many a worthy wight
My willing heart hath forced my pen thus much to undertake.

. . . .

Tout le reste est à peu près de la même force, et nous pensons que si l'on réimprimait ce poëme, il y aurait bien peu d'amateurs qui le lussent jusqu'à la fin.

N° 4767. Roberti Monachi *Histora Hierosolymitana*, in-4°, pre-

mière édition, sans signatures, date, lieu d'impression, ni nom d'imprimeur.

La Serna Santander pense que ce volume sort des presses de Terhoernen de Cologne.

L'auteur est Robert, religieux bénédictin de Saint-Remi, qui le composa vers 1120. Il est très-intéressant. La première édition est précédée d'une lettre extrêmement curieuse de l'empereur, par laquelle il demande au comte de Flandres des secours contre les Turcs. Le tableau qu'il présente du traitement que les chrétiens ont à subir de la part des Turcs, est horrible. Toute espèce de crimes sont commis sur ces infortunés.

Notre exemplaire a été acheté par le libraire Thorpe, pour la somme de 215 francs. OCTAVE DELEPIERRE.

Théâtre liégeois au milieu du XVIIe siècle.

Addition à la BIBLIOTHÈQUE DRAMATIQUE de M. DE SOLEINNE.

Sainte Evphrosyne ov la funeste rencontre, poème dramatique : représenté par la jeunesse de Liége, en présence de son altesse sérénissime Maximilian Henry, par la grace de Diev, archevesque de Cologne, prince électeur du S. Empire romain, archichancellier par l'Italie, et du S. Siége apostolique légat né, évêque et prince de Liége et Hildesheym, administrateur de Bergtesgade, duc des deux Bavières, du haut Palatinat, Westphale, Engeren et Bouillon, landtgrave de Leuchtenberg, marquis de Franchimont, comte de Looz, Horne, etc., dans la sale des P. P. carmes en Isle. Liége de l'imprimerie de la vefve Léonard Streel, sans date (1650), in-4° de 12 feuillets non chiffrés.

Le verso du titre est orné des armes de Maximilien-Henri, avec sa devise : *Pietate et sapientia.* Sur le recto du second feuillet on lit le sonnet suivant :

A Son Altesse
sérénissime
sonnet.

De cet heureux climat visible intelligence,
Grãd PRINCE, *dont les soins buttẽt incessamẽt*
Au repos, à la paix et au soulagement
Du peuple que le ciel a mis sous ta régence,
Que tes attraits sont doux, et qu'ils ont de puissãce
Puisque pour te donner du divertissement,
Vne sainte aujourd'huy quitte son monument
Et vient à tes grandeurs faire la révérence.
Oüy celle qui iadis s'enfuit dans les dézerts,
Pour cacher sa personne aux yeux de l'univers,
A dessein de te voir, quitte la Palestine.
Oüy dis-je, tes vertus, ô PRELAT *trés-discret*
*Ont vn grãd ascendãt sur l'esprit d'*EUPHROSYNE,
Puisqu'elle même veut te dire son secret.

Sur le verso se trouve le chronogramme suivant :

eVPHROSYNE
ÆTATE, seXV, VIribVs
InfIrMa,
sVperne roboratVr
Vt ConfVnDat
fortIa.
(1650).

Le troisième et le quatrième feuillet sont occupés par « l'*Argument général* » qui commence ainsi :

« L'an 400, sous l'empire du jeune Théodose Paphnvce, seigneur de marque de la ville d'Alexandrie, après avoir demeuré plusieurs années sans auoir des enfans, enfin à force de prières, de ieûnes et d'aumônes, obtint du ciel vne fille qui reçeut le nom d'Evphrosyne sur les fonds de baptême, etc. »

On trouve occupant le cinquième et le sixième feuillet :

Réflexion sur cet événement.

Stances.

Dieu tout puissant qu'elle (*quelle*) aventure!
Est-il donc possible, seigneur,
Qu'vne fille ayt tant de cœur
Que de morguer sexe et nature?
Quoy, les tristes sanglots, la peine et le tourment,
Qui ont nauré le cœur d'vn père et d'vn amant,
N'ont pas eu le pouuoir de toucher *Evphrosyne?*
Quoy dis-je, cette rare et illustre beauté,
Fait de toute la Palestine
Vn fameux sacrifice à sa virginité, etc.

Ces stances se terminent ainsi :

Mais las! que la grâce est puissante,
Ce père ayant bien soupiré,
Et après auoir bien pleuré
La mort de cette sainte Amante;
Estant tout transporté d'vn secret mouuement,
Il veut dans le carmel treuuer son monument,
Il quitte ses grandeurs, et dit adieu au monde;
Bref, imitant sa fille, il adore à son tour
L'autheur de la machine ronde,
Et quoyque décrépit, il fait encore l'amour.
Vous qui faites ces grandes choses,
O très-adorable seigneur!
Faites, faites dans nostre cœur
Des semblables métamorphoses :
Banissez loin de nous ces indignes froideurs,
Dont nous reconnoissons voz insignes grandeurs,
Ha! faites qu'embrazés d'vne flamme diuine,
Nous aymions purement vostre adorable loy
Suivant l'exemple d'*Evphrosyne*,
Dont l'amour était pur, comme étant *pvr en soy.*

Les trois feuillets suivants et le recto du quatrième, ne contiennent pas la pièce même, mais seulement l'exposé de cette pièce. Sur le verso de ce feuillet se trouve la liste des personnages, avec les noms des acteurs, où l'on rencontre plusieurs anciens noms liégeois :

LES ACTEURS.	MESSIEURS.
Théophile, ouvre et ferme le théâtre	F. Borlé.
S. Evphrosyne	J. Malaese.
Paphnvce, père d'Evphrosyne.	É. de Tharoulle.
Dorilas, page de Paphnuce	P. Mariotte.
Tyrsis, 1er page d'Evphrosyne	L. Baoüin.
Cléomédon, 2me page d'Evphrosyne	G. Fisen.
Cléandre, fiancé d'Evphrosyne	F. Prealle.
Ergaste, frère de Cléandre	F. Borlé.
Tristan, page de Cléandre.	E. Fisen.
Gringalet, valet de pied de Cléandre	H. Grognart.
Tancrède, rival de Cléandre	H. de Tornaco.
Cascaret, 1er valet de pied de Tancrède	E. Medin.
Triolet, 2me valet de pied de Tancrède.	F. Le Bon.
Pachome, prieur des carmes	G. de Plenevaux.
Agape P., maistre de S. Euphrosyne	G. de Rye.
F. Elie, portier	F. Le Bon.
Favstus, magicien	G. de Plenevaux.
1er *spectre*, 2me *spectre*, 3me *spectre*.	
Voix.	

Sur le feuillet suivant (l'avant-dernier, le dernier est en blanc), on lit cet avis :

« Au lecteur.

» Qvi que vous soyez, cher lecteur et spectateur, je vous supplie auant de porter iugement de ce petit poëme, de faire réflexion que ie ne fais pas vanité d'être poëte, et que par conséquent vous deuez tolérer par charité tout ce qui pourra chocquer votre veüe, ou votre oüie : je sçay que pour ce qui regarde l'vnité du iour aussi bien que de la scène, il n'est pas régulier, c'est pourquoy prenez s'il vous plaist la peine d'en faire seulement les reproches à l'autheur du S. Eustache, et à plusieurs autres qui ont fait cette faute auant moy. Que si le style est trop bas à votre goût, sçachez que cette pièce m'a seruy dans sa production de diuertissement, et non d'étude ; et que le but de la représentation n'a regardé que la pure gloire de Dieu, l'honneur de notre sainte, et l'vnique diuertissement d'vn des plus grands princes qui soit dans l'église romaine. Au reste si i'ay mal

réüssy, i'aurai tout au moins la consolation d'auoir donné à d'autres l'occasion de mieux faire. A Dieu. »

Fin. »

L'auteur de cette pièce grotesque, qui parut après les chefs-d'œuvre de Corneille, ne s'est point nommé; mais je suppose que c'est *Hermanus a S. Barbara,* carme liégeois qui composa plusieurs poëmes latins fort singuliers. Peut-être aussi est-ce le *Père Valère de S. Euphrosyne*, dont je connais l'ouvrage suivant : *les Excellences et grandeurs de Marie, mère de Dieu.* Liége, 1674, in-8°.

Quoi qu'il en soit, ce canevas est d'une excessive rareté, et c'est en vain qu'on en cherche l'indication dans le catalogue de la riche collection dramatique de M. de Soleinne. J'ai eu le bonheur d'en rencontrer un exemplaire, le seul que je connaisse. H. Helbig.

Impression liégeoise inconnue en partie ou du moins mal connue.

Jean de Glen fut à la fois imprimeur et graveur sur bois; il eut un frère appelé Jean-Baptiste qui se *fit d'église,* comme on disait alors et avec lequel il s'associa dans ses travaux de littérature et d'art. Ses livres sont tous peu communs, celui-ci est presque introuvable :

Du debvoir des filles — traicté brief, et fort vtile, — divisé en devx parties : la premiere est, — de la dignité de la femme, de ses bons departements, et deb — voirs ; des bonnes parties et qualités requises aux filles, qui tendent au mariage. L'autre traicte de — la virginité, de son excellence, des perfections nécessaires à celles qui en font profescion, — des moyens de la conserver; et de plusieurs autres choses, qui se ver- — ront plus à plein au sommaire des chapitres — par frère Jean-Baptiste de Glen, *docteur en théologie de la faculté — de Paris, et prieur des Augustins lez-Liege. — Item, plusieurs patrons d'ouvrages, pour toutes sortes de lingerie, — de* Jean de Glen : *le tout dédié — à Madame Anne de Croy, marquise de Renty,* etc. — A Liége, chez Jean de

Glen, 1597. La première partie se compose de 120 pages de texte chiffrées, et de 14 pp. liminaires ; la seconde de 12 pages de prélimi-naires ou de texte non chiffrées, et de 39 planches.

Sur le titre des deux parties sont gravées en bois les armes parlantes de J. de Glen : trois glands en sautoir, surmontés d'une couronne de chêne.

Au revers du premier titre sont les armoiries de Croy-Solre, puis vient l'épître dédicatoire : *à havte et prissante dame, Madame Anne de Croy, marqvise de Renty, contesse de Solre, dame de Chievres, vicontesse de Bourbourg, espovse à messsire Philippe de Croy conte de Solre, seignevr de Molembais et Beavfort, etc. Grand escvyer dv sérénissime cardinal d'Avstricke, dv conseil d'estat de Sa Maisté, capitaine d'vne compagnie d'hommes d'armes, gouverneur des ville, et chasteau de Tournay et Tournesis.*

Anne de Croy était fille et unique héritière de Guillaume de Croy, marquis de Renty, surnommé le *grand marquis*, vicomte de Bourbourg, seigneur de Chièvres, Meulant, etc., chevalier de la Toison d'or; sa mère était Anne de Renesse-d'Elderen, maison représentée aujourd'hui par M. Louis comte de Renesse, sénateur, et Maximilien comte de Renesse, membre de la chambre des représentants. Anne de Croy était veuve d'Emmanuel-Philibert de Lalaing, baron de Montigny, seigneur de Condé et de Leuze, aussi chevalier de la Toison d'or, quand elle devint la seconde femme de Philippe de Croy, seigneur de Molembaix, Solre-le-Château, Turcoing et Conroy, pair du Cambresis, et en faveur duquel le roi Philippe II érigea la terre de Solre en comté, par lettre du 3 novembre 1590. Philippe reçut le collier de la Toison d'or et mourut le 4 février 1602. Il était fils de Jacques de Croy et d'Yolande de Lannoy, dame de Molembaix et de Solre-le-Château.

Anne, douée d'un sens très-droit, était simple dans ses manières et ennemie de l'oisiveté. Le père Jean-Baptiste de Glen loue ainsi ces qualités :

« Certainement, quiconque verroit V. E., madame, en son simple
» et ordinaire habillement, marcher, parlamenter et traicter ses fa-
» ciendes avec sa naturelle candeur, rondeur et modestie, loin de
» tout faste, luxe et affetterie, se pourroit parfois lourdement mes-
» conter, et ne la prendre pas pour une dame de tel rang qu'elle

» tient en ces pays. Qui la verroit aussi, après avoir payé à Dieu sa
» debte ordinaire et fait sa tasche journalière (qui sont sa dévotion et
» exercices de piété) occupée à œuvre manuelle en une compagnie de
» dames et de filles très-chastes et pudicques, vacantes à coudre,
» broder, tapisser, en pourroit faire un jugement bien cornu, la
» blasoner et encoulper de méchanicqueté ou de sordivité; comme
» faisant d'exercice indigne du rang qu'elle tient et de sa grande no-
» blesse. Mais tels indiscrets contreroolleurs et censeurs seroient
» bien tost desmentis par tant de gens sages, qui vous honorent
» pour un singulier ornement du pays, pour l'honneur de votre
» sexe, et le vray parangon des dames.... tant d'hospitaux, monas-
» tères souffreteux, pauvres vefves, orphelins, prisonniers, escol-
» liers, qui (que) consolés, entretenés et nourrissés par voz grandes
» largesses et aumosnes, donnent assez à entendre que tels exercices
» vostres et de vos filles n'arguent aucune méchanicqueté, ains bien
» pratiqués le commandement du père S. Hiérosme : il ne faut pas
» pourtant (dit-il) que tu cesses d'ouvrer, parce que par la grâce de
» Dieu tu n'as disette de rien, mais pourtant te faut-il travailler avec
» toutes les autres, afin que par occasion du labeur tu ne penses à
» autre chose qu'à ce qui appartient au service de Dieu. »

Jean-Baptiste de Glen date cette épître dédicatoire, en l'adressant à Anne de Croy, *de vostre petit convent des Augustins lez-Liége*, ce qui ferait croire que cette dame en était, sinon la fondatrice, la bienfaitrice au moins.

Dans un *avertissement aux lecteurs*, il nous informe qu'ayant achevé de prêcher l'avent, en l'église de Notre-Dame à Tournay, et se préparant aux labeurs du carême suivant, *il fut requis par lettres importunes de son frère Jean, de lui bastir quelque sujet ou discours propre pour joindre avec ses pourtraits d'ouvrages de lingerie qu'il voulait mettre en lumière. Que fut cause que ce peu de temps, d'entre Noël et la quaresme* (sic) *y fut employé, et il eut à grande peine le loisir de le relire après Pasque, avant que de le mettre sur la presse.* On aurait pu répondre au bon prieur, avec le *Misanthrope*, que le temps ne fait rien à l'affaire, et qu'une œuvre littéraire se juge en elle-même et non par le temps qu'elle a coûté. Toutefois la rapidité du travail, la promptitude de l'exécution, la vélocité de la pensée sont aussi des signes de force et de talent, et l'on est un peu revenu de ces génies

qui avaient besoin pour élaborer une idée d'autant d'années qu'on en mit à prendre la fameuse Troie : *nonumque prematur in annum.*

Le traité du devoir des filles est divisé en deux parties, partagées chacune en quatorze chapitres. La première considère la femme comme se destinant au mariage, la seconde comme vouée à la virginité. En bien des points le traité ressemble aux maximes qu'Arnolphe débite à son Agnès, dans l'*École des Femmes,* mais il n'est pas aussi amusant. La morale de Jean-Baptiste de Glen est réservée, sage, un peu sévère, sans aucune de ces subtilités matrimoniales où se délectait la prodigieuse pénétration casuistique des pères Sanchez et Diana. Il la corrobore de quelques exemples, malheureusement trop connus pour piquer la curiosité. Je me bornerai à citer celui-ci, qui ne déplaira pas probablement à des bibliophiles (p. 19) :

« L. Vivès, en son livre *de femina Christiana,* raconte que se
» retroméant (J.-B. de Glen aime les latinismes à la manière de Mon-
» taigne) en la ville de Paris, avec le docte personnage Budeus, une
» fort honeste et belle damoiselle les rencontrant en la rue, leur feit
» l'honneur et révérence, et là dessus leddit Vivès s'enquit qui estoit
» ceste damoiselle tant courtoise et gracieuse : « C'est ma femme,
» dict lors Budeus, laquelle, entre beaucoup d'autres perfections
» dont elle est ornée, sçait si bien condescendre et s'attemparer à
» mes humeurs et affections, qu'elle ayme tout ce que j'ayme : et
» parce qu'elle me voit aymer les livres, elle en est autant jalouse
» et curieuse pour les garder, épouseter et entretenir que moy-
» mesme. »

L'état de virginité paraît, comme de juste, à l'augustin, supérieur à celui de mariage, et il donne des conseils pour le défendre vaillamment : « La chasteté, dit-il (p. 111), est une place assiégée et qui
» a des ennemies dedans et dehors : au dedans est la chair, vray
» cloasque de toute ordure, fournaise ardente de toute concuspicence,
» vraye maquerelle, ingénieuse ouvrière de toutes souillures et tur-
» pitudes; laquelle seule livre à la chasteté plus d'assauts et dresse
» une plus furieuse batterie que tous les autres ennemis ensem-
» ble, etc.

Nous ne suivrons pas le P. J.-B. de Glen dans son système de fortification et de défense. Nous dirons seulement qu'il a été approuvé

par le chanoine *Jean Chapeaville,* qu'on a eu tort d'appeler *Chapeauville.*

Aux devoirs des filles succèdent les *pourtraicts pour toute sorte de lingerie.* Après le titre sont deux pages offrant les armes de Billehé et de Perez, attendu que Jean de Glen dédie les patrons *à madame Loyse de Perez, espouse à M. Charles de Billehé, chevalier et conseiller de monseigneur le sérénissisme électeur de Coloigne, évesque et prince de Liége, etc.* On sait que la famille de Billehé s'est fondue récemment dans une branche de celle de Vilain XIIII.

Jean de Glen était un autre homme que son frère. Il avait une capacité plus vaste et plus nette, un style plus franc, plus vif, plus coloré. « Quant est de moy, écrit-il, pour en parler rondement et dire » ce qui en est, j'ai passé tout mon bas aage hors de la maison pa- » ternelle, loin de ma patrie; j'ai traversé toute la France et l'Italie; » et outre j'ay fréquenté les villes plus fameuses et célèbres : et ja- » çoit qu'en plusieurs destroicts et inopinés accidens j'aye sentye une » spéciale grâce de mon Dieu (dont aussi en remercie sa bonté de » tout mon cœur), si ne me connois-je pas rapporter rien de toutes ces » choses cy-dessus mentionnées : mais bien ay-je faict quelque petit » proufit en cest art, dont je fais profession. En quoy ayant faicte » ma petite emplette après ceste ennuyeuse et laborieuse navigation, » je suis venu surgir et jetter l'ancre de repos, ployer mes voiles et » cordages, à un des plus beaux ports de ces Pays-Bas, au moins le » plus à l'abry de tous vents et orages de guerres civiles : je dis ceste » belle et fameuse cité de Liége, ville capital du pays, plaisant et gra- » tieux séjour d'un clergé très-nombreux, demeure agréable et do- » micile de tant d'hommes de lettres et d'honneur, asyle et franchise » très-asseurés de tant de personnages de vertus, réfugiés et retirés » du feu d'hérésies et des guerres civiles; en somme, retraicte de » toutes récréations, honnestetés, libertés et franchises. Ici m'a ra- » mené non la riche chevance de science, non les grandes richesses, » non les ornements rares de l'âme, qui rescommandent l'homme et » le mettent en vogue; mais l'amour de ma patrie, ce comme parle » Homère de son Ulysses, le désir d'en revoir encore la fumée. »

Jean de Glen, pour rattacher ses gravures au sujet traité par son frère, fait ensuite une courte *exhortation et brief formulaire de passer et employer salutairement la journée, tant pour l'âme que pour le corps.*

Ces cinq pages semblent être tombées de la plume de l'Augustin. Celle qui vient après est remplie par un sonnet *à Madame :*

L'un s'efforce à gaigner le cœur des grands seigneurs,
L'autre désire avoir une exquise richesse,
L'un aspire aux estats, pour monter en altesse,
Et l'autre par la guerre allèche les honneurs.

Quant à moy, seulement pour chasser les langueurs,
Je me sens satisfaict de vivre en petitesse,
Et de faire si bien qu'aux dames je délaisse
Quelque contentement en mes petits labeurs.

Preez doncqùes en grès (Madame), je vous prie,
Ces pourtrais ouvragez, lesquels je vous dédie,
Pour tromper vos ennuys et l'esprit employer.

En ceste nouveauté, pourez beaucoup apprendre,
Et maîtresse en la fin en cest œuvre vous rendre,
Le travail est plaisant, si grand est le loyer.

Les planches gravées en blanc sur fonds noir sont des modèles de broderies et même de *dentelles*, à en juger par le dessin. Les dentelles étaient alors une nouveauté dont j'ai parlé ailleurs (1).

Le nombre de ces planches, qu'un fréquent usage a dû singulièrement compromettre, varie ordinairement suivant les exemplaires; voilà pourquoi M. Arthur Dinaux, ce connaisseur si fin et si exercé, n'en a compté que 12; il y en a 20 dans l'exemplaire de M. L. (2).

Au reste, ces deux ouvrages peuvent être à juste titre rangés parmi les raretés bibliographiques. Je n'ai fait que mentionner vaguement le second dans le mémoire indiqué en note; Paquot ne les avait certainement pas vus, car il signale très-incomplétement le titre du premier, et M. de Villenfagne, qui s'était occupé des frères de Glen, avait avoué à M. Van Hulthem qu'il n'avait jamais rencontré celle de leurs productions dont nous venons de parler (3).

(1) *Mémoire sur l'état de la population, des fabriques et manufactures et du commerce, dans les provinces des Pays-Bas, pendant les XVe et XVIe siècles.* Brux., 1822, in-4°, p. 94.

(2) Voy. plus bas, *Revue bibliographique*, p. 350.

(3) Paquot, *Mémoires* in-fol., II, 214, 216. De Villenfagne, *Mélang. de litt. et d'hist.* Liége, 1788, in-8°, p. 171 et suiv.; *Recherches de l'hist. de Liége.* Liége, 1817, t. II, pp. 471-520.

L'exemplaire de la bibliothèque royale (cat. V. H., n° 4543 (1)), est bien conservé, malgré de petites taches; il est doré sur tranche et relié en parchemin avec filets et fleurons d'or. D'un côté sur le plat on lit ces mots : TOUT A SOUHAIT. A.-S. et de l'autre : IATTENT LA FORTUNE. M. D. V. Celui qui avait adopté cette devise attend peut-être encore dans son cercueil la fortune capricieuse : c'est le lot des trois quarts du genre humain, et De Glen lui-même, malgré son mérite, a pu en faire l'expérience. DE RG.

Les anciens manuscrits aztèques ou mexicains.

Soyez tranquilles; à propos du Mexique je ne viens point vous entretenir de Santa-Anna, ce héros fanfaron, pillard et lâche, ni de ces tristes républiques de l'Amérique du Sud, sans lois, sans moralité, sans population, sans instruction, sans industrie et sans commerce. Nous ne franchirons pas les limites de notre domaine, en nous autorisant de tant de glorieux exemples, pour nous mêler avec autorité de ce qui ne nous regarde pas. C'est à la bibliologie que nous restons fidèles, quoiqu'elle ne donne ni pensions ni faveurs; cet attachement désintéressé pourra paraître ridicule, mais aucun calcul n'a jamais dirigé nos affections. Causons en conséquence de bibliologie.

On sait qu'à considérer les choses de la manière la plus générale, il existe trois systèmes graphiques : l'écriture figurative, l'écriture symbolique et l'écriture phonétique. Les Aztèques, qui se servaient d'hiéroglyphes, comme les Égyptiens, connaissaient ces trois systèmes, mais tandis que les Égyptiens préféraient les caractères phonétiques, les Aztèques employaient plus volontiers des signes figurés; ils étaient au pied de l'échelle, les Égyptiens au sommet.

Dans les derniers temps, il est vrai, les Aztèques employaient des signes phonétiques, mais ils en bornaient généralement l'emploi aux

(1) Cf. nos 1786, 9083, 9628, 15595.

noms des personnes et des lieux. Partout ailleurs c'étaient des représentations soit directes soit emblématiques, où les couleurs parlaient aussi bien que les objets, et dont la multiplicité et la capricieuse incertitude rendaient l'interprétation des plus difficiles.

La grossière écriture peinte des Aztèques paraît avoir suffi aux besoins d'un peuple dont la civilisation était très-imparfaite. Elle leur permettait de retracer toutes leurs lois et même leurs règlements d'économie domestique ; leurs rôles de tributs, spécifiant les impôts des diverses villes ; leur mythologie, leur calendrier et leur rituel. Ils composèrent un système complet de chronologie, qui leur permettait de fixer avec exactitude la date des événements les plus importants de leur histoire : l'année était inscrite en marge en regard de l'événement relaté. Une histoire ainsi peinte, nécessairement vague et fragmentaire, ne pouvait présenter qu'un petit nombre d'incidents principaux. Elle ressemblait, à plus d'un égard, à nos vieilles chroniques monacales, renfermant tout un siècle en quelques lignes.

Pour bien apprécier l'écriture peinte des Aztèques, il faut observer sa liaison avec la tradition orale dont elle était l'auxiliaire. Dans les colléges des prêtres, on enseignait à la jeunesse l'astronomie, l'histoire, la mythologie, etc., et ceux qui devaient suivre la profession des peintres d'hiéroglyphes apprenaient l'emploi des caractères appropriés à chacune de ces diverses branches. Pour un ouvrage historique, un peintre était chargé de la chronologie, un autre des événements ; ainsi toutes les parties du travail se distribuaient mécaniquement. Les élèves instruits de tout ce qui était connu avant eux dans leurs spécialités, reculaient à leur tour les bornes d'une science incomplète. Les hiéroglyphes formaient une sorte de sténographie, une collection de notes, et suggéraient aux initiés beaucoup plus d'idées que n'en pouvait transmettre l'interprétation littérale. Cette combinaison de l'écriture peinte et de la tradition orale est ce qu'on peut appeler la littérature des Aztèques.

Pour exprimer les nombres, leur méthode était fort simple. Les vingt premiers chiffres étaient rendus par un nombre correspondant de points. Les cinq premiers avaient des noms spécifiques. On représentait les suivants en combinant le cinquième avec un des quatre premiers, comme cinq et un font six, cinq et deux font sept, etc. Dix et quinze avaient des noms que l'on combinait encore avec les

quatre premiers signes pour exprimer des quantités plus fortes. Ces quatre chiffres étaient, on le voit, les chiffres radicaux de leur arithmétique orale, comme ils l'étaient de l'arithmétique écrite des anciens Romains. Le nombre vingt était traduit par un hiéroglyphe particulier, un drapeau. Les sommes plus élevées se comptaient par vingtaines, et on les écrivait en multipliant proportionnellement les drapeaux. Le carré de vingt, 400, avait un signe séparé, une plume, et le cube de vingt, ou 8000, était représenté par une bourse ou un sac. Tel était tout l'apparail numéral des Mexicains.

Leurs manuscrits se composaient de différents matériaux, de toiles de coton, de peaux adroitement apprêtées, d'une composition de soie et de gomme, mais le plus souvent d'une belle préparation des feuilles de l'aloès, l'*Agave americana,* plante qui croît en abondance sur les plateaux du Mexique. On en faisait une sorte de papier ressemblant un peu au *papyrus égyptien,* qui, bien apprêté et poli avec soin, était, dit-on, plus doux et plus beau que le parchemin. Plusieurs des manuscrits qui existent encore ont conservé leur fraîcheur et l'éclat primitif de leur coloris. On les disposait quelquefois en rouleaux, mais le plus souvent en volumes de dimension moyenne, où le papier était plié comme un éventail et enfermé entre deux tablettes de bois, ce qui lui donnait l'apparence d'un livre ordinaire. La longueur des feuilles n'était déterminée que par la convenance de chacun, et comme on pouvait lire et consulter séparément chaque page, cette forme avait un visible avantage sur les rouleaux des anciens.

A l'époque de l'arrivée des Espagnols, le pays possédait une très-grande quantité de manuscrits; leurs peintures occupaient un nombre prodigieux de personnes, dont l'habileté excita la surprise des conquérants. Par malheur, à ce premier sentiment se mêlèrent d'autres impressions moins dignes. L'étrangeté des caractères inconnus qui couvraient les manuscrits, inspira des soupçons; on les prit pour des formules magiques et on ne tarda pas à les regarder, ainsi que les idoles et les temples, comme les symboles d'une superstition contagieuse qu'il fallait nécessairement extirper. Le premier archevêque de Mexico, don Juan de Zamorraga, animé d'un zèle aveugle, rassembla les peintures de tous les points du pays, et principalement de Tezcuco, la ville la plus policée de l'Anahuac, et le grand dépôt des

archives nationales. Après les avoir fait entasser *comme une montagne,* c'est l'expression même des écrivains espagnols, sur la place du marché de Tlataloleo, il les réduisit en cendres!

Les soldats illettrés s'empressèrent d'imiter l'exemple du prélat. Toute charte, tout volume qui tombaient dans leurs mains étaient détruits. Et lorsque les savants d'un âge plus éclairé firent tous leurs efforts pour recouvrer quelques-uns de ces précieux monuments de civilisation, presque tous avaient péri, et les indigènes cachaient soigneusement le reste.

Néanmoins il se rencontra un individu, un seul, qui par des recherches infatigables, parvint à réunir une quantité considérable de manuscrits indiens, qu'il déposa dans les archives de Mexico; mais on y prit si peu de garde, que plusieurs furent volés; d'autres tombèrent en pièces à cause de l'humidité; d'autres enfin servirent comme papier de rebut.

A divers intervalles, un petit nombre de manuscrits mexicains sont parvenus à se frayer une voie jusqu'en Europe, où on les conserve avec soin dans les bibliothèques publiques des grandes capitales. Lord Kingsborough les a réunis dans son magnifique ouvrage; mais on n'en compte pas un seul qui soit venu d'Espagne. Le plus important de tous, par la lumière qu'il semble pouvoir jeter sur les institutions aztèques, est le *Mendoza Codex*, qui, après une mystérieuse disparition de plus d'un siècle, a été enfin retrouvé dans la bibliothèque Bodleyenne, à Oxfort. On l'a gravé plusieurs fois. La collection la plus brillante pour le coloris est probablement celle de Borgia, à Rome, et le volume le plus curieux est le *Codex* de Dresde, qui méritait beaucoup plus d'attention. Habituellement classé parmi les manuscrits mexicains, il leur ressemble peu sous le rapport de l'exécution; les figures des objets sont plus délicatement tracées, et les caractères, contrairement à ceux de tous les autres manuscrits du même peuple, semblent tout à fait arbitraires et pourraient bien être phonétiques. Leur arrangement est aussi régulier que celui des caractères égyptiens. Le tout indique un civilisation bien supérieure à celle des Aztèques, et ouvre une vaste carrière aux hypothèses.

Quelques-unes de ces cartes sont accompagnées d'interprétations demandées aux indigènes après la conquête. La plupart faute de ces interprétations, ne peuvent être expliquées. Si les Mexicains avaient

employé souvent l'alphabet phonétique, on aurait pu aisément, en se rendant maître du nombre de signes, comparativement restreint qu'emploie ce genre d'écriture, obtenir une clef pour l'intelligence du tout.

Une courte inscription a fourni aux savants un fil pour se guider dans le dédale des hiéroglyphes égyptiens. Les fouilles de Korsabad, les courageuses investigations de MM. Botta et Flandin vont peut-être nous révéler le sens de l'écriture cunéiforme et les secrets de l'antique Ninive. Mais les caractères Aztèques, représentant des individualités, ou tout au plus des espèces, demandent à être expliqués chacun séparément, tâche ingrate où l'induction et l'analogie sont presque impuissantes, et où l'on peut tirer fort peu d'aide du petit nombre d'interprétations vagues qui existent jusqu'ici.

Dans le dernier siècle l'université de Mexico entretenait un professeur exclusivement voué à l'étude de l'écriture peinte nationale; mais le but de cette institution étant d'éclairer la jurisprudence, les travaux du professeur se bornaient sans doute à déchiffrer des titres. Moins de cent ans après la conquête, la science des hiéroglyphes avait tellement décliné, qu'un actif écrivain tezcucan, se plaint de ne plus trouver dans le pays que deux personnes, toutes les deux fort âgées, en état de les interpréter.

Retrouvera-t-on jamais l'art de lire cette écriture peinte? pourra-t-on voir clair dans les antiquités des Aztèques et dans les monuments littéraires, s'ils existent, des Toltèques, leurs prédécesseurs? La chose est peu probable, mais M. Waldeck est là; d'ailleurs il n'appartient à personne de déshériter l'avenir et de dire à l'esprit de l'homme : C'est ici que vous serez éternellement arrêté (1).

De Rg.

(1) Extrait de Prescott's *Ancien Mexican civilisation*, dans la *Revue Britannique*. Fév. 1845, éd. de Brux., pp. 171. et suiv. Comparez la *Revue des deux mondes*, 1845, tome Ier, 5e livr.

Bibliothèques de Vienne.

Une brochure qui vient de paraître sous le titre de : *Huit jours à Vienne*, fournit les renseignements suivants sur les principales bibliothèques publiques et privées de la capitale de l'Autriche :

1° La *bibliothèque impériale* compte 16,076 manuscrits sur parchemin, en textes grec, hébraïque, chinois, indien, etc., plus de 11,000 manuscrits européens sur papier ; 12,000 incunables ; 270,000 volumes imprimés ; 6,000 volumes de musique ; 8,000 autographes de personnages célèbres.

2° La collection privée de l'empereur renferme 40,000 volumes richement reliés, 776 portefeuilles d'estampes, 70,000 portraits, 3,400 cartes géographiques et 108 atlas.

3° La bibliothèque de l'université — 104,000 vol.

4° Celle de l'archiduc Charles — 25,000 vol.

5° Celle du prince de Metternich — 23,000 vol. impr., 400 incunables et 75 manuscrits.

6° Celle du prince de Lichtenstein — 40,000 vol.

7° Celle du prince Esterhazy — 36,000 vol.

8° Celle du prince de Schwarzemberg — 30,000 vol.

9° La bibliothèque orientale du baron de Hammer-Purgstalt (le fameux historiographe de l'empire ottoman) — 7,500 vol.

10° La collection dramatique de M. Castelli — 12,000 drames en langue allemande, 2,000 portraits de célèbres auteurs ou acteurs dramatiques, et autant d'autographes.

11° La bibliothèque théologique des Augustins—15,000 vol.

12° Celle des Bénédictins — 12,000 vol.

13° La collection militaire du conseil aulique de guerre — 22,000 volumes.

14° La bibliothèque de l'académie équestre de Marie-Thérèse — 31,000 vol., 700 incunables et 120 manuscrits.

15° La bibliothèque médicale de l'académie Joséphine — 6,000 vol.

16° Celle de l'académie orientale — 800 vol. en langues orientales, 2,000 en langues européennes, 442 manuscrits, 103 copies, 15,000 documents, etc.

17° La bibliothèque de la Société des amis de la musique — 2,000 ouvrages théoriques, 8,000 compositions musicales, etc.

Aug. Scheler.

Bibliothèque du Grand Conseil de Malines.

L'institution de ce conseil par Charles-le-Téméraire, bien que vue de mauvais œil par la plus grande partie des Belges, est, sans contredit, un des plus beaux titres que l'on puisse invoquer en faveur de ce prince guerrier. Appelé à juger des questions les plus importantes du droit, ce corps devait nécessairement avoir à sa disposition une bibliothèque spéciale, car il n'y avait pas alors, comme aujourd'hui, de bibliothèques publiques où ses membres auraient pu consulter les ouvrages nécessaires.

Quoique la ville de Malines eût été dévastée en 1566 par les iconoclastes et en 1572 par les Gueux, le grand conseil avait toujours été respecté; mais il n'en fut pas de même le 9 avril 1580, lorsque les Espagnols la pillèrent, la rançonnèrent et la saccagèrent avec tant de furie qu'il ne resta presque plus rien à ses malheureux habitants.

Pendant ce sac, l'un des plus horribles dont les annales de la Belgique fassent mention, le grand conseil, malgré son dévouement à la cause espagnole, ne fut pas plus épargné que le reste des bourgeois de la ville. Toute sa bibliothèque fut détruite et saccagée, de sorte que lorsqu'il put rentrer en fonctions, il n'avait plus à sa disposition un seul livre.

Le gouvernement, épuisé par sa lutte contre les insurgés, n'aurait jamais pu, quand même il l'aurait voulu, assigner aucune somme pour le rétablissement de la bibliothèque. D'ailleurs on n'avait pas l'habitude de demander des subsides pour créer des bibliothèques: on ne demandait de l'argent que pour la guerre. Que faire? Il fallait cependant une bibliothèque à tout prix; il fallait bon gré mal gré

songer à rassembler une collection de livres de droit sans qu'il en coûtât rien au gouvernement ni au conseil. Voici comment on s'y prit. Le conseil « considérant que par la pitoyable surprinse, sacq et pillage « de la ville de Malines, advenue le IXe d'apvril XV^c IIII^{xx}, la chambre » du conseil est dépourveue de tous livres servans à la comodité » d'icelle, à l'advancement de bonne et droicturière administration » de justice, désirant à ce remédier et par succession de temps resta- » blir ou de nouveau ériger et instruire une bibliothèque convenable » et correspondante à la grandeur, authorité et splendeur dudit con- » seil » fit, le 18 janvier 1581, un règlement par lequel il fut statué que tout président, conseiller et greffier du conseil, devrait laisser à la bibliothèque, comme un souvenir de sa personne, tel auteur ou livre de droit, ou telle somme que bon lui semblerait. Faute de quoi la cour avait le droit de choisir et de prendre parmi ses livres ceux qu'elle jugerait convenables. Il en fut de même pour celui qui viendrait à résigner ses fonctions ou qui serait appelé à un autre emploi. Tout président, conseiller et greffier était aussi obligé, en prêtant serment, lors de son entrée au conseil, de donner, dans le même but, une somme qui ne pouvait être moindre de trois livres de gros de Flandre, ou bien tels volumes que bon lui semblait. Il fut statué en outre que le plus jeune des conseillers serait chargé du soin de la bibliothèque, en qualité de superintendant, comme on le disait vers cette époque. Il devait aussi en rédiger le catalogue.

De cette manière la bibliothèque du grand conseil fut reconstituée, sans qu'il en coûtât rien au gouvernement, et continua à rester sur le même pied jusqu'au moment de la suppression arrivée par suite de l'invasion des Français. C. Piot.

Mathieu Laensberg et le gouvernement liégeois.

Dans notre *Notice sur Mathieu Laensberg*, nous disions que la prescience secrète de notre astrologue avait effarouché parfois les puissants. En novembre 1793, en effet, le gouvernement liégeois eut la

faiblesse, pour une innocente annonce d'une conflagration prochaine, de faire saisir et mettre au pillon toute l'édition de 1794. Un seul exemplaire échappa à cette exécution puérile. Il fut adressé à Paris, à des Liégeois réfugiés. Ceux-ci l'accueillirent avec vénération ; il leur apportait l'espoir de rentrer prochainement dans leur patrie envahie ; Mathieu Laensbergh sécha pour quelque temps les larmes de l'exil. Voulant faire participer à leurs espérances leurs compagnons d'infortune, ils firent réimprimer le précieux almanach sous le titre de *Calendrier des républicains français,* mais avec le titre spécial de :

Vrai liégeois. Almanach pour cette année MDCCXCIV, *supputé par* Mtre M. Laensbergh, Math. (avec l'épigraphe) *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.* Se vend à Paris, chez les Imprimeurs réfugiés liégeois, Place des Quatre-Nations. *An II de la République.* — In-18 de 79 pages.

Dans un Avis, les éditeurs expliquent pourquoi ils font cette réimpression. Ils disent qu'un seul exemplaire, *unique* « a été soustrait aux mains rapaces du despote mitré, par un patriote liégeois, qui nous l'a fait parvenir secrètement. » La prédiction qui occasionna les poursuites ridicules du gouvernement, se trouve à la page 60 ; elle est placée dans le mois d'avril et est ainsi conçue :

« ... Hommes bouffis d'orgueil, rudement abattus et renversés, tandis que d'autres, humbles et honnêtes, seront élevés en honneur et en réputation : *Deposuit potentes,* etc. »

On doit avouer qu'il fallait beaucoup de bonne volonté, pour trouver dans cette prophétie matière à des poursuites criminelles. Il est vrai que le moindre éclat de la vérité blesse les yeux de ceux qui marchent dans les ténèbres. Et puis, les gouvernements n'ont-ils pas souvent des hallucinations?

Grâce à notre plaquette, que nous avons exhumée dans un recoin de notre petite collection de bouquins, l'opinion de Villenfagne (1) et celle de M. Borgnet (2) sur la saisie de l'almanach, peuvent être appréciées justement. Notre trouvaille met ainsi une particularité historique dans tout son jour, et, de plus, elle prouve que les amusements d'un bibliophile ne sont pas ceux d'un baguenaudier. Ferd. H.

(1) *Histoire de Spa,* t. II, p. 341.

(2) *Hist. des Belges à la fin du XVIIIe siècle,* t. II, p. 285.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS ET DES LIBRAIRES.

Gaspar Schetz et Livin Torrentius, deux bibliophiles du seizième siècle.

Le goût des Belges pour les livres remonte à une époque fort ancienne. M. de Reiffenberg l'a déjà prouvé il y a près de vingt ans, et, dans une savante et spirituelle dissertation, qui sert d'introduction aux *Archives philologiques,* il a démontré que le XVI[e] siècle surtout avait été riche en bibliophiles. Si les livres étaient si recherchés à cette époque, ne peut-on pas en conclure que l'instruction elle-même était très-répandue? Quoi qu'on en dise, le goût des livres dénote toujours dans ceux qui les recueillent, sinon un savoir déjà acquis ou un désir de s'instruire, du moins de l'amour pour les sciences et les lettres. Une bibliothèque n'est jamais un objet de luxe tout à fait matériel.

Le siècle qui a vu naître Guillaume-le-Taciturne, les Egmont, les Horn, a été en même temps celui des Erasme, des Juste-Lipse, des Vésale, etc. Mais à côté de ces célébrités historiques et littéraires, dont les noms sont connus dans toute l'Europe, il y a eu une foule de personnages secondaires qui n'ont pas assez attiré l'attention. S'ils avaient vécu à toute autre époque, ils n'auraient pas été éclipsés d'une manière aussi complète.

Ce sont deux de ces hommes, qui ne se sont trouvés que sur l'arrière plan, que nous enrôlons ici au nombre des bibliophiles.

Nous voulons parler de Gaspar Schetz et de Livin Torrentius.

La famille de Schetzenberg ou de Schetz, originaire de Maestricht, ou peut-être de la Franconie, paraît s'être établie à Anvers au commencement du XVI[e] siècle (1). Là elle acquit par le commerce une for-

(1) Supplément à Butkens, *Trophées.*

tune immense. Mais ce n'est pas seulement à ses richesses qu'elle dut la grande considération dont elle jouit. Elle avait d'autres titres à l'estime publique. Chez les Schetz le savoir paraissait héréditaire. Tous aimaient les sciences et les lettres, et plusieurs d'entre eux les cultivèrent avec succès.

Érasme Schetz, qui vivait à Anvers vers 1550, laissa quatre fils, Gaspar, Melchior, Balthasar et Conrad.

L'antiquaire Goltzius, en 1556, compte ces quatre frères parmi les amateurs dont il visita les cabinets pour composer son grand ouvrage sur les médailles antiques (1).

Voici comment il est parlé de la famille des Schetz dans le livre de Guicciardin, édition de 1580.

« La maison de Schetz vient de Maestricht, et de parens et maieurs
» honorables, et laquelle à présent est noble et puissante : et en la-
» quelle estoit naguère Erasme, homme instruit aux bonnes lettres
» et de grand esprit et iugement, qui laissa trois fils fort honora-
» bles : l'aisné eut nom Gaspar, baron de Wesemale, seigneur de
» Grobbendonck et d'autres seigneuries, et trésorier-général pour
» le roy de toutz les Pays-Bas ; très-bien versé en l'une et l'autre
» langue, grand poëte ; en somme non moins orné de vertu et sça-
» voir, que d'estats et de richesses. Le second est Melchior, sei-
» gneur de Rumpst, de Willebroeck et autres bourgades voisines,
» homme vertueux et expert en l'arithmétique. Le troisième est
» nommé Balthasar, seigneur d'Hoboock, assez lettré et bien versé
» aux mathématiques (2). »

Gaspar Schetz, baron de Wesemael et seigneur de Grobbendonck, celui dont nous nous occupons ici, est le plus connu des quatre frères. Lui aussi s'adonna au commerce et y trouva une source pour augmenter encore sa fortune. Il remplit successivement dans sa ville natale différentes charges, et plus tard il fut fait chevalier par Philippe II, et élevé à la dignité de conseiller et de trésorier général.

Schetz avait un esprit vif et pénétrant, et un jugement droit et

(1) On trouve la liste de ces amateurs à la suite de l'ouvrage de Goltzius, intitulé : *C. Ivlius Caesar sive historiae imperatorum*, Brugis, 1563, in-fol.

(2) Guicciardin, la *Description de tous les Païs-Bas.* Anvers, 1580, in-folio, page 173.

éclairé. Doué d'une vaste instruction, il écrivait avec facilité tant en prose qu'en vers. Son élégie adressée à Eobanus Hessus lui assigne une place honorable parmi les poëtes latins de l'époque, et ses différents écrits en prose prouvent qu'il maniait la langue avec correction et même avec élégance (1).

Gaspar Schetz ne resta pas étranger à la politique. Un homme de sa position et de son talent ne pouvait pas y demeurer indifférent. Au commencement des troubles il tenait le parti des nobles contre Granvelle. Ce fut à un banquet, qui eût lieu dans son hôtel et auquel assistaient le comte d'Egmont, le comte de Berg, le baron de Montigny et d'autres, que le premier de ces seigneurs proposa de faire broder une marotte sur les habits de leurs laquais. On sait que par là ils faisaient allusion au chapeau de cardinal que Granvelle venait de recevoir (2).

Schetz appartenait cependant à ce parti modéré qui était sincèrement attaché à la religion de ses ancêtres, mais qui déplorait l'aveuglement du gouvernement espagnol.

Pendant les années suivantes il paraît s'être peu occupé de politique. Combien cet homme si attaché à sa patrie a dû gémir sous le régime de terreur organisé par l'inexorable duc d'Albe! Combien le cœur de cet ardent ami de la paix a dû saigner, quand il a vu tomber sous la main du bourreau les têtes de tant d'illustres victimes, de tant de nobles amis! C'est dans la culture des lettres seule qu'il a pu chercher quelque distraction pendant une époque si dangereuse. Dans les livres seuls il pouvait trouver une consolation qu'il était dangereux de chercher ailleurs.

On aura beau tâcher de justifier Philippe II. Pour l'Espagne il a été sans doute un grand monarque, mais pour les Pays-Bas il a été un souverain aussi impolitique qu'injuste. Et quant au duc d'Albe, il est venu perdre chez nous une grande partie de sa gloire militaire, et il a été la véritable cause de la prolongation de cette terrible guerre civile. Personne ne pourra contester que son orgueil et sa cruauté n'aient fini par révolter contre l'Espagne tous les gens de bien, n'importe l'opinion à laquelle ils appartenaient.

(1) Sweertii, *Athenae Belgicae,* page 265. — Foppens, *Bibl. Belg.*, tome I, page 329.

(2) Van Loon, *Nederlandsche historipenningen*, I, page 61, 62 et 278.

Quand enfin il semblait possible d'obtenir la paix que les vœux de tout le monde appelaient avec tant d'ardeur, Gaspar Schetz reparaît sur le théâtre politique. Il sentait combien il était nécessaire de cicatriser les plaies profondes de sa patrie.

Schetz fut un de ceux que les états envoyèrent, en 1578, à Namur vers Don Jean d'Autriche, pour entrer en arrangement. Il a laissé lui-même un récit détaillé des négociations qui eurent lieu à cette époque et qui restèrent sans effet (1). L'année suivante il fut encore parmi ceux qui se rendirent au congrès de Cologne, au nom de l'archiduc Mathias et des états. Là il se trouvait avec Philippe de Croy, duc d'Aerschot, l'abbé de Sainte-Gertrude à Louvain, Bernard de Mérode, Buchon d'Aytta, prévôt de Saint-Bavon à Gand, et plusieurs autres (2).

Après la non-réussite des conférences de Cologne et l'arrivée du duc de Parme, Gaspar Schetz, Buchon d'Aytta et plusieurs autres, voyant que Philippe II avait enfin modifié sa politique, se réconcilièrent avec lui (3).

Schetz mourut à Mons en novembre 1580.

Au congrès de Cologne, il prononça un discours *pour exhorter à la paix*. Cette pièce paraît avoir été imprimée à l'époque, tant en latin qu'en flamand, mais les éditions en sont devenues aujourd'hui introuvables.

Vers le même temps il publia son *Dialogus de Pace*, opuscule dont les exemplaires anciens sont tellement rares que Burman jugea convenable de le reproduire dans ses *Analecta*. Van Hulthem les appelait *inter rariores rarissimi* (4). Gaspar Schetz y prêche des idées de

(1) Cette pièce intéressante et trop ignorée a été imprimée pour la première fois par Burman dans ses *Analecta Belgica*, t. I. Cf. *Bull. de la Comm. d'hist.*, t. X, p. 172.

(2) Hoynck Van Papendrecht, *Analecta Belgica*, t. I, p. 185; t. II, p. 349 et *passim*. — Hellin, *Hist. chron. des évêques et du chap. de Saint-Bavon*, p. 83.

(3) Voir le *Comm. de J.-B. de Tassis* dans les *Analecta de Hoynck van Papendrecht*, tome II, page 385.

(4) Je possède deux éditions différentes de l'année 1579. Voici le titre de la première : *Viri pietate, virtvte, moderatione, doctrinaqve clarissimi; dialogvs de Pace. Rationes; qvibvs Belgici tvmvltvs, inter Philippvm serenissimvm et potentissimum Hispaniae regem, et svbditos, hoc rervm statv, componi possint;*

tolérance et de conciliation que les hommes supérieurs de cette époque pouvaient seuls comprendre. Ce dialogue est censé avoir lieu entre Philippe II lui-même et le duc de Parme (1). Schetz ne craint pas de dire au roi, qu'il était temps de faire des concessions aux Belges, et il ajoute que la cruauté, l'avarice et l'insolence des gouverneurs, des chefs et de la soldatesque, pendant les onze dernières années, excusaient en quelque sorte les fautes de ses sujets. Il lui prédit dès lors qu'il lui sera impossible d'extirper le calvinisme, tant en Hollande qu'en Zélande.

Malgré la hardiesse de ce langage, le docteur en théologie, Gauthier Vander Steeghen, donna son approbation à ce livre. Ajoutons cependant qu'il y met certaines restrictions. Cette censure, qui est vraiment singulière, avait déjà, au siècle dernier, frappé l'attention du bibliophile malinois Charles Major (2). Il en parle dans une lettre qu'il écrivit au baron de Gottignies, en ajoutant : « Il était heureux » que le duc d'Albe fût parti, car il eût fait pendre l'auteur avec le » censeur (3). »

explicans. CIƆ. IƆ. LXXXIX. *Calend. septemb.* (Sans nom de ville ni d'imprimeur). In-12 de 205 pages, plus le titre. Le papier, l'impression et le caractère me font supposer que ce livre a été imprimé à Cologne, pendant le séjour que Schetz fit dans cette ville. Cette édition ne porte pas d'approbation.

L'autre a été imprimée à Anvers, *apud Jacobum Henricium MDLXXIX.* Elle est également in-12, mais elle n'a que 144 pages, dont les neuf premières, qui comprennent la table et la dédicace, ne sont pas chiffrées. Le format et les caractères de cette édition sont beaucoup plus petits, et l'impression est plus belle et mieux soignée. A la fin de celle-ci se lit l'approbation.

La bibliothèque royale possède un exemplaire de cette seconde édition. Elle provient de Van Hulthem. Celui-ci ne connaissait pas l'autre. Voir la *Bibliotheca Hulthemiana*, tome IV, n° 26574.

(1) Celui-ci n'y est pas nommé, mais les interlocuteurs sont *Rex* et *Dux*.

(2) Voici cette approbation : « *Hic liber, etsi multa contineat, quae bonorum morum iustitiam laedant, et Fidei unitatem convellant, tamen quia multas continet rationes plausibiles (quibus solis hominibus nunc moventur) constituendae Pacis, per nonnullorum libertatem ac petulantiam profligatae ac turbatae, videntur non inutiliter posse imprimi, ac omnibus communicari, ut orbi notum sit, quam absque ratione faciunt, qui eo coecitatis venerunt, ut Pacis ne ferre nomen possint, salvo meliori judicio.*

WALTHERUS VANDER STEEGHEN, *S. theologiae licentiatus.*

(3) Voir Burman, *Analecta*, préface, page CXIX.

Cette approbation prouve mieux que tous les raisonnements comment le clergé lui-même jugeait la politique espagnole, et combien lui aussi voulait la paix à tout prix.

Le hasard a fait tomber entre nos mains une lettre inédite de Gaspar Schetz, qui offre de l'intérêt sous plus d'un rapport. La pièce que nous possédons n'est qu'une copie, mais elle est de l'époque même. Bien qu'elle ne porte ni signature, ni adresse, il n'est guère possible de se tromper ni sur celui qui l'a écrite ni sur celui à qui elle a été envoyée.

La mention du château de Grobbendonck et tous les faits qui y sont relatés doivent nécessairement la faire attribuer à Gaspar Schetz. Quant au *praepositus*, à qui il parle, on devine facilement que cela ne peut être que Buchon d'Aytta, prévôt de Saint-Bavon à Gand. On sait que ce respectable ecclésiastique avait hérité de son oncle les idées généreuses et patriotiques que Viglius ne craignit pas de soutenir même devant le duc d'Albe. Buchon d'Aytta avait été député en 1576 par le clergé de Flandre à l'assemblée des états, pour conclure la pacification de Gand, à laquelle il apposa sa signature. Depuis lors il tint le parti des États contre le roi. Nous avons vu plus haut qu'il assista également au congrès de Cologne.

Nous n'avons pas de données sur le Dorpius, dont il s'agit dans cette pièce, et qui était l'ami du seigneur de Grobbendonck et du prévôt de Saint-Bavon.

Dans cette lettre, Schetz épanche ses pensées les plus secrètes dans le sein de son ami. Il lui apprend qu'il s'était attiré la haine de quelques-uns de ses compatriotes à cause de ses opinions politiques. Il y déplore la perte de son château de Grobbendonck et de sa bibliothèque, qui avaient été brûlés. C'est cette dernière circonstance qui nous a engagé à insérer cette pièce dans ce journal. Voilà encore un article à ajouter à la liste des dépôts littéraires qui sont devenus la proie des flammes.

Schetz, homme de goût et de savoir, devait avoir une bibliothèque précieuse. Elle était sans doute importante, puisqu'elle lui causa des regrets. S'il ne s'était agi que de quelques volumes, riche comme il l'était, il lui eût été facile de les remplacer.

L'intérêt de cette lettre ne se borne pas à la simple mention relative à la bibliothèque. C'est en même temps un document de la

plus haute importance sous le rapport historique. Elle est, par la plume de Schetz, l'expression de l'opinion d'un nombreux parti, qui, tout en restant fidèle à la foi de ses pères et tout en déplorant les excès qui avaient eu lieu, n'en faisait pas moins la plus vive opposition à Philippe II. Ceux qui jusqu'ici se sont occupés de nos troubles, ont, nous semble-t-il, trop étroitement uni la question religieuse avec la question politique.

Schetz y exprime d'une manière aussi claire qu'énergique les griefs que l'on reprochait au roi d'Espagne, et ce qu'il y avait à faire pour mettre un terme à cette longue et terrible guerre civile. Le passage suivant est bien remarquable : « Que Philippe II devait déposer sa » morgue espagnole et écarter ses scrupules de roi; accepter la » paix telle qu'on la lui offrait; maintenir la religion catholique de » la manière la plus stricte sans toutefois employer la contrainte; » ne pas chercher à exercer une autorité au delà de celle qu'il fal- » lait déployer. Dieu prendra lui-même la religion sous sa sauve- » garde, il l'a défendra sans le secours des humains; les sujets ren- » treront d'eux-mêmes dans l'obéissance, du moment que le calme » sera revenu dans les esprits, et la justice qui est méconnue, » triomphera du moment qu'on aura mis bas les armes. »

L'autre bibliophile dont nous avons à dire quelques mots est Livin Torrentius ou Vander Beken.

Torrentius naquit à Gand en 1525 d'une famille distinguée. Il embrassa la carrière ecclésiastique. Après avoir voyagé en Italie où il cultiva la connaissance de plusieurs personnages distingués par leur rang ou leur savoir, il revint en Belgique. L'évêque de Liége, Georges d'Autriche, se l'attacha. Depuis lors il fut employé dans différentes négociations. Plus tard il fut promu à la dignité d'évêque d'Anvers et de conseiller d'état. Il mourut à Bruxelles, le 26 avril 1595, quelques mois après qu'il eut été nommé à l'archevêché de Malines, mais avant qu'il en eût reçu les bulles.

Torrentius est assez connu dans la république des lettres.

On a de Torrentius des commentaires sur Horace et sur Suétone. C'est lui qui publia les œuvres posthumes de Goropius Becanus. A ce sujet, Paquot (1) a observé avec raison que l'épître dédicatoire à

(1) *Mémoires*, tome II, page 92.

Arias Montanus, qu'il a mise en tête de cet ouvrage, et dans laquelle il défend Becanus contre Joseph Scaliger, ne fait pas honneur à son jugement.

Mais c'est comme poëte latin que Torrentius s'est fait surtout une brillante réputation. Sous ce rapport, Paquot ne lui a pas rendu justice. Cet écrivain, en parlant du recueil des *Poemata sacra*, dit qu'il s'y trouve plus d'une pièce qui est loin d'être édifiante. Il semble en vouloir à Torrentius pour avoir composé et publié la fameuse ode en l'honneur de Balthasar Gérard, l'assassin du prince d'Orange. Cette pièce, en effet, ne donne pas une idée bien favorable du caractère de ce prélat.

Il est vrai que dans ce siècle dépravé on a vu Philippe II anoblir les parents de cet assassin, et le savant Muretus souiller son beau talent en faisant l'éloge de la Saint-Barthélemy.

Quant au mérite des poésies de Torrentius, il est incontestable. Un auteur hollandais, Hofman Peerlkamp, juge plus compétent que tout autre, en a parlé de la manière la plus favorable (1). Son témoignage est d'autant plus impartial que lui aussi connaissait l'ode sur Balthasar Gérard, et qu'il ajoute même que le savant Burman avait accusé l'évêque d'Anvers de ne pas avoir été tout à fait étranger à ce crime.

Mais nous n'allons pas essayer de réfuter cette dernière assertion, qui nous paraît extrêmement hasardée, et d'un autre côté nous ne justifierons pas l'auteur d'une pièce de vers en l'honneur d'un meurtrier.

Torrentius aimait les livres et les médailles, et c'est à ce titre que nous avons à nous occuper de lui.

Il avait réuni une bibliothèque très-riche et très-nombreuse. Par un acte, en date du 1er février 1595, il la légua aux jésuites de Louvain. Voici comment Paquot en parle : « Ce fut par son testament que » Torrentius laissa aux jésuites de Louvain de quoi s'établir honnê- » tement à Louvain : sa bibliothèque seule, qu'il leur légua en même » temps, était estimée 30,000 florins. »

Quoique cette donation ait été citée plus d'une fois, elle n'a jamais été publiée. C'est cette pièce que nous communiquons ici.

(1) *De vita ac doctrina omnium Belgarum qui latina carmina composuerunt*, p. 152-157, dans les *Mémoires couronnés de l'académie de Bruxelles*, tome II, année 1822.

L'original de cet acte, qui appartenait autrefois à Van Hulthem, se trouve actuellement à la bibliothèque royale (1). Il fait partie d'une farde de papiers qu'il acheta à la vente de la comtesse d'Yve, qui eut lieu à Bruxelles en 1819 (2). Voisin avait consacré à ce manuscrit une note assez étendue (3).

Nous publions cette pièce, sous le n° II, d'après une copie de la main de Van Hulthem, qui nous appartient.

C.-P. Serrure.

I.

Lettre de Gaspar Schetz, baron de Wesemael et seigneur de Grobbendonck, à Buchon d'Aytta, prévôt de l'église de S. Bavon, à Gand.

Copia.

Salve plurimum. Cum Dorpius me securum facere [*t de*] (4) tuto meis ad Dominationem tuam deferendis literis, non potui me continere quin pro veteri amicitia, quam equidem, quantum pro rerum statu licet, continuare cupio, salutarem simulque monerem, ut, quod te facere credo, pacis ineundae rationes promoveas, pacis inquam quam omnes poscere debemus, et cujus ego studio semper laboravi et laboro. Relatum mihi est me istic male audire, quasi non ita affectum, idque ut credam incendio arcis meae Grobbendonciae adducor, cujus ego flammam tanto egrius tuli, quod eam senectutis meae nidum futuram, bibliotheca et multis commoditatibus instruxeram, quibus omnibus igne consumptis quo me in ista aetate conferam rude donatus, non habeo, me nihil tale commeritum scio, idque liberum

(1) Marchal, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale des ducs de Bourgogne, répertoire méthodique*, part. II, p. 547, n° 16590.

(2) C'est apparemment le n° 5256 ainsi décrit : *Recueil de pièces relatives à l'université de Louvain; affaires avec les jésuites et autres colléges de l'université*, 2 vol. petit in-folio.

MSS. de diverses mains avec l'arrêt imprimé du parlement, du 26 *mai* 1762, *contre les jésuites*.

Ce numéro fut adjugé avec celui qui précédait au prix de 3 florins.

(3) *Bibliotheca Hulthemiana*, t. V, n° 528 des manuscrits.

(4) Un petit coin de cette pièce a été emporté par l'humidité, par là quelques lettres ont disparu; nous y avons suppléé en les imprimant entre crochets.

a culpa animum gerens, lenius fero injuriam. Cum pacem sanciturus a Dno. Joanne Austriaco discederem, uti D. vestrae notum est, nil aliud in animo habui, quam compositis omnibus reditum honorificum, cum contra spem res de novo turbabantur anxius et dubius ab uxore et liberis ubi secum manerem permotus est. Postea spes aliquid prestandi ad resarciendam pacem me detinuit, persuasus ab amicis quibus pacis studium placuit, meam presentiam plusquam absentiam hic opis adferre posse. Et ut non levi auctoritate me permotum existimes, in eadem sententia fuit [*etiam*] Imperatoris legatus, qui me in ea opinione serio confirmavit, qui et studii mei rationem suo tempore dare poterit et dabunt mea molimina et conamina ad pacem facientia testimonium *eo producta ut plurimis alia studia sequentibus, ceperim haberi et dici suspectus, postquam heroicos animos auresque nimia forsan libertate offendi* (1), eoque loci nunc redactus videor ruiturus in calamitatem eorum qui in bellis civilibus nullas sequuntur partes, sed ambiguo studio turbis se involvunt magis quam explicant. Porro si ejusmodi mali non ignarus, eo tamen me objeci periculo, boni publici studio, spero Deum Opt. Max. cui semper placuit synceros amicos juvare, ipsosque conantes tueri mihi non defuturum et, rebus vel compositis vel desperatis, quid mihi consiliis fuerit in animo omnibus aperturum, quibus pro mea innocentia tuenda videbitur. Ceperam equidem desperare, sed novus iste conventus Coloniensis novam spem praebet, quam mihi interim minuit animus multorum a pace alienus. Quod si rex cum ex animo capit (ut hoc agere pergam quod agere coepi) nullam crede mihi (Dne Praeposite), esse certiorem aut compendiosiorem viam *quam ut deposito omni hispanico supercilio, et regiae auctoritatis scrupulo pacem omnibus quibus offertur conditionibus admittat, religionem religiosissime commendet non cogat, authoritatem non ampliorem* [*quam*] *res ordine gerendae poscunt, petat, Deus religionem suam sine humano auxilio tuebitur, authoritatem ultro dabunt subditi, ubi quietati erunt animi et depositis armis jus vigebit nunc consopitum* (2). Ego non possum inficiari me in ea esse sententia (quamvis fortasse istic paradoxum videbitur) non esse aliam pacis viam quae possit simul omnia alio tendentium

(1) Ces mots sont soulignés dans la copie que nous possédons.

(2) Ces mots sont soulignés dans la copie.

consilia subvertere, quae multa et varia esse non ignorat D° tua, cui me ex animo commendo et ne nimis longa epistola fastidium pariat, filum rumpens Deum precor uti eam conservet diu incolumem, gratia illuminet, ut salutaria consilia in medium proferre et promovere ponit. Valeat D° tua et me amet. Dabam Antverpiae 23 martii 1579.

II.

Acte par lequel Livin Torrentius, évêque d'Anvers, institue les jésuites de Louvain pour ses héritiers, et leur laisse entre autres sa bibliothèque (1).

Magno animi moerore cernens, Reverendissime Pater Generalis, vitiorum omnis generis diluvium hoc infelici saeculo cooperire universam faciem terrae, et exoptans pro virium mearum tenuitate (ut monet me status mei conditio) iis quos divina bonitas ad beatitudinem elegit, aliquod solatium et auxilium adferre; et eripere (si qua via et ratione possim) ex faucibus leonis animas pretioso Christi sanguine redemptas; nullum autem remedium cernens in ecclesia Dei hodie praestantius ac efficacius collegiis vestrae Deo carae societatis, omnes cogitationes meas ab aliquot annis eo contuli, ut mea parcimonia aliquid de peculio seu facultatibus et proventibus meis seponerem, ad aliquod vel seminarium vel collegium ejusdem societatis vestrae in hoc Belgio, haeresibus et peccatis maxime infecto, de novo constituendum vel ad erectum jam et constitutum magis promovendum. Cum vero huc et illuc incertus animus despiceret, quo me potius converterem, nam civitatis Antverpiensis, in qua animarum curam voluit Deus mihi impositam, animum ad se multum alliciebat: et altera ex parte, academia Lovanienses, in qua est emporium litterarum studiumque generale ac praecipuum totius Belgii, representabat uberrimos fructus, illos quos Patrum labores continenter in bonum

(1) Van Hulthem a écrit en tête : « Donation de Livin Torrentius, évêque d'Anvers, faite aux pères jésuites de Louvain, le 1er février 1595. Transcrite de l'original que je possède, l'ayant acheté avec d'autres documents concernant le même collége à la vente de mademoiselle la comtesse d'Yve, faite à Bruxelles en novembre 1820. »

publicum proferunt, ac multo uberiores illos fore, si aliqua fundatione collegium societatis ibi inchoatum stabiliretur; ac demum cum multo utilius esse intelligerem collegium, in quo professores varii juventutem pie eruditeque ad omnes ecclesiae gradus erudirent ac efformarent bene constituere, quam seminarium aliquot adolescentum qui quotidie ad alia collegia magno studiorum suorum dispendio excurrerent, animum potius adjeci ad collegii vestri jam inchoati in ea universitate firmam ac stabilem fundationem. Quod meum ergo vestram societatem et remp. studium ac voluntatem, ut reverendissima vestra Paternitas dignetur suscipere et benigne amplecti, mihique suffragia quae plurimi facio, ac praerogativas omnes quas constitutiones vestrae societatis suorum collegiorum fundatoribus deferendas statuerunt concedere ac deferre, rogo et per Christum obsecro.

Ego vero etsi quod confero, paulo post speciatim explicandum [*paucum sit si* (1)] conferatur cum amplissimis illis dotibus quibus solent collegia praecipue [*vestra in so*] cietate donari et stabiliri; est tamen in his nostris partibus, et hoc [*maxime observandum*] quod vix ad frugalem victum necessaria nos habere patitur, non exile. Desiderium sane ac propositum non deest ad multo plura societati conferenda si communis patriae calamitas feret. Confero igitur universam substantiam meam, nam imprimis do et hisce tabulis donatum declaro et confirmo collegio Lovaniensi pro ipsius fundatione primo loco viginti quatuor millia florenorum, ut inde proventus annui comparentur. Dono praeterea eidem collegio bibliothecam meam, quam magno aere comparavi; ac denique ipsum collegium Lovaniense in testamento meo haeredem constituo residui bonorum et facultatum mearum quae, Deo sit laus, non sunt omnino exiguae, ut quae ut minimum facile priorem summam adaequent, salvis scilicet his quae ad pias causas vel ad meorum familiarium mercedem et similia leganda videbuntur : ea conditione ut vestra reverendissima Paternitas caveat suis litteris et mandatis ne proventus et census collegio attributi et attribuendi ullo pacto extinguantur, vel in alios usus convertantur, sed si contigeret eos redimi, ut continuo inver-

(1) Ces mots soulignés (imprimés en italique) sont effacés de l'original par le sceau qui a été imprimé derrière; je les ai devinés par le sens et la place qu'ils occupent. (*Note de Van Hulthem.*)

tantur et in parem aut aequivalentem censum pretium acceptum conferatur et convertatur : deinde ut ad lectiones sacras quae modo habentur, adjiciatur lectio aliqua metaphysices quod haec in aliis collegiis hujus universitatis non legatur, ac similiter aliqua in mathematicis, ac quam citissime opportunum videbitur, cursum integrum philosophiae tradere et explicare, ut vestra reverendissima Paternitas ex nunc prout ex tunc concedat et mandet provinciali pro tempore existenti et futuro, ut cursum hujusmodi integrum more societatis instituat. Atque ut haec donatio mea et acceptatio vestra sit firma ac perpetua, has praesentes mea manu subscriptas, sigilli etiam mei majoris appensione communire volui, rogans vicissim reverendissimum Paternitatem vestram, ut ad Dei gloriam et honorem, eandem cum suis conditionibús, obligationibus et circumstantiis omnibus acceptare, manus suae subscriptione ac sigilli societatis appensione communire velit; aut sane litteras reversales, quae id praestent, dare. Quanto autem facilius promptiusque hanc gratiam me obtenturum confido, quod ante annos aliquot insignis ecclesiae Leodiensis canonicus et archidiaconus, nec non vicarius generalis, collegii societatis vestrae magna ex parte sumptu aliquot millium florenorum fundator extiterim : cujus collegii quam foelix successus fuerit, non sine magna animi mei consolatione res ipsa demonstrat. Deum itaque rogo ut hunc actum nostrum pro divina sua clementia prosperare ac voti mei quam citissime compotem me facere dignetur. Amen.

Datum et actum in domu nostra episcopali, Antverpiae, prima die februarii anno millesimo quingentesimo nonagesimo quinto (1).

L. Torrentius, episcopus Antverpiensis.

Locus sigilli.

(1) Torrentius laissa par son testament 12 mille florins au séminaire épiscopal d'Anvers (comme cela se voit dans la liasse des donations aux jésuites de Louvain). (*Note de Van Hulthem.*)

Un troisième bibliophile belge.

La maison de Croy a produit plusieurs bibliophiles distingués, entre autres Charles, créé premier prince de Chimai en 1486, et dont le seing manuel se remarque sur plusieurs manuscrits de notre bibliothèque royale. Un autre Charles de Croy, premier duc de ce nom et quatrième duc d'Aerschot, héritier de cette passion honorable, mérita d'être appelé par Juste-Lipse qu'il favorisait, le *Lucullus belge*. Un de ses derniers soins fut d'ordonner qu'on imprimât le catalogue de sa bibliothèque, qui était fort belle pour le temps. Cette disposition testamentaire, prescrite par codicille du 2 janvier 1611, ne fut pas exécutée. De plus amples détails à ce sujet sont consignés dans les mémoires autographes de Charles de Croy, que nous venons de publier. On ne sera peut-être pas fâché de voir ici son cabinet d'armoiries : c'est aussi sa *marque* et sa marque glorieuse.

(*Voy. la gravure à la fin*, p. 357.)

Fautes d'impression.

Depuis quelque temps un journal de Bruxelles intitulé l'*Économe*, contient des *errata* pour des publications récentes faites en Belgique. Ces *errata* pourraient être multipliés à l'infini, car si nos imprimeurs savent disposer élégamment leurs pages, s'ils emploient de beaux caractères et du beau papier, quand il n'est pas trop chargé de chlore ou rendu trop friable par le travail de la mécanique, il leur manque en général, il faut le dire hautement, la première et la plus indispensable qualité typographique, la *correction*. Une concurrence illimitée, une attention partagée à l'infini, la réduction toujours croissante des bénéfices, peut-être aussi le manque de savoir, rendent cette correction presque impossible. Le *Bulletin du bibliophile*, par exemple, devrait être imprimé sans faute aucune ; il devrait, par son titre et par son objet, être un modèle d'exactitude ; eh ! bien, malgré nos efforts, il s'y glisse encore souvent des erreurs matérielles, et des erreurs énormes ! Ne nous plaignons donc qu'avec réserve.

M. Lesbroussart nous a adressé sur ce point des conseils dont nous tâcherons de profiter.

Sydney Smith.

Dernièrement M. Eugène Robin fit, pour une des meilleures revues de Paris, un article assez remarquable sur le révérend Sydney Smith, un des caractères les plus originaux et des écrivains les plus remarquables de l'Angleterre.

M. Robin avait recueilli ses matériaux sur les lieux, aussi est-il exact, quant aux faits, mais on pourrait peut-être désirer de trouver dans cet article un peu plus de détails biographiques. On était loin de prévoir alors que Sydney Smith serait sitôt enlevé à ses amis, et le public pouvait encore espérer quelques-uns de ces articles aussi vigoureusement écrits que bien pensés, que Sidney Smith lançait de temps en temps dans le monde politique. Cet espoir vient malheureusement de s'évanouir. Cet auteur est mort à Londres le 23 février 1845 à l'âge de 78 ans. Comme sa plume exerça une grande influence sur presque toutes les questions sociales qui ont été agitées en Angleterre depuis 40 ans, et qu'il est du petit nombre d'écrivains dont les ouvrages resteront, et n'iront point, ainsi que tant d'autres publiés de nos jours, s'ensevelir dans le gouffre de l'oubli, nous croyons être agréable aux lecteurs du *Bibliophile Belge* en esquissant la biographie de Sydney Smith, d'après les articles publiés immédiatement après sa mort dans six ou sept des principaux journaux de Londres.

Quoique ce ne soit pas tout à fait impossible, il est du moins très-difficile de ne pas commencer une notice du genre de celle-ci, par la naissance de la personne dont on veut parler, et de ne point finir par les détails de ses funérailles; c'est pourquoi le lecteur nous pardonnera de suivre le sentier battu.—Un gentilhomme (dans le sens anglais du mot *gentleman*) nommé Smith, demeurant à Lydiard, près de Taunton dans le Devonshire, fut le père de l'écrivain célèbre dont nous nous occupons, et qui naquit en 1768 à Woodford dans le comté d'Essex. Après avoir reçu sa première éducation dans l'ancien collége fondé à Winchester par William of Wykeham, il passa à Oxford en 1780, et ce ne fut que seize ans après qu'il y prit ses degrés de maître ès arts. Il avait alors près de trente ans, et jusqu'alors le monde n'avait rien pu apercevoir en lui, qui fît présager les qualités éminentes qui lui procurèrent par la suite une position si élevée comme écrivain, et en firent un des plus

fermes soutiens du parti Whig. Se destinant à l'église, les premiers devoirs ecclésiastiques qu'il eut à remplir furent ceux de desservant de la paroisse de Netheravon, près d'Amesbury, où il résida pendant deux ans. Un grand propriétaire de ses voisins, M. Hicks Beach, qui avait été membre du Parlement, le prit en affection, et l'engagea à former l'éducation du jeune Beach. Il fut résolu que le précepteur et l'élève se rendraient à l'université de Weimar. Mais avant qu'ils eussent pu s'y rendre, la guerre avait éclaté en Allemagne, et ils partirent pour Édimbourg. C'est ici que commence la carrière littéraire de Sydney Smith, et il compte au nombre de ses premiers amis lord Brougham, Jeffrey et Murray. Ce fut à la suggestion de Sydney Smith que fut fondée l'une des plus célèbres revues de l'Europe, et il en fut nommé éditeur. Nous croyons peu nécessaire d'informer nos lecteurs qu'il s'agit de l'*Edimburgh review* qui a joui d'une popularité non interrompue pendant plus de 40 années. C'est à cette publication que l'Angleterre doit en grande partie les changements et les profondes modifications que subirent les principes de sa constitution et de son gouvernement, depuis cette époque jusqu'aujourd'hui.

Au bout de quelque temps Sydney Smith cessa d'être l'éditeur de la revue d'Édimbourg, et alla s'établir à Londres en 1803, où il épousa, à l'âge de 35 ans, la fille de M. Pybus, le banquier.

On peut facilement s'imaginer qu'un homme tel que Sydney Smith devint bientôt un prédicateur des plus courus, aussi le trouvons-nous à la période à laquelle nous sommes arrivés, jouissant de toute la gloire d'un orateur à la mode, et prêchant dans plusieurs églises de la métropole avec un succès toujours croissant.

Quoiqu'il eût cessé d'être l'éditeur de la revue d'Édimbourg, et qu'il eût remis la direction de cette publication importante entre les mains de Jeffrey et de lord Brougham, il continuait néanmoins de fournir activement son contingent à la rédaction, écrivant tantôt sur l'administration des prisons, tantôt sur les abus et sur l'influence corruptrice des lois de chasse, ou bien sur l'exportation à Botany-Bay, sur la tolérance, le méthodisme, l'éducation, les ramoneurs, l'établissement d'un conseil des prisons, les quakers et sur une foule d'autres questions. La critique littéraire, ou l'appréciation des écrivains et de leurs ouvrages, fixaient peu son attention. La seule personne à laquelle il ait consacré plus d'un seul article, est le célèbre

Charles James Fox, qu'il admirait beaucoup et auquel on dit qu'il ressemblait d'une manière frappante.

Feu lord Holland, neveu de Fox, protégeait Sydney Smith de tout son pouvoir, et c'est par cette protection qu'il obtint le bénéfice de Frostonin, dans le Yorkshire. Ce fut vers ce temps que Smith attaqua si violemment le système d'éducation suivi à Oxford, qu'il s'attira une sévère réplique du prévôt d'Oriel.

Les directeurs de l'Institut royal, remarquant la foule d'élite qu'attiraient ses sermons, songèrent à tirer parti de ce talent remarquable, et il fut appelé à donner des cours de littérature et de belles-lettres dans cet établissement. Ceux qui ont assisté aux cours de Guizot et de Villemain à Paris, pourront seuls se faire une idée exacte de l'enthousiasme qu'excita le professeur dans cette nouvelle carrière.

Ses écrits politiques n'étaient pas lus avec moins d'empressement, et quelques-uns eurent un si grand nombre d'éditions qu'il s'en vendit jusqu'à vingt mille exemplaires.

Sydney Smith vécut assez longtemps pour jouir de la réputation qu'il avait acquise, et cependant ceux qui savent apprécier l'esprit, admirer l'érudition et honorer l'homme qui se servit de l'un et de l'autre dans l'intérêt de l'humanité, seront disposés à penser que, quelqu'âgé qu'il fût, il mourut encore trop tôt.

Lorsqu'une haute intelligence est enlevée de ce monde, la place qu'elle occupait n'est plus jamais complétement remplie. De même que les générations succèdent aux générations, dans le cours ordinaire de la vie, un individu succède à un autre, et s'acquitte des mêmes fonctions, mais telle est la nature du génie, telle est la spécialité de ses attributs et son caractère d'individualité, qu'il tient un rang à part, et le vide qu'il laisse après lui, est aperçu pendant longtemps. Cette vérité n'a jamais été plus généralement reconnue qu'à l'égard de Sydney Smith.

Les ouvrages qu'il produisit durant une période de plus de quarante ans, réfléchissent une vivante image de l'un des esprits les plus vigoureux et les plus saillants qui aient dirigé les opinions dominantes en Angleterre. Sydney Smith ressemble à la plupart des hommes de lettres, en ce que sa vie est marquée par un bien petit nombre d'événements remarquables. Toute l'énergie de son caractère se déployait dans ses écrits et dans sa conversation.

Les sujets qu'il a traités, indépendamment de leur valeur historique comme l'expression d'une époque pleine d'activité, ont enrichi la prose anglaise d'œuvres plus remarquables par le fond et par la forme, qu'aucune de celles qui furent publiées depuis Addison et Swift.

Quant à l'esprit qu'il répandait à pleines mains dans la conversation, il n'y a que ceux qui en ont joui qui puissent s'en former une exacte idée et l'apprécier à toute sa valeur. Les autres doivent se contenter de chercher les traces de l'imagination vive et de la logique mordante du chanoine de Saint-Paul dans ses publications, où la profondeur d'observation se mêle avec un rare bonheur et un incomparable laisser-aller, à toutes les grâces d'une aimable causerie. En expliquant un jour les raisons pour lesquelles il se mêla de politique, *j'ai*, dit-il, *un amour passionné pour la justice distributive et le sens commun.* C'était la meilleure description possible qu'il donnait de la base de son caractère.

Dès sa jeunesse il montra ce mélange de saine raison, de courage moral et de vivacité, qui firent que ni l'enthousiasme ni l'esprit de parti ne purent jamais l'entraîner d'une seule ligne au delà de ce que son jugement n'approuvait point.

Du commencement jusqu'à la fin de sa carrière littéraire, il défendit avec vigueur les principes des réformes pratiques, et consacra à cette défense des talents qui, employés par un gouvernement, n'auraient pas manqué de produire les plus brillants résultats.

L'agitation que produisit dans les esprits la discussion sur l'émancipation des catholiques fut l'origine d'un des ouvrages les plus remarquables de Sydney Smith. *Les lettres de Pierre Plymlex à son frère Abraham,* n'ont rien qui leur soit comparable dans la littérature politique de l'Angleterre. On y trouve la vigueur de raisonnement et de style, la verve et l'ironie de Swift, de Junius, de Sterne et de Pascal, dans ses lettres provinciales. Jamais la logique ne revêtit une forme plus exquise de plaisanterie ; jamais les raisonnements par lesquels on soutient une mauvaise cause n'ont été renversés avec une plus impitoyable gaieté. M. Robin a fait observer avec beaucoup de justesse, dans son appréciation du talent de Sydney Smith, que ce qui le caractérise surtout, c'est un coup d'œil sûr et perçant, qui lui fait apercevoir le côté comique de tout ce qui est contraire à la justice et à la vérité.

Comme l'auteur des lettres de Plymlex le dit lui-même, le gouvernement se donna beaucoup de mal pour découvrir qui avait publié cette amère satire, mais tous les renseignements qu'il obtint furent qu'elle avait été apportée à l'imprimeur M. Budd, par le comte de Lauderdale. Sydney Smith nia constamment qu'il fût le père de ce livre, mais néanmoins il le fit réimprimer dans ses œuvres. Il eut un immense succès, peut-être sans égal dans les fastes de la typographie. Dès son apparition il s'en vendit vingt mille exemplaires, et il en était en 1838 à sa vingt et unième édition.

En 1831, durant le ministère de lord Grey, Sydney Smith devint un des chanoines ordinaires de Saint-Paul. En 1829 il avait été nommé recteur de Combe-Florey, dans le Somersetshire, place qui valait de 7000 à 8000 francs.

Dès cette époque, soit que ses travaux antérieurs l'eussent engagé à prendre quelque repos et à jouir de la vie, soit que la vieillesse qui s'avançait rapidement eût calmé son ardeur pour la lutte, il ne prit plus que rarement la plume. Dans deux circonstances toutefois il déploya toute son ancienne vigueur, la première lorsqu'il attaqua lord John Russell, coupable d'avoir proposé un bill qui blessait les intérêts des doyens et des chapitres, et la seconde lorsque la Pensylvanie refusa de payer les dettes qu'elle avait contractées.

Rien n'est plus risible que l'indignation qu'il montre au sujet des obligations américaines; rien n'est plus amusant que les invectives qu'il lance contre les banqueroutiers au costume gris, qui déshonorent la patrie adoptive de William Penn. Il passe en revue les exemples les plus remarquables de friponnerie, répand à pleine main le sarcasme et la satire sur le républicanisme, et présente en même temps le meilleur exemple du génie et du caractère de l'auteur dont les anglais ont dit d'une manière très-pittoresque : *Those flashes of merriment set the world in a roar.*

Les bons mots dont Sydney Smith parsemait sa conversation, rempliraient un volume; mais la postérité l'appréciera pour des qualités d'un ordre bien supérieur. On se souviendra qu'il fut, quoique protestant, un des plus fermes appuis des catholiques quand ils réclamaient de justes droits, et que l'émancipation fut proclamée; qu'il attaqua vivement les lois barbares sur la chasse, et qu'elles furent modifiées; qu'il obligea une grande partie du public, par la force de ses arguments,

à reconnaître le mal que produisaient les établissements anglais où l'on exportait les criminels ; qu'il se fit l'avocat des misérables ramoneurs, et que leur sort fut adouci ; qu'il combattit plusieurs des dispositions injustes du bill sur l'église réformée (*church reform bill*), et qu'elles furent amendées ; que grâce à ses efforts, tout accusé obtient aujourd'hui un défenseur d'office, tandis qu'auparavant, un individu accusé devant une cour criminelle aurait pu être pendu avant qu'il eût le temps de dire la moitié de ce qui pouvait le disculper. Il faut reconnaître aussi qu'aucun écrivain ne réussit mieux que lui à dévoiler une rouerie politique, ou à anéantir de fausses prétentions littéraires. C'était en outre un homme droit et plein de bienveillance, désintéressé dans ses opinions politiques, rejetant noblement les occasions qu'il eut d'augmenter sa fortune, et possédant de vrais amis. M. Van de Weyer s'honorait d'être de ce nombre, et Sydney Smith lui portait une affection toute particulière, fruit d'une assez longue intimité durant laquelle ces deux esprits avaient pu s'apprécier mutuellement. Dans la lettre que Sydney Smith écrivit à M. Eugène Robin, qui lui avait demandé quelques renseignements sur lui-même, pour la notice qu'il se proposait d'insérer dans la *Revue des deux mondes*, celui-ci termine en disant que s'il désire de plus amples informations, il n'a qu'à aller causer avec M. Van de Weyer qui le connaît mieux que qui que ce soit en Angleterre.

Octave Delepierre.

Erratum et Anecdote.

En rapportant des couplets-pétition présentés au roi Guillaume en 1830, par le sieur C., et qui rappellent un autre placet en chanson, plus spirituel, mais non pas plus réjouissant, celui du graveur De Meulemeester à la reine de Naples, transcrit dans le même cahier, nous craignons d'avoir altéré le texte sacré, et cette crainte excite nos remords en compromettant notre réputation de religieuse exactitude. En effet nous avons imprimé :

Sire, au pays leuzois
Ma femme est aux abois,
Enceinte de trois mois
Pour la *quinzième* fois.
Cette *quinzième fleur*
Dans six mois, sauf erreur,
Naîtra....

Or, il y a des raisons puissantes de croire qu'au lieu de *quinzième* il fallait mettre *seizième*. En effet, dans les *Regrets d'un brave* (1), par le même auteur, nous lisons ces lignes démonstratives :

Déplorez d'un preux de septembre
Le supplice affreux qu'en décembre,
Lui fit subir l'être abhorré
Ex-ministre, avocat taré....
Hélas! sans l'infâme Isidore
Oui je possèderais encore
L'objet chéri dont les précieux flancs
M'ont donné *seize enfants*.

Notre méprise paraît donc évidente, à moins que cette *seizième fleur* ne soit éclose de 1830 à 1831. Nous n'avons pas encore éclairci ce point intéressant de biographie.

Il faut savoir que le sieur C. avait envoyé un exemplaire sur grand vélin et magnifiquement relié de son *Réveil* et de ses *Regrets* à un auguste personnage, avec une lettre dans laquelle il dépeignait son dénûment, ou plutôt sa misère. L'auguste personnage, dont on n'invoque jamais en vain la libéralité, lui fit parvenir des marques de sa munificence et restituer la riche reliure, ajoutant qu'il se contenterait d'un exemplaire ordinaire, et qu'une personne pressée par le besoin ne devait pas s'astreindre à cette étiquette ruineuse.

(1) *Réveil du Belge, chant guerrier en neuf strophes, à une et deux voix et a chœurs*, par J.-B.-J.-C., *citoyen belge montois* (*ancien magistrat et capitaine de volontaires*, *auteur du chant belge*), *avec musique vocale de l'hymne :* Allons, enfans de la patrie, *allongée et arrangée*, *pour la longueur des strophes et la mesure des vers*, par J.-H. Mees, *professeur de musique, suivi des Regrets d'un brave de septembre adressés aux mânes de son épouse*, *martyre de la révolution*, à Bruxelles, S. D. Dupon, 4 août 1831, in-8° de 15 pp., plus un feuillet de musique notée.

C ***, remis en possession de la somptueuse enveloppe, voulut en tirer parti. Il s'adressa donc à la régence de sa ville natale et lui déclara que sa *première pensée* avait été de lui faire hommage de sa cantate. Le sceptre municipal était alors aux mains de l'excellent baron Tahon de La Motte. Il comprit tout de suite qu'il s'agissait d'une aumône, et s'expliqua dans ce sens au conseil échevinal. Mais il y avait là un savant et un littérateur qui fit remarquer qu'un corps constitué ne pouvait aller si vite en besogne, ni accepter aveuglément une dédicace. M. le bourgmestre, ayant pris acte de l'impossibilité physique où il était de *chanter* séance tenante le *Réveil des Belges*, on fit venir l'auteur pour qu'il donnât à l'assemblée une idée de son ouvrage. « Cela est juste, dit le rimeur, » et aussitôt, parodiant une scène du *maître de chapelle*, il entonna à tue-tête la musique *allongée et raccourcie* par M. Mees, imitant avec la voix les basses, les trompettes, les trombones, les cornets à piston, la grosse caisse, les tymbales et l'ophicléide. Dès les premières mesures le conseil assourdi et interdit cria à C. qu'on acceptait son offrande. « Non, répondait celui-ci, je ne veux pas abuser de ma qualité de compatriote ni vous vendre chat en poche : des hommes tels que vous ne jugent qu'en connaissance de cause, » il fallut se résigner et s'envelopper dans sa gravité. La pièce fut hurlée avec accompagnement jusqu'au bout. Je laisse à penser la mine que faisaient MM. les échevins; l'un d'eux, à la sortie, dit avec douleur à son collègue le savant : *voilà à quoi vous nous avez exposés!* L'œuvre de C. fut déposée à la bibliothèque de la ville, comme un monument national et patriotique.

Indépendamment du *Réveil, des Regrets* et du *Chant belge* nous connaissons encore de M. C... : *Le petit page de cour devenu gouverneur despote, remplacé par un honnête homme qui se moquait de lui lorsqu'il faisait l'enflé.... Chanson historique en manière de fable ou de complainte, etc.* (Mons Hoyois Descly, nov. 1830), in-8° de 8 pp.

Nous regrettons d'être obligés de dire que cet autre *chef-d'œuvre* n'est qu'un pamphlet calomnieux dirigé contre un administrateur honorable, et que l'estime publique a suffisamment vengé depuis de quelques ennemis obscurs.

De Rg.

Marques des imprimeurs belges.

L'imprimeur dont nous avons donné la marque (p. 267), s'appelait *Vander Noot*, et les armes qui figurent dans eette vignette sont en effet eelles de la famille noble de ee nom, mais avee une brisure. Un de nos prochains eahiers eontiendra une note à ee sujet.

De Rg.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Nodierana. — Le *Bulletin du Bibliophile* de Techener, nov. 1844, pp. 1204-1208, eontient un moreeau jusqu'alors inédit de Nodier, intitulé : l'*Apocalypse du Solitaire*. M. Desmottes, devenu possesseur du manuscrit autographe et signé, a permis à M. Teehener de le publier dans son bulletin.

Un livre inédit de l'Imitation de Jésus-Christ. — Il y a quelques années le célèbre historien Ranke, alors directeur du gymnase de Quedlinbourg, découvrit dans la bibliothèque de eet établissement un manuserit de l'*Imitation,* manuscrit qui remontait à la moitié environ du XVe siècle, et qui renfermait un second livre en onze chapitres, tout à fait différent de eelui qui se trouve dans toutes les éditions. Dans ce manuscrit le seeond livre des éditions ordinaires devient le troisième, et le troisième ne s'y trouve pas. M. Ranke se contenta d'appeler sur sa déeouverte les regards d'un savant professeur de l'université de Goettingue, M. Th.-A. Liebner, qui, en 1842, publia le nouveau livre de l'*Imitation*, et en présenta un exemplaire au sénat aeadémique de l'université *Georgia-Augusta,* à l'oeeasion de la solennité de Pâques. Ce livre vient d'être traduit en français (Paris, Waille, in-8° de 58 pp.). Les rédaeteurs du *Correspondant* (t. X, 7e liv., 10 avril, p. 165) doutent de l'identité de cette partie inédite avee l'*Imitation*. Cette publication n'en est pas moins un événement digne d'attirer l'attention, et mettre seulement en discussion si cette œuvre fait partie *du plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes*, au jugement de Fontenelle, e'est en faire déjà un assez bel éloge.

La *littérature française à Furnes.* — M. Chamon, seerétaire de la

grande sodalité du Sauveur crucifié et de sa triste mère, à Furnes, n'a pas voulu que cette haute dignité fût une sinécure. Il sait que les *sinécures* sont en horreur aux Chambres, toujours si bien occupées, et d'ailleurs il a là-dessus des principes inébranlables. Aussi *à peine nommé, son premier soin a été d'augmenter la procession renommée* (de sa confrérie) *et de corriger les fautes d'impression qui, par les réimpressions réitérées, dans le dialogue des anges, prophètes, docteurs et autres, étaient glissées.*

Il a trouvé que le beau dialogue des docteurs, était un mélange de prose et de vers, et il a tâché, tant qu'il a pu, le mettre en vers : il sait bien qu'il s'y trouvent (sic) *des vers qui sonnent un peu dur, mais il a dû suivre littéralement les textes de l'écriture sainte; pour rendre cette procession encore plus développée, il a joint l'imitation de la naissance de notre Sauveur,* etc.

Puisque M. Chamon *fait tout pour la gloire de Dieu et sa douloureuse mère, et non pas pour obtenir des applaudissements mondains, son désir est uniquement que le lecteur voudra prendre son travail en bon gré.* C'est ce que nous avons fait en lisant le *Beschryving der wyd-vermaerde processie*, etc. Furnes, Ryckeboer (1845), in-8° de 82 pp. Il est juste d'ajouter que le livre de M. Chamon est écrit en flamand un peu moins incorrect, mais non moins grotesque que les deux pages où se lisent les barbarismes pieux, les solécismes dévots que nous venons de transcrire. O Furnes, que la grammaire et la syntaxe te soient légères ! ! !

Bibliothèque royale de Paris. — On vient de renoncer définitivement à l'emplacement du quai Malaquais, sans être fixé sur la destination ultérieure du plus riche dépôt littéraire qui existe au monde. M. le comte Léon de la Borde continue de combattre pour l'établissement actuel. Il prouve qu'un déplacement exigerait au moins une somme de 12,000,000 de francs, et qu'en conservant l'édifice actuel, avec les modifications et les développements convenables, on n'arriverait qu'à un chiffre de 5,900,000 francs, sans compter l'avantage inappréciable de ne pas compromettre les trésors que contient la bibliothèque, et de ne pas jeter pour longtemps la perturbation dans le service, en achevant de déranger un ordre déjà assez désordonné (voir dans la *Presse* et le *Bull. de l'All. des Arts*, le quatrième article de M. de la Borde).

Rencontre singulière. — Il y a souvent de curieux rapprochements à faire dans l'histoire des lettres. Ainsi le *Bulletin de l'Alliance des Arts* remarque qu'en 1780, on voit un cordelier, prédicateur et gardien du couvent de Notre-Dame-de-Nazareth, à Paris, publier un pamphlet contre la mémoire de Voltaire, sous ce titre : *Voltaire, recueil de particularités curieuses de sa vie et de sa mort* (Porentruy, Goetschy, 1780, in-8°). Ce cordelier se nommait Élie Harel. En 1844, c'est M. Harel qui compose l'éloge de Voltaire, couronné par l'académie française. Cela prouve-t-il ou non la métempsycose?

Livres boudhiques. — La collection universelle des livres boudhiques conservés au Thibet, forme deux vastes recueils appelés le *Gandjour* (108 v. in-fol. en une seule langue) et le *Dandjour* (240 v. in-fol), lesquels ont été publiés à Pékin aux frais des empereurs de la dynastie régnante, en chinois, en mandchou, en mongol et en thibetain, et qu'on peut se procurer dans cette capitale pour la somme de 39,000 francs les 1,392 vol. in-fol., dont se composent les quatre parties. Nulle bibliothèque de l'Europe ne possède cette vaste et inappréciable collection. Des journaux engagent le gouvernement français à profiter de sa position, pour demander ce recueil par l'intermédiaire de M. Torchon de Lagrenée, et du plénipotentiaire Ki-Yng.

Thierri Martens.—J. De Gand, d'Alost, décédé en 1802, avait laissé des recherches manuscrites sur le célèbre typographe dont cette ville est justement fière. Un concitoyen de Thierri Martens vient de se décider à les publier, et il a eu le bon esprit de recourir sur plusieurs points à un savant jésuite, le père Van Iseghem. Il lui reste cependant un problème à résoudre.

Il existe cinq éditions de Martens, imprimées avec le *même caractère*, sans date, mais certainement entre 1476 et 1490, ce sont :

1° *Quodlibetum de veritate fraternitatis rosarii seu psalterii B.M.V. conventus Coloniensis.*

2° *Tractatus D. Bernardi abb. Clarevallensis de laudibus Beatæ Mariæ Virg. super evang. missas*, etc.

3° *Itinerarius a terra Anglie in partes Jerosolimitanas... Joannis de Mandeville.*

4° *Libellus de itinere ad Terram Sanctam... Dni Ludolphi de Suchen*, etc.

5° *Liber Domini Marci de Venetiis de consuetudinibus.*

Or, M. De Gand, dans son manuscrit, exprime le soupçon que le caractère de ces cinq éditions est le même que celui du *Summa experimentorum sive thesaurus pauperum magistri Petri Hispani : Antwerpiæ per Theodoricum Martini, anno Dni* 1476, ouvrage qui a fait partie de la bibliothèque du docte La Serna Santander ; mais M. De Gand n'était pas parvenu à le confronter avec l'une des cinq éditions que nous venons d'énumérer. Si le fonds Van Hulthem, à la bibliothèque royale, n'était d'aucune ressource à cet égard, il y avait lieu d'espérer qu'on serait plus heureux en recourant au fonds de la ville de Bruxelles, dont les *incunables* ont servi de base à la rédaction du *Dictionnaire bibliographique choisi du XVe siècle, par La Serna ;* cependant, chose étonnante, aucune des six éditions sur lesquelles roule le problème ne s'est trouvée dans ce fonds, d'ailleurs fort riche.

Journaux. — La Gazette universelle d'Augsbourg publie souvent des articles de littérature, de critique, d'histoire et de philosophie. Mais ils sont noyés dans la politique, qui a l'air de leur reprocher la place qu'ils occupent, quoique ces articles soient loin d'être les moins intéressants du journal. On a donc eu l'heureuse idée de les réunir à part, chaque mois, en forme de supplément, sous le titre de *Monatblatter zur Erganzung der Allgemeinen Zeitung.* Le 2e numéro, celui de février, que nous avons sous les yeux, est un in-4° de 64 pp. sans les annonces littéraires. Les principaux articles ont pour objet Edmond Burke, les familles italiennes, de Borghèse et d'Aldobrandini à Hambourg, des fragments sur l'Orient, l'*Entente cordiale*, etc.

Gravure de l'an 1418. — Le journal de Vienne a parlé avec intérêt de cette découverte, et M. Ernest Forster, rédacteur des *Kunstblatter* de Munich, a témoigné hautement la sympathie qu'elle lui inspirait. M. Severeyns vient de terminer le fac-similé de cette *gravure prototype :* elle est d'une fidélité frappante. M. De Reiffenberg en a enrichi un mémoire qu'il a présenté à l'académie dans la séance du 3 mai. Si cet ami des arts s'était laissé rebuter par l'incrédulité affectée de certaines personnes et les dégoûts qu'on a voulu lui susciter, le monument *iconique* le plus précieux qui existe aurait échappé à la Belgique. Il en est ainsi comme de plusieurs autres services qu'on n'apprécie qu'après coup et, pour ainsi dire, par une sorte de capitulation forcée.

Il faut se consoler de ces oppositions, de ces chicanes, et poursuivre son chemin : on n'arriverait à rien, si l'on en croyait certaines gens qui ne veulent pas qu'on arrive, parce qu'eux-mêmes n'ont pas de jambes. — O culs-de-jatte, ô podagres envieux et incorrigibles!

Littérature du nord de l'Europe au moyen âge. — Les différents *Annuaires de la bibliothèque royale* contiennent une traduction du célèbre poëme de Walther d'Aquitaine, avec des notes et des indications bibliographiques. Le docte Grimm, qui ne se repose jamais, et qui dernièrement encore a inséré dans le recueil de l'académie de Berlin, un mémoire sur un poëte latin qu'il appelle *Poeta Cæsareus*, personnage anonyme, dont nous avons publié un certain nombre de vers, est un des plus actifs correspondants de M. Moriz Haupt. La première partie du cinquième volume du *Zeitschrift für deutsche Alterthum,* Leipz. 1845, contient, pp. 2-5, un court article de lui, sur la légende héroïque d'Alphere et de Walther.

Livres nouveaux qui ne se vendent point. — Mme la comtesse de Lalaing amuse ses loisirs en sacrifiant aux lettres, ce qui ne l'empêche pas de sacrifier aux grâces, car, comme l'a dit agréablement Andrieux, dont nous nous permettons d'altérer un peu le texte :

Les lettres, *le savoir* sont bien,
Mais sans les grâces ce n'est rien.

La langue anglaise a reçu d'abord son hommage, et elle a traduit pour ses amis le *Manfred* de lord Byron. Aujourd'hui, vouée à l'idiome plus doux et plus harmonieux de l'Italie, elle a encore choisi pour objet de ses études, un génie mâle et fier, celui du Dante. Elle vient de faire imprimer, toujours pour un petit cercle de privilégiés, le premier volume d'une version de la vie de ce terrible poëte, par le comte Balbo.

— M. Jobard a aussi livré à la presse une brochure qui ne se trouve chez aucun libraire. Elle roule sur la nécessité du monopole en matière d'industrie. On criait naguère à tue tête : *laissez faire, laissez passer*. M. Jobard crie maintenant non moins haut : *privilége à l'industrie, le monopole, seul moyen de la sauver!* Sans nous enfoncer dans cette discussion, nous dirons, pour être vrai, qu'il y a toujours de l'esprit dans ce que M. Jobard laisse couler de sa plume, et qu'il

possède le secret d'éclairer par une plaisanterie bien des questions que les raisonnements les plus graves ne parviendraient qu'à obscurcir.

G. Menage et M. F. Grille. — On a dit que Menage était un pédant, mais au rebours de nos pédants vides et sots d'aujourd'hui, il pétillait d'esprit, il débordait de science; à ce double titre M. Grille devait être son défenseur. Joignez-y encore la qualité d'Angevin, et vous comprendrez que l'ingénieux bibliothécaire d'Angers n'ait pu tolérer qu'on offensât la mémoire de l'auteur du *Dictionnaire étymologique*, de l'*anti-Baillet* et de tant de livres où il y a toujours des choses peu communes à apprendre, du style, de l'originalité et du savoir. La colère l'a emporté, et avec sa verve ordinaire, il a adressé une verte mercuriale à M. Blordier, élève des Bénédictins, sur la préface de la traduction de la *Vie de Pierre Ayrault*, par Gilles Menage. Elle forme une brochure de 20 pages que M. Techener débite place du Louvre, à Paris, si déjà l'édition n'est entièrement épuisée.

Congrès archéologique de Lille. — Les congrès, naturalisés en France, à l'imitation de l'Allemagne, par M. A. de Caumont, et qu'une personne de notre connaissance essaya, il y a quelques années, d'implanter en Belgique, ce qui scandalisa quantité de personnes aimables qui, ne faisant rien, ne veulent pas qu'on fasse, les congrès, dis-je, ont rencontré de nombreux détracteurs. S'ils n'ont rien fait pour la science, ils ont fait beaucoup pour ceux qui l'aiment et la cultivent : ils ont déplacé les hommes de cabinet, les ont attirés dans des lieux qu'ils n'auraient jamais visités, ont suscité d'honorables et utiles amitiés, effacé des préventions hostiles, rapproché des esprits qui ne s'étaient pas encore compris, excité un peu de mouvement là où il n'y avait qu'apathie et sommeil, et appelé l'attention sur des objets négligés, dédaignés jusqu'alors. Bref, ils ont produit, par leur nature nomade et aventurière, quelques avantages que les académies immobiles dans leur dignité, doivent leur pardonner. Le congrès de Lille est destiné à réunir toute la vieille Belgique : ce que la politique n'a pu, ni voulu, les lettres l'accompliront. L'ancienne Flandre mettra ses habits de fêtes d'autrefois, et déroulera tout son glorieux passé. Déjà elle a choisi des maîtres de cérémonie qui s'entendent à merveille à cette résurrection des siècles, et dont les noms se rattachent,

d'une manière ou d'une autre, aux plus nobles souvenirs de l'histoire : M. le comte Félix de Mérode, MM. A. de Contencin, le docteur A. Le Glay, M. L. de Givenchy, le baron F. de Roisin, sont précisément ceux qu'il fallait choisir. Le congrès, tout en s'occupant de questions graves et la plupart neuves, fera des excursions en Belgique ; il ne se bornera pas à explorer les monuments en pierre, les monuments écrits ont droit aussi à sa curiosité : les bibliothèques intéressent l'archéologue comme les cathédrales, les hôtels de ville, les antiques castels, les forteresses ruinées. Il y aura donc encore quelques heures précieuses pour les bibliophiles, et nous les avertissons de se tenir prêts. —Le congrès s'ouvrira le 3 juin. De Rg.

Association typographique. — Lundi soir, 5 mai, a eu lieu la réunion des ouvriers typographes, fondeurs, relieurs et brocheurs de Bruxelles. A l'ouverture de la séance il a été donné lecture d'un rapport clair et concis sur les opérations du comité permanent, ainsi que des pétitions à adresser au Roi et à la Chambre des Représentants, pour maintenir le droit de réimpression des ouvrages étrangers.

Le vendredi suivant, le Roi devait recevoir la députation chargée de lui présenter une pétition au nom des diverses branches de cette importante industrie.

O imitatores, servum pecus! — Les *Mystères de Paris* sont oubliés et la foule des imitateurs continue à exploiter un titre que cet ouvrage a mis à la mode. Les libraires ne commandent plus des *Lettres persannes* à leurs ouvriers littéraires, mais des mystères : nous avons eu ceux de Russie, de Londres, de Bruxelles, du collége, du bagne même, et nous ne sommes pas au bout. Voilà qu'un M. Raoux de Courtrai (ce n'est point un pseudonyme, à ce qu'on assure), M. Raoux, dis-je, qui compose des cantiques à la vierge, approuvés par l'ordinaire, et de petits pamphlets désapprouvés par le goût et par les honnêtes gens, a publié, sans que le public s'en doute, les *Petits mystères du Comité de lecture*. M. Raoux sacrifie à la piété et au malin, il prend de l'église et du théâtre, il dîne de l'une comme l'abbé Pélegrin, et voudrait souper de l'autre. C'est le Nini-Moulin d'une ville qui aura désormais autre chose que son *damassé* a offrir à l'admiration du monde. Quel dommage que M. Raoux prenne plaisir

à injurier des personnes qu'il ne connaît pas, qu'il n'a jamais vues, dont il n'a jamais eu à se plaindre, et qu'il en fasse de plates et d'ignobles caricatures! Il ne se contente pas de travestir les hommes et les choses, il les crée et semble les créer à son image. M. Raoux devrait savoir qu'en exerçant ce vilain métier on s'expose à de fâcheuses conséquences : ce n'est point avec une plume qu'on répond à tant d'esprit et de gentillesse.

De Rg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

55. *Tableau bibliographique des ouvrages en tous genres qui ont paru en France pendant l'année* 1844; *divisé par table alphabétique des ouvrages, table alphabétique des auteurs, table systématique*, in-8° de 275.

Ce tableau ou ces tables plutôt, sont le complément de la *bibliographie de la France* pour 1844, journal auquel M. Beuchot a attaché son nom.

Les ouvrages de bibliographie sont au nombre de 24. On y distingue :

Bibliographie du Maine, par N. Desportes, p. 3531.

Notice sur quelques livres rares imprimés au monastère de Clairlieu-lez-Nancy, 3759. *Rapport sur la bibliothèque de la ville de Calais*, par H. S. de Rheims, 4017.

Catalogue de la bibliothèque administrative du ministère de l'intérieur (de France), 2260.

Catalogue méthodique des meilleurs ouvrages d'instruction religieuse, par B. Des Belliers, 5252.

Catalogue de la bibliothèque paroissiale de Saint-Sulpice, 930.

Catalogue de la bibliothèque de Louviers, par L. Bréauté, 151, 3934.

Lettre sur la bibliothèque de *Saint-Étienne*, par Jules Janin, 463.

Rapport sur les livres et estampes des bibliothèques du Palais-des-Arts, à *Lyon*, 4596, etc.

56. *Lijst van boekwerken, verkrijgbaar in den boekwinkel van* L. Van Bakkenes, te Amsterdam.... Maart 1845, in-8° de 8 pp.

Cette liste mensuelle est le journal de la librairie de la Hollande. Elle est divisée méthodiquement par classes. On y remarque plusieurs brochures sur le miracle d'Amsterdam en 1345, dont l'année présente amène le jubilé, ainsi que sur la sainte tunique de Trèves, une traduction hollandaise du *Juif Errant* de M. Sue, à qui la Hollande, toutefois, n'a pas encore décerné de médaille, et une lettre d'Ashaverus au peuple des Pays-Bas : *Zendbrief van Ashaverus, gewoonlyk genaamd de Joodsche Wandelaar, aan Neerlands volk.*

A propos du *Juif Errant* le *Bulletin de l'Alliance des Arts* (25 mars 1845, p 295) fait remarquer que M. Gustave Brunet qui n'oublie rien, a pourtant oublié, dans sa précieuse notice sur le *promeneur éternel*, un article publié en 1842, dans le *Journal des Demoiselles*, article où sont indiquées différentes sources qu'il a négligées, entre autres l'*Histoire de Beauvais*, par Louvet. Le Bulletin rappelle encore que l'auteur de cet article, qui a fait aussi une notice historique sur la *complaïnte*, dans la collection des chansons et ballades publiée par M. Delloye, a peut-être fourni l'idée mère de tout le roman de M. Eugène Sue dans cette seule phrase des *medianoches*, t. 1, p. 9: « Le choléra-morbus qui » pourrait bien être une transformation du Juif Errant. » Voy. n° 51 de nos revues bibliographiques.

Un défaut sérieux de cette liste, c'est qu'on n'y marque ni le lieu d'impression, ni les imprimeurs, ni les formats. Ces renseignements sont cependant indispensables.

57. *Catalogue d'une belle collection de livres, parmi lesquels se trouvent plusieurs beaux manuscrits, bon nombre d'ouvrages rares, de beaux Elzevirs* (sic), *des traités curieux concernant l'histoire de France et d'Angleterre, d'anciennes impressions belges, des livres à figures, des classiques, etc., dont la vente aura lieu le 5 mai* 1845 *et jours suivants ... à Gand.* Gand, avril 1845, in-8° de 46 pp.

Ce catalogue, qui contient, pensons-nous, les derniers débris de la belle bibliothèque de M. L***, comprend 648 articles. Voici quelques-uns des plus remarquables :

50. *Portefeuille contenant un grand nombre de pièces imprimées et manuscrites concernant la bibliographie, rassemblées par* Gobet, ancien libraire de Paris.

51. *Recueil de notes bibliographiques, rédigées par* Gobet. Pièces détachées contenues dans deux portefeuilles, in-8°.

On y remarque, entre autres, une *Bibliothèque choisie* où sont indiquées les

plus célèbres éditions qui ont paru depuis l'origine de l'imprimerie, avec les concordances des prix dans les ventes; des remarques sur les éditions Elzeviriennes, etc.

52. *Liste chronologique des éditions et versions de Plaute, par* Gobet (1772). Un vol. in-8° de 130 pp. demi-rel.

Manuscrit de la même écriture que le précédent. L'auteur avait projeté de composer une *Bibliothèque des poëtes latins*, dont Plaute devait former le premier volume. On y trouve une notice sur les éditions *cum notis variorum et ad usum Delphini*, et des détails sur les principaux ouvrages où il est question de Plaute. Ce travail est fait avec soin, dit le catalogue, qui embellit un peu les choses.

53. *Liste chronologique des éditions et versions de l'histoire naturelle de Pline, par* Gobet (1771), 1 vol. in-8° de près de 100 pp., relié en vélin.

Manuscrit d'une fort belle écriture et tout prêt pour l'impression. L'auteur ne se borne pas à une sèche nomenclature des éditions de Pline, il entre dans des détails sur chacune d'elles.

54. *Recueil de chansons et* Paskées, *en français et en wallon, relatives à l'histoire de Liége*, in-4°. (De peu d'importance.)

55. *Pawillaert, ou recueil d'anciens statuts, paix, ordonnances relatifs à l'histoire de Liége*. In-fol.

Beau manuscrit d'environ 400 pp., contenant beaucoup de pièces sur le XVIe siècle. Il a appartenu aux bourgmestres Bex et Renardi.

77. *Théâtre d'histoire, où avec les grands prouesses et aventures étranges du noble et vertueux chevalier Polimontes, prince d'Arfine, se représentent au vrai plusieurs occurrences fort rares et merveilleuses.* Bruxelles, R. Velpius, 1613, in-4°, figg.

81. *Brevis relatio felicis agonis quem pro religione catholica gloriose subierunt aliquot e soc. Jesu sacerdotes, in ultima Angliae persecutione, sub annum* 1678 *a protestantibus excitata*. Pragae, 1683, in-4°, huit portr. gravés.

Livre fort recherché en Angleterre et extrêmement rare.

87. *Ordonnancie en de edit by heeren Gerard Van Groisbeeck.* Luyck, by Wouters Morberius, 1569, in-4°, caract. goth.

C'est la seule impression connue de Morberius en flamand. On y a joint une autre pièce flamande, imprimée à Liége en 1625, par Ardt de Corswarem.

94. *Statuta synodalia Leodiensia, cum eorum modificationibus, etc.* In-4°, fort rare.

L'impression de ces statuts offre une particularité curieuse : commencée à Anvers, par Guill. Vorsterman, selon l'auteur du catalogue, elle n'a été achevée qu'à Paris, par Josse Bade, l'an 1518. Les 37 premiers feuillets imprimés à Anvers, sont en caractère gothique; le reste est en lettres rondes.

95. *Acta et decreta synodi dioecesanae Leodiensis a Georgio ab Austria celebratae anno* 1548. Lovanii, Jacobus Batius, 1549, in-4°.

96. *Statuta consistorialia ac reformatio judiciorum spiritualium civitatis et*

dioecesis Leodiensis per reverendum dominum Georgium ab Austria. Trajecti ad Mosam, ex officina Jacobi Balthenii, 1553, in-4°. PREMIER LIVRE IMPRIMÉ A MAESTRICHT! Nous le décrirons plus loin.

305. J.-B. DE GLEN. *Du debvoir des filles; traicté brief et fort utile.... Item, plusieurs patrons d'ouvrages pour toutes sortes de lingerie... le tout dédié à madame Anne de Croy.* Liége, Jean de Glen, 1597, in-8° obl. Acheté pour le duc d'Arenberg.

Cet exemplaire, qui porte la signature du savant baron de Cropier ne contient que 20 planches de patrons de *lingerie.* Voy. plus haut p. 303.

305. *Opusculum de vita sacerdotum ac canonicorum et caeterorum ministrorum ecclesiae.* Leodii, Gualterus Morberius, 1563, in-8°.

L'une des premières impressions liégeoises; toutes celles de G. Marberius sont rares.

306. *Discours sur les causes et remèdes des troubles et calamités du Pays-Bas,* trad. du latin de D. PIERRE DE WALLON-CAPELLE, par NICOLAS DE L'ARDEUS. Liége, chez Gualterus Morberius, impr. juré, 1585, in-8°.

310. *L'académie de Flemal au pays de Liége, établie par le sieur* EDMOND BREUCHÉ DE LA CROIX. Liége, 1653, in-18, fig. de Natalis.

Petit vol. fort rare où se trouve le *malheureux content.*

392. Manifeste des droits de la révérende abbesse de Robertmont, etc. Liége, 1633, in-4°, avec la réponse des Mangons.

La chronique de l'ancienne abbaye de Robermont, qui est insérée dans ce manifeste, offre le plus ancien texte connu du patois de Liége.

58. *Recherches historiques et bibliographiques sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine, et sur ses progrès jusqu'à la fin du XVIIe siècle;* par M. BEAUPRÉ. Nanci, Grimblot, 1845, in-8° de 34 feuilles.

Tiré à 300 exemplaires. Nous reviendrons sur cet ouvrage.

59. *Manuel d'Iconographie chrétienne, grecque et latine, avec une introduction et des notes par* M. DIDRON, *de la bibliothèque royale, secrétaire du comité historique des arts et monuments, traduit du manuscrit byzantin, le Guide de la peinture, par le docteur* PAUL DURAND, *correspondant du comité historique des arts et monuments.* Paris, imprimerie royale, 1845, un beau vol. in-8° de XLVIII et 483 pp.

L'iconographie chrétienne est une science où M. Didron est passé maître : son *Histoire de Dieu* l'a mis tout d'un coup au premier rang parmi ceux qui s'occupent de ce genre d'étude. Pendant les mois d'août et de septembre 1839, il voyagea en Grèce et visita l'Athos; c'est là qu'il se procura moyennant 70 francs

une copie *Du guide de la peinture*, traité ancien comme rédaction primitive et comme noyau, mais complété avec les siècles. On croit dans le Mont-Athos que le manuscrit remonte soit au Xe soit au XIe siècle, mais il ne peut probablement être attribué qu'au XVe ou au XVIe. Du reste, je le répète, malgré la date, il conserve exactement la tradition de l'art byzantin; or cette tradition est immuable : l'iconographie chrétienne grecque se compose de types permanents et inaltérables; dessin, poses, attitudes, couleurs, tout est prévu : l'imagination et le talent doivent accepter aveuglément les modèles convenus. Il en résulte que si cette immobilité de conception est de nature à étouffer le génie, elle sert quelquefois la médiocrité, et que des peintres récents et d'une habileté très-subalterne seraient facilement pris dans leurs ébauches pour des Giotto ou d'autres artistes célèbres de cette époque.

Parmi les services importants que nous rendra le *Guide de la peinture*, il faut compter la possibilité d'apprécier avec exactitude les emprunts que l'art occidental chrétien a faits à l'art byzantin.

M. Didron comprit d'abord le prix de ce manuel de l'école de l'Athos, rédigé par le moine Denys, peintre du couvent de Fourna, près d'Agrapha. Il en fit donc faire par M. Paul Durand, son compagnon de voyage, une traduction qu'il revit avec soin et pour la perfection de laquelle il recourut à des hommes compétents dans la philologie grecque ainsi que dans la linguistique orientale; ensuite il sollicita la permission de faire imprimer gratuitement ce travail à l'imprimerie royale, ainsi que le glorieux privilége de le dédier à M. V. Hugo. Aucun de ses vœux ne fut déçu. Seulement la commission des impressions ne jugea pas à propos de joindre le *texte* à la traduction, et nous le regrettons vivement. Les savants, quelle que soit leur confiance dans le traducteur et le commentateur, veulent avoir sous les yeux le texte même. Ce texte, bien étudié, leur révèle des notions nouvelles, leur suggère des idées inattendues; d'ailleurs les plus exercés peuvent se tromper, et la langue de la science n'est-elle pas précieuse à conserver?

L'ouvrage de Denys, qui concerne aussi l'ornementation des manuscrits, se compose de quatre parties. Dans la première, qui est toute technique, on expose les procédés de peinture employés par les Grecs, la manière de préparer les pinceaux et les couleurs, de disposer les enduits pour les fresques et les tableaux, et de peindre sur ces enduits. Dans la seconde partie, sont décrits, en détail et avec une précision remarquable, les sujets de la symbolique, mais surtout de l'histoire que la peinture peut représenter. La troisième détermine le lieu où il convient de placer tel sujet ou tel personnage de préférence à tel autre, dans une église, un porche, un réfectoire ou une fontaine. Enfin, un appendice fixe le caractère du Christ et de la Vierge, et donne quelques-unes des inscriptions qui abondent dans les peintures byzantines.

Le roi de Bavière, à qui l'on doit la renaissance de l'art catholique en Allemagne, ayant appris l'existence du traité de Denys, en fit demander communication à M. Didron, qui s'empressa de lui offrir sa copie même, en priant

le monarque de la faire transcrire en faveur de la bibliothèque royale de Paris.

Il est inutile d'ajouter que la publication de M. Didron se distingue par l'exactitude, le goût et l'érudition. Ces trois qualités sont inséparables de tout ce qui sort de sa plume.

60. *Œuvres complètes du roi René.* Paris, au comptoir des imprimeurs unis, 1844-1845, gr. in-fol., t. Ier, CXLI et 151 pp. et 26 fig. lith. au trait, t. II, CXIV et 150 pp. sans l'*errata* ni la table, également avec 26 figures.

M. le comte de Quatrebarbes, qui a enrichi les deux premiers volumes de cette édition (elle en aura quatre) de deux bons mémoires, l'un sur René, l'autre sur la chevalerie, en destine le bénéfice à une statue qui sera érigée dans les murs d'Angers au bon prince dont l'Anjou révère et chérit toujours la mémoire. *Le papier deviendra marbre*, comme l'a dit un prospectus. Pour nous, notre obole est due à cette noble entreprise, et si nous n'avons pas l'honneur d'être le compatriote de MM. Grille et Quatrebarbes, nous réclamons du moins celui de compter parmi les amateurs sincères des livres et de l'art. Or, René n'était pas seulement un brave chevalier, un souverain occupé du bonheur de ses sujets, c'était un écrivain, un poëte, un bibliophile, et qui plus est, un calligraphe, un miniaturiste et un peintre d'un talent fort distingué. On conserve encore des manuscrits ornés de sa main, et c'est sous ce rapport surtout qu'il nous intéresse. Ces manuscrits sont décrits dans ses *OEuvres complètes*, qui en contiennent, en outre, des fac-simile et des copies exactes.

61. *Les manuscrits français de la bibliothèque du Roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglais, hollandais, italiens, espagnols de la même collection*, par A. Paulin Paris, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, conservateur-adjoint de la bibliothèque du Roi (section des manuscrits). T. VI, Paris, Techener, 1845, in-8° de VIII et 499 pp.

Ce volume offre encore des renseignements très-curieux sur des chansons de geste et d'autres poésies du moyen âge.

M. P. Paris, avec son art habituel de répandre de l'intérêt sur les matières les plus arides, y passe en revue plusieurs romans des cycles d'Arthus et de Charlemagne et ceux du chevalier au Cygne et de Godefroid de Bouillon. Il présente sur cette dernière légende, sur ses différentes branches et ses auteurs probables, des vues neuves et ingénieuses, dont nous ferons un examen sérieux dans l'introduction d'un texte de cette épopée que nous venons de mettre sous

presse : il donne aussi un catalogue étendu d'un précieux recueil de fabliaux et d'un non moins riche chansonnier, où nous saluons volontiers les noms de Adan de la Halle, Adan de Givenchy, du chastelain d'Arras, de Colin Pausaie de Cambray, du duc de Brabant, de Chrestien de Troies, de Gillebert de Berneville, de Gérard de Valenciennes, de Gontier de Soignies, Hue d'Oisy, Jacques de Cambray, Jehan de Trie, Joscelin de Bruges, Mahieu de Gant, Maroie de Dregnan de Lille, Martin le Béguin de Cambray, Moniot d'Arras, Pierre de Gant, Pierre le Borgne de Lille, Quesne de Béthune, Regnier de Quaregnon, Robert du Chastel d'Arras, Bogeret de Cambray, Sauvage de Béthune, Sauvage Cosse d'Arras, du trésorier de Lille et de Vilain d'Arras.

Il y a aussi place pour un recueil de poésies de Froissart, pour des ballades sur les ennuis des guerres de Flandre, etc.

M. P. Paris fait une observation sur la partie technique des manuscrits. Il a cru s'apercevoir que les ornements des volumes exécutés en Italie, en Espagne et même en Belgique, sont plus fréquemment écaillés que ceux exécutés en France, et il présume que c'est plutôt le défaut du vélin trop peu battu, que celui de l'artiste et de ses couleurs, du calligraphe et de son encre.

62. *Description des manuscrits français du moyen âge de la bibliothèque royale de Copenhague, précédée d'une notice historique sur cette bibliothèque*, par N.-C.-L. Abrahams, professeur à l'université de Copenhague. Copenhague, Thiel, 1844, in-4° de xvi et 152 pp. avec 3 pl. de fac-simile.

Les premiers commencements d'une bibliothèque royale remontent jusqu'au temps du roi Christian III. Frédéric II partagea le goût de son père pour les lettres. Christian IV enrichit surtout la bibliothèque de l'université qui devint la proie des flammes en 1728. C'est avec le règne de Frédéric III que s'ouvre une ère nouvelle pour la bibliothèque royale. Elle lui est redevable d'accroissements considérables en livres imprimés et en manuscrits, et qui obligèrent à construire en 1667 un édifice nouveau destiné à la contenir. Le premier bibliothécaire, nommé par Frédéric III en 1653, fut le savant Meibomius. Les règnes de Christian V et de Frédéric IV furent moins favorables à ce dépôt, qui reçut cependant quelques augmentations. Sous Christian VI, l'habile et zélé bibliothécaire Jean Gram lui fit faire de précieuses et riches acquisitions. Après la mort de ce directeur expérimenté, son successeur Moellmann s'attacha surtout à étendre le département des manuscrits. Cependant ce ne fut que par une ordonnance du 21 janvier 1774 que la bibliothèque jouit d'un revenu annuel et permanent, et ce revenu ne s'élevait qu'à 700 écus danois, environ 3,000 francs. Le nombre des volumes n'en était pas moins arrivé à 100,000. Le comte Otton de Tholl lui légua 4154 manuscrits, et 6159 ouvrages imprimés avant l'année 1530. Depuis le progrès fut encore plus sensible Une des plus grandes acquisitions fut celle de la

bibliothèque du célèbre historien Suhm, composée de 100,000 volumes que la bibliothèque royale obtint moyennant une rente viagère. Le cabinet des estampes prit alors de la consistance, en s'adjoignant les collections de Muller, du comte de Bernstorff et de M. de Rumohr. Vers 1821, la bibliothèque comptait environ 300,000 volumes. Le catalogue des livres, imprimé par ordre de matières, ne fut terminé qu'en 1830. Il se compose de 192 volumes in-fol., dont 20 pour les in-folio, 65 pour les in-quarto, et 107 pour les in-octavo et autres formats. Les paléotypes forment une classe à part et sont au nombre de 800. Les livres imprimés sur vélin composent une collection de 101 volumes. La bibliothèque est ouverte au public tous les jours ouvrables de 11 heures à 2 heures.

Le cabinet des estampes a été séparé en 1835 pour être soumis à une administration particulière; il renferme 37,634 estampes distribuées dans 401 portefeuilles

On achève en ce moment les catalogues des manuscrits, et M. Abrahams, qui porte un nom connu honorablement dans la littérature romane, publie le catalogue raisonné des manuscrits français du moyen âge. Ils sont au nombre de 58, parmi lesquels nous distinguons la chronique de Tournay ou *Roman de Bustatus* (Buscalus), *L'estrit de vertu et de Fortune*, par Martin le Franc; la *Toison d'or* de Guillaume Fillastre, le *Roman du chevalier au Cygne*, mis en prose par Berthault de Villebresme (XVIe siècle), à la demande de Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, des traités divers traduits par Jean Miélot, dont nous parlerons prochainement, le roman de Jouffroi de Poitiers, celui de la mort du roi Artus et le vœu du Paon.

63. *Notice sur le roman de la Belle Hélène de Constantinople, rédigé en vers, au XIIe siècle, par Alexandre de Paris, et mis en prose, en 1448, par Jean Wauquelin, par M.* Florian Frocheur, *attaché à la section des manuscrits de la bibliothèque royale.* (Extrait du t. XII, n° 3, des *Bulletins de l'académie royale de Bruxelles*). 15 pp. in-8°.

M. Frocheur s'est déjà exercé sur le *Trésor* de *Brunetto Latini.* Il fait connaître cette fois un autre manuscrit du dépôt au milieu duquel il passe sa vie. Il laisse de côté la fable de ce roman, sa partie poétique, le rapport qu'elle peut avoir avec d'autres, pour s'occuper de la forme extérieure du manuscrit, de l'auteur de la légende et de ses différentes versions. M. Frocheur a dessein de publier le poëme en vers d'*Alexandre.* C'est une entreprise qui mérite d'être encouragée, mais qui, plus difficile qu'on ne le croirait d'abord, exige des connaissances aussi étendues que variées. La littérature classique jointe à celle du moyen âge ne sont pas de trop pour venir en aide à l'éditeur d'un pareil ouvrage.

64 *Œuvres posthumes d'Eugène Orrit, correcteur-typographe,*

mort en 1843*, à l'âge de vingt-six ans. Recueillies et publiées avec une notice biographique et littéraire*, par Sébastien Rhéal. Paris, Moreau, 1845, in-12 de 6 feuilles.

Ce volume contient des poésies et quelques articles en prose. Nous le signalons ici, à cause de la profession de l'auteur.

65. *Histoire politique, civile et monumentale de la ville de Bruxelles*, par MM. Alexandre Henne et Alphonse Wauters, archiviste de la ville; ouvrage couronné par la commission royale d'histoire. Bruxelles, F. Parent, 1844, 3 vol. in-8° avec quantité de pl.

Ce livre, auquel la commission royale d'histoire a décerné le prix fondé par la munificence du prince de Ligne, est un excellent et riche répertoire de faits de toute espèce bien distribués, nettement présentés, et dont l'ensemble suppose autant de connaissances que d'application et de travail. Fidèles à notre plan, nous n'y cherchons encore que des livres ou des bibliothèques. La bibliothèque de Bruxelles n'obtient pas une mention très-détaillée (tom. III, p. 369 et suiv.), mais cette mention, si courte qu'elle soit, contient entre autres une anecdote peu répandue et qui concerne l'avénement de M. Van Hulthem, ce maître des *Bibliophiles belges* pendant tant d'années. On nous apprend qu'en 1811, le bibliothécaire M. de la Serna avait répandu une proclamation en faveur de Ferdinand VII; que poursuivi par la police, il fut destitué de ses fonctions et remplacé par M. Van Hulthem. Ce fut alors que ce digne bibliomane se donna le plaisir malin de tenir sous clef les belles dames auxquelles il montrait les miniatures des manuscrits des ducs de Bourgogne, en avertissant celles qui faisaient mine de vouloir échapper à ses explications, qu'elles étaient emprisonnées. Ce fut alors qu'il se complut dans des présentations si singulières et qu'il désignait, par exemple, M. de Potter à M. le comte de Hoogendorp, comme *quelqu'un qui avait mérité d'être brûlé en Italie*, et ce signalement donnait beaucoup à penser à l'honorable membre des états-généraux : ce fut alors.... mais l'histoire anecdotique de la bibliothèque de Bruxelles à cette époque, ne saurait tenir dans le cadre étroit de notre revue.

66. *Journal historique et littéraire*, t. XI, liv. II. Liége, P. Kersten, 1er mars 1845, in-8°.

Pp. 528—604. Des précautions à prendre par les catholiques pour éviter la séduction aujourd'hui (principalement celle qui résulte des mauvaises lectures).

Un des moyens les plus efficaces proposés par l'auteur est l'établissement d'une société littéraire, qui compterait pour fondateurs et pour membres les pères de

famille qui tiennent à conserver la foi et pour eux-mêmes et pour leurs enfants, et à laquelle ressortirait une bibliothèque d'un choix sévère, d'une nature solide et substantielle.

67. *Annuaire des voyages et de la géographie pour l'année* 1845, *par une réunion de géographes et de voyageurs, sous la direction de* M. Frédéric Lacroix, 2me année. Paris, 1845, in-18 de lx et 292 pp. avec une carte.

Ce volume commence par un résumé par M. Lacroix des voyages de l'année, dans lequel, entre autres détails, on apprend que M. Lefèvre a rapporté de l'Abyssinie un vocabulaire et des manuscrits coptes, phéniciens et syriaques. L'aperçu des principales publications géographiques de l'année 1844 occupe les pp. 272-286. Il est suivi d'une liste de 19 cartes et plans donnés au public en 1844 par le ministère de la marine, et de 58 autres exécutés en 1841 par le dépôt général de la guerre.

68. *Messager des sciences historiques et archives des arts de Belgique.* Année 1845, 1re livraison. Gand, Hebbelynck, in-8° de 192 pp. et 6 pl.

Cette série s'ouvre sous les auspices les plus favorables. Le *Messager*, qui comme journal peut passer pour un vieillard, prend des forces en vieillissant : ses rédacteurs, plus adroits que les filles d'Eson, ne le tuent point pour le rajeunir ; au contraire ils lui donnent une vie nouvelle.

Pp. 28-56. *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges, établis à l'étranger, pendant les XVe et XVIe siècles.*

III. Arnoldus de Bruxella, *imprimeur à Naples, de* 1472 *à* 1477, par P.-C. Van der Meersch.

Pp. 80-92. *Notice sur le* Roxburghe-Club *et sur ses publications ;* par Octave Delepierre.

Pp. 167-175. *Bulletin bibliographique.*


CROY.
HALLEWYN.
CROY.
LANNOY.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Manuscrits de M. Tischendorf.

Les manuscrits recueillis par M. Tischendorf, professeur de théologie protestante à l'université de Leipzig, pendant son voyage littéraire en Orient, appartiennent à six langues différentes, savoir : le grec, le syriaque, le cophte, l'arménien, l'arabe et l'éthiopien.

1. Le plus précieux parmi eux est un fragment de l'Ancien Testament, qui, selon toute probabilité, dépasse, quant à l'âge, tous les manuscrits grecs de l'Europe. C'est un grand in-folio, écrit en quatre colonnes, presque sans ponctuation et sans initiales majuscules. Les notes marginales, provenant d'une seconde main, renvoient à un exemplaire des Hexaples d'Origène, copié par le célèbre martyr saint Pamphile (mort vers 308), pendant sa captivité. Le fragment comprend des portions du premier livre des Chroniques et du second livre d'Esdras, le livre de Néhémie, celui d'Esther, un morceau de Tobie, presque tout Jérémie et une partie des lamentations de ce prophète.

2. Quatre feuilles sur parchemin, renfermant un fragment de saint Mathieu, et provenant, selon toute apparence, du VIIe siècle.

3. Les quatre évangiles, avec de nombreuses annotations, du Xe siècle.

4. Un palimpseste, dont l'écriture primitive, du IXe siècle, offre un évangéliaire.

5. Un palimpseste de 8 feuilles, du VIIIe ou IXe siècle, probablement d'un contenu ecclésiastico-historique.

6. Plusieurs fragments de manuscrits, en majeure partie patristiques, et appartenant au VIIIe siècle, au IXe et aux suivants.

7. Un manuscrit du XIVe siècle, renfermant des morceaux d'Aristide, de Plutarque, de Nicéphore Grégoras, et autres.

8. Un manuscrit du XVe siècle, document synodal, inédit, sur la doctrine hérétique de Barlaam (c. 1330).

9. Une ample anthologie, qui, bien qu'écrite au XVIe siècle, paraît renfermer des passages encore inconnus, tirés d'auteurs classiques.

10. Un manuscrit contenant des documents touchant l'histoire de l'église, et entre autres la bulle de l'empereur Justinien, adressée au préposé du couvent sinaïtique.

La collection de manuscrits grecs, due au voyage de M. Tischendorf, et dont nous avons indiqué les principaux, a, indépendamment de leur valeur intrinsèque, cela d'important qu'elle présente, sous le rapport paléographique, une suite presque non interrompue, depuis le IVe jusqu'au XVIIe siècle. Peu de bibliothèques possèdent autant de documents en lettres onciales.

Parmi les manuscrits syriaques, il y en a trois de grande valeur. Ce sont :

1° Un fragment du vieux testament de la Peschito, écrit avant le Xe siècle, en texte estranghelo.

2° La plus grande partie des quatre évangiles, d'après la Peschito, avec une traduction arabe en regard, à peu près de la même écriture et du Xe siècle.

3° Les hymnes et les prières des Nestoriens, en caractères nestoriens, manuscrit postérieur de plusieurs siècles aux deux précédents.

Parmi les pièces *arabes*, nous mentionnons un code complet du XIVe ou XVe siècle, contenant les biographies de tous lec apôtres. Trois autres, en partie défectueux, concernent des martyrs et des saints. De plus on y trouve un bréviaire de l'église cophte, un fragment des épîtres de saint Paul, une traduction, à ce qu'il paraît, d'homélies grecques. Un palimpseste de 24 feuilles sur parchemin, offre un intérêt tout particulier, vu que son écriture primitive est du VIIIe siècle, et d'un contenu encore inexploré, et que le texte superposé, mélange de cuphique et d'arabe, date au moins du Xe siècle. On ne rencontre cette dernière écriture que dans un seul autre document, savoir : un passeport égyptien du VIIIe siècle, arrivé, il y a quelques années, du Caire à Paris.

Dans les manuscrits *cophtes*, on trouve, outre six ouvrages ecclésiastiques, pourvus en partie d'une traduction arabe, un grand nombre de feuilles détachées sur parchemin, avec des fragments du Vieux et du Nouveau Testament, de martyrologes, etc., dont l'antiquité peut remonter jusqu'au VI[e] siècle.

Les fragments *arméniens*, tous sur parchemin, et sans aucun doute d'une date très-reculée, n'ont pas encore pu être examinés à Leipzig.

Le gouvernement saxon ayant institué une commission de savants compétents, chargée d'examiner les richesses littéraires de M. Tischendorf, il n'y a pas de doute qu'elles ne soient acquises sous peu par l'État. Outre cette collection, le savant voyageur a fait parvenir à la bibliothèque royale de Dresde, ainsi qu'à celle de l'université de Leipzig, des manuscrits druses et abyssiniens, ainsi qu'un certain nombre d'imprimés arabes, provenant de Bulak, qui lui avaient été offerts dans ce but, en partie par le célèbre médecin franco-égyptien Clot-Bey, et en partie par un allemand, généreux protecteur des sciences, qui a récemment parcouru l'Abyssinie. Les trois exemplaires druses (maronites), parmi lesquels un double, coïncident avec les deux manuscrits de Paris, où M. Sylvestre de Sacy avait puisé les renseignements les plus essentiels sur le système religieux des Druses. Un des cinq volumes abyssiniens, tous écrits sur parchemin, renferme, sur 68 grands feuillets in-4°, des miniatures relatives à la vie miraculeuse de saint Walatta Petros. Un autre contient, sur un rouleau de plusieurs aunes, une adjuration du diable, accompagnée d'une miniature. Enfin il s'y trouve un livre élémentaire, rédigé dans le dialecte populaire, dit amharique.

Voilà les seuls détails qui, pour le moment, peuvent être donnés sur les résultats littéraires du voyage en Orient de M. Tischendorf, jusqu'à ce que le professeur lui-même les ait développés au point de vue de l'intérêt scientifique, dans un des numéros prochains des *Annales viennoises*. Nous pensons avoir été agréable aux lecteurs du *Bibliophile belge*, en leur communiquant ce que diverses feuilles allemandes ont fait connaître à ce sujet.

A. SCHELER.

La presse espagnole en Belgique.

(Voy. p. 234.)

23. *Nuevo dictionario o thesoro de la lengua española y flamenca; sale aora corregido y añadido de una grammatica española, muy provechosa para los que quieren perfectamente aprender la lengua castellana. Por il Lic.* Arnoldo de la Porte, capellan major del castello de Amberes. En Amberes, en casa de Jeronymo y Juan Bapt. Verdussen, 1659, in-4°.

La grammaire espagnole se compose de 23 pp.; celles du dictionnaire n'étant pas chiffrées, la dernière signature est Bbb2.

Le titre, gravé sur bois par I. C. I (Jeghers?), est orné d'un encadrement avec les portraits en médaillon des lexicographes César Trogney, Gabriel Meurier, Mathias Sasbout, Cornelius Kilianus, M. Nicod, Caesar Oudin. M. Serrure, parfaitement informé des particularités les plus secrètes de l'histoire littéraire, a parlé de ces portraits plus haut, p. 259.

Ce dictionnaire fait suite à un autre du même auteur, intitulé : *Den nieuwen Dictionaris oft schadt der duytse ēn spaensche talen.* T'Antwerpen, by H. en J.-P. Verdussen, 1659, in-4°; dern. signature Xx3.

Le privilége est daté du 19 décembre 1656.

24. *Dialogos nuevos en español y francés con muchos refranes*, etc. — *Dialogues nouveaux en espagnol et français, avec beaucoup de proverbes et des explications de plusieurs façons de parler, propres à la langue espagnole; la construction de l'univers; les principaux termes des arts et des sciences, avec une nomenclature à la fin, par* François Sobrino, *maître de la langue espagnole à la cour de Brusselle*, 4e édition. A Brusselle, chez François Foppens, 1724, in-18, 6 feuillets liminaires non chiffrés, 350 pp. et un feuillet pour l'extrait du privilége, daté du 4 octobre 1720.

Sobrino, quand il mit ces dialogues au jour, avait déjà publié une grammaire et un dictionnaire en espagnol et en français.

Ce nouveau livre offre quelques renseignements assez curieux.

P. 36, il nous apprend qu'une salière renversée était l'augure des Mendoces, ce qui conduit l'auteur à cette moralité, en style grivois, le sien dans plus d'une rencontre : *Creo en Dio, y no en putas viejas.*

Quelques lignes plus haut, nous trouvons la recette pour faire une véritable *olla* espagnole, mets qui plut tellement au marquis Chiapin Vitelli, l'un des meilleurs capitaines de Philippe II, que, lorsque allant par les rues, il en sentait le fumet sortir d'une maison, il y entrait à l'instant et se mettait à table sans cérémonie avec le maître de céans : il est bon d'ajouter qu'il payait ensuite la valeur du repas.

Ailleurs nous voyons qu'une tapisserie de Flandres de 3,000 écus, ne passait pas pour chère.

Le quatrième dialogue roule en partie sur les jeux. Ceux de cartes à la mode aux Pays-Bas étaient : l'hombre, le piquet (*los cientos*), le mariage (*el casamiento*), le brelan, l'enterlu, le pharaon; il fallait y ajouter pour l'Espagne, *las qui nolas*, *las cargadas*, *las pintas*, *el truque*, *el sacanete* (le lansquenet), *el quinze*, le vingt-un, etc. Le roi des jeux était l'hombre; on le jouait très-bien en Flandre, mais pour cela il fallait garder un silence absolu : le seul mot permis était *gano*.

Dans les jeux de carte espagnols, la dame et le valet étaient remplacés par le *cavallo* et la *sota*, le cavalier et la fille.

Les jeux de dés étaient le verquier, le tocadille, le tric-trac, le passe-dix et la rafle. En Espagne on jouait aussi aux dames rabattues, *damas rebatidas*.

Le taux ordinaire du jeu était un écu le cent de marques ou fiches.

Les titres qu'on devait donner à chaque sorte de personnes, de bouche ou par écrit, selon leur qualité et profession, occupent les pp. 328-334.

25. *Historia de N. señora del Pilar de Caragoza al excelentissimo señor don Alonso de Cardenas, cavallero de la Orden de Santiago, comendador en ello, del correjo supremo de guerra de La Majestad, embasador ordinario à Ingalaterra, por* D. Antonio de Fuertes y Biota, natural del reyno de Aragon, colegial mayor que fue de Bolonia, questor del magistrado ordinario de Milan. En Brusselas, en casa de Guillelmo Scheybels, impressor jurado, 1654, in-12. 8 feuillets lim. non chiffrés et 160 pp.

Le privilége du souverain conseil de Brabant est signé par P. Stockmans, le 25 juin 1654.

26. *Historia de la vidà y hechos del emperador Carlos V, maximo, fortissimo rey catholico de España y de las Indias, islas, y tierra firme del mar oceano, etc., por el maestro fray* Prudencio Sandoval, su coronista, obispo de Pamplona. Nueva empression, enriquesada con lendas figuras. En Amberes, por Geronimo Verdussen, empressor y mercador de libros. Anō 1681, in-fol.

T. I, frontispice gravé d'après le dessin de J. Lamorlet, titre avec la marque de l'imprimeur, un lion qui s'appuie sur un écusson marqué des lettres H. V. D. écusson qu'il employait aussi en cul-de-lampe.

Au revers du titre, les armes d'Alexandre de la Faille, seigneur de Reedt et bourgmestre d'Anvers, auquel cette édition est dédiée. 10 feuillets lim., 672 pp. à 2 col., 9 feuillets de table et 28 pl.

Les *lendãs figuras* sont la plupart de Gaspar Bouttats, graveur assez médiocre.

T. II, autre frontispice gravé. 1 feuill. lim., 664 pp., 7 feuillets de table et 27 pl., parmi lesquelles l'abdication de Charles-Quint. Sans flatter personne, il m'est avis que celle de M. Gallait vaut quelque chose de plus! De Rg.

Premier livre imprimé à Maestricht.

Ce livre est daté de 1553, c'est-à-dire un an plus tôt que M. Ferdinand Henaux n'a marqué le premier emploi de l'imprimerie à Maestricht (1).

En voici le signalement :

Statuta con—sistorialia , ac reformatio judicio—rum spiritualium , civitatis et — dioecesis Leodiensis. — Per Reverendiss. in Christo patrem, ac illustriss. D. Dominum Georgium ab Austria, Dei et apostolicae—sedis gratia episcopum Leodiensem , ducem Bullonensem, marchio — nem Franchimontensem, comitem Lossensem, etc. *Jam re— cens aedita et in justum ordinem digesta—atque per sanctissimum in Christo patrem ac Dominum , Dominum — Julium III Pontificem Max. approbata et confirmata.*

Les armes de l'évêque gravées sur bois et au-dessous : *Trajecti ex mandato Reverend. et illustriss. principis Episcopi Leodiens.* Jacobus Bathenius *excudebat, anno* 1553, petit in-4°, en caractères italiques, composé de 74 feuillets chiffrés, sans le titre. A la fin est la marque de l'imprimeur : Un portique dont l'entrée est occupée par

(1) *Recherches historiques sur l'introduction de l'imprimerie dans le pays de Liége.* Liége, J. Desoer, 1843, in-8°, pag. 29, note 1.

une couronne au centre de laquelle, entre des nuages, s'élève un caducée surmonté d'un hibou :

Prudenter vigilem laurea serta manent.

Au-dessous :

Trajecti ad Mosam ex officina Jacobi Bathenii, anno 1553 (1).

De Rg.

Bibliothèque de l'archevêché de Malines.

Les jugements les plus divers ont été portés sur l'archevêque Jacques Boone. Ses inconséquences politiques, ses sympathies jansénistes, sa résistance ouverte à la cour de Rome, sa sévérité à l'égard de Van Helmont, dont le mysticisme scientifique passa à ses yeux pour une dangereuse hérésie, ne peuvent être envisagés d'un seul point de vue. Cependant Jacques Boone était une âme droite et sincère. S'il ne craignit pas, dans une circonstance grave, de désobéir au chef de l'Église, il finit par donner l'exemple de la soumission et de l'humilité. Du Fruillou assure qu'il reçut la discipline par ordre du pape et qu'on tenait cette anecdote de son grand-vicaire Vanderlinden. Si elle est vraie, M. F. Goethals n'en fait point mention (2).

Au surplus, ce n'est pas sous ces rapports que J. Boone doit nous occuper. Nous ne voyons en lui que le fondateur de la bibliothèque de l'archevêché de Malines. *Instructissimam bibliothecam Archiepiscopatui legavit*, dit C. Van Gestel (3).

Celui de ses successeurs auquel cet établissement eut le plus d'obligations, fut Thomas-Philippe de Boussu, dit d'Alsace. Le duc de Saint-Simon, qui aimait à tracer des portraits, mais qui était loin de flatter ses modèles, ne l'a pas ménagé. Il le représente comme un

(1) Voyez plus haut, pag. 349.

(2) *Lectures*, t. I, pag. 132.

(3) Pag. 59, *Historia sacra et profana archiep. Mechlin.* Hagae Comitum, 1725, in-fol., t. I.

ignorant, d'un esprit borné, esclave aveugle des jésuites (1). Nous ne pouvons croire qu'un homme qui avait le goût des livres ait pu être d'une incapacité si notoire. Ses penchants de bibliophile lui servent à nos yeux d'apologie.

Avant de partir pour Rome, où l'attendait la barette de cardinal, il donna à l'archevêché de Malines tous les livres qu'il possédait et tous ceux qu'il acquerrait par la suite. Foppens, dans la dédicace de son édition entièrement remaniée de la *Bibliothèque Belgique* de Valère André, a inséré cette donation.

Thomas-Philippe de Boussu avait augmenté de plus du double la bibliothèque commencée par Jacques Boonen. Il l'avait enrichie particulièrement des ouvrages orientaux imprimés à Rome par les soins de la propagande. Il rend compte ainsi lui-même de cette libéralité : « .... Opes magnas et industriam sedulam impendimus, ad compa- » randam nobis illam librorum praestantiam et exquisitorum multi- » tudinem, quae hodie in bibliotheca palatii archiepiscopalis Mechli- » niensis cernitur; quam multitudinem, Deo dante et vita comite, » etiam nunc augere constituimus, ut studiorum (quae liberalissima » et honestissima impensa est) tamdiu rationem habeamus quam- » diu modum. Hunc in finem acceptos Roma e typagraphia sacrae » congr. de propaganda fide rarissimos codices orientalium lingua- » rum et rituum, in hanc bibliothecam intulimus, pretiosas non » paucas antiquas editiones insignium prae caeteris librorum, nec non » accommodatiores, utilioresque et plerumque libros ex praedecesso- » rum nostrorum, uti diximus, liberalitate relictos, aut a nobis » emptos, novis involucris decoravimus, et incompleta nonnulla » opera complevimus ; tandem diversas scientiarum aut artium » classes, ut una sit omnium bibliotheca..... »

Ce n'est pas tout, attendu qu'une bibliothèque fermée est un meuble inutile, le prélat voulut que celle de son archevêché fût ouverte à tous les ecclésiastiques, amis de l'étude, et Foppens y avait trouvé de grands secours pour la rédaction de sa bibliothèque. Il affirme que le cardinal de Boussu ne s'était pas borné à cette sorte de secours, et qu'il lui avait fourni quantité de notes écrites de sa main, ce qui est loin de confirmer l'assertion satirique du duc de Saint-Simon. De Rg.

(1) *Mémoires complets et authentiques.* Paris, 1843, xxxiii, 184.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS ET DES LIBRAIRES.

Gabriel Meurier.

A M. LE BARON DE REIFFENBERG.

Mon honorable ami,

Vous avez lu, car vous lisez tout, tant par goût que par profession, une notice sur Gabriel Meurier, que M. Dinaux a insérée dans les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique* (1). Vous aurez applaudi comme moi au désir exprimé par ce savant de voir réhabiliter la mémoire d'un homme qui a rendu de véritables services en publiant un grand nombre d'ouvrages d'éducation, dont la plupart sont loin d'être dénués de mérite. Certes, les biographes ont eu tort de laisser Meurier dans l'oubli. Grâces au zèle et aux recherches de M. Dinaux, eela n'aura plus lieu à l'avenir.

Mais il y a dans l'article du rédacteur des *Archives* quelques phrases qui ont dû vous faire de la peine, et piquer tant soit peu votre amour-propre de bibliothécaire.

M. Dinaux, après avoir dit que *les ouvrages de Meurier sont très-recherchés des amateurs de linguistique ... que tous sont rares et estimés des bibliophiles,* ajoute : *l'immense collection de Van Hulthem ne renfermait aucun des ouvrages de Meurier.* Et plus loin il y revient encore : *il nous importait de consigner ici la liste des labeurs de l'infatigable Avesnois, attendu qu'il n'existe aucune bibliothèque en Europe, pas même* la bibliothèque nationale de Paris, *qui puisse les offrir réunis aux investigations des amateurs et aux regards des curieux : quant à la bibliothèque du Roi des Belges, si l'on en croit les tables du catalogue* (Van Hulthem), *elle n'en possède* PAS UN SEUL.

(1) Nouvelle série, 1844, t. V, pp. 211-219.

Comment, vous n'avez sur les tablettes de la bibliothèque royale aucun des livres sortis de la plume de Gabriel Meurier? Comment, vous n'en avez aucun? et cependant tous les ouvrages de ce laborieux écrivain ont été imprimés à Anvers, et quelques-uns ont eu jusqu'à cinq, dix et peut-être vingt éditions; c'est incroyable! Mais enfin la table du catalogue de Van Hulthem est là pour constater impitoyablement cette lacune. — J'espère que le fonds de la bibliothèque de la ville de Bruxelles, que vous venez de joindre à la vôtre, vous dédommagera amplement. Puissiez-vous y trouver une collection complète, tout à fait complète, des œuvres du maître d'école d'Anvers.

Je dis tout à fait complète, car M. Dinaux, malgré ses longues recherches, malgré sa vaste érudition, se trompe quand il annonce qu'il donne *la liste complète des ouvrages de Gabriel Meurier.* Il n'en a connu que quinze, vous allez voir que j'en possède deux dont il ne fait aucune mention. Paquot (1) n'avait cité que douze ouvrages de Meurier, M. Dinaux en donne quinze, j'en ajoute deux, en voilà dix-sept! Il vous est réservé d'en découvrir jusqu'à vingt-cinq, ne fût-ce que pour confondre M. Dinaux.

A la lecture des *Archives du nord,* je me suis rappelé que je possédais quelques volumes du laborieux Avesnois. Moi aussi je lui porte certaine affection. Puisqu'il a habité la ville d'Anvers pendant cinquante ans, il est devenu en quelque sorte mon compatriote. Mais, je dois le dire à ma honte, ses productions n'occupaient jusqu'ici qu'une place assez obscure dans ma bibliothèque. Depuis la publication de la notice sur Meurier, je les ai descendus de trois rayons. Je devais cela à M. Dinaux, je devais cela à vous et aux collaborateurs du *Bulletin,* enfin je le devais à moi-même, pour ne pas perdre la réputation de bibliophile. Voilà que je possède des trésors qui ne se trouvent pas à notre bibliothèque royale. Si M. Dinaux m'honore un jour de sa visite, il trouvera les œuvres de Gabriel Meurier placées dans un endroit très-accessible, et, qui plus est, très-apparent de ma bibliothèque.

En procédant à ce déplacement, j'ai eu la curiosité de parcourir et d'examiner les ouvrages de Meurier, ce qui, j'en rougis maintenant, ne m'était pas trop arrivé jusqu'ici.

(1) Mémoires, t. VII, p. 32.

Bien m'en a pris, car d'abord j'y ai trouvé l'occasion de vous écrire, ce que je fais toujours avec un nouveau plaisir, ensuite j'y ai acquis la certitude que tout n'était pas dit sur Gabriel Meurier, et que moi aussi je pouvais fournir quelques matériaux pour compléter la notice d'un homme qui a consacré plus de cinquante ans à l'instruction de la jeunesse.

Nous allons donc, *primo,* indiquer deux livres de Meurier qui restèrent jusqu'ici entièrement inconnus; *secundo*, prouver que cet auteur n'est pas mort vers 1600, comme M. Dinaux l'a supposé, puisqu'il signe encore la préface de *ses conjugaisons*, le 20 août 1618. Oui, malgré son humeur irascible, et malgré la jalousie que lui causèrent Corneille Kilian et le frison Mellema, il a survécu de plusieurs années à ses deux rivaux, et il doit n'être mort qu'à un âge très-avancé (1); *tertio*, décrire avec toute l'exactitude possible, quelques ouvrages de Meurier, qui n'ont pas été vus par nos devanciers, et fournir en outre des renseignements sur des éditions qui n'ont pas encore été signalées.

Voici ce que je possède de Meurier. Vous avez dit quelque part qu'en bibliographie il ne fallait rien négliger. Cela excusera les détails dans lesquels je suis entré, et qui pourraient paraître trop minutieux à quelques lecteurs.

I. *Vocabulaire francois-flameng mis en lumière, par Gabriel Meurier.* SPE ET AMORE. *Reueu corrigé et diligemment augmenté par le mesme. A Anvers chez Jean Waesberghe* 1562. In-12 de 113 feuill. pag. d'un côté.

(1) M. Dinaux croit que Meurier naquit vers 1520, qu'il vint à Anvers vers 1550 et qu'il y mourut vers 1600. Mais toutes ces dates sont conjecturales. En le faisant naître vers 1537, venir à Anvers vers 1557 et mourir vers 1620, on sera plus près de la vérité.

De cette manière il avait 20 ans lors de la publication de son premier ouvrage, et il aurait vécu jusqu'à 81 ans. Sa carrière littéraire embrasse encore 61 ans, ce qui est très-possible, sans qu'on doive supposer que deux individus, père et fils, du nom de Gabriel Meurier, soient les auteurs de tous les livres qu'on n'a attribués jusqu'ici qu'à un seul.

Plus loin nous élevons des doutes sur l'existence de l'édition de 1557 de la *Grammaire françoise.* Si cette date est fautive, on peut retrancher quatre ans de la vie de l'auteur, et ne faire commencer sa carrière littéraire qu'en 1562.

M. Dinaux n'a connu de ce dictionnaire français-flamand qu'une édition de 1584. Il la cite sous le n° XI. Les mots *reueu*, *corrigé*, etc., que porte le titre de celle que nous avons devant nous, semblent indiquer que ce n'est pas encore là la première. Si elle a été précédée d'une autre édition, celle-ci a dû être publiée la même année, puisque la dédicace de Gabriel Meurier au magistrat d'Anvers est datée du 28 juillet 1562. Au reste cela est fort possible, car la nouveauté d'un livre de ce genre a dû lui procurer un débit extraordinaire.

Voici ce que l'auteur dit, entre autres, au magistrat d'Anvers : « J'ay ordonné vn dictionnaire, vn livre de dialogues ou colloques : » et vne grammaire : vn certain formulaire de lettres missives, et la » maniere de faire obligations, quitances, lettres d'asseurance et de » change : joincts avec ce plusieurs manieres, par lesquelles vn mar- » chant, ou vn amy, peut escrire l'vn à l'autre. Desquelles œuures » je n'ay sceu, à qui plus proprement dedier *le premier fruit d'icelles,* » *qui est ce vocabulaire,* qu'à voz seigneuries. »

Si ces derniers mots doivent être pris à la lettre, Meurier n'aurait commencé son début dans la carrière littéraire qu'en 1562, par la publication de son *Vocabulaire*. Mais ce qui semble contraire à cette opinion, c'est que Paquot, et d'après lui M. Dinaux, indiquent une édition de la *Grammaire francoise,* Anvers, *Christ. Plantin*, 1557, in-12, qui, par conséquent, serait antérieure de cinq ans au vocabulaire. Toutefois, ces savants paraissent ne pas l'avoir vue. Nous serions donc tenté de donner à cette grammaire la date de 1567. Nous prouvons plus loin que Meurier vivait encore en 1618. De 1562, époque à laquelle il publia son *Vocabulaire,* jusqu'en 1618, quand il donna une nouvelle édition de ses *Conjugaisons,* il y a encore *cinquante-six* ans.

Le titre de l'ouvrage dont nous nous occupons ici, et celui du numéro suivant, prouvent que Meurier n'avait pas encore adopté alors la devise *more mori,* dont il s'est constamment servi depuis.

Au dernier feuillet on lit : *sensuit le flameng-francois;* donc le *Vocabulaire* était destiné à être vendu avec le *Dictionnaire flameng-francois.*

Plus bas il y a encore : *de l'imprimerie d'Amé Tauernier*, 1562. Par conséquent Jean Waesberghe n'était que l'éditeur ou le libraire.

II. *Dictionnaire flamen-francois novvellement mis en lumiere par*

Gabriel Meurier. Spe et amore. *En Anvers chez Jean Waesberge sus le cemitiere Nostre-Dame,* 1563. In-12. La dernière *signature est* P3.

La dédicace au magistrat d'Anvers est du 9 septembre 1563. Meurier y répète en flamand ce qu'il avait dit en français en tête du *Vocabulaire.* Paquot et M. Dinaux ont donné, par erreur, la date de 1562 à ce dictionnaire.

III. *Livre dore contenant la charge des parents, les preceptes du bon maistre, le debuoir des enfants, etc., l'office d'une bonne matrone*

Chascun non moins necessaire
Que très-util et salutaire.

compile par Gabriel Meurier Avesnois. More mori (1), *a Anvers chez Nicolas Soolmans sur le cemitiere Nostre-Dame, au Lion d'or,* 1578. In-12 de 116 et 4 pages.

Paquot et M. Dinaux ont fait mention de ce volume. Mais ils ont écrit *Livre d'or* au lieu de *Livre doré.*

IV. *De l'office d'vne bonne matrone, c'est a dire mère de famille, regente ou preceptrice, specialement de ieunes filles, avec plusieurs lettres missives, par Gabriel Meurier, Avesnois.* More mori (vignette de l'imp. mais beauc. plus grande qu'au n° précéd.), *a Anvers, chez Nicolas Soolmans,* etc., 1578. In-12 de 47 pp.

Ce livre, quoique ayant une pagination séparée, fait cependant partie du n° précédent, comme le titre de celui-ci l'indique.

Il figure sur la liste de M. Dinaux.

V. *Le Perroquet mignon des petits enfants, francois-flameng. Par Gabriel Meurier. Reueu, relimé et par le mesme augmenté.* More mori (2). *T'Antwerpen, by Jan Waesberghe in de Camerstrate in den Schildt van Vlaendren,* 1580. In-12 de 28 fl. pag. d'un côté.

(1) Ici se trouve la vignette de l'imprimeur, représentant un lion couronné, debout contre une colonne surmontée également d'une couronne et sur laquelle on lit : INGENIO SVPERATVR.

(2) Ici se trouve la vignette de Van Waesberghe, représentant un ange assis tenant de la droite une trompette, et de la gauche un anneau, avec la devise : *Literæ immortalitatem pariunt.*

Ce volume a échappé à M. Dinaux. C'est encore un livre dont il a dû exister des éditions antérieures à celle-ci.

Ce *Perroquet* contient en treize chapitres, autant de dialogues en français et en flamand, à l'usage des enfants.

VI. *La Foire des enfants d'Israel, en françois et flamen. Par Gabriel Meurier Avesnois. Reueu, relimé et par le mesme augmenté.* More mori (la vignette comme au nº précédent). *A Anvers hes* (sic) *Jean Waesberghe, en la rue ditte Camerstrate, à l'Escu de Flandres,* 1580. 12º 47 fl. pag. d'un côté.

D'après le titre ce n'est pas là la première édition de ce livre, qui a échappé à M. Dinaux.

L'auteur commence son ouvrage par une *Lettre monitoire et dédicatoire aux enfants d'Israel*, et il la signe *vostre père Moïse.*

Après il adresse les vers suivants aux *Zelateurs du Francois* :

Chers et gentils mignons voy-cy des MEVRES,
Laissez les fades esprouuez les MEVRES.
Le fruit acerbe et aigre en son AGENT
Agace dent, ostant le goust A GENT.
Fuyez, dit l'orateur au BOVCANIER,
Tout ce qu'est vile et tenu BOVCANIER.
Passez vous donc desormais DE MEVRONS
Pensant marcher auant nous DEMEVRONS.
Entre verdes deux vne meure DEMEVRE,
Au monde n'y a certaine DEMEVRE,
Vn jour verd, gay, ioly, bouton FLEVRY,
APRES MEVRIER NE SEC ET FLEVRY.

Il faut avouer qu'il y avait là de quoi dégouter pour toujours les bons Anversois de l'étude du français. Il fallait des *zélateurs* bien renforcés pour prendre goût à des jeux de mots de ce genre. Mais pourquoi Meurier faisait-il des vers? On peut être très-bon maître d'école sans être poëte. *Ne sutor ultra crepidam.*

Cependant nous serions injustes en ne donnant que ces vers pour échantillon de son talent poétique. En voici d'autres qui terminent le même volume :

Exhortation à la jeunesse.

Pensez enfans, dès ce jeune aage,
A la vieillesse qui vous suit :
Et vous n'aurez point le courage,
De passer aucun temps sans fruit.

Exhortation aux bons étudiants.

Enfans, qui auez bon courage,
Perseuerez de bien en mieux :
Vous acquerrez vn heritage,
Dont serez en tout tems joyeux :
Car quand viendrez à estre vieux,
Lors jouïrez en grand liesse
Du fruict plaisant et gracieux
Des labeurs de vostre jeunesse.

La *Foire d'Israël* contient d'abord neuf dialogues à l'usage des négociants. Ils sont en français et en flamand. Ensuite vingt-huit lettres *marchandes*. Les treize premières sont aussi dans les deux langues, les quinze dernières ne sont qu'en français.

Ces lettres roulent sur toutes sortes de sujets. Meurier, au lieu de forger des noms pour les individus qui sont censés de les écrire ou de les recevoir, a pris tout simplement ceux de personnes qui ont réellement existé. Ce qui ne laisse pas d'être assez original. Ainsi nous voyons un Martin Van Rossem, qui certes n'est pas le général gueldrois, écrire à un tailleur qui s'appelle Marc-Antoine.

Voici une de ces lettres qui, par son sujet, rentre tout à fait dans le cadre du *Bulletin du Bibliophile :*

» Vn libraire à vn imprimeur.

» Honnorable et discret Clément Marot, j'ay grand enuye d'enten-
» dre si la *Perle des Similitudes* (1), et *La Foire des enfans d'Israël*

(1) C'est probablement là encore un livre publié par Meurier.

» soyent acheuées d'imprimer ou sous la presse, pareillement voz
» *Proverbes espagnolz et francois.* Je vous remande par le messagier
» jure de Louvain *la Vie du Courtisan et de Celestine*, je ne les ay
» pas souillé, ne moins leu ne fœilleté, car je ne suis grain curieux
» de m'enquester de la vie d'autruy.

» Faites moy relier quelques liures à pseaumes de belle estampe
» et impression, soit sur ais, very ou velin, basenne ou veau, à
» cloüants ou fermoirs, dorées sur trenche. Enuoyez moy vne rame
» de papier, bien licé, de bonne fabricque, et bien collé; 6 ou 7
» mains de papier brouillars (1), ce que vous feray bon, auec ce que
» vous suis redevable de vieil. A tant, je me recommande, et à Dieu
» vous commande. De Louvain ce v d'octobre 1581.

» Vostre très bon amy,

» J. Molinet. »

Ainsi voilà Clément Marot devenu imprimeur et Jean Molinet libraire à Louvain ! C'est donc à tort que Paquot et M. Dinaux, d'après lui, ont cru que Nicolas de Backer, dont Meurier parle dans le *Livre doré,* et qu'il propose comme un exemple à éviter aux jeunes gens qui auraient du penchant pour l'ivrognerie et la débauche, a réellement existé à Anvers vers cette époque. C'est évidemment un personnage imaginaire.

Notre auteur a pu faire allusion, par antithèse, à un de ses contemporains, Pierre de Backere, qui, paraît-il, était d'une sobriété exemplaire pour ne pas dire effrayante. Voici une anecdote que l'on rapporte de lui. Ce moine avait longtemps prêché à Gand contre les hérétiques, mais il fut obligé de s'enfuir. Lorsqu'en 1584, la ville rentra sous le pouvoir d'Alexandre Farnèse, De Backere y retourna. Le magistrat de Gand voulant donner au dominicain un témoignage de reconnaissance pour les services qu'il avait rendus comme prédicateur, lui fit don d'une coupe en vermeil. Mais celui-ci la renvoya

(1) Le texte flamand dit : *Doet mi eenige psalmboecken binden van schoonen druck, tsy in bert, parchement, hoorne, besaen oft calfs, met slootkens, vergult op de snede. Seynt my eenen riem papiers, wel ghelat, van goeden maecsel : 6 of 7 boecken clatpapiers*, etc.

dédaigneusement en faisant répondre au magistrat de Gand *que Pierre De Backere n'était pas un ivrogne! (Pieter De Backere en is geen dronkaerd!* (1))

VII. *La gvirlande des jevnes filles, en françois et flamen, par Gabriel Meurier. Reueüe et de plusieurs belles sentences illustrée par le mesme. Het cransken der jonghe dochters, in francoys ende duytsch* (vignette de l'imprimeur, mais différente des deux n^os^ précéd.), *à Anvers, chez Jean Waesberghe, en la rue ditte Camerstrate, à l'Escu de Flandres,* 1580. In-12 de 73 fl., pag. d'un côté.

Ce volume est en français et en flamand. M. Dinaux, sous le n° XIV, a cité une édition de Cologne 1617, dans laquelle le texte flamand est remplacé par une traduction allemande.

Le titre de l'exemplaire que nous avons devant nous, portant le mot de *Reueüe*, etc., on doit nécessairement supposer que cette édition n'est pas la première.

La *Guirlande* renferme dix-huit chapitres ou dialogues à l'usage des jeunes filles. Il y est traité de plus d'une matière qui n'entre plus dans l'éducation du beau sexe, et qui même ferait rougir les demoiselles de notre siècle; un dialogue roule sur *la cuisine* (horreur!), un autre sur *la couture,* un troisième sur le *samedy ou iour mesnagier.* Par contre on n'y fait nulle mention de la danse, pas même de la musique. De nos jours il y a ample compensation : les demoiselles n'apprennent plus la musique, comme simple art d'agrément ou de société, mais elles s'y adonnent comme si elles se destinaient au théâtre. Toutes veulent devenir des virtuoses de première classe. Il en résulte que dans nos salons elles causent le plus souvent une admiration qui touche de bien près à l'ennui.

En tête de ce livre figurent quelques vers flamands de Pierre Heyns en l'honneur de Gabriel Meurier.

Nous les communiquons ici pour donner une idée du talent poétique de l'auteur :

(1) C'est de ce Pierre De Backere qu'il est fait mention dans : De Kempenaere, *Vlaemsche kronyk*, ouvrage publié par M. Blommaert, pp. 142, 144, 147, 153 et 344.

PEETER HEYNS

Tot alle jonghe dochters.

Ghelyck eenen lustighen crans hoflyc
Ghevlochten wort van verscheyden blomkens ient,
Alsoo is, o dochters, deur Meurier loflyc
Van veel schoon spreucken en redenen excellent,
Alleene veur v ghemaect dit boecxken present :
Ghenoemt *Maechden Crans*, ic mocht segghen der Jeuchden-licht,
Want van den morghen vroech tot dat den dach endt,
Hy al v werck en manierlycke deuchden dicht :
Wel hem diet françoys recht leert en met vreuchden sticht.

Claecht dan, nu, dat ghy hier syt verlaten niet,
En dat Morus v maer en thoont bladers schoone :
Syn vruchten ghy nu coener t'uwer baten siet,
Al schynet spaey, sy zyn soet, en seer ydoone.
Dus wilter v voeden mede, en tsynen loone
Synen lof, in zyn tale, met lofsanck breyt,
Oft ten minsten maect hem een crans oft croone
Van de bloemkens die hy u vry en vranc, spreyt,
Prys-weirdich is sy die haren deucht-doender danck seyt.
WEL HEM DIE GODT BETROVT.

Ces lignes ne donnent pas une haute idée du talent poétique de Pierre Heyns. Il est vrai que c'était en quelque sorte une pièce de commande. L'un de ces maîtres d'école devait cela à l'autre.

Gabriel Meurier n'a pas manqué d'y répondre par des vers français. Ceux-ci sont placés à la fin du volume, après une autre pièce de vers adressée à l'auteur par certain F. Chambaud. Ce dernier nous est entièrement inconnu.

VIII. *Conivgaisons flamen-francoises, de Gabriel Meurier, recentement par le mesme corrigées et ameliorées. — Conjugatien in nederduytsch en fransoys, van Gabriel Meurier, door den selven op een nieuw ouersien ende uerbetert.* MORE MORI (vignette de l'impr. : une fleur de lis). *T'Antwerpen, by Hendrick Aertsens, in de Camerstraet, in de witte Lelie, anno* 1637. In-12 de 64 pp.

M. Dinaux a cité une édition des *Conjugaisons* imprimée à Delft,

en 1641. Celle dont nous donnons le titre, quoique antérieure, est loin d'être la première. La préface de Gabriel Meurier, adressée à la *jeunesse amatrice de vertu*, est datée *de nostre forge le 20 aoûgst* 1618. C'est là sans doute la date de la première édition. Cette souscription prouve que l'auteur vivait encore à cette époque, et qu'on a eu tort de supposer qu'il était mort vers 1600, puisque dix-huit ans plus tard il *forgeait* encore des livres.

Mon exemplaire porte une approbation datée du 11 septembre 1630, dans laquelle le censeur Van Eynatten autorise la réimpression de ces Conjugaisons. Ainsi, outre l'édition de 1641 que cite M. Dinaux, on doit en supposer encore une de 1618 et une autre de 1630.

Voilà la description des huit volumes de Gabriel Meurier, qui font partie de ma bibliothèque.

Citer toutes les éditions des différents ouvrages de cet auteur ce serait chose impossible. La plupart de ses livres étaient destinés à être mis entre les mains des enfants, et on sait que ceux-ci en général ne sont pas bibliophiles. Combien nos pères ont-ils détruit de plaquettes qui aujourd'hui se vendraient 30, 40 et 50 francs ! Il est vrai que c'est précisément parce qu'ils ont eu soin de faire disparaître la plus grande partie de ces bouquins, que nous recherchons tant ceux qui leur ont échappé !

De toutes les éditions citées par Paquot, M. Dinaux ou moi, une seule est sortie des presses de Plantin. C'est la *Grammaire françoise* de 1557, dont nous avons révoqué la date en doute. Cependant dans le catalogue de la veuve et des fils de Jean Moretus, qui parut en 1615 (1), on cite les ouvrages suivants :

Coniugaisons françois-flamengs, par Gabriel Mvrier, in-4°.
Grammaire françois-flamende, par Gabriel Mvrier, in-8°.
Vocabulaire françois-flameng, par Gabriel Mvrier, in-8°.

Ces trois livres avaient été imprimés dans l'établissement de Plantin avant 1615, époque à laquelle, d'après une indication du catalogue, le fonds en était déjà épuisé.

Nous avons dit ailleurs que le portrait de Meurier figure non-seule-

(1) *Index librorum qui ex typographia Plantiniana prodierunt. Antv. ap. vid. et fil. Io Moreti,* 1615. Petit in-8°, pp. 78, 79, et 83.

ment au frontispice d'un dictionnaire de 1659, mais encore à celui d'un autre de 1640 (1).

Ajoutons ici en terminant que nous regrettons avec M. Dinaux que la plupart de nos biographes aient dédaigné de s'occuper de Gabriel Meurier. Disons encore avec lui que, malgré le style prétentieux de l'auteur, malgré ses jeux de mots, et le mauvais goût qui perce par-ci par-là, il n'en a pas moins rendu de grands services à l'enseignement. Les nombreuses éditions de ses livres d'éducation prouvent l'immense vogue dont ils ont joui.

Meurier possédait parfaitement le flamand. L'orthographe qu'il avait adoptée pour cette langue vient encore à l'appui de celle que la commission a fait prévaloir dans ces dernières années. Mais n'insistons pas sur ce point pour ne pas donner à nos amis, MM. Willems et Bormans, de nouvelles armes contre l'abbé De Foere.

Agréez, mon honorable ami, l'assurance de mon dévouement.

Gand, le 15 février 1845.

C. P. Serrure.

Astrologues Liégeois.

(Voy. t. II, p. 33.)

II.

NICOLAS BRUIANT.

Un jour, en ramenant du ciel ses regards sur la terre, Mathieu Laensbergh vit deux choses que tout auteur n'a pas l'avantage de voir : son livre contrefait en une foule de lieux, et des imitateurs de son génie prophétique. Ainsi, de son vivant, il a eu l'honneur de *faire école* en science divinatoire.

Les astrologues, ses confrères, ont dû, bon gré mal gré, s'occuper

(1) Voir notre article sur les portraits d'imprimeurs et de libraires belges, inséré dans le *Bulletin*, II, 255.

minutieusement d'observations météorologiques, donner des renseignements hygiéniques, indiquer les jours de foire et de marché, et, avant tout, chercher à imiter son style sibyllin. Ont-ils réussi en devenant copistes? Hélas! c'est à peine si leurs noms ou leurs almanachs nous sont connus.

Parmi les gloires éclipsées par celle de Laensbergh, il faut particulièrement citer *Nicolas Bruiant*, mathématicien qui était non-seulement son confrère en astrologie, mais encore son concitoyen. En 1639, Bruiant prétendit faire une rude concurrence au prophète en renom, et publia un

ALMANACH POUR l'Année Bissextile MDC.XL sur l'horison de nostre Pays-Bas, *Avec les Guetides de Bruxelles et d'Anvers pour aller et venir*, Par M. NICOLAS BRVIANT, Mathématicien.—A LIÉGE, chez Iean Tournay, proche S. Denys, à l'enseigne de S. Augustin. *Auec permission des Supérieurs.* — In-16 non paginé.

Dans cet annuaire, Bruiant montre à nu le peu d'habitude qu'il a du métier. Il dédaigne de noter les jours de foire et de marché, et, voilà surtout par où il pèche, le maladroit! il ne recherche point quelle est l'influence des planètes sur le corps humain. Dans une colonne parallèle au calendrier, il offre ses prophéties. Par exemple, du 7 au 14 octobre, il prédit un *temps gaillard*, et des *révoltez remis au deuoir*, et du 14 au 22 : *Trouble en l'air par neige ou pluye. Les plus hauts montez descendront.* Quelles révélations! Nous le demandons, en peut-on faire de plus écourtées, de moins piquantes, d'aussi timides? Pauvre sorcier que vous êtes, Bruiant! Pauvre devin, en effet, que celui qui invoque le Très-Haut avant d'étudier les astres. Hé, bonhomme, le ciel n'est-il pas le domaine des astrophiles? Leur télescope n'est-il pas tout puissant pour déchiffrer les arrêts que le destin s'amuse à faire apparaître sur la voûte céleste, en se servant des planètes et des astres en guise d'hiérogliphes?

Redoutant par dessus tout la censure — c'est ce qui troublait ses supputations — sa *générale prédiction* ne pouvait guère être intéressante : « Cognoissant que ceste année bissextille 1640 sera gouvernée au commencement par le bon Jupiter, qui ne manquera pas de nous favoriser d'un temps assez propre pour les biens de la terre, et aussi pour le repos et tranquillité des pauvres gens, etc. » Que cela est guindé! Il est tout aussi embarrassé dans sa *déclaration des quatre*

saisons de la présente année. Ses *enseignements utiles* sont des aphorismes populaires qui ont dû être froidement accueillis : « Ceux qui font coupper leurs cheveux au briant de la Lune, deviennent tempre chauvres; il faut mettre les œufs à couvert avec la nouvelle lune, etc. »

Ce fut avec cette allure monotone et circonspecte, indigne d'un véritable prophète, toujours franc et fin, que Bruiant atteignit l'an 1646. Le succès des petits livres de Laensbergh le fit sortir de son apathie. Sous peine de ne plus faire de l'astrologie que pour son bon plaisir, force lui fut d'ouvrir les yeux; il s'avisa enfin d'améliorer son annuaire. On s'en aperçoit facilement à la lecture de ce titre :

Almanach pour l'An de nostre Seigneur MDC.XLII. *A l'vsage de la Court Spirituelle du Seigneur Officiale de Liége,* Par Maistre Nicolas Brviant. — A Liége, chez Iean Tovrnay, Impr. juré proche S. Denys à l'enseigne de S. Augustin. — In-24 non chiffré.

L'almanach commence par cet Advertissement :

« Amy lecteur, vous trovverez en ce calendrier les Dimanches de
» l'année exprimez par leurs noms selon l'vsage des procureurs de
» la Court Spirituelle de Liége. Item, les jours ausquelz on ne play-
» doye point en icelle Court, et les Festes du palais annotées avec
» deux lettres rouges, scavoir F. P. qui signifie *Festum Palatij*, et
» F. C. qui signifie *Festum Curiae*, ce qui est fort propre et vtile aux
» Juges, Advocats, Notaires, Procureurs, et à un chacun qui pro-
» cède en laditte Court ou pardevant Juges Apostoliques. »

Cet avertissement prouve une chose : c'est que, découragé, Bruiant n'aspirait plus à une lointaine renommée : d'universel, son annuaire était devenu particulier ; la sphère de son utilité s'était ainsi extrêmement circonscrite. Quelques années après, ce *vade-mecum* des plaideurs et des greffiers disparut de l'horizon, en dépit du portrait du faiseur qui brillait sur le frontispice, en dépit des figures sur bois en tête de chaque mois, représentant le signe zodiacal et les occupations des citadins et des manants, etc.

La main sur la conscience, nous reconnaissons que les améliorations que Bruiant fit à son livre sont assez intelligentes. Il fit faire un pas à la science. Grâce à lui, l'horizon de l'art a reculé. N'est-ce pas lui qui compléta la *Déclaration*, qui créa le chapitre *du semer et du planter,* et soigna celui *des éclipses?* Cette année 1647, comme phé-

nomènes célestes ou terrestres, devait offrir quatre éclipses. Celle du 20 janvier ne présageait à notre astrologue rien de bon « nous amenant des brouillars et, avec une température malsaine, nous menaçant fort de peste et autres maladies dangereuses, aussi de guerres, troubles et de beaucoup de misères. Hélas! nous avons bien sujet de nous amender affin d'appaiser la Justice divine! »

Après cette innocente prédiction, qui est avant tout bien orthodoxe, vient le calendrier. Comme dans les premiers almanachs, Bruiant est fort précis dans ses annonces météorologiques. « La gelée se fera sentir à bon escient; la froidure cessante, nous aurons de la pluie. » Cette manière de pronostiquer était peu compromettante pour sa réputation d'astrologue; ce qui est certain, c'est qu'elle n'était point faite pour l'agrandir.

La dernière page de son annuaire réformé piqua indubitablement au suprême degré la curiosité des placides bourgeois et des nonnes scrupuleuses : elle est consacrée tout entière à énumérer *les jours heureux* et *les jours malheureux*. Nous ne comprenons pas en vérité comment Laensbergh n'en a pas enrichi son almanach. Sous son patronage, ce travail ingénieux aurait eu un véritable prix.

Malgré les efforts de Bruiant et ceux des *frères de la plume* de la cour spirituelle du seigneur official, son almanach n'a eu ni une grande réputation ni une longue vie. Laensbergh devait écraser tous ses pâles imitateurs, qui n'ont jamais compris que pour être faiseur d'un bon almanach, il faut de l'esprit, de la finesse, et surtout du bon sens.

FERD. HENAUX.

Jean Mielot, calligraphe et secrétaire du duc Philippe-le-Bon.

Le goût de Philippe-le-Bon pour les livres est assez connu : on sait qu'il entretenait plusieurs secrétaires chargés de traduire certains ouvrages du latin en français, de rajeunir de vieux textes, d'en commenter d'autres, ou de faire l'office de copistes. Tels étaient Guyot

d'Angers (1), David Aubert, de Hesdin, Droïn Ducret, de Dijon, etc. C'est alors que devint à la mode cette grosse bâtarde que Colard Mansion imita dans ses impressions, et à laquelle nous préférons, pour notre compte, la gothique ancienne.

Parmi ces secrétaires, un des plus actifs, le plus laborieux peut-être, fut sans contredit Jean Mielot (2). Il était à la fois copiste, translateur et auteur. Ainsi qu'il le dit lui-même dans un de ses manuscrits : *Traité de vieillesse et de jeunesse* (3), il avait vu le jour à Gaissart près de Ponthieu, dans l'évêché d'Amiens. Il embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine de St-Pierre à Lille, et secrétaire du duc de Bourgogne. Plusieurs miniatures le représentent offrant à ce prince des volumes transcrits ou traduits par lui. En 1468 il prend la qualification de chapelain de Louis de Luxembourg, comte de St-Pol.

Nous n'en savons pas davantage sur sa biographie.

Voici la liste de ses œuvres :

I. *La controversie de noblesse entre Publius Cornelius Scipion et Caius Flaminius, trad. du latin de Bonne Surse de Pistoye (Bonus Accursius) en françois, par Jean Mielot.*

Imprimé par Colard Mansion (Van Praet, *Notice* sur cet imprimeur, pp. 52-54). La Serna, en parlant de cet ouvrage, le nomme le *Début* (*Mém. sur la bibl. de Bourg.*, p. 13. Cf. Barrois, *Bibl. protypogr.*, n° 1015).

L'exemplaire de notre bibliothèque royale est remarquable par ses miniatures, entre lesquelles on distingue celle où figure Mielot présentant son travail au duc. La souscription nous apprend que cette version fut faite en 1449.

Copie manuscrite à la bibliothèque royale de Copenhague, datée de 1460 (Abrahams, *Description*, pp. 30-31).

II. *Débat* (La Serna, p. 14, *le début*) *d'honneur entre trois chevaleureux princes* (Hannibal, Alexandre-le-Grand et Scipion), *trad. par J. Mielot.*

(1) Nommé *Guyot d'Angerans*, par La Serna, *Mém. sur la bibl. de Bourg.*, p. 14.

(2) Paquot, *Mémoires*, in-fol., I, 370, l'appelle *Mielot*, La Serna, *Melot* et M. de la Bouderie, *Miellot.*

(3) N. C. L. Abrahams, *Description des manuscrits français du moyen âge de la bibliothèque royale de Copenhague.* Copenh., 1844, in-4°, p. 53.

Ce petit traité, qui fait suite au précédent, a été imprimé par Colard Mansion (Van Praet, pp. 54-55).

Il s'en trouve un exemplaire manuscrit à la bibliothèque de Copenhague; il est également orné d'une vignette de présentation au-dessous de laquelle on lit : *Comment très-haut et très-puissant prince Philippe, duc de Bourgogne, reçoit bénignement le débat d'honneur,* MIS PAR ESCRIPT *par J. Mielot.* Cette copie porte la date de 1448 (Abrahams, *Description*, pp. 28-30).

III. *Vie et miracles de Saint Josse,* trad. du latin en 1449 (Van Praet, *Notice sur Colard Mansion*, p. 116).

IV. *La vie de Sainte Catherine*, trad. du latin en 1467. (Barrois, *Bibl. protyp.*, index alpbabétique, p. 43).

V. *Le miroir de l'humaine salvation*, trad. du *Speculum humanae salvationis*, en 1448 et 1449, par ordre de Philippe-le-Bon. Bel exemplaire, suppl. français, n° 10, à la bibl. du Roi, à Paris (1).

Dans cette copie on attribue le *Speculum* à Vincent de Bauvais, mais il est à croire, ainsi que l'a observé M. Paulin Paris, que le mot *Speculum* aura trompé le traducteur ou ses scribes, et qu'ils auront confondu ce petit traité avec les quatre *Miroirs* du célèbre frère Vincent.

M. Paris signale quatre traductions françaises différentes du *Speculum*. Celle qui a été imprimée plusieurs fois au XVe siècle, diffère du travail de J. Mielot.

M. J. Marie Guichard, qui s'est occupé spécialement du *Speculum*, a adopté l'opinion de M. Paris que nous venons de rapporter (2).

(Voy. Van Praet; il décrit la traduction de Mielot de la bibliothèque de Louis de la Gruthuyse. *Recherches*, pp. 104-105).

Le manuscrit original est dans notre bibliothèque royale.

VI. *Le miroir de l'âme pécheresse, par un chartreux,* trad. du latin en 1451 (Barrois, *Bibl. protypogr.*, n° 2280).

VII. *L'épître d'Othéa, déesse de Prudence, à Hector.* Beau manuscrit, dans notre bibliothèque royale.

(1) M. Paulin Paris, les *Manuscrits françois*, II, 110, IV, 201. A la table Mielot est appelé Miclot, par une faute d'impression toute naturelle. A la table du t. X, ce nom est imprimé Mielo.

(2) *Notice sur le* SPECULUM HUMANAE SALVATIONIS. Paris, Techener, 1840, in-8°, pp. 29-30.

L'épître en vers, accompagnée d'explications, est de Christine de Pisan. Mielot en a étendu les gloses, pour qu'elles fussent d'égale longueur. Ces additions, si l'on s'en réfère à ses paroles, sont tirées de Boccace, de l'histoire de Troie, de Virgile, d'Ovide et de plusieurs autres philosophes, orateurs et poëtes :

Cy fine l'épître Othéa
Où sur les gloses noté a
De nouvel quelque addition
Prise en histoire ou fiction.

(*Archiv. philolog.*, I, 225. *Mém. de Jacques du Clercq*, 2e éd., I, 17.)

VIII. *Rapport sur les faits et miracles de saint Thomas, l'apôtre et le patriarche des Indes*, trad. du latin, à Bruxelles, en 1450 (La Serna, p. 13).

IX. *Le traitié des quatre dernières choses*, translation du latin en françois, l'an 1453 (Barrois, n° 833, 1812).

X. *Avis directif pour faire le passage d'Oultre-mer*, translaté en françois, en 1455 (La Serna, pp. 13 et 35, Barrois, n° 2308).

Je le publie dans mon édition du *Chevalier au Cygne.*

Dans le même volume se trouve le livre de la description de la Terre-Sainte, composé l'an 1327 par frère Brochart l'Allemand, et trad. par Mielot en 1450.

Cette traduction fut faite sans doute par ordre du duc de Bourgogne, pour servir d'itinéraire à la croisade qu'il venait de vouer, au *banquet du Faisan*, à Lille, en 1454.

J'en ai donné un extrait dans les *Bull. de l'académie*, t. XI, n° 1.

Elle diffère, en ce qui concerne la description de Brochart, de celle qui est insérée fol. LXXXIX *verso* et CCIII *recto* du tome Ier de la *Mer des histoires.* Paris, Pierre-le-Rouge, 1488.

XI. *Sermon sur l'oraison dominicale, par un moine noir qui, sur la fin de ses jours, s'est fait franciscain*, trad. du latin, en 1457.

XII. *La passion de saint Adrian*, translatée de latin en françois l'an 1458.

Il y en avait un manuscrit dans la bibliothèque du prince de Condé, in-fol., n° 108 (*Lettre de l'abbé Le Beuf*, journal de Verdun, sept. 1751, p. 194; Paquot, *Mém.*, I, 370; Barrois, *Bibl. protypogr.* n° 814).

Les connaisseurs en fait de livres savent que le jésuite Guillaume

Hardigny, en a publié un sous ce titre : *Vies et miracles de saint Adrian, patron singulier contre la contagion*. Luxembourg, 1636, petit in-12.

XIII. *L'Épistre de saint Bernard de la règle et manière comment le mesnage d'un bon hostel doit estre prouffitablement gouverné*, trad. à Lille, le 10 oct. 1468 (Barrois, nº 1973).

XIV. *Martyrologe*, trad. en 1462, 2 vol. in-fol.

XV. *Lettre de Cicéron à son frère*, trad. du latin en 1468.

La copie de la bibliothèque de Copenhague est précédée d'un dessin où l'on voit Mielot écrivant sur un de ces anciens pupitres à pivot, qui meublaient alors les cabinets des savants (Abrahams, *Description*, p. 31).

XVI. *Traité de vieillesse et de jeunesse*, extrait du livre des *eschez amoureux et puis converti en langaige françois*, et dédié à Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France, par J. Mielot, *son très-humble chapelain ; escript en la ville de Lille, l'an de grâce* 1468.

Exemplaire de la bibl. roy. de Copenhague (Abrahams, *Description*, pp. 31-33).

XVII. *Proverbes français par ordre alphabétique en vers.* — Ils se lisent dans un volume petit in-fol. sur vélin, orné de 4 min. XVe siècle, Bibl. royale à Paris, supplément français, nº 201, et qui contient divers écrits de Mielot. Voy. Barrois, *Bibl. protypogr.*, nº 2257.

Intitulacion de ce traité appellé moralitez. « Cy sont aucuns bons » motz de plusieurs philosophes et grans clercs. Et les nomme-on » moralitez qui ont esté réduittes de langaige corrompu en clerc » françois, par le commandement et ordonnances de très-haut et » très-puissant, et mon très-redoubté seigneur Phelippe, par la » grâce de Dieu, duc de Bourgongne, etc., et transcriptes à Lille, » en Flandres, l'an de l'Incarnation Nostre-Seigneur Jhésu-Crist mil » quatre cens cinquante-sis (1456), en la manière qui s'ensuit. »

M. Le Roux de Lincy a cité ces proverbes sous le titre de *proverbes de Jean Mielot*, dans son excellent recueil sur la *Sagesse des nations*, t. I, p. LXXXIII.

XVIII. *Traité de morale extrait de Cicéron, Horace, Virgile et Sénèque.* Même volume., fol. 1-43. Voy. Barrois, *Bibl. protypogr.*, nº 2257.

XIX. *Traité ascétique sur la passion.* Même volume, fol. 43-65.

« Cy fine ung petit traitié contenant aucunes très-dévotes contem-
» plations sur les vii heures de la passion de Nostre-Seigneur Jhésu-
» Crist, lequel traitié a esté translaté de latin en françois, par
» *Jo. Mielot*, natif du diocèse de Trèves? » Voy. Barrois, *Bibl. protypogr.*, n° 2257.

XX. *Un petit traité sur la science de bien mourir.* Même volume, fol. 75-114.

« Cy fine le traittié de bien mourir, translaté de latin en cler
» françois par Jo. Mielot, chanoine de Lille en Flandres. Ce fu
» achevé l'an 1456. »

Je n'ai pu vérifier si cette traduction de l'*ars Moriendi* est celle de l'exemplaire imprimé que je considère jusqu'ici comme unique, et que possède, dans son riche cabinet, M. Vanden Cruysse de Wasiers, à Lille.

XXI. *Cy après s'ensievt une briève doctrine donnée par saint Bernard, chapell. à Nostre-Dame.* Même vol., fol. 114 verso.

Cet écrit est-il distinct du n° XIII? Je n'ose l'affirmer. Cependant tout semble l'annoncer.

XXII. *Traittié des loenges de la très-glorieuse vierge Marie, fait et compilé jadis sur la salutation angélique,* trad. du latin, en 1438.

(Marchal, *Catalogue des manusc. de la bibl. roy.* II, 192.)

XXIII. M. Méon attribue encore à Mielot, sans qu'on sache pour quel motif, la traduction en prose française de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse, qui a paru pour la première fois par les soins de la société des bibliophiles français (Paris, Rignaux, 1824, 2 vol. in-12 et *Mélanges*, t. III; Van Praet, *Notice sur Colard Mansion*, p. 118).

XXIV. Enfin MM. Van Praet et Barrois comptent encore parmi les ouvrages de Mielot le *Voyage de Bertrandon de la Brocquière. Notice sur Colard Mansion*, p. 118, *Bibl. protypogr.* Index alph., p. 44. Est-ce comme copiste ou comme rédacteur qu'ils lui attribuent cette relation?

De Rg.

Imprimeurs anversois au XVIe siècle.

Les lecteurs du *Bulletin du bibliophile belge,* et ils sont nombreux, je suppose, auront lu avec intérêt les articles que ce recueil a successivement consacrés aux imprimeurs de la ville d'Anvers.

Tantôt on les représente comme de vrais *artistes* faisant, à ce titre, partie de la corporation de St-Luc (Lettre inédite de Mols à l'académicien Des Roches).

Tantôt on exalte leur science étendue, leur vaste érudition (article de M. Serrure).

Ailleurs, on en fait des victimes politiques, des martyrs de la *liberté de la presse* sous la domination espagnole (notice de M. Emile Gachet).

Je serais désolé de contrarier le moins du monde les honorables collaborateurs du *Bulletin* qui ont, bien mieux que moi sans doute, étudié les titres des imprimeurs anversois à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité. Et puis, en général, je n'éprouve, je l'avoue, aucun plaisir à faire subir une *capitis diminutio* (comme dit le droit romain), à ces modestes travailleurs d'autrefois, qui ont, eux aussi, contribué à la glorification de notre patrie commune. Cependant, quel est l'homme de lettres qui a fait *gémir la presse* et que la presse n'ait fait gémir à son tour? Quel est le poëte plus ou moins échevelé qui n'ait le droit de s'en prendre à son imprimeur s'il passe *incompris*, et s'il ne peut *marcher* à la gloire parce qu'on lui écorche les *pieds?* Les plaideurs ont vingt-quatre heures pour maudire leurs juges; contre les auteurs qui ont à se plaindre de leurs éditeurs, il n'y a pas de prescription légale.

J'invoque donc la *circonstance atténuante d'auteur mutilé* pour excuser la publication d'un iambe plein d'indignation lancé contre les typographes anversois par un homme fort sérieux d'ailleurs, et que bien peu de savants sans doute supposent avoir eu un commerce quelconque avec les Muses, je veux parler de l'annaliste Jacques de Meyer.

On saura donc qu'il existe un petit livre, que les connaisseurs disent fort rare (même lorsqu'il n'en sont pas propriétaires), et où l'historien Jacques de Meyer reproduit, d'après un manuscrit de Bruges, un

fragment de la Philippide de Guillaume le Breton, poëme publié récemment par M. Octave Delepierre. Ce livre a pour titre : *Bellum quod Philippus Francorum Rex cum Othone Augusto, Anglis, Flandrisque gessit,* etc. *Antverpiæ,* MCCCCCXXXIIII, *apud Martinum Cæsarem.*

A la suite de ce fragment de poëme historique, Jacques de Meyer a placé quelques poésies *légères* (si tant est que cette dénomination puisse en aucun cas être appliquée à des vers *latins*), que l'auteur a cru pouvoir se permettre au milieu de ses travaux de longue haleine, comme un ouvrier qui chante pour abréger et alléger ses labeurs. *Inter musas nostras historicas*, dit-il avec une charmante naïveté, *et studium scribendi, solemus, quorumdam opificum more, subinde etiam cantillare, refocillandi scilicet animi gratia.*

Ces poésies, fort médiocres du reste, il ne faut donc heureusement pas les prendre trop au sérieux, puisque l'auteur lui-même avoue *que c'est comme s'il chantait;* et j'en suis joyeux pour les typographes anversois; car enfin il n'est pas agréable pour des *confrères de St-Luc* de s'entendre adresser l'iambe que voici, et par lequel l'auteur, tout en s'élevant contre les vices des imprimeurs, a dû lui-même *faire mauvaise impression !*

Jambi in malos typographos.

Si vadis in Antverpiam,
Cave, liber, typographos
Malos, avaros, improbos,
Rudes, ineptos, barbaros,
Effronte qui impudentia
Tersos bonos et integros
Audent libros corrumpere,
Pios labores perdere.
O magne princeps Carole,
Qui jura das tot gentibus
Tuoque sceptro subjicis
Regum superbos spiritus,
Tuam reforma Antverpiam
Monstrisque purga talibus !
Hinc tam nocentes belluæ
Per omne tempus exulent,

Artes colantur liberæ
Et nemo ineptus imprimat,
Pulsisque corruptoribus
Per te tiumphent litteræ!

Je disais tout à l'heure qu'il ne devait pas être flatteur pour des confrères de S[t]-Luc de s'entendre qualifier de *méchants*, d'*avares*, de *stupides*, d'*impudents*, et comparer à des *monstres* dont l'extermination devait être laissée au bras puissant, vainqueur des Turcs et des Bédouins. Mais cet acte d'accusation *en vers et contre* les typographes anversois ne serait-il pas dressé exclusivement contre ces *hommes de métier* qui s'étaient élevés en dehors de la confrérie, et qui faisaient aux *confrères artistes* une concurrence redoutable peut-être? Les quatre derniers vers ne semblent-ils pas justifier cette distinction, et séparer la tourbe des *ineptes corrupteurs de livres,* de la caste aristocratique des imprimeurs protecteurs des *belles-lettres* et des *arts libéraux?* Dès lors, la question change. Le grave Jacques de Meyer n'est plus qu'un faiseur de *réclame* pour compte de MM. Martin de Keyser et C[ie]; son iambe ne respire plus qu'une indignation de commande, au service d'une camaraderie littéraire ou, peut-être, d'un intérêt tout personnel.

Ce qui autorise du reste la supposition que je viens de faire, c'est le distique suivant, qu'un maître d'école de Courtrai, *Joannes Hantsamus,* ami de l'auteur, a mis sur le titre même du petit livre dont il est ici question :

Præla, liber, petito Martini Cæsaris apta,
His etenim tuto credere cuncta potes.

Ce distique, rapproché de l'iambe, dévoile donc complétement le but de l'éditeur et les intentions des deux obséquieux poëtes, qui, toujours flatteurs des grands, ont voulu sans doute faire leur cour *à l'Empereur* (*de Keyser*, *Cæsar*). C'est même de la flatterie *en partie double!*

Cependant la petite comédie n'a pu se soutenir jusqu'au bout... du livre : les flatteurs de Martin de Keyser se sont infligé un bien cruel démenti; car, pour une cinquantaine de feuillets (sans pagination) dont se compose le livre, il y a *deux pages d'errata!* Pauvre Martin qui, *faute d'une feuille....* perdait.... sa réputation, et rentrait dans la catégorie des *monstres* exposés aux coups du grand Charles-Quint.

C'eût été chose curieuse que de voir cette collision d'*Empereurs*, de ces deux hommes *à caractère*, l'un prince, l'autre typographe ! *Cæsar Cæsarem fricasset!* P. DE DEKKER.

Addition à la France littéraire de M. QUÉRARD, t. II, 1828, p. 300, à la *Biographie universelle*, suppl., t. LXI, 1836, p. 439, à la *Bibliographie liégeoise* de M. le comte DE BEC-DE-LIÈVRE, t. II, 1837, p. 450, et au *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes d'*ALEXANDRE BARBIER.

M. Quérard donne cet article, qui ne pêche point par la prolixité :

« COSTER (J.-L.), frère du précédent (c'est-à-dire de J.-F. Coster, né à Nancy, en 1729).

Il est auteur d'une oraison funèbre du Dauphin, père de Louis XVI; il entreprit en 1772, l'*Esprit des Journaux* et s'occupa jusqu'en 1775 de la rédaction de cet utile journal. »

M. de Bec-de-Lièvre allonge de quelques mots cette courte mention, tandis que la *Biographie universelle* est moins laconique. Toutefois, ces trois ouvrages ne donnent à Jean-Louis Coster, né à Nancy en 1728, que les *Oraisons funèbres* du Dauphin et du roi Stanislas et la fondation de l'*Esprit des Journaux*, qu'il dédia au prince-évêque de Liége.

Ajoutons que cet ex-jésuite mourut subitement en 1780, en se promenant le long de la Meuse, et qu'il est encore l'auteur d'un autre écrit qui n'était digne ni de sa robe ni de la réputation dont il jouissait, malgré quelques traits assez spirituels, mais que nous ne lui restituons que parce que l'*Histoire littéraire* ne veut rien ignorer et ne passe point aux morts les précautions de l'amour-propre. Cet écrit est intitulé :

LES DISCIPLES DE LAVERNE.

Assez la fraude et l'injustice
Que mon droit avoit sçu blesser,
Dans les piéges de l'artifice
Ont tâché de m'embarrasser.
ROUSS., *Od.*, liv. 4.

A Londres, 1765.

Au revers du titre :

Exposition de l'affaire qui s'est passée à Dinant, entre le sieur Jean-Joseph Coster, négociant et bourgeois de cette ville, et le chevalier Stapleton, soi-disant ministre plénipotentiaire des cercles du haut et bas Rhin et de la cour de Wirtemberg à celle de Londres.

Ridendo dicere verum quid vetat?

In-12 de 86 pp.

Le chevalier Stapleton, héros de ce pamphlet, est représenté comme un aventurier, un fourbe et un escroc, un vrai chevalier d'industrie, en un mot, se faisant passer pour descendant d'une famille illustre, et né selon toute apparence à la Martinique. L'auteur commence par le récit des amours de ce personnage avec La Bibi, comédienne de Bruxelles, dont il parle avec une liberté qui aurait certainement scandalisé saint Ignace. Il le montre ensuite faisant des friponneries au duc de St-Alban et s'échappant de la prison du Treurenberg, n'ayant pour tout équipage qu'une méchante redingote et le mal napolitain. Nous ne le suivrons pas dans le cours des honteuses aventures qu'il lui prête et qui rappellent à la fois celles de Lazarille et de Buscon. Jean-Joseph Coster, un des frères peut-être de l'ex-jésuite, devenu créancier du chevalier, veut le faire arrêter. Mais Stapleton, par la protection du sieur Du Pont de Weve, grand mayeur de Dinant, et dont le libelliste ne fait pas un portrait plus avantageux, se sauve en Angleterre, puis en Allemagne, d'où il revient le chapeau sur l'oreille, avec une espèce de train et le titre de ministre plénipotentiaire. Coster n'ayant pas tenu compte de cette dignité qu'il regardait comme une chimère, fut poursuivi pour forfaiture contre le droit des gens, et le grand mayeur Du Pont, représenté sous les traits les plus vils et les plus odieux, se mit de la partie afin d'obtenir réparation. Voilà le nœud de l'affaire, qui est exposée d'un ton très-licencieux. Elle devint assez sérieuse pour que Coster fût obligé de faire amende honorable. Sa lettre d'excuse au sieur Du Pont, laquelle est des plus humbles, a été insérée dans une brochure à part, intitulée :

Déclaration de Monsieur l'avocat Coster avec la lettre à Monsieur Du Pont de Weve, grand mayeur de Dinant. Liége, F.-J. Desoer, 1767, in-12 de 8 pp.

Pour avoir tout ce qui concerne ce démêlé, il faut joindre à ces pièces le *Désaveu* (de l'échevin Dargent) *en faveur de Monsieur Du Pont de Weve, grand mayeur de Dinant.* Liége, J.-F. Bassompierre, 1766, in-12 de 12 pp.

Je ne finirai pas cet article sans remarquer qu'entre les familles anglaises et irlandaises que différentes circonstances amenèrent en Belgique et qui, la plupart dans une indigence extrême, n'en remontaient pas moins aux rois milésiens ou à ceux de l'Heptarchie, on compte la famille de Stapleton, encore représentée à Louvain par des personnes auxquelles la fortune a tenu rigueur. Le théologien Thomas Stapleton, né en Irlande, se réfugia aux Pays-Bas et devint, après y avoir mendié, professeur en droit canon à l'université de Louvain. Un autre Thomas Stapleton, d'une race noble et ancienne, originaire du duché d'York, intrépide controversiste, vécut aussi fort longtemps en Belgique. Il y mourut au moment où le pape avait l'intention de l'élever au cardinalat (1). De Rg.

Nouvelle rectification.

(Voy. pp. 152 et 337.)

Il paraît que la biographie des infiniment petits est la plus difficile à faire, et cela se conçoit; les grands hommes vivent en quelque sorte sous l'œil du monde, on s'informe de leurs faits et gestes, on recueille leurs moindres discours, tandis que les autres échappent à l'observation, comme les animalcules qu'une forte lentille peut seule faire apercevoir.

Donc, quand nous avons narré l'anecdote du sieur Caroly, dédiant à un auguste personnage le *Réveil du Belge*, nous avons gravement altéré la chronologie et nous nous sommes trompé de trois ans! C'est du moins l'avertissement que nous donne un littérateur qui ne transige pas sur les dates et se montre inflexible sur l'almanach. Selon lui, ce n'est pas depuis *l'événement de* 1830 qu'a eu lieu l'historiette dont nous avons entretenu nos lecteurs, mais à une époque où personne ne rêvait barricades et le reste. Le sieur C. avait dédié

(1) Voy. Paquot, *Mémoires*, in-fol., II, 528-533.

au *barbare Guillaume* son élaboration poétique, et celle-ci loin d'être un *Réveil du Belge,* respire, au contraire, un parfum prononcé de fleur d'orange. C'est une cantate en musique, gravée, de format in-4° et ornée du portrait du *tyran.* Elle est intitulée : *La Garde communale.* La poésie en est digne du couplet-pétition et des autres chefs-d'œuvre de l'auteur.

Le reste du récit doit être maintenu. De Rg.

Marmontel et les contrefacteurs Liégeois.

Nous l'avons déjà fait remarquer (1) : ce n'est pas d'aujourd'hui que les écrivains français nous traitent de forbans littéraires. Leurs récriminations cependant sont-elles de bonne foi? Leur mécontentement est-il bien entendu ? Et n'est-ce pas de leur part un amour exagéré du profit qui les pousse à se plaindre d'une publicité qu'ils achètent en définitive à fort bon marché, puisqu'elle répand leurs œuvres et contribue à leur gloire ?

Quand l'un de nos pirates jette le grappin sur une élucubration d'outre-Quiévrain, nous avions toujours pensé, nous, dans notre sincérité naïve, que l'auteur attaqué bondissait d'allégresse, et que si, par contenance, il se récriait tout haut sur le malheur de se voir réimprimé malgré soi, c'était un peu pour avoir le droit de faire remarquer que son confrère ne l'avait jamais été. Au fait, entre nous, nous croyons que les choses se passent ainsi. Voyez-vous d'ici l'auteur se rengorger, se poser avec orgueil, et se contempler avec amour? Bon, se dit-il *in petto*, voilà une preuve palpable du mérite du livre, puisque les Belges, ces infâmes contrefacteurs, veulent le lire, l'étudier, s'en rassasier! Aimable illusion! Et dire que nous vous la donnons gratis et que vous vous en plaignez! Ah! bien plutôt vous devriez nous remercier, nous qui vous permettons si souvent de vous croire un instant savant ou sublime.

Dans la dernière moitié du XVIIIe siècle, le pays de Liége, comme la Belgique de nos jours, était une vaste officine où l'on réimprimait une masse d'ouvrages sous la rubrique tantôt de Cologne, Francfort,

(1) *Recherches hist. sur l'introd. de l'imprimerie dans le pays de Liége*, p. 34.

Paris, Londres, Lyon, Amsterdam, Maestricht, tantôt de Constantinople ou d'Ispahan, voire même de Cythère. Sans cette manie de déguiser le lieu de l'impression, manie que nécessitait sa réputation orthodoxe, Liége figurerait à présent avec distinction dans les annales typographiques. Les bibliophiles connaîtraient et salueraient avec empressement les éditeurs de ces charmantes éditions in-12 et in-18 des classiques français, imprimés prétendûment à Londres, et qu'illustrent de jolies vignettes anonymes de Leloup, de Dreppe et de Longueil. Quel est l'amateur qui sait les noms de Tutot et de Desoër, de Bassompierre et de Plomteux, de Plomteux surtout, dont les produits sont si nombreux, si volumineux, les impressions si belles et si correctes?

Un nom qui devrait être célèbre dans les annales de la presse liégeoise, c'est celui de Bassompierre, un des plus féconds éditeurs du siècle dernier. Il s'était donné corps et âme à l'art lucratif et charmant de l'imprimerie. C'est à lui que nous devons la plupart des compositions immorales du siècle philosophique, et qui se vendent encore de nos jours sous le manteau; c'était celles qu'il préférait; à vrai dire, il imprimait et réimprimait tout, et faisait parvenir ses produits dans tous les recoins de l'Europe. S'il faut un témoignage de ce fait, nous sommes heureux de pouvoir citer une anecdote qui revient droit à notre propos. Marmontel en est le héros; comme il en est aussi le narrateur, nous lui cèderons la parole : au seigneur tout honneur.

« A Liége, où nous avions couché, je vis entrer chez moi, le matin, un bourgeois d'assez bonne mine, et qui me dit :

— Monsieur, j'ai appris hier au soir que vous étiez ici; je vous ai de grandes obligations, je viens vous en remercier. Mon nom est Bassompierre; je suis imprimeur-libraire dans cette ville; j'imprime vos ouvrages, dont j'ai un grand débit dans toute l'Allemagne. J'ai déjà fait quatre éditions copieuses de vos *Contes moraux;* je suis à la troisième édition de *Bélisaire...*

» — Quoi! monsieur, lui dis-je en l'interrompant, vous me volez le fruit de mon travail, et vous venez vous en vanter à moi!

» — Bon, reprit-il, vos priviléges ne s'étendent point jusqu'ici : Liége est un pays de franchise. Nous avons droit d'imprimer tout ce qu'il y a de bon; c'est là notre commerce. Qu'on ne vous vole point en France, où vous êtes privilégié, vous serez encore assez riche.

Faites-moi donc la grâce de venir déjeûner chez moi ; vous verrez une des belles imprimeries de l'Europe, et vous serez content de la manière dont vos ouvrages y sont exécutés.

» Pour voir cette exécution, je me rendis chez Bassompierre. Le déjeûner qui m'y attendait était un ambigu de viandes froides et de poissons. Les Liégeois me firent fête. J'étais à table entre les deux demoiselles Bassompierre qui, en me versant du vin du Rhin, me disaient : « M. Marmontel, qu'allez-vous faire à Paris, où l'on vous persécute? Restez-ici, logez chez mon papa ; nous avons une belle chambre à vous donner. Nous aurons soin de vous ; vous composerez tout à votre aise, et ce que vous aurez écrit la veille sera imprimé le lendemain. » Je fus presque tenté d'accepter la proposition. Bassompierre, pour me dédommager de ses larcins, me fit présent de la petite édition de Molière que vous lisez; elle me coûte dix mille écus (1). »

De ce trait on peut tirer cette conclusion : c'est qu'à cette époque la réputation intellectuelle et sociale de Liége n'était pas usurpée. Si besoin était, nous pourrions citer à l'appui de cette assertion, nullement intéressée, tant maintes phrases d'écrivains célèbres qu'une foule d'autres d'écrivains obscurs, mais non moins dignes de foi.

Ferd. Henaux.

Portraits d'imprimeurs et de libraires. — Le libraire F. de Los Rios, d'Anvers.

Encore une addition pour la liste de portraits dressée par M. J.-T. Bodel Nyenhuis (2) et pour l'histoire de la librairie.

François de Los-Rios, né à Anvers en 1728, et si on l'en croit, d'une famille distinguée d'Espagne, passa une partie de sa vie dans le besoin et la bassesse. Il fut en quelque sorte le Gusman d'Alfarache de la librairie.

(1) *Œuvres complètes* de Marmontel. Paris, 1818, t. II, p. 61.

(2) *Liste alphabétique d'une collection de portraits d'imprimeurs, de libraires, etc., possédée et décrite par* J.-T. Bodel Nyenhuis.... à Leyde, in-4º, nº I, 1836, 8 p., nº II, 1839, 24 p., nº III, 1841, 16 p.

Le 12 mai 1745, le lendemain de la bataille de Fontenoy, il quitta le régiment de Los-Rios, dont il assure qu'un de ses parents était colonel; il arriva à Paris le 18 juin, deux jours après il entra chez Gabriel Valeire, imprimeur-libraire, rue Saint-Severin, en qualité de petit commis de magasin, autrement dit de petit valet de messieurs les commis, aux ordres desquels il fallait obéir. Il fut chargé de débiter, sur le quai de la Ferraille, les bouquins de son patron. Il alla ensuite montrer les marionnettes. C'est quelques années après qu'il se rendit en Italie, comme on le verra plus bas.

Son portrait, en manière noire, et en forme de médaillon, est placé en tête d'un ouvrage intitulé : *Bibliographie instructive, ou notice de quelques livres rares, singuliers et difficiles à trouver, avec des notes historiques, pour connaître et distinguer les différentes éditions, et leur valeur dans le commerce; disposée par* François de Los-Rios, *libraire à Lyon* (3 liv. broché). A Avignon, chez François Seguier, imprimeur; à Lyon, chez l'auteur, 1777, in-8° de XVI et 207 pp.; ouvrage rare et qui n'est pas sans quelque mérite. Le portrait s'en trouve ordinairement détaché. Au surplus Los-Rios a pris soin de se dépeindre au moral, en nous apprenant qu'il avait un caractère gai, et que, laborieux, toujours content de son état, il ne connaissait point ses ennemis ou du moins les ignorait.

On a encore de lui un autre volume qui jouit également du privilége de la rareté; il est intitulé : *Œuvres de* Fr. de Los-Rios, *libraire de Lyon, contenant plusieurs descriptions et observations sur des objets curieux ou particuliers, aventures, voyages, etc., à Londres,* (Paris), *chez Molini, libr. de l'académie*, 1789, in-18 de VIII et 173 pp. (*Bibl. roy.* Fonds V.-H., n° 14413).

Il y a dans ce petit tome incorrectement écrit quelques traits assez spirituels. L'auteur, après avoir annoncé qu'il allait inonder l'univers des annonces de son recueil, à l'aide d'un ballon-monstre, adresse une épître dédicatoire à son cheval, quoique, suivant la *Biographie universelle,* il n'ait jamais eu de cheval en sa possession, ce qui est formellement contredit dans ce livre même; il décrit ensuite sa maison de campagne et sa bibliothèque. Voici comment il s'en explique, par un ressouvenir du *Temple du goût* : « Quant à la bibliothèque que
» j'ai formée pour mon usage, avec tout le soin possible, et qui sert
» à l'embellissement d'un petit pigeonnier dont je fais mon cabinet,

» ce n'est point une fiction; elle consiste en 37 volumes in-12, tant
» reliés que brochés, et des meilleures éditions, tels que des ana, des
» contes à rires, des recueils de bons mots, ou soi-disant tels, des
» dictionnaires d'anecdotes, des choix faits sans choix, des élites sans
» élite, etc. Ces livres si connus des gens de goût, et qui leur sont
» d'une si grande utilité en certaines occasions, me fournissent une
» source intarissable d'amusements, et par là deviennent en quelque
» sorte une espèce d'élixir, qui ne contribue pas peu à me tenir le
» cœur et l'esprit dans un juste équilibre de gaîté. Mais comme je ne
» jouis qu'à demi lorsque je suis seul, j'invite dès ce moment mes
» amis les plus facétieux, ainsi que les bouquinistes, colporteurs,
» brocanteurs, maîtres de pension ou petites écoles, et généralement
» tous ceux qui, à mon exemple, font commerce de vieux livres, à
» venir se réjouir dans ma chère solitude; bien entendu qu'ils se
» muniront préalablement de provisions de bouche, pour autant de
» jours qu'ils jugeront à propos d'y rester. Je me flatte qu'en recon-
» naissance de la générosité dont j'use à leur égard, ils exciteront
» les habitants des quatre parties du monde à traduire ma descrip-
» tion, et à la faire transporter sur les ailes des vents les plus favo-
» rables de l'Occident à l'Orient; j'attends aussi de leur gratitude
» qu'ils solliciteront la société des gens de lettres à me placer conve-
» nablement dans la nouvelle édition du dictionnaire des hommes
» célèbres, au moyen de quoi je serai sûr d'être connu de la posté-
» rité pour ce que je suis; c'est-à-dire, pour un véritable original
» sans copie, *car je ne regarde pas comme telle la gravure qui a été*
» *faite d'après moi, attendu qu'elle ne me ressemble pas*.... Dixi. »

Ce passage peut donner une idée du ton et du style de l'écrivain, toujours un peu soldat au milieu de son magasin de papier noirci. Ses *œuvres*, ainsi qu'il les appelle, sont elles-mêmes un de ces *Ana* qu'il fait semblant de rechercher : elles se composent de courts extraits, d'anecdotes, de notices de toute espèce et plus ou moins connues, parmi lesquelles on remarque la description de la volière du fils de Louis Van Kessel, banquier d'Anvers. Cette volière, érigée à la campagne, avait 84 pieds de longueur sur 19 de large et 40 de hauteur, et renfermait près de deux milles espèces différentes d'oiseaux, avec soixante arbres à fruits et deux fontaines.

Los-Rios parle volontiers de l'imprimerie et des bibliothèques : on

sent qu'il aime sa profession. Mais il ne paraît pas très-profond dans la connaissance des origines de la typographie.

Il alla en Italie en 1750. Son bagage était alors des plus minces, et il aurait eu peine à échapper à la misère, sans l'appui du célèbre bouquiniste Gabriel Badetto, surnommé Gamba Corta, né à Frascati, en 1690, d'un honnête valet de pied du cardinal Ajolini, et établi au bas des degrés du Vatican. Badetto l'occupa tout de suite à l'arrangement d'un cabinet de livres anciens dont il était chargé de faire la vente, et non content de le récompenser généreusement, il le recommanda à un de ses amis qui lui confia une petite balle contenant des almanachs, de petits livres de prières, des cantiques, des images coloriées, des chapelets, des rosaires, des *agnus Dei*, des médailles bénites et des étuis de bois de Sainte-Luce. La facture totale de cette pacotille s'élevait à 14 livres 8 s. 6 d. Ce secours lui fut d'autant plus agréable, qu'il venait de faire un long voyage à pied, et qu'à son arrivée à Rome il n'avait plus dans sa bourse que 21 sous, encore aurait-il été bien éloigné de ce degré d'opulence, si en passant à Bologne il n'y eût vendu une paire de boucles d'argent, seul reste de son ancienne splendeur, et dont le produit lui suffit jusqu'à son arrivée à Rome. Installé et reçu marchand sans apprentissage ni brevet de maîtrise, il courut les cafés et autres lieux publics, les cloîtres, les galères, les palais des cardinaux, et, dans l'espace de sept semaines, vendit pour environ 400 livres, dont la moitié était pur bénéfice. Cependant, fatigué de ce métier, il céda son fonds à un autre colporteur, et revint en France six mois après en être parti. Tout annonce que dans ce pays la fortune lui fut moins défavorable.

En 1766 il s'établit à Lyon, s'adonna au commerce des vieux livres et publia presque tous les quinze jours des catalogues de vente.

En 1789 il en comptait 150 de ce genre, avec quelques notes sur les livres rares et souvent des préfaces extravagantes, d'un style baroque, qui amusaient quelques moments les apprentis philosophes ou les hommes de la petite littérature. C'est le jugement qu'il en porte avec sincérité.

« Les gens de lettres, dit-il, l'honoraient de leur confiance et ils
» trouvaient chez lui en tout temps des livres rares et singuliers,
» dignes d'embellir leurs bibliothèques. Il les avait prévenus qu'il
» n'était ni homme de lettres, ni philosophe, ni même français, et

» qu'il ne possédait d'autre connaissance que celle d'adorer l'être
» suprême, vivre en bonne union avec les hommes et vendre ses
» livres un peu plus qu'ils ne lui avaient coûté. Ils sont convenus
» du fait, et leur complaisance lui fit pardonner quelques fautes d'or-
» thographe, tant dans le passé que pour le présent et l'avenir. »
Cet aveu modeste est peu d'accord avec le témoignage de la *Biographie universelle*, qui fait de Los-Rios une manière de savant.

Los-Rios voyagea aussi en Angleterre, et s'y fit passer pour hollandais, afin d'échapper aux préjugés haineux auxquels les Français étaient alors exposés; la connaissance qu'il avait de la langue hollandaise lui donna le moyen de soutenir ce mensonge véniel. Mais la pauvreté qui avait servi d'aiguillon à sa jeunesse, vint faire le tourment de ses dernières années.

Il termina sa vie aventureuse le 24 novembre 1820, à Malines.

On lui doit encore les publications suivantes :

I. *Petite bibliothèque amusante*. Lyon, 1766, in-12.

II. *Petite bibliothèque amusante ou recueil de pièces choisies*. London, printed for S. Crowder, C. Ware and Payne (Lyon), 1781, 2 vol. in-16, dont les pages sont encadrées.

Los-Rios a été au moins l'éditeur et le compilateur de ce recueil, dans lequel on lit d'ailleurs des pièces qui sont certainement de lui.

III. *La science de la librairie à l'usage des élèves de cet état....* cité par Ersch, sans autre indication.

La *France littéraire* d'Ersch lui attribue plusieurs romans que la *Biographie universelle* donne à Charlotte-Marie de Los-Rios, dont elle fait la sœur de notre libraire.

Il était devenu aveugle depuis trois ou quatre ans et vivait dans un état voisin de l'indigence. Il a pu connaître, dans la ville où il alla mourir, un autre original, moins spirituel que lui, mais tout aussi bizarre, le bouquiniste Bernard De Bruyn.

Voy. *Archives histor. et statist. du départ. du Rhône*, IV, 70.
A. Mahul, *Annuaire nécrologique*, t. VI, année 1825, p. 370.
Quérard, la *France littéraire*, V, 362.
Biographie universelle, LXXII, 108-109. De Rg.

Louis XIV et l'évêque Hoensbroech.

L'État, c'est moi, disait un roi que la postérité a pris l'habitude de surnommer *le grand*. Ces trois mots caractérisent le monarque despote. En voici six autres qui montrent quel était son amour instinctif pour les lettres.

Dans un brillant souper, à Versailles, entre la poire et le fromage, comme nous disons, nous bourgeois, le grand Louis brusqua spirituellement un ami des lettres par : *Mais à quoi sert de lire?* Le duc de Vivonne, nullement déconcerté, en véritable courtisan, répondit avec un heureux à propos : *La lecture, sire, fait à l'esprit ce que vos perdrix font à mes joues.*

Que les livres soient la nourriture de l'esprit ou la nourriture de l'âme, comme on le croyait à Alexandrie, c'est ce que nous n'avons pas l'ambition de vouloir examiner. Ce que nous voulons faire, c'est de citer une phrase d'un de nos évêques, phrase qui peut souffrir le parallèle, comme expression d'une ignorance orgueilleuse, avec celle de Louis XIV.

Le 15 juillet 1784, le comte de Hoensbroech fut élu prince-évêque de Liége. Notre histoire le peint dévot, faible, têtu et s'inquiétant fort peu que les arts et les sciences fussent en honneur dans ses états. Voltaire, comme on sait, ne demandait que six lignes de la main d'un homme quelconque pour juger de son esprit. L'anecdote suivante fera voir si le portrait de Hoensbroech, qu'on vient de lire, est exagéré. Quelque temps après son exaltation, un homme de lettres — il n'en manquait pas alors à Liége, et d'habiles surtout, — lui demanda audience pour solliciter la place de conservateur de sa bibliothèque. Le prélat répondit sèchement : *Je n'ai jamais lu et je ne veux pas en prendre l'habitude.*

Un souverain, manifestant hautement une semblable horreur pour les livres, ne pouvait, avouons-le franchement, faire les délices de ses sujets, généralement amis des lettres et des arts. Ils se soulevèrent, et Hoensbroech fut forcé de fuir et d'aller manger le pain amer de l'exil.

FERD. H.

Lettres inédites d'hommes plus ou moins célèbres.

(Voy. p. 262).

XV.

Lettre du bénédictin Martène.

Dans un exemplaire du *Voyage littéraire de deux religieux Bénédictins* (dom Martène et Durand) qui a été vendu à Gand, le 5 mai dernier (nº 65 du catalogue), on avait inséré la lettre suivante de dom Martène, écrite, pensons-nous, à l'ancien bourgmestre de Liége, M. De Louvrex.

« MONSIEUR,

» J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, qui m'a fait un véritable plaisir, car je vous honore infiniment, et si j'ay tardé quelques jours à vous faire réponse, c'est que j'ay attendu que je pusse vous faire présent de notre second voyage littéraire, qui n'était pas encore achevé et qui même ne sera exposé en vente que dans une quinzaine de jours. Vous êtes le premier à qui j'ay l'honneur de le présenter; je l'ay donné à M. Broncard pour le mettre dans un pacquet qu'il envoye à son frère, qui vous le remettra entre les mains. Il y a aussi un pour M. le baron de Crassier et pour les abbés de S.-Jacques et de S.-Laurent. Je crois que vous, monsieur, et ces messieurs aussy, seront contents de la manière que j'ay parlé d'eux. Au reste, monsieur, vous voulez bien que je vous félicite sur le choix que votre prince a fait de vous pour son conseiller. Il ne pouvoit pas jetter les yeux sur un homme plus capable et plus digne de cet employ. Je m'en réjoui de tout mon cœur et j'ay l'honneur d'être avec toute la civilité possible,

» Monsieur,

» *Votre très-humble et très-obéissant serviteur,*

» FR. EDMOND MARTÈNE. M. B. P.

» A Paris, ce 31 juillet 1724.

» Dom Ursin Durand vous présente ses respects. »

Cet exemplaire, qui portait au titre le nom d'un de ses anciens possesseurs : *L.-J. de Bonhomme scab. Leod.*, a été acquis, au prix de fr. 26 50 cˢ (avec les frais), pour compte de M. Toulouse, libraire à Paris. C. P. S.

XVI.

Lettre de Dom Maugerard, bénédictin, à M. Van Praet, sur des impressions d'Albert Pfister, de Bamberg.

Bamberg, le 12 décembre 1795.

« Monsieur,

» Ma lettre du 1er octobre est arrivée dans votre pays dans des temps fâcheux. J'ai attendu que l'horizon fût un peu éclairci pour vous donner des renseignements au sujet de l'édition de Bamberg, par Pfister, *cum nota anni* 1462, imprimée en toutes lettres, date que vous croyez fautive, mais que vous croiriez très-vraie, si vous voyiez cet exemplaire que je regarde *comme le plus rare de tous les livres qui existent.*

» Voici la description de cette édition qui est totalement en allemand.

» *Histoire de Joseph, Daniel, Judith et Esther, à Bamberg, chez Albert Pfister*, 1462, in-fol., avec 64 figures ou planches gravées sur bois et coloriées, qui représentent les principaux événements de la vie de ces quatre personnages.

» Il reste de ce volume les 65 derniers feuillets : une ancienne note manuscrite, qui est en face du premier feuillet, annonce que les 13 premiers sont perdus : d'un autre côté ce premier feuillet a été coté par cette même main, 17, ce qui semblerait indiquer qu'il y en manque 16.

» Quoi qu'il en soit, le premier feuillet a 22 lignes du XXVe chapitre de l'histoire de Daniel, et ensuite (sont) sept feuillets entiers de cette même histoire, sur lesquels se trouvent deux grandes estampes qui tapissent totalement les pages : il paraît que les estampes de ce livre étaient de cette forme ; toutes les autres qui sont au haut des pages, n'ont que 5 pouces 3 lignes (de Paris) de largeur, sur 3 pouces 1 ligne en hauteur. Ces estampes se trouvent mêlées dans le texte historique de Daniel, Judith et Esther.

» Les pages qui sont entières, sans estampes, ont 28 lignes ; celles

qui ont une estampe, n'en ont que dix-sept. Le texte finit fol. 65 recto par 4 lignes, au-dessous desquelles se trouve en 13 lignes, la souscription de Pfister, en allemand comme tout le reste.

» En voici la traduction très-littérale : *Quilibet homo ex animo doctior et sapientior fieri desiderat ; defectu magistrorum et grammaticorum non omnes callemus linguam latinam. De hoc diu cogitavi, ideoque quatuor historias conscripsi* (le mot allemand signifie également *redegi*), *scilicet Josephi, Danielis, Judith et Esther, favente Deo. Hosce quatuor Deus semper custodivit, utpote qui bonos non derelinquit. Huic libello finis impositus est ut vitam nostram emendemus. Bambergae Albrecht Pfister typis mandavit, currente anno millesimo quadragintesimo sexagesimo secundo, post festum sanctae Walburgis quae nobis gratiam promerebitur et vitam sempiternam, quam Deus nobis largiri dignetur. Amen.*

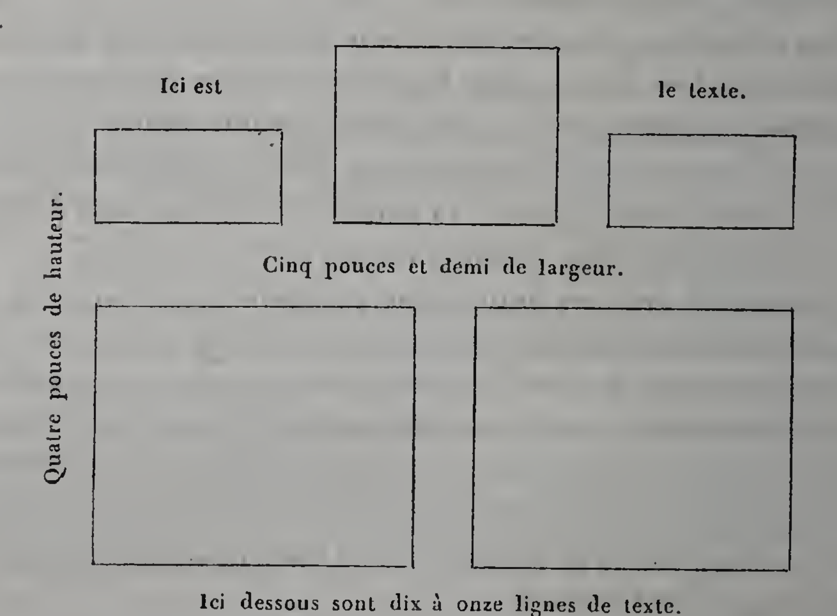
» Les caractères de cette édition sont totalement dans le goût de la bible de Guttenberg, et, pour la grosseur, tiennent un milieu entre ces mêmes caractères de Guttenberg et ceux du psautier de 59. Le papier n'en est pas rude et épais comme celui des éditions du bord du Rhin ; il est beaucoup plus fin ; la netteté de l'édition est telle qu'il y a lieu de croire que cette édition n'est pas l'essai de Pfister.

» La manière dont les figures sont enluminées est d'un assez bon goût. Tout le monde sait à Bamberg que ce Pfister y imprimait dans les premiers temps de l'art typographique, mais on n'y connaît aucune de ses éditions, on n'y connaît pas même ses caractères ; cependant je suis sûr qu'il a encore imprimé un Belial, *iisdem typis*, in-fol. avec figures enluminées, je viens d'avoir des renseignements sur le graveur dont il se servait. J'en ai tenu le premier volume imparfait de plusieurs feuillets.

» J'avais d'abord cru que c'était une édition de Guttenberg inconnue jusqu'à présent, mais la ressemblance parfaite de ses caractères avec ceux du livre de Daniel m'a convaincu qu'ils étaient de Pfister. Voici encore un ouvrage du même artiste, exécuté *iisdem typis*, avec figures coloriées et imprimé en allemand comme le précédent. Ce qui en reste me le fait intituler : *Concordia factorum novae legis cum veteri testamento, etc.* (Je ne sais encore si ce n'est pas ce que l'on a appelé *Biblia pauperum*). En tout 17 feuillets in-fol. chargés de 102 figures gravées sur bois et coloriées que j'appelle grandes, et de 68

autres figures moindres, gravées et coloriées de même : le commencement et la fin manquent, mais il manque très-peu, car la première planche représente l'Annonciation ; sur le recto du dernier feuillet est la Pentecôte ou descente du saint Esprit, de manière que l'histoire de J.-C. y est complète, ce qui prouve qu'il n'y manque que quelques lignes du dernier feuillet, et le verso du premier, où paraît avoir été le commencement du livre.

» Je crois cette édition antérieure à l'histoire de Daniel, parce que les lignes en sont très-irrégulières, tantôt courtes, tantôt longues, défaut peu sensible dans l'histoire de Daniel ; cependant la gravure en est beaucoup plus finement travaillée, et il y a plusieurs planches qu'un graveur en bois du meilleur âge ne dédaignerait pas. Chaque page a 5 estampes en cette forme.



» *Nota*. La bible par le même Pfister est très-régulièrement imprimée.

Donatus minor. 35 feuillets in-4° y compris le premier, lequel a pour titre en gros caractères carrés : *Donatus minor*.

» Au-dessous est gravée une chaise dans laquelle est assis un maître expliquant la grammaire à trois élèves placés à ses pieds pour l'écouter.

» La première lettre du mot *Partes* est très-bien gravée sur bois, et remplit plus de la moitié de la planche. Les pages ont 19 lignes.

Le texte finit à la 15e ligne du verso du 35e feuillet, qui n'a que ces mots : *est volens.* Au-dessous est : *Finit feliciter.* Plusieurs majuscules de cette édition ne ressemblent pas à celles des éditions précédentes, mais tout le reste, ainsi que le papier, est tellement dans le goût de ces éditions, que je crois ce *Donatus* imprimé par Pfister.

. . . .

» ..... Voilà, Monsieur, quelques livres que je crois qui vous manquent à cause de leur très-grande rareté. Je me ferai un plaisir de vous en passer quelques-uns d'ici à quelque temps, non pour de l'argent, mais en échange, condition sur laquelle nous sommes parfaitement d'accord. Vous sentirez aisément de quel intérêt est pour la bibliographie le volume de Pfister que l'on n'estime pas moins que *cent livres d'or,* tout imparfait qu'il est. Je connais encore de lui *Liber Belial,* in-fol., et le premier volume d'une bible latine, in-fol., que la tradition du pays donne pour publiée en 1461. Le tout *iisdem typis.* Mais je n'ai pu obtenir ces deux raretés. Peut-être cela arrivera-t-il avec le temps. Cette bible avait trois volumes.... »

Le reste de la lettre est rempli par quelques détails personnels et par l'indication de beaucoup d'incunables, entre autres d'un exemplaire de l'*Ars moriendi* in-4o, *editio primae vetustatis et typographiae tentamen*, 22 feuillets imprimés d'un seul côté. Le verso du premier feuillet contenait la gravure, avec quelques sentences gravées, et le feuillet qui lui correspondait à droite offrait le texte. Le sujet du premier feuillet était *temptacio dyaboli de fide*, et au-dessous étaient sculptées 27 lignes; celui du deuxième était *bona inspira' Angeli de fide*, et au-dessous étaient 33 lignes; celui du quatrième *bona ĩspiratio Angli contra despacoem;* celui du cinquième *temptatio dyaboli de ĩpatientia ;* celui du sixième *bona ispiratio Angli de patiẽtia....* La onzième planche représentait l'agonisant ou mourant; la page d'impression qui était vis-à-vis à droite portait à la première ligne : *Agonismus loqm et ũsu vois habẽ potuerit fudat* Au-dessous étaient 31 autres lignes.

Dom Maugerard ajoute que cette édition ressemblait totalement à celle d'environ 1480, à l'exception qu'on y trouvait les deux estampes qui précèdent le texte dans l'édition de 1480, et celle de l'ange exterminateur qui, dans cette édition, est supprimée au verso du dernier feuillet.

Cette lettre est extraite d'un recueil de différents papiers de l'abbé Mercier de St-Léger, marqué au catalogue de la bibl. royale sous le no 17861.

Sur les impressions de Pfister qui y sont décrites, on peut consulter le bénédictin P. Placidus Sprenger, *Aelteste Buchdruckergeschichte von Bamberg,* Nurenberg, 1800, in-4o; p. 25. *Biblia sacra latina,* p. 27. *Rechstreit zwischen Tod und*

Menschen, p. 28. *Der deutsche Belial*, p. 30. *Biblische Geschichte von Joseph, Daniel, Esther und Judith, etc.* Heinecken ne nomme pas même Pfister. Voir aussi Zapf : *Von einer hochstseltenen und noch unbekannten Ausgabe der* Ars Moriendi. Augsb., 1806, in-8°. De Rg.

XVII.

Lettre d'A. de Humboldt, communiquée par M. Grille.

Parmi les autographes qui sont là sur ma table, il faut que j'en transcrive un qui, je crois, vous fera plaisir. C'est une lettre de M. de Humboldt. Après ses longs voyages il vint se fixer à Paris, et semblait devoir y finir ses jours. La plupart de ses écrits sont dans notre langue. Il était de toutes nos sociétés académiques ; on le rencontrait chez tous les ministres, dans tous les salons, dans tous les cafés. Il passait chez le peintre Gérard la fin de ses meilleures soirées. Il y arrivait avec une fleur ou une brochure, un dessin ou un ruban qu'il donnait à Mme de Bawr ou à Mlle Godefrey. Il était quêteur, fureteur et conteur d'anecdotes. On l'avait surnommé *la Cueillette*. Mais il faut que j'ajoute vite que, lors des invasions, il plaida chaudement la cause de nos arts, la cause de nos musées, de notre patrie, devenue la sienne, et de ses institutions ; et par ses nobles instances il s'acquit des droits éternels à notre gratitude, à notre affection, à notre estime. Il avait du crédit près des hommes du pouvoir et il en usait pour étayer et servir des savants recommandables. Sa lettre est du 4 mars 1819 ; elle est adressée à M. de Cazes, alors président du conseil, ministre de l'intérieur.

Monsieur le Comte,

C'est presque une indiscrétion coupable d'importuner votre excellence à une époque où les plus grands intérêts occupent sa pensée. Je sais cependant depuis de longues années combien je puis compter sur sa bienveillance et sur son indulgente bonté.

Un de mes amis intimes, M. Hase, professeur de la littérature grecque à l'école des langues orientales, a présenté une pétition à votre excellence pour obtenir sous vos auspices ce qui lui a été promis d'année en année, de voir son traitement porté au même taux que le traitement de ses confrères. Même en accordant cette faveur à M. Hase, les dépenses totales de l'école pour cette année seront moindres que celles de l'année dernière. L'indigence des gens de lettres a quelque chose de touchant, lorsqu'ils sont modestes et laborieux. M. Hase est sans contredit un des premiers hellénistes de France. Il porte un nom étranger, mais il y a plus de seize ans que l'illustre Villoison l'a placé à la bibliothèque du roi. J'ose plaider sa cause auprès d'un ministre qui a déjà soulagé tant de peines.

Je suis avec le plus respectueux dévouement, Monsieur le comte, de votre excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur,

Alex. de Humboldt.

L'augmentation ne se fit pas attendre, et M. Hase eut comme professeur 5,000 francs par année. Il eut ensuite une somme pareille et même plus élevée comme conservateur de la bibliothèque; il fut logé aux frais de l'état; il fut appelé à l'institut, placé et rétribué dans les commissions; on imprima ses livres, on le décora, il eut tous les sacrements, et l'indigence dont parlait M. de Humbold se changea peu à peu et sans bruit, par des mérites réels, par un savoir non contesté, par des services assidus et loyaux, mais aussi par des sollicitations incessantes et bien menées, se changea, dis-je, en une fortune ronde et solide qui dure encore, Dieu merci, et ne cessera pas, j'espère, de quelques lustres. En France, les habiles quelquefois attendent, mais ils finissent tous pas arriver. S'ils grattent à la porte et s'y impatientent, ils trouvent toujours moyen d'entrer, et quand une fois ils sont dedans, ils se font de bons nids où ils vivent gaiement dans le coton et la plume. Tout petits au départ, ils grandissent, ils grandissent, s'engraissent, se pomponnent, roulent voiture, tandis que ceux qui les ont aidés et poussés se voient souvent écartés, meurtris, jetés dans l'exil, et s'en vont gémir et mourir loin du séjour béni de la faveur et de la gloire.

F. G.

Marques des imprimeurs belges. — Josse Bade d'Assche et Jacob Batius.

Celle que l'on voit ici est une des vignettes de Josse Bade d'Assche; sur lequel M. Em. Hoyois à fait une notice dans la 3e livr. du tom. II des *Mémoires de la société des sciences et des lettres du Hainaut*. Elle a été tirée à part en une brochure. Mons, in-8° de 22 pages, papier de couleur.

Cette marque n'a pas été donnée par M. Parr Greswell, dans ses *Annals of parisian typography*. London, Longman, 1818, in-8°, où il parle de Bade, pp. 168, 174, 239. Voir aussi : *A view of the early parisian greck press*. Oxford, 1833, edited by E. Greswell, B. D., 2 vol in-8°, I, 35-42. On remarque dans ce dernier ouvrage que la devise *Aera merent Badio*, ajoutée quelquefois à sa vignette, est probablement une allusion à ce passage d'Horace : *Hic meret aera liber Sosiis*. Quelquefois cette sentence est étendue de cette manière : *Aere meret Badius laudem auctorum arte legentium*. La Caille en avait déjà fait l'observation.



A propos de Bathenius à qui l'on doit le premier volume sorti des presses de Maestricht, disons que, Jacob Batius, qui imprimait à Louvain, en 1549, les rares *Acta et decreta synodi Leodiensis* de l'évêque de Liége George d'Autriche, avait la même devise, représentée à peu près de la même manière, moins le portique et avec une autre légende: *Prudenter vigili gloria tuta comes*. Il n'échappera point que *Jacobus Batius* et *Jacobus Bathenius* ont des noms qui se ressemblent beaucoup, et qu'ils pourraient bien n'être qu'un seul et même personnage, ou du moins appartenir à la même famille. (Voy. p. 364.)

De Rg.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

NODIERANA. Le *Bulletin du Bibliophile* de M. Techener, février 1825, contient, pp. 69-74, trois lettres inédites de Charles Nodier, à MM. Duputel, président de l'académie de Rouen, Merlin, libraire de Paris, et Barbier, bibliothécaire de l'empereur.

Le poëte coiffeur Firmin vient de dédier à Madame Marie Nodier-Menessier, son poëme provençal de *Marthe la folle*, traduit en français dans la *Revue de Paris* du mois de mars. Voici le début de cette gracieuse et touchante composition :

Jolie dame de Paris,
Vous qui portez un nom si beau, qui tant brille,
Vous ne devinâtes pas, le jour où je m'en revins,
Qu'en vous quittant je me promis
De vous envoyer poignée de fleurs
Fraîches, riantes comme vous, etc.

Un littérateur, dont une imagination vive, impatiente, reproduit les impressions les plus intimes, nous écrit une lettre dans laquelle on remarque ces aperçus sur Nodier; si l'aimable auteur n'est pas traité avec indulgence, il ne l'est pas non plus sans justesse ni justice. On va voir :

« Vous parlez de Nodier. Il me semble qu'il a tout aimé à contre-» sens, de travers et à rebours, comme Béranger, moins heureux que » lui peut-être en renommée, quoique plus grand, à mon avis, en » mérite. Pour lui c'était un jeu que d'écrire; il se moquait de ses » lecteurs comme Janin, et de lui-même comme Bayle. Il y a en lui » du Montaigne et du Cousin. Un peu normand, un peu gascon et » francomtois seulement par je ne sais quelle libre allure qui tenait » du voisinage de la Suisse. Il sacrifia trop au singulier, au Dieu » inconnu. Ses pages sont comme ces toiles de l'Inde, mousselines

» légères, finement tissées, et dont vingt aunes passeraient dans une » bague de noces.....

» On disait de Nodier : c'est un grand essayeur. — En effet il usa » de tout, passa partout, se fit remarquer et lire partout, sans laisser » nulle part de traces profondes. Esprit de choix, juste, à reflets in- » certains; couleur vive, à nuances pâles; incisif et doux, jamais » naïf, mais tendre ; se liant vite, fuyant de même et tournant le dos » de bonne foi, sans rancune, à des gens qu'il avait cru adorer, mais » qui lui étaient tout à coup devenus insupportables, antipathiques, » odieux.

» Adieu, Monsieur, j'ai connu, aimé et perdu en peu d'années » trois administrateurs de la bibliothèque de l'arsenal : Grozier, Tre- » neuil, Nodier. Tout tombe autour de moi. C'est bientôt mon tour. » Nous périssons et mourons peu à peu dans nos amis, nos goûts, » nos arbres. Les regrets et les ruines ne font que m'attrister, je » mourrai brûlant et fumant.... »

Qui a tracé ces lignes spirituelles et mélancoliques? C'est un secret qu'il ne nous appartient pas de révéler pour le moment. La même lettre en donne la raison. « Avez-vous reçu mon paquet? nous dit l'in- » génieux anonyme ; je tire tous mes ouvrages à 30, 40, 50 exemplaires » au plus, je n'en donne point autour de moi. — Si on me lisait ici, » on me lapiderait. Je suis de ceux qui doivent écrire en Suisse, en » Hollande, à Londres, et se mettre un masque de fer, car je ne dis » que des vérités et on ne les aime guères. »

Nécrologie. — Le célèbre Auguste-Guillaume de Schlegel, frère et collaborateur de Frédéric-Guillaume de Schlegel, qui l'a précédé au tombeau d'un grand nombre d'années, est décédé à Bonn le 12 mai. Il était né à Hanovre le 8 septembre 1767. Cet homme de génie, d'un savoir immense, était devenu vers la fin de sa vie cérémonieux et rigoureux observateur d'une puérile étiquette dont plus d'une fois ses jeunes auditeurs ne craignirent pas de se moquer. Il semblait préférer à sa haute renommée littéraire les rubans dont il était bariolé, et des lettres de noblesse écrites d'une manière bien moins durable dans ses patentes en parchemin que dans ses glorieux ouvrages. (*Pèlerinage en l'honneur de Schiller*, p. 34.)

M. Soulié, conservateur à la bibliothèque de l'arsenal, dont nous

avons déjà annoncé le décès, est mort à Paris dans la maison des pères de Saint-Jean de Dieu ! C'était un homme de goût et d'esprit, qui n'a jamais publié que des feuilletons de critique théâtrale et littéraire, mais qui aurait laissé de bons ouvrages, si sa paresse excessive n'eût complétement paralysé son talent. Il vécut pauvre, en philosophe ; il mourut dans un hôpital, en chrétien.

Le 26 février est mort à Carlsruhe le conseiller-archiviste docteur Charles-Georges Dümge, autrefois professeur extraordinaire et bibliothécaire de l'université de Heidelberg ; né dans cette dernière ville le 23 mai 1772. On sait combien il a été utile à la belle et grande entreprise des *Monumenta Germaniæ*, que dirige si dignement M. Pertz.

M. Huot, conservateur de la bibliothèque de Versailles et continuateur de Maltebrun, vint de mourir.

Le 15 mai est décédé à La Haye, après une longue maladie et à l'âge de 72 ans, le baron Henri Collot d'Escury de Heinenoord, conseiller d'état, commandeur de l'ordre du lion néerlandais, curateur de l'université de Leyde, et ancien membre de la seconde chambre des états-généraux. M. d'Escury était un écrivain de mérite qui avait publié, entre autres, un ouvrage sur la gloire littéraire de la Hollande.

M. Samuel Iperuszoon Wiselius, membre de l'institut des Pays-Bas, et auteur de plusieurs tragédies en langue hollandaise, est mort vers le milieu de mai, à Amsterdam.

La Contemporaine. — Cette femme un moment célèbre, on ne sait pourquoi, sous le nom de *Saint-Edme*, et qui a terminé sa longue et aventureuse carrière dans un hospice de Bruxelles, le *réfuge* de la rue des Ursulines, s'appelait en réalité Ida *Versfeld de Jong*. Elle était née en Hollande, dans la religion protestante, à laquelle elle renonça quelques jours avant sa fin.

Mystification. — Le transfert de la bibliothèque de la ville de Bruxelles dans celle de l'État est achevé. Pour l'exécuter avec plus de célérité et de facilité, on avait établi un pont de bois qui traversait diagonalement la Cour du Palais de l'industrie. Un plaisant, à cette occasion, écrivit à un journal sérieux, que l'idée de cette construction était due à l'archiviste du royaume, qui en avait vu le

modèle en Espagne, pour le transport des livres de Yust à Simancas. D'abord en Espagne on ne construit rien, ou peu s'en faut, et le bois n'a guère plus d'emploi que la brique et la pierre; ensuite figurez-vous ce pont reliant Simancas à Yust, ou, si vous l'aimez mieux, Valladolid et Placentia, sur un espace de près de 50 lieues en ligne droite, à travers montagnes et vallées et d'immenses difficultés de terrain. Et les grands journaux acceptent de pareilles absurdités, pourvu qu'elles soient rédigées d'un ton grave et doctrinaire!

Vers improvisé par M. de Rg., au banquet offert par la ville de Tournay au congrès archéologique de Lille.

Un seul Dieu sur le monde exerce son pouvoir,
Sur le trône des cieux il règne sans partage,
Dans tout ce qu'il a fait il a mis son image,
L'univers comme l'homme est son vivant miroir.
Voyez-vous deux soleils, au milieu de l'espace,
Rivaux ambitieux, disputer de clarté,
Et l'âme, où la nature entière se retrace,
Pourrait-elle abdiquer sa sublime unité?
Non, partout se reflète une immense harmonie,
C'est la loi de la mort, c'est la loi de la vie,
C'est la loi de l'humanité.
Son flambeau chaque jour éclate davantage,
Et plus ils marcheront plus la fraternité
Joindra des pèlerins dispersés par l'orage,
Égarés dans l'obscurité.
Des mortels l'unité règle les destinées.
Et nous, peuples amis, que l'histoire, la foi,
L'art, même l'intérêt, ce despotique roi,
Serrent étroitement de chaînes fortunées,
Vers le but noble et grand que montre un doigt divin
Fidèles compagnons suivons même chemin,
Avançons, soutenus par un même courage,
Et pour rendre moins lourd le labeur du voyage,
Tenons nous gaîment par la main.

Tournay, le 5 juin 1845.

A MONSIEUR LE BARON DE REIFFENBERG,

A propos d'une discussion relative à l'ancienne langue celtique, laquelle s'était élevée dans le congrès archéologique de Lille.

Savant infatigable, harmonieux critique,
Si doux et si charmants sont vos plus rudes coups,
Qu'on voudrait savoir le *celtique*,
Pour avoir le plaisir d'être battu par vous.

Le chevalier DE LINAS.

Lille, 5 juin 1845.

Origine d'un proverbe. — D'où vient l'expression proverbiale : *tomber de Charybde en Scylla?* La plupart croient qu'elle vient de Virgile et d'Horace. M. Ch. R-y, dans le *Dict. de la conversation*, suppl. (112e liv., 1845, p. 417), déclare qu'il n'en est rien et qu'elle est due à un poëte flamand, à Gautier de Lille, surnommé de Châtillon. Le vers qui a donné lieu au proverbe :

Incidis in Scyllam cupiens vitare Charybdim,

est le 301e du cinquième livre de l'*Alexandreis*. Galeotus Martius et Pasquier dans ses *Recherches* lui avaient déjà fait restitution. Reste à savoir si Gautier n'a pas mis sous forme rhythmique un proverbe déjà usité de son temps.

Manuscrit de Luther. — On a découvert récemment, dans les archives royales à Berlin, l'original de la lettre de Luther à l'archevêque de Magdebourg, pour protester contre la vente des indulgences. Cette lettre porte la date du 31 octobre 1517.

Prétendue prophétie de Cazotte. Mots célèbres qui ne sont pas vrais. — A propos d'une réimpression du *Diable amoureux*, le scrupuleux rédacteur du *Journal général de l'imprimerie et de la librairie* (samedi, 3 mai 1845, no 2216) rappelle l'état où il a amené le débat littéraire relatif à la prédiction de Cazotte.

A la page 538 de l'année 1820, M. Beuchot avait publié un fragment de La Harpe qui prouve que la prédiction n'est pas de Cazotte, mais un jeu d'esprit de l'auteur du *Lycée*.

Cette prétendue prophétie a été publiée pour la première fois, en 1806, dans les *Œuvres choisies et posthumes de La Harpe*, par M. C.-B. Petitot (mort en 1825), qui, ainsi que M. Beuchot l'a raconté en 1817 (voy. p. 383 de la *Bibliographie de la France*), eut le tort de supprimer le dernier alinéa du manuscrit, dans lequel La Harpe avouait que la prédiction n'était que supposée. M. Boulard, d'honorable mémoire, exécuteur testamentaire de La Harpe, et mort aussi en 1825, publia dans le *Journal de Paris*, du 13 février 1817, un passage de l'alinéa supprimé par Petitot. M. Boulard autorisa M. Beuchot à prendre *sur l'autographe*, copie de l'alinéa dont il s'agit, en lui recommandant toutefois de ne pas le publier, parce qu'il avait l'intention de le faire. Mais, en 1820, comme il n'avait pas encore exécuté ce projet, M Beuchot lui demanda et en obtint la permission de mettre au jour ce fragment. Il le donna dans le *Journal de la librairie* du 30 septembre 1820, pp. 382-83, et en remit un exemplaire à M. Boulard, qui, n'étant mort que cinq ans après, aurait eu le temps de réclamer, si M. Beuchot n'avait pas été exact.

Quant au feuillet sur lequel il avait pris copie du fragment, outre que M. Boulard était incapable de tromper, l'écriture de La Harpe était bien connue à M. Beuchot, qui avait eu des rapports avec le célèbre critique; il allait, en 1802, une fois par semaine, le mercredi, à Corbeil, où La Harpe était exilé, et dans l'intervalle ils s'écrivaient.

L'éditeur des *Œuvres de Cazotte*, 1816-1817, 4 vol. in-8°, n'a pas eu besoin de la publication de M. Beuchot de 1820, pour croire à la fausseté de la prédiction.

« Mais longtemps encore, dit le savant bibliographe, on attri-
» buera à Cazotte la prédiction fabriquée par La Harpe, comme
» longtemps encore on mettra sur le compte de Cambronne, qui les
» désavouait, les paroles célèbres : *la garde meurt et ne se rend pas.* »

Dans une note ajoutée par le même M. Beuchot, p. 561 du t. VI de l'édition in-8° du *Dictionnaire de Bayle*, il les avait mises au rang des mots bien trouvés, qui ne sont pas vrais. Ainsi qu'on vient de le dire, Cambronne déclarait qu'il ne les avait pas prononcées. On les regardait comme de l'invention de Rougemont, qui, en se les laissant attribuer, croyait n'ajouter qu'une facétie à celles qu'il se permettait quelquefois. Mais voici que ce cri fameux, tombé, en quelque sorte en épave, est réclamé par M. le comte Michel, capitaine au 45e de

ligne, et par le baron Michel, auditeur au conseil d'état, au profit de leur père, lieutenant-général tué sur le champ de bataille à Waterloo, où il commandait le régiment des chasseurs à pied de la vieille garde.

Tel est l'objet d'une *requête* adressée par ces Messieurs, contre une ordonnance royale qui autorise la ville de Nantes à ériger un monument au général Cambronne, et à y faire graver les mémorables paroles, requête imprimée et annoncée dans le *Journal de la librairie* du 3 mai 1845, n° 2277.

Lacération et soustraction de manuscrits. — Le vase de Portland a porté ses fruits. Cet exemple d'une folie barbare et sacrilége devait trouver des imitateurs. Nous regrettons que ce soit encore un anglais qu'on ait accusé d'un de ces actes d'odieuse sauvagerie. Le 17 mai le tribunal de première instance de Bruges a condamné par défaut, le sieur Jean-Alex. Giles à deux ans d'emprisonnement, pour avoir prétenduement lacéré, soustrait et enlevé un manuscrit ou partie d'un manuscrit déposé et appartenant à la bibliothèque publique de la ville de Bruges. Ce manuscrit portait le n° 372. Il paraît toutefois que la condamnation n'a été motivée que par des réponses ambiguës du prévenu, qui, à cause de son ignorance de la langue française, semblait confesser un délit dont il était loin, au contraire, de se reconnaître coupable. Il va, au surplus, purger incontinent sa contumace.

Maria Stella. — Ce livre, trouvé, dit-on, chez les pères de la rue des Postes, n° 18, à Paris, à l'époque du procès Affnaer, vient d'être réimprimé à Bruxelles, chez Verrassel-Charvet (in-18 de 220 pp.) : insipide roman auquel les passions politiques peuvent seules donner quelque intérêt, et qui deviendra peut-être avant peu une *rareté* bibliologique. On veut y prouver, chose absurde, qu'un des premiers souverains du monde est fils d'un geôlier de la petite ville de Modigliana, en Toscane, et qu'il fut substitué à une fille légitime. Il est difficile d'arriver d'une manière plus platte à un résultat plus ridicule.

Lettre sur Simon Stevin. — Les dénicheurs d'anonymes sont en émoi; il vient de tomber, on ne sait d'où, au sein de l'académie,

une lettre de 148 pages destinée à défendre Simon Stevin, le grand mathématicien, l'ami de Maurice de Nassau, contre un savant académicien et d'honorables représentants, qui cette fois semblent s'être trompés en prenant cet homme de génie pour un *inconnu* et pour un *traître à la patrie*. Cette lettre est un feu roulant d'épigrammes; l'érudition même y est caustique, la gravité plaisante et acérée. Point de détours, point de diplomatie; le malin et impitoyable auteur va droit au but et fait hautement sa profession de foi. Une bonne partie de sa brochure est destinée à rassembler des témoignages en faveur de Simon Stevin; aucune source ne lui est cachée; cependant, comme il est presque impossible de ne pas oublier quelque chose, le *Steviniana* ne parle ni de la notice de M. Van Cappelle, ni de l'écrit de M. Corneille Vorduin d'Utrecht, couronné par l'université de Gand, en 1821-1822. (*Laudatio Simonis Stevini Brugensis*, 39 pp. in-4°), ni de l'*Annuaire de la Bibliothèque royale*, 1842, pp. 335-337 (pardon pour cette dernière observation). — Des bibliophiles ont remarqué que ce spirituel et mordant *factum*, quoiqu'il porte le nom de la ville de Nieuport, a été imprimé réellement en Angleterre; le papier, l'impression, le format, je ne sais quel parfum de houille, de goudron et d'eau salée l'annoncent indubitablement. Mais au delà de la Manche, qui sait écrire d'une manière si française, qui connaît d'ailleurs si minutieusement la Belgique, sa littérature, sa politique et sa chronique scandaleuse?

On a été quelque peu étonné de ce qu'on représente comme mal traité un savant que nous estimons tous, et qui, au contraire, occupe de toutes manières la plus belle position de la Belgique. Si c'est là du malheur, beaucoup le brigueront comme une bonne fortune.

Censure autrichienne. — On écrit de Vienne, le 8 avril :

« Les savants et les gens de lettres les plus distingués de l'Autriche, parmi lesquels on en remarque plusieurs qui occupent des postes éminents dans l'État, tels que le cardinal patriarche de Venise, le comte Ladislas de Pyrkes, le baron de Hammer de Purgstall, le baron de Zedlitz, le baron de Munch-Bellinghausen, le comte d'Auersperg, dont les deux derniers ont publié leurs ouvrages sous les pseudonymes de *Joseph Halm* et d'*Anastasius Grun*, ont signé une

pétition à l'empereur, dans laquelle ils supplient S. M. de modifier les règlements de la censure, de manière à ce que la manifestation de la pensée par la voie de l'impression soit débarrassée des nombreuses entraves qui la gênent actuellement. Cette pétition, que M. de Metternich a remise à l'empereur en l'appuyant d'un avis favorable, a été accueillie par S. M. avec la plus grande bienveillance.

Assemblée des gens de lettres à Leipzig. — Une assemblée des gens de lettres a été convoquée à Leipzig et s'est réunie le 27 avril pour s'occuper principalement des droits d'éditeurs, de l'établissement d'un tribunal arbitral, tant pour les auteurs entre eux, qu'entre les auteurs et les éditeurs, et enfin des limites de la reproduction. Les auteurs étrangers avaient été invités aussi à cette réunion.

Dans une conférence préparatoire tenue le 10, le professeur Biedermann et le docteur Laube ont été élus l'un président et l'autre vice-président. Le docteur Heller a pris la parole sur cette question : « Comment faut-il définir la contrefaçon dans le domaine du journalisme? Dans quels cas la reproduction d'articles de journaux, tout en indiquant les sources, doit-elle être regardée comme illicite? »

Le Bibliothécaire.— Ce recueil entrepris par M. Quérard et quelques amis de la bibliologie, est décédé après sa première livraison. La raison commerciale a tué la raison littéraire.

Vente de médailles et de monnaies à Gand. — Ainsi que nous l'avons dit, la ville de Gand est devenue un marché numismatique; c'est là que se tient la bourse d'un commerce qui a pris depuis quelques années une extension extraordinaire. Des ventes successives ont changé le tarif des monnaies et des médailles, et porté le prix de quelques-unes à un taux inouï jusqu'à présent. Le mauvais temps avait cependant attiré peu d'amateurs le 19 mai, et la bibliothèque royale a pu acquérir, sans grande dépense, un certain nombre de baroniales françaises de la collection Van Loo. Elle n'a pas obtenu aussi facilement le cavalier d'or de Jeanne de Brabant. Cette pièce, dont on ne connaît que trois autres exemplaires dans le pays, a été achetée 320 francs sans les frais, somme néanmoins fort inférieure à celle payée par le prince de Ligne pour le même article. M. Reichel,

dont le cabinet, à S[t]-Pétersbourg, jouit d'une juste célébrité, a été l'un des derniers enchérisseurs.

Bibliothèque royale. — Pendant le mois de mai les 50,000 volumes de l'ancienne bibliothèque de la ville, ont été transférés et placés dans celle de l'État. Cette opération difficile a été terminée en dix jours et avec beaucoup d'ordre.

Molière-Elzevier. — Nous avons signalé dernièrement un exemplaire unique du *Molière-Elzevier.* En publiant cette annonce nous étions presque sûr que ce joyau bibliologique deviendrait la propriété de M. Charles Pieters, de Gand. En effet, nous ne connaissons pas d'amateur qui ait une pareille collection d'Elzeviers. M. Pieters est un homme instruit et un homme de goût, d'un goût fin et délicat, n'aimant que les livres de bonne compagnie, c'est-à-dire les beaux exemplaires, les reliures élégantes, d'une simplicité noble, d'un luxe approprié au contenu de chaque volume ou à sa rareté relative. Pour lui la qualité l'emporte sur la quantité, et s'il vise à la perfection, on peut dire qu'il l'a atteinte autant que cela est possible aux hommes et à cette classe d'hommes à part qu'on appelle bibliophiles.

Histoire de France du P. Loriquet. — M. Beuchot, à qui rien n'est caché de la bibliographie moderne, annonçant, dans le *Journal de la librairie* du 24 mai 1845, le *Manuel du droit public ecclésiastique français* de M. Dupin, a écrit cette note :

« A cette occasion, je rappellerai qu'on a dit que, dans une his-
» toire de France, publiée en 1814, le P. Loriquet, mort récem-
» ment, nomme Napoléon *marquis* et *lieutenant-général du roi.* JE
» N'AI JAMAIS VU CETTE ÉDITION. Rien n'est incroyable de la part de
» l'esprit de parti.

» Mais n'aurait-on pas confondu l'histoire de France du P. Lori-
» quet avec la réimpression de *l'Art de vérifier les dates,* in-4° et
» in-8°, réimpression dans laquelle, immédiatement après l'article
» de Louis XVI, mort le 21 janvier 1793, vient l'article de Louis XVII,
» ainsi conçu : « 1793, Louis XVII, né à Versailles, le 27 mars 1785,
» nommé duc de Normandie jusqu'à la mort de son frère, époque à

» laquelle il lui succéda dans le titre de dauphin ; roi de France le 21 » janvier 1793, par droit d'hérédité; prince dont l'esprit, l'affabilité » et le courage donnaient les plus belles espérances, mourut en mi- » norité, captif dans les prisons du Temple, non sans de forts soup- » çons qu'il fut empoisonné le 8 juin 1795. Sans doute le poison a » pu abréger les jours de cet infortuné prince, etc. » Après quoi » vient l'article sur Louis XVIII.

» Passer sous silence dans cet *Art de vérifier les dates*, les temps » de la convention, du directoire, du consulat, de l'empire, est ri- » dicule. Qualifier Napoléon de marquis et de lieutenant-général » eût été par trop absurde de la part du P. Loriquet et de tout au- » autre. »

Legs de Schlegel. — L'illustre écrivain a légué tous ses manuscrits inédits au célèbre archéologue Frédéric-Théophile Welker, son collègue à l'université de Bonn, avec prière de les publier.

La part du roi de Prusse dans cet héritage est une écritoire en argent massif, d'un très-beau travail; il a appartenu à Mad. De Staël, qui en fit don à Schlegel, l'ami intime et le collaborateur, assurent quelques-uns, de l'auteur du livre sur l'*Allemagne*. Cette écritoire me rappelle celui de J.-J. Rousseau (il était tout simplement de corne), vers lequel, dans ma ferveur de jeune homme, j'allai jadis en pèlerinage chez M. Bouilly, son heureux propriétaire, et l'écritoire de Martin, ambre et or, donné par Voltaire au grand Frédéric, et que Napoléon avait permis à M. Denon d'emporter de Sans-Souci. Ces dévotions littéraires ont charmé mes premières années; j'aurais couru bien loin pour rendre hommage à de pareilles reliques. Toute espèce de talent, toute capacité quelconque me semblait chose sacrée : je me prosternais, j'adorais..... je n'avais pas encore appris à connaître l'homme à travers son intelligence.

De Rg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

69. *Bibliografia agronomica, saggio di un catalogo ragionato de' libri d'agricoltura e veterinaria, scritti in Italiano o all' Italia spettanti.* Milano, 1844, in-12 de VII et 328 pp.

70. *Urkundliche Nachrichten zu Geschichte der sächs. Bibliotheken* von Dr J.-L. PETZHOLDT. Dresden, Walther, 1845, gr. in-8° de 16 pp.

71. *Messkatalog, Ostern,* 1845. Leipzig, Weidmann, in-8° de XV et 394 pp.

72. *Bibliographischer Handbuch der philolog. Literatur der Deutschen seit der Mitte des* 18 *jahrh. bis auf die neueste Zeit.* Nach J.-S. ERSCH in systemat. Ordnung bearb. und mit den nöthigen Registern versehen von CH. AUT. GEISSLER. 3 Aufl. Leipzig, Brockhaus, 1845, gr. in-8° de 34 feuilles.

73. *Allgemeine Bibliographie, für Deutschland. Ein wöchenbl. Verz. aller neuen Erscheinungen im Felde der Literatur.* Redacteur : J. DE MARLE. Jahrg. 1845, 52 nos mit Intelligenzblatt. Leipzig. Hinrich, gr. in-8°.

74. *Allgemeine Bibliographie. Monatsausgabe. Wissenschaflich geordnet. Redigirt von demselben. Jahrg.* 1845, in-12, Heften. Ib. gr. in-8°.

75. *Sammlung historisch-berühmter Autographen oder Fac simile's von Handschriften ausgezeichneters Personen alter und neuer Zeit.* Auf Stein geschreben. 3es und 4es Heften. Stuttgart, Becher und Muller, 1845, in-4°, pl. 43-156 et 2 extra-blatt.

L'exécution matérielle de ce recueil est toujours satisfaisante. Dans ces deux cahiers on trouve de l'écriture de George Sand, Voltaire, Marie d'Autriche, Lancaster, de Haller, le feld-maréchal prince de Ligne, Sylvain Bailly, Jean Jacques Rousseau, Martin Luther, Philippe II, roi d'Espagne, Robespierre,

Necker, Fourcroy, Danton, Dumouriez, Barnave, Lacépède, Vergniaud, Mme Roland, etc., etc. Ce n'est pas sans confusion qu'au milieu de toutes ces bruyantes célébrités, nous avons démêlé, sous le nº 91, le griffonnage d'un homme qui est plus amoureux du repos que de l'éclat, et qui n'avait certainement pas destiné ces lignes à la publicité. Il est d'autant plus sensible à l'honneur qu'on lui fait qu'il n'avait jamais songé à le solliciter, et qu'il ignore complétement à qui il en est redevable. Cependant il n'affectera pas une fausse modestie, et se contentera de rappeler ce mot d'une personne qui n'était pas sans quelque esprit et que l'on comparait à Dieu : « C'est un peu fort, dit-elle, mais cela fait toujours plaisir. »

76. *Bulletin de l'alliance des arts.* 3e année, t. III, nº 20, 10 avril 1845.

P. 312. Lettre de M. Pr. Placclet, bibliothécaire d'Agen, sur M. Perez, qui dirigea la bibliothèque de cette ville pendant 15 ans, et à qui l'on doit l'ingénieuse facétie destinée à prouver plaisamment que Napoléon n'avait jamais existé et n'était qu'un mythe astronomique.

Nº 21. M.-A. Bonnardot poursuit sa description du vieux Paris, d'après le manuscrit de Guillebert de Metz, de notre bibliothèque royale, et M. Gustave Brunet continue ses recherches sur la *Bibliothèque de Jacques de Thou.*

77. *Bulletin du bibliophile*, février, septième série. Paris, Techener, 1845.

Pp. 51-58. Article de M. Aimé Martin sur le véritable texte de Molière, à propos de la troisième édition de son Molière *variorum.* Il y mentionne l'exemplaire des œuvres du grand comique, édition de 1682, que M. Beuchot signale dans une note et qui fit croire que l'édition donnée par Vinot et La Grange, était cartonnée et que cet exemplaire qui portait les armes de la Reynie, lieutenant-général de police en 1682, avait échappé aux ciseaux de la censure. Ce livre, emporté à Constantinople par M. Simonin, entra seulement en 1833 dans la collection dramatique de Soleine, qui l'avait acheté 75 francs, et à la vente duquel il dépassa la somme de 800 francs. Aujourd'hui il fait partie de la riche et curieuse bibliothèque de M. Armand Bertin, qui a permis au nouvel éditeur d'en faire usage.

Pp. 58-62. Suite des amusantes *Promenades dans une bibliothèque de province*, par M. Arthur Dinaux. Il y est question de l'ouvrage du docteur Carlos Garcià : l'*Opposition et conjonction des deux grands luminaires de la terre*, ouvrage publié en espagnol et en français, à Cambrai, en 1622, à Rouen, en 1630 et 1638, à Gand, en 1645; enfin trad. en italien, Venise 1651, et dont nous avons parlé, t. I, p. 451 (*La presse espagnole en Belgique*, nº 4).

Pp. 75-76. Lettre du comte Charles Pasero de Corneliano, pour révéler qu'il

s'est caché sous le nom du *comte de Carolis* quand il a fait imprimer à Marseille, en 1817, un recueil dont le Gouvernement sarde crut devoir acheter l'édition entière.

78. SERAPEUM, *Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft*, etc., herausgegeben von Dr ROBERT NAUMANN. Leipzig, n° 6, 31 März 1845, in-8°.

Pp. 81-92. Suite de la comparaison de la première et de la seconde édition allemande du recueil de voyages dans les Indes orientales et occidentales, par De Bry.

Pp. 92-96. Analyse de l'*Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique*, par M. le docteur Grässe, bibliothécaire du roi de Saxe. Ce grave et savant bibliographe confirme une vérité dont nous avons fait depuis longtemps l'expérience. L'indulgence, la courtoisie sont le lot des talents élevés, des esprits d'élite; la morgue pédantesque, la dureté impolie appartiennent de droit à la médiocrité envieuse ou vaniteuse. Une intelligence supérieure est comme la Providence, elle reçoit en gré jusqu'à l'obole du pauvre. M. Grässe nous a montré cette aimable facilité, et apparemment que sa bienveillance l'aura entraîné, car il approuve des choses que nous jugions à peine dignes d'être mises sous ses yeux. Qu'il agrée nos remercîments pour ce témoignage si flatteur et si délicat.

79. *Compte rendu des sciences de la commission royale d'histoire ou recueil de ses bulletins*, t. X, n° 11, séance du 6 avril, 1845. Bruxelles, Hayez, in-8°.

Pp. 156-171. *Notice sur un manuscrit de Thomas a Kempis, appartenant au séminaire de Liége*, par M. Bormans, professeur à l'université de cette ville.

Cette dissertation, nous le déclarons en conscience, semble trancher la question si longtemps controversée de l'auteur de l'*Imitation*. Malgré les ingénieux efforts de M. Onesime Le Roy, et la lutte opiniâtre soutenue pendant toute sa vie par feu M. Gence en faveur de Gerson, Thomas à Kempis triomphe. Qu'on lise M. Bormans sans prévention, et on se prononcera certainement pour le chanoine régulier du Mont-Sainte-Agnès. Nous ne nous inquiétons pas de Gessen, que M. de Gregory a voulu tirer des limbes de l'oubli. Gessen est un adversaire peu redoutable, et pour ainsi dire hors de combat.

Ce même cahier contient un inventaire de la bibliothèque de Marie de Hongrie, communiqué par M Gachard. Nous nous proposons de le reproduire dans notre recueil.

Il est terminé, suivant l'usage, par une revue bibliographique.

80. RUDOLPH WEIGEL'S *Kunstlager-Catalog. Sechzehnte Abtheilung, mit einer wissenschaftlichen Uebersicht der in den sechzehn Abtheilun-*

gen aufgefuhrten Schriften über die schönen Künste, nebst Anhängen, enthaltend die Bücher mit kunslerischer Ausstattung (illustrationen) *ferner chronologische Aufführung der Holzschneider, welche zu Büchern gearbeitet habent*, etc. Leipzig, Rudolph Weigel, 1845, IV, 84 et LXXXIII pp.

Ce catalogue est indispensable à tous ceux qui cultivent les arts du dessin ou qui en font un objet de spéculation et de commerce; il les mettra au courant du passé et du présent de l'art. M. Weigel promène partout un regard attentif, le moindre bruit arrive à son oreille constamment ouverte : ainsi dans ce cahier il annonce à l'Allemagne plusieurs entreprises belges, entre autres celle des Loges de Raphaël, gravées par De Meulemeester (n° 14122).

81. *Comité permanent de typographes. Procès verbal de la réunion générale du 5 mai* 1845. Bruxelles, Meline, in-8° de 15 pp.

Brochure qui contient d'abord un discours adressé à l'assemblée par le président du comité. On y établit que la question de la contrefaçon est encore moins une question d'argent qu'une question sociale. La contrefaçon, dit l'orateur, a répandu en Europe les idées philosophiques nées sur le sol de la France. Elle a *fait lire tout le monde* et elle touche en réalité aux bases de notre constitution, à nos libertés les plus précieuses. Ces considérations exprimées avec amertume, et qui imputent à une opinion dominante des projets réactionnaires, est suivie du texte des petitions présentées au roi et à la chambre des représentants. Le tout est terminé par un extrait de l'*Observateur* et du *Messager de Gand*. Tout ce mouvement d'idées dans une classe de citoyens à laquelle on daigne rarement prêter attention, doit faire sérieusement réfléchir. De Rg.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Du dessin et de la miniature dans leur application aux manuscrits.

PREMIERS SIÈCLES DE L'ART.

L'art d'orner les manuscrits de peintures et d'ornements en or, en argent et en couleurs, que l'on cultiva en Europe depuis le IVe siècle jusqu'au XVIIe inclusivement, et qui sert de liaison entre la peinture ancienne et moderne, n'a pas, jusqu'à ce jour, attiré l'attention des écrivains autant qu'il le mérite. Cette branche très-remarquable des beaux-arts devrait avoir son histoire aussi bien que la peinture à l'huile, la gravure sur cuivre, celle sur bois, etc. Cependant, à l'exception des ouvrages qui traitent des manuscrits, principalement par rapport à leur ancienneté et au caractère de l'écriture, tels que ceux de Montfaucon, Mabillon, Muratori, le *Nouveau traité de diplomatique*, le livre de l'anglais Astle et quelques autres, il n'existe guère que quatre ou cinq auteurs qui aient attiré l'attention de ce côté, par exemple, le docteur Dibdin, dans son *Bibliographical Decameron*, sir Frédéric Madden en Angleterre, en France d'Agincourt, Alexandre Lenoir, Silvestre et le comte de Bastard.

Il est vrai qu'en 1782 l'abbé Rive annonça un essai sur cette matière et publia quelques planches ; mais elles sont si mal exécutées et si infidèles, qu'on ne doit pas beaucoup regretter que l'ouvrage n'ait point été continué. D'ailleurs il ne semblait pas avoir approfondi la

matière (1) ; car, dans le prospectus, il avance, sans la moindre hésitation, que depuis le Xe jusqu'au milieu du XIVe siècle, les miniatures sont toutes détestables et trahissent la barbarie de l'époque où elles furent exécutées.

Il ne faut guère avoir vu de manuscrits, ou être privé de goût, pour émettre une pareille hérésie.

En attendant que l'un ou l'autre savant, avec les nombreux matériaux qui existent en France, en Italie, en Angleterre et en Allemagne, compose une *histoire du dessin et de la peinture, dans son application aux manuscrits*, et décrive l'origine, les progrès, la renaissance et le déclin de la miniature, nous présenterons quelques remarques générales sur l'emploi et le style des ornements peints des manuscrits, en suivant l'art siècle par siècle.

Nous nous servirons des matériaux fournis par le *Nouveau traité de diplomatique*, par Langlois, par l'abbé Rive et les auteurs cités plus haut. Plusieurs de ces ouvrages se trouvent très-difficilement ; nous avons pu les consulter tous, et en tirer ce qui était le plus à notre convenance.

Obligés de nous renfermer dans des limites assez étroites, nous ne dirons rien des manuscrits sanskrits, javanais, siamois, persans (2), arabes (3), turcs, onigours (4), égyptiens, coptes, etc., etc., qui tous sont ornés de peintures brillamment colorées et très-curieuses sous le rapport artistique. Nous n'embrasserons, dans notre examen, qu'une partie de l'Europe, et le lecteur verra que le champ est encore bien assez fertile et assez vaste.

Nos ancêtres ont poussé le luxe et la magnificence des livres au point que depuis près de quatre siècles que la typographie, la gra-

(1) Il ne s'imprima que 80 exemplaires de l'ouvrage de l'abbé Rive, de 26 planches chacun, choisies principalement dans des manuscrits de la collection de La Vallière, et presque toutes de la même époque, la dernière moitié du XVe siècle. Le texte ne fut jamais publié, mais dans la section des estampes du Musée britannique, il en existe une copie manuscrite.

(2) Dans le poëme des *Amours du soleil et de Jupiter*, on remarque entre autres un charmant petit tableau en miniature.

(3) Voir comme exemple, dans Silvestre, une riche bordure du coran manuscrit.

(4) Habitant une partie du Turkistan oriental, dans l'empire chinois.

vure, la peinture ont contribué à les embellir, on n'a encore rien produit qui approche de la richesse inconcevable de quelques volumes du moyen âge.

Il y a plus de dix-huit siècles que la peinture s'est associée à la calligraphie pour décorer les manuscrits.

Varron avait fait une collection biographique enrichie des portraits des grands hommes. C'est ce que Pline atteste dans son histoire naturelle, liv. 35, chap. II, et c'est ce que Louis Carrion, Boxhornius, Titon du Tillet, et une foule d'autres après eux, ont répété.

Cornélius Nepos nous apprend que Pomponius Atticus avait écrit en vers les gestes des personnages remarquables de Rome et avait orné ces notices de leurs portraits. Ces deux manuscrits de Pomponius et de Varron n'existent plus. Selon quelques-uns, le dernier n'était pas encore détruit sur la fin du IVe siècle, ou, si l'autographe avait péri, on en avait encore des copies. D'autres, par induction d'un passage d'Aulu-Gelle, disent que cet ouvrage fut déchiré lors du pillage de la bibliothèque de Varron, qui arriva après que ce savant eut été proscrit en l'an 710 de Rome, à peu près un demi-siècle avant l'ère chrétienne.

De l'ère de ces deux hommes célèbres, il faut descendre jusqu'au quatrième siècle après Jésus-Christ, pour fixer l'époque des miniatures des livres. On voit alors des fragments grecs de la Genèse, qui se composaient de 250 peintures très-curieuses, dont 21 seulement échappèrent au premier incendie de la bibliothèque Cottonienne, en 1731, et furent gravées par la société des antiquaires de Londres. Enfin ce reste périt aussi dans le second incendie de 1741.

On possède encore un calendrier romain, dont les miniatures ont été gravées par les soins de Lambecius, dans le quatrième volume de ses commentaires sur le catalogue de la bibliothèque de Vienne. Il offre des exemples intéressants au plus haut point de l'art ancien. Ce sont des figures allégoriques largement drapées, et représentant les mois. Ces miniatures d'à peu près huit pouces de hauteur, remontent, assure-t-on, à l'an 354, et furent exécutées par un certain Valentinus durant le règne de Constantin, fils de Constantin-le-Grand. Le style est tout à fait classique, soit que l'on considère l'anatomie des figures, ou les draperies qui les recouvrent. L'art du dessin et de la composition y est porté à une grande perfection. En les contemplant,

on ne se sent pas encore bien loin de l'époque où l'élégance grecque brillait de tout son éclat. Dans le siècle suivant se présentent des lambeaux d'un Virgile dont presque toutes les peintures ont été gravées in-4°, en 1677, par Pietro Sante Bartoli, et plusieurs fois reproduites depuis, et un Térence embelli d'ornements du même genre. Les auteurs diffèrent cependant sur l'âge de ces manuscrits. Saint Jérome, qui vivait au IV[e] siècle, fait mention de livres de son temps magnifiquement ornés et écrits sur parchemin pourpre d'or et d'argent.

Lorsque saint Augustin vint en Angleterre, au VI[e] siècle, il y apporta un exemplaire des évangiles, en tête de chacun desquels était une miniature, et que l'on conserve à la bibliothèque de *Corpus Christi* à Cambridge. Dans les compartiments de ces miniatures sont représentées plusieurs scènes de la vie de Jésus. Les dessins remarquables et les ornements compliqués des évangiles de saint Cutbert, faits pour saint Ethelwald, et qui se trouvent maintenant dans la bibliothèque Cottonienne, présentent un exemple remarquable de l'état de cet art en Angleterre au VII[e] siècle. On pourrait trouver les mêmes éléments d'examen critique dans les peintures des évangiles conservés en l'église cathédrale de Lichtfield, et dans celles du codex Rushworthianus de la bibliothèque Bodléienne à Oxford.

La Vie de saint Paul ermite, au collége de Corpus Christi offre un modèle du dessin et des lettres ornées au VIII[e] siècle. Les miniatures de la fin de cette époque, quoique soignées et délicatement peintes, pèchent par le dessin, surtout si elles représentent des Christs en croix ou d'autres personnages nus. Elles sont ordinairement mal composées et sans aucune connaissance de la perspective; mais elles se font remarquer par l'originalité et la hardiesse des pensées, ainsi que par la fraîcheur du coloris.

La protection accordée par Charlemagne et son petit-fils, Charles-le-Chauve, à l'art d'enluminer les manuscrits, fit que durant les VIII[e] et IX[e] siècles, on exécuta peut-être un plus grand nombre de beaux volumes qu'à aucune autre époque. On suppose que les artistes italiens et allemands, qui imitaient les modèles de l'école grecque, furent principalement employés. Un exemple magnifique de leur talent est la bible de Charlemagne, conservée dans l'église de Saint-Paul à Rome, et que probablement on ne pourrait surpasser même aujourd'hui. Elle sert en outre à prouver d'une manière décisive que le

goût déployé dans les ornements des manuscrits ne déclina pas, comme les branches plus élevées de l'art de la composition et du coloris. L'exécution de la peinture des manuscrits gagna graduellement en perfection depuis le VIIIe siècle jusqu'au XVIe.

Charles-le-Chauve fit transcrire plusieurs évangéliaires magnifiques, en lettres d'or, chefs-d'œuvre de calligraphie. La bibliothèque de Bourgogne en possède un de cette époque extrêmement riche en miniature. Elles sont en toutes couleurs, sur fond d'or architecturé; les principales lettrines sont en or, sur fond pourpre. Le vert y domine; d'autres lettrines sont d'or, au liseré orange; le vert est aussi dominant.

Louis-le-Bègue, fils de Charles-le-Chauve, Judith, sa fille, qui, après avoir eu deux maris anglo-saxons, fut enlevée par Baudouin et devint comtesse de Flandre, furent célèbres par la protection que l'un et l'autre accordèrent aux études et à l'art d'orner les manuscrits.

Dans la bibliothèque Cottonienne, la copie de la *Psychomachia* de Prudentius montre le style du dessin en Italie au IXe siècle, et dans la bibliothèque Harléienne il y a des miniatures singulières dont nous parlerons ci-après. Ainsi d'époque en époque et sans interruption, il est facile de suivre la marche de l'art à travers toutes ses vicissitudes dans les divers pays de l'Europe. Il est cependant nécessaire de bien distinguer entre les différents genres, la Grèce, l'Italie, la France, l'Angleterre et la Flandre ayant eu chacun le leur même simultanément. Voici l'opinion d'Astle à ce sujet: « Du Ve au Xe siècle » les miniatures que l'on rencontre dans les manuscrits grecs sont » généralement très-bien exécutées, ainsi que celles que présentent » les manuscrits italiens, anglais et français. Du Xe jusqu'au milieu » du XIVe, il y a, la plupart du temps, décadence marquée. Vers la » fin du XIVe, au contraire, il y a progrès, et durant les deux siècles » suivants, on trouve des choses excellentes. »

L'école d'enluminure irlandaise exige une classification à part. Elle a un style qui lui est particulier et qui, sans aucun doute, est originairement emprunté des latins; mais caractérisé par un dessin et une exécution que l'on ne rencontre point dans les manuscrits d'autres nations. La preuve la plus convaincante de l'ingénuité de cette école peut se puiser dans le célèbre livre de Durham ou évangiles de saint Cutbert, ainsi nommés parce qu'ils furent écrits et enluminés en

honneur de ce saint par Eadfrith, évêque de Lindisfarn, qui mourut en 721.

Dans le même genre doit avoir été la copie des évangiles que vit à Kildare, au XIIe siècle, Giraldus Cambrensis, et qu'on supposait écrite au VIe. Ce voyageur (*Topogr. Hibern.*, lib. 2, p. 38) en parle avec admiration et décrit ces peintures et ces ornements (*tam delicatas et subtiles, tam actas et arctas, tam nodosas et vinculatim colligatas, tamque recentibus adhuc coloribus illustratas intricaturas*) de manière à justifier entièrement, d'après lui, la légende relative à leur exécution miraculeuse par l'intercession de sainte Brigite, d'après des modèles apportés au peintre par un ange.

Les caractères distinctifs des ornements et des lettres dans les manuscrits de cette classe, sont une extrême complication, un entrelacement de nœuds en forme diagonale ou carrée, quelquefois entremêlé d'animaux, de dessins qui se terminent en têtes de serpents ou d'oiseaux, caractères auxquels on peut ajouter des lignes pointées de rouge autour des bords des grandes lettres. A cette occasion, les bénédictins, auteurs des *Nouveaux éléments de diplomatique*, disent: « Ces lettres ornées ne présentent jamais d'idées riantes; » lorsque le génie ne manque pas, un fond de rudesse et de barbarie » les caractérise d'autant mieux, qu'on a plus affecté de les embellir. » Tout se ressent de la dureté du climat. »

Ceci ne paraît pas tout à fait juste, car il serait difficile de donner aucune bonne raison pourquoi les lettres entrelacées et serpentines de l'école hyberno-saxonne, seraient plus désagréables à la vue et moins curieuses que les capitales mosaïquées et brodées des manuscrits lombards et visigoths. Ce qui est certain, c'est que sur les monuments et dans les manuscrits non-seulement de la France, mais de l'Italie, de l'Allemagne et des pays du Nord, on rencontre des traces évidentes d'imitation de ce style particulier.

—

Xe SIÈCLE.

A partir du Xe siècle jusqu'au XIIe inclusivement, le caractère dominant du dessin est surtout une forme très-allongée des corps, des

pieds et des mains, les draperies flottantes, à plis très-nombreux, et en général de l'expression dans les figures.

Un des plus beaux spécimens de l'art de ce temps est un missel in-folio dans la collection du duc de Devonshire. Le coloris, le dessin, la chaleur et la correction de la composition sont admirables. Il fut écrit et enluminé entre 963 et 970. Les ornements sont de style saxon, que l'on doit considérer comme formant une classe à part. Il n'est surpassé par aucun des travaux exécutés sur le continent à cette époque. La vérité de cette assertion est corroborée par le missel de Rouen, le psautier de la collection d'Arundel, n° 155, et le psautier Cottonien du Musée britannique.

On peut voir quelques exemples des lettres initiales saxonnes du même temps, composées d'après le goût qui régnait sur le continent, mélange de serpents, d'oiseaux et de feuillage, dans le manuscrit de Cœdmon, conservé à la bibliothèque bodléienne, lesquelles ont été gravées dans l'*Archéologie anglaise*, vol. 24, planches CIII et CIV.

XIe SIÈCLE.

Les manuscrits de ce siècle présentent de très-beaux modèles de bordures, particulièrement les manuscrits grecs exécutés pour des personnages de haut rang; telle est la copie des ouvrages de saint Chrysostome, enluminée pour l'empereur Nicéphore Botoniata, entre 1078 et 1081.

Dans les manuscrits latins, plus communs, de ce temps, on peut observer l'emploi d'une couleur bleu clair très-délicate et d'un vert brillant, dans les titres et les initiales. Ces teintes de prédilection continuèrent jusqu'au milieu du siècle suivant.

Les grandes lettres ornées sont fréquemment à teintes plates, uniformes, or, bleu ou rouge. Les pleines sont partiellement couvertes et traversées par des enroulements terminés en volutes, en fleurons, ou arabesques. Les évangéliaires latins de St-Nicolas de Munich et du monastère de Nieder-Altach, dans la basse Bavière, et qui se trouvent aussi à Munich aujourd'hui, en sont des preuves d'un

beau genre. Ces lettres sont véritablement gigantesques, se prolongeant sur toute la hauteur de la page.

Du XIe au XIIe siècle, il y a dans le caractère des figures une délicatesse remarquable d'expression, des draperies jetées avec grâce et élégance, particulièrement dans quelques manuscrits conservés en Angleterre.

C'est surtout à partir de cette époque jusqu'au XIIe siècle que l'on voit les groupes bizarres de figures humaines et d'animaux. Dans les arabesques des bordures, il en résulte une sorte de fantastique mêlée à de l'élégance, en même temps qu'à beaucoup de raideur quelquefois.

Des exemples nombreux s'en présentent dans un *bestiaire* du Musée d'Asmole, à Oxford. Les fonds d'or sont ce qu'on peut voir de plus beau; mais le coloris ne se compose généralement que de rouge, de bleu et de blanc. Ce manuscrit est de la fin du XIIe siècle.

A la même époque, ce qu'on appelait les évangéliaires est d'un style plus correct; les bordures ont quelque chose de grec et de romain.

Les lettres capitales sont élégantes et les titres des chapitres souvent en or.

Les missels, les bréviaires et les livres d'heures se rencontrent fréquemment et présentent à peu près les mêmes caractères.

—

XIIe SIÈCLE.

Comme on peut le remarquer d'après ce que nous venons de dire, cette époque et la précédente rentrent l'une dans l'autre sous plusieurs rapports. Cependant celle-ci est remarquable par une profusion d'ornements et une manière compliquée, mais gracieuse, de peindre les lettres capitales. Ce style, à l'aide de l'or et de l'argent, fut même porté à un grand excès d'extravagance.

Quoiqu'en élégance et en travail, les peintures d'alors ne le cèdent à aucune autre période, elle trahissent de temps en temps ce goût faux qui se glissa peu à peu dans les formes employées plus tard.

Les arabesques des manuscrits grecs, peintes en azur et en or, sont souvent d'une beauté remarquable.

On adopte aussi la mode d'un format d'une grandeur presqu'incroyable. C'est ce que fait remarquer un écrivain anglais de cette époque, qui, dit-il, vit à Paris des écoliers ayant devant eux : *Descriptos codices importabiles aureis litteris*, contenant les *Digestes d'Upien*. (Wood, *Hist. univ. Oxon. sub anno* 1189.)

Souvent on cherche à remplacer par la richesse ce qu'on perd en correction de goût. Les fonds des miniatures et des initiales semblent des plaques d'or massif.

En général cette classe de manuscrits est exécutée par des artistes allemands et français.

XIIIe SIÈCLE.

Alors et aux deux siècles suivants, les capitales deviennent tellement ornées, que quelques-unes sont de véritables tableaux, présentant un sujet tout entier, à personnages nombreux et en pied.

Les artistes en miniature paraissent avoir eu à leur disposition un nombre incroyable de couleurs, et avoir connu l'art de les préparer et de les mêler de manière à former une immense variété de teintes. Dans les exemples de leur talent qui nous restent, nous en voyons la preuve. Nous dirons même en passant, qu'ils pourraient bien avoir connu la peinture à l'huile, d'après l'extrait suivant d'un compte de Henri III d'Angleterre, portant la date de 1239 : « Payez de notre » trésor à Odon l'orfévre et à Édouard son fils, cent et dix-sept shel» lings et dix sols (représentant 88 livr. sterl. de la monnaie actuelle » anglaise), pour achat d'huile, de couleurs et de vernis, et pour » des peintures faites dans la chambre de la reine à Westminster. »

Peut-être un des documents les plus curieux relatifs à la calligraphie de la période dont nous parlons, est le catalogue des livres légués par le cardinal Guala au monastère de Saint-André, à Vercelli, en 1227, où sont annotées toutes les variétés d'écritures et d'ornements, soit françaises, soit anglaises, italiennes, lombardes, etc. (Voir *Guala Bicherii Cardin. vita.*, p. 175.)

En ce temps aussi la manière de dorer et de préparer les couleurs, pour embellir les livres, fut réduite à une sorte de métier, ce qui contribua sans aucun doute, à augmenter le nombre des enlumineurs, en rendant leur art moins difficile.

En Italie, la partie la plus élevée de l'art reçoit une nouvelle vie des mains de Nicolas Pisano, Cimabue et Giotto.

Ce dernier triomphe des défauts de dessin de l'école byzantine; il se fait une manière qui lui est propre, puisée dans la nature, et qui prévalut jusqu'à l'époque de Léonard Da Vinci.

Certes, ces artistes contribuèrent au progrès du goût dans la pratique d'orner les manuscrits; cependant il est digne de remarque que le nombre de volumes avec de riches miniatures, exécutés durant la dernière moitié de ce siècle, paraît avoir été moins considérable qu'au commencement. Enfin cependant l'art reprit toute sa vigueur, mêlé toutefois à une répétition constante des sujets les plus grotesques, indice assuré du déclin du goût.

C'est incontestablement à cet usage d'introduire des figures grotesques d'animaux dans les bordures des manuscrits, qu'Odofred de Bologne, mort en 1265, fait allusion, dans son commentaire sur le code Justinien, lorsque, parlant d'un écolier qui allait étudier à Paris, il dit : *Et fecit libros babuinare de litteris aureis.*

En Allemagne les peintures des manuscrits étaient souvent encore extrêmement grossières, tant sous le rapport du dessin que du coloris. On en peut voir un exemple dans le roman de Tristan de Léonois, traduit en allemand, dans la première moitié de ce siècle, par Geoffroi de Strasbourg. Ce poëme appartient à la bibliothèque royale de Dresde.

—

XIVe SIÈCLE.

Dans les manuscrits de cette époque, non-seulement la composition s'améliore considérablement, mais encore l'architecture représentée dans certaines miniatures devient d'une élégance et d'un fini parfait.

Souvent l'imagination la plus variée et la plus gracieuse se déploie

dans la composition des initiales. L'art grec s'y laisse apercevoir à tout moment. Franco Bolognese, Silvestro et Don Jacobo, ces deux derniers du couvent des Camaldules, continuèrent à maintenir à sa hauteur, jusqu'à la fin du XIVe siècle, la célébrité qu'avait acquise l'art dont nous nous occupons. Leur réputation fut telle que leurs confrères, afin d'éterniser leur mémoire sur la terre, embaumèrent et conservèrent précieusement leurs mains droites, qui avaient produit tant de chefs-d'œuvre.

C'est au commencement de notre période qu'il faut attribuer les nombreux manuscrits exécutés en France et en Angleterre, dans lesquels paraissent de grandes initiales de pourpre et d'or, renfermant des figures d'hommes et d'animaux et terminées par des enroulements en spirale qui s'étendent le long de la partie supérieure et inférieure de la marge, supportant souvent de petits groupes ou des représentations isolées de chiens, de lièvres, de singes, etc.

Le psautier appartenant à lord Braybrooke est dans ce style bizarre, mais magnifique.

Le bréviaire de la bibliothèque royale d'Angleterre, 2, B., VII, présente, dans les groupes des marges, un spécimen des plus favorables du dessin de l'époque.

Les couleurs que l'on emploie, et particulièrement le bleu et le rouge, sont d'une beauté et d'une richesse que les artistes modernes n'ont jamais pu imiter.

D'après un passage du Dante, qui a souvent été cité, il paraît qu'en Italie, Oderigi de Gubbio, contemporain de Giotto, et comme lui élève de Cimabue, avait été surpassé par le pinceau de Franco Bolognese, dont le talent d'enluminer les manuscrits brillait alors de tout son éclat.

. . . . Non se' tu Oderigi
L'onor d'Agobbio, et l'onor di quell' arte
Ch' alluminare e chiamata in Parigi?
Frate, diss' egli, piu ridon les carte
Che penellegia Franco Bolognese.

PURGAT., Cant. XI.

On conclut de là, avec quelque probabilité, que le terme d'enluminer avait été récemment emprunté par les Italiens aux Français.

Cependant cette expression n'était point nouvelle et avait été communément employée par les écrivains anglais et français, depuis le VIIIe siècle, ainsi qu'on peut le voir dans Du Cange.

Un exemple magnifique de la manière d'enluminer des Français, vers le milieu de ce siècle, se voit dans le roman d'Alexandre, conservé à la bibliothèque Bodléienne, n° 264, et l'on rencontre un peu plus tard quelques modèles remarquables de l'art germanique dans la bible allemande, exécutée pour l'empereur Venceslas et maintenant à la bibliothèque de Vienne.

—

XVe SIÈCLE.

Si c'est au règne de Charlemagne que commença la première période de la renaissance de l'art d'orner les manuscrits, le règne de Philippe-le-Bon en est la seconde. Avant lui, le roi Jean, Charles V et Philippe-le-Hardi, ses fils, avaient donné l'impulsion. Un grand nombre d'artistes bibliographes, tant pour l'écriture que pour la peinture, étaient parvenus à un degré de capacité très-élevé.

Le nombre de volumes produits par eux au XVe siècle est incalculable. On s'étonne que des copistes et des enlumineurs aient pu produire cette immensité de manuscrits, lorsqu'on considère que souvent il a fallu plusieurs années et même la vie d'un copiste pour en faire un seul. A cette époque, l'art de peindre les manuscrits fit un pas immense vers la perfection : les formes plus épurées présentèrent un peu plus de relief et de modelé, et les larges bordures se couvrirent de rinceaux légers et de fleurons qui s'enroulaient autour de figures gracieusement disposées, d'animaux bizarres et de grotesques quelquefois piquants, précurseurs de l'apparition prochaine des délicieuses arabesques des règnes de Louis XII, de François Ier et de Henri II. On voit, d'après cela, que le luxe pittoresque des manuscrits ne consistait pas simplement dans les sujets historiés, mais dépendait essentiellement encore de la richesse des bordures et de la singularité des figures de caprice qui s'y trouvaient comprises.

Des dragons, des monstres en tous genres en furent les ornements

les plus frappants pendant une série de siècles. On aurait dit que c'était un cercle magique au delà duquel les miniaturistes semblaient n'oser puiser de plus gracieux caprices. Mais ce qui est principalement remarquable, c'est leur extrême prétention à la bouffonnerie et au grotesque. La figure du singe et celle du renard se trouvent très-répandues dans les ornements des manuscrits des XIVe et XVe siècles. Plusieurs exemples prouvent que le fameux roman du renard donna lieu à une foule de ces drôleries. Les bibliothèques publiques et privées renferment d'innombrables échantillons de l'art de cette époque. Il est à peine besoin de particulariser lorsque le champ d'exploration est aussi vaste, mais il n'est peut-être que peu de volumes qui surpassent en beauté et en richesse d'exécution les miniatures des poésies de Christine de Pise, dans la bibliothèque Harléienne, n° 4431, le missel de Bedford dont nous parlerons ci-après, et la collection de romances présentée par le comte de Shrewsbury à Marguerite d'Anjou. Tous ces ouvrages furent exécutés par des artistes français dont le talent était alors généralement encouragé. Les ornements et les bordures des manuscrits deviennent maintenant peu à peu d'un goût différent. On commence à étudier la nature, et au lieu de figures grotesques, nous voyons des fleurs de toutes les couleurs, des fruits, des oiseaux, des insectes, colorés avec le plus grand soin et la plus grande délicatesse, sur des fonds d'or. Il y a un brillant et un effet inconnu auparavant.

L'invention de la peinture à l'huile, qui eut lieu vers le milieu de ce siècle, n'affecta point sensiblement les œuvres des enlumineurs durant cinquante ans environ.

En Italie un grand nombre d'auteurs classiques furent alors transcrits et illustrés; le talent de François Veronèse, de Girolamo da i Libri ne s'exerça pas seulement à peindre les magnifiques livres de chœur du Vatican, sur lesquels s'était exercé auparavant avec succès le pinceau de Silvestro degli Angeli, mais encore en exécutant pour des souverains et des prélats, des ornements de l'ordre le plus élevé dans des missels ou dans des éditions d'auteurs favoris imprimés sur vélin. L'art de peindre au camaïeu gris donna encore un nouveau développement au talent des artistes dans la distribution de l'ombre et de la lumière.

Un volume fait en ce genre pour Charles, duc de Bourgogne, con-

tenant les miracles de la Vierge, et qui se trouve dans la bibliothèque de M. Douce, présente un exemple si extraordinaire de ce dont l'art était capable, qu'il dépasse tous les splendides et brillants ornements de volumes bien plus précieux. En Angleterre c'est du règne de Henri V que doit dater le déclin de l'art, les rapports intimes de ce pays avec la France et les Pays-Bas, ayant été cause qu'on y employait les étrangers au préjudice des nationaux.

Peut-être le seul volume de mérite peint par un anglais en ce temps, est la vie de saint Edmond par Lydgate. Elle est ornée de cent vingt miniatures d'un style à part et plein de beauté (Musée britannique, biblioth. Harl., 2278). Cependant Henri VII eut une grande passion pour les beaux livres, comme le prouve la partie qu'en possède le musée britannique.

Le duc de Devonshire a un missel curieux qui appartint jadis à ce monarque. Une inscription de sa main prouve qu'il le donna à sa fille Marguerite, plus tard reine d'Écosse. Les miniatures en sont fraîches et vigoureusement dessinées. Les riches bordures offrent une profusion brillante de fleurs et de fruits, et par une opposition singulière que l'on rencontre assez généralement dans les encadrements des missels et des livres d'heures de l'époque, l'artiste y a introduit à plusieurs reprises des têtes de mort d'une vérité remarquable. Au recto de la dernière feuille se lit l'inscription suivante en anglais : « Avril 23,
» 1718. Ce livre fut pendant près de 70 ans entre les mains de Mon-
» sieur Le Pin (?), un des magistrats de Bruges, et après sa mort, en
» 1717, il fut acheté de ses exécuteurs testamentaires par moi.

» (*Signé*) George Wade. »

La beauté de ce volume, sous le rapport de l'art, donne la mesure du talent des peintres en miniature du temps.

En Belgique, les caractères qui distinguent les manuscrits exécutés par le commandement du duc Philippe-le-Bon (ainsi nommé à cause de son respect filial pour sa mère, et du long chagrin qu'il éprouva en apprenant la fatale nouvelle du meurtre de son père) sont la finesse et la beauté du vélin, l'élégance et la clarté de l'écriture, la richesse et la variété des lettrines, des quadrats et des miniatures, l'azur de l'outre-mer, aussi précieux que l'or, employé avec délicatesse malgré son opacité. Les étoffes des draperies, soit diaphanes, soit opaques,

soit d'un tissu d'or, sont les images de la perfection à laquelle l'industrie flamande était parvenue alors. Elles sont jetées avec la facilité, la légèreté, l'ampleur et la grâce du véritable talent; des fourrures ajoutent à leur richesse.

Alors on laissa tomber peu à peu en désuétude les fonds nattés, ou à tapisseries, qui ont le nom de fonds bizantins. On abandonna aussi les fonds formés par l'application d'une feuille d'or, dont l'éclat admirable s'est souvent conservé jusqu'à présent. L'architecture se développa dans tout son luxe, tandis que, dans les lointains, se dessinent des paysages dignes des grands maîtres.

Sans doute cette partie de l'art n'était pas alors dans toute sa perfection. De même qu'il y avait des erreurs dans la représentation des personnages, il y en avait dans le contour des arbres; le feuillage est généralement massif, compacte; on voit que les dessinateurs se sont attachés à copier servilement les feuilles, sans faire attention qu'elles deviennent inaperçues dans l'éloignement.

Les immenses richesses de Philippe-le-Bon secondèrent ses nobles inclinations. Aussi passa-t-il pour le prince de son temps « Sur tous » aultres garny de la plus riche et noble librairie du monde.... pour- » quoi il a journellement et en diverses contrées grands clercs, ora- » teurs, translateurs et escrivains, à ses propres gages occupés, » selon le dire de David Aubert, d'Hesdin en Artois, dans le prologue de sa chronique de Naples. Les grisailles ou camaïeux de l'école flamande de ce temps, sont très-belles, mais rares. M. Silvestre donne le fac-simile d'une des plus magnifiques de ces peintures, tirée d'une vie de sainte Catherine, translatée du latin par Miélot, et ajoute une observation singulière, et sur laquelle nous ne ferons pas de commentaire : « On cite parmi ces artistes flamands, dit-il, un ancien » Breughel qui aurait donné des leçons à Jean de Bruges !!! » Le même auteur, en parlant d'un beau manuscrit du XVe siècle (*Vie de sainte Catherine de Sienne*, de la biblioth. royale de Paris), se trompe encore en faisant remarquer que « cette légende est écrite *en langue* » *flamande*, celui des idiomes de la grande famille germanique qui, » *pressé entre l'allemand et le français*, a eu peu d'occasions favorables » à un grand développement; » car ce manuscrit est écrit en pur allemand et nullement en flamand, comme la page même qu'il en donne le prouve.

Une autre magnifique production de l'art flamand est le livre d'heures de Charles V, appartenant à la bibliothèque impériale de Vienne, et qu'il ne faut pas confondre avec le bréviaire du même prince, qui fut composé, écrit et peint pour lui, tandis que le livre d'heures est plus ancien.

Les marges sont chargées de figures, de fleurs, de plantes, d'animaux et de grotesques. Les miniatures de petite dimension abondent et sont très-jolies; il y en a en outre 14 grandes, dont quelques-unes doivent exciter la plus vive admiration.

C'est au XVe siècle que fleurit une réunion d'enlumineurs miniaturistes sous le nom de corporation de Saint-Luc, établie d'abord à Florence, vers le commencement du XIVe. Une société pareille exista à Anvers et à Bruges.

Plusieurs de ses membres travaillèrent sans doute au splendide livre de prières exécuté pour le duc de Bedfort, régent de France, que nous avons cité ci-dessus. Il renferme 59 miniatures qui occupent presque toute la page, et environ mille petites miniatures d'un pouce et demi en diamètre. Les riches bordures de feuillage sont parsemées de fleurs. Ce qui augmente, si c'est possible, le prix de ce volume, c'est qu'il renferme le seul portrait connu du duc et d'Anne de Bourgogne, sa femme. L'ensemble offre le plus parfait modèle de l'art de cette époque.

Cet admirable volume fut acheté par le marquis de Blandford, le 24 mai 1786, pour la somme de 687 liv. 15 sh. (environ 17,200 francs).

Vers la fin du XVe siècle, il y eut tant de mouvements rétrogrades dans l'art, que l'on ne peut guère établir de règle. Souvent, au lieu d'un goût plus pur et d'un dessin plus soigné, on rencontre un penchant singulier pour les ornements extravagants.

Il y a cependant de glorieuses exceptions, telles que Francesco Veronèse, surnommé *Da i Libri*, et son fils Gerolamo, le maître du célèbre Giulio Clovio. Son magnifique missel, duquel M. Dibdin donne une explication détaillée, est un chef-d'œuvre qui suffit seul pour immortaliser un artiste, soit que l'on considère la beauté et l'excellence de la composition, la grâce des poses, la délicatesse exquise du fini. Il fut exécuté pour le pape Sixte IV, dont les armoiries se répètent en plusieurs endroits du livre.

Les miniatures de Francesco sont peintes à l'aquarelle et celles de

son fils en couleurs opaques. Les couleurs dont ils se sont servis principalement sont le rose, le lilas, le pourpre, le bleu et le vert. Ce bijou fut vendu en janvier 1816 pour la somme de 307 livr. sterl. (environ 7,500 francs), au possesseur actuel M. Esdaile.

On rencontre quelquefois alors des miniatures peintes sur un fond bleu moiré et parsemé d'étoiles. C'est une réminiscence de l'ancienne école. On en peut voir un bel exemple dans la traduction flamande de l'Apocalypse, in-folio carré, qui appartient à la bibliothèque de Paris (supplément latin, n° 165).

Il faut faire observer ici que ce fut alors que s'introduisit le goût des grands sujets peints sur de petites feuilles, c'est-à-dire que dans des volumes in-8° et même in-12, on représenta fréquemment, dans toute la hauteur de la page, des personnages à mi-corps. L'art y perdit, car si les bordures continuent à offrir le même brillant, le défaut de connaissance anatomique et des nuances de clair-obscur, devint plus frappant que dans les sujets de moindre dimension.

Ce qui domine à la fin de ce siècle, c'est la multitude d'objets divers, représentés dans les bordures. Les insectes, les oiseaux, les pierres précieuses, les perles s'entremêlent partout aux arabesques. On voit des volumes de mille pages et des bordures de ce genre sur chacune d'elles. Les plus beaux spécimens sont exécutés par des artistes flamands, pour la plupart restés inconnus. Nous devons encore citer ici comme de magnifiques productions du temps, les heures d'Anne de Bretagne, dans la bibliothèque du roi à Paris, et le missel exécuté pour Isabelle d'Espagne par Francisco de Roïas, qui appartient à sir John Tobin de Liverpool. Ce fut pendant les dernières années du XVe siècle et la première moitié du XVIe qu'on vit éclore, sous le pinceau des miniaturistes, ces exquises productions aujourd'hui si avidement recherchées; et comme s'ils eussent voulu faire regretter la calligraphie qu'allaient achever de proscrire la typographie et la gravure, ils exécutèrent à l'envi des chefs-d'œuvre d'un si haut prix que des princes et des souverains seuls purent s'en procurer la jouissance.

—

XVIe SIÈCLE.

Ce siècle fut témoin du dernier triomphe de l'art, opéré par les pinceaux de Da Vinci, de Raphaël, de Jules Romain et de Giulio Clovio. Les nombreuses bibliothèques formées durant les cinquante dernières années stimulèrent le génie de ces hommes distingués. La peinture des miniatures reçut un nouveau degré de gloire et de dignité de ce qu'elle fut cultivée par des artistes déjà célèbres par des ouvrages d'un genre plus élevé.

On s'aperçoit que les formes du moyen âge s'effacent : les artistes ont souvent réuni, dans ces peintures sur vélin, quelque chose de la dignité de Poussin et de la tendresse de Murillo, surtout dans la représentation des femmes et des anges. Presque partout la correction du dessin est remarquable.

Clovio est un de ceux qui acquirent le plus de renommée dans l'illustration des missels. Ses miniatures sont parfois inimitables, et il faut les voir pour les apprécier à leur juste valeur. Elles furent principalement exécutées pour les bibliothèques de Cosme de Médicis et des cardinaux Grimani et Farnèse. Au Vatican est un manuscrit de la *Divine comédie* du Dante, illustré par Clovio, où l'on voit la hardiesse du dessin de l'école romaine jointe à la grâce du coloris et à la finesse du pinceau qui dominaient alors. Presque tous les manuscrits présentent des ornements composés avec un goût, un soin et une habilité qui classent leur composition parmi les monuments de l'art les plus remarquables et les plus instructifs pour l'histoire de la peinture jusqu'aux temps modernes.

Relativement à l'art en France et en Allemagne, on peut s'en faire une idée exacte en examinant le manuscrit du roman de la Rose et le livre des chroniques illustré pour François Ier, ainsi que le magnifique ouvrage d'alchimie du musée britannique (collect. Harléienne, n° 3469).

Il serait difficile de trouver quelque chose de plus brillant, de plus fantastique et de plus gracieux tout à la fois. Il est intitulé : *Das gegenwertig Buechel wirt genannt Solendor, solis oder sonn und glantz,* etc.

C'est, je le répète, un ouvrage traitant de l'alchimie. Il contient au commencement une inscription manuscrite de lord Oxford, et, d'après une date placée dans l'une des miniatures, on voit qu'elles furent

peintes en 1582. Les fonds des bordures sont d'or, enrichi de fleurs, d'oiseaux, de papillons et de cerfs d'une grande vérité de couleurs. Une imagination extraordinaire, quoique parfois extravagante, se fait remarquer dans ces tableaux, où les paysages et les ciels sont souvent admirables.

Au lieu d'une bordure carrée de fleurs, d'oiseaux, etc., quelques-unes sont entourées d'ornements architecturés, fond d'or, de la plus grande pureté de dessin et dans le style de la renaissance.

Une des causes sans doute pour lesquelles les manuscrits du XVIe et du XVIIe siècle sont remarquables par leur belle condition et leur exécution soignée, c'est qu'ils ne se faisaient plus guère que pour les grands personnages ou les souverains.

La découverte de l'imprimerie détruisit insensiblement la puissante corporation des écrivains et celle des enlumineurs, et frappa leur profession de nullité sociale. On imprimait les copies des livres et on ne les transcrivait plus que dans de rares occasions, et alors on les décorait de tout ce que le pinceau pouvait produire de plus brillant.

Nous avons parlé au siècle précédent du livre d'heures de Charles-Quint ; ici vient se placer naturellement son splendide bréviaire, qui donne le type du XVIe siècle, et dont les peintures sont évidemment dues à un artiste de l'école espagnole. Plusieurs feuillets du manuscrit ont conservé l'empreinte profonde des lunettes de Charles, qu'il avait l'habitude d'enfermer en ce livre, entre les feuillets des psaumes de la pénitence ou à la prière à saint Charles.

—

XVIIe SIÈCLE.

L'art de peindre les manuscrits existe encore, mais il est restreint. Le livre d'heures de la famille belge de Croy, daté de 1601, brillamment blasonné et décoré (musée britannique, n° 8824), et le magnifique volume exécuté pour Philippe IV, roi d'Espagne, en 1637, par Francisco de Herrera, aujourd'hui dans la bibliothèque de Hafod, peuvent servir d'exemples pour constater les derniers efforts des miniatures sur vélin.

De l'avis unanime des connaisseurs, les arts du dessin et de la peinture appliqués à l'ornement des livres, n'ont rien produit de plus parfait, ni de si parfait que les miniatures du livre des heures de Guillaume de Bade, par Frédéric Brentel. Il fut acheté par ordre de Louis XVI pour la bibliothèque royale.

L'artiste a signé son ouvrage et il a clos le volume par son propre portrait en médaillon et par une souscription en lettres d'or, qui nous apprend qu'il entreprit ce travail et le termina en 1647. Ce qu'il y a de plus pur dans le dessin, d'agréable, de vif, d'harmonieux dans le coloris, et d'extrême habileté dans ces gouaches est extraordinaire. Ce sont des réductions, faites avec un rare bonheur, des plus beaux tableaux de Rubens, Jordaens, Albert Durer, Van Dyck, Wouverman, Teniers et Breughel.

Ces copies ont quatre pouces dix lignes de haut, sur trois pouces de largeur, et sont au nombre de vingt. Dix autres compositions n'ont que deux pouces de hauteur. Vers la fin du volume, Guillaume de Bade est à genoux au pied d'un calvaire, et à terre sont ses armes et ses armoiries.

Nous devons aussi ne pas oublier les productions de Nicolas Jarry, l'un des plus habiles calligraphes qui aient jamais existé. Elles sont ornées de miniatures, de guirlandes et de bordures d'un goût exquis, mais peintes par différents artistes. Brunet, dans son *Manuel du libraire* et dans les *Nouvelles recherches*, décrit la plupart des bijoux qu'il nous a laissés. On peut citer particulièrement, pour la perfection des miniatures, un office de la conception de la Vierge, qui en renferme quinze, et dont M. Silvestre, dans sa *Paléographie universelle*, donne un charmant fac-simile.

Le spécimen le plus moderne qui existe de ce siècle est peut-être le riche missel conservé à la bibliothèque publique de Rouen, qui a presque trois pieds de hauteur, et auquel un moine travailla pendant trente années. Il fut achevé en 1682.

Nous mettrons fin à ce court aperçu. Nous en avons probablement dit assez pour engager ceux que ce sujet intéresse à poursuivre ces recherches. La miniature des manuscrits, comme le fait observer M. d'Agincourt, quoique n'étant qu'une branche secondaire de l'art, peut revendiquer le mérite d'avoir contribué en grande partie au rétablissement de la peinture, sur une plus grande échelle,

et aussi d'avoir servi à conserver, par la beauté ou la bizarrerie de ses ornements, bien des ouvrages précieux qui, sans ces accessoires, eussent été détruits, de même que d'autres monuments écrits privés des mêmes avantages. O. Delepierre.

Ancienne bibliothèque du conseil des finances.

Les bibliothèques spéciales d'autrefois étaient loin d'être aussi complètes que celles de nos jours. Nous reproduisons ici, comme exemple, le catalogue de la bibliothèque du conseil des finances, l'une des administrations les plus importantes de la Belgique sous la domination autrichienne. Nous transcrivons littéralement : *Corpus juris civilis*, 2 vol. — *Corpus juris canonici*, 2 vol. — *Corps diplomatique*, 8 vol. — *Supplément au corps diplomatique*, 5 vol. — *Acta regis Angliae*, 10 vol. — *Relevés de* 1762, 1763, 1764, 3 vol. — *Les coutumes de Bruxelles*, 3 vol. — *La bulle Unigenitus*, 4 vol. — *Placards de Flandre*, incomplets, 8 vol., y compris l'index. — *Placards de Brabant*, 8 vol. — *Histoire du tarif de* 1664, 2 vol. — *Malbranche*, *Historia Morinorum*, 3 vol. — *Histoire des finances*, 1 vol. — *Chartres du pays de Haynaut*, tome Ier. — *Souveraineté du Roy*, 2 vol. — *Tarif françois de* 1671, 1 vol. — *Instructions sur les droits*, 1 vol. — *Table alphabétique des ordonnances et dispositions*, année 1766, 1 vol. — *Droits d'entrée et de sortie*, 1766, 1 vol. — *Droits d'entrée et de sortie*, 1766, tome IIe, première et seconde parties. — *Deux tarifs de* 1680. — *Tarif de* 1717. — Un volume manuscrit sans titre. — *Placards depuis* 1689 *jusqu'à* 1733, 8 vol. — *Placards et ordonnances de Hollande*, 4 vol. — *Placards des années* 1758 *à* 1764. — Papiers concernant la ferme du pays rétrocédé. C. P.

Diversités curieuses *pour servir de récréation à l'esprit* (par l'abbé L. Bordelon), *suivant la copie de Paris* (à la Sphère), *à Amsterdam*, chez *André de Hoogenhuysen*, 1699, 12 parties en 7 vol. in-12, reliés en vélin de Hollande; hauteur de 5 p. 14 lignes; largeur 3 p. 12 lignes.

Il est prudent de s'abstenir d'attribuer aux Elsevier, avec autant d'assurance que le font certains spéculateurs, les éditions qui ne portent pas leur nom ou qui n'offrent pas incontestablement le cachet de leur typographie.

Brunet.

Il y a bientôt six mois (le 10 novembre 1844) qu'on vendit à Paris *une collection d'Elseviers*, remarquable sous tous les rapports, provenant d'un amateur distingué. *L'Avertissement* qui précède le catalogue justifie, en plusieurs points, le choix qui y avait présidé et qui est le fruit de plus de quinze années de recherches. Par le temps qui court, un argument invincible pour l'amateur qui ne vise qu'à la beauté de la typographie hollandaise, est, qu'il ne pourrait pas entièrement dédaigner d'admettre dans sa collection des ouvrages postérieurs imprimés avec les caractères et vignettes que la dispersion de la vente du matériel de *Daniel Elsevier* et de ses héritiers a mis en d'autres mains. Les presses d'*Abr. Wolfgang*, de *Moetjens*, de *Fr. Foppens* et d'autres artistes, attestent en effet, que ces typographes, sans les égaler entièrement, se sont montrés bien souvent les émules intelligents de leurs devanciers. L'ouvrage qui doit faire ici l'objet de cet article viendra encore le confirmer. Si, d'une part, nous nous plaisons à rendre hommage au tact exquis du savant auteur du *Manuel*, qui place les *véritables Elseviers* dans une section spéciale, nous croyons néanmoins, d'un autre côté, pouvoir signaler ces *Diversitez curieuses* comme susceptibles d'être annexées à la collection des productions pseudonymes qui en font le complément indispensable.

M. Brunet, à l'article *Lettres de M. de Voiture*, fait entrer dans cette dernière catégorie une édition de *Nimwège*, chez *André Hoogenhuyse*, 1660, pet. in-12. Le catalogue de 1844, enregistre la même édition sous le n° 892, avec la note (Leyde, de l'imprimerie de Jean

Elsevier). Quoique cette dernière supposition soit douteuse, elle est mieux fondée en quelque sorte (parce que André Hoogenhuyse était libraire) que celle qui attribue aux Elsevier une édition de 1657-1659, Amsterdam, chez *Jean Ravestein* (voir Bérard, pag. 99). Jean Ravenstein imprimait lui-même. On pourrait relever bien des erreurs du même genre, dans lesquelles différents bibliographes étrangers sont tombés, par rapport à nos imprimeurs-libraires, parce que, ne connaissant pas la langue hollandaise, ils n'ont pas été à même de vérifier leur existence véritable. Le nom d'*André de Hoogenhuyse* ne figure guère en français que sur les *Lettres de Voiture*, édit. de 1660 ou 1663, publiées à Nimègue; sur les *Œuvres de Tacite*, trad. de *Perrot d'Ablancourt*, Amst., de Hoogenhuysen, 1691 (à la Sphère), 2 parties, petit in-8°, et sur les *Diversités curieuses*, 1699. Il est plus commun sur les ouvrages hollandais. Je connais de lui entre autres : *Herstelde oudtheyt ofte beschryvinge van Batavia*, wesende een gedeelte van 't hertoghdom Gelre ende graafschap Hollandt, door *Mr Johan van Someren*, tot Nymegen, by *Andries van Hoogenhuyzen*, boekverkooper (libraire), 1657, in-4°, 399 pag.; plus la table et les feuillets liminaires. Mais revenons à notre article.

La Hollande reproduisait à l'envi dans le XVIIe siècle, différents recueils périodiques français : le *Journal des savants*, le *Mercure galant* y avaient trouvé de la vogue. Il n'est donc pas étonnant que les *Diversités curieuses*, publiées à Paris par Coustelier en 1697 et 98, deux fois par mois, y fussent presque simultanément réimprimées. Ce recueil se publiant séparément, il est bien difficile aujourd'hui d'en trouver des exemplaires complets (1). C'est donc une véritable rareté bibliographique que M. Nodier n'aurait pas désavouée.

Les *Diversités curieuses* sont comprises en douze parties qui forment 7 vol. in-12.

Le Ir volume comprend les quatre premières parties. (1re p., 64 pag.; 2e p., 64 pag.; 3e p., 64 pag.; 4e p., 192 pag.)

Le IIe volume comprend la 5e partie (de 204 pag.) et la 6e (de 204 pag.).

(1) Le catalogue de 1844 ci-dessus cité, ne mentionne que le IVe volume, sous le titre de *Bigarrures ingénieuses*, ou recueil de diverses pièces galantes en prose et en vers, *suivant la copie de Paris* (La Haye), *à la Sphère*, 1696, in-12.

Le IIIe volume comprend la 7e partie (de 204 pag.) et la 8e (de 227 pag.).

Le IVe volume comprend la 9e partie (de 480 pag.), appelée *Bigarrures ingénieuses.*

Le Ve volume comprend la 10e partie (de 456 pag.), appelée *Livre à la mode.*

Les VIe et VIIe volumes comprennent la 11e partie (de 355 pag.) et la 12e (de 397 pag.), appelées *Diversités curieuses en plusieurs lettres.*

Quoique chaque volume ait une table des matières, le dernier volume renferme de plus un catalogue alphabétique des noms des auteurs qui ont été mis à contribution dans cet ouvrage instructif et varié. Tous ces volumes comprennent un très-grand nombre de dialogues, de bons mots, de réflexions, de caractères, de portraits, de réparties ingénieuses, de maximes, de dissertations critiques; enfin, environ cinq mille des plus beaux traits d'érudition, dont plusieurs n'ont pas été imprimés (ce sont ceux de Bordelon lui-même), et d'autres tirés des ouvrages des plus célèbres auteurs anciens et modernes.

L'abbé Bordelon, qui a rassemblé ce recueil et que l'on place parmi les auteurs satiriques, naquit à Bourges en 1663, et est mort à Paris en 1730. On trouve le détail de ses nombreux ouvrages dans Barbier, *Dict. des anonymes,* tom. IVe, pag. 227, et dans Quérard, la *France littéraire,* t. Ier, pag. 415. Pour mettre nos lecteurs à même de juger de l'ensemble, nous donnons ci-après quelques extraits, qui ne seront pas déplacés sans doute dans un recueil bibliographique tel que le nôtre.

DIVERSITÉS CURIEUSES.

EXTRAITS.

4e p., pag. 9. *Livres.*

On peut dire qu'il est à peu près des livres comme des jardins, où tous les arbres ne sont pas fruitiers; l'on en plante pour le seul plaisir de la vue, ou pour donner de l'ombre. Il y a des ouvrages d'esprit qui se font seulement pour la récréation, et où on ne doit pas s'attendre de trouver toute l'érudition que doivent avoir ceux où les

sciences tiennent le premier lieu. L'on ne doit pas mettre au dernier rang les livres qui mêlent l'utilité avec l'agréable.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci. Horace.

C'est pour tempérer, comme l'on fait en Italie, un vin trop austère et trop fort, avec la douceur du muscat.

5e p., pag. 173. *Libraires.*

Le grand faiseur de livres Scripan s'imagine que tous es libraires sont infatués de ses pièces, parce qu'ils lui disent sans cesse qu'elles ne se peuvent payer; il ne voit pas qu'ils se mocquent de lui, et qu'ils veulent dire par-là qu'on ne peut payer ses ouvrages, parce que personne n'en achète.

6e p., p. 109. *Traductions.*

La plupart des traductions, particulièrement de celles qui se font des vers latins en prose françoise, sont, comme les tapisseries de Flandre, regardées à l'envers, où les figures ne laissent pas de paroistre, mais avec tant de filets, qu'on ne les voit point distinctement, et qu'on diroit que ce ne sont que de simples ébauches.

8e p., pag. 134. *Titres et desseins extraordinaires de livres qui ont esté imprimez.*

Le cœur d'Aaron, c'est-à-dire, un commentaire allégorique sur quelques livres de l'Écriture.

Les os de Joseph; c'est une explication des règles et des canons pour expliquer la Loy.

Les reliques de Joseph; c'est une introduction au Talmud.

Le jardin des noix; c'est un livre de cabale.

La grenade avec sa fleur; c'est un traité des cérémonies anciennes des juifs qui ne sont plus en usage parmi eux.

Les allumettes du feu divin de Pierre Doré.

Le fusil de pénitence pour battre le caillou de l'homme et prendre le feu avec ses allumettes.

La boutique de l'apothicaire spirituel, par Wichmans; c'est un recueil de quelques passages des pères.

Le soupirail pour laisser évaporer les fumées du vin nouveau des hérétiques, par le père Jean David.

L'esteignoir du flambeau fumeux de l'hércsie, par le mesme.

Le jardin de l'époux et de l'épouse, en deux parties, où l'on voit la moisson de mirrhe et de parfums dans celui de l'époux, et le pancarpe de la Sainte-Vierge, c'est-à-dire la cueillette de toutes sortes de fruits dans celui de l'épouse; par le même.

De l'astre qui ne s'esteint et ne se couche pas, pour dire que l'empereur d'Allemagne n'avoit ni le droit ni le pouvoir de donner aux jésuites les abbayes et les biens ecclésiastiques qui appartenoient aux bénédictins, avant que les luthériens s'en fussent saisis; par le père Hay.

De l'éclypse de cet astre qui ne s'esteint et ne se couche point, pour marquer la réponse au livre précédent; par le P. Jean Crusius.

Les encensoirs fumans des pensées mystiques.

Le château du palais de la Vierge d'amour, contenant quarante chambres, révélé de Dieu à Marie Teiffonniere; par le P. de la Rivière miniene (minime).

Les tapisseries æconomiques tissuës du fil de la sagesse; par Antoine de la Nativité, augustin.

Le sucre spirituel.

Les œufs de pâques.

Les rossignols spirituels.

Les sortiléges de la sagesse sacrée.

Les deux chérubins du tabernacle, par Jacques le Vasseur, pour marquer deux sermons sur la Sainte-Vierge; par Radbod, second évêque de Noyon.

Le cri de l'aigle provoquant ses petits au vol, pour dire quelques homélies de saint Éloy.

L'aigle qui a fait la poule devant le coq, par Claude Chappuis, pour dire la fuite de l'empereur Charles-Quint devant François Ier, à Landrecies.

Essais sur la morale chrétienne et diabolique, par le P. Gilles Gabrielli.

Le *Quare* hérétique répondu et réfuté par le *Quia* catholique, par un auteur flamand.

Isocrate a fait l'éloge de Busiris; Cardan, de Néron; Synesius, de la pauvreté; Passerat, de l'aveuglement; Favorin, de la laideur et de la fièvre quarte; Cardan, de la goutte; Prœvidelli, de la peste;

Glaucon, de l'injustice; Érasme, de la folie; Lucien, de la goinfrerie; Heinsius de l'ignorance et de la vermine; Passerat et le jeune Duverdier, du rien et du néant; et Sébastien Rouillard, du brin de paille, sous le titre *De la magnifique doxologie du fétu.*

Jean le Massieux, ayant fait une explication morale sur les O. de l'avent, l'intitula, *La douce moëlle et la sauce friande des os savoureux de l'avent.*

L'Océan macro-micro-cosmique; par le sieur Phil.-Jacques Sachs : ce titre signifie le rapport qu'il y a entre le mouvement des eaux avec celui du sang.

La vérité du vuide, contre le vuide de la vérité, par un augustin. Ce livre est contre le traité de l'équilibre, des liqueurs et de la pesanteur de la masse de l'air.

Promenade de Richelieu, par le sieur de S. Sorlin; c'est un livre des vertus chrétiennes.

Les trois filles de Job, du P. de S. Jure : ce sont les vertus théologales.

Demetrius Phalereus fit acheter à Ptolomée Philadelphe les originaux des tragédies de Sophocle, d'Eurypide et d'Eschyle; dont il paya quinze talents d'argent aux Athéniens, c'est-à-dire plus de trente-quatre mille livres, selon notre manière de compter.

Louis Choppin eut des lettres de noblesse pour son livre du domaine, et mille pistoles pour la première partie des coutumes d'Anjou. L'amiral de Joyeuse donna une abbaye pour un sonnet, au rapport de M. de Balzac. M. le cardinal de Richelieu, comme je l'ai déjà dit, donna à Coletet *six cents francs* pour six vers; celui-ci fit ces deux suivants :

Armand qui, pour six vers, m'a donné six cens livres.
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres.

10ᵉ p., pag. 173. *Pamphlets politiques.*

L'on imprime en Hollande depuis quelques années quantité de libelles contre la France; il y a des histoires satyriques contre les personnes les plus illustres de la cour. Il seroit à propos que quelques-uns de nos auteurs détrompassent en général le public là-dessus, et fissent connoistre que ces sortes d'histoires sont supposées. Ce sont de

misérables auteurs qui les composent, pour tirer quelque argent d'un avide imprimeur, et écrivent tout ce qui vient au bout de leur plume. Comment ces gens-là pourroient-ils avoir sçû toutes les particularitez secrètent qu'ils rapportent? Qui leur a donné les lettres qu'ils ont l'effronterie de faire imprimer comme véritables? A peine les gens qui sçavent le mieux la carte de la cour, et qui y sont depuis plusieurs années, pourroient-ils rapporter tous ces détails. Quelle apparence qu'un pauvre écrivain, logé dans un galetas, sans autre commerce que celui qu'il a avec un libraire affamé d'argent, fût si bien instruit de ces sortes d'avantures, si elles étoient véritables? Feu M. de Mereroy, dont l'histoire de France est avec raison tant estimée, ne peuvoit souffrir ces sortes d'histoires et de nouvelles; il vouloit ou tout vray, ou tout faux, le meslange de l'un et de l'autre luy paroissoit monstrueux, et mesme de dangereuse conséquence pour l'avenir; en effet, que sçait-on si, dans deux ou trois cens ans, ceux qui écriront l'histoire de nostre temps ne prendront pas ces livrets satyriques pour des mémoires originaux et authentiques, faits par des auteurs contemporains et ausquels on doit ajouster foy? Comme on ne peut exterminer ces pestes de l'histoire, du moins faut-il en avertir ceux qui viendront après nous, afin qu'ils n'y soyent pas trompez.

10e p., pag. 195. *Invention de l'imprimerie.*

Mayence se vante d'avoir trouvé le secret d'imprimer; mais Harlem le luy dispute. Laurent Coster, bourgeois d'Harlem, estoit un homme fort mélancholique, qui alloit souvent rêver dans le bois qui est proche de la ville; et comme il avoit naturellement de l'esprit et du génie, il s'imagina que si l'on pouvoit trouver un moyen pour écrire des mots et des phrases tout à la fois et sans se servir de la plume, que ce seroit une chose fort avantageuse au public. Dans cette vue, il essaya de faire plusieurs caractères de bois avec son couteau. Après en avoir tracés quelques-uns, il les noirçit, les applique sur le papier; et comme il vit que son dessein avoit quelque apparence de réüssir, il s'y appliqua avec tant de soin, qu'en peu de temps il fut en état d'employer des gens pour faire rouler une presse. *Voyage hist.*, tom. V. Parmi ceux dont il s'étoit servi, un allemand, nommé Jean Fauste, voyant que tous les caractères de son maistre étoient prêts,

les luy déroba en mil quatre cens vingt (1); et les ayant portez à Mayence, il n'eut pas de peine à persuader au magistrat qu'il estoit l'inventeur de ces machines et d'en obtenir la protection et des priviléges.

10e p., pag. 297. *Jugement d'un livre.*

Un docteur de Paris à qui on demanda ce qu'il jugeoit d'un livre qu'on luy avoit donné à revoir, se contenta d'y marquer trois lettres en trois langues, qui faisoient Er Re Res, *errores*, parce que la première estoit *R.* de l'alphabet latin, la seconde *Rho* du grec, et la troisième *Res* de l'hébraïque, et fit après ces deux vers :

Er habet Ausonium, liber hic : habet erque Pelasgum,
Er habet Hebræum, praetereaque nihil.

Ce livre estoit d'Érasme, dont le nom est souvent cité par ces lettres Des. Er.

J.-L.-C. Jacob, de La Haye.

Variétés bibliographiques.

I.

Lettere facete e chizibezzose, con alguni sonetti é canzoni piasevoli, en el fin trenta villanelle. El tutto composto da Vincenzo Belando, ditto Cataldo. Parigi, Abel l'Angelier, 1588, in-12 de 150 feuillets.

Ce petit volume, resté longtemps oublié, joue, depuis deux ou trois ans, un certain rôle dans les ventes; il a obtenu les honneurs d'une

(1) La date de la soustraction des caractères de Harlem (1420) n'avait pas été positivement marquée par d'autres auteurs. Les derniers champions d'Harlem ont adopté l'année 1439, pour celle où ce fait s'est accompli. Peut-être l'auteur des *Diversités curieuses* a-t-il emprunté cette date au *Voyage historique* cité en marge.

mention allćchante dans la dernière édition du *Manuel du libraire* (t. I, p. 278), où il est cité comme ayant été porté à 36 francs en mars 1836. Depuis, il n'a fait qu'augmenter de prix; deux exemplaires ont été payés 50 francs, vente Gratiano, et 79 francs, vente Nodier. Nous avons été assez peu maître de nous pour donner 45 francs d'un autre exemplaire assez médiocre de ce volume fort mal imprimé. Ayant fait l'aveu de cette folie à un bibliographe célèbre, il nous a imposé pour pénitence de faire connaître le contenu de ce bouquin devenu si cher.

Il débute par une dédicace au célèbre financier Sébastien Zamet; parmi les lettres, il en est d'adressées au chancelier René de Birague, à M. de Lansac, au poëte Desportes que Belando qualifie de majesté apollonesque, de prieur du Mont-Parnasse, d'*amigo oservandisimo*, et cette dernière lettre n'est pas celle qui renferme le moins de drôleries. Imitateur de la gaîté bouffonne et mordante de Rabelais, prédécesseur en ligne directe de Tabarin et de Bruscambille, Belando ne recule jamais devant une idée ordurière; la méchanceté des femmes, les joies de la gueule, tels sont les sujets sur lesquels il donne surtout carrière à sa verve mordante. Il est prolixe, il est du plus mauvais goût, mais on ne peut lui contester une gaîté désopilante, une facilité extrême de style, une sorte d'érudition burlesque, dans le genre de celle qui éclate dans les *capitoli* italiens du XVI[e] siècle. Voici quelques lignes prises à l'ouverture du livre; elles donneront une idée du genre de ses écrits : *Tal che à volerne sublimar la minima de la semiminima deminutiva parte* (de la malice du beau sexe) *non basterave la poezia Verziliana, la divinitate Platonica, la santimonia Socratica, la zeneralitae Aristoteliea, la Solomonica sapientia, l'amorosita Petrarchesca, la theologia Dantesca, l'Ariostica opera eroichesca, l'inventione Aretinesca, la rettorica Ciceronesca, é la chiacchiara Homeresca.* Voyez aussi ou plutôt ne voyez pas le pantagruélique parellèle de *la donna* et de *l'asena* (*l'asena se contenta d'una provenda sola, é la donna ne vorave una dozzena el di; l'asena passe l'herba é la donna annichila la carne; l'asena con una parola se ferma é tase, é la donna ne con parole, ne con fatti la non vuol taser, ne restar; l'asena ognedebele cordesina la retien, é la donna non la legherave tutte le cadene de San Bernado..... tal' ch' e meio una asena morta che una donna viva*). Entre autres idées originales, nous avons remarqué

eelle d'invoquer l'autorité d'un livre composé par le grand-père d'Adam, vingt-deux ans avant la eréation du monde; nous trouvons aussi eités avec éloge des auteurs et des éerits que bien peu de personnes, sans doute, ont eu l'oeeasion de eonsulter et qui n'ont jamais été réunis, si ee n'est dans la *fort magnificque librairie de Saint-Victor.* (Rabelais, l. II, ch. VII.) S'ensuit le répertoire d'ieeulx livres. (Nous transerivons exactement et nous ne sommes nullement responsables des titres estropiés ou mal sonnants.)

Bazzoffia Duretto, *de lumen testiculor.*

Toecafondi du Val fessagna, *roversandi preputio.*

Pottonio d'Aqua pendante, *de sublimatione de stercore refinandi.*

Calfurnio Grumando, *Epitome de uso et origine escrementorum.*

Barbagrisa da Vulvazzan, page 29,000 du tome XX de son *Memoriale d'Esalando crepitorum.*

Coietta, *Ficheida de theologia barba tonsore.*

Seappella de Val fregnatiea, *de tangendi nates muliercule et de modo deflorandi virgines.*

Belfiao Spuzzante, *de osculandi vidue.*

Sansonetto Chiloso, *de prelio muscarum et de parturendi Gallinarum.*

Bravante du Puoco, *de bello mentulario ac testiculorum.*

Favetta de Mozzaneha, *de humilitate asinorum.*

Searazan Mengrello, *Cronica d'affinitate membrorum et de stirpe metallorum.*

Bortoldo Busoirespo, *de modo mingendie d'utilitate et comeditate cacandi.*

Cornelio Cornante du Corneto, signor de Cornovaglieo, *Cornologia de utilitate cornorum.*

Membrante Alzacamisa, *Trialogo de scubie naturae.*

Stronzanpappalardo, *Bocolica de modo ficcandi.*

Fiandrin Caccola, *de modo zaccagnandi, ruffianandi, atque adulterandi.*

Entre autres gentillesses, Belando donne un remède eontre la stérilité; prenez deux œufs de phénix, les quatre pattes d'une anguille de montagne, mêlez-y un peu de charbon blanc; ajoutez quelques

grains de conscience de soldat et de silence de femme, etc., et vous serez, aux pâques d'août, le père d'un beau garçon.

En certains endroits, l'auteur prête aux gens d'église des mœurs peu réglées; il n'ose pas dire nettement toute sa pensée, il ne désigne les prêtres (*preto*) que par l'initiale P.

A partir du feuillet 113, les lettres en prose s'arrêtent, et le reste du volume se compose de vers; c'est d'abord une épître des plus louangeuses adressée à la maréchale de Retz :

O drezze bionde, ó fronte spatiosa
O occhi negri, ó naso profilao,
O gramole rossette, ó inzuccarao
Lauro, ó bocchetta pizzola, é odorosa,
Denti de perle, ó lingua savrosa,
O gola ond Amor dorme, é sé reposa
O petto, albergo de la sapientia,
Sacre tettine, vita d' alabastro......

Comme contraste à pareils compliments, viennent ensuite des torrents d'invectives tout à fait dignes de l'Aretin ou de Nicolo Franco, et dirigées contre des poëtes, des *ruffiani* ou des *dames* dont Belando avait sans doute à se plaindre :

O scacco de pedina, ó mezo hometto,
O zingaro, Indian Babuin,
O nassuo d' una strega è d' assassin,
O venerabil ciera de Cazzetto
Credo che la Natura per despetto.
T' ha inzenerao, ó poltron cremesin......
Furia infernal, strega, bisonta, bara,
Sfondraizza, bandia, vacca trentina,
Vitiosa, zudia, lova, busara,
O quanti han dao in zara,
E acchiappao croste, gome, bolle, ô doia.
Tattare, é creste da ti marza Ancroia......

Une pièce de vers *à la soa crudel Rizzolina* est en trois langues différentes :

La mas linda muger y mas hermosa,
Vaga, honesta, zentil, bella é publia
Autant qu'il y a en France et en Italie,
Y en todo el mundo una tan milagrosa,
Mo disesperanzina per che cosa
Vous estes si cruelle, ma douce amie......

Le *Scudo d'amanti* est un petit poëme de 41 quatrains, dans lequel sont exposés *gli inganni, artutie, forfanturie, è truffarie* des courtisannes et de leurs *vecchie ruffe col viso arcigno é con la carne muffa.* C'est une composition dans le genre de cette *Tariffa delle P....,* attribuée, sans preuve, à l'Aretin, dont elle est d'ailleurs tout à fait digne et dont un exemplaire s'est vendu 400 francs à la vente Nodier.

La chanson nouvelle des serruriers est un tissu d'équivoques grossières; les trente *villanelles* sont des pièces fort courtes adressées à divers personnages, dont l'auteur espérait, sans doute, obtenir quelque chose en retour des éloges outrés et sans esprit qu'il leur donne en face et à bout portant. Ce n'est plus le même ton que celle des *Lettere;* une de ces dernières se terminait ainsi : « *Ve lasso pregando V. S. ch' accetta le mie venatiane coionarie perdonandomi se non avesse incoionao la presente come merita si necessario é coionesco sozzetto. Scritta ne la cita lotuosa é testiculosa del mese aricinicoionao che i 'asini van in amor, del millesimo coionesco.* » Une autre lettre en patois bolonais est signée : *el Dottor incognito, Accademie balord.* Il va sans dire que tout cela est intraduisible; on ne peut, sans les fausser, faire sortir ces images burlesques du patois qui les met en relief; le dialecte de Venise est manié avec hardiesse et dextérité dans les écrits de Belando; cette langue molle, efféminée, supprimant les consonnes, appelant avec une naïve impudeur chaque chose par son nom, a toujours été d'une effronterie sans exemple en tout autre idiome antique ou moderne.

En dépit de sa licence toute rabelaisienne, un livre en italien et en vénitien ne parut sans doute point devoir être fort dangereux sur les bords de la Seine; il fut accordé au libraire L'Angelier privilége pour jouir seul, durant six ans, du droit de débiter ce sottisier. D'ailleurs, à cette époque, le parlement et le conseil du roi munissaient souvent de leur approbation des ouvrages où rien ne manquait pour offenser les oreilles pudiques.

Nous avons peut-être parlé avec trop de détail de ces *Lettere*, mais, *par révérence de l'antiquaille* et de l'extrême rareté, les bibliophiles nous le pardonneront. Gamba, dans sa *Serie degli scritti in dialetto Veneziano* (Venise, 1832, in-12), a décrit ce même volume, en le qualifiant de *libro zeppo di porcherie;* il a mentionné, seulement, d'après une indication de Mazzachelli, une comédie de Belando, *gli amarosi inganni,* Paris, 1609, in-12, pièce mêlée de sicilien, de vénitien, d'espagnol, et que suivent une *disperation satirica* et une énigme, toutes deux fort libres. Il s'est rencontré un exemplaire de cette rarissime comédie dans la célèbre collection dramatique de M. de Soleinne (nº 4607).

II.

Lexicon vocum quae a brutis animantibus emittuntur, opera et studio Vincentii Cavallucci lucubratum. Perusiae, 1790, typis Caroli Baduelli, in-12 de 91 pages.

Ce dictionnaire de la langue des animaux est fort rare en France. Il est resté inconnu à Nodier, qui n'aurait point manqué de le citer dans le curieux travail dont il a enrichi la publication qu'il donna, en 1828, du poëme de *Philomèle,* et qui y aurait trouvé quelques matériaux utiles pour ses recherches sur les onomatopées. Un exemplaire de ce *Lexicon* s'étant dernièrement montré dans une vente à Paris, y provoqua une vive concurrence parmi les bibliophiles, et pour que ce mince volume me restât, force me fut de le payer 31 fr. 50 cent. Il renferme 132 articles; voici les dix premiers : *Adhinio, Admugio, allatro, balo, balatus, barrio, barritus, baubor, belo, blactero.* A la suite de chaque mot latin on trouve sa signification en grec et en italien, ainsi que les divers passages des auteurs anciens où se rencontre cette expression. Cavallucci a surtout mis à contribution le poëme que nous venons de citer, cette Philomèle que les critiques du moyen âge attribuèrent hardiment à Ovide, composition intraduisible, que l'abbé de Marolles a traduite en un français contestable. La perdrix caquatte, l'oie gratonne, la grue gruine, le milan lippe, l'étourneau pisote, la grive gringotte, le geai fringulotte, l'hiron-

delle trinsotte, le passereau pipie, le butor bouffe, le sanglier roume, l'éléphant barronne, le bouc mouette, la souris chicotte, le renard gannit, etc.

Nous transcrirons, afin de donner une idée des recherches de Cavallucci, deux ou trois articles fort courts, relatifs à des mots qui ne se trouvent point dans la Philomèle.

Mu, grec Μυ. Vox propria canum, unde et mutire dicuntur, inquit Scaliger, *in conject. ad Varr.* Mussare dictum quod muti non amplius quam *mu* dicunt : a quo Ennius. *Quod minimum est, neque, ut ajunt, mu facere audent.*

Rudo, grec Ογκῶμαι. Proprie ad asinos pertinet, cum vocem edunt. Pers. sat. I. *Tinder, ut Arcadiæ, pecuaria rudere credas.* Allusive et de leonibus, et de hominibus dicitur. Virgile VII... *leonum vincla recusantum et fera sub nocte rudentum.* Rudentes testes nautici dicuntur forte a rudendo, quia cum navis commovetur, funes nautici asinorum vocem imitari videntur. *Rayghiare, il mandor fuora che fa l' asino la voce.* Boccac. *Nov.* 72, 4. *pareva un asino che rugghiasse.*

Hirrio. Proprium est vocis canum cum provocantur, quia R multa sonant. *Sidon.* lib. 7, ep. 3. *Veluti est canibus illatum, ut, etsi non* latrant, tamen hirriant. *Festus*, *Hirrire, garrire*, *quod genus est vocis canis rabiosae.*

Le *Lexicon* de Cavallucci n'est qu'un essai qu'il serait facile d'étendre, sans sortir du cadre philologique, dans lequel il a renfermé ses investigations sur un sujet curieux; il mérite toutefois l'attention des amateurs de ce genre de curiosités. Gustave Brunet.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS ET DES LIBRAIRES.

Institut de France. — Académiciens libres.

A M. le baron de Reiffenberg,

Correspondant de l'Institut, etc.

Je ne suis ni poëte, ni savant, mais j'aime les savants et les poëtes; je vous aime, vous, Monsieur, qui cultivez les lettres avec tant de devouement, de confiance et de bonheur. Vos livres sont curieux, vos lettres sont charmantes. Ce que vous publiez est utile et agréable, ce que vous ne publiez pas et ce que vous me donnez dans la part de nos relations est plus doux encore, et vraiment il est dommage que je n'aie pas ici une gazette à moi, un recueil où je puisse mettre les traits, les réflexions, les anecdotes dont vous semez vos écrits affectueux et qui serviraient si bien à l'instruction et à l'amusement de nos provinces.

Vous me demandez des notes, j'en ai beaucoup; j'ai aussi des souvenirs; les uns dans des cartons, les autres dans mon pauvre cœur et dans ma tête. Mais comment classer, débrouiller, animer tout cela? à quel sujet s'arrêter de préférence? sur quelle branche se percher pour chanter un air qui vous plaise? comment faire pour entrer dans vos idées, pour me plier aux formes chez vous reçues, pour dire précisément ce qui convient à vos lecteurs? Quelque effort que je fasse, j'ai grand'peur de ne pas atteindre le but et de ne vous envoyer que des choses qui n'auront à vos yeux ni sel, ni goût aucun, ni à-propos.

J'ai là des feuilles sur l'institut, pourquoi ne pas vous les offrir tout simplement et les transcrire? Tout le monde, ce me semble, doit s'intéresser à l'institut, l'institut de France qui réflète sur toute l'Europe et qui a des correspondants affiliés sur tous les points lumineux du globe. Voyons, essayons. Vous ferez ce que vous voudrez de mes petites pages. Si vous les imprimez, ce ne sera, j'espère, qu'après les avoir accompagnées de vos commentaires, et de la sorte, avec votre aide, je me traînerai peut-être jusqu'à la porte du temple dont vous gardez si justement et si fidèlement les clefs.

INSTITUT.

ACADÉMICIENS LIBRES.

Les académies ont toutes leur histoire. On y trouve des détails piquants sur l'époque de leur établissement, les bases de leur organisation, la marche de leurs travaux. On voit, par ces rapports et par ces fastes, quel a été le mouvement des esprits dans le cours des derniers siècles et quelle part les gouvernements qui se sont succédé chez nous ont pu et voulu y prendre.

Les récits publiés, quelque importance et quelque ampleur qu'ils aient, ne donnent pas toutefois entièrement ce qui a été fait pour ou contre ces corps, en dehors et au dedans. L'*histoire complète des sociétés savantes* est à écrire. Elle pourra tenter ou un philosophe ou un feuilletoniste et contribuer à illustrer son nom ou à garnir sa bourse. Je vais, sous vos auspices, et si vous le trouvez bon, fournir des matériaux à cette plume laborieuse ou brillante, et jeter mon obole dans le chapeau des quêteurs.

A la fin de 1809 et au commencement de 1810, il fut question de donner des *associés libres* aux quatre classes dont l'institut se composait alors. Ces classes n'en avaient pas, d'après la fondation faite sous la Convention, confirmée sous le Directoire et modifiée sous le Consulat.

Ce projet devint une grande affaire, qui préoccupa fort les hommes d'esprit et les hommes d'état qu'on vit toujours, en France, plus ou moins se confondre. Les hommes d'état font souvent de l'esprit aux dépens des affaires ; les hommes d'esprit s'ingénient tant qu'ils peuvent pour se faire prendre au sérieux et s'emparer des hauts emplois et de l'influence, afin d'arriver du même pas à la fortune et au plaisir, par le commandement et par la gloire.

On demanda des plans, et il en vint. Les trois premières classes s'exécutèrent, et voici, Monsieur le baron, en quels termes s'exprimèrent à cette occasion, que je nomme solennelle, MM. les secrétaires perpétuels.

—

Première note, par MM. Delambre et Georges Cuvier.

—

Classe des sciences physiques et mathématiques.

» Parmi ceux qui cultivent les sciences et qui, par leurs travaux, ont concouru à leur avancement, plusieurs étant appelés à des fonctions importantes, ne peuvent plus s'y livrer avec autant de suite qu'auparavant, et cependant ils seraient utilement placés dans l'institut, par l'étendue de leurs connaissances, par la considération dont ils jouissent et souvent par la nature même des fonctions qu'ils remplissent.

» Mais il ne faut pas que leur association nuise à ceux qui, faisant de l'étude des sciences leur unique occupation, contribuent spécialement à leurs progrès. Pour remplir ce double objet, l'académie des sciences renferma dès son origine, une section de huit *associés libres* qui jouissaient, pour tout ce qui avait rapport aux sciences, des mêmes prérogatives que les *académiciens ordinaires*, mais qui n'avaient ni traitement, ni voix délibérative dans les élections et dans l'administration de l'académie.

» Ils étaient assimilés aux académiciens ordinaires, avec la seule différence que ceux-ci avaient la perspective de devenir, à leur tour, académiciens pensionnaires. Le nombre des associés libres fut, dans la suite, porté de huit à douze. Leur institution, dont l'expérience

de plus d'un siècle avait confirmé les avantages, fut jugée si utile par l'académie des belles-lettres que, peu d'années avant la révolution, elle s'empressa de l'adopter.

» Le besoin de la rétablir dans la première classe de l'institut, qui représente l'ancienne académie des sciences, se fait sentir chaque jour. Le sénat et l'armée offrent, à la classe, des hommes vraiment distingués dans les sciences et qu'elle désire vivement d'acquérir. Mais en leur donnant les places qui viendraient à vaquer, elle se verrait avec regret privée de jeunes savants que leurs talents et leurs travaux appellent dans son sein, pour qui l'espoir d'y arriver est un puissant et noble motif d'émulation et que les savants actuels considèrent comme leur véritable postérité.

» Quelques-uns des plus anciens membres de la classe s'étant réunis pour conférer sur cet objet (M. Lacepède, Chaptal, Delambre, Prony, Bertholet, Laplace et Monge), ils ont tous été d'avis de rétablir la section d'associés libres qui existait dans l'ancienne académie des sciences, en ne portant leur nombre qu'à huit, comme dans l'origine de l'académie. Mais ils pensent que tous les membres ordinaires ayant voix maintenant dans ses élections, il convient d'étendre la même prérogative aux associés libres, dont les autres membres de la classe ne seraient distingués que par la jouissance d'un traitement. »

Tel fut l'avis de l'académie des sciences, transmis par son secrétaire (et de la main de M. Delambre) à M. le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur, chez lequel avaient eu lieu des conférences préliminaires.

Par un billet, M. le sénateur Laplace « pria son excellence de ne » pas perdre de vue ces intérêts, et lui fit observer qu'il seroit con» venable que l'empereur se réservât, pour la première promotion, » la nomination de la moitié des membres de la section nouvelle. »

—

2e NOTE, PAR M. SUARD.

—

Classe de la langue et de la littérature françaises.

Le dessein de ce rappel des associés libres était né à Arcueil dans

les réunions de Bertholet et de ses amis. Il transpira, grandit, prit de la consistance et s'éleva enfin jusqu'à l'état de projet de gouvernement. On avait tout détruit, puis on rebâtissait tout. On revenait volontiers aux vieilles coutumes. On y trouvait je ne sais quelle autorité ou dignité qu'on recherchait, et pourtant l'Empereur, en fait d'organisation de science, préférait le neuf, et il avait, dans la théorie comme dans l'application, un instinct de progrès qui ne le trompait guère et lui faisait regarder de fort près à tout ce qui ressemblait à un pas rétrograde. Aux Tuileries, pour l'étiquette, il faisait fouiller les registres vermoulus et les armoires, mais à l'institut comme à l'armée son mot d'ordre était : En avant !

M. Suard, le grand diplomate de la république des lettres, écrivit, le 4 février 1810, au ministre :

« Monsieur le comte, d'après le peu de paroles qui vous échap- » pèrent dernièrement sur le plan de donner des associés à la se- » conde classe de l'institut, je ne pus pas prendre une idée assez » précise de ce plan, pour offrir à votre excellence mes observations » sur cet objet. Une conversation que j'ai eue hier avec M. de La- » place m'a appris que la chose étoit plus avancée que je ne croyois.

« J'ai cru devoir vous soumettre quelques réflexions qui se pré- » sentent au bout de ma plume, sans savoir si elles peuvent se rac- » corder avec les vues du gouvernement et avec vos propres vues. » Je prie Votre Excellence d'en recevoir l'hommage comme une sim- » ple preuve de zèle. Si elle jugeoit à propos d'entrer en explication » sur cet objet, je suis à ses ordres et je me présenterai à sa porte » demain matin, à onze heures, comme elle me l'a permis.

» Je lui renouvelle l'hommage de mon respect et de mon dévoue- » ment.

SUARD. »

—

Observations (1).

« Il paraît que le gouvernement s'occupe d'un plan pour faire

(1) Dans la lettre de Suard, remarquez qu'il se sert de l'ancienne orthographe : *étoit*, *croyois*, *jugeoit;* tandis que, dans les observations qui sont dictées, le copiste se sert de l'orthographe de *Voltaire*.

quelques changements dans la constitution de l'institut et que, parmi ces changements, on propose de donner à la deuxième classe des associés comme aux trois autres.

» Cette proposition mérite un sérieux examen de la part du gouvernement, autant du moins que l'intérêt de la littérature peut mériter son attention.

» Avant la révolution, les différentes académies formaient des corps distincts ayant chacun sa constitution particulière.

» L'académie des sciences et l'académie des inscriptions avaient une forme et des règlements presque semblables; elles avaient chacune une classe d'académiciens honoraires et un certain nombre d'associés et de correspondants.

» L'académie française avait une constitution toute particulière. L'égalité, plus parfaite entre tous ses membres, en était le caractère essentiel. Elle n'était sous la surveillance d'aucun ministre et correspondait immédiatement avec le roi. Ses membres n'avaient aucun traitement fixe et ne recevaient que des jetons comme droits de présence. Elle n'avait ni honoraires, ni associés, ce qui était conforme à la nature de ses travaux.

» La 2e classe de l'institut, destinée à remplacer l'académie française pour ses attributions, ne peut pas la remplacer pour son esprit et sa constitution. Les mêmes éléments n'y sont plus.

» Des associés résidents ou non résidents étaient inutiles à l'académie française, mais ils pourraient être très-utiles à la seconde classe, s'ils y étaient attachés suivant un plan et des vues conformes aux besoins de cette classe.

» Elle a évidemment besoin d'être stimulée, dans ses opérations, par quelque principe nouveau d'activité et d'émulation. Composée d'éléments un peu hétérogènes, elle renferme dans son sein un trop grand nombre de membres, qui, soit par le devoir impérieux des fonctions publiques, soit par leur âge et leurs infirmités, soit par le genre de leurs talents et de leurs occupations littéraires, ne peuvent pas se livrer à des travaux utiles et suivis que la classe pourrait entreprendre avec honneur pour elle-même et avec avantage pour l'intérêt de la littérature.

» Sans assigner un traitement fixe aux associés, ni leur donner voix délibérative dans les assemblées, on pourrait les faire coopérer

à des ouvrages dont la classe tracerait le plan et examinerait les résultats.

» Il serait important de ne donner ces places qu'à des gens de lettres déjà connus par des talents et des lumières propres à concourir au but qu'on se propose.

» La place d'associé ne serait point regardée comme un titre spécial pour être appelé aux places vacantes dans la classe, mais celui des associés qui aurait montré le plus de zèle et de talent dans les travaux dont il aurait été chargé, aurait acquis par là, à mérite égal, un droit de préférence sur les suffrages de la classe.

» Il serait possible de trouver dans le produit des ouvrages auxquels les associés auraient coopéré, une juste indemnité pour leur travail.

» Je ne doute point qu'une telle institution n'eût une influence prompte et salutaire, qu'elle n'excitât, parmi les jeunes gens qui se vouent à la littérature, une louable émulation pour se faire agréger sur ce plan à la 2e classe de l'institut; mais un effet plus désirable encore serait de donner à leurs études et à l'emploi de leurs talents une direction plus conforme aux bons principes, sous tous les rapports de la conduite, de la raison et du goût.

» Ces idées auraient besoin de beaucoup de développements et d'applications, qui demanderaient de la réflexion et du temps. Je les soumet avec confiance à la sagesse d'un ministre qui paraît avoir un sentiment si naturel et si éclairé de tout ce qui est bon, beau et juste en soi et de tout ce qui peut servir au bien public en concourant à la gloire du monarque dont il est un si digne organe. »

Ainsi parlait Suard, sans l'aveu de la classe assurément et sans avoir, comme Delambre, pris langue auprès des anciens du corps dont il se faisait l'interprète.

A la première classe on réclamait l'adjonction d'hommes éminents, égaux en âge, en sciences et seulement séparés des membres ordinaires par des fonctions qui les détournaient des travaux obligés.

A la seconde classe, M. Suard voulait avoir des apprentis académiciens, des agrégés, des *souffre-douleur*, qu'on eût fait travailler au dictionnaire, travailler aux éditions des classiques, et qui se fussent (à peu de frais) levés de bonne heure pendant que les titulaires,

comme des chanoines, auraient, suivant l'usage, dormi dans leurs fauteuils la grasse matinée.

Ce projet d'aspirants ou de vélites fit sourire M. De Montalivet, qui n'en reçut pas moins avec empressement M. Suard, le retint à déjeuner et écouta, pendant une heure, avec la plus obligeante attention, les contes bleus et verts du secrétaire perpétuel, courtisan qui ne tarissait pas, quand une fois il était entré dans la carrière et qu'il s'était mis à enfiler son chapelet de bons mots, de portraits, d'insinuations, de coups de patte et de médisances bien drôles, bien mielleuses et bien assaisonnées.

—

3e NOTE, PAR M. DACIER.

—

Classe d'histoire et de littérature ancienne.

» M. Dacier a l'honneur de présenter ses respectueux hommages à M. le comte De Montalivet et d'envoyer à Son Excellence les renseignements qu'elle lui a demandés sur la ci-devant académie des belles-lettres.

» L'académie des inscriptions et belles-lettres étoit (1) composée de 40 membres ordinaires, savoir : 10 honoraires, 15 pensionnaires et 15 associés.

» Les honoraires étoient toujours choisis parmi les personnages les plus considérables de l'État. Ils devoient tous être connus par leur amour pour les lettres et pour les sciences, et plusieurs les cultivoient avec succès : pour le prouver, il suffit de nommer M. Nivernois, M. de Malesherbes, M. Turgot, le cardinal de Bernis, etc.

» Cette classe avoit le droit de suffrage dans les élections et dans toutes les affaires de l'académie. Elle fournissoit seule le président et vice-président que le Roi nommoit chaque année, sur la désignation que le secrétaire perpétuel adressoit au ministre de Paris. Les honoraires étoient invités à prendre part aux travaux du corps, mais

(1) Ancienne orthographe, celle qu'avait conservé Charles Nodier.

ils n'y étoient point tenus; aussi n'avoient-ils point de pension en cette qualité; ils participoient seulement aux jetons de présence.

» L'académie a eu peu de membres plus zélés que la plupart d'entre eux, pour sa gloire et pour ses intérêts. Jamais elle ne réclama en vain leur appui et leurs bons offices, et jamais ils ne firent sentir que par les bienfaits, leur supériorité à aucun de leurs confrères.

» Les pensionnaires et les associés étoient spécialement chargés du travail et obligés de remplir toutes les séances par la lecture d'ouvrages de leur composition. Tous avoient le droit de suffrages et formoient le fonds de l'académie. C'est parmi les pensionnaires seuls que le roi nommoit chaque année le directeur et le sous-directeur à la même époque et de la même manière qu'étoient nommés les présidents.

» Les associés ne devenoient pensionnaires qu'en raison de leur ancienneté et en vertu d'une élection, qui, pour être valable, devoit être confirmée par le roi. Jusques-là ils ne jouissoient que des jetons de présence, et ils ne parvenoient ordinairement à la pension qu'après vingt ou vingt-cinq ans d'académie, et surtout après avoir travaillé pour mériter d'en être pourvus. Il est vrai qu'ils l'étoient pour la plupart de places ou d'autres pensions qui les mettoient en état d'attendre.

» L'académie avoit de plus huit associés libres, dont quatre devoient être françois et quatre étrangers. Ces associés n'avoient ni voix délibérative, ni droit aux jetons de présence, quand ils venoient à l'académie. Ils ne jouissoient que du droit d'assister aux séances et du titre d'académicien. Cette classe a toujours été en général très-bien composée. S. M. a conservé dans l'institut cette espèce d'associés libres, avec la seule différence qu'ils doivent tous être étrangers et demeurer en pays étrangers. L'académie françoise n'avoit point d'associés de ce genre, et la classe de la langue et de la littérature françoises qui la remplace, n'en a point pour les mêmes raisons.

» En 1785, le roi, pour ranimer le goût des bonnes études dans les ordres monastiques où il commençoit à s'éteindre, créa, dans l'académie des belles-lettres, une classe de huit associés libres résidant à Paris, dans laquelle les réguliers, qui avoient été jusqu'alors presque entièrement exclus des académies (ils ne pouvoient y être qu'honoraires), pouvoient être admis. Cette classe n'eut d'abord aucune

prérogative de plus que la classe dont on vient de parler. Elle n'en différoit qu'en ce que les membres étoient tenus de résider à Paris, et que ceux de l'ancienne classe d'associés libres ne pouvoient y fixer leur demeure. Mais en 1787, par le témoignage qui leur fut rendu par le secrétaire perpétuel, au nom du corps, le gouvernement leur accorda des jetons de présence dont il fit les fonds et, de plus, à quatre d'entre eux, le droit de suffrage dans les élections et dans toutes les délibérations. Comme les associés libres résidens ne pouvoient arriver ni aux magistratures ni aux pensions académiques, ils étoient invités au travail, ainsi que les honoraires; mais ils n'y étoient pas rigoureusement obligés. Il ne résulta aucun inconvénient du droit de suffrage parce que les choix étoient très-bons et que le corps entier étoit bien constitué et animé d'un grand zèle pour le genre de travaux dont il devoit s'occuper. Mais dans un corps moins vigoureux, aux travaux duquel une partie des membres s'intéressoient peu et seroient pour ainsi dire étrangers par leur goût et par le genre de leurs études, l'admission d'une classe d'amateurs ayant droit de suffrage, à moins qu'ils ne fussent véritablement dignes, par la profondeur et l'étendue de leurs connaissances, d'être membres ordinaires, augmenteroit le nombre des chances nuisibles dans les élections et accélèreroit la décadence du corps en le rendant inhabile à continuer ses travaux auxquels ses règlements l'obligent de se livrer.

» Je pense donc que si, dans l'état actuel des choses, on créoit une pareille classe, il seroit important qu'elle n'eût point le droit de voter dans les élections et qu'elle n'eût voix délibérative que dans ce qui concerne les lettres et les sciences. » —

Je n'ai pas les originaux, mais des copies bien exactes et que je vous garantis. Plus j'avance, plus je me figure que vous, Monsieur, qui êtes altéré d'histoire littéraire, vous attacherez des prix à ces papiers dont la date est d'un temps et d'un règne qui attirent toujours les regards.

Le ministre, qui reçut les notes des secrétaires perpétuels, en rendit compte à l'empereur par un rapport qu'il rédigea lui-même, qu'il écrivit de sa main et qu'il accompagna d'un projet de décret, le tout devant être lu et discuté en conseil.

« Sire,

» Plusieurs membres de l'institut ont paru regretter un ancien » établissement qui donnoit aux académiciens des sciences et des » inscriptions et belles-lettres les moyens de s'associer des hommes » distingués par leurs connaissances et par leur rang, mais à qui » leurs fonctions habituelles ne permettoient pas de se livrer aux tra- » vaux académiques comme les membres ordinaires de ces sociétés.

» A l'académie des sciences il y avoit douze associés libres sans » traitement et n'ayant voix que dans les discussions relatives aux » sciences.

» A l'académie des belles-lettres il y avoit une classe de dix hono- » raires, hommes d'un rang distingué, parmi lesquels se prenoit tou- » jours le président; il y avoit de plus huit associés libres, comme à » l'académie des sciences, quatre étrangers, quatre nationaux. Ils » recevoient des jetons de présence et avoient droit de suffrage.

» L'académie françoise n'avoit rien de semblable. Je pense qu'avec » quelques modifications, l'institution des associés libres offriroit des » avantages réels dans les trois classes des sciences, des belles-lettres » et des arts. Ce seroit un moyen de ne pas priver ces classes des ta- » lents distingués qui se rencontrent dans les premières classes de la » société ou des talents utiles et laborieux des hommes voués par état » aux arts ou aux sciences.

» Si Votre Majesté approuve cette idée, je réunirai une commission » de trois membres de chacune des trois classes désignées, et je sou- » mettrai ensuite à l'approbation de Votre Majesté le projet de règle- » ment par lequel j'aurai pris son avis.

» Je suis avec le plus profond respect,

» Sire,

De Votre Majesté Impériale et Royale,
le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur et sujet,

Montalivet.

PROJET DE DÉCRET.

NAPOLÉON, par la grâce, etc.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura une section d'associés libres près des classes des sciences, des belles-lettres et des arts de l'institut.

ART. 2.

Le projet d'organisation de ces sections nous sera présenté avant le 1er avril 1810.

ART. 3.

Notre ministre de l'intérieur est chargé, etc.

L'empereur ne signa pas ce décret, il ajourna la décision à prendre sur le rétablissement demandé; il était (je le répète) peu enclin au retour de l'institut vers les vieux errements. Il se défiait de Suard, même de Dacier. Il savait aussi que M. de Montalivet, si dévoué, si généreux, si ami du trône et de la France, avait du penchant plus que lui, pour les distinctions et les hiérarchies de l'ancien régime; il l'aimait, l'accueillait, lui ouvrait son cœur, mais il le retenait, le modérait, le bridait et ne l'approuvait pas dans toutes ses propositions et tentatives. Il *permit* cependant qu'une commission de douze membres (trois pour chacune des quatre classes) fût formée, à l'effet d'examiner à loisir et de sang-froid, quelles mesures, plus tard, pourraient être prises pour ajouter au nerf, à l'autorité, à l'éclat et à

l'utilité de ce corps illustre dont il se faisait gloire d'être membre et sur lequel il avait constamment les yeux.

Cette permission n'eut pas de suite. Le ministre voyant bien que l'empereur ne goûtait qu'à demi son plan et ses vues, les laissa prudemment et mourir et s'éteindre. Les événements qui trop rapidement se succédèrent, le divorce, le nouveau mariage, la naissance du roi de Rome, la guerre de Russie, les scènes du corps législatif et les désastres de 1813, la lutte enfin de 1814, cette terrible et sublime *campagne de France !* Tant de maux, tant d'efforts occupèrent Napoléon et ses ministres et tous les chefs de l'état ailleurs qu'aux intérêts de l'institut; la terre trembla, Paris ouvrit ses portes, et l'empire tomba de trahison et de lassitude, avant qu'on eût songé à reprendre le dessein de replâtrage des associés libres.

Dans la première année de la restauration, M. l'abbé de Montesquiou, provoqué par M. Suard et *son intimité*, fit un projet de dislocation de l'institut, projet que Louis XVIII adopta, mais qui n'eut pas cours, que le débarquement du golfe Juan fit avorter et qui laissa les choses en l'état, suspendues et en l'air jusqu'au 21 mars 1816, époque à laquelle l'institut reconstitué, refondu, réinstallé (avec des déchirures), sur la proposition de M. de Vaublanc, eut trente académiciens libres, savoir : dix pour chacune des académies des sciences, des inscriptions, des beaux-arts et point pour l'académie française.

Vous ne manquerez pas de remarquer, Monsieur, que bien qu'il y eût en 1810 une façon de demande d'associés faite par la classe de la langue française et qu'il n'y eût pas de réclamation pareille pour la classe des beaux-arts, le ministre n'en avait pas moins prié l'empereur d'en donner aux arts et de n'en pas donner à la langue. Ce fut cette indication qu'on suivit en 1816. Depuis le jour de leur résurrection, les académiciens libres sont demeurés sur le même pied et dans le même nombre.

Je n'irai pas plus loin, je m'arrête tout court. Que pensez-vous de ce cahier? je me suis flatté que vous n'en regretteriez pas le port. Ces renseignements sont inconnus, ces pièces sont inédites. Vous en avez la fleur? y trouvez-vous quelque parfum? vous êtes bien difficile et vous avez pour cela de bonnes raisons; de toutes parts on vous choie, on vous gâte. Hélas! que n'ai-je eu aussi du miel et de l'or à vous

offrir ! En attendant, prenez mon fil et ma toile, écrus qu'ils sont, et croyez, Monsieur, à tous mes sentiments de confiance, de tendresse et de considération.

Ce matin, à cinq heures, j'étais dans les champs, à la face du ciel, et des stances me venaient, qu'il faut que je vous expédie avec ma prose.

A MES AMIS.

Ranime-toi, mon cœur, à l'aube qui rayonne,
De tant de maux soufferts chasse le souvenir,
Et, touché des splendeurs dont l'éclat t'environne,
Admets une espérance et crois dans l'avenir.

O ! que j'aime les mers de perles d'or semées,
Et ces bruits que l'orage apporte dans son cours,
Et les rêves brûlants de ces nuits embaumées,
Et ces célestes voix qui me parlent toujours !

Quand donc la main du temps viendra sur ma paupière
Verser les lourds pavots du magique sommeil,
Secourez ma faiblesse, et devant ma chaumière
Portez-moi sous l'ormeau, que je meure au soleil !

F. Grille.

A Angers, le 19 juin 1845.

PÉTITION D'UN CONSERVATEUR DES ARCHIVES QUI N'ÉTAIT PAS ARCHIVISTE.

Aux hauts et puissants seigneurs les états de Brabant.

Remontre avec respect le sieur Hertog, que le ci-devant gouvernement aiant toujours emploié avec succès, au prix de 24 louis d'or par

an, le secret du remontrant pour épurer les bâtimens des rats et souris, le sieur Gaine, inspecteur général des édifices et le sieur Longfils, concierge du bureau de la guerre, le firent appeller pour qu'il continua (*sic*) ses opérations à la chambre des comptes, le bureau de la guerre et l'hôtel du congrès, et lui accordèrent douze pistolles par an et le payement de tous les ingrédiens qu'il devait emploïer. Les archives et papiers étoient menacés par ces insectes; le remontrant dut d'abord commencer ses travaux au bureaux de la guerre, et désirant être assuré de sa pension, il prend son très-respectueux recours vers vos hautes et puissantes seigneuries.

Les suppliant humblement de lui accorder annuellement la somme de douze pistolles et le payement de ses ingrédiens pour l'épurement continuel des trois dits bâtiments.

C'est la grâce, etc.

HERTOG.

Vers 1790.

(Copié littéralement dans les archives de l'État, à Bruxelles, et communiqué par M. Piot).

Denis Gobet, ancien libraire de Paris.

La librairie est bien tombée; elle devrait être une science plutôt qu'un métier; c'est le métier que l'on préfère.

Le temps des De Bure et des Van Praet est loin de nous.

Denis Gobet, qui se destinait au commerce des livres, avait compris tout ce qu'exige une pareille profession. Il en faisait une étude sérieuse et en approfondissait surtout le côté littéraire.

Lorsqu'il n'était encore qu'en apprentissage chez Théophile Barrois, le jeune, libraire, quai des Augustins, à Paris, il fit distribuer un *Avis à Messieurs les bibliothécaires et aux amateurs de livres rares*, par lequel il les avertissait qu'il se proposait de publier une *Bibliothèque*

curieuse des livres imprimés sur vélin, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à présent. Il avait déjà vu plus de mille articles de cette espèce ou s'en était procuré des notices sûres. Dans les descriptions, il devait faire entrer des remarques sur le mérite des éditions et sur la beauté des exemplaires, avec l'indication des bibliothèques, tant nationales qu'étrangères, où ils se trouvaient; les noms des bibliographes qui les avaient cités avec éloge, et le prix auquel la plupart avaient été portés dans les ventes publiques, en France, en Hollande, en Angleterre, etc. Il priait les connaisseurs de s'intéresser à la perfection de son travail, en lui faisant parvenir la note des livres de cette espèce qu'ils pouvaient avoir entre les mains.

Godet songea en même temps à mettre au jour une *Bibliothèque choisie, ou les plus célèbres éditions qui ont paru depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à présent, avec la concordance des prix de presque toutes les ventes faites à Paris depuis* 1700.

Il n'a été imprimé qu'une page in-8° de cet ouvrage; voici ce qu'elle contient, indépendamment du titre qu'on vient de lire :

VIRGILIUS (Pub.), *Opera omnia.* Lugd. Batav., ex officina Elzeviriana, 1686, in-12.

Ann.	*Catalogues.*	*Prix.*	*Ann.*	*Catalogues.*	*Prix.*
1737	Conet	24	1758	Alfonse. l. r. (Mar.) . . .	30
1738	Hoym	33	1760	Paris de Mezieux. (Mar.) .	18
1739	Brinon de Caligny. (Maroq.).	16	1761	De Selle. (Mar.)	20
1739	Cat. de liv. choisis	27	1769	Dessain. (Mar.)	27
1742	Hallée. (Mar.)	30	1772	Gaignat. (Mar.)	30
1746	Nothelin	25	1775	D'Avoust. (Mar.)	36
1747	Bondi Rieux. (Mar.) . . .	22	1776	De Lalleu. (Mar.). . . .	30
1748	Burette	23	1776	Pigache. (Mar.)	40
1750	Gersaint. (Mar.)	15	1776	Doucet de Valroche . . .	40
1751	Crozat de Tugroy	35	1776	Catal. anonym. (Mar.) . .	14
1754	Boze	19	1777	Baude de Boisset. (Mar.) .	25
1757	Gér. de Préfond. (Mar.) . .	17	1778	Chrestien. (Mar.)	36
1758	Herbert. (Mar.)	18			

Godet a laissé un grand nombre de notes assez informes et plusieurs bibliographies spéciales que notre bibliothèque royale a acquises à la dernière vente de M. L..., à Gand.

I. *Liste chronologique des éditions et versions de l'histoire naturelle de Pline*, par Gobet, à Paris, MDCCLXXI, in-8° de 86 pp.

II. *Bibliothèque des poëtes latins anciens, contenant un catalogue raisonné des éditions et versions de leurs ouvrages, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à présent*, par Gobet, tom. Ier. Plaute, MDCCLXXII, in-8° de 131 p., avec une gravure rapportée.

Ces deux catalogues sont bien rédigés. Parmi les traductions de Pline, l'auteur en compte deux en allemand, dont une imprimée dix fois; quatre éditions d'une traduction hollandaise, une anglaise et une arabe.

C'est à Gobet qu'il faut probablement rapporter une bibliographie des éditions *Variorum* et du *Décaméron* de Boccace, qui se trouvent dans des manuscrits de Mercier de St-Léger dont nous avons déjà parlé (II, 126). La première forme un volume in-4° de moyenne épaisseur; la seconde est en 24 pp. également in-4°. De Rg.

Addition pour les biographies de Paquot.

Quand Paquot publia, à Louvain, un supplément au *Generalis temporum notio* de Danes, il parut une brochure de 8 pp., intitulée :

Lettre d'un ami de la vérité, adressée à M. J.-N. Paquot, conseiller-historiographe de Sa Majesté I. R. et A., chanoine de St-Pierre à Louvain, etc., etc., au sujet de son supplément du Generalis temporum notio *nouvellement publié à Louvain;* avec permission, 1774, in-8°.

Signé : ****, *Bibliothécaire de***.*

Ce 20 mars 1774.

Il est question de relever quelques erreurs relatives aux Bollandistes, et, sous ce rapport, cette lettre est curieuse, puisqu'elle nous instruit de plusieurs particularités concernant la composition des *Acta Sanctorum.*

Ainsi que la plupart des feuilles détachées, elle est excessivement

rare. Aussi ne l'avons-nous pas vu citer par les biographes, pas même par l'auteur des *Lectures*, III, 372-293 (1). De Rg.

Tablettes perdues et retrouvées au coin d'une borne.

A UN JEUNE IMPERTINENT.

Quoi ! le chardon qui vient d'éclore
Doit-il insulter, nouveau né,
Au laurier qui se décolore,
Au vieux chêne découronné?
Jouis de ta folle jeunesse.
Qui sait si ton soleil se couchera bien tard;
Et dans ton orgueilleuse ivresse
Tremble de n'obtenir jamais, quoiqu'il paraisse,
Le nom méprisé de vieillard.

Les censeurs en défaut,

Ils l'ont blâmé cent fois, sans pouvoir le comprendre,
C'était un noble cœur, une âme vive et tendre,

1) Comme *les écrits restent*, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer, sans en conserver cependant aucune rancune, que l'article de Paquot inséré dans cet ouvrage, est rempli d'allusions amères et haineuses, mais qu'il est surpassé par l'article suivant sur M. Dewez. Ici la malveillance est allée jusqu'à la *calomnie*, il faut bien le dire, puisqu'on range parmi les ingrats qui empoisonnèrent les derniers jours de cet homme respectable, des personnes qui d'abord ne lui devaient rien et qui ensuite, loin de l'affliger, le défendirent et le consolèrent. Il en est une que l'auteur veut désigner plus particulièrement, et à qui M. Dewez, appréciant son caractère, laissa un dernier souvenir d'estime, en lui léguant une partie de ses papiers. Nous aimons à croire que celui qui a écrit de sang-froid ces lignes offensantes et injustes, les regrette aujourd'hui et les retirerait si la chose était en son pouvoir.

Aimer était pour lui la gloire et le bonheur;
Dans ses transports charmants, démence fraîche et pure,
Il aimait Dieu, les arts, les livres, la nature,
Et jusqu'à son persécuteur.
Oh! respecte l'amour, cette flamme sublime,
En le calomniant pourquoi le combats-tu?
Ta grossière ardeur est un vice, est un crime,
Mais l'amour vrai, c'est la vertu.

De Rg.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Le bouquin et l'autographe de Sylvain Bailly. — La doyenne des bouquinistes de Paris, la veuve J..., dont les poudreux étalages garnissent, depuis près de soixante ans, une notable partie des parapets du pont Saint-Michel, vit venir vers elle, le 27 septembre dernier, un homme d'un âge avancé, mais dont la misère et les chagrins semblaient avoir, bien plus que les années, creusé le visage et courbé la taille. Cet homme tira de dessous la vieille houppelande en lambeaux qui recouvrait le reste de ses vêtements plus misérables encore, un gros volume en mauvais état, usé, maculé, mais sur la tranche duquel reluisaient encore quelques parcelles de dorure. « Matériellement parlant, dit-il à la marchande, cela ne vaut pas grand'chose; j'y tenais cependant; mais je ne me sens pas le courage de me laisser mourir de faim : donnez m'en ce que vous voudrez. »

La bonne femme examine ce tome en guenilles comme son maître; c'était l'*Histoire de l'astronomie de tous les peuples*, par Bailly. Cet ouvrage, dans l'état de délabrement où il se trouvait, ne valait pas 50 centimes; mais la vieille marchande eut pitié du dénûment de ce pauvre homme, et elle lui en donna un franc. Le marché consommé, le vendeur se rendit chez un boulanger de la rue de la Vieille-Boucherie, il en ressortit bientôt, tenant un morceau de pain qu'il alla

dévorer sur le bord de la rivière, afin d'échapper aux regards dont il craignait d'être l'objet.

Cependant M. G...., chanoine de Notre-Dame, qui, selon son habitude, bouquinait dans ces parages, avait été témoin de toute cette scène. Il prit dans la boîte où l'avait placé la bouquiniste, le volume acheté par elle à ce malheureux, et sa surprise fut grande en lisant sur le verso du titre ces lignes tracées d'une main assurée, mais dont l'encre était devenue couleur de rouille : « Mon jeune ami, mon arrêt » de mort vient d'être prononcé; demain, à pareille heure, j'aurai » cessé de vivre, je vous laisse sans appui dans le monde, au milieu » de la plus horrible tourmente. C'est là un de mes chagrins les plus » vifs. J'avais promis de vous servir de père; Dieu ne permet pas que » ma promesse s'accomplisse! Recevez ce volume comme un témoi- » gnage de ma vive amitié, et gardez-le en mémoire de moi.

BAILLY. »

Vivement ému à la lecture de ces quelques phrases, le chanoine jeta deux francs à la marchande, et, le volume à la main, il courut au vieillard qu'il n'avait pas perdu de vue, et qui, assis sur la dernière marche de l'escalier qui conduit du quai à la grève, achevait de dévorer son morceau de pain. L'ayant interrogé, il apprit que, fils naturel d'un personnage important, il avait été, après la mort de son père, l'élève et en quelques sorte l'enfant adoptif de Bailly, qui, la veille de sa mort, lui avait fait parvenir cet exemplaire de l'ouvrage par lequel, en 1784, il s'était ouvert les portes de l'académie.

Le chanoine apprit en outre qu'après avoir été pendant longues années dans l'instruction publique, ce pupille de l'infortuné Bailly, atteint d'une maladie périodique des plus graves, avait été obligé de résigner ses fonctions, d'où résultait la misère affreuse dans laquelle il se trouvait. Touché de compassion, le bienfaisant chanoine emmena chez lui le vieillard, qui, grâce à d'actives démarches, va être admis à l'hospice de La Rochefaucauld, où désormais la misère ne saurait l'atteindre.

Puff bibliologique. — Nos journaux ont annoncé que le libraire Verbeyst avait trouvé dans la petite ville de Dam un nouvel exem-

plaire de la bible de Guttenberg. Ce *puff* est tout simplement renouvelé de celui qui a été mis en circulation il y a un an et demi. Seulement les noms des lieux et des personnages ont été changés. Dam a été substitué à St-Trond et le sieur Verbeyst à M. S.... Ombre du comte de Fortsas, explique nous cette énigme!

Nouveau journal. — Au milieu des journaux de toutes couleur qui nous envahissent, nous exploitent et nous mènent, il en manquait un qui fût consacré à l'instruction publique. La ville de Tirlemont vient de nous le donner; oui, Tirlemont, cette petite cité qu'on croyait illettrée, où l'on soupçonnait à peine l'existence d'une imprimerie. Mais l'abbé Louis est venu s'y fixer, et ce n'est pas impunément qu'un homme de talent se déplace. M. l'abbé Louis, écrivain élégant, littérateur instruit, plein de goût, a fait une révolution dans Tirlemont. Après y avoir créé une *Revue nunismatique*, transplantée depuis à Bruxelles, il y a fondé une espèce de *Moniteur* de l'enseignement qui devient indispensable à toutes les personnes qui enseignent; en effet, il contient, en quelque sorte, jour par jour, la jurisprudence et la dicipline réglementaire de l'instruction publique; ajoutez-y les nouvelles qui s'y rapportent et des articles bien faits sur les améliorations dont elle est susceptible ou sur des questions littéraires, etc. Un succès sérieux attend cette publication.

Ventes de livres. — Le 27 octobre a eu lieu à Gand, la vente de la bibliothèque de feu M. de Bremmaecker, neveu de M. Ch. Van Hulthem. Cet honorable amateur, avant de vendre au gouvernement belge la bibliothèque de son oncle, avait eu soin d'en séparer les grands ouvrages relatifs aux arts, spécialement à l'architecture, beaucoup de livres de luxe, les estampes et les médailles, ce qui a pu induire en erreur ceux des commissaires qui avaient connu cette bibliothèque dans son entier du vivant du propriétaire et qui n'avaient pas été avertis de cette élimination préliminaire. La bibliothèque royale a fait, à cette vente, des acquisitions importantes. Le catalogue, supplément obligé de la *Bibliotheca Hulthemiana,* et imprimé à Gand, chez Vander Meersch, forme un volume de VIII et 195 pages. Nous y signalons plus bas une faute d'impression assurément fort bizarre.

Le 22 du même mois on a vendu, à Amsterdam, la bibliothèque

de M. Samuel Iperuszoon Wiselius, naguère membre de l'institut des Pays-Bas et directeur de la police. Le catalogue est un in-8° de 156 pages. La littérature classique et la littérature hollandaise y sont très-bien représentées.

La bibliothèque de l'illustre A.-W. de Schlegel sera vendue, un peu plus tard, à Bonn. C'est le 1er décembre que ces livres, feuilletés pendant tant d'années par des mains si savantes, seront dispersés, à la voix d'un insouciant crieur. Le catalogue, orné d'un portrait de Schlegel, est précédé d'une curieuse notice bibliographique indiquant tous les écrits, grands ou petits, de cet homme supérieur. Cette notice, qui occupe 30 pages, a été rédigée par M. le professeur Boëking.

La bibliothèque d'Angers. — L'administration communale d'Angers, occupée de questions politiques, négligeait sa bibliothèque. Revenue aujourd'hui à des idées plus saines, elle a pris le parti qui pouvait lui être le plus avantageux, ainsi qu'au public, et elle s'en est référée entièrement, sur ce point, à M. F. Grille, qui veut bien remplir les fonctions de bibliothécaire dans cette capitale de l'Anjou. On suit ses plans, sans y rien changer, on vote l'argent pour bâtir et disposer. Il fait quelque chose de neuf; point d'échelles, pas plus qu'à Munich, plus de casse-cous, point de hautes armoires, rien d'embarrassant. Le jour d'un seul côté, tous les livres distribués par échelons et gradins, auxquels on arrive aisément et vite; in-folios, in-4°, in-8°, in-12, classés dans un nouvel ordre de matières; ordre rafraîchi, remanié sans bouleversement, sans confusion; enfin tout sous la main, sous les yeux; un service commode et des avantages de toute espèce obtenus à peu de frais : ne voilà-t-il pas des merveilles?

Au milieu de ces occupations, M. Grille écrit, écrit toujours; les pensées originales, les mots heureux tombent à droite, à gauche, sur les rayons, sur les volumes, partout. On en trouvera bon nombre dans une lettre vive et originale à madame Justine d'****. C'est à la fois de la malice et de l'éloge, de la raison et de la galanterie.

Bibliothèque du Vatican. — On écrit de Rome, le 2 juillet : Le pape vient d'ordonner que dorénavant le département des imprimés de la bibliothèque du Vatican sera ouvert au public, et qu'il sera

dressé un catalogue complet de tous les ouvrages qui composent ce département, pour être mis à la disposition des travailleurs.

Ces mesures ont été accueillies avec une satisfaction générale par les savants; car, bien que la bibliothèque du Vatican ne renferme guère plus d'environ 35,000 volumes imprimés, il y a parmi eux beaucoup d'ouvrages extrêmement rares et même uniques, et surtout un très-grand nombre de livres qui contiennent des notes marginales autographes des hommes les plus célèbres que l'Italie ait produits.

Imprimerie royale à Paris. — Cet établissement si bien fourni en caractères exotiques, s'enrichit d'une quantité de types propres à reproduire, par la presse, les signes hiéroglyphiques. Sur 1,500 signes dont on aura besoin, il y en a déjà 7 à 800 de gravés, et l'on pouvait, dès à présent, entreprendre la publication de textes assez longs et assez compliqués. Pour en donner la preuve, M. Letronne a fait insérer dans le *Journal des savants* un spécimen qui montre où est arrivée cette opération. Ces caractères, dessinés par M. J.-J. Dubois, du musée des antiques, sont d'une grande élégance et ont beaucoup de netteté.

Écriture en chiffres. — Bibliothèques. — L'*Alg. konst- en letterbode*, 1845, 20 juin, n° 26, pp. 405-411, contient un article dans lequel M. C.-M. Van der Kemp donne l'interprétation d'une lettre chiffrée, écrite par Henri IV, roi de France, à Maurice, ce savant électeur de Hesse, dont M. De Rommel a publié la correspondance en 1840. Les n°s 31 et 32, 25 juillet et 1er août de cette année offrent aussi, pp. 52-56, un coup d'œil sur les bibliothèques les plus considérables du monde. A Bruxelles, on indique la bibliothèque de Bourgogne comme contenant 90,000 volumes imprimés et 2,500 manuscrits. Ce renseignement est erroné. La bibliothèque royale de Belgique, dont celle de Bourgogne forme la seconde section, contient avec ses doubles environ 150,000 volumes et 20,000 manuscrits différents, dont plusieurs, il est vrai, sont souvent renfermés dans un même *Codex*.

La Contemporaine. — Les mémoires de la *Contemporaine* décédée à Bruxelles, dans un hospice, à l'âge de 78 ans, furent sans doute inspirés et quelquefois racontés par Mme Sainte-Elme, mais le spiri-

tuel M. Malitourne tenait la plume. MM. Nodier, Pichot et Villemarest y ont aussi contribué pour quelques chapitres. Quant à l'ouvrage intitulé *la Contemporaine en Égypte*, il a été seulement corrigé par M. Villemarest sur le manuscrit de Mme Sainte-Elme, qui a publié quelques autres volumes et brochures. Voyez *la France littéraire* de M. Quérard, et le *Bulletin de l'alliance des arts*, t. III, 25 mai 1845, p. 360.

Machine à faire des vers latins. — Un nommé John Clark, de Laddegton (Angleterre), vient d'inventer une machine à composer des vers hexamètres latins qui rappelle la machine à calculer de Babbage. Le principe, appliqué par Brewster dans le kaléidoscope, trouve ici une nouvelle démonstration. Au point de vue de l'utilité, cette découverte est sans valeur, mais comme curiosité, comme exemple de combinaisons ingénieuses, comme jeu singulier de la mécanique se substituant à la pensée, elle mérite de fixer l'attention.

Burtin. — Il a paru tout récemment à Londres une traduction avec notes et figures du traité de feu F. X. de Burtin, *Sur les connaissances nécessaires aux amateurs de tableaux*. Voyez dans le supplément à la *biographie universelle*, notre article sur ce personnage, mélange de savoir et d'extravagante vanité.

Titres des journaux allemands. — La *Gazette de Francfort* du 16 avril dernier faisait l'énumération des titres bizarres des revues et des journaux qui paraissent en Allemagne.

Il se publie actuellement un *Prophète*, un *Chrétien*, un *Enfant prodigue* et trois *Philanthropes*.

Dans une série plus profane, on trouve un *Observateur*, un *Francparleur*, un *Moissonneur* et deux *Glaneurs*.

Viennent ensuite deux *Pèlerins*, un *Promeneur*, un *Flaneur*, deux *Courriers* (y compris la *Courrier des modes*) et deux *Hérauts*.

Dans une quatrième classe, on a un *Humoriste*, un *Parleur*, un *Bavard*, un *Jaseur* et deux *Conteurs*.

Les dieux de l'antiquité ne sont pas aussi nombreux dans les titres de journaux que les déesses. Ainsi nous ne possédons qu'un *Jupiter* et un *Janus*, tandis que les bons allemands peuvent se vanter de deux

Minerves, d'une *Isis*, d'une *Flore*, d'une *Hygie*, d'une *Uranie* et de trois *Thémis*. C'est là assurément un symptôme de galanterie raffinée.

Le titre le plus en faveur est sans contredit celui de *Messager*; il y a un *Messager de la Prusse*, de la *Hesse*, du *Christianisme*, du *Paganisme*, des *Messagers de la ville et de la campagne* et un nombre infini de *Messagers de la paix*.

Les *Amis* ne manquent pas non plus dans l'Allemagne fortunée. N'a-t-elle pas un *Ami de la température*, deux *Amis de la patrie*, sept *Amis de la famille*, mais hélas! un seul *Ami de la vérité*.

Le règne animal compte également beaucoup de représentants intellectuels outre-Rhin, les insectes surtout y jouissent d'une grande faveur : les *Guêpes*, les *Fourmis*, les *Abeilles*, etc.

Enfin, parmi les astres, il n'y a qu'un *Soleil* qui rayonne en Allemagne.

Dom Maugerard. — Nous avons dernièrement donné en partie une lettre de Dom Maugerard, bénédictin de St-Arnould de Metz, membre de la société royale des sciences et des arts de la même ville, de la chambre ecclésiastique et de la commission intermédiaire du district, bibliothécaire de l'évêque de Metz, etc. Or, c'est contre lui que l'abbé Rive, cet amer et orgueilleux bibliognoste, dirige toute sa colère dans le pamphlet injurieux qu'il a intitulé : *La chasse aux bibliographes et antiquaires* mal-advisés (*sic*). Londres, chez N. Aphobe, t. Ier, 1re partie, 1789, in-8°, préface de LVI pp., texte de 557 pp., t. II, part. 1re de 112 pp. (Ce n'est qu'un errata et une table.)

L'abbé Rive, méchant, grondeur, envieux, se peint à merveille dans ce livre où il demande naïvement s'il n'y a pas un *plaisir extrême à bien mortifier* ceux qui ont l'audace de se croire, comme lui, experts en *bibliognosie*. Ce vilain abbé prétendait avoir laissé des élèves dans Paris; nous craignons bien qu'il n'ait une postérité au delà de son espoir et de ses prétentions.

M. L. Curmer. — Grande nouvelle! Vous connaissez, rue de Richelieu, n° 49, à Paris, M. Curmer, le libraire *religieux*, l'éditeur *édifiant*; eh bien, il paraît que le ciel n'a pas béni ses efforts ou qu'il ne compte plus autant sur le ciel pour obtenir la récompense de sa *piété*. Des *actionnaires* lui ont paru plus sûrs, plus faciles à mener. Mais après les innombrables et ruineuses mystifications dont nous

avons été les témoins et les victimes, trouve-t-on encore des *actionnaires?* M. Curmer paraît certain d'en enrôler un certain nombre; il appelle à son aide la grande et la petite propriété. Avec une générosité charmante il accueille les *actionnaires* à 100 francs comme ceux à 1000. Il ne veut qu'une chose, former un capital social de *huit cent mille francs* pour l'acquisition et l'exploitation de sa *magnifique librairie illustrée*. Cette librairie vaut, à son estime, *un million quatre cent mille francs*, et il ne veut la vendre que la bagatelle de *huit cent mille francs*. Quel sacrifice, quelle grandeur d'âme! Il n'y a qu'un *saint* capable de cette abnégation. M. Curmer vend à perte, mais il est vrai qu'il reste propriétaire de la chose vendue. Il ne faudrait pas avoir mille francs dans sa poche pour lui refuser de souscrire à un marché si avantageux.

Impromptu et lettres de Voltaire. — Lord Brougham vient de publier, à Paris, et en langue française, un livre consacré à deux des plus grandes renommées littéraires de la France, Voltaire et Rousseau. Le meilleur des éditeurs de Voltaire, M. Beuchot, a remarqué dans le *Journal de la librairie*, nº 23, 7 juin 1845, p. 2889, que les quatre vers cités dans une note, p. 15, comme cet impromptu de l'auteur de *Zaïre :*

(Tous ces vastes pays d'azur et de lumière
Tirés du sein du vide et formés sans matière,
Arrondis sans compas, et tournant sans pivot,
Ont à peine coûté la dépense d'un mot).

sont du père Lemoine. Voyez les *Œuvres poétiques* de ce père, 1671, in-fol., épît. XI du liv. Ier. C'est la *Correspondance littéraire de Grimm et de Diderot* qui a induit en erreur le noble lord, comme on dit.

Les lettres inédites ajoutées à l'écrit de lord Brougham sont au nombre de 12, savoir : 7 de Voltaire, 4 de Henne et 1 d'Helvetius. Lord Brougham annonce être en possession des lettres de Voltaire à la duchesse Louise de Saxe-Gotha. Il en a choisi six qu'il donne dans ce volume. La septième de Voltaire est adressée au président Hénault.

Manuscrits de la bibliothèque royale, à Bruxelles. — M. Buchon vient de mettre en lumière, d'après un manuscrit de cette bibliothèque :

le livre de la conqueste de la princée de Morée, in-8° de 5 feuilles. MM. F.-H. Mertens, bibliothécaire de la ville d'Anvers, et Ern. Baschmann en ont aussi tiré les *Annales Antwerpienses* du savant bollandiste Daniel Papenbroeck. Ils ont suivi le MS original n° 17253, qui malheureusement n'est pas complet. Selon toute apparence, la partie manquante a été égarée dans l'imprimerie, quand on a commencé l'impression de l'ouvrage, dont les 32 premières pages in-folio ont été achevées du vivant de l'auteur. Le manuscrit tel qu'il existe ne contient que sept parties, la 2e, la 3e, la 5e, la 6e, la 7e, la 9e et la 11e. Celles qu'on n'a plus l'espoir de recouvrer sont la première, qui doit contenir l'histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1305 et qui est suppléée par les épreuves imprimées conservées dans le fonds Van Hulthem, de 358 à 768 : la quatrième, qui comprend la période de 1457 à 1534, la huitième, de 1599 à 1635, et la dixième enfin, de 1666 à 1693.

Le savant Papenbroeck parle de l'invention de l'imprimerie, qui est attribuée à Laurent Coster. Mais il ne nous apprend rien de nouveau sur ce sujet intéressant, et se contente de suivre les *Délices des Pays-Bas* (voy. p. 408). On ne pouvait être plus modeste.

Propriété littéraire et artistique en Allemagne. — La Diète, dans sa vingt et unième séance, tenue le 19 juin 1845, a complété sa résolution du 9 novembre 1837. La protection assurée par l'article 2 de cette résolution, pour dix ans au moins, à partir du jour de l'apparition d'un produit littéraire ou d'un ouvrage artistique contre la contrefaçon et toute reproduction illicite par voie mécanique, sera accordée dorénavant, dans toute l'étendue du territoire de la confédération germanique, pour toute la vie des auteurs de ces produits et pour 30 ans après leur mort.

Les ouvrages d'auteurs anonymes et pseudonymes, ainsi que les ouvrages posthumes et ceux publiés par des personnes morales (académies, universités, etc.), jouiront de cette protection pendant 30 ans, à partir du jour de leur apparition.

Des indemnités, des amendes sont infligées aux délinquants.

M. Poltoratzky. — M. Poltoratzky, bibliophile de Moscou, a encore visité dernièrement Bruxelles. Cet amateur pétillant d'esprit qui a

trouvé la vivacité française, la grâce parisienne, sous le ciel refroidi de la Russie, s'occupe depuis plusieurs années d'un ouvrage qu'il intitulera la *Russie littéraire*, et qui, publié en russe et en français, est destiné à faire connaître les travaux des écrivains de la Russie, soit originaux, soit traduits. M. Poltoratzky, dans une de ses courses à Paris, où il allait visiter Brunet, Quérard, les bibliothèques et les magasins de librairie, fit imprimer, en mai 1839, une brochure de 12 pages, contenant les *Mémoires du comte de Rostophchine écrits en dix minutes*. Le *barbare* se met dans ces lignes rapides à côté des Français les plus aimables et les plus spirituels. On doit encore à M. Poltoratzky une *lettre de Voltaire relative à son histoire de Pierre Ier*. (Paris, Longe Levy, avril 1839, in-8° de 11 pp.). Elle est dédiée à M. Beuchot.

Renseignements bibliographiques sur Bruxelles. — M. Alph. Wauters, archiviste de la ville, auteur des *Délices de la Belgique*, de quantité de dissertations et de notices sur nos monuments, collaborateur enfin de M. Henne pour l'histoire de Bruxelles, en 3 gros vol. in-8°, vient de rédiger, dans l'intérêt des voyageurs, un in-12 intitulé : *Bruxelles et ses environs, guide de l'étranger dans cette capitale*, Bruxelles (1845), 164 pp., avec des figg. et un plan. C'est un *cicerone* fort utile et d'autant plus commode qu'il ne coûte qu'une bagatelle et qu'on le fait taire quand on veut. Nous y avons cherché, comme on s'y attend bien, l'article *bibliothèques*, qui semblerait faire croire qu'il y a trois bibliothèques publiques à Bruxelles, tandis qu'il n'en existe qu'une seule, la Bibliothèque royale; celles des chambres, des ministères, des cours de justice, de l'observatoire, du dépôt de la guerre, de la commission centrale de statistique, etc., n'étant pas ouvertes à tout venant. La bibliothèque de l'académie a été récemment annexée à la bibliothèque royale. A notre extrême ébahissement, parmi les libraires nous n'avons pas trouvé le sieur Vandale, l'émule de l'antique Verbeyst, le sieur Vandale, surnommé *li bon et léal cortroisien*, l'honneur du *bouquin*, l'espoir de l'*incunable*, la providence des amateurs de vieux livres. Où donc M. Wauters qui aime aussi les volumes chenus, les tomes jaunis par le temps et qui s'y connaît à merveille, avait-il laissé sa mémoire, quand il a rédigé la malencontreuse liste de nos *bibliopoles*?

De Rg.

Fautes typographiques. — On lit dans le *Modérateur* du 12 septembre :

L'imprimeur Ad. Van der Meersch, de Gand, va devenir célèbre entre les faiseurs de jolies fautes de typrographie. On trouve à la page 138 du catalogue de la bibliothèque de M. de Bremaecker qui vient de paraître, le n° 1481.

De Charlevoix, *histoire de l'établissement des progrès et de la décadence du christianisme dans l'empire du* Jupon (1). Louvain, 1828, 2 vol. in-8°.

Ce *jupon*-là est cousin-germain de la *culotte* (2) je ne me rappelle plus quel typographe parisien du siècle dernier.

Il me remet en mémoire une délicieuse boulette de la *petite bête* (*Journal de la Belgique*), annonçant que le monument des Martyrs allait être entouré d'un *pillage* (3). R. Ch..n.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

82. *Revue de bibliographie analytique, ou compte rendu des ouvrages scientifiques et de haute littérature, publiés en France et à l'étranger*, paraissant tous les mois, par MM. E. Miller et A. Aubenas. II, III et IV. Sixième année, février, mars et avril 1845. Paris, B. Duprat, in-8°.

Renfermer beaucoup de choses en peu de lignes, faire connaître le contenu d'un ouvrage étendu dans une courte analyse, être à la fois précis et substantiel, varié sans confusion, grave sans sécheresse, choisir avec tact, juger avec impartialité, voilà un problème complexe et dont la solution paraissait des plus

(1) Lisez *Japon.*
(2) Lisez *calotte.*
(3) Lisez *grillage.*

difficiles. MM. Miller et Aubenas ont triomphé de ces difficultés et recueillent le fruit de leur persévérance. La *Revue* a fait son chemin, elle a pris position. Nous devons la remercier en particulier de sa bienveillante notice sur la sixième année de l'*Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique* (pp. 332-337). Il est vrai que Rodolphe de Montfort se trouve placé au XVe siècle par une faute d'impression; c'est le *XIIIe siècle* qu'il faut lire.

On remarque encore différents articles qui ont trait à notre sujet, tels que (p. 120) l'annonce d'un *Essai sur la science du langage,* par M. Clément; p. 144, celle de la description des manuscrits français de Copenhague, par M. Abrahams, et p. 228, un rapide examen du dernier volume de M. P. Paris, sur les manuscrits français de la bibliothèque royale de Paris.

83. *Revue de bibliographie analytique*, *etc.* Sixième année, juin 1845. Paris, 1845, in-8°. Rue de Richelieu, n° 58.

Les pages 507-512 de ce cahier contiennent un examen d'une indulgence charmante sur le *Bulletin du bibliophile belge*, que l'on veut bien préférer à celui de M. Techener. Nous avons cru reconnaître dans cet article la plume élégante et spirituelle de l'auteur des *Manuscrits français de la bibliothèque du Roi.* Il n'y a guère, en effet, que M. Paulin Paris qui sache à ce degré rendre la science aimable et la critique gracieuse et séduisante. A propos de l'opinion de M. Genin, rapportée par le *bulletin*, et selon laquelle la chanson de Marlborough n'est qu'une ancienne chanson de geste, on fait remarquer avec raison que cette idée avait été mise en avant, il y aura dix ans bientôt, par l'éditeur de *Berte aus grans piés.* On peut assurer, dit la *Revue*, que cette chanson est précisément l'ancienne romance de la *belle Aude*, qui à sa tour monta pour voir plus tôt l'écuyer chargé de lui rapporter des nouvelles de son fiancé Roland. Il y a cependant autre chose encore dans la conjecture de M. Genin.

84. *Bulletin du bibliophile*, publié par J. Techener, n° 3. Mars. Paris, 1845, in-8°.

Cette livraison débute par une lettre qu'écrivit, en 1787, l'abbé Mercier de St-Léger, à un ami, sur la suppression de la charge de bibliothécaire du roi, et sur un moyen d'y suppléer, aussi économique qu'avantageux aux lettres.

Ce moyen était des plus simples. Il consistait à remettre la bibliothèque royale aux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, qui la garderaient gratuitement.

On poursuit ensuite l'impression des dissertations choisies de l'abbé Le Beuf et l'on donne quelques idées de M. A.-A. Barbier sur les divisions du catalogue

de la bibliothèque du conseil d'état. Le système consistait en cinq grandes classes :

La théologie,
La jurisprudence,
Les sciences et les arts,
Les belles-lettres,
Le géographie et l'histoire.

C'est, on s'en aperçoit, l'ancienne division.

N° 4. Avril.

Pp. 139-148. *Progrès de la collection géographique de la bibliothèque royale, pendant l'année* 1844, par M. Jomard.

Pp. 149-151. *Système bibliographique du catalogue de la bibliothèque d'histoire naturelle donnée à la ville d'Avignon*, par E. Requien.

Pp. 152-158. *Suite des dissertations choisies de l'abbé Le Beuf*, sur les modes et les dépenses de bouche.

Pp. 158. *Notice d'un livre d'une extrême rareté ayant pour titre :* Pirrhe, tragédie de Luc Percheron du pays du Maine (1592), à Paris, de l'imprimerie de Crapelet, 9, rue de Vaugirard, 1845, par P. P. (Paulin Paris).

85. *Bulletin du bibliophile*, n° 5, juin, Paris, Techener, 1845.

Pages 215-226. Anciens catalogues manuscrits du XVIIe siècle. (Le Roux de Lincy.)

Pages 227-241. Notice de l'ouvrage intitulé: *Les manuscrits français de la bibliothèque du Roi*, par Paulin Paris (Jules Quicherat.)

M. Quicherat ne croit pas non plus à la découverte des chroniques de Jean Lebel dans le MS. n° 7136. (Voyez pages 237-238.)

Pages 242-247. Sur le *Catalogue of printed books in the British Museum* (Olivier Barbier.)

Page 243. Variétés.

Juillet. Pages 291-297. Suite des dissertations choisies de l'abbé Le Beuf.

Pages 298-308. Règles adoptées pour la confection du catalogue du musée britannique.

86. *Allgemeine Presszeitung*. Leipzig, Brockhaus, n° 41, 23 mai 1845.

M. le docteur A. Berger a inséré dans ce numéro un article extrait du mémoire de M. Muquardt, sur la contrefaçon ; il est intitulé : *Bases d'un traité avec la France pour la suppression de la contrefaçon ;* il y a ajouté des observations sur la librairie belge, tirées de la même brochure.

87. *Serapeum*, Zeitschrift fur Bibliothek-Wissenschaft.... Herausgegeben von Dr Robert Naumann. Leipzig, Weigel, in-8°, n°s 8 und 9, 30 Apr. und 15 Mei 1845.

Pp. 113-127, 129-144. Examen de l'ouvrage de M. Augustin Theiner sur le transfert de la bibliothèque de Heidelberg à Rome.

88. *Serapeum*, n° 16, 1845, 31 août.

Pp. 241-251, premier article sur l'histoire de la Polyglotte de Plantin et d'Arias Montanus, d'après des sources espagnoles.

89. *Boletino bibliografico español y estrangero*. Madrid, en la Libreria Europea, ano VI, n° 3, febrero, 1° de 1845.

On remarque sous le n° 87 :
Historia de Genoveva de Brabante, traducida del aleman al francès y de este al castellano, par D. J. B. Barcelona. Madrid, Verdaque, 1831, in-16 avec une fig.

90. *Rapport à M. le Ministre de l'intérieur sur différents manuscrits grecs des* Œuvres de Philostrate, *déposés à la bibliothèque royale*, par Ch. Bernard, membre correspondant de l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et bibliothécaire de la chambre des représentants. Bruxelles, imprimerie du *Moniteur belge,* 1845, in-8° de 24 pp.

On sait que M. Bernard a été chargé par le gouvernement de décrire et d'analyser les manuscrits grecs de notre grand dépôt. Cette notice est la cinquième qu'il met au jour. Comme les précédentes, elle renferme l'histoire littéraire de l'auteur, et c'est même la partie la plus étendue du rapport. Ce qui concerne spécialement nos manuscrits est relégué dans les trois dernières pages.

M. Bernard n'a pu parler de Philostrate sans rappeler la mémoire de M. Bekker, dont il suivit les leçons à Louvain, et qui s'occupa beaucoup de ce sophiste grec. Les sentiments exprimés à cette occasion honorent infiniment son cœur. Le collègue de M. Bekker, dont parle en même temps M. Bernard, ne peut que le remercier de son souvenir.

91. *Notice bibliographique sur la bibliothèque de M. Vivenel, architecte et entrepreneur général de l'hôtel de ville de Paris;* par M. Alkan,

aîné, ancien directeur des *Annales de la typographie*. Paris, Fournier, 1845, in-8° de 16 pp. (Extrait du *Journal des artistes*, 15e et 20e livr., 6 avril et 11 mai 1845.)

La bibliothèque de M. Vivenel renferme un grand nombre d'ouvrages sur les beaux-arts, les dessins des grands maîtres nationaux et étrangers, leurs œuvres capitales, les sciences et les arts, et, on s'y attend bien, une série presque complète d'ouvrages sur l'architecture. Il s'est attaché, entre autres, à rassembler tout ce qu'il a pu trouver d'un grand architecte orléanais du XVIe siècle, dont les biographes ne disent rien ou presque rien, Jacques Androuet Du Cerceau, né vers 1520. Le prix de ce catalogue, parfaitement imprimé, en un vol. in-8° de VII et 434 pp., orné de deux planches en taille douce et de trente-six *illustrations* sur bois, dépasse mille écus; il est vrai qu'il n'est point dans le commerce, et qu'il a été tiré à petit nombre, cent exemplaires sur papier façon de Hollande, et cinq sur papier de couleur. M. Alkan, qui a accepté la tâche de le décrire, donne ensuite la notice de *huit* autres catalogues de bibliothèques particulières.

M. Alkan, à propos de la bibliothèque de sir R. Heber, dit qu'elle a été rassemblée en France et en Angleterre. Il oublie l'Allemagne, le Nord et surtout la Belgique, où le riche bibliomane aimait à dresser sa tente et où il fit des acquisitions immenses.

Il avance plus bas, comme chose avérée, que *bouquin* vient de *vieux bouc*. C'est une petite erreur : ce mot dérive du flamand *boek* ou de l'allemand *buch*. —Nous avons remarqué aussi dans ces quelques pages une ou deux inexactitudes grammaticales, mais sied-il de noter à Bruxelles des fautes de français commises à Paris? Nous n'osons rappeler qu'on ne peut écrire *dont le catalogue de la bibliothèque*, pour le *Catalogue de la bibliothèque duquel*, nous aurions l'air de *maître Jobelin*, le *juré peseur de diphthongues*.

92. *Bibliographisches Handbuch der philologischen Literatur der Deutschen von der Mitte des achtzehnten Jahrhunderts bis auf die neuste Zeit. Nach* Johann, Samuel Ersch, in systematischer Ordnung bearbeitet und mit den nöthigen Registern versahen von Dr. Christian Anton Geissler. Dritte Auflage. Leipzig, Brockkaus, 1845, in-8° de XI et 1027 pp. sans l'errata.

L'Allemagne est la terre classique de la philologie. L'antiquité grecque et romaine, dédaignée, oubliée ailleurs, y est encore cultivée avec amour, vénérée avec enthousiasme. Les langues orientales y comptent d'habiles interprètes, de hardis législateurs qui, remontant aux lois générales du langage humain, ont refait la généalogie des divers idiomes. Les langues du Nord, les langues germa-

niques en particulier, sont l'objet de recherches incessantes, et l'Europe romane loin d'être négligée, a reçu de la linguistique comparée une lumière nouvelle. Ouvrez au hasard le livre si méthodique, si plein, si exact de M. Geisler, vous serez frappé de la richesse et de l'abondance de cette littérature. La section consacrée à la langue française offre seule 769 ouvrages publiés en Allemagne! Nous recommandons à nos compatriotes des Flandres le chapitre intitulé *Germanische Sprachen.* En y comprenant le flamand, l'anglais, le danois, le scandinave, etc., il va du nº 8034 au nº 9572. La table alphabétique des auteurs renferme 136 pages à 2 colonnes et d'un petit caractère.

93. *Annales de la société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*, 1844-1845, 1re, 2e et 3e, liv. Gand, de Busscher, frères, in-8º de LXII et 120 pp. avec 3 figg. et 2 fac-similé d'écriture.

Ces cahiers contiennent deux articles relatifs à la bibliographie. Le premier en français, pp. 23-31, est une description par M. Edmond de Busscher, d'un album formé par M. Louis Le Bègue, conseiller à la cour d'appel de Gand, ancien député au congrès national et à la chambre des représentants. Profitant de sa position en 1830-31, il pria les membres du gouvernement provisoire et chacun des députés, de transcrire sur des feuillets in-18 qu'il réunit ensuite en volume, un article de la constitution belge votée par le congèrs, un amendement y relatif, ou un paragraphe de loi ou de décret adopté par ce corps constituant.

Tous ceux qui ont écrit ces lignes et les ont signées ne sont pas de grands hommes, il s'en faut, mais ils ont pris part à un fait important, de sorte que cet album peint, jusqu'à un certain point, une époque et la physionomie de ceux qui y jouèrent un rôle, car ils se sont la plupart caractérisés par le choix de leur inscription.

Le second article écrit en flamand par M. Prudent Van Duyse (pp. 88-109) a pour titre : *Ce que coûtait autrefois un gros volume in-folio orné de gravures?*

Il s'agit de la relation de la joyeuse-entrée à Gand, le 23 janvier 1635, du prince cardinal Ferdinand d'Autriche, frère du roi.

Ce volume ne coûta que la somme de 7,449 liv. 13 sous.

M. Van Duyse entre à ce sujet dans des détails qu'on ne lira pas sans profit.

94. *Revue archéologique, ou recueil de documents et de mémoires relatifs à l'étude des monuments, et à la philologie de l'antiquité et du moyen âge.* 2e année, 2e et 3e livraisons, 15 juin. Paris, Laleux, 1845, in-8º, figg.

Le deuxième cahier présente, pp. 89-96, une description par M. Champollion-Figeac d'un évangéliaire latin manuscrit, nouvellement acquis par la biblio-

thèque royale de Paris. La couverture en est ornée de reliefs en or et en ivoire soigneusement travaillés, et qui remontent au moins au VIIe siècle de l'ère chrétienne, tandis que le texe latin est du XIe siècle, et de plus, le volume renferme treize grandes peintures et cent vingt-trois lettres capitales rehaussées d'or, d'argent et de couleurs. Sept feuillets en pourpre richement encadrés complètent l'ensemble de ce précieux monument de deux époques si différentes de l'art chrétien. Il a reçu le n° 1118 du supp. latin.

Le troisième cahier contient, pp. 149-157, une curieuse notice de M G. Brunet sur le *Sacro Catino* ou *Saint-Gréal* de Gênes.

95. *Bibliothèque de l'école des chartes, revue d'érudition consacrée principalement à l'étude du moyen âge*, tome 1er, 2e série. Mars-avril 1845, 4e liv. Paris, Dumoulin, 1845, in-8°.

Le Bulletin bibliographique annonce 23 ouvrages nouveaux publiés en France, 6 en Allemagne, 7 en Angleterre, 4 en Espagne.

Parmi les livres français on a bien voulu ranger (p 374) l'*Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique* pour l'année 1845.

96. *The numismatic chronicle*, and journal of the numismatic society, edited by John Yonge Akerman, F. S. A. January (published in June) n° XXVII. London, Taylor and Walton, 1845, in-8° figg.

Chaque cahier de ce recueil est ordinairement accompagné d'un bulletin bibliographique; celui de la présente livraison signale 92 ouvrages. La Belgique n'y figure que pour deux catalogues de ventes qui ont eu lieu à Gand. Elle a cependant aussi une société numismatique dont les diplômes sont loin de conférer une sinécure.

97. *Messager des sciences historiques et archives des arts de Belgique.* Année 1845, 2e livr. Gand, Hebbelynck, in-8°, 193 - 308 pp. et 2 gravures.

Pages 206-243. M. André Warzée continue son *Essai historique et statistique sur les journaux belges*, et s'occupe de ceux des provinces de Limbourg et de Liége. Un renvoi mal placé pourrait faire croire que M. Warzée a pris le médecin du comte d'Artois pour le baron de Breteuil, alors ministre ; c'est tout simplement une faute d'impression.

Pages 355-263. Quelques mots sur la nature des archives des églises paroissiales, leur importance et l'impérieuse nécessité de veiller à leur conservation et à leur classement, par M. Th. Schellinck.

Pages 264-267. Addition pour la notice de M. le baron Jules de Saint-Genois sur le *Liber Floridus Lamberti canonici.*

Pages 276 et suivantes. M. L. Vandewalle, à propos d'une exposition d'objets d'art ouverte à Gand, nous entretient des manuscrits de M. Versturme et des bibliothèques particulières de la ville, dans lesquelles on compte jusqu'à 21 exemplaires du grand ouvrage sur l'Égypte. La bibliothèque des jésuites, à la ci-devant abbaye d'Oost-Eecloo compte déjà 25,000 volumes. On cite ensuite celles du séminaire, de l'établissement des Sourdes-Muettes, de M. Borlunt de Nortdonck, la plus nombreuse de Gand, de M. Brisart, la plus originale, de M. Léopold Van Alstein, qui s'est attaché à une spécialité, les langues orientales, de M. Fr. Wergauwen, qui réunit de préférence les premiers produits de l'art typographique en Belgique; de M. Ch. Pieters, amateur des Elzeviers; les bibliothèques de MM. le professeur Serrure, Willems, J. Desmet, Ph. Blommaert, si bien fournies pour l'histoire littéraire et civile des Pays-Bas; celles de MM. A. Van Lokeren, d'Huyveter, Ch. Onghena et Ch. de Bremmaecker, si riches en ce qui concerne les beaux-arts; la collection médicale de M. le professeur Van Coetsem, la bibliothèque botanique et chimique de M. Papejans de Morchoven, les 20,000 volumes de toutes les classes appartenant à M. Minne, etc.

Pages 297-298. Note de M. Serrure sur le classement des archives de St-Bavon.

98. *Die Sage vom ewigen Juden, historisch entwickelt, mit verwandten Mythen verglichen und kritisch beleuchtet,* von Dr J. G. Th. Graesse, bibl. Sr. M. der Konigs von Sachsen. Dresden und Leipzig. Arnoldische Buchhandlung, 1844, in-8° de vi et 62 pages.

C'est au point de vue bibliographique que nous devons principalement considérer cette dessertation, à laquelle la publication d'un roman qui affiche la prétention d'être populaire et qui fait effectivement beaucoup de bruit, a donné naissance. M. Graesse, savant bibliologue et historien de la littérature, s'occupe d'abord des différents mythes de l'antiquité occidentale et orientale, qui ont plus ou moins de rapports avec la légende du juif errant, et il établit que l'antiquité classique ne nous offre point d'individu ayant vécu toujours sans vieillir, tandis que l'Orient a les prophètes Énoch et Élie, qui boivent à la source de la vie une jeunesse éternelle. Delà il passe aux traditions du moyen âge concernant des héros tels que Sigurd, Charlemagne, Frédéric Barberousse, etc., morts, il est vrai, mais qui doivent revenir dans certaines circonstances déterminées.

Le premier chapitre contient la reproduction de l'histoire du juif errant, d'après Mathieu Paris, Ph. Mouskes, etc.; le deuxième traite de l'apparition du juif en Europe; le troisième offre une critique de cette tradition, et le quatrième et dernier chapitre énumère ce qui a été écrit sur ce sujet dans les différentes langues. Quoique M Graesse possède une lecture immense et qu'il ait fouillé partout, il n'a pourtant pas tout dit, parce que, nous le répétons, il est im-

possible de tout dire même sur les plus futiles sujets. Nous sommes seulement surpris qu'il en ait su si long sur notre compte. On a cité comme indications omises par M. Graesse : Ebert, *Dict. bibl.*, t. I, nº 10982, p. 900 ; un travail de Vulpius, dans ses curiosités, t. X, pp. 229-233 ; l'histoire du juif éternel, en all., Gotha, 1821 ; G. Doering, *heures de récréation* (all.), 5e année (Francfort, 1832), 6e livr., p. 489 et suiv. ; Hinrichs, sur le Faust de Goethe, Halle, 1825. Voyez aussi la brochure de M. Gustave Brunet et nos bulletins, t. II, pp. 74 et 282.

99. *Bibliotheca psychologica oder Verzeichniss der wichtigsten über das Wesen der Menschen- und Thierseelen und die Unsterblichkeits-lehre handelnden Schrifsteller aelterer und neuerer Zeit*, in alphabetischen Ordnung zusammen-gestellt und mit einen wissenschaftlichen Uebersicht beglietet von Dr J. G. Th. Graesse, Bibliothecar Sr. Majestät des Koenigs von Sachsen. Leipzig, W. Engelmann, 1845, in-8º de vi et 60 pages.

Petite monographie bien faite, dans le genre de celles d'Enslin et de G. Engelmann, mais qui est loin d'être complète en ce qui regarde la France, je ne dirai pas la Belgique, qui doit s'attendre, en pareil cas, a être presque totalement oubliée.

100. *Bibliographie historique et topographique de la France, ou catalogue de tous (?) les ouvrages imprimés en français depuis le XVe siècle jusqu'au mois d'avril* 1845, *classés par ordre alphabétique des anciennes provinces ; 2º par départements formés desdites provinces ; 3º par ordre alphabétique des villes, bourgs ou villages compris dans ces différents départements, contenant les titres d'environ* 12,000 *ouvrages, au nombre desquels se trouvent plus de* 1800 *ouvrages relatifs aux préliminaires généraux de l'histoire de France, l'indication d'environ* 2,000 *cartes de France, plans des principales villes, etc., plus de* 12,000 *ouvrages (lisez* 1200) *concernant spécialement la ville de Paris, une table générale des auteurs, et une table géographique pouvant servir aussi de table de matières*, par A. Girault de St-Fargeau. Paris, F. Didot, 1845, in-8º de vi et 504 pp.

Ce catalogue est dressé avec soin ; on n'a pu néanmoins y éviter quelques inexactitudes en petit nombre, inséparables d'une pareille œuvre ; par exemple, p. 13, on lit pour le nom de l'auteur de la *Topographia Galliæ*, Zeillerum (Martin). Il est inutile de dire qu'il s'agit de Martin Zeiller, en latin *Zeillerus*.

101. *Bulletin des arts, guide des amateurs de tableaux, dessins, estampes, livres, manuscrits, autographes, médailles et antiquités*, sous la direction du Bibliophile Jacob. IVe année, tome vi, 1845-1846, nos 1 et 2. Paris, rue Montmartre, 178, 1845, in-8°.

Ce bulletin fait suite à celui de l'*Alliance des arts*; même plan, même variété de sujets, même abondance de faits. A la page 21 on lit des corrections pour les *auteurs déguisés de la littérature française*, de M. Quérard.

Page 28, quelques détails sur l'incendie de la bibliothèque et du musée de l'académie des beaux-arts de Philadelphie, lequel est arrivé dans la nuit du 11 au 12 juin de cette année.

Pages 32-36. Bibliothèque de Montesquieu, qui existe presque en totalité, au château de la Brède.

Pages 36-39. Liste des livres qui ont été adjugés à 1000 francs et au-dessus, dans les ventes publiques (1er article).

Parmi ces livres se trouve la polyglotte d'Anvers de 1569, vendue, quoiqu'incomplète, 225 liv. st. en 1817.

Pages 49-52. Simples doutes en matière d'autographes (1er article).

Pages 62-63. Lettre adressée le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) par Alexandre Barbier, aux éditeurs des *OEuvres complètes de Condorcet*.

Pages 67-68. Ouvrage ordurier imprimé par le comte de Rochester, à Londres, sous le nom d'Anvers, en 1684 : *Sodom, a play, by G. R.* Antwerp, 1684, in-8°. Voyez le catalogue Soleinne, page 3835.

Pages 84-89. Mémoire présenté en 1830 au gouvernement et aux chambres par le conservateur de la bibliothèque du Roi, à Paris (la suite est promise dans le cahier prochain).

102. *Revue de Liége*, publiée par M. F. Van Hulst, 15 août 1845. Liége, Oudart, in-8°

Il y a dans ce cahier, comme dans les autres, de l'esprit, de la variété, une propiee association de talents. On y remarque toutefois une innovation. Jusqu'ici la *Revue* n'avait pas l'habitude de frapper, elle se contentait d'avertir d'une voix caressante. Cette méthode a paru à un savant professeur contraire à la discipline académique; en conséquence il a mis une férule dans la main de la pacifique et indulgente revue, qui, fidèle à ses instincts, a protesté en note contre quelques-uns des arrêts du critique. Pour nous, nous ne protestons pas; au contraire, nous adoptons avec docilité quelques-unes de ses remarques; néanmoins nous lui remontrerons en toute humilité, que dans un recueil de diplômes, les ranger par fonds, cartulaires ou chartriers, comme cela se pratique dans les inventaires de nos archives, ce n'est peut-être pas une *confusion* aussi

déplorable qu'il le dit, lorsqu'une table analytique et chronologique rétablit l'ordre des temps et rend les recherches d'une extrême facilité. Nous oserons penser à propos de la table onomastique, que parmi plusieurs milliers d'énigmes souvent indéchiffrables, il n'est donné à qui que ce soit de trouver le mot de toutes, que d'ailleurs de légères méprises ne sont pas irréparables; nous ajouterons que si cette table n'apprend rien de *nouveau*, au gré du docte censeur, il est quantité de personnes qui y ont trouvé des renseignements qu'elles avaient demandés vainement ailleurs, témoins les articles *Diest*, *Florennes*, *Mirewart*, *Salm*, etc.; enfin, si nous comprenons combien il est utile et glorieux d'être du pays de M. Pimpurniaux, nous implorons merci pour ceux que le sort a fait naître dans d'autres lieux : c'est un bel et grand avantage d'être de Namur, sans doute, mais il ne faut pas en abuser.

103. *Mémoire à l'appui du projet de loi sur les prisons, présenté à la chambre des représentants de la Belgique, dans la séance du 3 décembre 1844, avec un appendice et trois plans de prisons cellulaires.* Bruxelles, Wiessenbruch, 1845, gr. in-8° de iv, 316 et ccxv pp.

Il faut être juste, le gouvernement belge est peut-être celui qui donne le plus de publicité à ses actes, et qui dépense le plus d'argent (plusieurs y trouveront même de l'excès) à l'impression des documents administratifs. Celui-ci ne nous touche qu'en ce qui concerne les bibliothèques des prisons. Il en est traité aux pages 217 et lxxxviii. On sait qu'en Hollande, pour répondre aux vœux de la société *tot nut van 't algemeen*, M. Suringar s'est occupé des lectures propres aux prisonniers, et que M. le chanoine Muller de Fribourg a voulu réaliser en partie les idées des philanthropes sur ce sujet.

104. *Annuaire dramatique pour* 1845, *contenant, pour chaque jour de l'année, des éphémérides dramatiques; le personnel des théâtres de la Belgique; le relevé des pièces représentées sur les théâtres de Bruxelles pendant* 1844; *une galerie belge et étrangère d'auteurs, de musiciens et d'artistes vivants; les tablettes nécrologiques de l'année* 1844, etc. (par M. Delhasse), 7e année. Bruxelles, J.-A. Lelong, 1845, in-18 de 186 pp.

En copiant le titre de cet indicateur, nous en avons fait connaître le plan et l'utilité. On voit qu'il appartient à la bibliographie sous plus d'un rapport, et nous prenons notre bien où nous le trouvons. M. Delhasse était collaborateur de M. Quérard dans la rédaction du *Moniteur de la librairie*. On remarquera, dans la partie biographique, un article sur M. Eug. Sue, et dans lequel, si l'encens n'est pas épargné, il y est du moins distribué d'une manière spirituelle.

105. *Catalogue des accroissements de la bibliothèque royale, en livres imprimés, en cartes, estampes et en manuscrits.* Sixième partie (année 1844. Bruxelles et Leipzig, Muquardt, 1844, in-8° de 147 pp.

Si l'on pouvait douter que le bibliothèque royale est en progrès, il suffirait de jeter les yeux sur ce catalogue. On se convaincra qu'il ne paraît pas dans le monde un livre un peu célèbre, qui ne s'y trouve presque aussitôt. — Les livres imprimés, cartes et estampes vont jusqu'au n° 9652, et les manuscrits au n° 375. Voici la répartition des numéros suivant les dix grandes divisions générales :

I.	Introduction aux connaissances humaines, encyclopédie, logographie, bibliographie, etc.	157 n°s
II.	Théologie	74 »
III.	Philosophie et pédagogie	94 »
IV.	Jurisprudence, sciences politiques	171 »
V.	Sciences mathématiques, physiques et naturelles	274 »
VI.	Sciences médicales	53 »
VII.	Arts et métiers	155 »
VIII.	Philologie et belles-lettres	268 »
IX.	Histoire et sciences auxiliaires	698 »
X.	Recueils et mélanges littéraires, scientifiques et critiques, journaux	125 »
XI.	Manuscrits	89 »
	Total	2058 n°s

106. *De l'organisation des bibliothèques dans Paris*, par le comte de Laborde, membre de l'institut, 12 lettres publiées séparément. Paris, A. Franck, gr. in-8°, figg.

Il paraît trois de ces lettres :

La première, publiée en février (24 pp.), considère la bibliothèque royale comme occupant le centre topographique et intellectuel de la ville de Paris.

La deuxième, publiée au mois de mars (56 pp.), est une revue des projets présentés pour le déplacement de la bibliothèque royale, déplacement contre lequel l'auteur s'élève avec une grande force de zèle et de raison.

La huitième, donnée en avril (54 pp.), est une étude savante et pratique à la fois sur la construction des bibliothèques.

M. de Laborde déploie dans ces divers mémoires une étendue de connaissances extraordinaire. Ayant beaucoup vu, beaucoup voyagé, beaucoup réfléchi, il appelle toujours l'expérience au secours de la théorie.

Un accessoire de ces brochures fort digne d'attention, ce sont de belles

planches et des vignettes, la plupart gravées par M. de Laborde lui-même, qui, pour être plus sûr de son fait, a appris l'art sur lequel il écrit par prédilection.

Les autres lettres qui vont paraître incessamment rouleront sur les objets qui suivent :

3e De l'achèvement du Louvre, à propos du déplacement de la bibliothèque royale.
4e Histoire et description du palais Mazarin.
5e Histoire de la bibliothèque royale.
6e Des bibliothèques et des livres dans l'antiquité.
7e Des bibliothèques et des livres au moyen âge.
9e Des devoirs du bibliothécaire.
10e De l'administration d'une grande bibliothèque, et des réformes à introduire dans l'administration de la bibliothèque royale.

107. *Illuminated books of the Middle-ages. A history of illuminated books from the IVth to the XVII century*, by Henry Noel Humphreys. London, Longman, etc., 1844 (et ann. suiv.), in-4° impérial.

Il paraît deux livraisons sur vingt-quatre, de cet ouvrage splendide, exécuté dans un pays qui est celui des grandes fortunes et des livres de luxe. Chacune contient trois planches représentant une page entière des manuscrits, gravée et coloriée à la presse avec beaucoup de soin et rehaussée d'or et d'argent. Le texte, en petits caractères très-nets, est orné quelquefois de bordures peintes et toujours de capitales historiées, qui ont été tirées à part sur papier de Chine, et sont collées sur les feuillets, comme les grandes figures.

Le premier manuscrit examiné est au *britisch museum*. Il renferme des chroniques d'Angleterre, rédigées en français pour le roi Édouard IV. M. Humphreys reconnaît dans les miniatures l'art flamand ; M. Waagen, l'école de Jean van Eyck, dont M. Champollion, on l'a dit, a fait un élève de Breughel (1). Mais M. Humphreys considérant l'originalité du dessin, l'individualité des figures, la liberté d'exécution, le fini des détails, se refuse à attribuer ces peintures à ces fabricateurs de manuscrits, dont l'habileté mécanique était toute d'imitation et ne s'écartait guère de certains types convenus. Il croit plutôt qu'un grand artiste s'est chargé, pour cette fois, de ce travail, et y a conservé sa manière propre, et, si nous pouvons le dire, son *moi esthétique*.

L'inconvénient de cet ouvrage, comme de plusieurs autres sur le même sujet, c'est que les manuscrits n'y étant pas rangés par ordre chronologique, il est impossible de suivre d'un coup d'œil la marche et les vicissitudes de l'art.

De Rg.

(1) *Voy.* plus haut, p. 439.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

I. Histoire des bibliothèques, des livres imprimés et manuscrits, des archives, etc.

II. Histoire de l'imprimerie, des imprimeurs, des libraires, des bibliophiles, des auteurs, etc.

III. Chronique et variétés.

IV. Revue bibliographique.

C. Muquardt, R. Naumann, Jul. Desportes, Van Hulst, Blaize, Dunoyer, Fonteyrand, Lebègue, Frétot, Dessalles, Th. Barrois, P. Lacroix, A. Henze, Ferd. Wolf, F. Grille, Oct. Delepierre, Schinkel, Rammelman-Elsevier, A. de Vries, J.-J.-F. Noordziek, Fiess, Guenebault, P.-C. Van der Meersch, Gust. Brunet, Van Bakkenes, Beaupré, Didron, Durand, le comte de Quatrebarbes, P. Paris, Abrahams, F. Frocheur, A. Henne, A. Wauters, Kersten, F. Lacroix, Petzholdt, Ersch, de Marle, R. Weigel, Miller, Aubenas, Techener, A. Berger, Ch. Bernard, Alkan, Ed. de Busscher, Graesse, Giraud de Saint-Fargeau, Delhasse, L. de Laborde, H.-N. Humphreys, etc.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

ERRATA.

—

Page 23, ligne 8, 1846, lisez : 1845.
— 24, 5e vers, *culze*, lisez : *calze*.
— 25, 17e — *chio divò*, lisez : *ch' io diro*.
— 25, 31e — *incaco*, *Ferraone*, lisez : *incaco* (1) *Ferraone*.
— 26, 3e — *sopiri*, lisez : *sospiri*.
— 26, 4e — *ni*, lisez : *mi*.
— 26, 5e — *vederte*, lisez : *vedeste*.
— 27, 1er — *d'areste*, lisez : *dariste*.
— 27, 4e — *cara, joconda : e preziosa*, supprimez les deux points.
— 29, 25e et 26e lignes, *qui cuidet les pilules devoit estre*, lisez : *devoir estre*.
— 30, 4e vers, *dite vous veul*, lisez : *dire vous veul*.
— 31, 18e ligne, *Deufe*, lisez : *Deafe*.
— 97, 13e vers, *Giuvenal Gianio*, lisez : *Giunio*.
— 97, 16e — *vita perio*, lisez : *vituperio*.
— 97, 16e — *pazza*, lisez : *pazzia*.
— 97, 23e — *poro che*, lisez : *peroche*.
— 98, 7e — *Es*, lisez : *Et ou E.*; *moglio*, lisez : *moglie*.
— 98, 8e — *lu vol*, lisez : *la vol*.
— 98, 9e — *lu dote*, lisez : *la dote* ; *earamica*, lisez : *cura mica*.
— 98, 27e — *duo*, lisez : *due*.
— 98, 28e — *Es*, lisez · *Et* ou *Ed* ; *impelo*, lisez : *impito*.
— 98, 34e — *dira*, lisez : *dava*.
— 98, 35e — *io gran paesi*, lisez : *i gran paesi*.
— 98, 37e — *faro i Greci mul cortesi*, lisez : *furo... mal cortesi*.
— 99, 1er — *Froia*, lisez : *Troia*.
— 99, 8e — *Vituperande*, lisez : *Vituperando*.
— 99, 17e — *havesso incarurato*, lisez : *havesse incarcerato*.
— 99, 18e — *discrivava lutto*, lisez : *descriveva tutto*.
— 99, 23e — *Tesco*, lisez : *Teseo*.
— 99, 24e — *trepassono*, lisez : *trapassono*.
— 99, 34e — *siu da Zava*, lisez : *sia da Zara*.
— 99, 36e — *lusquiasme*, lisez : *jusquiame*.
— 181, 36e — *l'abbé le Beuf sur*, lisez : *l'abbé le Beuf. Sur*.

(1) Il est assez curieux de faire remarquer que ce vieux mot italien, qui a aujourd'hui en français l'équivalent le plus grossier, existait autrefois dans cette dernière langue presque sous sa forme primitive. Valère, dans *le Joueur* de Regnard, s'adresse ainsi à la Fortune qui le persécute :

Je me ris de tes coups, *j'incague* ta fureur.

Page 219, 26e ligne, *l'état,* lisez : *l'éclat.*
— 224, 24e — et ailleurs, *Bervick*, lisez : *Bervic.*
— 219, 36e — *Meulemeestre,* lisez : *Meulemeester.*
— 225, 29e — *illustre,* lisez : *illustres.*
— 225, 34e — *taile douce,* lisez : *taille douce.*
— 225, 34e — *pratiqué,* lisez : *pratiquée.*
— 282, 1er — *l'art,* lisez : *l'air.*
— 339, 30e — *Descly,* lisez : *Derely.*
— 343, 25e — *à Hambourg,* lisez : , *Hambourg.*
— 350, 8e — *Cropier,* lisez : *Crassier.*
— 350, 32e — *Durond,* lisez : *Durand.*
— 413, 10e — *improvisé,* lisez : *improvisés.*
— 423, 19e — *sciences,* lisez : *séances.*
— 460, 8e — *confiance,* lisez : *constance.*
— 463, 22e — *son secrétaire,* lisez : *ses secrétaires.*
— 469, 15e — *s'intéressoient,* lisez : *s'intéresseroient.*
— 469, 29e — *des prix,* lisez : *du prix.*
— 488, 4e — *typrographie,* lisez : *typographie.*
— 488, 10e — *je ne me rappelle,* lisez : *de je ne me rappelle.*

